



**HAL**  
open science

**”Honorez-moi souvent de vos lettres ; servez-moi de  
guide dans le chemin de la vertu.”**

Christina Melcher

► **To cite this version:**

Christina Melcher. ”Honorez-moi souvent de vos lettres ; servez-moi de guide dans le chemin de la vertu.”. Littératures. Université de Lorraine; Universität Augsburg, 2018. Français. NNT : 2018LORR0199 . tel-02086315

**HAL Id: tel-02086315**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02086315v1>**

Submitted on 13 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

# THESE EN COTUTELLE

En vue de l'obtention du

**Doctorat en lettres**

---

Christina Melcher

« Honorez-moi souvent de vos lettres ; servez-moi de guide dans  
le chemin de la vertu. »

**Les fictions épistolaires de Marie Leprince de Beaumont**

---

## DIRECTRICES DE RECHERCHE

Prof. Dr. Catriona Seth (Université de Lorraine, Université d'Oxford)

Prof. Dr. Rotraud von Kulesa (Université d'Augsbourg)

---

**DATE ET LIEU DE LA SOUTENANCE**

Le 10 décembre 2018 à l'Université de Lorraine (Nancy)

**MEMBRES DU JURY**

Prof. Dr. Catriona Seth (Université de Lorraine, Université d'Oxford)

Prof. Dr. Rotraud von Kulesa (Université d'Augsbourg)

Prof. Dr. Sabine Schwarze (Université d'Augsbourg)

Prof. Dr. Marie-Emmanuelle Plagnol (Université de Paris Est Créteil)

Prof. Dr. Nicolas Brucker (Université de Lorraine)

Prof. Dr. Fabio Forner (Université de Vérone)

## Notes

Dans cette étude, les références sans indication d'auteur renvoient toutes aux romans de notre corpus dans les éditions que nous avons signalées au début. À partir de la deuxième mention, nous avons également abrégé les éventuels sous-titres.

Concernant les *Lettres de Madame du Montier*, nous précisons que nous avons travaillé avec l'édition de 1756 parue chez Bruyset Ponthus à Lyon pour le tome premier. En revanche, nous avons utilisé la première édition du tome second qui date de 1767 et qui a paru chez le même éditeur.

Toutes les traductions des citations en langue étrangère sont les nôtres.

Pour toutes les références aux textes originaux, nous avons gardé l'orthographe de l'époque des temps du passé (par exemple l'imparfait en « -oit ») ainsi que la ponctuation, mais nous avons corrigé les erreurs manifestes.

Nous signalons que nous orthographions les substantifs renvoyant à des entités religieuses avec une majuscule à l'initiale (la Providence, Dieu).

## Table des matières

Notes.....	3
Table des matières .....	4
1. Introduction.....	8
1.1. Problématique .....	9
1.2. État de la recherche.....	10
1.2.1. L'œuvre éducative.....	10
1.2.2. L'œuvre romanesque .....	13
1.3. Méthodologie .....	14
1.4. Sur le roman épistolaire au XVIII <sup>e</sup> siècle .....	16
2. Les romans épistolaires de Marie Leprince de Beaumont .....	21
2.1. La place des romans dans l'œuvre de Leprince de Beaumont.....	24
2.2. La présentation du corpus .....	25
2.2.1. <i>Lettres de Madame du Montier à la marquise de *** sa fille</i> .....	25
2.2.2. <i>Lettres curieuses, instructives et amusantes</i> .....	27
2.2.3. <i>Lettres d'Émérance à Lucie</i> .....	28
2.2.4. <i>Mémoires de la Baronne de Batteville ou la veuve parfaite</i> .....	29
2.2.5. <i>La Nouvelle Clarice, histoire véritable</i> .....	31
2.2.6. <i>Contes moraux</i> .....	32
2.2.7. <i>Nouveaux Contes moraux</i> .....	33
2.3. Analyse formelle du corpus .....	35
2.3.1. Un genre genré : une appropriation subtile du roman épistolaire .....	35
2.3.2. Les échanges épistolaires .....	38
2.3.3. Les intrigues et stratégies narratives .....	42
2.4. Marie Leprince de Beaumont épistolière .....	45
3. Transmission d'un savoir pratique et d'une moralité .....	49
3.1. Romanesque et Providence : lignes de conduite tout au long d'une vie de femme.....	51
3.1.1. Le mariage .....	56
3.1.1.1. La répugnance pour le mariage.....	57
3.1.1.2. Le mariage de raison .....	60
3.1.1.3. Le mariage avec un vieillard .....	64

3.1.1.4.	Le mariage par inclination.....	67
3.1.1.5.	Après le mariage.....	72
3.1.1.6.	Le mariage avec le « divin époux ».....	75
3.1.1.7.	Opinions diverses sur le mariage.....	78
3.1.2.	La vie de famille.....	80
3.1.2.1.	Le foyer familial.....	81
3.1.2.2.	Devenir mère.....	84
3.1.2.3.	L'allaitement.....	90
3.1.2.4.	L'amour maternel.....	94
3.1.2.5.	La perte d'un enfant.....	96
3.1.3.	Les facettes d'une éducation solide selon Marie Leprince de Beaumont.....	99
3.1.3.1.	Deux éléments importants pour une éducation réussie : structure et discipline	101
3.1.3.2.	Le plaisir d'apprendre.....	103
3.1.3.3.	Des parents éducateurs.....	104
3.1.3.4.	Des parents amis.....	108
3.1.3.5.	Une clef pour maîtriser les passions.....	111
3.1.3.6.	L'éducation religieuse.....	114
3.1.3.7.	L'éducation et la pauvreté.....	116
3.1.3.8.	L'éducation des princes et princesses.....	119
3.1.4.	Dans le grand monde.....	122
3.1.4.1.	Un changement de monde.....	122
3.1.4.2.	Le règne de l'hypocrisie.....	125
3.1.4.3.	Le dégoût pour le monde.....	128
3.1.4.4.	La haute société à l'étranger.....	129
3.1.4.5.	Comment préserver sa vertu dans cet univers.....	132
3.1.5.	Voyages et autres cultures.....	135
3.1.5.1.	Réflexions sur des préjugés répandus.....	136
3.1.5.2.	Les voyages en Europe.....	145
3.1.5.3.	Découvrir le monde.....	152
3.2.	Relations féminines.....	161
3.2.1.	La relation entre une mère et sa fille.....	164
3.2.2.	De l'amitié.....	166
3.2.3.	La complicité et le conseil.....	169
3.2.4.	Réflexions féminines sur le bonheur personnel.....	174
3.2.4.1.	De l'impossibilité d'un bonheur parfait.....	175
3.2.4.2.	Bonheur et sociabilité.....	179
3.2.4.3.	Le bonheur hors du monde.....	182

3.2.5.	Des caractéristiques d'une vie de femme .....	186
3.2.5.1.	La sensibilité.....	187
3.2.5.2.	La beauté .....	193
3.2.5.3.	La force du caractère.....	197
3.2.5.4.	La souffrance physique après un choc émotionnel .....	201
3.3.	Relations entre hommes et femmes .....	204
3.3.1.	La sagesse des femmes .....	208
3.3.2.	L'amitié entre les sexes.....	209
3.3.2.1.	Un cercle d'amis.....	210
3.3.2.2.	L'amitié entre époux ? .....	212
3.3.2.3.	L'amitié virile.....	215
3.4.	Les techniques de transmission.....	215
3.4.1.	Le recours à l'exemple et à l'anecdote .....	216
3.4.2.	Les récits insérés.....	221
3.4.3.	Proverbes, préjugés et traits de moralité .....	222
3.5.	La philosophie de Marie Leprince de Beaumont .....	227
3.5.1.	Les romans comme prolongement du projet éducatif.....	231
3.5.2.	Une moralité chrétienne raisonnable pour femmes .....	234
3.5.2.1.	L'égalité des Hommes devant Dieu.....	236
3.5.2.2.	La philosophie chrétienne contre la philosophie moderne .....	239
3.5.2.3.	Religion et Providence .....	243
4.	Marie Leprince de Beaumont : une romancière éclairée .....	247
4.1.	L'intertextualité.....	248
4.1.1.	Richardson et Rousseau .....	248
4.1.2.	Les Références à d'autres œuvres.....	258
4.1.3.	Des cadres spatiaux très variés .....	267
4.2.	Les paratextes.....	269
4.2.1.	L'évolution des paratextes des <i>Lettres de Madame du Montier</i> .....	270
4.2.2.	Autres dédicaces .....	274
4.2.3.	Préfaces et avertissements .....	275
4.2.4.	Approbations du roi .....	279
4.3.	Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes .....	281
4.3.1.	La querelle des femmes, un sujet de recherche contemporain .....	281
4.3.2.	Marie Leprince de Beaumont et la querelle.....	283
4.3.3.	La situation des femmes dans les romans .....	285



5. La Réception .....	287
5.1. L'État de la recherche sur la réception de l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont...	287
5.2. Réception des romans .....	289
5.2.1. Réception en France.....	289
5.2.2. La Réception en Allemagne et Angleterre.....	293
6. Conclusion .....	299
Bibliographie .....	303

## 1. Introduction

Grâce à de nombreux travaux scientifiques, ainsi qu'au projet de recherche EDULUM<sup>1</sup>, en cours depuis 2013 et dans le cadre duquel cette thèse est placée, l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont<sup>2</sup> est sortie ces dernières années de l'oubli dans lequel elle était tombée à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une preuve que les études sur l'œuvre de cette autrice, célèbre dans toute l'Europe à son époque, ont réussi à la ressusciter en quelque sorte, est son apparition dans un roman contemporain<sup>3</sup> : même si les informations la concernant ne sont pas précises et les sources non documentées, elle est toujours présente quand il est question de l'éducation des jeunes filles. De plus, elle est, avec *La Belle et la bête*, au programme du bac en série ES-S en 2015.

Malheureusement, le plus souvent, les informations qui circulent sur Leprince de Beaumont ne correspondent pas aux derniers résultats des recherches en cours. Ainsi, la rubrique sur l'autrice dans l'index officiel sur le site de la Bibliothèque Nationale de France qui s'intitule *Les Essentiels Littérature*, donne des informations non prouvées concernant sa biographie<sup>4</sup>. Marie Leprince de Beaumont semble trouver progressivement sa place parmi les écrivains de son siècle, mais sa position pourra encore être affirmée grâce aux informations que les différentes recherches menées sur elle mettent au jour.

---

<sup>1</sup> *Éducation et Lumières : l'exemple de Marie Leprince de Beaumont*, sous la direction de Catriona Seth et Rotraud von Kulesa. Pour des informations plus détaillées sur le projet voir le chapitre sur l'état de la recherche.

<sup>2</sup> Le nom de l'autrice est problématique : elle est baptisée « Marie-Barbe Leprince » le 27 avril 1711 à l'église Notre-Dame de la Ronde à Rouen, mais dans la plupart des études sur sa vie ayant paru avant les années 2010 elle est nommée « Jeanne-Marie Leprince de Beaumont ». Voir CHIRON, Jeanne et SETH, Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 9-10. L'acte de baptême est consultable dans les archives en ligne des *Archives Départementales de Seine-Maritime*. Dans cette thèse, nous avons suivi les propositions de Catriona Seth : nous avons retenu le prénom « Marie » et adopté l'orthographe « Leprince » plutôt que « Le Prince » pour son patronyme. Voir SETH, Catriona, « Introduction », in CHIRON, Jeanne et SETH, Catriona (dir.) : *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., 2013, p. 42.

<sup>3</sup> En 2016, Stéphane Barsacq publie *Le Piano dans l'éducation des jeunes filles* dans lequel Leprince de Beaumont et son projet pédagogique sont présentés brièvement. Voir BARSACQ, Stéphane, *Le piano dans l'éducation des jeunes filles*, Paris, Albin Michel, 2016.

<sup>4</sup> Voir <https://gallica.bnf.fr/essentiels/leprince-beaumont> consulté le 25.6.2018.

Une grande partie des études universitaires est consacrée aux œuvres purement pédagogiques et aux contes de l'autrice ainsi qu'à sa méthode éducative, à ses enseignements moraux et apologétiques. On oublie souvent qu'elle a non seulement créé une nouvelle forme d'éducation pour les jeunes filles, mais elle a également écrit des œuvres romanesques, la plupart dans le genre épistolaire. Ces romans par lettres n'ont pas encore attiré sur eux l'attention qu'ils méritent. Le but de cette thèse est de les mettre au centre de l'étude pour analyser leur contenu, mais aussi de les situer parmi les autres écrits de l'autrice et de l'époque, afin de leur donner une nouvelle vie.

### 1.1. Problématique

Le projet de cette thèse est d'étudier sous différents angles, à partir d'un corpus qui contient les principales fictions épistolaires de Marie Leprince de Beaumont, les tensions et particularités inhérentes à l'œuvre, et d'analyser ce que l'autrice veut transmettre à ses lectrices.

En son temps, l'écrivaine a souvent été rangée rapidement dans la catégorie des dévotes et jugée négativement pour un style trop plat, cependant ses œuvres romanesques dévoilent certains aspects de l'autrice qui n'ont pas encore été explorés.

Certes, la religion joue un rôle crucial dans le projet pédagogique de Leprince de Beaumont – ses ouvrages apologétiques comme par exemple *La Dévotion éclairée* ou *Les Américaines* en témoignent –, pourtant la variété des œuvres littéraires et des personnages contemporains et historiques cités dans les romans laisse croire qu'il s'agissait également d'un esprit ouvert, éclectique et intéressé par les dernières connaissances de son temps. Quelques parties de sa vie aventureuse ont pu être éclairées grâce aux recherches universitaires<sup>5</sup>, mais l'essentiel reste encore dans l'ombre.

L'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont se situe certes dans la lignée de ses *Magasins* (une série de dialogues didactiques pour jeunes filles adaptés à différents âges), mais elle se distingue néanmoins par la plus grande liberté des sujets traités et par une volonté de toucher un autre public : il s'agit de jeunes femmes mariées ou sur le point

---

<sup>5</sup> Pour connaître les détails de la biographie de Marie Leprince de Beaumont qui ont été dévoilés à ce jour voir ARTIGAS-MENANT, Geneviève, *Lumières clandestines. Les papiers de Thomas Pichon*, Paris, Honoré Champion 2001, p. 53-68 et « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », in *Dix-huitième siècle*, n°36, 2004, p. 291-301, ainsi que SETH, Catriona, « Introduction », in CHIRON ; SETH (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 7-42.

de l'être, à la recherche de conseils concernant la vie quotidienne qui les attend. Leprince de Beaumont exploite parfaitement les avantages d'un genre littéraire à la mode et l'adapte à ses besoins pour s'adresser à ses lectrices. Contrairement à ses écrits à but ouvertement pédagogique, on trouve dans ses romans une richesse d'informations sur tous les domaines pouvant toucher à la vie d'une femme en société. L'autrice utilise divers ressorts littéraires à la mode et insère par exemple des récits de voyage et des mémoires dans les lettres pour enrichir leur contenu.

Une contradiction entre la promotion des valeurs de la foi catholique traditionnelle et le désir de libérer les femmes par une meilleure éducation semble parcourir les romans. Le but de ce travail est de faire ressortir ce dilemme et de l'analyser.

En révélant ces facettes mal connues de son œuvre, nous comptons contribuer à un renouvellement de l'image de Marie Leprince de Beaumont. Celle-ci nous apparaît plutôt comme une femme indépendante qui vit de ses écrits et qui compte donner à ses lectrices des conseils utiles et praticables pour une existence éclairée et heureuse.

## 1.2. État de la recherche

### 1.2.1. L'œuvre éducative

Après avoir été occultée pendant deux siècles de l'histoire littéraire, l'œuvre entière de Marie Leprince de Beaumont est depuis quelques années au centre de la recherche scientifique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'autrice était connue dans beaucoup de pays d'Europe, en particulier pour ses ouvrages éducatifs. On peut se faire une image de sa notoriété à travers les nombreuses rééditions et traductions, notamment du *Magasin des enfants*<sup>6</sup>. Au siècle suivant, peut-être à cause de nouvelles publications pédagogiques et d'évolutions des méthodes dans ce domaine, son œuvre tombe de plus en plus dans l'oubli. Barbara Kaltz constate que « [d]e cette renommée internationale, il ne reste plus guère aujourd'hui que la popularité du conte merveilleux *La Belle et la Bête*, qui figure dans son fameux magasin<sup>7</sup> ». Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, quelques

---

<sup>6</sup> Voir le catalogue de la Bibliothèque nationale. En 1860 paraît encore une nouvelle édition du *Magasin des enfants*, revue, corrigée et mise au niveau des connaissances de l'époque actuelle chez Périsse frères à Lyon.

<sup>7</sup> KALTZ, Barbara. *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*. Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. vii.

thèses et des articles épars sont publiés à son propos<sup>8</sup>, mais la recherche scientifique ne s'intéresse pas vraiment à Leprince de Beaumont.

En 2000, Barbara Kaltz publie une anthologie commentée sur l'autrice<sup>9</sup> qui a apporté des éléments biographiques ainsi qu'une bibliographie complète. Les travaux de Geneviève Artigas-Menant et sa découverte de la correspondance entre Leprince de Beaumont et Thomas Tyrrell ont largement contribué à donner plus de détails concernant la vie de l'autrice<sup>10</sup>.

Quelques années plus tard, dans le volume *Lectrices d'Ancien Régime*, deux contributions sont consacrées à la relation entre l'œuvre et la lectrice chez Marie Leprince de Beaumont<sup>11</sup>.

Depuis les années 2010, les ouvrages de l'autrice sont au centre de plusieurs manifestations universitaires. En 2011, un premier colloque, dont les actes sont publiés par Catriona Seth et Jeanne Chiron<sup>12</sup>, est consacré à Marie Leprince de Beaumont. Par la suite, le projet EDULUM est habilité par l'ANR et la DFG<sup>13</sup> en 2015. Il analyse le rôle de l'autrice dans le mouvement européen culturel des Lumières<sup>14</sup>. Dans ce cadre, une série de colloques et d'échanges scientifiques ont été organisés<sup>15</sup> ; l'inclusion des textes

---

<sup>8</sup> Voir par exemple CLANCY, Patricia A., *A French Writer and Educator in England : Madame Leprince de Beaumont*, SVEC, 201 (1982), p. 195-208 ; JANSSENS-KNORSCH, Uta, « "Virtuous hearts and critical minds." The progressive ideals of an eighteenth-century governess, Marie Leprince de Beaumont (1711-1780) », in *Documentatieblad Werkgroep Achttiende eeuw*. Jaargang 1987, XIX (1), Amsterdam, Holland Universiteits Pers, p. 1-14 ; DEGUISE, Alix, « Madame Leprince de Beaumont : conteuse ou moraliste ? » in BONNEL, Roland ; RUBINGER, Catherine (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York Peter Lang 1994, p. 155-182 ; HAVELANGE, Isabelle, LE MEN, Ségolène, *Le magasin des enfants. La littérature pour la jeunesse (1750-1830)*, Montreuil, Bibliothèque Robert-Desnos, 1988 ; WOODWARD, Servanne, « Definitions of Humanity for Young Ladies by Madame Le Prince de Beaumont », *Romance Languages Annual*, 1992, 4, 1993, p. 184-93.

<sup>9</sup> KALTZ, Jeanne-Marie *Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*. op. cit.

<sup>10</sup> ARTIGAS-MENANT, Geneviève, *Lumières clandestines. Les papiers de Thomas Pichon*, op. cit., 2001, p. 53-68 et « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », op. cit., 2004, p. 291-301.

<sup>11</sup> Voir BERENQUIER, Nadine, « Lectures pour adolescentes et leurs paradoxes au dix-huitième siècle », in BROUARD-ARENDS, Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 585-595 et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, Statut et représentation de la lectrice chez Madame Leprince de Beaumont, in BROUARD-ARENDS, Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, op. cit., 2003, p. 615-623.

<sup>12</sup> CHIRON ; SETH, (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., 2013.

<sup>13</sup> Descriptif du projet sur le site de l'ANR :

[http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx\\_lwmsuivibilan\\_pi2%5BCODE%5D=ANR-14-FRAL-0001](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2%5BCODE%5D=ANR-14-FRAL-0001) (consulté le 30.01.2017).

<sup>14</sup> Voir la présentation du projet sur le site de la MSH Lorraine : <http://www.msh-lorraine.fr/index.php?id=765> (consulté le 25.01.2017).

<sup>15</sup> En mars 2012, un colloque a été organisé à Augsburg au sujet de la littérature éducative « Europäische Erziehungsliteratur – Littératures d'éducation », les actes sont en préparation. Le premier colloque EDULUM s'est déroulé à Augsburg en décembre 2013 sous le titre « Marie Leprince de Beaumont – une éducatrice des Lumières », les actes sont également à paraître. Une table ronde a eu lieu au congrès de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle en 2015 à Rotterdam, avec pour sujet : « Commerce des livres, circulation des savoir : le cas Leprince de Beaumont ». En mars 2016, le colloque international « Lumières de la foi, lumières de la raison : l'éducation religieuse féminine en débat au XVIII<sup>e</sup> siècle » s'est déroulé à Metz sous la direction de Nicolas Brucker et Sonia Cherrad. Une section a été dédiée aux « Lumières religieuses » au Congrès des Francoromanistes à Sarrebruck en 2016 qui a donné l'occasion aux doctorants du projet EDULUM de présenter leurs travaux sur Leprince de Beaumont. En

de Leprince de Beaumont dans la base Frantext est prévue ; plusieurs œuvres de l'autrice sont en cours de réédition.

En 2015, une thèse sur Leprince de Beaumont et traitant des *Américaines* a été soutenue. Un autre travail de doctorat consacre une partie entière à la réception des œuvres de Marie Leprince de Beaumont en Espagne<sup>16</sup>. Actuellement, une thèse est en cours au sujet de la réception de son œuvre en Allemagne et en Italie<sup>17</sup>.

En 2016, dans *Études normandes*, Catriona Seth a publié un article dans lequel elle étudie l'éventuelle influence des origines normandes de l'autrice sur son œuvre<sup>18</sup> ; et en 2018, un site a été créé afin de recueillir des publications au sujet de l'autrice<sup>19</sup>. Il est en attente des contributions des participants des colloques passés. Un musée virtuel sur la vie et l'œuvre de l'autrice va également faire partie de ce site. Il devrait être gratuitement accessible en ligne en automne 2018<sup>20</sup>. Paru dans la même année, l'ouvrage *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences* contient deux articles au sujet de Leprince de Beaumont<sup>21</sup>.

En outre un grand nombre de communications et d'articles parlant principalement des contes et de l'œuvre éducative a paru ces dernières années<sup>22</sup>. Cette bibliographie est

---

février 2017 se sont tenues à Augsburg sous la direction de Rotraud von Kulesa des journées d'études qui ont mis au centre « Fiction et savoirs dans l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont ». Le colloque final d'EDULUM s'est déroulé en décembre 2017 à Oxford. Il a été intitulé « Les Lumières au pluriel ».

<sup>16</sup> Voir HERZ-GAZEAU, Ramona : *La femme entre raison et religion. « Les Américaines ou la preuve de la religion par les lumières naturelles » de Marie Leprince de Beaumont*. Thèse sous la direction de Catriona Seth et Rotraud von Kulesa ; et ONANDIA Beatriz : *Transferts culturels, traductions et adaptations féminines France/Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse réalisée sous la direction de Catriona Seth et Lydia Vázquez et soutenue en 2016.

<sup>17</sup> Voir le travail de Ivana Lohrey sous la direction de Rotraud von Kulesa et Catriona Seth.

<sup>18</sup> SETH, Catriona, « Marie Leprince de Beaumont, une écrivaine normande », in *Études normandes*, 65, 1, 2016, p. 21-29.

<sup>19</sup> Voir <https://hal.univ-lorraine.fr/EDULUM-UL> (consulté le 18.7.2018).

<sup>20</sup> Le musée est en ligne à l'adresse suivante : <http://leprincebeaumont.univ-lorraine.fr>.

<sup>21</sup> HERZ-GAZEAU, Ramona, « Fidélia, la femme chrétienne éclairée chez Marie Leprince de Beaumont » in KRIEF, Huguette ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle ; CROGIEZ LABARTHE, Michèle ; FLAMARION, Édith (dir.), *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 49-62 et KULESSA, Rotraud von, « Généalogies féminines à l'époque des Lumières. Françoise de Graffigny et Marie Leprince de Beaumont », in *ibid.*, p. 277-292.

<sup>22</sup> Un point détaillé sur les recherches actuelles a été fait par Ramona HERZ-GAZEAU dans sa thèse. Depuis ont paru plusieurs articles au sujet de Leprince de Beaumont : KULESSA, Rotraud von, « Marie Leprince de Beaumont : éducatrice éclairée, femme philosophe ou apologiste catholique ? », in PREYAT, Fabrice (dir.), *Femmes des Anti-Lumières, femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, p. 159-170 ; HERZ-GAZEAU, Ramona, « Le Rôle de l'athéisme dans l'apologétique de Marie Leprince de Beaumont », in *ibid.*, p. 171-184 ; ALBERTAN-COPPOLA, Sylviane, « Le Juif et la chrétienne dans *Les Américaines* de Madame Leprince de Beaumont », in *ibid.*, p. 185-192. De plus vient de paraître en août 2018 sous la direction de Rotraud von KULESSA et Catriona SETH chez Classiques Garnier à Paris l'ouvrage collectif *Une Éducatrice des Lumières. Marie Leprince de Beaumont* qui contient seize articles sur différents aspects de son œuvre. Nous signalons également la publication à venir de deux articles de Peggy SCHALLER ELLIOTT : « Le mariage, l'héritage et la richesse : la survie socio-économique dans le monde des Lumières de Marie Leprince de Beaumont », à paraître sur le site du projet EDULUM et « The Honor of her Sex : Marie Le Prince de Beaumont responds to Coyer and Crébillon », in *New Perspectives on the Eighteenth Century* 16, à paraître en 2019.

appelée à se développer au cours des mois et des années à venir ce qui permettra d'éclairer toujours davantage le travail de l'autrice.

### 1.2.2. L'œuvre romanesque

La plupart des études effectuées ces dernières années portent sur l'œuvre éducative de Marie Leprince de Beaumont. Le *Magasin des enfants* regroupant ses principaux contes, a d'abord été au centre de l'intérêt et des analyses universitaires ; plus tard, la recherche a commencé à s'intéresser également au *Magasin des adolescentes*, les *Instructions pour les jeunes dames qui entrent dans le monde* ou encore le *Magasin des pauvres*. L'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont n'a pas encore suscité l'attention qu'elle mérite. Pendant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, une thèse a été entièrement consacrée à ses romans ; dans une seconde, qui traite la question des autrices de romans épistolaires au XVIII<sup>e</sup> siècle en général, les romans de Leprince de Beaumont font partie du corpus<sup>23</sup>. Deux thèses et plusieurs articles ont été publiés au début des années 2000<sup>24</sup>. En 2010, Shelly Charles analyse *La Nouvelle Clarice* en confrontant l'œuvre à celle de Richardson. Elle met également en avant les similarités de cette œuvre de Leprince de Beaumont avec *La Vie de Sainte Claire*<sup>25</sup>, ainsi qu'avec *L'Histoire de Sir Charles Grandison*, le roman le plus « moral » de Richardson selon elle<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> Voir REBSTOCK, Barbara, *La multiple image : les romans de Marie-Jeanne Leprince de Beaumont*, Université de Georgetown, 1983 et STRIEDTER, Anna, *Women writers and the epistolary novel : Gender, genre and ideology in eighteenth century fiction*, Université de Californie, San Diego, 1994.

<sup>24</sup> Par exemple JOHNS, Alessa, « Reproducing Utopia : Jeanne-Marie Leprince de Beaumont *The New Clarissa* », in *Historical Reflections/Réflexions historiques*, Vol. 25, N°2, 1999, p. 307-321 ; BERGLUND-NILSSON, Brigitta, « Madame Leprince de Beaumont et l'éducation d'un prince : *Civan, roi de Bungo* », in *Orbis Literarum* 58, Blackwell Munksgaard, 2003, p. 17-29 ; ELLIOTT, Peggy Schaller, *Reframing Religion : Beaumont's Enlightened Catholicism*, Téléchargé le 9 juin 2016 sur [http://www.academia.edu/6654921/REFRAMING\\_RELIGION\\_BEAUMONT\\_S\\_ENLIGHTENED\\_CATHOLICISM](http://www.academia.edu/6654921/REFRAMING_RELIGION_BEAUMONT_S_ENLIGHTENED_CATHOLICISM) ; MCGONAGLE, Jennifer, *(Un)Masking Masculinity, the Dominant Voice in the Memoir-Novels of Four 18th-Century French Women: Mmes de Tencin, Lévesque, Leprince de Beaumont and de Puisieux*, Thèse à l'Université de Boston, 2003 ; Tina Yuwen CHEN analyse dans le chapitre trois de sa thèse les romans de Leprince de Beaumont : Voir *Reason and femininity in the age of Enlightenment*, Université de Berkeley Californie, 2008.

<sup>25</sup> Attribué à Thomas de Celano (1190-1260), hagiographe de Claire d'Assise, dite sainte Claire. Charles fait un rapprochement intéressant entre la vie de cette sainte et les péripéties de la vie de l'héroïne romanesque : comme Clarice, sainte Claire quitte la maison paternelle pour retrouver un « François » et pour échapper à un mariage. Elle va devenir la fondatrice de l'Ordre des Pauvres Dames (ou l'ordre des clarisses) et consacrer sa vie au *privilegium paupertatis*. Voir CHARLES, Shelly, « L'imitation de *Clarisse Harlove* : *La Nouvelle Clarice* de Mme Le Prince de Beaumont », in FRAISSE, Luc (dir.), *Séries et variations. Études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, PUPS, 2010, p. 535.

<sup>26</sup> CHARLES, Shelly, « L'imitation de *Clarisse Harlove* : *La Nouvelle Clarice* de Mme Le Prince de Beaumont », in *ibid.*, p. 525-538.

Dans les actes du colloque international « Marie Leprince de Beaumont : *La Belle et la Bête* dans tous ses états » organisé à Nancy en octobre 2011, Pierre-Olivier Brodeur aborde les écrits de l'auteur sous un autre angle : il confronte ses romans aux critiques qu'elle a formulées contre ce genre<sup>27</sup>. Les *Lettres d'Émérance à Lucie* et les *Lettres de Madame du Montier* sont au centre d'une thèse soutenue en 2012<sup>28</sup>. Au colloque « Marie Leprince de Beaumont – Une éducatrice des Lumières »<sup>29</sup> qui s'est tenu en 2013, une partie a été consacrée aux romans<sup>30</sup>. Dans sa thèse *Le Roman édifiant au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, soutenue en 2013, Pierre-Olivier Brodeur analyse dans un sous-chapitre *La Nouvelle Clarice* et fait ressortir les facettes divergentes des œuvres de Leprince de Beaumont et son désir de concilier raison et religion<sup>31</sup>.

Nous constatons donc que l'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont commence à susciter un certain intérêt scientifique, néanmoins un travail considérable reste à faire pour exploiter toutes les richesses de ses romans, notamment ses romans épistolaires.

### 1.3. Méthodologie

Au départ, le corpus retenu pour notre travail était constitué de quatre romans épistolaires<sup>32</sup> de Marie Leprince de Beaumont, mais nous avons décidé d'y intégrer également les deux recueils de *Contes moraux*<sup>33</sup> qui renferment des fictions épistolaires, ainsi que les *Lettres curieuses, instructives et intéressantes*<sup>34</sup> qui ne se présentent pas

---

<sup>27</sup> BRODEUR, Pierre-Olivier, « *Ma chère Julie n'a jamais lu de romans*. Madame Leprince de Beaumont et la recherche d'un romanesque nouveau », in CHIRON, Jeanne ; SETH, Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., 2013, p. 47-57.

<sup>28</sup> PINE, Victoria, *Jeanne Marie Le Prince de Beaumont : Women's epistolary and pedagogical fiction in the eighteenth-century*, Thèse à l'Université de Missouri, Columbia, 2012.

<sup>29</sup> Colloque international qui s'est tenu les 19 et 20 décembre 2013 à Augsburg. Pour plus d'informations voir : <http://siefar.org/marie-leprince-de-beaumont-une-educatrice-des-lumieres/> (consulté le 31.1.2018).

<sup>30</sup> Dans les actes de ce colloque, Beatrijs VANACKER met en valeur l'intérêt moral de la *Nouvelle Clarice* dans : « *La Nouvelle Clarice : notes de lecture(s) d'une réécriture moralisante* ». Voir KULESSA, Rotraud von et SETH, Catriona (dir.) : *Une éducatrice des Lumières. Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 77-90. Lesley WALKER a consacré son article aux *Lettres de Madame de Montier*, « In defense of fiction : A novel by Marie Leprince de Beaumont », voir *ibid.*, p. 65-76.

<sup>31</sup> BRODEUR, Pierre-Olivier, *Le Roman édifiant au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle, Université de Montréal, soutenue en 2013.

<sup>32</sup> Les quatre romans de notre corpus de départ étaient les *Mémoires de madame la baronne de Batteville, ou La veuve parfaite*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1766 ; *La Nouvelle Clarice, histoire véritable*, Paris, Desaint, 1767 ; les *Lettres de Madame du Montier*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1767 ainsi que les *Lettres d'Émérance à Lucie*, Lyon, Bruyset Ponthus et Paris Charles Saillant, 1765.

<sup>33</sup> Il s'agit des *Contes moraux*, Amsterdam, E. van Harrevelt, 1774 et des *Nouveaux Contes moraux*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1776.

<sup>34</sup> *Lettres curieuses, instructives et intéressantes*, La Haye, Isaac de Beaugard, 1759.



comme un roman au sens strict du terme, mais prennent la forme d'une correspondance fictive.

Après une première lecture de ces œuvres, nous avons réfléchi à une stratégie de travail qui nous permette de bien maîtriser les différentes histoires et d'avoir en même temps une vue globale sur les sujets traités. À la deuxième lecture, un index thématique a été établi et progressivement enrichi. Cet index contenait des idées abstraites, comme l'amitié, la morale ou la Providence, mais aussi des sujets concrets comme le mariage, la vie à la cour, les voyages ou le traitement des domestiques et artisans. Parallèlement, nous avons noté les noms de tous les personnages, des personnes historiques mentionnées dans le texte, des références bibliques ou littéraires, des citations et des lieux y apparaissant. Cette base de données nous a permis de connaître de manière précise les thèmes de chaque œuvre et les éventuelles variations dans leur traitement.

En analysant ces différentes entrées, nous avons été frappée par la pluralité de matières abordées par Leprince de Beaumont et par sa volonté d'offrir aux lectrices un guide pratique pour la vie quotidienne. La religion catholique joue évidemment un rôle important dans les divers conseils fournis, cependant les grands thèmes mondains précités sont aussi très présents et se recoupent à peu près dans toutes les œuvres. Notre projet est donc de mettre en évidence cette diversité de sujets et de faire ressortir grâce à elle la vision de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle qui nous est ainsi présentée.

La variété de sujets nous a amenée à consulter différents genres d'études pour alimenter nos recherches. Cela explique le caractère interdisciplinaire de la bibliographie.

Plusieurs publications dans le champ de la théorie du genre littéraire<sup>35</sup>, en particulier sur le roman épistolaire<sup>36</sup>, nous ont permis de mieux situer les romans de Leprince de Beaumont dans leur contexte théorique et historique.

En recherchant des éléments sur la vie de famille, sur les relations amoureuses et sur le quotidien au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons utilisé des travaux appartenant au champ

---

<sup>35</sup> Par exemple MAY, Georges, *Le Dilemme du roman au XVIII<sup>e</sup> siècle. Études sur les rapports du roman et de la critique*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.

<sup>36</sup> Par exemple VERSINI, Laurent, *Le Roman épistolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979 ; GURKIN ALTMAN, Janet, *Epistolarity. Approaches to a form*, Ohio, Ohio State University Press, 1989 ; HERMAN, Jan, *Le Mensonge romanesque. Paramètres pour l'étude du roman épistolaire en France*, Amsterdam, Rodopi, 1989 ; CHAMAYOU, Anne, *L'Esprit de la lettre (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1999 ; SIESS, Jürgen (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, Sedes, 1998.

des études culturelles et de la sociologie, ce qui nous a donné une compréhension plus fine de ce dont parle l'autrice<sup>37</sup>.

Puisqu'on ne peut pas traiter les romans de Leprince de Beaumont sans s'intéresser à l'évolution de la situation de la femme, nous avons consulté des études sur l'histoire des femmes et du féminisme et des *gender studies*<sup>38</sup>, en particulier les travaux d'Éliane Viennot, de Linda Timmermans ou de Maïté Albistur et Daniel Armogathe.

En ce qui concerne l'approche de la pédagogie et de l'éducation des filles, nous avons trouvé spécialement utiles entre autres les travaux d'Isabelle Brouard Arends, de Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval et de Sonia Cherrad<sup>39</sup>.

Pour mieux comprendre les tenants et aboutissants des voyages dans le siècle des Lumières et nous former une image des particularités géographiques qui jouent un rôle dans les romans, nous avons eu recours à des ouvrages de géographie et d'histoire<sup>40</sup>.

La pluralité des travaux consultés accentue l'interdisciplinarité de cette thèse et montre, une fois de plus, le caractère éclectique des sujets présents dans les romans et l'ouverture d'esprit de Marie Leprince de Beaumont.

#### 1.4. Sur le roman épistolaire au XVIII<sup>e</sup> siècle

---

<sup>37</sup> Voir à titre exemplaire DAUMAS, Maurice, *La tendresse amoureuse, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, 1996 ; ARIES, Philippe ; DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1999 ; BARDET, Jean-Pierre, DURAND, Yves (dir.), *État et société en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : mélanges offerts à Yves Durand*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000 ; DUHAMELLE, Christophe, SCHLUMBOHM, Jürgen (dir.), *Eheschließungen im Europa des 18. und 19. Jahrhunderts. Muster und Strategien*, Göttingen, Vandenhoeck und Rupprecht, 2003.

<sup>38</sup> Par exemple ALBISTUR, Maïté, ARMOGATHE Daniel, *Histoire du féminisme français*, Paris, Éditions des femmes, 1977 ; GODINEAU, Dominique, *Les femmes dans la société française. 16<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2003 ; TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2005 ; VIENNOT, Éliane (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

<sup>39</sup> Voir par exemple BROUARD-ARENDS, Isabelle, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991 ; BROUARD-ARENDS, Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007 ; CHERRAD, Sonia, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015.

<sup>40</sup> Voir par exemple ONDE, Henri, « La Route de Maurienne et du Cenis de la fin du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue de Géographie alpine*, année 1932, 20-4, p. 701-775 ; DESAUNAIS, A., « Le Canal du Midi », in *Géocarrefour*, Année 1937, 13-3, p.175-187 ; CAILLE Jacques, « Le Consul Jean-Baptiste Estelle et le commerce de la France au Maroc à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Outre-mers, revue d'histoire*, 1959, 162, p. 7-48 ; BECCHIA, Alain, « L'Occupation espagnole de la Savoie », in *L'Histoire en Savoie*, n°13, 2007.

Le roman épistolaire français du XVIII<sup>e</sup> siècle a déjà été le sujet d'un grand nombre d'études<sup>41</sup>. Nous proposons ici une brève introduction qui répondra à nos besoins pour introduire ensuite notre corpus.

Même si le siècle des Lumières est celui « où la légitimité du roman est le plus contestée<sup>42</sup> », cette époque lui fait également connaître des succès sans précédent. En 1784, « Laclos remarque [...] dans une critique de *Cecilia*, roman de Fanny Burney : "De tous les genres d'ouvrages que produit la littérature, il en est peu moins estimés que celui des romans ; mais il n'y en a aucun de plus généralement et de plus avidement lu<sup>43</sup>." » Et l'auteur des *Liaisons dangereuses* a raison : bien que les défenseurs de la morale mettent en garde contre les dangers de la lecture des romans, surtout pour les esprits naïfs et désarmés des jeunes filles<sup>44</sup>, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les propos diffamatoires n'arrêtent pas la marche triomphale du roman. Les publications de correspondances prétendument réelles connaissent un succès particulier au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les *Lettres persanes* de Montesquieu, la *Clarisse* de Richardson ou *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau ne représentent que les œuvres phares d'un mouvement d'une grande ampleur : beaucoup d'auteurs essaient de tirer profit de ce phénomène de mode. Ce n'est pas rare de tomber sur des œuvres dont le titre fait clairement référence à un best-seller de l'époque : « *More often than not, imitators seized upon both the inner and the outer form, the narrative techniques as well as the content*<sup>45</sup> [...] ». Une grande partie de ces œuvres ont été oubliées de nos jours et n'ont pas été l'objet d'études scientifiques. Pour se faire une image de la quantité d'œuvres qui a submergé le marché du livre à partir du mitan du

---

<sup>41</sup> Voir par exemple les études suivantes : LANSON, Gustave, *Essais et méthodes de critique et d'histoire littéraire. Rassemblés et présentés par Henri Peyre*, Paris, Hachette, 1965 ; VERSINI, Laurent, *Laclos et la tradition*, Paris, Klincksieck, 1968 et *Le roman épistolaire*, Paris, PUF, 1979 ; ALTMAN, Janet Gurkin, *Epistolarity. Approaches to a form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982 ; HERMAN, Jan, *Le mensonge romanesque : paramètres pour l'étude du roman épistolaire en France*, Amsterdam, Rodopi, 1989 ; PLANTE, Christine, *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998 ; CHAMAYOU, Anne, *L'esprit de la lettre (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 1999 ; OMACINI, Lucia, *Le roman épistolaire français au tournant des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2003 ; HARANG, Julien, *L'épistolaire*, Paris, Hatier, 2002 ; STIENING, Gideon et VELLUSIG, Robert, *Die Poetik des Briefromans*, Berlin, De Gruyter, 2012.

<sup>42</sup> COULET, Henri, *Études sur le roman français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 7.

<sup>43</sup> JOST, François, « Le roman épistolaire et la technique narrative au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Comparative Literature Studies* Vol.3, N°4, University Park, Penn State University Press, 1966, p. 397.

<sup>44</sup> Voir par exemple Anne-Thérèse de LAMBERT, *Avis d'une mère à sa fille*, La Haye, Néaulme, 1728, p. 81 : « La lecture des romans est plus dangereuse : je ne voudrais pas que l'on en fit un grand usage ; ils mettent du faux dans l'esprit. Le roman, n'étant jamais pris sur le vrai, allume l'imagination, affaiblit la pudeur, met le désordre dans le cœur ; et pour peu qu'une jeune personne ait de la disposition à la tendresse, hâte et précipite son penchant. »

<sup>45</sup> ALTMAN, Janet Gurkin, *Epistolarity. Approaches to a form, op. cit.*, 1982, p. 199. « Le plus souvent, des imitateurs appréhendent la forme intérieure et extérieure, la technique narrative ainsi que le contenu [...] »

XVIII<sup>e</sup> siècle, il est possible de consulter la *Bibliographie des romans épistolaires en France*<sup>46</sup> qui offre une vue globale sur le genre épistolaire des origines jusqu'en 1842.

Pour délimiter le genre, nous allons nous appuyer sur la définition de Robert-Adam Day qui considère comme roman épistolaire « tout récit en prose, long ou court, largement ou intégralement imaginaire dans lequel des lettres, partiellement ou entièrement fictives, sont utilisées en quelque sorte comme véhicule de la narration ou bien jouent un rôle important dans le déroulement de l'histoire<sup>47</sup>. » Dans tous les romans de notre corpus, les lettres constituent des éléments clefs : bien évidemment comme genre littéraire choisi, mais aussi comme « acteurs » qui déterminent l'action.

Genre protéiforme, le roman par lettres permet, plus facilement que le roman sous forme de mémoires ou que la nouvelle historique, d'entrer dans la sphère privée et, comme l'écrit Jean Marie Goulemont, « [il] s'authentifie par son caractère intime<sup>48</sup> ». Il réunit, si l'on veut, les caractéristiques de différents genres littéraires, comme le laisse entendre Frédéric Calas : « il est d'une part particulièrement apte à exprimer la passion, puisqu'il donne un accès direct au discours amoureux saisi dans sa source et, d'autre part, il peut s'ouvrir comme document historique au tableau des mœurs, capable de peindre la réalité sociale dans toute sa complexité<sup>49</sup>. » Cette polyvalence attire en même temps les auteurs et les lecteurs de l'époque : le roman épistolaire offre un moyen de s'exprimer et de montrer des interactions humaines de manière inédite. Par le biais des lettres, et parce qu'on éprouve le sentiment d'être le témoin secret d'une action et de l'expression de sentiments, une proximité s'installe entre le lecteur-voyeur et les personnages.

Marie-France Silver et Marie-Laure Girou Swiderski discutent cette approche dans l'introduction de *Femmes en toutes lettres* : « Ce que la lettre rend possible, [...] c'est le temps de l'échange, la création d'un espace protégé où exister, où imposer à l'autre, le cas échéant, ce que l'on croit être sa vérité, où déployer, enfin, le plus profond de Soi<sup>50</sup>. » Les épistoliers s'ouvrent d'une manière intime au lecteur et partagent leur propre vision de la vie avec lui. Le roman par lettres crée une expérience de lecture qui

---

<sup>46</sup> GIRAUD, Yves ; CLIN-LALANDE, Anne-Marie, *Nouvelle Bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842*, Fribourg, Éd. Universitaires, 1995.

<sup>47</sup> VERSINI, Laurent, *Le roman épistolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 10.

<sup>48</sup> GOULEMOT, Jean Marie, « Les Pratiques littéraires ou la publicité du privé », in ARIES, Philippe et DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 384.

<sup>49</sup> CALAS, Frédéric, *Le Roman épistolaire*, Paris, Colin, 2007, p. 20.

<sup>50</sup> SILVER, Marie-France ; GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure, *Femmes en toutes lettres. Les épistoliers du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation SVEC 2000 : 04, p. 4.

lui est particulière : la fiction d'un regard subreptice par-dessus l'épaule de l'épistolier, qui, lui, se croit seul et inobservé.

Henri Lafon évoque les conditions particulières de rédaction et de réception du courrier : « Écrire et lire une lettre demande un espace intime, la solitude, puisque la communication épistolaire se caractérise par le secret<sup>51</sup> [...]. » Paradoxalement, il faut s'isoler pour mieux s'ouvrir à l'autre, et cette situation est propice à une réflexion que la conversation habituelle permet difficilement. La lettre peut faciliter l'honnêteté totale, mais il arrive aussi qu'elle invite, par son caractère de communication indirecte, à se déguiser, à se cacher, voire à mentir.

Il est indiscutable que la correspondance joue un rôle crucial au XVIII<sup>e</sup> siècle et Lucia Omacini souligne cette influence dans *Le Roman épistolaire français au tournant des Lumières*. Selon elle, la lettre traduit au mieux l'esprit du siècle :

La forme épistolaire dans ses manifestations fictives ou réelles est l'expression d'une société où le goût de la conversation est devenu un art de vivre et, en même temps, un instrument de connaissance. On pourrait même affirmer que la lettre est la principale instance de l'esprit des Lumières, à travers laquelle s'expriment toutes les interrogations de ce siècle, établissant par là un lien entre des domaines apparemment éloignés, comme l'esthétique et la philosophie, le plaisir et l'instruction. La lettre est donc l'instrument privilégié de la dialectique intellectuelle et mondaine, elle présuppose une philosophie de l'échange dont l'enjouement est l'une des conditions requises<sup>52</sup>.

Le succès du roman épistolaire au XVIII<sup>e</sup> siècle s'explique également par la réputation décriée du roman à ce moment-là<sup>53</sup>. Les critiques lui reprochent un manque de vraisemblance et d'authenticité. Selon eux, le roman ne serait qu'une représentation fautive de la vie humaine et il inspirerait des « sentiments trop vifs<sup>54</sup> » à ses lecteurs. C'est une raison supplémentaire pour laquelle ils veulent « proscrire [les romans] de la société, comme ennemis de la vérité<sup>55</sup> ».

Par sa composition particulière, le roman par lettres contribue à donner un nouveau souffle à ce genre littéraire mal aimé. Selon Jean Marie Goulemot, « il est bien évident que la structuration du roman épistolaire non seulement permet un jeu sur le temps romanesque, une construction en écho, et délègue au lecteur les pouvoirs d'omniscience

---

<sup>51</sup> LAFON, Henri, *Espaces romanesques du XVIII<sup>e</sup> siècle. De Madame de Villedieu à Nodier*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 13-14.

<sup>52</sup> OMACINI, Lucia, *Le Roman épistolaire français au tournant des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 196.

<sup>53</sup> Voir MAY, Georges, *Le Dilemme du roman au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de France, 1963, p. 75-105.

<sup>54</sup> LENGLET DU FRESNOY, *De l'usage des romans*, Amsterdam, La Veuve de Poilras, 1734, p. 8.

<sup>55</sup> *Ibid.*

et d'omniprésence du romancier, mais elle permet aussi de donner une nouvelle crédibilité à l'écriture romanesque<sup>56</sup> ». Ce genre essaie donc d'éviter le reproche d'in vraisemblance par le biais d'une prétendue authenticité des lettres. L'auteur se présente comme simple éditeur d'un échange épistolaire. Parce que l'on juge l'authentique plus légitime que le fictif, cette présentation ne rehausse pas seulement la valeur morale de l'ouvrage, elle contribue aussi à l'expérience de lecture : les lettres n'ont pas été écrites intentionnellement pour un tiers, mais étaient, à l'origine, destinées à un échange intime et personnel. Ce savoir est savouré par le lecteur qui se retrouve souvent confronté aux problèmes de son quotidien : « Le roman épistolaire saisit sur le vif et conserve tous les petits détails de la vie quotidienne que le roman du sentiment ou le roman d'analyse négligent ou sacrifient<sup>57</sup>. » Cela explique aussi le succès énorme, mais éphémère, de ce genre littéraire : si on examine le nombre de publications de romans épistolaires, on peut constater une hausse sensible à partir des années 1750, qui durera une vingtaine d'années<sup>58</sup>. En 1758, à la fin de sa critique littéraire des *Nouvelles Lettres Angloises ou Histoire du chevalier Grandisson* de Samuel Richardson, Marmontel donne dans le *Mercure de France* les raisons de la popularité du roman épistolaire :

L'avantage de ce genre est de mettre le récit en scène, & de donner pour auditeurs à celui qui raconte, des personnages intéressés. La narration en est plus vive & plus touchante, l'effusion des sentiments plus naturelle, le lecteur plus attentif, plus impatient, plus ému ; car il se met tour à tour à la place de l'Acteur qui parle, & de celui qui écoute ; il oublie l'Auteur, il s'oublie lui-même ; il ne voit et il n'entend que les personnages qui sont en scène ; ce qui fait le charme de l'illusion<sup>59</sup>.

La lettre assume encore une autre fonction au XVIII<sup>e</sup> siècle : elle devient « un outil pédagogique à l'usage des femmes<sup>60</sup> ». En effet, la lettre permet de s'adresser aux jeunes personnes sous une forme moins « officielle » qu'un traité. C'est peut-être pour cette raison, entre autres, que « les pédagogues de l'époque ont aimé à rassembler leurs réflexions<sup>61</sup> » dans des lettres et des romans épistolaires. « La frontière est toujours mouvante entre roman épistolaire et traité pédagogique qui développent des thématiques

---

<sup>56</sup> GOULEMOT, Jean-Marie, « Les Pratiques littéraires ou la publicité du privé », in ARIES, Philippe ; DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 384-385.

<sup>57</sup> VERSINI, Laurent, *Le roman épistolaire*, op. cit., 1979, p. 52.

<sup>58</sup> GIRAUD, Yves ; CLIN-LALANDE, Anne-Marie, *Nouvelle Bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842*, op. cit., 1995.

<sup>59</sup> MARMONTEL, Jean-François, « Article II. Nouvelles Littéraires », in *Mercure de France*, Paris, Chaubert, Aoust 1758, p. 89.

<sup>60</sup> DIAZ, Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle », in PLANTE, Christine (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 134.

<sup>61</sup> *Ibid.*

interchangeables<sup>62</sup> [...] ». La lettre s'affirme alors comme support idéal pour « toutes sortes de réflexions et conseils moralisateurs à l'usage des jeunes filles<sup>63</sup> ». Il s'ensuit que « dans la masse des traités éducatifs que ce siècle pédagogue a produit en abondance, ceux qui sont spécialement destinés aux filles empruntent plus volontiers la forme épistolaire<sup>64</sup>. »

## 2. Les romans épistolaires de Marie Leprince de Beaumont

Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre consacré à l'état de la recherche, l'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont a déjà fait partie de quelques travaux de recherche, mais ses fictions épistolaires n'ont pas encore été placées au centre d'une grande étude. Ce sujet promet alors des découvertes. Il peut sembler étonnant que cet auteur qui avait acquis une réputation internationale grâce à ses *Magasins* – dialogues destinés à l'éducation féminine – ait également écrit des romans, genre dont elle déconseillait l'usage à ses disciples<sup>65</sup>.

La romancière paraît avoir été inspirée dans l'ensemble de ses romans par la définition que donne Huet en 1670 dans sa *Lettre de Monsieur Huet à Monsieur de Segrais de l'origine des romans*<sup>66</sup>. Il postule dans ce texte que « ce que l'on appelle proprement Romans, sont des fictions d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art pour le plaisir & l'instruction des Lecteurs<sup>67</sup> ». Il ajoute encore :

Je dis des fictions pour les distinguer des histoires véritables. J'ajoute, d'aventures amoureuses, parce que l'amour doit être le principal sujet du Roman. Il faut qu'elles soient écrites en prose, pour être conformes à l'usage de ce siècle. Il faut qu'elles soient écrites avec art, & sous de certaines règles ; autrement ce sera un amas confus, sans ordre & sans beauté. La fin principale des Romans, ou du moins celle qui le doit être, & que se doivent proposer ceux qui les composent, est l'instruction des Lecteurs, à qui il faut toujours faire voir la vertu couronnée, & le vice châtié. Mais comme l'esprit de l'homme est naturellement ennemi des enseignements,

---

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> Par exemple concernant la lecture de *La Nouvelle Héloïse* : voir LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Instructions pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde et se marient*, tome troisième, Lyon, Bruyset Ponthus, 1776, p. 85-86. Ou plus généralement dans l'avertissement des *Nouveaux Contes moraux* : « Tout fourmille de romans qui me paroissent très dangereux pour les jeunes personnes, quoiqu'ils semblent faits pour inspirer la vertu. » LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Nouveaux Contes moraux*, tome I, Lyon, Bruyset Ponthus, 1776, p. ij.

<sup>66</sup> SEGRAIS, Jean Régnauld de, *Zayde Histoire espagnole. Avec un traité de l'origine des romans, par Monsieur Huet*, tome premier, Paris, C. Barbin, 1670. Pour plus d'informations sur ce texte, voir ESMEIN, Camille, « Le Traité de l'origine des romans de Huet, apologie du roman baroque ou poétique du roman classique ? » in *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, Année 2004, Vol. 56, Numéro 1, p. 417-436.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. iij-iv.

& que son amour-propre le révolte contre les instructions, il le faut tromper par l'appât du plaisir, & adoucir la sévérité des préceptes par l'agrément des exemples, & corriger ses défauts en les condamnant dans un autre. Ainsi le divertissement du Lecteur, que le Romancier habile semble se proposer pour but, n'est qu'une fin subordonnée à la principale, qui est l'instruction de l'esprit, & la correction des mœurs, & les Romans sont plus ou moins réguliers, selon qu'ils s'éloignent plus ou moins de cette définition & de cette fin<sup>68</sup>.

Nous verrons que par ses fictions, Leprince de Beaumont vise toujours à montrer à ses lecteurs les dangers des passions et de la vie en société. Elle veut, en n'« offr[ant] que des exemples réels<sup>69</sup> », instruire et toucher le cœur de son public. Segrais parle encore de la distinction entre « fictions » et « histoires véritables ». Avec le roman épistolaire, ces limites deviennent floues, mais l'instruction du lecteur reste néanmoins le but principal des romans de l'autrice.

« Madame de Beaumont avait une prédilection affichée pour le genre épistolaire, caractérisé selon elle par l'« aimable naïveté », l'« aisance du style » et une « charmante simplicité<sup>70</sup> » si nous en croyons Barbara Kaltz. Était-ce par goût véritable ou par désir de profiter d'un courant populaire à l'époque ? Le fait est que des six romans qui font partie de son œuvre, quatre sont écrites dans le style épistolaire<sup>71</sup>. Deux lettres des *Lettres d'Émérance à Lucie*, ainsi que le traité de l'amitié de *La Nouvelle Clarice* figureront même comme modèles, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un manuel anglais pour des jeunes filles désirant améliorer leur style épistolaire en français<sup>72</sup>.

Dès le début de sa carrière littéraire, Leprince de Beaumont se tourne vers le genre romanesque. Ainsi, elle fait paraître en 1748 *Le Triomphe de la vérité, ou Mémoires de Mr. de La Villette*<sup>73</sup>, suivi par les *Lettres de Madame Du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille*<sup>74</sup>, publiées d'abord en roman feuilleton dans le *Nouveau Magasin françois*, de février 1750 à novembre 1752, et en roman complet en 1756<sup>75</sup>. En 1754, la femme de lettres fait

---

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Contes moraux*, Amsterdam, E. van Harrevelt, 1774, p. xvij.

<sup>70</sup> KALTZ, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. *Contes et autres écrits*, op. cit., p. 11.

<sup>71</sup> Il s'agit des *Lettres de Madame Du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille*, les *Lettres d'Émérance à Lucie*, des *Mémoires de Madame la baronne de Batteville*, ou *La veuve parfaite* et de *La Nouvelle Clarice*.

<sup>72</sup> Voir DECONCHY, Laurent-Louis, *The young ladies assistant in writing French letters; or, manuel épistolaire à l'usage des demoiselles*, London, Deconchy, 1810, p.178-182.

<sup>73</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Le triomphe de la vérité, ou Mémoires de Mr. de La Villette*, Nancy, Henri Thomas, 1748.

<sup>74</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Lettres de Madame Du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses, où l'on trouve les leçons les plus épurées et les conseils les plus délicats d'une mère, pour servir de règle à sa fille, dans l'état du mariage ; même dans les circonstances les plus épineuses ; et pour se conduire avec religion et honneur dans le grand monde. L'on y voit aussi les plus beaux sentiments de reconnaissance, de docilité et de déférence d'une fille envers sa mère*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1756.

<sup>75</sup> Voir KALTZ, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. *Contes et autres écrits*, op. cit., p. 170.



paraître *Civan, roi de Bungo. Histoire japonnoise, ou tableau de l'éducation d'un prince*<sup>76</sup>, œuvre dédiée au jeune archiduc Joseph d'Autriche, futur empereur sous le nom de Joseph II. L'ouvrage traite le sujet de la formation d'un monarque en se servant de la mode de l'exotisme<sup>77</sup>. Les *Lettres d'Émérance à Lucie*<sup>78</sup> paraissent pour la première fois en 1765 et sont suivies un an plus tard par les *Mémoires de madame la baronne de Batteville, ou La veuve parfaite*<sup>79</sup>. En 1767, *La Nouvelle Clarice, histoire véritable*<sup>80</sup> est donnée au public. Vu sa taille (463 pages<sup>81</sup>), nous considérons le conte épistolaire *Le Vrai Point d'honneur, histoire morale*, qui constitue la plus grande partie du premier tome des *Contes moraux*<sup>82</sup> et la totalité du deuxième, également comme une œuvre romanesque. Il en va de même avec l'histoire *Qui s'expose au péril périra*, qui forme l'intégralité du premier tome des *Nouveaux Contes moraux* et un quart du deuxième.

Comme nous l'avons déjà signalé en passant, nous prenons aussi en compte dans notre corpus les *Lettres curieuses, instructives et amusantes ou Correspondance historique, galante, critique, morale, philosophique, littéraire, & c., entre une Dame de Paris, & une Dame de Province ; contenant un grand nombre d'Histoires, Anecdotes, & d'Aventures aussi vraies que curieuses & intéressantes*<sup>83</sup>, une petite correspondance en quatre parties qui se singularise par son abondance de références littéraires et culturelles. « Comme les titres l'indiquent, ce sont souvent des femmes qui s'adressent à d'autres femmes ; elles confient leurs joies, leurs peines ; elles retracent leur vie essentiellement concentrée sur des événements familiaux<sup>84</sup>. » C'est cette complicité féminine qui est mise en avant dans les romans de Leprince de Beaumont. Les personnages s'entraident avec des conseils, se soutiennent dans des situations difficiles et se réjouissent du bonheur les uns des autres.

---

<sup>76</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Civan, roi de Bungo. Histoire japonnoise, ou tableau de l'éducation d'un prince*, Londres, John Nourse, 1754.

<sup>77</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Civan, roi de Bungo. Histoire japonnoise, ou tableau de l'éducation d'un prince*, Éd. Alix S. Deguise, Genève, Slatkine Reprints, 1998 : p. XVII-XXI.

<sup>78</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Lettres d'Émérance à Lucie*, Lyon, Bruyset Ponthus et Paris Charles Saillant, 1765.

<sup>79</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Mémoires de Madame la baronne de Batteville, ou La veuve parfaite*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1766.

<sup>80</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *La Nouvelle Clarice, histoire véritable*, Paris, Desaint, 1767.

<sup>81</sup> Dans l'édition de 1767.

<sup>82</sup> *Contes moraux, op. cit.*

<sup>83</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Lettres curieuses, instructives et amusantes ou Correspondance historique, galante, critique, morale, philosophique, littéraire, & c., entre une Dame de Paris, & une Dame de Province ; contenant un grand nombre d'Histoires, Anecdotes, & d'Aventures aussi vraies que curieuses & intéressantes*, La Haye, Isaac de Beaugard, 1759.

<sup>84</sup> BROUARD-ARENS, Isabelle, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle, op. cit.*, 1991, p. 329.

## 2.1. La place des romans dans l'œuvre de Leprince de Beaumont

Pour pouvoir situer ses romans épistolaires dans l'œuvre intégrale de l'autrice, regardons d'abord les années de publication des livres du corpus. Entre 1750 et 1752, elle écrit la première partie de son premier roman par lettres, les *Lettres de Madame du Montier*. Elle l'insère en épisodes dans le *Nouveau magasin françois* et le fait publier pour la première fois en 1756 comme œuvre entière. En 1756, elle publie le *Magasin des enfants* qui va devenir son œuvre la plus connue et qui va fonder sa réputation de « magasinnière<sup>85</sup> », comme la nommait Voltaire. Avec les *Lettres curieuses, instructives et intéressantes*, elle retourne au genre épistolaire et vise un public féminin, intéressé par la vie de société. Les années entre 1765 et 1767 peuvent être considérées comme le sommet de sa création romanesque. L'autrice publie tous les ans au moins un roman : les *Lettres d'Émérance à Lucie* en 1765, les *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville* en 1766 et un an plus tard *La Nouvelle Clarice* ainsi que la deuxième partie des *Lettres de Madame du Montier*. Cette production abondante serait-elle due à son départ de Londres qui a eu lieu en 1763<sup>86</sup> ? Malheureusement, les données biographiques existantes ne nous permettent pas un jugement certain. En tout cas, la publication de ces trois romans et de la suite des *Lettres de Madame du Montier* peut être considérée comme un complément des *Instructions pour les jeunes dames qui entrent dans le monde*. Ces œuvres ont toutes pour but d'apporter des conseils à des jeunes femmes qui sont en train de rencontrer pour la première fois le monde et ses promesses et tentations. Le roman épistolaire permet à l'autrice de donner l'illusion à ses lectrices d'un amusement profane, tout en les édifiant.

Après la publication des *Américaines* en 1769, la romancière enchaîne avec les *Contes moraux* en 1773 et les *Nouveaux Contes moraux* en 1776.

Il est sûr que les romans de Marie Leprince de Beaumont occupent une place moins importante dans l'œuvre que ses écrits pédagogiques. Si l'on considère les rééditions, on ne peut plus en douter : si les *Lettres de Madame du Montier*, ouvrage qui

---

<sup>85</sup> Voir correspondance de Voltaire : Lettre à Jacob Verne du 4 septembre 1768. VOLTAIRE, Correspondance. XI, éd. Théodore Besterman, Paris, Gallimard, 1985, p. 602.

<sup>86</sup> ARTIGAS-MENANT, « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », *op. cit.*, p. 293.

a eu de loin le plus de succès parmi ses fictions épistolaires, a connu dix-huit éditions, le *Magasin des enfants* en a connu 131<sup>87</sup>. Il y a un écart considérable entre les œuvres. Même les *Instructions pour jeunes dames* sont rééditées à 28 reprises et le *Magasin des pauvres* à 31, tandis que la deuxième histoire épistolaire, les *Lettres d'Émérance à Lucie* ne connaît que 11 rééditions. Tous les autres romans restent au-dessous de dix<sup>88</sup>.

La place plus modeste dans l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont qu'occupent ses fictions par lettres s'explique aussi sans doute par la profusion de romans publiés au milieu du siècle. Après le succès qu'avait remporté *La Nouvelle Héloïse* en 1761, nombre d'auteurs ont essayé de profiter du triomphe du roman épistolaire. Comme nous l'avons vu, Leprince de Beaumont peut être comptée parmi eux, même si elle s'approprie ce genre avec un but didactique. Ses ouvrages romanesques peuvent être considérés comme une sorte de « complément » pour les jeunes filles étant éduquées selon ses principes et en même temps comme une partie indépendante pour des jeunes femmes à la recherche de conseils concernant leur vie privée.

En comparaison des œuvres pédagogiques et clairement apologétiques de l'autrice, les romans ont un caractère beaucoup plus « profane », mais ils ne manquent pas de références bibliques et ils font bien sûr reposer leurs conseils sur la religion chrétienne.

Avant de commencer l'analyse du contenu des œuvres, nous allons présenter notre corpus par ordre chronologique.

## 2.2. La présentation du corpus

### 2.2.1. *Lettres de Madame du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille*

Le premier roman épistolaire de Leprince de Beaumont est également celui qui rencontre le plus de succès : depuis sa publication, il a connu vingt et une éditions et a été traduit en allemand, anglais, espagnol, hongrois, italien, polonais et suédois<sup>89</sup>. Ces *Lettres* paraissent en partie dans le *Nouveau Magasin françois* avant d'intégrer un ouvrage s'intitulant *Lectures sérieuses et amusantes*<sup>90</sup>, publié en 1753 par une femme de lettres

---

<sup>87</sup> Voir KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 169-170.

<sup>88</sup> Voir *ibid.*

<sup>89</sup> KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 170.

<sup>90</sup> FAGNAN, MARIE-ANTOINETTE, *Lectures sérieuses et amusantes*, Genève, Antoine Philibert, 1753.

nommée Marie-Antoinette Fagnan<sup>91</sup>. En 1756, l'œuvre paraît pour la première fois sous forme de roman épistolaire individuel. Il faut noter qu'à ce moment-là, le roman édité chez Bruyset Ponthus à Lyon reste anonyme et qu'il est constitué de deux parties en un volume. Dans les différentes éditions de 1756 à 1766, l'œuvre s'intitule *Lettres de Madame du Montier, à la Marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses ; ou l'on trouve les leçons les plus épurées & les conseils les plus délicats d'une mère, pour servir de règle à sa fille, dans l'état du mariage ; même dans les circonstances les plus épineuses ; & pour se conduire avec religion & honneur dans le grand monde. L'on y trouve aussi les plus beaux sentiments de reconnaissance, de docilité & de déférence d'une fille envers sa mère*. Voyant le succès que rencontre cet ouvrage, l'auteur le retravaille et ajoute une seconde partie ; l'édition de 1767 paraît alors en deux tomes<sup>92</sup>. À cette occasion, le nom de Leprince de Beaumont figure sur la page de titre et l'intitulé est abrégé en *Lettres de Madame du Montier. Recueillies par Madame Leprince de Beaumont*. Nous parlerons en détail des paratextes dans le chapitre dédié à ce sujet<sup>93</sup>.

La correspondance entre madame du Montier et sa fille suscite un intérêt chez les lecteurs, intérêt d'autant plus grand que l'autrice s'inspire du « roman richardsonien [ou] roman domestique<sup>94</sup> ». Laurent Versini explique que ce sous-genre littéraire saisit dans la vie de tous les jours les particularités d'une nation et il ajoute que « l'importance qu'il [le roman richardsonien] accorde aux "petites circonstances" est une des raisons de l'admiration que lui voue Diderot<sup>95</sup>. » Les *Lettres de Madame du Montier* sont consacrées aux problèmes féminins du quotidien et se veulent source de conseils pour toute jeune femme et mère.

Quelle est l'intrigue de l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont ? La fille aînée de madame du Montier va épouser un marquis et quitter sa mère pour vivre avec lui d'abord en Savoie, puis à la cour de Turin, capitale du royaume de Sardaigne à l'époque. Face à des situations nouvelles et éprouvantes, elle demande des avis à sa mère afin d'être guidée dans les périls du monde, de son mariage et de l'amour. Il s'agit pour la plupart de problèmes liés à des passions cachées, de la jalousie ou des amours malheureuses. À

---

<sup>91</sup> Voir KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p. 169-170.

<sup>92</sup> Voir aussi WALKER, Lesley, « In defense of fiction. A novel by Marie Leprince de Beaumont », in KULESSA, Rotraud von et SETH, Catriona (dir.) : *Une éducatrice des Lumières. Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 65-76.

<sup>93</sup> Voir chapitre 4.2.1.

<sup>94</sup> VERSINI, *Le roman épistolaire*, op. cit., p. 52.

<sup>95</sup> *Ibid.*

la fin du premier tome, la fille cadette de madame du Montier épouse le comte, le meilleur ami du marquis, et rejoint sa sœur à Turin. Dans le tome deux, il est question de la vie à la cour, de son caractère superficiel, de ses cabales et intrigues, ainsi que de la jalousie entre femmes et des moyens de s'en guérir. La marquise doit faire face à la mort d'un de ses enfants, à l'infidélité de son mari et elle tombe en disgrâce à la cour. Elle s'abandonne à la Providence et est dégoûtée de la vie dans le monde. Dans la dernière lettre de madame du Montier, nous apprenons que celle-ci est tombée gravement malade et se croit mourante, mais la conclusion du roman nous assure que la vue de sa fille, qui a volé à son secours l'a sauvée, qu'elle a survécu et s'est installée avec son enfant dans une terre en province. Laurent Versini remarque que « Madame Leprince de Beaumont [...] prolonge dans les *Lettres de Madame du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille avec les réponses*, les mises en garde contre les dangers de l'amour et du monde que la princesse de Clèves entendait de la bouche de sa mère, et la rassure comme se rassurait la princesse : “nous ne sommes pas maîtres de nos sentiments, mais nous le sommes toujours de nos actions<sup>96</sup>.” »

### 2.2.2. *Lettres curieuses, instructives et amusantes*

L'œuvre, qui s'intitule *Lettres curieuses, instructives et amusantes, ou Correspondance historique, galante, critique, morale, philosophique, littéraire, etc. entre une Dame de Paris et une Dame de Province ; contenant un grand nombre d'histoires, d'anecdotes, et d'aventures aussi vraies que curieuses et intéressantes*, paraît en 1759 à La Haye en quatre parties et sous forme semi-anonyme : sur le frontispice on trouve seulement l'indication « Publiées par Madame de Beau<sup>97</sup> ». D'après l'abbé Joseph de la Porte, c'est bien à Leprince de Beaumont qu'on doit cet ouvrage<sup>98</sup>, imprimé « pour le bien de la société<sup>99</sup> ». Dans le style des *Lettres historiques et galantes* d'Anne-Marguerite Petit Dunoyer<sup>100</sup>, le dialogue par lettres témoigne d'une amitié entre deux femmes, l'une à Paris, l'autre en province, qui s'entretiennent sur leur quotidien, sur des faits de société

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>97</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes, op. cit.*, couverture.

<sup>98</sup> LA PORTE, Joseph de, *La France littéraire*, tome second, Paris, La Veuve Duchesne, 1769, p. 364.

<sup>99</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes, op. cit.*, p. III.

<sup>100</sup> Voir PETIT DUNOYER, Anne-Marguerite, *Lettres historiques et galantes de deux dames dont l'une étoit à Paris, & l'autre en Province*, Cologne, Pierre Marteau, 1711.

et sur des événements qui les touchent. La première partie ne contient que deux lettres : l'une envoyée de province, l'autre de Paris, tandis que la deuxième partie se compose de trois lettres parisiennes. Dans la troisième partie se trouvent une lettre de province et deux de Paris et la quatrième partie n'affiche que trois lettres de la capitale. Le petit recueil termine sur une fable allégorique. L'auteur avait peut-être prévu une suite de cet échange irrégulier. L'avertissement de l'éditeur affirme que « [l']accueil que le public fera aux premières décidera de la publication des suivantes<sup>101</sup>. »

Les lettres sont datées de l'année 1758 et traitent de sujets de toutes sortes : le sort des femmes mariées à des militaires, les illusions des femmes amoureuses ou l'alcoolisme. Le tout est truffé de petites histoires et de citations en vers. La diversité et la richesse des personnes et des œuvres mentionnées dépasse largement celles qu'on trouve dans les autres romans et peuvent être vues comme une preuve de l'érudition de l'auteur. De Lully à Corneille, Molière, Voltaire, Malherbe et la Marquise du Châtelet, en passant par des personnages d'opéra et de littérature comme Don Quichotte ou Clorinde<sup>102</sup>, des références à des héros mythologiques comme à des personnes réelles dont Jacques Savary<sup>103</sup>, la Camargo<sup>104</sup> ou Jacques Callot<sup>105</sup>, on découvre une diversité étonnante de références<sup>106</sup>. Les lettres plaident d'une manière moralisante pour l'honnêteté et l'importance de l'amitié.

### 2.2.3. *Lettres d'Émérance à Lucie*

Les *Lettres d'Émérance à Lucie*, roman épistolaire polyphonique en deux tomes, sont publiées en 1765 chez Bruyset Ponthus à Lyon et chez Saillant à Paris. Le roman est traduit en allemand, en anglais, en espagnol et en suédois et connaît onze autres éditions en français<sup>107</sup>. Une éditrice fictive<sup>108</sup> publie la correspondance entre deux amies. Pour garder l'anonymat des personnes, déjà mortes au moment de la publication, elle dit avoir

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. VII.

<sup>102</sup> Personnage du Tasse.

<sup>103</sup> Financier et économiste français (1622-1690).

<sup>104</sup> Marie-Anne de Cupis Camargo, dit La Camargo, danseuse (1710-1770).

<sup>105</sup> Dessinateur et graveur lorrain (1592-1635).

<sup>106</sup> Voir chapitre 4.1.2. pour une analyse plus détaillée.

<sup>107</sup> KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p. 169.

<sup>108</sup> Il n'y a pas d'indication concrète sur le sexe de l'éditeur, mais comme l'épître dédicatoire est signé par Leprince de Beaumont, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un éditeur féminin.

changé les noms et informe le lecteur de la nature de ce qui va suivre : il s'agit de conseils utiles pour des jeunes gens qui entrent dans le monde<sup>109</sup>.

Lucie, une jeune fille vertueuse, quitte la province où elle a été élevée et son cercle d'amies pour s'installer chez ses parents à Paris. Elle se marie avec le marquis de Villeneuve père et non, comme initialement prévu, avec le fils. Émérance, son amie et confidente plus âgée, est restée à la campagne. Dans ses lettres, Lucie raconte sa nouvelle vie d'épouse et parle de ses responsabilités. Victoire et Henriette, deux autres amies du même âge que Lucie et issues de la même société de province, font également partie des personnes intéressées par le sort de Lucie dans la capitale. Quand Émérance va à Toulouse pour un procès, le lecteur apprend l'histoire cachée de sa vie : à la suite d'événements dramatiques, elle a perdu de vue depuis quatorze ans sa fille et son époux. Pour les retrouver, elle part à Turin sur les traces de son mari et raconte, à cette occasion, à Lucie ses aventures. Les récits de l'existence antérieure d'Émérance occupent l'essentiel de la première partie du roman. À la fin du tome premier, elle rejoint sa fille Annette. Au second tome, Émérance découvre ce qu'a vécu Annette pendant les années d'absence et celle-ci épouse enfin son ami d'enfance. Le marquis de Sainville, mari d'Émérance, qu'elle retrouvera après bien des détours, raconte également ses quatorze dernières années. En même temps, le lecteur apprend par les parcours de Victoire et d'Henriette les dangers de la vie dans le monde, comment des passions, comme par exemple les jeux de hasard ou les suites de l'amour extraconjugal, peuvent devenir funestes, mais aussi comment on peut réussir, par un retour à la religion chrétienne et l'abandon à la Providence, à surmonter ces vices et trouver le moyen de mener une existence paisible et morale.

#### 2.2.4. *Mémoires de la Baronne de Batteville ou la veuve parfaite*

Le roman paraît en 1766 chez Bruyset Ponthus à Lyon et connaît cinq rééditions<sup>110</sup>. L'histoire se déroule à travers un échange de lettres entre la baronne de Batteville et sa confidente, madame du Castelet, qui vient de quitter Reims pour Paris à cause de son mariage. Pour compenser l'absence de son amie et pour répondre à des

---

<sup>109</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. vj.

<sup>110</sup> KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 170.

questions sur sa vie, madame de Batteville commence un récit autobiographique. Elle veut éclairer sa relation avec un certain monsieur des Essarts que madame de Castelet a rencontré à Paris.

Tout le roman va s'occuper de cette ancienne passion de Julie de Batteville, qui, croyant l'amant de sa jeunesse, des Essarts, mort au moment de la peste à Marseille, va épouser le baron de Batteville, un homme beaucoup plus âgé qu'elle. Elle mène une vie sereine jusqu'au jour où sa fille, qui se prénomme également Julie, tombe amoureuse du chevalier d'Aumont, un bel homme qui a tout pour plaire.

Lors d'un incendie dans la maison, la baronne est convaincue d'avoir été sauvée par des Essarts et met longtemps à se remettre d'un état de confusion. Il s'avère que des Essarts et le chevalier d'Aumont sont une seule et même personne. Cette découverte fait renaître en Julie (mère) des sentiments qu'elle croyait éteints. Entre-temps, le baron, ignorant la double identité de son nouvel ami, a destiné sa fille au chevalier, sauveur de ses femmes et héros du drame.

Apparemment sans raison, le chevalier a disparu et reste introuvable. Le baron meurt pendant l'absence de Julie fille et fait de sa femme l'héritière de tous ses biens. La famille du baron et de Julie fille supposent qu'il y a un complot tramé par la baronne. Julie fille refuse tout d'un coup d'épouser le chevalier. Elle a découvert le secret de sa mère, mais n'en dit rien à celle-ci ; elle n'accepte plus le mariage et se retire dans un couvent.

Madame du Castelet conjure la baronne d'épouser des Essarts. Pour elle, la Providence semble avoir tout arrangé. Le but principal de son amie est de tirer sa fille du couvent. Cette dernière pose une condition : elle veut voir sa mère épouser des Essarts. Madame de Batteville ne peut pas s'expliquer le changement d'attitude de sa fille et demande conseil à madame du Castelet.

Cette dernière fait prendre la parole à des Essarts dans la lettre suivante et il raconte comment il a miraculeusement échappé à la peste à Marseille. Il décrit ses aventures dans les Indes où il a fait fortune après bien des malheurs. Pendant le voyage du retour, son bateau est tombé entre les mains des Espagnols et il reste prisonnier en Espagne pendant huit ans. Finalement de retour en France, il apprend que Julie a épousé le baron de Batteville. Des Essarts se croit guéri de son amour, mais un concours de circonstances le fait arriver à Reims où il se fait passer pour le Chevalier d'Aumont, crée



des liens d'amitié avec le baron et observe pendant six mois de loin son idole. La baronne réussit à faire comprendre à sa fille qu'elle a surmonté son ancien amour et qu'elle n'a qu'un désir : la voir heureuse. Elle préfère rester fidèle à feu son mari. La jeune Julie change d'avis. Tout finit bien : Julie (fille) et des Essarts se marient et ont douze enfants. La baronne se retire dans un couvent sans pourtant prendre un engagement religieux.

### 2.2.5. *La Nouvelle Clarice, histoire véritable*

Roman en deux tomes, *La Nouvelle Clarice* paraît en 1767 à Lyon chez Bruyset Ponthus et à Paris chez Desaint. Cinq autres éditions seront publiées jusqu'en 1775 et l'œuvre est traduite en allemand, anglais, espagnol, néerlandais et suédois<sup>111</sup>. Leprince de Beaumont fait, à première vue, référence à deux œuvres qui ont marqué son époque : *Clarisse Harlowe* (1748) de Samuel Richardson et *Julie ou la nouvelle Héloïse* (1761) de Jean-Jacques Rousseau. Il s'agit de la correspondance entre Clarice, jeune héritière anglaise qui a grandi chez sa tante sans connaître ses parents, et son amie Hariote, « nouvelle Miss Howe<sup>112</sup> », qui vient d'épouser un baron bien plus âgé qu'elle et qu'elle considère comme le meilleur des maris. Après la mort de sa tante adorée, Clarice rencontre ses parents : une mère affectueuse et pleine de bon sens, et un père qui est prêt à tout pour s'approprier la fortune de sa fille. Se voyant forcée d'épouser un imposteur, Clarice, désespérée, s'enfuit et rencontre, dans la campagne, un jeune chevalier français qui l'aide à se cacher de ses persécuteurs. Séduite par ses bonnes manières et sa façon discrète de la soutenir, Clarice fait entièrement confiance à son sauveur. Après un mariage incognito, mariage catholique en la seule présence de deux témoins confidents (et pendant lequel le chevalier se révèle être le baron d'Astie), puis une fuite aventureuse, le couple arrive à Bordeaux. Clarice cherche à établir une bonne relation avec son père (qui brille surtout par son côté immoral et son absence de scrupules) et veut lui donner toute sa fortune, mais il essaie toujours de l'escroquer encore davantage. Clarice fait la connaissance de sa belle-mère qui vit fort modestement à la campagne et s'occupe du bien des villageois. Hariote, enceinte, est à Paris où elle est rejointe par madame Derby,

---

<sup>111</sup> KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 170.

<sup>112</sup> VERSINI, *Le roman épistolaire, op. cit.*, 1979, p. 71.

la mère de Clarice, qui a également réussi à échapper à son mari. Madame Derby adopte Hariote, orpheline, et elles suivent ensemble depuis la capitale les aventures de Clarice.

Dans la deuxième partie, Clarice découvre un univers tout à fait nouveau pour elle : un mode de vie sain et modeste, rempli d'œuvres charitables et de religion chrétienne, qui procure beaucoup plus de satisfaction que le luxe et les richesses. Clarice est fascinée par la simplicité de la vie agricole et commence avec enthousiasme à planifier la réalisation de l'Union Chrétienne – un village dans lequel chaque membre a sa place et chaque individu travaille pour la communauté. Le lecteur apprend par les analyses de Clarice les raisons de l'extrême pauvreté des petits villages. Avec un grand sens pratique, elle développe un plan pour repeupler la France et améliorer la situation des plus démunis. À la fin du roman, le Baron d'Astie prend la parole pour raconter à Hariote l'histoire de sa vie et ses égarements qu'il regrette amèrement.

#### 2.2.6. *Contes moraux*

En 1773, Marie Leprince de Beaumont publie les *Contes moraux*, un recueil d'histoires destinées aux mères de famille ainsi qu'aux jeunes filles, et visant à transmettre des valeurs raisonnables et des lignes de conduite. Elle veut « donner des choses & non des mots<sup>113</sup> » et servir de guide pratique. Les cinq rééditions ainsi que les traductions en anglais, allemand, espagnol, italien et néerlandais<sup>114</sup> témoignent du bon accueil de l'ouvrage par le public.

Ce recueil en deux tomes contient une préface dans laquelle l'auteur souligne le danger de la lecture de romans pour les adolescentes ; elle plaide également de manière insistante pour que les mères s'occupent elles-mêmes de l'éducation de leurs filles et qu'elles établissent un lien fort de confiance entre elles et leurs enfants : « Soyez à vos filles ce que l'ombre est au corps, privez-vous de toutes les sociétés pour vous enfermer avec elles<sup>115</sup>. » Leprince de Beaumont démontre que la transmission de valeurs morales va influencer la vie de ces jeunes filles. « Il faut qu'elles soient convaincues que la réputation est le plus grand de tous les biens ; qu'on la perd par la légèreté,

---

<sup>113</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, 1774, p. vj.

<sup>114</sup> KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>115</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, 1774, p. viij.

l'inconséquence, le manque de confiance en une mère sage qui les préserveroit des dangers<sup>116</sup>. »

Le recueil se compose de deux histoires assez courtes (*Le juge de sa propre faute* et *l'Histoire de Céleste*), suivies du *Vrai Point d'honneur, histoire morale*, un conte épistolaire qui se présente sous la forme d'une correspondance entre dix personnes, notamment madame Northon, sa pupille Élise et la comtesse de Solmes. Élise, la fille du baron de Mey, est élevée modestement en bonne chrétienne par madame Northon qu'elle croit être sa mère. Elle est destinée dès son plus jeune âge au fils du meilleur ami de son père et frère de madame Northon<sup>117</sup> qui est parti, avec son père et le baron, « tenter la fortune dans le nouveau monde<sup>118</sup>. » Ce fils tombe dans les filets d'une intrigue amoureuse de Mademoiselle d'Erlac, la cousine d'Élise, et tout semble perdu. À travers un nombre d'aventures où il s'agit de vaincre les passions et de suivre le chemin du cœur, la stabilité de son caractère et sa confiance en elle-même sont mises à l'épreuve. Et quand le lecteur assiste au dénouement heureux, Élise et son futur mari auront vécu un passage du stade d'enfants naïfs à celui de jeunes adultes responsables et prêts à servir la société.

### 2.2.7. Nouveaux Contes moraux

En 1776 paraissent en deux tomes les *Nouveaux Contes moraux*, la suite des *Contes Moraux* de 1773. Dans l'avertissement déjà, l'autrice avertit le lecteur que les aventures extraordinaires qui l'attendent « sente[nt] le roman<sup>119</sup> ». Elle relève le danger qui provient de la lecture des romans pour les jeunes gens et insiste sur le fait que le seul moyen de ne pas périr face au vice est d'éviter les situations dangereuses. Le premier tome de ce recueil d'histoires morales ne contient qu'un conte : *Qui s'expose au péril périra*<sup>120</sup>. Un échange de lettres entre madame Darcel et la marquise de Cé est suivi par la première partie de *l'Histoire de Mademoiselle des Arcis, adressée à Madame la Princesse D...* Madame Darcel (c'est elle qui se cache derrière le personnage de mademoiselle des Arcis) explique dans cette lettre les malheurs de sa vie pour justifier un

---

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. xiiij.

<sup>117</sup> Voir KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 76-77.

<sup>118</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, 1774, p. 111.

<sup>119</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, 1776, p. ij.

<sup>120</sup> Le titre provient de la Bible : il se trouve dans *l'Ecclésiastique*, chapitre III, 27. « *Qui amat periculum, in illo peribit. Celui qui aime le péril y périra.* » Voir *La Sainte Bible, en latin et en françois*, tome II, traduite par Louis-Isaac LEMAITRE DE SACY, Paris, Guillaume Desprez, 1717, p. 110.

refus de mariage de monsieur de Saint Albant. La deuxième partie, « moment des plus grandes infortunes<sup>121</sup> » selon l'auteur, est intitulée *Confessions. Adressées à Madame la Princesse D...* La suite de son histoire se trouve au début du deuxième tome et l'histoire se termine par une lettre de réponse de la Princesse de D... à Madame Darcel. Dans cette lettre, la princesse lui expose ses opinions sur ce qui s'est passé et l'informe que le mariage qu'elle ne veut pas contracter se fera.

Ensuite, dans *L'Honnête-homme selon le monde, ou le philosophe moderne démasqué*, un narrateur s'adresse à son précepteur dans une sorte de lettre. Il a été formé d'après les « maximes détestables du beau monde<sup>122</sup> » et accuse son ancien professeur de sa perte. Après quinze ans, le narrateur, maintenant marié, retrouve en prison Angélique, une fille qu'il avait séduite jadis. Il apprend qu'il est père et même grand-père, car sa fille vient d'accoucher d'un enfant qu'Angélique a tout de suite tué. Sa première réaction est de se débarrasser à tout prix des deux malheureuses. Il invente un plan diabolique, fondé sur les principes des « philosophes modernes qui prétendent que le mot morale est vuide de sens ; que l'amour de nous-même & le soin de notre conservation doivent l'emporter sur tout ce qu'il a plu aux hommes d'appeler devoir<sup>123</sup> » et n'est sauvé qu'à la dernière minute par sa femme, un être plein de religion. Il se convertit en bon chrétien et condamne la perversité des philosophes de son temps.

Suit *La Pupille de la Providence ou Histoire d'Angélique* où un narrateur omniscient plein d'esprit moralisateur retrace longuement la vie tourmentée d'Angélique, une jeune fille vertueuse malgré sa mère dépravée : après la lecture de *La Vie de Marianne* de Marivaux, elle est convaincue que le bien le plus précieux qu'elle possède est sa vertu et qu'il ne faut jamais l'abandonner. Le marquis de Villemond la sauve littéralement de la tombe où elle s'est trouvée ensevelie après que sa vilaine mère a cru l'avoir tuée. Par la suite, Angélique lui raconte sa vie. Sans s'en apercevoir, ils tombent tous les deux amoureux l'un de l'autre ; le marquis, touché par la beauté éblouissante et par la vertu d'Angélique, et celle-ci par la grandeur d'âme de son sauveur. Après de multiples rebondissements, l'histoire se termine par une lettre du marquis à sa mère et un mariage heureux.

---

<sup>121</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, 1776, p. 180.

<sup>122</sup> *Ibid.*, tome II, p. 62.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 70.

La dernière histoire du recueil est intitulée *Le Triomphe de la vertu. Histoire morale*. Elle raconte comment Alindor, marié à une femme plus âgée que lui, parvient à résister à sa passion pour Laure, une jeune fille belle et sans naissance à qui il offre une éducation. Alindor sait que le seul moyen de rester fidèle à sa femme Armire, est d'éloigner Laure, également amoureuse de son précepteur ; il l'envoie donc chez la marquise de Bellefonds, une amie de sa femme. Elle y reste pendant trois ans, croyant avoir vaincu son amour pour Alindor. C'est au moment où elle doit se marier qu'elle se rend compte que son cœur n'est pas libre. Armire, elle, a deviné les sentiments de son mari, mais ne le lui fait pas savoir et ce n'est qu'après la mort de son épouse qu'Alindor découvre par une lettre qu'Armire consent au mariage des deux amants.

### 2.3. Analyse formelle du corpus

Nous allons analyser notre corpus selon différents critères. D'abord il s'agit de montrer comment Leprince de Beaumont s'approprie le genre littéraire du roman épistolaire et l'adapte à ses besoins, puis nous parlerons plus particulièrement des échanges par lettres dans les œuvres. Finalement nous exposerons les intrigues et stratégies narratives, et nous présenterons la façon dont l'autrice les met à profit pour transmettre ses préceptes moraux et ses conseils pour le public.

#### 2.3.1. Un genre genré : une appropriation subtile du roman épistolaire

Pour mieux comprendre le rapport de l'autrice au genre littéraire du roman épistolaire<sup>124</sup> et la manière avec laquelle elle se l'approprie, nous allons voir en quoi le genre romanesque au XVIII<sup>e</sup> siècle peut être considéré très largement comme un genre féminin. Selon George May, « les années au cours desquelles parurent les grands succès de Mmes de Tencin, de Graffigny et Riccoboni, pour ne citer les noms que des moins oubliées, confirment avec éclat la remarque sur laquelle la plupart de nos contemporains s'accorderont, à savoir que la littérature française comporte – même si l'on tient compte des proportions relatives – un nombre plus élevé de romancières que de poétesses, de

---

<sup>124</sup> Sur la question du « genre épistolaire » dans sa dimension féminine, voir PLANTE, Christine (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 12-13.

dramaturges, d'épistoliers, d'essayistes, etc.<sup>125</sup> ». Dans son article « Les Études sur les femmes et le genre », Mélissa Caron donne un aperçu des ouvrages traitant des femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle et met en exergue le concept de genre. Elle dresse ainsi un nouveau tableau des Lumières<sup>126</sup>. Leprince de Beaumont compte parmi ces romancières, même si la plupart de ses fictions romanesques ne figurent pas dans la partie la plus connue de son œuvre.

Comme nous l'avons vu, le roman épistolaire permet plus qu'un autre genre littéraire d'entrer dans la sphère du privé. L'autrice s'adresse à un lectorat féminin et veut mettre à sa disposition, avec des conseils et des exemples utiles, un moyen de mieux aborder des questions pratiques de la vie de femme ; or ce genre se prête par excellence à ce but, car « les lettres de femmes parlent... de l'expérience féminine et de ses domaines privilégiés, famille, sentiment, enfance, vie privée<sup>127</sup> » et « [e]lles abordent en général peu les sphères auxquelles les femmes n'ont guère accès, [comme] politique et affaires<sup>128</sup>. » Les sujets abordés dans les romans de notre corpus se circonscrivent au domaine personnel. Même si des personnages séjournent à la cour et évoluent dans l'espace public, il n'est jamais question de problèmes politiques ou de personnages exerçant une activité au-delà de la sphère privée.

Dans ce contexte, les épistoliers s'expriment de manière libre et osent parler de sujets à leur confidente qu'elles n'évoqueraient jamais en public.

Que l'absence de l'autre suscite le besoin d'imiter en quelque sorte par écrit une conversation avec lui est une caractéristique particulière à l'échange épistolaire. Les personnages de l'autrice n'ont souvent pas l'impression d'écrire, mais de parler directement à l'amie absente. Lucie écrit à Émérance : « Je n'ai jamais pensé à faire une lettre ; celles que j'ai eu l'honneur de vous écrire, ne m'ont coûté ni réflexion ni travail ; je n'avois pas même cru écrire ; je vous parlois, voilà tout ce que j'avois dans l'esprit : or il est facile de parler à son amie<sup>129</sup>. » Nous retrouvons bien une idée de légèreté dans les propos de Lucie. Les lettres sont écrites de manière fluide et reflètent ainsi fidèlement le caractère de leur destinataire. Selon Christine Planté, « les substantifs ou adjectifs qui,

---

<sup>125</sup> MAY, Georges, *Le Dilemme du roman au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 : p. 205.

<sup>126</sup> CARON, Mélinda, « Les Études sur les femmes et le genre », in *Dix-huitième Siècle*, n°46, Paris, La Découverte, 2014, p. 219-234.

<sup>127</sup> PLANTE (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, op. cit., p. 16.

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, op. cit., p. 76-77.

depuis le XVII<sup>e</sup> viennent définir, de façon assez répétitive, après La Bruyère et Suard, le style épistolaire féminin, pourraient valoir tout autant pour la femme elle-même : grâce, nonchalance, négligence, délicatesse, observation, imagination<sup>130</sup>... » Il y aurait alors un lien étroit entre l'écriture épistolaire et le caractère féminin. En écrivant des lettres, les femmes révéleraient une partie de leur caractère et le choix des mots reflèterait leur façon d'être. Cette liaison peut être une autre raison pour laquelle Leprince de Beaumont a choisi le roman par lettres pour prodiguer ses conseils aux femmes.

Il est également frappant que la relation entre certains personnages principaux ressemble à un rapport entre précepteur et élève, cependant, il ne s'agit pas de cours d'arithmétique, mais de considérations pratiques pour les aider à mieux vivre. Les correspondances entre Émérance et Lucie ainsi qu'entre madame du Montier et sa fille débordent surtout de leçons de moralité chrétienne et de conseils bien intentionnés. Ainsi les romans peuvent-ils être regardés comme un supplément aux œuvres pédagogiques de Leprince de Beaumont. Ils sont censés accompagner les jeunes filles quand elles deviennent épouses et rencontrent des problèmes dont elles n'ont jamais appris les solutions. L'autrice se sert volontairement du roman épistolaire, car ce genre lui permet d'atteindre plusieurs buts en même temps : l'entrée dans la sphère privée facilite l'abord de sujets « délicats » ; la forme dialogique reprend le fonctionnement des *Magasins* que la plupart de ses lectrices connaissent probablement et elle peut faire songer à la relation gouvernante-élève ; elle se prête aussi parfaitement à la mise en scène des conseils pratiques et offre la possibilité d'insérer de petites anecdotes pour les illustrer ; de plus il s'agit d'un genre littéraire à la mode qui semble promettre un maximum de lecteurs et de succès.

Leprince de Beaumont utilise le roman épistolaire à ses fins. Comme nous allons le voir, elle détourne ce qu'elle critique dans les romans de l'époque, c'est-à-dire le fait d'exposer des vices aux jeunes lectrices et de leur montrer que le bonheur peut résulter d'un amour passionnel, pour ne décrire que des situations réelles<sup>131</sup> et donner des conseils applicables. Un bon exemple de ce procédé est *La Nouvelle Clarice* : l'autrice se réfère ouvertement à l'œuvre de Richardson, mais change le comportement de son personnage

---

<sup>130</sup> PLANTE (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, op. cit., p. 17-18.

<sup>131</sup> Voir *Contes moraux*, tome I, op. cit., p. xvij.

principal qui mènera une vie dans les règles de la modestie chrétienne, échappera à une mort dans l'ignominie et aura droit à une vie heureuse.

### 2.3.2. Les échanges épistolaires

Dans son article « Le roman épistolaire et la technique narrative au XVIII<sup>e</sup> siècle », François Jost fait la distinction entre la lettre-confiance et la lettre-drame<sup>132</sup>. La lettre-confiance est écrite pour des amis et raconte des événements de la vie de l'épistolier, tandis que la lettre-drame est adressée à un correspondant pour engager une suite à l'action. L'une est tournée vers le passé, l'autre est orientée vers le futur. Comme, chez Leprince de Beaumont, les personnages demandent un conseil, il s'agit le plus souvent de lettres qui exposent ce qui les a mis dans une situation difficile, dans ce cas ce sont des lettres-confiance ; mais parfois, une lettre réunit les attributs des deux catégories mentionnées. Dans *Le Vrai Point d'honneur*, par exemple, cela fonctionne même au deuxième degré : la comtesse de Solmes envoie une lettre à madame Northon qui contient une missive du marquis de V. à son ami le colonel du régiment D. que la comtesse a reçue de sa femme. Cette deuxième lettre renferme deux billets de Northon fils et du marquis de V. se donnant rendez-vous pour se battre en duel<sup>133</sup>. Le procédé permet à l'autrice de donner une voix à des personnages éloignés de l'action sans les introduire directement, ainsi que de présenter au lecteur des documents importants pour la narration.

Les correspondances fictives des œuvres du corpus prennent des formes différentes : nous y trouvons un dialogue classique entre une dame citadine et une provinciale comme dans les *Lettres instructives et intéressantes* ; une seule lettre accusatrice qui reste sans réponse se trouve avec *L'Honnête-homme selon le monde, ou le philosophe moderne démasqué* dans les *Contes moraux* ; pour ce qui est du reste des œuvres du corpus, nous découvrons des échanges entre tout un groupe de personnes qui se font part des événements de leur quotidien et se demandent mutuellement conseil. Ces histoires sont construites de manière plus complexe et demandent des réseaux épistolaires polyphoniques. Madame du Montier, par exemple, écrit à sa fille, la marquise, mais aussi à son autre fille, la comtesse, ainsi qu'à ses deux beaux-fils. Elle est le point central de

---

<sup>132</sup> Voir JOST, François, « Le roman épistolaire et la technique narrative au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Comparative Literature Studies* Vol.3, N°4, Penn State University Press, 1966, p. 406.

<sup>133</sup> Voir *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 61-72.



tous ces personnages et elle les lie par le biais de ses conseils. Les deux premières parties du tome un du roman sont constituées presque entièrement d'un dialogue : les vingt-huit lettres de la première partie s'échangent entre madame du Montier et sa fille. Sur les trente-quatre lettres de la deuxième partie, seules deux sont envoyées par la marquise à son mari. Le tome deux que Leprince de Beaumont a ajouté environ quinze ans après la première publication de l'œuvre dans le *Nouveau Magasin françois*<sup>134</sup>, se distingue par une structure beaucoup plus complexe. Huit personnes prennent la parole dans les soixante-deux lettres composant le tome deux. Madame du Montier reste le cœur de la correspondance : elle envoie vingt-neuf lettres, adressées à la comtesse (6), au comte (10), aux deux en même temps (1), à la marquise (7), au marquis (4) et à madame D., la religieuse (1). Elle reçoit en retour vingt-sept lettres. Six lettres seulement n'impliquent pas la personne de madame du Montier (des lettres entre le comte et la comtesse, entre Émilie et le comte, entre le comte et Signor Mastrilli, entre la marquise et le comte ainsi qu'entre le comte et la marquise). Même si elle est le plus souvent absente de Turin, madame du Montier est au centre de l'œuvre et presque toutes les lettres transitent par elle.

Dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, le titre indique que leur correspondance constitue l'essentiel de l'œuvre : en effet, soixante-trois des soixante-quatorze lettres qui composent les deux tomes s'échangent entre elles deux. Émérance et Victoire ne s'envoient que six lettres (dont cinq de Victoire à Émérance) et une seule est écrite par le Marquis à Émérance, par Monsieur de Sauvebœuf à Lucie, par Annette à Lucie, par Marquis à Victoire et par Lucie à Victoire.

Pour les *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, le rapport reste à peu près le même : douze des dix-huit lettres indiquées dans l'index du roman s'échangent entre la veuve et son amie madame du Castelet. Ces chiffres sont pourtant trompeurs, car à deux reprises, une lettre renferme un récit de quatre-vingts pages. C'est le cas de la lettre qui paraît dans l'index sous la mention « Lettre du Baron de Batteville à Mlle Julie<sup>135</sup> » : sur les trois premières pages, on trouve la lettre en question, ensuite, sans interruption, madame de Batteville prend la plume et décrit dans les soixante-dix pages suivantes les tourments de sa vie. Une lettre de madame du Castelet à son amie renferme en grande

---

<sup>134</sup> Pour plus d'informations sur ce rajout de 1767, voir chapitre 2.1.

<sup>135</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, table.

partie l'histoire de monsieur des Essarts, un récit qui s'étale également sur soixante-dix pages. Deux lettres sont envoyées par monsieur des Essarts à madame de Batteville et à, chaque fois, une seule de monsieur du Castelet à madame de Batteville, de M\* à Julie, du Baron de Batteville à Julie, sa future femme, et du Chevalier d'Aumont (alias Monsieur des Essarts) au Baron de Batteville.

Les deux tomes de *La Nouvelle Clarice* se distinguent assez nettement. La correspondance entre Clarice et Hariote occupe la plus grande partie du tome un : elles s'écrivent vingt-quatre lettres sur les trente-et-une. Clarice est pourtant impliquée dans tous les échanges : elle reçoit des lettres de milord, de M. Ryding, du doyen de Colborn, de mistriss Cosby et de madame Derby, et elle en envoie une, qui reste sans réponse, à monsieur Derby, son père. Dans le deuxième tome, les échanges sont plus variés : il y a trente lettres en tout, mais dans la dernière le baron d'Astie raconte à Hariote l'histoire de sa mère, la baronne, et il y inclut cinq lettres (une entre Roselle et lui-même, deux entre M. Beker et la baronne, et deux entre lui-même et sa mère). Le récit du baron fait quatre-vingt-sept pages et l'épistolier tient ici une promesse qu'il avait faite à Hariote plus tôt dans l'histoire. Les confidences entre amies (Clarice et Hariote) se limitent à huit lettres, mais Clarice et madame d'Astie racontent en détail la vie à la campagne à madame Derby (sept lettres) et celle-ci répond (parfois avec l'aide de Hariote) à Clarice. Souvent, les lettres s'écrivent à deux, par exemple Hariote commence, madame Derby ajoute une partie, et la première achève la missive<sup>136</sup>. Ce procédé souligne la complicité entre les correspondants. Il reste à mentionner l'échange entre les belles-mères, madame Derby et madame d'Astie (cinq lettres), la lettre de Jacques à sir Derby et celle de Clarice à la marquise de C.

La taille de l'histoire morale *Le Vrai Point d'honneur* semble faire d'elle un roman : les cent-quatre-vingt-neuf pages de la première partie occupent l'essentiel du tome un des *Contes moraux* et la deuxième partie, la totalité du tome deux<sup>137</sup>. L'échange des lettres se passe ici principalement entre madame Northon, la comtesse de Solmes et Élise. Ces trois dames s'écrivent trente-et-une des trente-sept lettres du premier tome et quinze des vingt-neuf du deuxième. Les autres correspondants sont le baron de Mey, Northon père et fils, mademoiselle d'Erlac, le marquis de V., l'ancien colonel du régiment

---

<sup>136</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 105-112.

<sup>137</sup> Ces chiffres se réfèrent à l'édition parue à Amsterdam chez Van Harrevelt en 1774.

D. ; en outre, Élise reçoit une lettre anonyme. Il faut mentionner qu'à deux reprises, les épistolières se servent du dialogue pour mettre en scène des récits dans leurs lettres : Élise illustre ainsi son entretien avec le jeune Northon et madame Northon dépeint la conversation de sa pupille avec l'administrateur de l'hôpital général<sup>138</sup>.

Dans les *Nouveaux Contes moraux*, l'autrice crée un réseau d'histoires qu'on peut lire indépendamment les unes des autres, mais qui sont tout de même liées par la réapparition d'un personnage ou par la reprise d'un sujet. Ainsi, les treize lettres que s'échangent madame Darcel et la marquise de Cé dans *Qui s'expose au péril périra*, peuvent être comprises comme une « introduction » à *l'Histoire de Madame des Arcis*, le récit de vie de madame Darcel adressé à la princesse D. Cette histoire contient cent-vingt-et-une pages<sup>139</sup>. La suite de ce récit est intitulée *Confessions* et a également pour destinataire la princesse D. Il est divisé en deux parties dont soixante-et-onze pages se trouvent dans le premier tome et cinquante-neuf dans le deuxième des *Nouveaux Contes moraux*. Deux lettres de Laurent au chevalier de Nancé sont incluses dans les *Confessions*. L'histoire *L'Honnête-homme selon le monde ou le philosophe moderne démasqué* peut être comprise, du fait des apostrophes répétées, comme une mise en accusation véhémement destinée à un ancien précepteur. Formellement, il ne s'agit pas d'une lettre, d'ailleurs l'autrice spécifie dans l'avertissement<sup>140</sup> qu'il s'agit d'une histoire morale, mais comme on a affaire à une pièce écrite interpellant quelqu'un, elle peut très bien être interprétée comme telle.

Les soixante-et-onze pages de *La Pupille de la Providence ou histoire d'Angélique* racontent les aventures d'une jeune fille malchanceuse. L'histoire ne renferme qu'une lettre du marquis à sa mère. *Le Triomphe de la vertu* (soixante-six pages) contient deux lettres adressées à Laure : une de la part d'Alindor et une autre d'Armire. *L'Histoire de la Marquise de Bellefonds* (douze pages), le récit de vie d'une amie d'Armire, clôt le recueil.

La complexité des échanges de lettres varie donc fortement d'une fiction à l'autre et parfois même d'un tome à l'autre. On peut constater que le deuxième tome est souvent marqué par une structure plus complexe des échanges épistolaires et qu'il implique un plus grand nombre de correspondants. On trouve dans les romans une grande diversité de

---

<sup>138</sup> Voir *Contes moraux*, tome II, p. 226-235 et p. 264-269.

<sup>139</sup> Dans l'édition de Bruyset Ponthus à Lyon en 1776.

<sup>140</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II p. 60

styles et de formes de lettres : un petit billet<sup>141</sup>, un récit d'événements plus ou moins développé ou même exceptionnellement un courrier anonyme. Les lettres sont envoyées par la poste (dont le prompt départ est souvent invoqué pour justifier l'interruption d'un écrit, ce qui peut à l'occasion créer du suspens et dramatiser le récit) ou en cas d'urgence par des messagers privés qui attendent la rédaction de la réponse sur place. Souvent, des messages d'autres personnages sont inclus dans un envoi, celui-ci peut aussi renfermer des copies de lettres pour information du destinataire ou pour accréditer les propos de l'expéditeur. Plus rarement, une missive est adressée à deux destinataires en même temps<sup>142</sup>.

Les personnages sont donc confrontés aux problèmes de la correspondance par écrit, comme les délais de la distribution postale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le courrier arrive parfois avec un retard considérable, plusieurs lettres sont reçues au même moment ou bien il arrive même que des réponses se croisent sans que l'expéditeur ait pu prendre connaissance des dernières informations. Dans ce cas, l'autrice spécifie que le personnage concerné n'a pas encore reçu l'envoi précédent.

On remarque bien à ce qui précède que l'expression « roman épistolaire » recouvre des structures et des compositions très variées et parfois complexes ; en outre, la dimension matérielle de l'échange est prise en compte, l'autrice instaure des conditions d'écriture des lettres réalistes, ce qui rend l'histoire plus vraisemblable.

### 2.3.3. Les intrigues et stratégies narratives

Comme une correspondance implique que des personnes ne puissent pas se parler directement, comme l'absence est une condition essentielle des romans par lettres, le commencement de l'intrigue est souvent situé au moment du départ d'un des personnages principaux. Ainsi, dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, la correspondance débute quand Lucie quitte la province et part pour Paris afin de se marier ; de même, dans les *Lettres de Madame du Montier*, la marquise s'en va avec son nouveau mari à la cour de Turin ; dans *La Nouvelle Clarice*, Hariote vient de quitter son amie pour épouser un milord écossais, au moment où Clarice perd sa tante, événement qui déclenche l'intrigue ; les

---

<sup>141</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 70-71.

<sup>142</sup> Voir par exemple *Lettres de Madame du Montier*, tome II, *op. cit.*, p. 77.

*Mémoires de Madame la Baronne du Batteville* ainsi que *Le Vrai Point d'honneur* commencent au milieu d'une correspondance : la première lettre constitue clairement une réponse à une lettre antérieure<sup>143</sup>, ou bien elle fait référence à une conversation récente. Dans ces cas, la correspondance des deux amies est également due au départ d'un des personnages.

Pour dynamiser l'histoire, Marie Leprince de Beaumont conçoit des personnages ayant des caractères très contrastés, parfois même opposés. Elle se sert ainsi d'un procédé apprécié à l'époque. Regina Bochenek-Franczakowa explique : « D'après [...] le modèle offert par *Clarissa Harlowe* et *La Nouvelle Héloïse*, les auteurs présentent des échanges épistolaires entre jeunes filles/femmes, dont l'une écrit sur un ton posé et sérieux, l'autre sur un ton enjoué et volontiers taquin<sup>144</sup>. » Le duo Clarice/Hariote incarne exactement cette méthode. Même quand elle va mal ou quand son amie est confrontée à un futur incertain, Hariote ne perd jamais son humour et sa légèreté, et elle réussit toujours à donner un côté amusant à des situations désespérées. Bochenek-Franczakowa continue : « Le ton enjoué et taquin des lettres des confidentes sert à caractériser celles-ci, mais il a aussi une autre fonction : celle de créer une sorte de contrepoint aux malheurs de l'héroïne. La taquinerie des confidentes n'est jamais méchante, elle sert plutôt à aider l'héroïne malheureuse à se distancier de ses propres infortunes<sup>145</sup>. » En effet, Hariote va souvent dédramatiser les problèmes que Clarice lui confie et ainsi elle l'aidera à mieux les supporter. D'ailleurs, elle est tout à fait consciente de cette particularité de son caractère. Quand elle reçoit la nouvelle de la mort de la tante de Clarice, elle écrit à son amie : « Je suis, sans vous faire tort, aussi touchée que vous pouvez l'être ; mais il n'est pas dans mon naturel de m'affliger d'une manière fort sérieuse ; je m'explique mal, mon cœur ne gouverne pas ma langue, vous me l'avez dit bien des fois, elle se meut d'après la plus légère de toutes les imaginations, sans, pour ainsi dire, que mon âme s'en mêle<sup>146</sup>. » Ce caractère guilleret qui n'hésite pas à faire des remarques drôles ou peu réfléchies se retrouve également chez la future comtesse, la petite sœur de la marquise, dans les *Lettres*

---

<sup>143</sup> Voir *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 1. Le roman débute *in medias res* par : « Vous avez raison, ma Chère, je suis heureuse » ; au début du *Vrai Point d'honneur*, madame Northon s'exclame : « Que je suis charmée, Madame, des louanges que vous donnez à ma chères Élise ! » Voir *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 87.

<sup>144</sup> BOCHENEK-FRANCZAKOWA, Regina, *Le Personnage dans le roman par lettres à voix multiples de La Nouvelle Héloïse aux Liaisons dangereuses*, Krakow, Oficyna Wydawnicza Abrys, 1996, p. 201.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 20.

de *Madame du Montier*. Ce trait de tempérament l'amène d'ailleurs à contredire sa mère et à ne pas toujours agir selon ses conseils<sup>147</sup>.

Les duos d'épistoliers présentent une autre caractéristique : il s'agit de la différence d'âge ou bien d'expérience concernant la vie dans le monde et les situations périlleuses pour la vertu. C'est le cas d'Émérance et de Lucie, de la comtesse de Solmes et d'Élise ainsi que de madame du Montier et de sa fille. Cette spécificité semble essentielle dans les romans de Leprince de Beaumont, car les conseils seront non seulement utiles pour le personnage en question, ils s'adapteront aussi aisément à la vie de la lectrice.

Chaque couple principal de personnages se constitue systématiquement d'un individu « fixe », qui reste presque toujours au même endroit, et d'un autre qui fait des voyages et qui en rend compte dans ses lettres, ou qui se trouve dans un nouvel environnement où il peine à s'orienter et à trouver ses marques. Madame du Montier est ainsi installée chez elle en Savoie, tandis que sa fille part pour Turin et découvre la vie à la cour ; et madame Northon et Élise se déplacent à Paris et écrivent à la comtesse de Solmes qui habite Dijon. Il peut cependant arriver que les rôles s'inversent au cours de l'histoire. Dans les *Lettres d'Émérance à Lucie* par exemple, c'est d'abord Lucie qui part pour Paris et qui raconte à son amie les changements suscités par le déménagement et par son mariage ; ensuite Émérance se rend à Toulouse pour un procès, fait le récit de ce voyage et va ensuite se déplacer à Turin pour retrouver sa fille Annette, tandis que Lucie va être fixée à Paris. Il en va de même dans *La Nouvelle Clarice*, où Hariote part vivre à Paris ; par la suite, Clarice va fuir d'abord de sa maison, puis à travers l'Angleterre, pour arriver finalement à Bordeaux et s'installer dans le village de sa belle-mère. Il en va un peu différemment dans les *Mémoires de Madame de Batteville*, car l'héroïne éponyme reste chez elle la plupart du temps, mais la réapparition de des Essarts va bouleverser sa vie tranquille et apporter la dose d'instabilité nécessaire à l'évolution de l'histoire. Dans ce cas précis, il n'y a pas à proprement parler de déplacement important, la perturbation apportée à la vie du personnage survient dans son cadre habituel.

D'autres personnages effectuant de longs voyages donnent l'occasion à l'autrice d'insérer dans les lettres de véritables récits biographiques et récits de voyage ; cette

---

<sup>147</sup> Surtout dans le tome II de 1767.

pratique lui permet d'amener une dimension exotique, d'épicer les histoires avec des aventures rocambolesques et de donner à connaître de nouvelles cultures<sup>148</sup>.

La configuration avec un personnage fixe et un autre mobile met le premier en situation de réfléchir posément et de donner des conseils pertinents au second qui, lui, est pris par les événements et a besoin d'être soutenu et guidé dans les expériences qu'il traverse.

#### 2.4. Marie Leprince de Beaumont épistolière

Comme beaucoup d'auteurs de son époque, Marie Leprince de Beaumont était une épistolière prolifique. Geneviève Artigas-Menant a découvert sa correspondance privée « d'environ douze ans<sup>149</sup> » avec « son ami, amant ou mari Thomas Tyrrell<sup>150</sup> » lors de ses recherches sur la vie de cet espion et aventurier<sup>151</sup>. Les mêmes archives recèlent également des copies de lettres de la romancière à d'autres destinataires. Ces lettres représentent un fonds de données intéressant qui reste encore à explorer en détail<sup>152</sup>. Même si notre travail porte sur ses lettres fictionnelles, nous voulons donner ici un aperçu de l'activité d'épistolière de Leprince de Beaumont, ce qui permettra également de faire des liens avec son œuvre romanesque.

Nous avons pu consulter une partie de ce corpus étonnant grâce au travail de numérisation de Peggy Elliott, ce qui nous a permis de découvrir encore une autre image de Marie Leprince de Beaumont. Même s'il reste un grand nombre de lacunes relatives à la biographie de l'autrice<sup>153</sup>, ces lettres font deviner des détails intrigants de sa vie privée. Cette correspondance n'est pas seulement intéressante par rapport à sa vie : dans une perspective plus large, elle fait découvrir les obligations et les contraintes d'« une femme d'affaires<sup>154</sup> » du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>148</sup> Nous détaillons ce procédé dans le chapitre 3.1.5.

<sup>149</sup> ARTIGAS-MENANT, Geneviève, *Lumières clandestines. Les papiers de Thomas Pichon*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 157.

<sup>150</sup> ARTIGAS-MENANT, Geneviève, « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », in *Dix-huitième Siècle*, N°36, Femmes des Lumières, Paris, La Découverte, 2004, p. 292.

<sup>151</sup> Voir ARTIGAS-MENANT, *Lumières clandestines. Les papiers de Thomas Pichon*, *op. cit.*

<sup>152</sup> La transcription et la réédition de ces lettres sont en cours, pris en charge par Alicia Hostein dans le cadre du projet EDULUM.

<sup>153</sup> Pour les détails sur sa biographie voir SETH, « Introduction », *op. cit.*, p. 7-42 ; ARTIGAS-MENANT, Geneviève, « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », in *Dix-huitième siècle*, n°36, Femmes des Lumières, 2004, p. 291-301.

<sup>154</sup> ARTIGAS-MENANT, Geneviève, « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », in *Dix-huitième Siècle*, N°36, Femmes des Lumières, Paris, La Découverte, 2004, p. 300.

On apprend qu'en 1757<sup>155</sup> Leprince de Beaumont a été surprise par son amour pour Tyrrell, que « depuis onze ans<sup>156</sup> » elle jouissait d'une tranquillité qu'elle croyait devoir durer pour le reste de sa vie. Elle décrit sa confusion sentimentale à son amant, mais elle comprend rapidement qu'elle attend plus de cette relation que lui et elle exprime sa déception : « Ouy, cher amant, ce qui s'est passé entre nous depuis un mois, doit t'avoir dévoilé mon cœur & mes vues : je n'ai recherché dans l'union de nos corps qu'un moyen d'unir nos cœurs. Je me croyois sûre du tien, avec quelle indifférence ai-je aperçu des symptômes qui m'annonçoient que ce seroit le seul lien qui nous uniroit à l'avenir<sup>157</sup>. » Elle semble regretter de s'être donnée à lui et remarque amèrement : « Voilà mes sentiments, pourquoi ne sont-ils pas les tiens<sup>158</sup>. » Pourtant leur liaison durera jusqu'à son départ vers la Savoie et se prolongera dans la correspondance qu'on détient aujourd'hui.

Leprince de Beaumont s'entretient avec un grand nombre de personnes d'une position sociale élevée. Elle s'exprime à ce sujet dans une lettre à Tyrrell : « Il me reste 30 volumes à donner au public, ma correspondance me tue, & ce sont des personnes d'un rang à ne pas négliger<sup>159</sup>. » Parmi les noms qu'elle mentionne dans ses lettres, on trouve, pour reprendre son orthographe, Mylady Sophie<sup>160</sup>, Milord Alifax<sup>161</sup>, le prince Louis, duc de Wirttemberg<sup>162</sup>, la comtesse de Torre Palma<sup>163</sup>, la marquise de Choiseul<sup>164</sup>, la duchesse d'Avray<sup>165</sup>, tous fidèles souscripteurs des ouvrages de l'autrice.

Leprince de Beaumont parle dans cette correspondance de son quotidien, essaie régulièrement de convaincre Tyrrell de la rejoindre en Savoie (et lui indique même lesquels de ses livres pourront, selon elle, passer sans problème en Savoie et desquels il

---

<sup>155</sup> La pièce 3 est datée au 2 mars 1757.

<sup>156</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 2.

<sup>157</sup> *Ibid.*, pièce 3.

<sup>158</sup> *Ibid.*

<sup>159</sup> *Ibid.*, pièce 7.

<sup>160</sup> *Ibid.*, pièce 9. Il s'agit probablement de Sophia Carteret (1745-1771), une de ses anciennes élèves et la future comtesse de Shelburne. Voir SETH, « Introduction », in CHIRON et SETH (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 31 ; SHEFRIN, Jill, « Governess to their children », in IMMEL, Andrea ; WITMORE, Michael (dir.), *Childhood and children's books in early modern Europe, 1550-1800*, London Routledge 2006, p. 187-188.

<sup>161</sup> *Ibid.*, pièce non numérotée. George Montagu-Dunk, 2<sup>nd</sup> Earl of Halifax (1716-1771).

<sup>162</sup> *Ibid.*, pièce 13. Louis-Eugène duc de Wurtemberg (1731-1795).

<sup>163</sup> *Ibid.* La comtesse de Torre-Palma était ambassadrice d'Espagne à Turin. Leprince de Beaumont dédie le *Magasin des Pauvres* au défunt comte de Torre Palma. Voir SETH, Catriona, « Introduction », in CHIRON et SETH (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 34.

<sup>164</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 13. Il pourrait s'agir d'Anne Marie de Bassompierre, Dame de Savigny (1704-1782), l'épouse de Charles Marie de Choiseul, marquis de Choiseul-Beaupré (1698-1768) ou d'Anne Marie de Champagne de Suze (morte en 1783), l'épouse de César Gabriel de Choiseul-Praslin, marquis de Choiseul (1712-1785).

<sup>165</sup> *Ibid.* Cécile Marguerite Lemoine, duchesse de Ville d'Avray (1734-1813).



vaudrait mieux se séparer<sup>166</sup>), raconte les incidents liés à l'achat de plusieurs biens immobiliers près d'Annecy<sup>167</sup>, parle des progrès des enfants de « Betsi », sa « fille ou nièce<sup>168</sup> », de son état de santé, de ses débuts en agriculture, de l'avancement de ses œuvres, de ses obligations épistolaires et de ses voyages à Paris et à Avallon où elle s'occupe des trois filles des Berthier de Sauvigny.

L'autrice travaille durant plus de quatre années pour cette famille d'intendants de Paris : « Elle reçoit de madame Berthier 1404 livres, en 1771, pour veiller sur ses trois filles aînées ; trois ans plus tard, elle les accompagne encore, lors de deux séjours en juin puis en août 1774 au château de Sauvigny<sup>169</sup>. » Le prince de Beaumont semble avoir été particulièrement proche de l'intendante. Quand celle-ci meurt de manière inattendue en mars 1775, l'autrice écrit à Thomas Tyrell :

Je ne vous écris qu'un mot mon bon ami, le cœur pénétré de fiel & d'amertume. J'ai enfin cédé aux sollicitations de Madame de Sauvigny, je reçois sa dernière lettre le 1<sup>er</sup> vendredi de carême ou elle m'assure qu'elle m'attend avec la plus vive impatience, qu'elle m'enverra prendre au port, que mon appartement chez elle est prêt. J'arrive le jeudi d'après, ma pauvre amie n'existoit plus. Un délire perpétuel ou elle n'a cessé de prononcer mon nom, de me parler, ne lui ont pas laissé la liberté de me faire aucun bien elle qui savoit ma situation & qui m'avoit tant aimée<sup>170</sup>.

La gouvernante fait plusieurs séjours à Paris, place Vendôme, chez les Berthier de Sauvigny, mais aussi dans leur château familial à Sauvigny-le-bois, près d'Avallon dans l'Yonne<sup>171</sup>. Dans leur bibliothèque, « [n]ombre d'ouvrages s'adressent aux jeunes lecteurs de la famille comme les contes de madame Le Prince de Beaumont, qui surveille l'éducation des filles de l'intendant<sup>172</sup> [...] ». Catriona Seth note que l'autrice se serait

---

<sup>166</sup> « Pour vos livres, il en est qui certainement ne passeroient pas en Savoie & que vous brûlerez si vous êtes sage, mais l'Encyclopédie, Baisle & les autres semblables sont des livres qu'on permet aux savants, & si jamais vous en venez là, je vous trouverai des débouchés dont vous serez content. » *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 9.

<sup>167</sup> « Le premier bien que j'ai acheté est en plusieurs endroits, cette ferme dans la moyenne région de l'air est a fermée 12 Louis & ira à quinze, ce qui n'empêche pas que je n'aye un fort beau bien à la porte d'Annecy dépendant du même marché, en outre des vignes, & des prairies, mais vin foible. Je vous ai dit qu'il me coûte 14400. Si j'en voulois trois mille livres de profit à présent, je les trouverois, vous pensez bien qu'il doit être entendu. » Voir *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 9.

<sup>168</sup> SETH, Catriona, « Introduction », in CHIRON et SETH (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 12.

<sup>169</sup> MARTIN, Françoise : « Les Bertier de Sauvigny, intendants de Paris et la culture de leur temps » in BARDET, Jean-Pierre ; DINET, Dominique ; POUSSOU, Jean-Pierre ; VIGNAL, Marie-Catherine, *État et société en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2000, p. 388.

<sup>170</sup> Lettre de Leprince de Beaumont à Thomas Tyrell N°8, le 10 mars 1775.

<sup>171</sup> Voir MARTIN, « Les Bertier de Sauvigny, intendants de Paris et la culture de leur temps », op. cit., p. 388, ainsi que des lettres de la correspondance entre Leprince de Beaumont et Tyrell : par exemple n°18 ou 19 (du 5 novembre 1774).

<sup>172</sup> MARTIN, « Les Bertier de Sauvigny, intendants de Paris et la culture de leur temps », op. cit., p. 388.

éventuellement installée vers la fin de sa vie en Bourgogne « où son gendre Nicolas-Louis-Joseph Moreau a été maître en chirurgie à partir de 1773<sup>173</sup> ».

Il est également question d'argent et d'affaires entre Leprince de Beaumont et Tyrrell. Il est probable qu'il s'est occupé de différentes tâches liées à la publication de ses œuvres avec l'imprimeur londonien après le départ de l'autrice. Même si sa situation financière ne semble pas avoir été très stable, elle était bien consciente de la réputation qu'elle avait acquise à ce stade-là de sa vie. Dans une lettre<sup>174</sup>, au sujet de la publication du *Magasin des pauvres*, elle écrit : « Il faudroit un ouvrage exprès pour l'Angleterre, & je ne le ferois pas sans être bien payée, ce seroit trois mois de travail que je n'entrepr[endr]ai pas à moins que le marché ne fût fait. Le temps est passé où il falloit montrer mes ouvrages avant de les vendre, ma réputation est faite, & le libraire y gagneroit le triple, quand il m'en donneroit cent louis<sup>175</sup>. » Elle développe ultérieurement sa stratégie de vente par rapport à cet ouvrage : « Cependant, je le donnerai à trois louis la feuille, & n'en voudrois pas composer une feuille avant d'un bon écrit revêtu de toutes les formalités requises<sup>176</sup>. » Comme elle sait que son nom est une sorte de garantie de vente, Leprince de Beaumont peut se permettre d'exiger un contrat en bonne et due forme. Ces remarques montrent que sa situation est assez ambiguë, car malgré le statut qui est le sien, elle doit défendre ses intérêts pour pouvoir vivre de ses écrits.

L'autrice témoigne aussi de sa répugnance à l'idée de dépendre financièrement de personnes influentes. Dans un moment où elle se retrouve à court d'argent, elle réfléchit à la manière de se tirer de ce mauvais pas et envisage même d'accepter une invitation à la cour d'Espagne, ce qu'elle voulait éviter. Elle se résout à aller séjourner à Paris pour exposer sa situation à madame de Sauvigny et pour tenter « d'obtenir quelque chose de la Cour<sup>177</sup> ». Elle se connaît des protecteurs dans la haute société, mais elle veut éviter autant que possible de demander de l'argent. Dans ces propos, on retrouve une femme émancipée qui essaie de rester libre et indépendante.

Un autre sujet récurrent de ce corpus de lettres est l'achat de plusieurs biens immobiliers dans les alentours d'Annecy. L'autrice décrit en détail à son correspondant

---

<sup>173</sup> SETH, « Introduction », *op. cit.*, p. 13.

<sup>174</sup> La lettre n'est pas datée, mais nous la situons vers l'année 1767, car il est question de *La Nouvelle Clarisse* et des souscriptions pour le *Magasin des pauvres* qui paraissent en 1767.

<sup>175</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 9.

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 18.

le processus de l'achat, le financement ainsi que ses projets pour exploiter ses nouvelles terres<sup>178</sup>. Elle parle de la rénovation de « [s]a maison du fauxbourg<sup>179</sup> » et elle se réjouit de ne plus devoir acheter « ni beurre ni œufs » après le déménagement<sup>180</sup>. La maison se situant au bord du lac se nomme « Chassard » ou « Chaward<sup>181</sup> » et Leprince de Beaumont expose tous les avantages de la vie campagnarde à Tyrrell pour le convaincre de quitter Londres et de venir vivre chez elle<sup>182</sup>.

Le ton de ces lettres ainsi que le choix du vocabulaire font penser à quelques personnages plus âgés des romans qui prodiguent maints conseils à des jeunes femmes inexpérimentées. Quand l'autrice parle par exemple de ses amis monsieur Riondel, l'avocat Bastien et monsieur Fabre, « trois hommes qui ne font qu'un cœur<sup>183</sup> », elle assure Tyrrell que ses amis seront les siens et qu'il pourra goûter « les charmes de l'amitié réelle, des secours pour l'âme et pour le corps<sup>184</sup> », on a l'impression d'entendre parler Émérance ou madame Northon.

Quand l'occasion se présente, l'épistolière fait même volontiers des plaisanteries et on croit entendre Hariote quand on lit, par rapport à monsieur l'official<sup>185</sup>, que « [Moreau] lui a voué le premier monstre qu'il tirera du lac<sup>186</sup> ». Il est ici question de la pêche en profondeur depuis la maison située au bord du lac d'Annecy.

Outre le fait qu'on retrouve des traits de caractère de tel ou tel personnage des romans dans ces lettres, elles renferment beaucoup d'informations biographiques sur Marie Leprince de Beaumont. L'exploitation de ces lettres permettra sans doute de révéler encore d'autres détails de sa vie et de constituer en même temps une image plus complète de l'autrice.

### 3. Transmission d'un savoir pratique et d'une moralité

---

<sup>178</sup> Par exemple *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 9 et 13.

<sup>179</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 7.

<sup>180</sup> *Ibid.*

<sup>181</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 13.

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> Il s'agit probablement de Jean-Claude Riondel, chanoine et official à Annecy, dont il est également question dans d'autres lettres.

<sup>186</sup> *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 9.

Les romans épistolaires de Marie Leprince de Beaumont reflètent l'envie de l'autrice d'instruire ses lecteurs. Elle procède avec son public comme avec ses disciples adolescents et continue à faire ce qu'elle aime et ce qu'elle sait faire : donner des leçons. La lectrice attentive peut trouver dans les œuvres un grand nombre de conseils pour la vie quotidienne et de réponses à des questions qu'elle pourrait se poser dans des situations extraordinaires.

En effet, la transmission de savoir se fait principalement par la voie du conseil féminin<sup>187</sup> : soit par une mère sage, raisonnable et surtout chrétienne, comme dans le cas de madame du Montier qui commence par prendre sous son aile sa fille fraîchement mariée et confrontée au grand monde et qui finit par guider sur le bon chemin également ses deux beaux-fils, ses autres filles ainsi qu'une religieuse bénédictine sans vocation ; soit par une amie plus âgée et par conséquent plus expérimentée, comme Émérance l'est par rapport à Lucie. Clarice peut compter sur le secours de son amie Hariote, sur celui de sa mère et de madame d'Astie, sa belle-mère. Leprince de Beaumont propage dans ses œuvres l'image de la femme « religieusement éclairée », dotée d'une foi raisonnable qui fournit un soutien devant les angoisses humaines et les incertitudes de la vie. Elle veut donner aux femmes de son époque un accès à une vie éclairée, une connaissance d'elles-mêmes pour pouvoir gérer les problèmes du quotidien, tout en montrant l'importance d'une autonomie d'esprit dans les limites « raisonnables » d'une foi profonde : elle voudrait permettre aux « personnes du sexe » l'accès à une éducation conciliant foi et raison, et soulignant l'importance du foyer et de la famille. Pour cela, elle fait de ses romans des sources de savoir et fait passer, grâce à diverses stratégies narratives, une sagesse pratique pouvant guider ses lectrices. Didier Masseau explique cette méthode comme ceci : « Le désir de concilier le bonheur terrestre et les valeurs chrétiennes nous invite à penser le discours apologétique non pas comme la défense monolithique des principes traditionnels du christianisme, mais comme lieu de tensions qui affectent l'ensemble de la pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>188</sup>. » C'est ce qu'essaie de faire Leprince de Beaumont dans ses œuvres : le christianisme et la philosophie chrétienne constituent le fonds idéologique dont elle s'inspire pour transmettre à son public des lignes de conduite pouvant servir tout au long de la vie.

---

<sup>187</sup> Voir aussi chapitre 3.2.

<sup>188</sup> MASSEAU, Didier, *Les ennemis des philosophes. L'antiphilosophie au temps des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 268.

Dans un premier temps, nous allons découvrir les intentions avec lesquelles notre autrice a donné ses romans au public. Nous montrerons d'abord comment elle procède concrètement dans les œuvres du corpus pour aborder des périodes importantes de l'existence d'une femme comme le mariage, la vie de famille, l'éducation des enfants ou le comportement dans le grand monde. Ensuite, nous analyserons la présentation des relations féminines, entre mère et fille et entre amies. Ces relations sont le fondement des romans épistolaires et reflètent ainsi l'importance que Leprince de Beaumont attribue à celles-ci dans la vie d'une femme. Nous regarderons de plus près son approche de la notion de bonheur personnel et nous verrons comment les romans abordent des caractéristiques féminines comme la sensibilité ou la beauté. Les rapports entre hommes et femmes nous occuperont par la suite ainsi que les techniques de transmission de savoir dont se sert l'autrice pour créer un lien avec ses lectrices. Pour conclure cette partie, nous examinerons en détail la « philosophie » de Leprince de Beaumont. Nous verrons ce qui fait la substance de ses raisonnements, ce qui les fonde et ce qui fait leur particularité.

### 3.1. Romanesque et Providence : lignes de conduite tout au long d'une vie de femme

Leprince de Beaumont combine dans ses œuvres épistolaires deux notions qui semblent pourtant bien éloignées : le romanesque et la Providence. Ce procédé lui est propre et nous verrons qu'elle s'en sert pour distinguer ses histoires des autres romans de son époque qu'elle juge négativement. Elle veut se démarquer avec ses œuvres, les oriente vers une transmission des valeurs chrétiennes et leur donne un but pédagogique, pour qu'elles soient, comme les *Lettres d'Émérance à Lucie*, « de quelque utilité aux jeunes personnes qui entrent dans le monde<sup>189</sup>. » Le « romanesque » fait allusion à l'amour sentimental, à l'imagination débordante, au goût des intrigues, de l'extraordinaire et l'idéalisme<sup>190</sup>. Ces caractéristiques se retrouvent facilement dans les œuvres de notre corpus.

Curieusement, Leprince de Beaumont s'exprime en général de manière critique sur la lecture des romans par les jeunes filles. Que ce soit dans les avertissements de ses

---

<sup>189</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. vj.

<sup>190</sup> Voir par exemple l'article « romanesque » du dictionnaire de l'Académie Française (TFLi, Version numérisée du *Trésor de la langue française*) : <http://www.cnrtl.fr/definition/romanesque> consulté le 23 janvier 2018.

romans ou dans les histoires elles-mêmes : elle fait comprendre à son lecteur qu'il ne faut pas exposer les jeunes esprits à ces « intrigues amoureuses<sup>191</sup> ». Ainsi, elle constate dans l'avertissement des *Nouveaux Contes moraux* :

Tout fourmille de romans qui me paroissent très-dangereux pour les jeunes personnes, quoiqu'ils semblent faits pour inspirer la vertu. L'Héroïne est le plus souvent une jeune personne qui se trouve exposée aux plus grands périls pour sa vertu, & presque toujours par sa faute ; elle en triomphe, & la fortune, aussi-bien que le bonheur, deviennent le prix de la victoire : qu'arrive-t-il de là ? Une jeune fille, naturellement tendre & sage, s'imagine, sur la foi de ces exemples fictifs, qu'on peut conserver la vertu au milieu des occasions les plus propres à la faire perdre, & qu'une volonté ferme d'être sage, suffit pour échapper au danger de cesser de l'être ; elles ignorent qu'une sagesse qui sort victorieuse des tentations auxquelles elle s'est exposée, n'existe que dans les romans, & que celle qui s'expose au péril, périra<sup>192</sup>.

Le type de situation décrit ci-dessus par Leprince de Beaumont se rencontre pourtant parfois dans ses propres romans, mais ses héroïnes vont agir d'une façon bien différente face à ces « occasions les plus propres à l[es] faire perdre ». Même si elles sont, comme Annette dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, dotées d'un « esprit romanesque<sup>193</sup> », elles réussissent à le dompter grâce à une foi véritable.

L'autrice ne proscrit pas la lecture des romans en général. Beaucoup dépend de la manière de les traiter et de les interpréter.

Selon Leprince de Beaumont, la puissance des romans « nuisibles » résulte des impressions qu'ils font sur les cœurs encore tendres<sup>194</sup>. Le baron d'Astie a subi les suites de ce phénomène. Il décrit à Hariote ce qui s'est passé en lui :

Vous vous étonnerez qu'un enfant qui n'avoit pas encore treize ans fût susceptible d'une passion tendre. Hélas, Madame ! indifférent sur tous les autres biens, il y avoit déjà plus d'une année que la lecture que j'avois faite d'un roman, à l'insu de ma mère, m'avoit appris que j'avois un cœur, & que je ne pouvois être heureux ou misérable que par ce cœur. La passion que je conçus à ce moment pour Roselle, c'étoit le nom de cette fille, fut peut-être plus l'effet du besoin & du désir que j'avois d'aimer, que d'une impression, qui, sans cette lecture, n'eût eu sans doute aucune suite<sup>195</sup>.

La raison de la perte du baron, de son départ de la maison, de ses actions criminelles et de la rupture avec sa mère se trouve donc dans la lecture d'un roman alors qu'il était trop jeune pour le comprendre. Pourtant il admet qu'il a fait cette lecture en cachette et que sa mère ne la lui aurait pas autorisée pour lui éviter des problèmes.

---

<sup>191</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. vj.

<sup>192</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. ij-iii.

<sup>193</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 281.

<sup>194</sup> Voir *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. iij.

<sup>195</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 266-267.

C'est la raison pour laquelle l'autrice se prononce seulement contre une lecture des romans « qui détaillent les actions mauvaises<sup>196</sup> ». Elle oriente au contraire les siens vers une transmission des valeurs chrétiennes et leur donne un but pédagogique. Comme elle l'explique dans la préface des *Contes moraux* : « J'éviterai, non de rapporter les actions mauvaises, mais de les détailler, & c'est en cela que mes ouvrages différeront de ceux du même genre qui pourroient être utiles sans ce défaut<sup>197</sup>. » Elle insiste sur le fait qu'elle ne fonde ses romans que sur des exemples réels : « Je peins, d'après nature, peu d'événements qui ne soient arrivés ; je ne prends que la liberté de les assortir à mon sujet ; ainsi toutes mes copies ont des originaux que j'ai connus pour la plupart, & c'est à cela qu'on doit attribuer l'énergie de quelques situations qui m'ont affectée très-sensiblement moi-même, au moment où je les ai vues, & que je rends comme je les ai senties. C'est la pure nature, elle touche toujours<sup>198</sup>. » Voici une des recettes de Leprince de Beaumont pour remédier aux dangers des romans : ne montrer aux lecteurs que des personnages exemplaires qui réussissent à surmonter les passions grâce à leur foi, leur modestie et leur bon sens. Ces caractéristiques qui représentent des éléments importants dans la philosophie chrétienne de notre autrice, seront détaillées plus loin.

Or il y a différentes manières d'aborder les romans, si l'on en croit un autre personnage de Leprince de Beaumont. Quand Hariote s'ennuie pendant sa grossesse difficile, elle se tourne vers les lectures « interdites » et en découvre un côté intéressant : « C'est que ces romans, proscrits de notre bibliothèque, couvrent actuellement ma table, qu'il y en a plusieurs dont la lecture peut procurer quelque utilité, & qu'on en pourroit tirer les plus grands fruits, si on les faisoit comme il faut<sup>199</sup>. » Elle indique clairement que les dangers généralement attribués au roman ne viennent pas de lui, mais de la manière avec laquelle on le lit. Il faudrait donc appréhender certaines œuvres d'une façon bien précise pour en tirer un réel profit, cette méthode n'enlève toutefois rien au « plaisir » de la lecture.

Le baron d'Astie évoque l'existence de romans qu'on peut lire sans danger. Il propose à Clarice de se servir dans sa petite bibliothèque pour passer le temps quand la jeune fille demeure dans sa chambre après s'être enfuie de la maison paternelle afin

---

<sup>196</sup> KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 73-74.

<sup>197</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. xvj.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. xvij.

<sup>199</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 32.

d'échapper à un mariage funeste. Elle lui répond qu'elle ne lit pas de romans : « Avez-vous des livres d'un autre genre ? » Le baron répond : « Il est des romans qu'on peut lire avec plaisir, répondit-il, je vous avouerai pourtant qu'il est peu d'Anglois qui aient réussi dans ce genre. Je préfère les livres qui traitent de la morale & des sciences, & il faut avouer qu'on trouve ici une source abondante de richesses, pour ceux qui sont plus curieux de former l'esprit que de s'amuser<sup>200</sup>. » Le caractère en tout point parfait du baron semble se refléter dans ses choix de lecture. L'instruction scientifique et morale qu'il tire des livres est présentée de manière positive au lecteur et doit l'encourager à suivre cet exemple.

Au fondement des conseils que l'autrice prodigue à ses lectrices aussi bien qu'à la source de la force de ses personnages, se trouve la croyance profonde en la Providence, cette « puissance supérieure, divine, qui gouverne le monde, qui veille sur le destin des individus<sup>201</sup>. » Une définition de ce que représente la Providence dans le sens de Leprince de Beaumont apparaît dans *Le Petit Dictionnaire de théologie catholique* (ici cité par Pierre-Olivier Brodeur) :

La providence divine comprend à la fois le « plan » du monde créé, établi par la science divine qui connaît tout y compris ce que la créature accomplit librement, et la volonté sainte et aimante de Dieu, qui soutient et détermine avec force tout ce qui existe. [...] C'est suivant ce plan que Dieu, dans son éternité, dirige le déroulement du monde et de son histoire, et, au sein de celle-ci, le déroulement de l'histoire du salut [...]. Ce n'est que par une foi adorante en un Dieu sage, saint et aimant, et en s'abandonnant d'une façon inconditionnelle au mystère de la providence divine que l'homme parvient à surmonter [...] le sentiment vécu de n'être qu'une victime, un jouet de forces cosmiques antagonistes qui ne peuvent être ramenées à une unité véritable<sup>202</sup>.

La conviction que toute catastrophe possède un sens caché et que toute souffrance servira dans l'au-delà, procure de la stabilité mentale et aide à affronter même les situations qui semblent désespérantes. La dame parisienne écrit dans les *Lettres curieuses, instructives et amusantes* qu'« il n'y a point de bonheur parfait ici-bas ; & [que] nous ne devons compter que sur celui que nous pouvons trouver en nous-mêmes, en nous contentant de l'état où la providence nous a placés<sup>203</sup>. » Ainsi on évite de se poser des questions sur un

---

<sup>200</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 197.

<sup>201</sup> voir <http://www.cnrtl.fr/definition/Providence>, consulté le 23 janvier 2018.

<sup>202</sup> BRODEUR, Pierre-Olivier, « La Providence romanesque de M<sup>me</sup> Leprince de Beaumont » dans *Œuvres & Critiques XXXVIII L'apologétique littéraire et les anti-Lumières féminines*, Tübingen, Narr-Verlag 2013, p. 106.

<sup>203</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, *op. cit.*, p. 25.



état social dont on ne peut s'échapper ou sur des malheurs qui semblent s'accumuler sans raison. Si on croit en la Providence, il est certes plus facile d'accepter des situations qu'on ne peut pas influencer ou changer. L'abandon total à la Providence et la confiance en la miséricorde divine sont des sujets qui reviennent dans toutes les œuvres de Leprince de Beaumont. Madame du Montier écrit à sa fille : « Depuis votre mariage, je vous vois entre les mains de la Providence, elle dispose tout pour votre bien, abandonnez-vous sans réserve à ses divines dispositions, sans essayer de les changer, & de les accommoder à vos petites vues. Elle saura vous conduire au but par les voies qui paroissent vous en éloigner davantage<sup>204</sup>. » Émérance fait de même quand elle écrit à Lucie au moment où elle est bloquée au pied du Mont Cenis par la neige : « Que peut-il m'arriver après tout qui ne soit prévu, ordonné, ménagé par une Providence sage & miséricordieuse ? Voilà le principe de ma paix, qui n'est jamais troublée qu'au moment où je veux trouver ma consolation & le remède à mes maux dans la philosophie ou la raison humaine<sup>205</sup>. » Pierre-Olivier Brodeur souligne dans son article « La Providence romanesque de M<sup>me</sup> Leprince de Beaumont » le rôle important que joue le destin divin : « Dans les romans de M<sup>me</sup> Leprince de Beaumont, la providence est convoquée comme plan organisateur des événements de l'ouvrage, qui donne un sens transcendant au déroulement du récit. Elle est alors utilisée comme une destinée proprement chrétienne, dont la fréquence constitue une caractéristique pratiquement définitoire du roman édifiant<sup>206</sup>. » Le rôle de la Providence divine dans l'enchaînement des péripéties est souvent souligné par les personnages féminins placés en position de prodiguer des conseils. Même s'il se rencontre également dans d'autres romans, c'est surtout le cas dans les *Lettres de Madame du Montier*. Il s'agit d'un moyen d'aider les lectrices à attribuer un sens à la vie, ce qui pourra leur offrir un appui dans les moments difficiles. Puisque, dans les romans, les autres exercices religieux ne peuvent parfois pas être accomplis de manière stricte car les personnages vivent des aventures, la Providence est le moyen de garder le contact avec Dieu et de se fortifier l'esprit même en un temps incertain. Le recours à la Providence peut être vu comme un filet de secours qui adoucit la chute éventuelle des héros dans les situations délicates où ils peuvent se retrouver. La Providence s'adapte parfaitement au fonctionnement des fictions romanesques et au dessein de l'autrice, car elle seconde

---

<sup>204</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 55.

<sup>205</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 150.

<sup>206</sup> BRODEUR, « La Providence romanesque de M<sup>me</sup> Leprince de Beaumont » *op. cit.*, p. 107.

toujours l'action et donne une sorte de pouvoir aux personnages qui leur permet de surmonter leurs peurs en s'abandonnant à la volonté de l'Être suprême.

Pour voir comment l'autrice procède pour faire de ses œuvres des guides pratiques à destination de ses lectrices, nous allons suivre de manière chronologique les étapes de l'existence d'une lectrice type de l'époque à partir du moment où elle entre dans la vie adulte.

### 3.1.1. Le mariage

« Dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le mariage est à la fois un sacrement de l'Église et un contrat civil<sup>207</sup>. » Il représente une étape importante dans la vie des femmes. Comme Leprince de Beaumont écrit principalement pour elles et qu'elle s'est donné pour but de prodiguer des conseils et de l'aide, il est naturellement souvent question du mariage dans ses fictions épistolaires. Soit par amour, soit par raison, les personnages féminins ont des avis différents sur l'union avec un homme et elles les détaillent devant le lecteur. Pour la plupart, les femmes mariées dans les romans de notre autrice sont des épouses modèles qui se sont adaptées à leur état, qui aiment leur mari et qui essaient de cultiver ce qu'il y a de meilleur chez lui. Seules Victoire et Henriette, dans les *Lettres d'Émérance à Lucie* n'arrivent pas à résister aux plaisirs du monde : elles s'adonnent au jeu et à la séduction des hommes, mais elles retrouveront le chemin de la vertu. Le déroulement heureux ou non de la vie maritale dépend essentiellement de la femme, selon notre autrice. Théoriquement, un effort est attendu des deux époux, mais si l'homme ne remplit pas ses engagements, la femme doit tout prendre sur elle, car une épouse a certaines obligations quand elle veut assurer un mariage heureux. Émérance les explique à Lucie quand celle-ci se rend compte qu'elle préfère épouser le père de l'homme qui lui était initialement promis : « Une fille qui se marie s'engage à renoncer à ses inclinations, à ses caprices, à sa liberté ; ces premiers sacrifices, quelques durs qu'ils paroissent, sont les premiers pas qu'elle doit faire vers le bonheur. Je sçais qu'à la rigueur ce sacrifice doit être réciproque, & que l'époux devrait faire la moitié du chemin. Cependant s'il refuse de fournir sa cote-part, il faut se résoudre à faire la dépense toute

---

<sup>207</sup> LEBRUN, François, « Le Mariage et la famille » in DUPAQUIER, Jacques, CARBOURDIN, Guy (dir.), *Histoire de la population française, tome 2 – De la Renaissance à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 294.

entière<sup>208</sup>. » Cette citation résume les grandes orientations des principaux conseils relatifs au mariage dans les romans. Il s'agit de montrer aux jeunes lectrices leur rôle dans le couple, leurs responsabilités envers leur mari et de les préparer à d'éventuelles frustrations.

La question du mariage est abordée à travers des perspectives variées : il y a des jeunes filles qui ne peuvent pas s'imaginer épouses et qui expriment donc un dégoût pour cet état ; celles qui se sentent une vocation religieuse ; celles qui imaginent leur mari idéal ; celles qui choisissent en conscience un époux plus âgé et l'aiment tendrement ; celles qui, dans un premier temps au moins, se livrent sans regrets aux passions et aux plaisirs profanes ; ou celles qui épousent un chevalier qui se révèle baron. Ces différentes opinions sur le mariage dans les œuvres du corpus vont maintenant être étudiées.

### 3.1.1.1. La répugnance pour le mariage

Dans les romans, il y a plusieurs raisons possibles à la répugnance qu'une jeune fille peut exprimer à l'encontre du mariage. Jeune, belle et sans fortune, Julie, qui deviendra madame de Batteville, ne voit pas d'alternative au mariage malgré le peu d'attrait qu'elle trouve à cet état :

Sans goût pour la vie religieuse, je ne voyois point d'autre état que celui du mariage ; ma mère comptoit un peu sur ma beauté pour espérer un établissement avantageux pour moi ; c'étoit l'objet de ses désirs, & même de ses prières ; elle demandoit à Dieu de me voir bien mariée avant que de mourir, & m'avoit laissé entrevoir son espoir à cet égard ; elle avoit été alarmée du prodigieux éloignement qu'elle me découvroit pour tous les hommes qui s'étoient offerts à mes yeux, parce que ce n'étoit point la piété ni le désir d'une vie plus parfaite qui m'inspiroit ce dégoût ; car alors elle eût respectée ces motifs ; c'étoit une délicatesse qui devenoit une excès blâmable dans une fille sans ressource, & qui devoit sacrifier beaucoup pour se faire un sort. Dans cette vue elle me disoit souvent que le mariage étant la vocation commune, ce seroit me tirer de l'ordre de Dieu que d'y renoncer par des idées chimériques telles qu'étoit les miennes, & que je devois m'attendre à la voir se servir de son autorité, si la Providence me faisoit trouver un parti sortable pour une fille de qualité sans fortune. J'étois donc convaincue qu'il faudroit tôt ou tard subir ce joug, & pour en adoucir l'idée, mon cœur d'abord s'amusa à souhaiter certaines qualités dans l'époux qui me seroit destiné<sup>209</sup>.

---

<sup>208</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 14.

<sup>209</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 37-38.

L'aspect financier joue un rôle essentiel dans la réflexion de Julie. Si elle avait une fortune, sa mère ne la menacerait peut-être pas de recourir à son autorité pour la forcer à trouver un mari, car elle serait naturellement un bon parti et ne manquerait pas de candidats. La jeune fille ne peut même pas considérer de rester célibataire pour des raisons d'argent et la seule voie qui lui reste est de s'en remettre, grâce au mariage, à un homme qui la prenne en charge. La Providence est évoquée, mais, dans ce cas, l'avenir de Julie est de toute façon quelque peu prédéterminé par les considérations matérielles.

Puis, il y a le vrai désir de ne pas abandonner son indépendance dans un mariage et de ne pas endosser les responsabilités qui en découlent. Le seul cas de ce type se rencontre avec Hortense, la troisième sœur de la marquise dans les *Lettres de Madame du Montier*. Elle ne veut en aucun cas perdre sa liberté de jeune fille. La marquise raconte au comte qu'elle espère que Mastrilli, qui était d'abord tombé amoureux d'elle-même, puis de sa deuxième sœur, épousera une des autres sœurs vivant encore chez sa mère : « Mon autre sœur est aussi fort aimable en son genre : cependant elle plaît moins, quoique plus régulièrement belle ; elle est extrêmement sérieuse, & craint si fort un engagement, qu'elle borne ses vœux à rester toujours maîtresse d'elle-même. Elle avoue bonnement que ce n'est point par piété qu'elle veut renoncer au mariage ; sa répugnance pour cet état, n'est fondée que sur son amour de l'indépendance<sup>210</sup>. » Madame du Montier en a eu vent et s'est fait du souci pour sa troisième fille : « J'avois craint qu'Hortense n'eût quelque mouvement de dépit en voyant la préférence que Mastrilli donne à sa cadette ; mais il n'en a point été question. Sa devise est ; *Vive la liberté*, & elle se félicite de n'avoir point eu de combat à soutenir pour la conserver ; ce qui seroit infailliblement arrivé si Mastrilli se fût déterminé pour elle<sup>211</sup>. » Il semble qu'Hortense puisse garder sa liberté pour le moment, mais le lecteur apprend à la fin de ce tome qu'elle s'était finalement mariée en Allemagne<sup>212</sup>.

Un autre motif, quand une jeune fille exprime de l'aversion pour le mariage, peut être qu'elle est déjà amoureuse d'un homme qui n'est pas disponible pour elle. C'est le cas de Julie, la fille de madame de Batteville qui est tombée amoureuse de Des Essarts, l'ancien amant de sa mère. Elle croit que sa mère, devenue veuve entre-temps, aime toujours ce dernier et ne veut pas détruire cet amour. C'est pour cette seule raison qu'elle

---

<sup>210</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 372.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>212</sup> Voir *ibid.*, p. 401.

prononce son vœu d'entrer dans un cloître et d'y finir ses jours. Elle essaie de justifier sa décision devant sa mère en lui cachant son vrai raisonnement : « Ma chère mère, ce n'est ni la crainte d'un refus de sa part, ni celle de le rendre misérable qui m'engagent à vous conjurer de ne me point contraindre à cet égard : c'est la répugnance invincible que je me sens pour le mariage<sup>213</sup>. » Dans ce cas, Julie avance la répugnance pour le mariage comme un prétexte commode. Puisque, à la fin, il se révèle que sa mère ne ressent plus rien pour Des Essarts et préfère rester veuve, Julie peut sans heurter les sentiments de sa mère épouser son amant ; la lectrice découvre donc qu'il n'est pas recommandable de prétendre des dégoûts insurmontables et de dissimuler ses vraies intentions pour des raisons de délicatesse quand il s'agit d'une décision qui affectera le reste de la vie. Dans ce cas, il est préférable de faire preuve d'honnêteté et d'affronter une situation problématique. La sensibilité du caractère de la fille de madame de Batteville est plusieurs fois soulignée dans l'œuvre. En voulant se sacrifier à son amour et passer, sans vocation réelle, sa vie dans un cloître, Julie prend le rôle d'une jeune fille quelconque qui se croit dans une situation d'amour sans recours. Pour guider ses lectrices, Leprince de Beaumont fait de madame de Batteville la voix de la raison et, grâce à ses valeurs chrétiennes et à la sagesse pratique qui en découle, elles pourront trouver des échappatoires aux situations les plus périlleuses.

Parfois, les jeunes filles, confrontées à un mariage prochain avec un inconnu, se sentent livrées sans moyen de se défendre ou de s'en aller. Lucie confie à son amie Émérance son dilemme quant au mariage avec le marquis de Sainville fils : « Mille pensées diverses me rouloient dans l'esprit : tantôt je voulois dire à ma mère, qu'assurément rien ne m'obligeroit à joindre mon sort à un inconnu dont j'ignorois absolument le caractère, les mœurs, les vices, & même les vertus. Tantôt j'ouvris la bouche pour lui dire que j'avois une répugnance invincible pour le mariage, & que je voulois être religieuse ; tantôt j'étois presque tentée de fuir sans explication<sup>214</sup>. » Même si, en réalité, Lucie n'a rien contre le mariage en soi, elle se sent vulnérable et ne sait pas si elle doit se révolter contre cette union en insistant sur sa liberté et, à l'image Julie de Batteville, faire semblant de ne pas vouloir du tout se marier, ou si elle doit simplement s'enfuir. Dans les sphères aristocratiques, le mariage d'amour n'était pas la règle à

---

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>214</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 7.

l'époque. Dominique Godineau explique : « [On] estime que ce qui compte pour réussir une union assortie n'est pas le sentiment, mais l'accord des fortunes, du rang, des patrimoines<sup>215</sup>. » Elle précise de plus que « [le] mariage est au cœur des stratégies sociales des (grandes) familles en recherche d'alliances symboliquement ou financièrement intéressantes ». On retrouve cette réalité sociale d'un calcul des intérêts primant sur les sentiments à l'arrière-plan de tous les romans. On remarque également que, malgré leur éventuelle aversion à l'endroit du mariage, aucune des jeunes héroïnes ne mène une vie de femme libre au sens moderne du terme : toutes sont contraintes de s'insérer dans une institution qui les surplombe, le mariage ou le couvent.

### 3.1.1.2. Le mariage de raison

« Ce n'est pas l'amour qu'il faut souhaiter dans un époux pour être heureuse, ce sentiment est sujet à trop de vicissitudes<sup>216</sup>. » Madame du Montier semble résumer en ce conseil ce que Leprince de Beaumont veut faire passer par rapport aux mariages arrangés. Ils sont présentés de manière positive aux lectrices. Le choix d'un mari peut être effectué par un parent et si la jeune fille n'éprouve pas d'aversion pour son futur époux et ajoute de la bonne volonté, ce genre de mariage va assurément être heureux. Hariote raconte son expérience à Clarice :

Je me suis mariée sans amour, parce que mon oncle le souhaitoit ; parce que forcé de passer aux Indes, je n'étois pas d'humeur à l'y suivre, & que dans son absence j'avois besoin d'un protecteur. Ce bon oncle m'a juré que Milord étoit le plus honnête homme du monde ; qu'il le connoissoit de longue main : je n'avois ni goût, ni dégoût pour lui, & si on eût rendu le même témoignage à dix autres, j'aurois laissé le choix à mon oncle. Qui m'eût dit, le jour de notre mariage, tu l'aimeras, j'aurois répondu avec confiance, non : je l'estimerai. On m'a dit qu'il faudroit le respecter, lui obéir ; ces deux devoirs me paroissent incompatibles avec l'amour qui est toujours blessé de la moindre inégalité.<sup>217</sup>

Seuls des motifs pratiques amènent Hariote à s'engager dans ce mariage. Elle n'a pas de grandes attentes et se résigne à cette liaison qui lui apporte de la sécurité et de l'estime. Au départ, elle n'aurait jamais cru qu'un jour, elle ressentirait de l'amour pour son mari. Pourtant, elle écrit des lettres de plus en plus enthousiastes à Clarice : « [S]i aimer son

---

<sup>215</sup> GODINEAU, Dominique, *Les Femmes dans la société française. 16<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 29.

<sup>216</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 225.

<sup>217</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 49-50.

mari est une foiblesse, en vérité la mienne sera pardonnable. Je ne sais pourquoi je mets cet amour au futur, il ne faut pas qu'une mauvaise honte m'engage à tromper ma Clarice, cet amour est tout venu. Je vous jure que c'est une chose amusante d'aimer son mari, je ne l'eusse jamais soupçonné. Ah ! vraiment c'est bien cela qui empêche de s'endormir<sup>218</sup>. » Le prince de Beaumont montre ici aux jeunes filles qui se trouvent dans la même situation que l'on ne peut pas prédire le dénouement d'un mariage : si l'on y met un minimum de bonne volonté, on peut trouver un ami bienveillant dans son futur époux et éventuellement apprendre à l'aimer<sup>219</sup>. Cet amour est jugé plus « sain » que celui qui trouve ses bases dans la passion amoureuse. Si, comme dans le cas de Hariote, un amour réel se développe après le mariage, ce sentiment n'est alors plus critiquable car il n'aura pas de conséquences funestes ; dès lors il semble tout à fait permis dans les conceptions de l'autrice.

Le mariage d'Henriette dans les *Lettres d'Émérance à Lucie* semble contraire à toute passion. Lucie décrit son impression après la visite de son amie : « Nous avons eu Henriette pendant quinze jours ; son mari est d'un caractère assez doux, peu ou point de religion. [...] Il n'a jamais eu pour elle ce qu'on appelle de l'amour. C'est l'usage de se marier à un certain âge ; on prend une femme pour avoir des enfants ; quand elle est douce, il faudroit être un monstre pour la maltraiter ; ils vivent ensemble sans se gêner mutuellement, sans s'attacher assez pour se créer des peines<sup>220</sup>. » Même si cela lui semble un peu fade, l'épistolière se demande si ce genre d'alliance ne serait pas le secret d'un mariage heureux. Pas d'amour passionnel, mais pas de peines de cœur non plus : « Ils se quittent sans chagrin & sans joie, se retrouvent sans chagrin & sans répugnance. Je vous avoue qu'une telle union seroit bien insipide pour moi ; je n'oserois pourtant justifier mon sentiment à cet égard, peut-être est-ce là le vrai point des mariages heureux<sup>221</sup>. » L'absence de passion sentimentale semble une condition importante à l'engagement d'un mariage. Madame Derby, la mère de Clarice, raconte les premiers temps de son mariage malheureux : « On me maria jeune, mon cœur étoit vuide & votre père aimable ; il

---

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>219</sup> Il s'agit d'une idée récurrente au XVIII<sup>e</sup> siècle que nous retrouvons également par exemple dans *La Nouvelle Héloïse* quand Julie décrit sa relation avec monsieur de Wolmar après le mariage : « Pour M. de Wolmar, nulle illusion ne nous prévient l'un pour l'autre : nous nous voyons tels que nous sommes ; le sentiment qui nous joint n'est point l'aveugle transport des cœurs passionnés, mais l'immuable et constant attachement de deux personnes honnêtes et raisonnables, qui, destinées à passer ensemble le reste de leurs jours, sont contentes de leur sort, et tâchent de se le rendre doux l'une à l'autre. » ROUSSEAU, Jean-Jacques, *La Nouvelle Héloïse*, Paris, Flammarion, 2007, p. 275.

<sup>220</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 87.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 88.

paroissoit naturel qu'il plût à une jeune personne dont il assuroit la fortune ; car j'avois peu de bien, cependant je me sentis pour lui une antipathie que je ne pus vaincre ; je fus entraînée à l'autel comme une victime, & tout mon espoir étoit une mort prompte, que je croyois devoir être l'effet inévitable des violences que je me faisois<sup>222</sup>. » Ce malaise annonce un malheur qui perdurera : monsieur Derby traite sa femme et sa fille de manière ignoble, perd sa fortune et entretient ouvertement une maîtresse.

Les mariages arrangés par les parents quand les enfants sont encore trop jeunes ne semblent pas entrer dans la catégorie que nous avons vue plus haut. Madame Northon raconte à la comtesse de Solmes la situation d'Élise et du jeune Northon : « Le mariage de ces enfants fut arrêté aussi-tôt qu'ils virent le jour ; l'expérience ne corrige point les hommes sur ces unions projetées : mon frère & le Baron oubliant ce qui leur étoit arrivé, s'enivrèrent de l'espoir de resserrer un jour les nœuds qui unissoient nos deux familles<sup>223</sup>. » La suite de l'histoire va montrer que des décisions de ce genre peuvent être bouleversées par la passion amoureuse et que, dans le cas d'Élise et de Northon, les deux jeunes adultes doivent prouver leur fermeté d'esprit avant de pouvoir se lier d'après les désirs de leurs parents. Le prince de Beaumont relève un type de comportement répandu : les parents, ne tirant pas profit de leur expérience, font subir à leurs enfants le sort qu'eux-mêmes ont connu, si douloureux soit-il. L'autrice montre ainsi qu'on ne peut pas échapper aux épreuves sentimentales et qu'il faut à chaque moment et malgré les planifications théoriques être préparé à prouver sa solidité de caractère. La religion met à disposition des outils pratiques pouvant servir de guide. C'est pour cela que les personnages qui prennent très tôt des décisions engageant une grande partie de leur existence, devront encore montrer l'excellence de leur caractère quand des difficultés se présenteront, comme le montre l'histoire d'Émérance.

Quand elle a dix ans, la mère d'Émérance décide de lui faire épouser monsieur de Marsin, son propre ancien amant, laid mais riche et à ce moment-là âgé de trente-cinq ans. « Un mariage d'inclination l'avoit, rendue malheureuse ; elle voulut essayer si un mariage d'intérêt ne rendroit pas sa fille plus satisfaite<sup>224</sup>. » Elle parle de son projet à la femme de chambre : « Ma fille encore jeune, sans connoissance du monde, ne sentira point le désagrément d'une pareille alliance ; & lorsque l'âge lui ouvrira les yeux sur ce

---

<sup>222</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 109-110.

<sup>223</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 110.

<sup>224</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 165.



sujet, elle touchera au moment d'être veuve & riche, car il est certain que cet homme ne peut vieillir, il a plusieurs maladies qui vraisemblablement l'enlèveront de bonne heure ; & pour peu que ma fille soit raisonnable, l'agréable perspective du futur, la consolera du présent. » Émérance est horrifiée, mais elle ne commence à se poser de questions que quand le terme des fiançailles (ses quatorze ans) approche. Elle a trouvé en Annette (le marquis de Sainville déguisé) une amie qu'elle aime tendrement, qui a une réponse à toutes ses interrogations et qui essaie de révolter Émérance contre ce mariage forcé : « [C]royez-vous qu'on écouterait votre répugnance, & qu'on vous laisserait maîtresse de votre choix<sup>225</sup> ? » Elle fait aussi découvrir à Émérance, qui était d'une « ignorance crasse<sup>226</sup> », le déroulement d'une cérémonie de mariage, ce qui la détermine définitivement à s'évader. « Fuyons donc bien vite, dis-je avec précipitation ; ma mère est plus forte que moi, elle prendrait ma main sans s'embarrasser de mes cris, cela est bien sûr, je ne pourrais m'en défendre<sup>227</sup>. » Émérance arrive donc à échapper à ce mariage forcé, mais elle s'engage très vite avec le marquis de Sainville et payera le prix de sa fuite en perdant ce mari et la fille qu'ils auront ensemble. Comme elle, Clarice réussit tout juste à échapper à l'union avec Montalve que son père a arrangée. Mistriss Cosby, l'ancienne amante de Sir Derby, éclaire Clarice sur la véritable identité de son futur époux : « Vous êtes sur le point d'épouser mon fils, & peut-être votre frère. Ce malheureux fruit de mon crime me fut enlevé par le Marquis de Montalve, qui partageoit avec votre père le doute de la paternité<sup>228</sup>. » Cette lettre est la raison pour laquelle Clarice entame sa fuite aventureuse pendant laquelle elle va rencontrer le chevalier d'Astie, son futur mari.

Depuis la parution de *Clarissa Harlowe* de Richardson, le motif de la fuite pour éviter un mariage était devenu populaire dans les romans du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le prince de Beaumont souligne à plusieurs reprises qu'elle veut distinguer ses fictions de celles qu'elle juge nuisibles pour des jeunes filles, en montrant à ses lectrices des exemples utiles et vraisemblables. L'évasion de Clarice ne lui devient pas funeste, parce qu'elle se sert de sa raison, évalue sa situation et épouse le chevalier à temps pour éviter un scandale. La Providence ou l'autrice va la récompenser par un mariage heureux. Émérance, en revanche, semble avoir trouvé le bonheur en fuyant la maison maternelle et en épousant

---

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 194.

<sup>227</sup> *Ibid.*

<sup>228</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 150.

le jeune marquis de Sainville. Après quelques années, elle est confrontée à la perte de son mari et de sa fille, ce qui va lui coûter la santé et des années de convalescence. Même si elle part, elle aussi, de manière clandestine, Émérance n'accomplit pas non plus d'acte scandaleux, car elle épouse rapidement le marquis. Les deux héroïnes ne se livrent pas aveuglément à une passion ; en effet, si leur comportement semble fou au premier regard, elles restent dans les limites du convenable. Sans en avoir de preuve, on peut conjecturer que Leprince de Beaumont s'est inspirée de sa propre vie en intégrant deux scénarios de fuite dans ses romans et qu'elle a voulu montrer qu'une fuite, d'apparence forcément scandaleuse, ne devait pas inmanquablement mener à la perte morale d'une jeune fille.

### 3.1.1.3. Le mariage avec un vieillard

Dans ses romans, Leprince de Beaumont promeut le mariage de raison avec des hommes plus âgés, parfois veufs. À l'époque, le remariage après la mort d'un époux est fréquent : « Pour l'ensemble de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mariages dans lesquels sont présents un veuf ou une veuve représentent presque un quart de l'ensemble des unions (23,1 %<sup>229</sup>). » Ces relations sont présentées comme avantageuses et préférables pour les jeunes filles : les hommes sont plus calmes, fidèles et peuvent devenir les meilleurs amis de leurs jeunes épouses. Ils n'ont plus besoin de faire leurs preuves dans le monde et ont du temps à consacrer à leurs femmes. Malgré ces avantages, madame du Montier semble d'abord surprise quand elle découvre l'inclination de sa seconde fille pour le comte : « Ce qui m'étonne, c'est que cet enfant ait pu prendre du goût pour un homme d'un âge si disproportionné au sien<sup>230</sup>. »

Le baron de Batteville détaille lui-même les avantages d'une liaison avec un homme d'expérience devant la jeune Julie, sa future épouse :

[S]i j'étois jeune, belle & vertueuse comme vous l'êtes, & que je connusse la droiture, la sincérité, l'attachement respectueux du cœur qui me seroit offert, je crois que je ferois des réflexions qui pourroient devenir avantageuses au pauvre vieillard ; je me dirois qu'avec un homme de son caractère je pourrois compter sur une félicité qui n'a rien de fort vif ; mais qui seroit à l'abri de toute vicissitude ; quand l'amour s'empare d'une tête blanche, il ne meurt qu'avec l'amant. Je me dirois que je serois maîtresse

---

<sup>229</sup> DELILLE, Gérard, « Remariages, mobilité sociale et construction de réseaux d'alliances en Europe Occidentale (X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », in DUHAMELLE, Christophe ; SCHLUMBOHM, Jürgen (dir.), *Eheschließungen im Europa des 18. und 19. Jahrhunderts. Muster und Strategien*, Vandenhoeck & Rupprecht, Göttingen, 2003, p. 365. À ce sujet voir aussi LEBRUN, François, « Le Mariage et la famille » in DUPAQUIER, Jacques, CARBOURDIN, Guy (dir.), *Histoire de la population française, tome 2 – De la Renaissance à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 315-316.

<sup>230</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, op. cit., p. 140.

absolue d'un cœur qui me préféreroit à toute la terre, qui connoîtroit tout ce que je vau, qui ne respireroit que pour me rendre heureuse, & voler au-devant de tous mes désirs. Je me dirois enfin : les qualités brillantes qui lui manquent, peuvent être compensées par tous les sentiments de l'honneur, de la religion, par l'exception de tous les vices qu'on ne rencontre que trop souvent dans un jeune homme<sup>231</sup>.

Il plaide sa propre cause et arrive à convaincre Julie qu'un mariage avec un homme plus âgé ne peut avoir que des avantages pour une jeune fille. Lucie, dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, se sent « moins effrayée<sup>232</sup> » par les quarante-cinq ans du marquis de Villeneuve père que par les vingt-deux ans du fils auquel elle était destinée. Quand elle exprime son dégoût pour une union avec son fils, le père souhaite connaître les raisons de cette aversion. Elle raconte à Émérance : « [J]e crus me tirer d'affaire en lui disant que la jeunesse du marquis m'effrayoit. Cette réponse lui a fait naître la singulière idée de se proposer à la place de son fils : il m'a assuré que la seule disproportion de nos âges l'avoit forcé à étouffer les sentiments que je lui avois inspirés, & que l'aveu que je venois de lui faire, en lui prouvant la solidité de mon esprit, lui donnoit quelque espérance<sup>233</sup>. » Comme le baron de Batteville, le marquis de Villeneuve explique pourquoi il pense que le mariage avec Lucie sera heureux : « En lui annonçant un époux, on lui avoit fait craindre un maître ; elle s'étonne de trouver un ami qui s'efforce de compenser les désagréments que pourroit occasionner la disproportion de nos âges ; je mettrai tout en usage pour l'empêcher de les ressentir jamais, & pour lui procurer ces jours sereins dont elle se flatte<sup>234</sup>. » Ce sont effectivement les raisons pour lesquelles Lucie se sent bien avec le marquis ; elle dépeint ainsi les caractéristiques qui distinguent son époux d'un mari plus jeune : « Le marquis me paroît moins un époux qu'un ami solide avec lequel je vais me lier pour jamais, & dans le commerce duquel je trouverai tout ce qui peut fonder les agréments d'une vie raisonnable ; une connoissance parfaite du monde ; un cœur dégoûté des plaisirs grossiers par la satiété, ce qui rend ce dégoût invincible ; un homme capable d'être mon guide dans le monde que je connois à peine ; un homme, un en mot, d'une société agréable pour me faire aimer ma maison, & les devoirs qui doivent m'y retenir<sup>235</sup>. » Dans le tome deux, la jeune femme décrit les sentiments qu'elle éprouve pour son mari : « C'est un assemblage d'estime, d'amitié tendre, de confiance & de respect ;

---

<sup>231</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville, op. cit.*, p. 87-88.

<sup>232</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie, tome I, op. cit.*, p. 21.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 44-45.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 25-26.

sentiments qui sont devenus, ce semble, nécessaires à mon existence, à mon bonheur ; chaque jour je les crois parvenus à leur dernière période, & chaque jour je sens qu'ils augmentent. Un cœur occupé aussi délicieusement que le mien, est inaccessible à tout autre sentiment, & ma vertu ne me donne nulle fatigue<sup>236</sup>. » Le prince de Beaumont vante là aussi les avantages d'une alliance avec un homme plus mûr.

Cependant, ce type de liaison n'est pas dénué d'amertume : on risque de faire l'amusement de ses amis et de ne jouir qu'un court espace de temps de sa félicité. Émérance partage avec Lucie, maintenant mariée à Paris, les réactions des personnes restées en province :

La nouvelle de votre mariage a révolté tous vos amis : on vous taxe de folie & on s'attend à jouir de vos regrets ; on vous accorde dix années de satisfaction, & l'on est sûr, dit-on, que vous les payerez bien cher dans la suite. Je ne puis disconvenir qu'il n'y ait souvent beaucoup à risquer en liant son sort à une personne d'un âge disproportionné ; mais cette règle a des exceptions, & je me flatte que M. le Marquis de Villeneuve est précisément dans le cas de l'exception. Un vieillard, dit-on, est fâcheux, jaloux, ennemi des plaisirs : vous aurez moins un époux qu'un tyran, qui prendra droit de votre peu d'expérience & d'usage du monde pour vous assujettir à ses caprices<sup>237</sup>.

Le prince de Beaumont montre ici à ses lectrices que l'opinion publique déforme parfois ce qui est réellement vécu. Lucie a épousé le marquis parce qu'elle le voulait et elle ne le regrettera jamais. Pourtant, elle est consciente que la différence d'âge se fera sûrement ressentir un jour et cela la rend triste : « Je n'ai que vingt ans, mon époux approche de cinquante ; suivant le cours ordinaire de la nature je dois lui survivre ; cette idée m'accable et empoisonne tout le bonheur dont je jouis. Mon époux m'a surprise deux fois le regardant tristement, & s'est effrayé de voir couler des larmes que cette idée m'arrachait ; il a fallu lui en découvrir la cause, & il m'a juré que cette idée qui me rend misérable, le comble de joie, & a pour lui une douceur infinie<sup>238</sup>. »

Même si l'âge de milord, le mari écossais de Hariote dans *La Nouvelle Clarice*, n'est jamais évoqué ouvertement, on a l'impression qu'il est également plus âgé que sa femme. Il semble avoir le même âge que le père de Clarice, car il n'ignore rien de son caractère, et l'oncle de Hariote, qui a arrangé cette union avant de partir vers les Indes, le

---

<sup>236</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 48.

<sup>237</sup> *Ibid.*, tome I, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 88.

connaissait « de longue main<sup>239</sup> ». Comme Lucie, Clarice tombe amoureuse de son mari après le mariage et décrit à maintes reprises ses tendres sentiments pour lui.

Le mariage de raison avec un homme plus âgé est examiné de tous les côtés et ainsi démystifié pour rassurer et conseiller les jeunes filles se trouvant éventuellement dans cette situation. En fait, être considéré jeune ou vieux dépend de la perspective. Plus loin dans le roman, Lucie relativise la différence d'âge par le raisonnement qui suit : « Remarquez que c'est mon âge qui attire à M. de Villeneuve l'épithète de vieillard ; en vérité, il n'est point vieux, n'allez pas vous le représenter comme tel, vous vous tromperiez, & il a meilleure façon, je vous jure, que tous nos agréables ; d'ailleurs il n'a pas cinquante ans ; vous sentez qu'on n'est vieux à cet âge que par comparaison avec une femme de vingt ans<sup>240</sup>. » Un décalage d'âge représente alors plutôt une situation initiale avantageuse pour un mariage. Il peut avoir l'air choquant, mais contrairement aux mariages par amour, il offre, au moins dans les romans de notre corpus, une base stable pour des relations constantes et pleines de confiance.

#### 3.1.1.4. Le mariage par inclination

Les mariages d'inclination qui se terminent dans le bonheur sont rares. On trouve parfois des unions doublement motivées : elles ont été décidées par les parents, mais les jeunes gens se sentent également attirés l'un vers l'autre. D'après Pierre Fauchery, « il est clair que le mariage amoureux à lui seul constitue un “destin”, celui où deux libertés se capturent dans une réciproque et délicate servitude : chacun devenant alors le destin de l'autre, il n'y a plus guère de distance sensible entre les moments du devenir<sup>241</sup>. » Cependant, si la raison principale d'un amour est la passion, l'alliance ne peut pas perdurer (au moins dans le monde romanesque de notre autrice). Lucie a compris cela et essaie de faire revenir à la raison son amie Victoire qui est sur le point d'épouser le fils du marquis de Villeneuve et donc le beau-fils de Lucie : « [J]e lui ai exagéré les désagréments d'un mariage où la seule passion a présidé ; je lui ai peint la triste situation d'une femme qui compte sur un amour éternel de la part d'un

---

<sup>239</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 49.

<sup>240</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 46.

<sup>241</sup> FAUCHERY, Pierre, *La Destinée féminine dans le roman européen du dix-huitième siècle*, Paris, Armand Colin, 1972, p. 373.

époux, qui se voit réduite à des égards froids, qu'on ne conserve pas même toujours<sup>242</sup>. » Leur union est condamnée dès le début et Victoire finira seule, pauvre et mère d'un enfant illégitime à Londres. Dans l'ensemble de notre corpus, la relation entre Victoire et le fils du marquis de Villeneuve est la seule à n'être fondée que sur les passions et qui se conclut effectivement par un mariage. Dans la conversion totale du caractère (de la fille attirée par le luxe, le jeu et le monde, mariée à un marquis riche, à une femme qui a connu la misère, écoute Dieu et vit retirée dans un couvent) l'autrice projette ses propres sentiments : « Elle y dénonce l'abus des plaisirs, du jeu, le danger des connaissances douteuses qui ruinent la vie de jeunes femmes frivoles<sup>243</sup>. » Dans une lettre publiée en 1906 par Paul Bonnefon, elle remarque : « J'ai tâché de peindre dans *Victoire* les sentiments que je voudrais avoir, et il est certain que j'ai de moi-même les sentiments que je lui ai prêtés<sup>244</sup>. » Puisque le mariage de Victoire ne prend pas sa source dans un sentiment honnête et dans le désir de vouloir s'inscrire dans ce projet avec son mari, mais dans le besoin égoïste de se faire du plaisir et de se présenter à la cour, l'union sera soumise à des épreuves que les deux époux ne pourront pas réussir ensemble s'ils ne s'ouvrent pas à une transformation intérieure. Ils vont le faire, mais séparément et de manière douloureuse. Victoire finira ses jours à l'abbaye des Clairets<sup>245</sup> et son mari les siens à la Trappe<sup>246</sup>.

Le cas de Julie, la jeune madame de Batteville, et de son premier amant des Essarts est un peu particulier. Il s'agit ici également d'une relation fondée sur la passion, mais celle-ci est acceptée par la mère de Julie, car le jeune homme semble parfait, même après un examen détaillé. Seule la question financière empêche cette union souhaitée : la mère de Julie ayant elle-même épousé un homme sans fortune par inclination a connu les misères liées à cet état et la difficulté d'éduquer un enfant dans la pauvreté, et elle veut à tout prix épargner cette expérience à sa fille, car les enfants sont d'« innocentes créatures [...], les victimes<sup>247</sup> de la passion qui leur a donné le jour<sup>247</sup>

<sup>242</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 67.

<sup>243</sup> DEGUISE, Marie-Jeanne *Leprince de Beaumont. Civan, Roi de Bungo. op. cit.*, p. x.

<sup>244</sup> BONNEFON, Paul, « Autographes et documents : le cardinal de Bernis ; Senancour à Boufflers ; Madame Le Prince de Beaumont ; le citoyen Saint-Ange », in SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE (dir.), *Revue d'histoire littéraire de la France*, Tome XIII, Paris, Armand Colin, 1906, p. 346. Elle se trouve également imprimée dans l'article d'Alix DEGUISE, « Madame Leprince de Beaumont. Conteuse ou moraliste ? », in BONNEL, Roland ; RUBINGER, Catherine, *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women intellectuals of the french eighteenth century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 155-182.

<sup>245</sup> Voir *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 287-288.

<sup>246</sup> Voir *Ibid.*, p. 213-214.

<sup>247</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville, op. cit.*, p. 42.

[...] ». Ainsi, Julie consent à attendre si la Providence approuve également ce mariage. Cela semble être le cas quand la mère reçoit la nouvelle d'un héritage qui la fait partir pour Marseille, accompagnée de des Essarts. Les deux disparaissent dans les troubles d'une épidémie de peste qui se déclenche. Julie, croyant son amant mort, va se résoudre à un mariage de raison avec le vieux baron de Batteville et elle sera heureuse avec lui. La relation entre Julie et des Essarts est fondée sur une passion et même si la mère ne s'oppose pas par principe à une union par amour, la situation matérielle ne la permet pas. La Providence est implorée, mais dans la logique romanesque de Leprince de Beaumont, les deux amants doivent, avant d'envisager de jouir de leur bonheur, prouver qu'ils sont capables de gouverner leurs passions. Julie, qui a abandonné l'idée d'un mariage par inclination après la mort supposée de son amant, découvre les avantages d'une union raisonnable et elle ne va pas, après la réapparition de des Essarts, s'adonner une deuxième fois à une liaison passionnelle, même si les conditions semblent désormais plus favorables puisque son vieux mari est mort et sa situation financière s'est considérablement améliorée. Ce sacrifice du plaisir à la morale personnelle n'est pas sans rappeler celui de la princesse de Clèves qui reste fidèle à son défunt mari en renonçant à un bonheur possible avec le duc de Nemours dont elle est pourtant amoureuse.

Comme le montre la baronne de Batteville, toutes les relations d'amour ne finissent pas de façon malheureuse dans les romans de Leprince de Beaumont. Nous trouvons notamment cinq contre-exemples dans notre corpus. C'est tout d'abord le cas quand la relation entre deux personnes a mûri avec le temps, a éventuellement rencontré des obstacles face auxquels les jeunes gens ont dû prouver leur honnêteté et leur grande moralité. Quand Annette, la fille d'Émérance, et son mari Deshomais se retrouvent finalement après une multitude d'épreuves, leur union semble stable pour toujours. Émérance écrit à Lucie : « Deshomais et son épouse ne feroient pas fortune dans le lieu où vous habitez ; ils s'aiment sans rougir : on le leur pardonneroit, je le sçais, le premier mois, mais je ne crois pas qu'ils soient d'humeur à se corriger jamais, leur amour a des fondements si solides, qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il résistera au temps<sup>248</sup>. »

---

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 54.

La deuxième liaison par amour qui durera est celle entre Julie de Batteville, la fille de la veuve, et des Essarts, l'ancien amant de sa mère. Cette relation aura également fait plusieurs détours et les amants auront démontré la sincérité de leurs sentiments mutuels avant de se marier. Surtout, des Essarts, qui a fait le tour du monde et connu la misère et la fortune, peut offrir à la fille de son ancienne amante ce dont celle-ci a été privée. Pour Julie-fille, c'est un mariage avec un homme plus âgé, situation dont nous avons détaillé les avantages dans le sous-chapitre précédent. Bizarrement, il n'est pas question du décalage d'âge ici et, même si madame de Batteville doit avoir au moins le même âge que le mari de sa fille, lorsqu'elle voit le couple dans l'église, elle écrit à madame du Castelet : « Je fus rappelée à moi-même en jetant les yeux sur nos jeunes gens ; ils prioient avec une piété bien rare dans une telle cérémonie ; ils me firent honte de ma distraction, & je me joignis de bon cœur à eux pour prier le Seigneur de bénir leur union que je regarde comme son ouvrage<sup>249</sup>. » Des Essarts semble alors avoir l'âge de sa fille. Le lecteur apprend ensuite que le mariage a été heureux et que madame des Essarts « est actuellement mère de douze enfants<sup>250</sup>. »

Ensuite, il y a le mariage entre Élise et Northon fils dans *Le Vrai Point d'honneur* qui devient seulement possible après l'évolution morale du futur mari : il doit surmonter une passion violente et il montre sa magnanimité quand il vient en aide à un adversaire qu'il a failli affronter dans un duel. Il est gravement blessé, mais son état est caché à Élise qui l'aime toujours et risquerait donc d'avoir des problèmes de santé causés par le choc émotionnel<sup>251</sup>. Quand elle va finalement découvrir sa situation, le grand dénouement va frapper le lecteur :

Vous êtes instruite de l'état de Northon ; le Médecin assure que vous ne ferez souffrir aucun risque à ce cher malade, pourvu que vous puissiez lui paroître tranquille, & sans lui donner aucune marque de ressentiment contre lui ; au contraire, il faut lui laisser voir votre tendresse ; non seulement je vous le permets, mais je vous le commande même, à moins que vous n'y sentiez de la répugnance ; car, si vous ne me priez de rétracter la parole que je lui ai donné, l'époque de sa guérison sera celle de votre mariage. Répondez librement, je ne veux pas vous contraindre à lui accorder une grâce qu'il a dédaignée. À ces paroles, [monsieur Northon] fléchissant un genou, lui dit : C'est de sa part, charmante Élise, que je vous fais amende honorable d'un aveuglement qu'il espère vous faire oublier, par sa conduite, dans tous les moments de sa vie<sup>252</sup>.

---

<sup>249</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 320.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 323.

<sup>251</sup> À ce sujet voir chapitre 3.2.5.4.

<sup>252</sup> *Contes Moraux*, tome II, op. cit., p. 150-151.



Le baron de May met la main de sa fille dans celle de Northon fils et avec cela « tout rentre dans l'ordre<sup>253</sup>. » Cette action annonce la fin heureuse pour les jeunes gens, et pour couronner le tout, à la fin du *Vrai Point d'honneur*, madame Northon (qui était devenue « mademoiselle Northon » au cours du récit) va épouser le marquis de V., ancien ennemi, puis meilleur ami de Northon fils. Ce personnage a également subi une transformation et veut rejeter toute superficialité et tout sentiment malhonnête. Il expose ses nouvelles valeurs :

De grands biens, une naissance illustre, de la beauté, des talents, des grâces, ne me paroissent plus suffisants pour un mariage qui pût me rendre heureux : il me falloit non seulement des vertus, mais des vertus supérieures ; où les chercher ? J'avois besoin de trouver dans une femme une amie qui pût m'éclairer, me soutenir dans mes bonnes résolutions : je sentois que ma foible vertu auroit peine à se soutenir dans le grand monde, ou, d'ailleurs, je n'étois pas en état de paroître selon mon rang ; & quelle femme auroit le courage de m'accompagner dans une retraite que tout me rendoit nécessaire<sup>254</sup>.

Ce couple représente le quatrième mariage heureux.

Enfin, il y a l'union d'Émérance avec le marquis de Sainville. C'est un cas un peu particulier, car elle s'est liée à lui très jeune et par amour. Le marquis avait caché le mariage à son père à Turin et tous deux ont vécu en cachette à Paris : « C'étoit le meilleur de tous les pères qu'il trompoit ; il reconnoissoit malgré sa passion combien les droits d'un père sont respectables pour un fils vertueux, & il l'étoit devenu<sup>255</sup>. » Par un concours de circonstances, Émérance a perdu son mari et l'a cru mort pendant quatorze ans. Elle reçoit finalement des nouvelles de sa fille, Annette, avec qui elle avait également perdu le contact au moment de sa fuite lors de l'enlèvement. Après quelques aventures, la famille est réunie à Turin auprès du beau-père. Émérance retrouve son époux « tel qu'il étoit<sup>256</sup> » au moment où elle l'avait perdu. Comme sa femme, le marquis de Sainville a dû se soumettre à un grand nombre d'épreuves avant de pouvoir rejoindre sa femme qui n'a pas eu une vie plus facile de son côté. Émérance en est consciente : « Par quelles souffrances n'a-t-il [le marquis] point acheté la félicité dont il jouit<sup>257</sup> ? » Le lecteur apprend par la suite les aventures merveilleuses qu'a

---

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>255</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 210.

<sup>256</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 262.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 262-263.

vécues de Sainville pendant les années d'absence dans les contrées les plus exotiques du monde<sup>258</sup>. Il semble que pour réussir un mariage heureux il faille des sentiments honnêtes, de la religion et de la raison ; de plus, pour pouvoir jouir d'un amour sincère dans un mariage, certains écueils ont dû être évités.

### 3.1.1.5. Après le mariage

Si l'on se lie par amour, il faut être préparé à ce que la relation entre amant et aimée change sensiblement de nature après l'hymen. Tout au début du roman, madame du Montier explique à sa fille que le caractère de la liaison entre les amants se modifie considérablement une fois le mariage conclu :

C'est ici le point le plus essentiel, & celui qui est le plus négligé par la plupart des femmes : accoutumées aux soins, aux complaisances, aux empressements d'un homme, tant qu'il n'est qu'amant, elles se persuadent que la qualité d'Époux ne diminuera rien de ces attentions si flatteuses pour l'amour propre : elles ignorent que le moment du mariage est celui où le règne des hommes commence, & où le nôtre finit : pour se conserver une souveraineté qu'elles ont souvent poussée jusqu'au Despotisme, elles affectent dans les commencements de leur union, de n'avoir pour règle de leurs actions que leurs fantaisies, leurs caprices, dont elles veulent que leurs Époux soient les esclaves ; un reste d'amour soutient un pauvre mari, mais imperceptiblement son cœur se rebute, il cède quelque temps dans des bagatelles, par habitude, bienséance, amour de la paix ; mais bientôt dégoûté d'un commerce dont il fait tous les frais, il saisit la première occasion de quelque importance, pour faire voir qu'il est le maître, & qu'il prétend jouir de ses prérogatives : Ma chère Fille ne réduira point le Marquis à ces extrémités ; son ambition satisfaite du titre de compagne, ne la portera jamais à vouloir usurper celui de Maîtresse contre l'ordre de la providence, qui nous destine à obéir<sup>259</sup>.

D'après madame du Montier, ce sont les femmes elles-mêmes qui provoquent le changement de comportement des hommes. En effet, elles attendent d'eux qu'ils satisfassent leurs désirs et fantaisies, ce qui les lassera et les amènera à abuser plus tard de leur pouvoir. Pour éviter cela, elle conseille aux femmes de restreindre leurs exigences et d'accepter une position modeste dans le couple.

Clarice aussi compte la capacité de se soumettre à un mari dans les premières qualités d'une bonne épouse. Elle reproche à Hariote de prendre cela à la légère et lui explique que cette obéissance serait voulue par Dieu : « [L]a soumission à un époux n'aviliroit pas la première de toutes les femmes : ce respect, cette soumission sont de droit

---

<sup>258</sup> Voir chapitre 3.1.5.3.

<sup>259</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 14-16.

divin, & nous devons être sûres que plus nous serons fidèles à remplir nos devoirs à cet égard, & plus nous pourrons espérer d'être respectées à notre tour<sup>260</sup>. » Il semble que la voix de madame du Montier résonne dans Clarice. Le mariage ne représente clairement pas un domaine dans lequel la mariée va pouvoir s'épanouir librement : elle devra s'abandonner à la Providence et à son mari, dépendre de lui et accepter ses choix.

Un autre exemple d'évolution marquante d'une relation après le mariage se trouve dans les *Lettres curieuses, instructives et amusantes*. Dans cet ouvrage, la dame de province finit abandonnée dans un château délabré après son mariage. Elle décrit sa situation à son amie :

Cet époux qui, tant qu'il n'a été qu'amant, paroissoit tout de feu pour l'objet après la possession duquel il aspirait, le possède à peine, qu'infatué des lauriers qu'il se flatte de cueillir, il presse lui-même son départ, & brûle d'impatience de se séparer de ce charmant objet qu'il disoit, deux jours auparavant, faire ses plus chères délices. Ce vain fantôme de gloire, dont son cœur est enivré, y éteint, non seulement l'amour dont il paroissoit embrasé, mais souvent il n'y laisse pas même le moindre vestige d'amitié pour une épouse qui a eu le malheur de se laisser séduire à ses trompeuses amorces<sup>261</sup>.

Madame du Castelet remarque également ce changement de comportement après son mariage et l'impute à la perte de l'amour entre elle et son mari. Elle s'en plaint à son amie, la baronne de Batteville : « Je croyois pouvoir sans témérité compter sur le cœur de M. du Castelet, deux ans de constance sembloient devoir m'en répondre ; cependant sa conduite actuelle m'annonce pour la suite de ma vie des maux qui blessent mon cœur par l'endroit le plus sensible. Trois mois de mariage ont fait disparoître une tendresse qui ne devoit finir qu'avec sa vie<sup>262</sup> [...]. » Madame du Castelet est offensée que son mari semble avoir perdu tout intérêt pour elle et qu'il néglige d'un coup tous les soins avec lesquels il l'avait gâtée pendant deux ans. Madame de Batteville ne tarde pas à rassurer son amie :

[M]a chère, déterminez-vous à supporter courageusement l'oubli, l'indifférence, & peut-être les mauvais procédés de votre époux ; bannissez la plainte & le reproche ; ils n'ont jamais guéri de rien, au contraire, ils augmentent le mal, & le rendent incurable. Votre époux ne vous aime plus, me dites-vous ; & bien forcez-le à vous estimer par votre patience, votre complaisance, & votre bonne conduite [...] ; je le connois peu ; cependant j'ai cru remarquer en lui un bon cœur & un fonds de probité, qui tôt ou tard vous le ramèneront ; votre histoire est celle de toutes les filles qui se

---

<sup>260</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 16-17.

<sup>261</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>262</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 200-201.

marient par inclination ; je m'attendois à ce qui vous arrive, & je m'attends aussi à son retour<sup>263</sup>.

Selon la baronne, un changement d'habitudes et de sentiments après le mariage est dans la nature des choses. Il ne faut pas s'inquiéter et c'est le rôle de la femme de montrer de la patience et de l'indulgence avec son mari. Le conseil aux lectrices tient en quelques mots : tout rentrera dans l'ordre avec le temps. Si on n'a pas les qualités de caractère qui aident à traverser cette période, le mariage risque d'échouer. Ainsi, Lucie connaissant son amie, prévoit les malheurs qu'elle rencontrera : « Victoire, avec le meilleur caractère, n'aura pas cette patience & cette conduite nécessaires pour supporter la jeunesse du marquis, & le ramener à la raison<sup>264</sup> [...]. » Un bon mariage se construit et s'améliore avec les années. C'est aussi le conseil réaliste de la comtesse de Solmes à Élise :

Ce n'est que dans les romans, ma chère, que l'on rencontre ce parfait accord, qui de deux âmes n'en fait qu'une. Il est vrai que ce que j'appelle un être de raison avant le mariage, se réalise presque toujours après le sacrement chez les âmes vertueuses ; chaque année apporte avec elle un degré de bonheur ; & si vous voulez m'en croire d'après un grand nombre d'exemples, les douceurs que l'on goûte avant l'hymen, font autant de rabattu sur celles qu'on peut raisonnablement se promettre dans un mariage où le devoir & la raison ont présidé<sup>265</sup>.

L'accent est mis sur la durée : le mariage est montré comme une union à vie et elle évoluera avec les années.

Ce qui est frappant dans les propos des personnages est qu'elles sont unanimes sur la position de la femme dans le mariage. La soumission aux ordres et à la volonté des maris est présentée comme indispensable pour le bon fonctionnement de la vie conjugale. Ici ressort le conflit qui sous-tend toute l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont : elle avait reconnu que le seul moyen pour les femmes de son époque de mener une vie plus libre et plus autodéterminée passait par l'accès au savoir et à l'éducation ; en même temps, elle semble accepter la position supérieure des hommes et conseille à ses lectrices de se soumettre à leurs maris. On voit donc que l'autrice concilie naturellement des approches qui semblent difficilement compatibles dans l'esprit d'un lecteur moderne : des idées « féministes » telles que celles qui se sont

---

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 214-215.

<sup>264</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 66.

<sup>265</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 204.

développées au XX<sup>e</sup> siècle mais aussi d'autres qui maintenant peuvent paraître rétrogrades, car elles contredisent les revendications d'une véritable égalité.

Avec cette méthode, l'autrice opte sans doute pour le chemin de la moindre résistance. Elle reste fidèle à son propre précepte de la modestie et donne aux femmes des conseils qui les soulagent des problèmes avec leurs maris tout en les laissant connaître les possibilités qu'offre cette soumission. À travers les exemples ci-dessus, les jeunes femmes apprennent certes qu'il vaut mieux éviter un conflit avec son mari, mais elles s'aperçoivent aussi que le caractère des hommes est facile à deviner et, quand on a compris leur mode de fonctionnement, on peut aisément les utiliser à son propre avantage. Encore une fois Leprince de Beaumont reste fidèle à elle-même quand elle préfère donner des conseils proches de la réalité de ses lectrices plutôt que de dépeindre un monde trop éloigné d'elles et donc inatteignable.

### 3.1.1.6. Le mariage avec le « divin époux »

Un moyen courant pour échapper à un mariage forcé est de feindre d'avoir une vocation religieuse. Leprince de Beaumont insiste dans son œuvre romanesque sur le fait que ce n'est pas une solution de s'enfermer dans un cloître si une jeune fille ne se sent pas vraiment appelée dans cette voie : « [L]a vocation seule peut rendre supportables les amertumes qui se rencontrent dans la vie religieuse, & qui disparaissent aux yeux de ceux que Dieu y appelle, ou du moins elles leur paroissent douces par la grâce qu'elles reçoivent. Au contraire ces peines forment un enfer anticipé pour celles qui s'y introduisent d'elles-mêmes, & par des motifs profanes<sup>266</sup>. »

Déjà avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, la vocation religieuse est un sujet de réflexion important dans les familles chrétiennes<sup>267</sup> et celui-ci est abordé dans plusieurs œuvres du corpus. Madame du Montier donne à sa fille Émilie, qui veut sacrifier sa vie à Dieu, une définition de ce qu'être religieuse signifie :

Une Religieuse, lui ai-je dit aussi-tôt que j'ai découvert en elle les prémices d'une vocation, est une personne qui prévenant l'heure de sa mort renonce au monde aussi entièrement qu'elle sera obligée de le faire dans ce jour terrible. La condition d'un mort est le modèle de la sienne ; absolument séparé du monde, il ne voit rien, il

---

<sup>266</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville, op. cit.*, p. 68.

<sup>267</sup> Voir LEJUSTE, Jean-Marc, « Vocation et famille : l'exemple de la Lorraine au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. » in *Chrétiens et Société*, n°18, 2011, p. 39-66.

n'entend rien de ce qui s'y passe ; tous les biens réunis ne pourroient produire en lui un désir ; il est dépouillé de tout & ne prend aucun intérêt à ses dépouilles que l'on partage sans qu'il s'en mette en peine<sup>268</sup>.

La troisième fille de madame du Montier exprime le vœu de se retirer du monde, mais sa mère ne consent pas « qu'elle s'engage pour jamais avant qu'elle [...] ait vingt-cinq [ans]<sup>269</sup> », autrement dit, avant qu'elle soit majeure selon le droit de l'Ancien Régime.

Madame Darcel également explique à la marquise de Cé ce qu'est une religieuse : « Vous me demandez ce que c'est qu'une vocation à la vie religieuse. C'est un désir ardent de n'avoir que Dieu pour son partage, de mourir à tout pour ne vivre qu'en lui, ou la certitude de ne pouvoir se sauver dans le monde par la connoissance qu'on a de sa propre foiblesse. Il est en troisième vocation qui naît de l'ingratitude des créatures, de leur néant, du peu qu'elles peuvent pour notre bonheur<sup>270</sup>. »

Parfois, l'état religieux est envisagé comme planche de salut pour des jeunes filles sans ressources. Angélique dans *La Pupille de la providence* est confrontée à cette décision.

Hé ! me reste-t-il à choisir, [...] dit Angélique [au marquis de Villemond] ? Le service auprès de quelque Dame vertueuse borne tous mes vœux : j'avoue pourtant qu'un couvent eût été plus de mon goût, si j'avois pu y payer ma dot.

Vous croyez-vous de la vocation pour la vie religieuse, lui demanda le Marquis ? Je serai sincère lui dit Angélique. Si j'étois dans une autre situation, je crois que j'aurais plus de répugnance que de goût pour la vie religieuse ; mais hélas ! vous le savez, cette ressource même me paroîtroit au-dessus de mes espérances, si le ciel ne me donnoit la confiance que je pourrai intéresser votre charité & celle de vos amis. [...] Je ferai volontiers sœur servante : d'ailleurs, j'ai de la voix, je touche du clavecin ; il me semble avoir entendu dire qu'il y a des Abbayes où ces sortes de talents font modifier la dot des religieuses.

N'ayez aucune inquiétude sur votre dot, répondit le Marquis, mais examinez sérieusement votre vocation. Le défaut de fortune peut rarement en fonder une bonne<sup>271</sup>.

Il s'agit ici d'une décision grave pour la vie et il ne faut pas croire qu'une fois « hors du monde », les problèmes qu'on y a rencontrés se régleront d'eux-mêmes. Madame du Montier éclaire le lecteur là-dessus : « Il est certain que le sacrifice qu'on fait à Dieu dans les cloîtres, quelque parfait qu'il soit, ne détruit point en nous les malheureuses racines de la cupidité & de tous les autres vices ; on se porte soi-même derrière les grilles & les verrous, & le seul avantage qu'on retire de la Retraite est une plus grande facilité à éviter

---

<sup>268</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 313.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 207.

<sup>270</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 19-20.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 126-127.

les funestes effets des passions par la soustraction des choses propres à leur servir d'aliment<sup>272</sup>. »

Pourtant, il y a le cas de la famille nombreuse dépourvue de ressources pour placer tous ses enfants et forcée de mettre les filles sans vocation dans des couvents. C'est le destin d'une religieuse bénédictine dans les *Lettres de Madame du Montier* :

Nous sommes cinq enfants, quatre filles & un fils. Notre sort fut fixé au moment de notre naissance. Mon frère & ma sœur ainée furent destinés pour le monde, & mes deux sœurs & moi pour le cloître. On nous mit dans la maison où nous sommes, dès l'âge de trois ans, & je n'ai point jugé à propos d'en passer la porte. Mes deux sœurs ont resté six mois dans la famille avant que de prendre le voile, & je me suis obstinée à ne pas les suivre ; je ne voulois pas augmenter ma répugnance pour l'état qu'on nous forçoit d'embrasser, & la suite m'a prouvé que j'avois fait sagement ; je suis moins malheureuse que mes sœurs<sup>273</sup>.

C'est un mal bien connu des dirigeants d'institutions religieuses<sup>274</sup>. Selon cette bénédictine, la plupart des religieuses ne sentent pas de vraie vocation pour leur état, car le plus souvent elles ont été contraintes de mener cette vie. Pour celles qui ne réussissent pas à s'accommoder de leur nouvelle situation, le cloître sera une prison à perpétuité. La tante de Clarice a également été menacée par son frère (qui voulait se débarrasser d'elle) de devoir prendre le voile, mais grâce à l'intégrité des sœurs de son couvent, elle arrive à se libérer :

Pour lui éviter ce qu'on regardoit comme un malheur, on fit partir votre tante pour la France, & on la mit dans un couvent où l'on espéra qu'elle prendroit la vocation religieuse. Elle m'a dit elle-même, que cette vocation étoit le plus cher objet de ses desirs & la fin de toutes ses prières ; elles ne furent point exaucées, & comme elle étoit chez de vraies religieuses, l'espoir de la grosse dot qu'on offroit pour elle, ne put les engager à tromper le jeune Derby, & elles la soutinrent contre les persécutions qu'on lui faisoit pour l'engager à prendre le voile<sup>275</sup>.

C'est une solution fort pratique et répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle pour se défaire des filles non voulues. Selon Clarice, la vraie vocation « est beaucoup plus rare qu'on ne le croit<sup>276</sup>. » Elle explique que dans son village, « [s]'il se trouvoit des vocations réelles, on les

---

<sup>272</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 314-315.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 320.

<sup>274</sup> Eux-mêmes n'ont souvent pas de vocation, comme le montre le récit de la bénédictine de madame du Montier : « La maison où nous sommes est gouvernée par une Abbessse qui n'a pas plus de vocation que nous ; & sur quarante Religieuses, on n'en trouveroit pas dix qui aient une vraie vocation. La politique des parents a fait les unes, l'enfance, ou des motifs qui n'avoient aucun rapport à Dieu, on fait les autres. Madame l'Abbessse ne l'ignore pas, & comme elle est la meilleure personne du monde, elle tâche d'adoucir notre situation, en nous accordant tous les soulagemens qui dépendent d'elle. » *Ibid.*, p. 320-321.

<sup>275</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 97.

encouragerait<sup>277</sup> ». Clarice souligne le fait que cette vraie vocation est bien rare, car « [d]epuis deux ans il ne s'est trouvé que trois filles & deux garçons en qui on l'ait remarquée<sup>278</sup> ». Si pourtant elle se déclare, c'est au « divin époux<sup>279</sup> » que ces filles font sans regret cadeau de leur vie.

Dans ses romans Marie Leprince de Beaumont montre les différents contextes dans lesquels une vie au cloître peut être envisagée par une jeune fille. Pour cela, elle adopte des points de vue variés (celui de la mère, de la fille ou d'une religieuse), tout en insistant sur le fait que prendre le voile est une décision grave et qu'elle ne peut en aucun cas servir de palliatif à des problèmes de nature financière ou amoureuse. Elle met en exergue la situation misérable des femmes sans vocation qui se retrouvent emprisonnées à vie et elle attire ainsi l'attention sur leur sort terrible afin de dissuader ses lectrices de les imiter autant que faire se peut.

### 3.1.1.7. Opinions diverses sur le mariage

Selon leur situation personnelle, les personnages des romans ont des opinions très variées sur le mariage et sur ce en quoi il consiste. Nous sont présentées des considérations sur le comportement des époux, les mœurs du siècle ou le déroulement de la vie maritale. Dans les *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, la dame parisienne s'exclame : « Combien d'exemples, & de modèles de patience de notre sexe ne nous offre-t-il pas dans ce siècle pervers, où il semble que les hommes, en général, se soient fait une loi de n'avoir plus, pour leurs épouses, cette tendresse, ces considérations, ces égards, ces attentions, ces complaisances qui ont fait, de tout temps, le caractère et la félicité de cette union sacrée<sup>280</sup> ? » Comme nous l'avons vu, dans l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont, rares sont les filles qui ont la possibilité réelle d'échapper au mariage sans offenser la morale. Émérance énumère les principales raisons pour lesquelles la plupart des jeunes personnes n'attendent que le mariage :

Le plus grand nombre des jeunes filles souhaitent d'être mariées ; les unes pour se délivrer de la tyrannie de leurs parents, car elles donnent ce nom à l'autorité la plus modérée, & sont ennemies de toute contrainte ; les autres pour avoir de beaux habits, de l'argent, aller aux bals, aux comédies. Voilà une partie des motifs qui portent les

---

<sup>277</sup> *Ibid.*

<sup>278</sup> *Ibid.*

<sup>279</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 57.

<sup>280</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, *op. cit.*, p. 134.



filles à se marier ; un homme riche par conséquent est celui qui convient le mieux, & pourvu qu'il soit d'une figure aimable, elles ne s'inquiètent guère du reste : les parents les servent sur ce pied ; les voilà mariées à un homme qu'elles aimeront si elles le peuvent, cela n'est pas regardé comme essentiel<sup>281</sup>.

L'amour ne compte pas parmi les raisons plaidant en faveur du mariage. Hariote le sait, elle qui s'est liée par raison, mais elle a ensuite trouvé l'amour dans son mariage. Elle réfléchit sur le sort de la majorité des mariages et sur les caractères très divers des hommes.

La femme ne reconnoît plus son amant dans son époux. [...] Mais supposé qu'on ait le bonheur d'attraper un bon billet dans cette loterie, un mari, comme le commun des hommes, en qui les vices & les vertus soient partagés, cela fait une alternative de bons moments, & d'instantanés insupportables. La belle félicité ! Enfin celle qui a le gros lot, c'est-à-dire un époux tel que le mien, n'est pas pour cela parfaitement heureuse. Les bienséances, les affaires, le lui enlèvent les trois quarts du jour ; elles le partagent, & laissent la triste moitié dans une solitude qui est d'autant plus pénible, qu'elle sent mieux le bonheur dont elle est privée. Vous n'avez rien à craindre de pareil ; votre solide, votre médiocrité vous affranchissent de ces importants riens, qu'on nomme bienséance<sup>282</sup>.

De manière ironique, Hariote se moque de la vie maritale « commune » et se félicite de la chance qu'elle a eue avec son propre mari. Elle dépeint les obligations qu'inflige la bienséance à un couple marié paraissant dans le monde et admet qu'un mari parfait n'assure pas le bonheur éternel. Elle envie à Clarice sa simple existence à la campagne qui permet de montrer ses sentiments ouvertement. C'est un trait de caractère qu'ont tous les personnages exemplaires des romans : ils ressentent comme un poids les obligations inhérentes à la bienséance et ils aspirent à une vie plus simple et plus modeste où l'honnêteté règne dans tout, en particulier dans les relations.

Les qualités du mari parfait, la comtesse de Solmes croit les avoir découvertes dans le marquis de V., le futur mari de son amie mademoiselle Northon :

Il a tout ce qu'il faut pour faire le bonheur d'une épouse. Une figure noble & intéressante, un esprit si droit, qu'il s'est rendu aux premières lueurs de la vérité. Un cœur tendre, qui soupiroit après les douceurs de l'amitié, lors même qu'il la regardoit comme un être de raison, & qui lui eût donné l'existence, si cela eût dépendu de lui. Un homme convaincu par l'expérience de la nécessité, de l'utilité, du pouvoir du Christianisme : avec un tel époux, il est facile de n'envier le sort de personne<sup>283</sup>.

---

<sup>281</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 131.

<sup>282</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 33-34.

<sup>283</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 190-191.

Ces caractéristiques semblent souligner les valeurs principales qu'attache l'autrice au mariage : l'amitié et l'estime<sup>284</sup>.

En décrivant dans ses romans des opinions différentes sur le mariage et en laissant ses personnages vivre des expériences conjugales variées, Leprince de Beaumont offre à ses lectrices une sélection de modèles possibles où chacune pourra trouver le cas qui lui correspond. Elle donne également par ce biais des recommandations aux jeunes lectrices pour les aider à reconnaître le caractère d'un bon futur mari. Avec Émérance, madame de Batteville et la marquise des *Lettres de Madame du Montier*, la lectrice voit aussi qu'il est possible de mener une vie digne et vertueuse après la disparition précoce du mari.

### 3.1.2. La vie de famille

Si les époux sont censés être des amis l'un pour l'autre, la famille est le cadre dans lequel cette amitié doit prospérer. Il s'agit d'un cadre chrétien, bien sûr, et la religion est un élément clef dans le succès de cette entreprise. En 1779, dans *La Dévotion éclairée* Leprince de Beaumont décrit ainsi le rôle de la mère au sein de la famille :

L'église d'une mère de famille est sa maison ; sa prière principale, de faire ses actions en esprit de prière. Elle peut, à force de répéter des actes de foi, d'espérance, d'amour, parvenir à conserver la préférence de Dieu, dans tous les instants & au milieu des occupations les plus propres à dissiper ; veiller sur ses enfants, sur ses domestiques ; entrer dans des détails économiques ; travailler, recevoir un ami, s'appliquer à plaire à son époux : voilà les œuvres bien communes en apparence ; cependant elles peuvent conduire à la plus éminente sainteté, celle qui les fait sanctifier<sup>285</sup>.

Une mère de famille qui trouve son repos et son équilibre dans la religion peut exercer ses tâches quotidiennes avec tranquillité et dans un esprit de prière. Ce savoir fournit à la marquise, dans les *Lettres de Madame du Montier*, la stabilité nécessaire pour affronter le désordre de la vie : « Quel supplice d'être déchirée par des devoirs si opposés, qu'on ne peut en remplir un sans manquer à l'autre. Il faudrait succomber si on n'étoit soutenue par une vue constante de l'ordre de Dieu dans les choses qui paroissent grandes, dans les petites, dans celles que l'on croit pénibles, dans les événements fâcheux, dans les

---

<sup>284</sup> Voir le chapitre « Amitié entre époux » pour plus de détails sur la relation des mariés dans le couple.

<sup>285</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *La Dévotion éclairée ou le Magasin des Dévotes*, Lyon, Bruyset-Ponthus, 1781, p. 9.

agréables, en un mot, en tout & par-tout. Voilà ce qui m'engage à rester à ma place, & à penser qu'elle est la meilleure, parce qu'elle est celle où il m'a mise<sup>286</sup>. » Pour une épouse, être convaincue que tout a un sens car Dieu l'a voulu, aide à braver des situations irrémédiables et à accepter sa place au sein d'une famille ou aux côtés d'un mari.

### 3.1.2.1. Le foyer familial

Il est intéressant de remarquer les différentes constellations familiales qui sont présentées dans les œuvres de notre corpus. Dans les *Lettres de Madame du Montier*, la marquise a grandi retirée dans une famille nombreuse avec une mère tendre qui instruisait ses enfants et s'occupait du foyer. Elle écrit à sa mère : « Élevée sous vos yeux dans les douceurs d'une vie paisible & innocente, je connoissois à peine de nom le monde, au milieu duquel les ordres de mon père viennent de me transporter tout-à-coup<sup>287</sup>. » Julie, la fille de madame de Batteville, est également élevée par ses parents loin du monde à la campagne et est surveillée et éduquée par sa mère attentive au moindre élément qui pourroit perturber la tranquillité de sa fille. Madame de Batteville, elle, a perdu son père avant sa naissance et grandit avec une mère veuve : « Je suis fille d'un capitaine de cavalerie, qui ayant beaucoup dissipé dans sa jeunesse, n'avoit plus d'autre bien que ce qu'il tiroit du service, ce qui ne l'empêcha point d'épouser par inclination une fille de qualité qui n'avoit point plus de fortune que lui. La mort de mon père qui suivit de près ce mariage laissa son épouse qui étoit grosse de six mois, dans une indigence absolue<sup>288</sup>. » Comme pour compenser l'absence d'un père, sa mère dédommage sa fille « par une excellente éducation des disgrâces de la fortune<sup>289</sup>. »

Émérance a connu le même départ dans la vie : elle aussi a passé sa jeunesse retirée à la campagne avec sa mère pour unique compagnie<sup>290</sup>. Mais quand la mère de madame de Batteville s'occupe de manière exemplaire de l'éducation de sa fille, celle d'Émérance la néglige totalement. Par la suite, madame de Batteville réussira à combattre sa passion pour des Essarts, et Émérance s'enfuira de la maison et épousera le marquis de Sainville.

---

<sup>286</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 149.

<sup>287</sup> *Ibid.*, tome I, *op. cit.*, p. 5-6.

<sup>288</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 13-14.

<sup>289</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>290</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 160-161.

Lucie, au contraire, a été élevée chez une tante en province sans connaître ses parents. Elle les rencontre quand elle est appelée à Paris après la mort de ses sœurs.

Je sçavois en général plus par les discours de ma tante, que par l'expérience de mes premières années, que mon père étoit un homme de bon sens, un peu gouverné par son épouse : que cette épouse avec le meilleur cœur du monde , ne laissoit pas d'être d'un commerce fort pénible ; [...] je n'étois pas destinée à vivre avec cette mère difficile ; mes aînées m'avoient en quelque sorte bannie de sa mémoire, elle avoit consenti à me laisser à ma tante, & n'avoit pas marqué de répugnance à me voir établie loin de Paris. La mort de mes sœurs changea la face des choses [...]. Six mois écoulés depuis la perte de la dernière, m'avoient persuadée que j'étois aussi éloignée du cœur de mes parents que de leurs yeux [...]. J'arrive enfin : je suis dans les bras de cette mère que je me figurois si terrible : ma tendresse l'a emportée sur mes craintes, je ne sens plus que le plaisir de la voir, de l'embrasser, de mouiller ses mains des larmes que le plaisir me faisoit répandre. Elle partagea mes transports & fit absolument disparaître mes terreurs. L'arrivée de mon père acheva de rendre le calme à mon cœur<sup>291</sup>.

Les retrouvailles de Lucie avec ses parents se passent bien, cependant la douceur avec laquelle elle a été élevée lui paraît un malheur<sup>292</sup>, car elle se sent bouleversée par des peurs confuses avant même son arrivée à Paris et dès qu'un événement nouveau doit se présenter.

Dans *Le Vrai Point d'honneur*, Élise, dont la mère est morte et le père parti tenter faire fortune dans le Nouveau monde, est éduquée par sa tante, madame Northon. La situation familiale de celle-ci est plus compliquée : madame Northon grandit avec un frère et avec ses parents en Espagne où son père travaille. Elle se lie d'amitié avec Léonor, la fille d'un avocat, et quand celui-ci meurt la famille Northon adopte Léonor. Elle est censée épouser le frère de madame Northon, mais tombe amoureuse du baron de Mey. Northon aime aussi une autre fille, Bella et après un double mariage heureux Léonor et Bella meurent d'une épidémie à la suite de leurs couches<sup>293</sup>. Le baron et Northon partent pour le Nouveau monde en emmenant Northon fils et en laissant Élise sous la garde de sa tante.

Clarice a également vécu une éducation chrétienne chez sa tante. Elle raconte les circonstances de son enfance à Hariote : « Vous le savez, mes parents m'étoient inconnus, puisque je ne les ai vu depuis l'âge de trois ans, & que la haine de mon père pour sa respectable sœur, ne lui avoit pas permis d'entretenir avec elle la moindre

---

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 2-4.

<sup>292</sup> Voir *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>293</sup> Voir *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 110.

correspondance<sup>294</sup>. » Elle ne rencontre ses parents qu'après la mort de cette tante qui lui laisse une fortune, et découvre une mère tendre et un père dépravé. Le doyen de Holborn lui fait connaître les raisons pour lesquelles c'était sa tante qui s'occupait de son éducation : « Vous aviez alors trois ans, & votre vertueuse mère avoit la douleur de vous voir confondue avec deux enfants que son mari avoit eu de la malheureuse qu'il tenoit chez lui. Elle frémissoit dans la crainte que les mauvais exemples ne gâtassent vos mœurs ; cette crainte eut la force de l'engager à se priver du plaisir qu'elle auroit eu à vous élever ; elle déterminâ votre tante à vous tenir sa place<sup>295</sup>. » Clarice retrouve sa mère après la mort de sa tante et toutes deux sont immédiatement très proches. Plus tard, cette mère va donner une sœur à sa fille en adoptant Hariote qui n'a jamais connu la sienne. Elle raconte l'heureux événement à son amie : « Oui, ma chère sœur, j'ai enfin le bonheur d'avoir une mère, & je ne sais s'il m'eût été possible d'avoir plus de tendresse & de respect pour celle que Dieu m'a retirée avant que je fusse en âge de la connoître, que pour celle qu'il m'a rendue<sup>296</sup>. »

Pour Annette, la fille d'Émérance, la situation est encore plus complexe. Après l'enlèvement de ses parents quand elle a deux ans, elle demeure d'abord avec l'ancienne femme de chambre de sa mère, puis, après la mort de celle-ci, chez sa nourrice. De naissance illustre, elle grandit incognito chez les Dames de Saint-Étienne à Reims<sup>297</sup> où elle rencontre également son futur mari Deshomais<sup>298</sup>.

Nous constatons que ce qui unit tous les personnages principaux des romans, c'est qu'ils ont grandi à la campagne et loin de la cour ou de la capitale. Ils découvrent le monde et ses dangers pendant l'adolescence ou au début de leur vie d'adulte. En outre, pour la plupart, ils ont un passé peu conforme à la norme, ont grandi soit avec un seul parent ou chez un proche, ont vécu une enfance sans éducation ou ont été élevés dans des conditions obscures. D'un point de vue narratif, la description de ces différentes situations de famille ne s'imposait pas, mais comme Leprince de Beaumont aspire à un but didactique, elle montre à ses lectrices que, quel que soit le départ qu'on subit dans la vie, on peut toujours y remédier et surmonter les obstacles qu'on rencontre.

---

<sup>294</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 2.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 335.

<sup>297</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 272.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 267-315.

Les héroïnes réussissent toutes à accéder à un certain niveau d'éducation par des biais différents. L'autrice illustre ainsi qu'il n'y a pas de chemin unique, mais qu'on peut toujours trouver un moyen de se former et de s'élever au-dessus de soi-même quelle que soit sa condition de départ. En se servant de leur raison pour évaluer leur position et en faisant confiance à la Providence, les personnages parviennent à se construire une vie qui leur correspond. Le prince de Beaumont n'établit pas de normes absolues et abstraites, elle invite plutôt ses lectrices à prendre en considération les circonstances précises dans lesquelles elles se trouvent afin d'agir au mieux.

### 3.1.2.2. Devenir mère

Presque tous les personnages principaux féminins des romans vont être mères et ceux qui ne le sont pas sont mariés depuis trop peu de temps à la fin de l'histoire. Les jeunes femmes parlent à leurs amies ou à leurs mères de leur grossesse, de leurs bébés et des raisonnements qui sont liés à ce changement d'état. Cela est la preuve d'un nouvel état d'esprit général : « Il n'est plus incongru, voire malséant, d'évoquer une réalité maternelle qui passe par les couches, les soins immédiats à la mère et à l'enfant au moment de la naissance, la première éducation du nouveau-né et ce, en dehors de tout comique ou de tout tragique. La grossesse, la naissance font tout simplement partie de la vie et acquièrent droit de cité au même titre que le quotidien bourgeois dans la littérature romanesque<sup>299</sup> [...]. »

Hariote n'hésite pas à annoncer ainsi sa grossesse dans une lettre à Clarice : « Il est enfin décidé que je suis grosse, & en vérité ce n'est pas une chose fort amusante. Je ne sais si je n'aimerois pas mieux une bonne fièvre de quinze jours, que ce *clopinement* qui ne finit point. Oui, mais la fièvre n'aboutiroit pas à me donner un fils, & peut-être dans six mois aurai-je la satisfaction d'en tenir un dans mes bras ; gardons donc la grossesse, & ne souhaitons point la fièvre<sup>300</sup> [...]. » Hariote réfléchit également sur le sexe de son enfant et elle n'est pas d'accord avec les personnes (surtout les hommes) qui souhaitent uniquement un fils pour assurer la continuité de leur nom : « [I]l semble à ces animaux, que la nature a tort quand elle produit une autre espèce que la leur. Quelle

---

<sup>299</sup> BROUARD-ARENDS, Isabelle, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991, p. 339.

<sup>300</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 114.

vanité ! ma Clarice ne fait-elle pas plus d'honneur à sa famille, qu'une demi-douzaine de garçons<sup>301</sup>. » Le terme péjoratif « animaux » désigne bien sûr les hommes qui se prennent pour le sexe fort et le sommet de la Création. Pour Hariote, son amie Clarice est « le chef-d'œuvre des femmes<sup>302</sup> » et une discrimination entre fille et garçon n'est pas logique pour elle, car les femmes sont aussi estimables et utiles que les hommes pour la société. Dans certaines couches sociales, en revanche, ce raisonnement ne s'est pas encore imposé :

Souhaiter une fille quand on a un certain nom, c'est une extravagance [que ceux qui m'entendent raisonner ainsi] ne peuvent concevoir. Et que deviendrait ce nom si on n'avoit que des garçons, disoit-je l'autre jour à un impertinent qui osoit soutenir qu'une femme de qualité qui met au monde une fille, fait une fausse couche. Laissez, me répondit-il, aux Financiers le soin de fournir des épouses à nos fils, ils travaillent pour étayer notre Noblesse, notre *illustricité*, par leurs grands biens qu'ils veulent bien sacrifier à l'ambition d'entrer dans une grande famille. Aujourd'hui les mésalliances n'effraient plus, pourvu qu'un monceau d'or couvre les traces d'une obscure origine<sup>303</sup>.

Ici est évoquée la question de supériorité entre homme et femme et d'après Hariote, si supériorité il y a, ce serait la femme qui prendrait le dessus. Hariote trouve insensé qu'on puisse soutenir l'idée que donner naissance à une fille soit considéré comme l'équivalent d'une « fausse couche ». Elle pense que, pour une fille, « s'acheter » un nom en épousant un aristocrate et cacher ses origines afin d'entrer dans la haute société ne rentrent pas dans les valeurs d'honnêteté et de rigueur morale.

Il faut en outre supporter la grossesse et ses changements corporels. Hariote détaille à son amie les bouleversements que son subit corps : « Une des gentilles de l'état de femme grosse, c'est d'être étouffée de vapeurs ; les miennes sont paresseuses<sup>304</sup>. » Cependant, le pire pour elle, c'est de ne plus pouvoir voyager pour retrouver Clarice :

[M]ais voici ce qui me désespère, c'est qu'on attache une telle importance à ma personne, qu'on ne veut pas la risquer en voyage dans l'état où je suis. J'ai beau alléguer ces paysannes qui ne discontinuent point les travaux les plus rudes, quoiqu'elles soient grosses ; ces femmes de soldat qui accouchent dans le milieu du chemin, prennent leur enfant dans leur tablier, & rattrapent la charrette en courant. On me répond que l'habitude d'une vie dure les a mises en état de supporter ces fatigues. Peste de ceux qui m'ont élevée avec tant délicatesse, & qui m'ont fait un corps de verre<sup>305</sup>.

---

<sup>301</sup> *Ibid.*

<sup>302</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>303</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 186-187.

<sup>304</sup> *Ibid.*, tome I, *op. cit.*, p. 115.

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 115-116.

Hariote se plaint de manière comique à son amie des inconvenances de son nouvel état, mais le lecteur sent qu'au fond elle en est contente. En évoquant le traitement différent des femmes enceintes selon les catégories sociales, elle met l'accent sur le fait que la fragilité des personnes de condition est uniquement le résultat de leur éducation et de l'usage. Hariote informe régulièrement Clarice de l'avancement de sa grossesse : « J'attrape le sixième mois de ma grossesse, & ma santé est entièrement revenue ; je fais beaucoup d'exercice, j'ai grand appétit, je ne reste plus que huit heures au lit, en un mot, je suis toute renouvelée, & si bien que je serois en état d'aller accoucher dans notre paradis-terrestre, si nos affaires ne nous retenoient pas à Paris, au moins pour une année entière<sup>306</sup>. » Clarice n'est pas aussi bavarde quand elle annonce qu'elle aussi est enceinte : « J'ai, comme vous, l'espoir d'être bientôt mère, je participerai sans doute à la fécondité de nos paysannes, & l'on me crierait, voilà des enfants auxquels il faut donner une éducation conforme à leur naissance & à leur fortune<sup>307</sup>. » Hariote, même quand elle « n'atten[d] que le moment fatal<sup>308</sup> », c'est-à-dire l'accouchement, a toujours le temps de réfléchir à un sujet important qui lui tient à cœur : le sexe de son enfant et de celui de son amie. « Vous vous souvenez bien que c'est une fille qui vous ressemblera que je dois mettre au monde, arrangez-vous en conséquence, s'il vous plaît, pour donner un époux à cette fille future. Si vous êtes grosse d'une fille, je ne vous pardonnerai pas. Nous troquerons ensuite nos rôles, je me chargerai d'un garçon, & vous d'une fille<sup>309</sup>. » Plus loin, le lecteur apprend qu'Hariote a donné naissance à un fils. Sur le ton de la plaisanterie, elle prétend alors convaincre son amie de s'adapter à la nouvelle situation et de changer le sexe de son enfant pour pouvoir rester fidèle au plan de mariage<sup>310</sup>.

Clarice, tombée enceinte plus tard qu'Hariote, passe une grossesse sans problèmes. Un état qu'elle attribue à son mode de vie sain :

Je ne sais ce qu'est devenue cette complexion délicate dont on me plaignoit autrefois ; je prends de l'embonpoint sans perdre rien de mon agilité, je dors, je mange à merveille. Entre nous, je crois pouvoir attribuer cet heureux changement à la vie réglée que je mène ici, & à l'exercice. Vous ririez si vous me voyiez décroter chaque matin un morceau de pain, long d'une demi-aune, arrosé d'un coup de vin très-trempe. Le thé, le café me déssechoient, je vous l'assure, j'avois été forcée de m'en sevrer en

---

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>307</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 173.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>309</sup> *Ibid.*

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 215-216.



route, je n'ai point été d'avis de reprendre une habitude dont je m'étois si heureusement débarrassée, & je m'en trouve bien<sup>311</sup>.

Clarice mène, depuis son arrivée au village en France, une vie extrêmement simple et modeste. Son message est clair : il n'en faut pas beaucoup pour être en bonne forme. On voit que le mode de vie modeste et modéré que Leprince de Beaumont préconise régulièrement dans ses romans, peut ici être déterminant pour accéder au bonheur terrestre<sup>312</sup>.

Si tout se passe dans les meilleures conditions, un enfant représente déjà un grand changement dans la vie d'une femme. Comment une grossesse et un accouchement se passent-ils quand l'enfant a été conçu dans le crime comme dans le cas de Victoire ? Elle a épousé le fils du marquis de Villeneuve, le mari de son ami Lucie. Ils vivent dans le plus grand luxe, le désordre et le besoin d'argent, leur maison devient « un coupe-gorge où plusieurs fortunes furent englouties<sup>313</sup>. » Elle a une liaison avec un gentilhomme qui se nomme Montaigu et tombe enceinte de lui. Elle dévoile ses sentiments plus tard à Émérance : « J'avois été effrayée de me trouver grosse, Montaigu ne fit que rire de mes craintes, & ne douta pas que le Marquis ne consentît à passer pour le père de ce fruit de mon crime<sup>314</sup>. » Le marquis semble en effet « transporté de joie<sup>315</sup> » quand il entend la nouvelle, mais seulement parce que cet enfant lui fournit les moyens de perdre Lucie et sa fille. Victoire finit seule, malheureuse et perdue à Londres où son amant l'a quittée quelques jours avant son accouchement. Elle dépeint dans une lettre à Émérance la tragédie intérieure qui s'est jouée en elle lors de la naissance de son fils. « Je ne vous ai rien dit de mes tristes pensées à la vue du malheureux enfant que je mis au monde ; il me sembloit que je ne pourrais le regarder sans horreur, & j'avois consenti au dessein qu'avoit l'hôtesse, de l'exposer. Hélas ! à peine fut-il entre mes bras, que mes entrailles s'émurent en sa faveur ; je le baptisai de ma main, car il étoit très-foible, & la malheureuse qui m'avoit accouchée n'avoit pas daigné lui rendre ce service, & m'avoit dit que je le porterais si je voulois à l'église quand je serois relevée<sup>316</sup>. » C'est le retour de Victoire à la religion et c'est une leçon d'amour maternel et de christianisme qu'apprend ici la

---

<sup>311</sup> *Ibid.*, p. 196-197.

<sup>312</sup> Voir la partie « Le bonheur ne se trouve pas dans les richesses » pour plus de détails à ce sujet.

<sup>313</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 167.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>315</sup> *Ibid.*

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 175.

lectrice. Une fois l'enfant baptisé, sa malheureuse mère se sent incapable de l'abandonner : « À peine en eus-je fait un enfant de Dieu, qu'il me devint cher, je ne voulus jamais permettre qu'on l'exposât ; il me sembloit que j'étois deux fois sa mère depuis que je l'avois baptisé, & que cette cérémonie sacrée étoit un engagement que j'avois pris avec le Ciel, pour l'élever dans la foi de ses pères<sup>317</sup>. » Cet engagement ne l'empêche pas de se rendre presque coupable d'un infanticide quelques pages plus loin quand elle se retrouve seule face aux horreurs que lui promet l'avenir : « [L]e désespoir s'empara de mes sens, & après avoir levé les mains & les yeux vers le Ciel, je pris un couteau, résolue de terminer tout-à-coup mes malheurs & ceux de l'innocente créature pour laquelle j'avois consenti à vivre. Je lui donnai le dernier baiser & je levai un bras parricide ; dans cet instant funeste il ouvrit les yeux qu'il sembla fixer sur moi, le couteau me tomba des mains & je me jetai à genoux sans sçavoir ce que je faisais, & en accablant mon fils de mille baisers<sup>318</sup>. » Le regard innocent de son enfant préserve Victoire du dernier crime. Comme le formule Isabelle Brouard-Arends : « La leçon chrétienne ici est exemplaire ; le salut spirituel du petit chrétien sauve la mère de l'abominable abandon de son fruit<sup>319</sup>. » L'amour maternel est plus fort que le désespoir de passer une vie dans des conditions abominables.

Leprince de Beaumont confirme ici l'idée (qu'elle propage dans tous ses romans) qu'il n'y a pas de faute qu'on ne puisse expier devant Dieu. Il ne faut pas abandonner sa foi et il n'est jamais trop tard pour se présenter à l'autel afin de demander pardon. Victoire va rentrer en Italie puis en France, confier son enfant à Émérance et la charger de son éducation, avant de se retirer dans un couvent pour y passer le reste de ses jours. Ainsi, l'amour maternel est encore élevé à un niveau supérieur : Victoire veut que son fils ne soit pas la victime de sa vie déréglée et elle le laisse avec une personne vertueuse à qui elle fait confiance pour assurer son éducation. Émérance décrit le moment où Victoire doit quitter son fils dans une lettre à Lucie : « Elle le prit entre ses bras, l'éleva vers le Ciel, & me dit : Hélas ! je sens que je suis mère ; mais l'idée du bonheur de cet enfant me console ; vous deviendrez sa mère, vous me l'avez promis<sup>320</sup>. »

---

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 175-176.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 178.

<sup>319</sup> BROUARD-ARENDIS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, *op. cit.*, p. 342. Nota : Brouard-Arends écrit que Victoire fait le choix d'assumer sa maternité et d'élever son enfant. Pourtant, même si elle résiste au parricide, elle abandonnera son fils pour le faire élever par Émérance et se retirera dans un couvent. Voir *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 278-283.

<sup>320</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 280.

Émérance prend sa nouvelle mission très au sérieux et comme elle n'est pas sûre que Victoire n'ait pas oublié une étape importante dans son baptême provisoire, elle lui propose de le renouveler et de figurer comme marraine pour le petit. Ainsi, il reçoit son nom et Émérance fait en sorte qu'il ne soit jamais obligé de se rappeler les circonstances de sa naissance : « J'ai donc tenu cet enfant avec Deshomais, que j'ai bien catéché sur les devoirs sacrés qu'impose cette auguste cérémonie ; je veux ménager, multiplier les ressources pour cet enfant, si nous lui manquions vous & moi. Il a été nommé François au Baptême, & l'a reçu sous le nom de Desfontaines. J'aurois eu horreur de lui faire porter celui du monstre auquel il doit le jour, & d'ailleurs nous ne savons pas le réel<sup>321</sup>. » Émérance connaît les conditions dans lesquelles cet enfant a été conçu, mais elle croit que cela n'affectera pas son futur. Avec une bonne éducation, il sera capable de surmonter ce qui pourrait rester en lui d'empreinte négative. Lucie soutient son amie dans cette opinion quand elle écrit : « Je frémis d'avance de la violente douleur qu'elle ressentira en se séparant de son fils ; ce sacrifice sera héroïque. Il est vrai qu'elle doit être sans inquiétude pour lui, puisque vous vous en chargez ; je vous envie ce plaisir. [...] Heureusement il est, ou plutôt il sera dans des mains capables de le paîtrir & d'effacer jusqu'au moindres traces les vices qu'il pourroit avoir hérités de son père, supposez que les mauvaises dispositions se transmettent comme les maladies<sup>322</sup>. » L'enfant ressemblerait à une « pâte » qu'on peut former grâce à l'éducation qu'on lui donne. Isabelle Brouard-Arends constate ces changements envers les enfants illégitimes : « En cette fin de siècle, le regard sur la naissance illégitime est changé, les romancières veulent proclamer que l'enfant bâtard reste digne d'amour et d'intérêt ; nul ne peut le condamner au risque de se condamner soi-même ; la réprobation morale serait trop forte<sup>323</sup>. »

Les personnages des romans font preuve de ce nouvel état d'esprit concernant le statut des enfants illégitimes. Mademoiselle des Arcis, dans la *Suite des confessions*, se découvre également enceinte après sa liaison avec le marquis et ne sait pas comment subvenir à ses besoins dans cette situation. Elle évoque ses peines, les problèmes liés à sa nouvelle condition et elle se demande ce que va devenir « le malheureux fruit de [son] crime<sup>324</sup> ».

---

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 281.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 277-278.

<sup>323</sup> BROUARD-ARENDS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, op. cit., p. 343.

<sup>324</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, op. cit., p. 20.

Comme pour Victoire, l'amour maternel va, en quelque sorte, « sauver » la mère de ses fautes. Elle parle de son accouchement et de la décision qu'elle a prise de mettre sa vie au service de son enfant.

Ma délivrance fut accompagnée de tant d'accidents, que je me crus moi-même prête à terminer une vie qui avoit été traversée de tant d'accidents que je pouvois la nommer malheureuse. Cependant la vue de ma chère Julite sembla m'y attacher, & voulant concilier le dégoût que j'en avois conçu avec le devoir que m'imposoit la qualité de mère, je me condamnai, par une résolution ferme, à ne vivre que pour elle. À peine en eus-je prononcé l'espèce de vœu, que je me trouvai délivrée de tous les maux qui m'avoient mise en danger<sup>325</sup> [...].

Ici aussi, la vue de l'enfant fragile et innocent transforme les sentiments de la mère : son repentir et ses regrets cèdent la place à l'amour et au dévouement total pour le nouveau-né. En dédiant sa vie à un but qui la dépasse, elle échappe aux remords et aux reproches contre elle-même. Finalement, l'amour maternel l'emporte sur le crime et accorde une deuxième chance à la pénitente. Leprince de Beaumont prend le côté des femmes se trouvant dans cette situation qui semble sans issue et elle n'en cache pas le côté funeste. En décrivant si bien les sentiments des mères involontaires, se serait-elle inspirée de sa propre vie, comme elle le dit par rapport au caractère de Victoire<sup>326</sup> ? Nous pouvons seulement le supposer. En tout cas, elle fait vivre cette expérience à deux de ses personnages et montre qu'il est bon d'adopter un comportement ouvert qui favorisera le bien de l'enfant.

### 3.1.2.3. L'allaitement

Comme nous l'avons vu, « le discours des médecins sur la maternité prend de plus en plus d'autonomie et d'autorité<sup>327</sup> » au temps des Lumières. Le médecin Jean-Charles des Essartz<sup>328</sup> plaide dans son *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge* pour que les mères allaitent elles-mêmes leurs enfants. Il est convaincu que pour assurer

---

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 30-31.

<sup>326</sup> Voir *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1906, p. 346. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5833491w/f359.item> ; consulté le 15.02.2018. La lettre dans laquelle Leprince de Beaumont donne cette information se trouve également imprimée dans l'article d'Alix DEGUISE, « Madame Leprince de Beaumont. Conteuse ou moraliste ? », in BONNEL, Roland ; RUBINGER, Catherine, *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women intellectuals of the french eighteenth century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 155-182.

<sup>327</sup> KNIBIELHER, Yvonne ; FOUQUET, Catherine, *Histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1977, p. 144.

<sup>328</sup> De façon étonnante un personnage des *Mémoires de la Baronne de Batteville* est presque l'homonyme de ce médecin.

la survie des enfants (et ainsi la richesse de l'État), l'allaitement des mères est un élément indispensable<sup>329</sup>. Nourrir son enfant soi-même apparaît comme un désir naturel pour les mères dévouées dans les romans de Marie Leprince de Beaumont. C'est une façon d'exprimer de la tendresse et de resserrer les liens familiaux. Ce comportement de ses héroïnes est une illustration des opinions modernes de l'autrice, car les aristocrates avaient pris l'habitude de se séparer de leurs enfants ou de faire venir chez elles des nourrices. Elles exigent maintenant, progressivement, de les nourrir elles-mêmes<sup>330</sup>. « À Paris, qui avait lancé la mode du nourrissage mercenaire, le docteur Menuret de Chambaud constate en 1786, qu'une nouvelle tendance à l'allaitement maternel se fait jour dans les classes aisées<sup>331</sup> [...]. » Il note dans ses *Essais sur l'histoire médico-topographique de Paris* qu'« il y a depuis plusieurs années, dans les états élevés, un plus grand nombre de mères qui éprouvent par elles-mêmes que les fatigues de l'état de nourrice sont compensées par beaucoup d'agréments et d'avantages<sup>332</sup> [...]. » Plusieurs décennies auparavant, Leprince de Beaumont se faisait déjà le héraut de ce développement par nombre de ses héroïnes qui pratiquent l'allaitement et qui en exposent à l'occasion les vertus. Il faut pourtant noter que ce comportement moderne se limite alors à la haute société et que les propos relatifs à ce sujet restent souvent théoriques : « Unanimement, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, ceux qui écrivent sur la maternité et l'éducation préconisent l'allaitement par la mère. En vain, semble-t-il, puisque la plupart des auteurs se rendent finalement aux exigences du temps. Il est reconnu que les femmes du monde ont des devoirs d'état. La parure et l'ostentation en font partie. Si donc la préservation de leur beauté l'exige, qu'elles fassent allaiter leur enfant par une mercenaire<sup>333</sup>. » L'allaitement par une nourrice reste donc un procédé largement répandu parmi les femmes aristocrates. Et dans les classes populaires, « l'indifférence à l'égard des nourrissons était encore fermement répandue<sup>334</sup>. » Leprince de Beaumont, en démontrant dans ses romans et avec ses personnages aristocratiques un amour maternel

<sup>329</sup> Voir DES ESSARTZ, Jean-Charles, *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge, ou Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1760, p. 166-169.

<sup>330</sup> Pour plus de détails sur le développement de l'allaitement au XVIII<sup>e</sup> siècle voir BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVII<sup>e</sup> siècle – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1980, p. 196-197.

<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>332</sup> MENEURET DE CHAMBAUD, Jean-Joseph, *Essais sur l'histoire médico-topographique de Paris ou Lettre à M. D'Aumont, professeur de médecine à Valence*, Paris, (sans imprimeur), 1786, p. 100.

<sup>333</sup> KNIBIELHER, Yvonne ; FOUQUET, Catherine, *Histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1977, p. 88.

<sup>334</sup> SHORTER, Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 211.

qui émerge aussi par le fait d'allaiter soi-même son enfant, se positionne dans la lignée des médecins de son époque et d'une sensibilité qui se tournait vers le naturel, le simple et l'authentique. Antoine-Léonard Thomas note dans son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles* sur son époque : « Enfin il y a des mères qui osent être mères. On voit dans plusieurs maisons la Beauté s'occupant des plus tendres soins de la nature, & tour-à-tour pressant dans ses bras ou sur son sein le fils qu'elle nourrit de son lait, tandis que l'époux en silence partage ses regards attendris entre le fils & la mère<sup>335</sup>. »

Dans notre corpus, la baronne de Batteville est prise d'affection pour son mari après la naissance de sa fille Julie : « La naissance de ma fille resserra les liens qui m'attachoient à lui, je voulus la nourrir moi-même, & ma tendresse pour elle acheva de remplir le vuide qui étoit resté dans mon cœur, depuis que j'en avois banni des Essarts<sup>336</sup>. » Plusieurs personnages ont cette envie de créer un lien fort avec leur enfant en l'allaitant. Mademoiselle des Arcis, qui met au monde un enfant illégitime, n'envisage pas de l'abandonner, elle veut le nourrir elle-même<sup>337</sup>. On apprend quelques pages plus loin que cela ne lui sera pas possible : « [M]ais la douce consolation que m'eût donné la possibilité d'allaiter moi-même cette fille chérie, me fut refusée par la nature, il fallut la confier à des soins mercenaires<sup>338</sup>. »

Lucie aussi nourrit sa fille au sein et décrit l'agitation causée par cette décision dans son entourage et les bienfaits de l'allaitement pour elle-même : « Vous ne sauriez croire combien le spectacle d'une mère nourrice a fait tenir de propos : c'est une folie ; c'est une sagesse ; c'est une imprudence dans le marquis, une témérité chez moi ; je vais ruiner ma santé, mon repos ; & en dépit de ces faiseurs d'almanachs, je suis d'un embonpoint qui confond ceux qui me voient ; jamais je ne me suis si bien portée, & ma petite se sent de cette bonne santé<sup>339</sup>. » Malgré les commentaires et les avis partagés de son entourage, Lucie est pleine de confiance en elle-même, elle allaite avec plaisir et est convaincue des avantages pour la santé de son enfant et la sienne, car elle les ressent. À plusieurs reprises, Leprince de Beaumont se prononce en faveur de l'allaitement et essaie

---

<sup>335</sup> THOMAS, Antoine-Léonard, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, Paris, Moutard, 1772, p. 206.

<sup>336</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 102.

<sup>337</sup> Voir *Nouveaux Contes moraux*, tome II, op. cit., p. 21.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>339</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, op. cit., p. 145.

d'en promouvoir la pratique. Émérance s'exprime sur la décision de Lucie : « Je m'attendois à tous les discours qu'occasionneroit la résolution où vous étiez de nourrir votre fille ; cet exemple, quelque bon qu'il soit, ne sera point suivi. Voilà une bonne raison à donner au Marquis pour éviter toutes sortes de veilles, de grand repas, les sorties fréquentes, & vous avez eu bien du bon sens de vous la ménager<sup>340</sup>. » Il est souligné que le désir de nourrir soi-même son enfant reste un désir marginal, qui est considéré comme extravagant et quelque peu bizarre par la société aristocratique. Leprince de Beaumont devance dans ses romans le changement de l'image et du rôle de la mère qui aura lieu au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>341</sup>, tout en mettant l'accent sur les mœurs en vigueur à son époque. Dans l'*Émile*, Rousseau se prononce également pour que les femmes s'occupent elles-mêmes de l'allaitement de leurs enfants au lieu de les abandonner à des nourrices. Selon lui, à cause de cette conduite de *dénaturalisation*, « les femmes ont cessé d'être mères<sup>342</sup> ». Le plus jeune âge représente un moment crucial dans le développement des enfants pour devenir des hommes et des femmes responsables, or les usages du temps (nourrices, mise en maillot) conduisent à une société dans laquelle chacun ne pense qu'à soi, « mais que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se reformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs ; l'État va se repeupler : ce premier point, ce point seul va tout réunir<sup>343</sup> ». Sans ce retour vers les instincts maternels, « la vie des femmes des milieux aisés apparaît tout entière livrée au vice et au luxe [...]. Il est facile ensuite d'opposer la mauvaise mère incapable de renoncer à la vie mondaine, aux visites, bals, spectacles, tables de jeu, promenades à celle qui sait tout sacrifier à son enfant<sup>344</sup> [...]. » Leprince de Beaumont est d'accord sur ce point : les femmes doivent reprendre en main leurs enfants dès la naissance et se consacrer entièrement à leur éducation.

Toujours est-il que les coutumes du temps ont créé un véritable commerce qui procure aux gens de la campagne un moyen de mieux gagner leur vie : « la prise d'enfant en nourrice y était devenue une forme parfaitement organisée d'industrie rurale<sup>345</sup>. »

---

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>341</sup> BADINTER, *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVII<sup>e</sup> siècle – XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 195-198.

<sup>342</sup> ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Paris, GF Flammarion, 1966, p. 48.

<sup>343</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>344</sup> MOREL, Marie-France, « Théories et pratiques de l'allaitement en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Annales de démographie historique*, 1976, p. 396.

<sup>345</sup> SHORTER, *Naissance de la famille moderne*, op. cit., p. 221.

Clarice, qui montre des affections maternelles pour tout le village dont elle s'occupe, décrit les usages des nourrices :

La plupart de nos femmes sèvent leurs enfants à trois ou quatre mois, pour prendre des nourrissons. Ces pauvres petites créatures abandonnées pour l'étranger, dépérissent ; je leur coupe ce lait avec de l'eau d'orge, ou quelqu'autre chose adaptée à leur santé ; je leur ai fait avec des biberons de terre, des mamelles artificielles, & j'ai montré aux mères à s'en servir. Je visite une fois chaque jour toutes les nourrices ; je veille à la sûreté, à la santé, à la propreté de ces enfants : cela a mis notre village en réputation pour les bonnes nourrices ; les négociants de Bordeaux les plus aisés, envoient ici leurs enfants, & cela a mis nos paysans fort à leur aise<sup>346</sup> [...].

Ainsi la lectrice perçoit différentes facettes d'un procédé : il est conseillé pour les mères de nourrir elles-mêmes leurs enfants, mais Clarice fait également découvrir l'aspect avantageux pour la population de campagne.

Dans tous les romans où des personnages deviennent mères, il est question de l'allaitement. En se prononçant de manière favorable sur cette matière, Leprince de Beaumont participe au progrès de son temps, fait preuve de modernité et montre qu'elle est au fait de l'état des connaissances de son époque.

#### 3.1.2.4. L'amour maternel

La modernité de Leprince de Beaumont se manifeste aussi dans sa conception de l'amour maternel : les mères dans les romans aiment leurs enfants tendrement et en parlent à leurs amies. « Ne pas aimer ses enfants est devenu un crime inexplicable. La bonne mère est tendre ou n'est pas. Elle ne supporte plus la rigueur et l'inflexibilité dont on faisait preuve jadis à l'égard des enfants<sup>347</sup>. » Ce ne sera qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que cette philosophie se propagera vraiment dans la société, mais dans les romans de l'autrice les mères se veulent tendres et compréhensives par rapport à leurs enfants. Ainsi, madame de Batteville fait part de ses sentiments dans une lettre à madame du Castelet : « Mon estime & mon amitié pour le baron, ma tendresse pour ma fille, occupoient toute la capacité de mon cœur, & j'aurois beaucoup souffert, si j'avois été forcée par ce que l'on nomme divertissements & même bienséances, à me séparer deux heures de suite de ma petite Julie<sup>348</sup>. » L'amour maternel est présenté comme quelque chose dont seules les

---

<sup>346</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 44.

<sup>347</sup> BADINTER, *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVII<sup>e</sup> siècle – XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 206.

<sup>348</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 133-134.



mères peuvent ressentir l'intensité. Lucie parle à Émérance de l'état de son cœur depuis qu'elle est mère : « Ma fille a achevé de remplir toute sa capacité, & pour comprendre combien je l'aime, il faut aimer comme vous aimez Annette<sup>349</sup>. » Elle est bien consciente qu'il n'y a pas de bornes à son amour, mais qu'il ne faut pas en parler sans discontinuer en société : « À propos [de ma fille], je suis en garde contre la manie de vouloir en occuper tout le monde, sans me promettre d'en être toujours exempte. Je n'ai encore aucune de ses gentilleses à raconter, & pourtant j'en parle beaucoup ; au marquis & à vous, ma chère, cela seroit pardonnable ; mais qu'importe aux indifférents qu'elle soit vive ou lente, belle ou laide ? Je me rappelle chaque jour les propos ennuyeux que j'ai essayés en pareil cas [...]»<sup>350</sup>. »

Émérance même ne trouve plus de mots lorsqu'il s'agit de décrire ce qu'elle a senti quand elle a retrouvé sa fille Annette après quatorze années de séparation : « [V]ous dire que ma joie ressembloit à une espèce d'ivresse, c'est dire mal ; car en vérité, elle ne ressembloit à rien ; il faut pourtant employer ce mot faute d'autre ; que notre langage est borné à proportion de nos sentiments<sup>351</sup> ! » Elle donne pourtant un bon conseil à Lucie concernant le fait de trop s'épancher en public au sujet de ses enfants : « Je vous parle de ses perfections très librement, comme vous le voyez, pour vous encourager à ne me rien cacher de ce qui regarde votre petite ; j'avoue pourtant que vous devez être sur vos gardes par rapport à ceux qui ne s'y intéressent pas autant que moi ; c'est une ridicule qu'il faut éviter, & dans lequel j'ai vu tomber des gens de beaucoup d'esprit<sup>352</sup>. »

Madame du Montier élargit au père cet amour de l'enfant. Selon elle, presque tous les pères pardonneront à leurs fils les fautes qu'ils commettent à leur égard : « Nous avons admiré les ressources que la nature, ou plutôt la Providence a mis dans le cœur des Pères en faveur des enfants. Je suis sçavante sur cet article, mon enfant, jamais mère ne le fut plus que moi ; & j'aime à voir justifier par des exemples, mes foiblesses sur cet article. Combien les enfants qui oublient leur devoir à l'égard à ceux qui leur ont donné la vie sont-ils coupables ? quelques grandes que soient les fautes d'une enfant, il est bien rare qu'un père lui refuse le pardon<sup>353</sup>. » Madame du Montier se perçoit comme une mère par excellence et se voit donc en position de pouvoir juger des sentiments qu'éprouve un

---

<sup>349</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 145.

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 145-146.

<sup>351</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>352</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>353</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 391.

parent envers son enfant. Selon elle, l'amour inconditionnel permet à un père ou à une mère de pardonner de bon cœur à ses enfants des actes inexcusables. Northon père fait exactement cette expérience quand il pardonne à son fils son comportement odieux envers sa famille et envers Élise, sa future femme, après qu'il est tombé amoureux de sa cousine, mademoiselle d'Erlac<sup>354</sup>.

L'amour pour leurs enfants préoccupe tous les personnages parents de notre corpus. Il est important pour eux d'entretenir des relations fondées sur le respect et l'honnêteté et de leur donner accès à une éducation chrétienne. Comme Leprince de Beaumont traite une grande variété de sujets pouvant toucher à la vie d'une femme de l'époque, elle confronte ses personnages, à plusieurs reprises, à la mort d'un enfant.

### 3.1.2.5. La perte d'un enfant

Dans le premier tome des *Lettres de Madame du Montier*, la marquise perd un enfant à naître en subissant une fausse-couche à la suite du choc émotionnel violent : elle vient de découvrir l'inconstance de son mari. Elle parle brièvement et sans trop d'émotion de cet accident à sa mère : « Je me trouvai fort mal après vous avoir écrit ma dernière lettre, & le lendemain j'éprouvai les plus grandes douleurs. Le médecin annonça à mon époux que je m'étois blessée, & que j'allois faire une fausse couche. Il parut vivement touché de mon état, & pendant les vingt-quatre heures que je fus dans un danger continuel, il donna des marques de désespoir, que je ne puis concilier avec la certitude que j'ai de son infidélité<sup>355</sup>. » Par la suite, elle retrouve l'espoir que son mari l'aime toujours : « La joye que m'a causée cette espérance, a sans doute contribué plus que toute autre chose à mon heureuse délivrance, & m'a consolée de la mort de mon enfant, qui n'a survécu que de quelques instans à son baptême : je bénissois mes douleurs ; mais ma joye a passé comme un éclair<sup>356</sup>. » La marquise découvre de ses yeux l'infidélité de son mari et il n'est plus question de l'enfant qu'elle vient de perdre. Même auparavant elle ne s'était jamais exprimée sur sa grossesse et le lecteur apprend par la fausse couche qu'elle était enceinte. Dans la lettre réponse, madame du Montier ne parle pas du tout de cet enfant, mais rassure sa fille de sa victoire sur l'égarement de son mari et annonce la guérison de sa passion

---

<sup>354</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 18-20.

<sup>355</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 170-171.

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 171.

adultère<sup>357</sup>. La seule remarque concernant sa fausse couche vient de la marquise qui écrit à sa mère : « Je suis parfaitement remise de ma fausse couche<sup>358</sup> » sans ajouter un mot concernant son état d'esprit. Au contraire, elle se pose une multitude de questions quand elle découvre que sa rivale est enceinte, alors qu'elle joue un double jeu avec le marquis et le valet de chambre du comte : « Cette misérable est grosse de quatre mois ; ne serois-je pas coupable de la mort de son enfant, si une scène violente lui occasionnoit une fausse couche, & ne vaudroit-il pas mieux avoir patience, jusqu'à ce qu'elle soit accouchée ? Que deviendra-t-elle ensuite<sup>359</sup> ? » Madame du Montier va conforter sa fille dans cette résolution : il va falloir être patient pour ne pas provoquer une fausse couche. Par la suite, la marquise va même se retrouver confrontée à cet enfant, fruit du crime de son mari, et sa réaction illustre sa vertu chrétienne et maternelle. Une femme, qui se présente comme marchande de dentelles, dépose un panier à l'entrée de l'appartement et s'enfuit : « Nous nous regardâmes d'un air interdit, mais la voix d'un enfant qui se fit entendre, me fit pousser un grand cri, & je courus au panier. J'y vis un petit garçon beau comme le jour, qui me tendoit ses petites menottes. Mon époux étoit demeuré immobile sur sa chaise ; le comte s'étoit approché de lui, & lui parloit bas ; pour moi, sans penser à ce qui se passoit autour de moi, je caressois ce petit innocent qui ressembloit à mon époux, & je criois qu'il falloit promptement lui chercher une nourrice<sup>360</sup>. » L'accent est mis sur l'innocence de l'enfant. La marquise est prête à s'occuper de lui, car il ne peut pas être tenu responsable des fautes de ses parents. Elle ne va pas punir l'enfant illégitime pour la conduite inappropriée de son père ; au contraire, elle l'élèvera de son mieux afin de lui procurer un bon départ dans la vie. Nous retrouvons ici les idées de Leprince de Beaumont sur la pureté des enfants et nous voyons qu'il est possible, par les voies de l'éducation, de faire sortir le bien en chacun.

La marquise perdra encore ses deux autres enfants. L'un d'une maladie qui n'est pas précisée, l'autre de la petite vérole, événement qui la met au bord du désespoir :

Ah ! ma chère mère, comment avoir la force de vous écrire au milieu de l'adversité qui m'environne ? mon cœur est brisé, & le Seigneur le déchire dans la partie la plus sensible. Je n'ai plus de fils, ma chère mère ; le cadet mourut hier au soir, & l'aîné est dans un tel danger que les médecins se sont retirés. La petite qui n'a pas voulu m'abandonner dans les soins que j'ai rendus à mes chers enfants, s'est trouvée fort

---

<sup>357</sup> Voir *ibid.*, p. 182.

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 199-200.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 257-258.

mal il y a deux heures, & le médecin croit que c'est la petite vérole ; car c'est cette cruelle maladie qui m'enlève mes chers enfants<sup>361</sup>.

Elle essaie par le biais de la religion de garder la tête froide, mais sa souffrance est poussée à ses dernières extrémités : « La foi devrait me faire verser des larmes de joie en voyant mon cadet tranquille dans le sein de Dieu, & délivré des misères & des dangers de cette vie ; mais ma foi est bien foible<sup>362</sup>. » Alors qu'elle devrait être contente pour son fils qui est retourné au ciel, elle l'accepte très difficilement.

Dans le tome deux, la marquise perd son mari et son deuxième fils ; madame du Montier lui donne alors une leçon au sujet de la mort :

Je devrais être accablée de coups si consécutifs ; mais Dieu pour me soutenir permet que mes pertes ne s'offrent à ma vue que du côté le plus consolant. Il me souvient de cette Spartiate à qui on disoit que son fils étoit mort en combattant pour la patrie, & qui répondit : je ne l'avois mis au monde, nourri & élevé que pour cela. Ne puis-je pas dire avec bien plus de raison qu'elle ; je n'avois mis mes enfants au monde que pour aller au Ciel, ils y vont, n'est-ce pas tout ce que j'ai toujours souhaité pour eux ? Mes pleurs coulent pour moi qui voudrois les suivre & qui suis forcée de rester après eux dans cette terre d'exil<sup>363</sup>.

Il n'y a ici nulle réaction directe à l'annonce de la mort de l'enfant de la marquise. Même s'il reste plus de cent pages jusqu'à la fin du roman, c'est la dernière lettre de l'échange entre madame du Montier et sa fille aînée.

Comme Leprince de Beaumont traite dans ses romans les grands sujets de la vie, la mort d'un enfant en fait naturellement partie. On se serait peut-être attendu à des conseils plus concrets à suivre dans pareille situation, mais en indiquant que Dieu décide de la vie et de la mort et qu'il faut entièrement se recommander à lui, l'autrice illustre l'impuissance de l'homme devant la mort d'un être innocent. Seule la religion semble alors pouvoir répondre à la détresse d'un parent ainsi frappé.

En outre, l'autrice renvoie indirectement à l'immortalité de l'âme qui repose auprès de Dieu. Au contraire par exemple des *Magasins*, il n'y a pas dans les romans de discussions essayant de prouver la vérité de la religion catholique ; ce sont seulement ses bienfaits qui apparaissent à travers les actions. L'autrice ne fait que des allusions ponctuelles à la conception cartésienne de l'âme qu'elle promet dans ses œuvres pédagogiques. C'est un indice qu'elle voyait son œuvre romanesque comme un

---

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 299-300.

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>363</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 290.

complément illustrant les leçons de mademoiselle Bonne, la gouvernante et alter ego de l'autrice qui dispense son savoir dans les *Magasins*.

### 3.1.3. Les facettes d'une éducation solide selon Marie Leprince de Beaumont

La notoriété de Marie Leprince de Beaumont au XVIII<sup>e</sup> siècle repose d'abord sur ses œuvres pédagogiques<sup>364</sup> et non sur ses romans. Le plus connu de ces ouvrages, *Le Magasin des enfants*, est publié en 1756. L'autrice va produire une série de ces *magasins* : celui des *Adolescentes* (avec sa suite, les *Instructions pour les jeunes Dames*), et plus tard le *Magasin des pauvres* et *La Dévotion éclairée ou Magasin des dévotes*<sup>365</sup>. Le succès de ces œuvres s'explique par leur forme originale : Leprince de Beaumont recourt au dialogue entre une gouvernante et ses disciples<sup>366</sup>, et adapte la langue et les procédés pédagogiques à l'âge de ces derniers. Selon elle, la clef d'un apprentissage facile se trouve dans le plaisir que prend l'élève en apprenant des leçons. Ses écrits ont pour but de former ses lectrices, de leur montrer comment chacune d'elles peut devenir « une femme chrétienne, une épouse aimable, une mère tendre, une économe attentive ; un membre de la société qui puisse en augmenter l'utilité & l'agrément<sup>367</sup>. » Selon Leprince de Beaumont, dans les premiers temps, il n'y a pas de différence entre les instructions respectives des garçons et des filles. Cette idée est mise en lumière par Sonia Cherrad dans son ouvrage *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières* : « [L]a base des éducations féminines et masculines est identique : il s'agit de former de jeunes enfants

---

<sup>364</sup> Au sujet du contexte pédagogique et l'approche éducative dans les *Magasins*, voir à titre exemplaire la thèse de HERZ-GAZEAU, Ramona, *La femme entre raison et religion. « Les Américaines ou la preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles » de Marie Leprince de Beaumont*, soutenue en 2015, ou les actes du colloque international organisé à Nancy en octobre 2011 et parus sous la direction de CHIRON et SETH, *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit.

<sup>365</sup> La première édition du *Magasin des Adolescents* paraît en 1760 à Londres, suivie par les *Instructions pour les jeunes Dames* en 1764. En 1767 paraît également à Londres le *Magasin des pauvres, artisans, domestiques et gens de la campagne* et en 1779 à Lyon *La Dévotion éclairée ou le Magasin des dévotes*. Pour d'autres éditions voir KALTZ, Jeanne Marie *Le Prince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p. 168-171.

<sup>366</sup> Voir au sujet du dialogue pédagogique par exemple VANOFLEN, Laurence, « La conversation, une pédagogie pour les femmes ? », in BROUARD-ARENDS, Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 183-196 ; VANOFLEN, Laurence, « L'autoreprésentation des formes dialoguées, Le prince de Beaumont, Épinay, La Fite », in DOMENECH, Jacques (dir.), *L'œuvre de madame d'Épinay, écrivain-philosophe des Lumières*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 235-248 ; KULESSA, Rotraud von, « La fonction du dialogue dans le Magasin des enfants » in CHIRON, Jeanne et SETH, Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 73- 83 et CHIRON, Jeanne, « Les Magasins de Marie Leprince de Beaumont », op. cit., 2013, p. 85-102.

<sup>367</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Magasin des adolescentes*, tome I, Lyon, Jean-Baptiste Réguiillat, 1760, p. x.

à la religion et à la philosophie parallèlement aux apprentissages premiers comme la lecture et l'écriture<sup>368</sup>. »

Depuis la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle déjà, la question de l'instruction de la femme et des filles suscite un intérêt croissant : « Les ouvrages pédagogiques, traités de l'éducation des filles ou traités de conduite (où, souvent, l'instruction est également abordée), se multiplient [...] en même temps que les ouvrages sur l'éducation des garçons ou des enfants des deux sexes<sup>369</sup>. » Selon Linda Timmermans, tous les auteurs, « à l'exception de Poulain de la Barre, [...] admettent qu'il existe une spécificité de l'éducation des femmes<sup>370</sup> ». Bernard Magné, ici cité par Timmermans, explique que c'est parce que personne à l'époque ne met en question l'infériorité naturelle de la femme : « Tous admettent implicitement ou explicitement que les deux sexes n'ont pas les mêmes capacités intellectuelles. [...] Ce principe d'inégalité naturelle entraîne évidemment une inégalité dans la définition des études<sup>371</sup>. » Il n'est donc pas étonnant, qu'un très grand nombre d'ouvrages consacrés à l'éducation féminine se limitent à l'instruction chrétienne<sup>372</sup>.

Leprince de Beaumont fait dans ses œuvres l'effort de réunir les deux approches : de faciliter aux filles l'accès au vrai savoir savant, la philosophie, l'arithmétique ou la géométrie, tout en conservant l'instruction religieuse comme un élément important de son programme d'éducation. Elle s'inscrit, avec ses œuvres, dans la tradition des romancières qui « plaident pour une éducation qui enseigne le plaisir du savoir et qui, tout en engageant les héroïnes sur la voie d'une certaine autonomie, développe leur esprit critique<sup>373</sup> ».

Ce qui est valable pour les leçons des enfants, l'est aussi pour les lecteurs des fictions de Leprince de Beaumont. Ils savent déjà lire et écrire, mais en suivant les destins des personnages à travers les romans, ils découvrent les bonnes manières de faire face aux tourments de la vie. L'autrice mentionne ce qu'elle prévoit pour ses lectrices dans la

---

<sup>368</sup> CHERRAD, Sonia, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015, p. 106.

<sup>369</sup> TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, Série « Essais », p. 352-353. Timmermans donne une liste importante de parutions concernant l'éducation de l'époque qui illustre la popularité du sujet.

<sup>370</sup> *Ibid.*, p. 355.

<sup>371</sup> *Ibid.*, p. 356.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 448.

<sup>373</sup> TREMBLAY, Isabelle, *Le Bonheur au féminin. Stratégies narratives des romancières des Lumières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2012, p. 99.

préface des *Contes moraux* : « Je veux, s'il est possible, qu'elles trouvent des leçons dont elles ne se défont pas dans leurs amusements<sup>374</sup>. » L'éducation de l'esprit, même à l'âge adulte, est présentée sous un jour positif et enrichissant. Ainsi, Émérance écrit à Lucie : « [...] mon époux craignit l'ennui & pour lui & pour moi ; il crut devoir nous ménager une utile diversion, & l'étude lui parut propre à produire un amusement d'autant plus utile pour moi, que j'étois d'une ignorance qui passe l'imagination, à peine sçavois-je lire. Soit prévention en ma faveur, soit justice, il se persuada que j'avois des talents, & se fit un plaisir bien doux de les cultiver : c'étoit un nouvel être que j'allois acquérir, je lui en devois l'existence ; quoi de plus propre à resserrer les nœuds qui m'attachoient à lui<sup>375</sup> ? » Le marquis de Sainville initie sa femme à l'étude et, selon Émérance, cet accès au savoir l'a complètement transformée. Elle découvre de nouveaux talents en elle qu'elle n'avait jusqu'alors pas soupçonnés. Le prince de Beaumont insiste ici sur le fait qu'il n'est jamais trop tard pour s'intéresser aux sciences et pour commencer son instruction, même si l'on n'a pas eu la chance de profiter d'une éducation pendant l'enfance. C'est l'idée, populaire à l'époque des Lumières, de la perfectibilité de l'homme, qui sort ici de la bouche d'Émérance. Les romans le montrent bien : le projet d'éducation de Le prince de Beaumont ne s'arrête pas aux adolescentes, il n'y a pas d'âge pour un travail sur soi.

Nous allons voir maintenant qu'un élément déterminant pour former efficacement une jeune personne est la présence de règles ordonnant sa vie quotidienne.

### 3.1.3.1. Deux éléments importants pour une éducation réussie : structure et discipline

Le prince de Beaumont vise à montrer qu'une éducation féminine réussie repose sur une vision éclairée du monde associée à des valeurs ancrées dans la confiance en Dieu, ainsi que sur une grande discipline. Madame de Batteville dépeint ainsi la routine quotidienne de l'éducation de sa fille Julie : « Nous nous rassemblions toutes les après-dînées, on travailloit, on lisoit, on raisonnoit sur ses lectures. Les matinées étoient partagées entre la prière, les affaires domestiques & les exercices de charité : nous trouvions du temps pour tout, parce que nous n'en perdions point. Nous nous levions été

<sup>374</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. xi.

<sup>375</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 208-209.

& hiver à cinq heures et demie, en sorte qu'à huit heures, temps où le plus grand nombre des femmes sont encore au lit, nous avons fait nos prières, le déjeuner, & donné nos ordres aux domestiques<sup>376</sup>. » Des journées bien organisées permettent d'accomplir toutes les tâches qu'on avait prévu de faire. Le lever aux aurores est peint sous un jour positif et représente la discipline de la femme chrétienne qui sait ménager de la place pour les exercices religieux, au contraire de la plupart des femmes qui aiment rester au lit jusqu'à midi. Une conduite de vie réglée est la condition et le premier pas vers une vie heureuse. Ainsi, dans *La Nouvelle Clarice*, Hariote suit l'exemple de son amie Clarice et commence à se lever tôt pour consacrer son temps à des occupations charitables. Elle sent tout de suite les bienfaits d'un tel quotidien :

Me voilà donc confinée à vivre avec des poupées ; car toutes les femmes me paroissent telles auprès de votre femme forte. Quand je les vois faire des nœuds, broder un marly<sup>377</sup>, remuer des cartes, j'ai envie de leur dire : Filez, Mesdames, travaillez, levez-vous du matin, comme mes héroïnes, & vous n'aurez plus de vapeurs. J'en parle avec connoissance de cause, ma chère, vous m'avez guérie de la moitié des miennes, le travail les tue. [...] [B]ientôt je ne comprendrai pas comment on peut passer la moitié du jour au lit, le reste à la toilette, au jeu, ou à des visites inutiles<sup>378</sup>.

Le fait de se lever tôt pour profiter de la journée est bien présenté comme extraordinaire. Ainsi la marquise de Cé va s'énervier contre son valet de chambre : « L'étourdi ! qui, avant dix heures du matin, m'amène un étranger, comme si une femme de mon âge n'étoit pas censée devoir être au lit jusqu'à midi sonné ! Comme si on pouvoit supposer qu'on eût fait toilette si matin<sup>379</sup>. » Dans les milieux sociaux des protagonistes, on n'est normalement pas obligé de travailler pour gagner sa vie, et se lever tôt est considéré comme inutile. Dans les romans de Leprince de Beaumont, en revanche, ce sont pour la plupart les femmes capricieuses et intrigantes, celles qui aiment le luxe et les plaisirs mondains qui s'adonnent à un rythme de vie paresseux. Ces caractéristiques ne sont, selon l'autrice, ni exemplaires ni désirables. Ce contraste s'affiche clairement, quand les deux extrêmes se rencontrent sous le toit de madame d'Erlac dans *Le Vrai Point d'honneur*. Élise et madame Northon continuent leurs pratiques chrétiennes et gardent leurs journées bien structurées. Les femmes de chambre s'étonnent de ce comportement, qu'elles n'ont

---

<sup>376</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 134.

<sup>377</sup> D'après *Encyclopédie méthodique*, il s'agit d'un point de broderie : « Le point de Marly est absolument le même que le gros point de tapisserie ou celui à marquer le linge, excepté qu'au lieu de deux fils de canevas on en prend quatre de la mousseline, & toujours quarrément [...] » Voir LA PLATIERE, Roland de, *Encyclopédie méthodique. Manufactures, arts et métiers*, tome I, Paris, Panckoucke, 1785, p. 103.

<sup>378</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, op. cit., p. 75-76.

<sup>379</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, op. cit., p. 24.



jamais vu chez leurs propres maîtresses : « Qui a jamais vu une fille de qualité devancer de plusieurs heures le moment du réveil de tout le monde, pour employer ce temps à des bigoteries, à des méditations, des lectures<sup>380</sup> ? » Les pratiques « bizarres » et « campagnardes » sont ridiculisées par les dames du monde via leurs femmes de chambre, mais par la suite le lecteur apprendra que le vrai bonheur est réservé aux personnes modestes. Si l'on a goûté une fois aux bienfaits de ce mode de vie, on peut assurément fermer les yeux sur les moqueries d'un entourage ignorant. Et selon Leprince de Beaumont, malgré cette discipline qui peut paraître stricte, le plaisir d'apprendre est loin d'être exclu.

### 3.1.3.2. Le plaisir d'apprendre

« Pour que l'éducation soit efficace, les éducatrices estiment qu'elle doit être agréable aux enfants. Cette idée n'est pas neuve : on peut faire remonter jusqu'à Horace l'alliance de l'instruction et du plaisir<sup>381</sup>. » Les écrits pédagogiques de notre autrice sont imprégnés de cette pensée et on la retrouve également formulée dans ses romans. La jeune Élise est présentée comme un exemple d'éducation chrétienne réussie. Madame Northon décrit en détail les principes selon lesquels Élise a été élevée et nous retrouvons dans ses conseils les idées déjà évoquées par Leprince de Beaumont dans l'avant-propos des *Contes moraux*. D'abord, madame Northon recommande « d'être toujours à l'unisson avec [sa disciple<sup>382</sup>] » et de ne « jamais [l']abandonn[er] à des soins domestiques<sup>383</sup> ». Elle postule ensuite que l'homme ne juge que par comparaison et s'il ne connaît pas les commodités qui lui manquent, il est le plus heureux dans l'état où il se trouve. Ainsi faudrait-il procéder avec les enfants : leur faire croire que leur état de soumission est naturel pour qu'ils ressentent, par la suite, les leçons comme « source de mille plaisirs<sup>384</sup> ». En même temps, il faut prendre en compte le caractère individuel du disciple et faire en sorte que l'apprentissage se passe de manière vivante et satisfasse sa curiosité naturelle. Madame Northon écrit à la comtesse de Solmes que, pour Élise, « ses premières études n'ont rien eu de pénible, & elle m'a dit souvent qu'elle croiroit volontiers qu'elle

---

<sup>380</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 127.

<sup>381</sup> CHERRAD, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, *op. cit.*, p. 129.

<sup>382</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 159.

<sup>383</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>384</sup> *Ibid.*, p. 161.

savoit lire en venant au monde : car elle ne se souvient point de l'avoir appris. C'est qu'elle l'avait appris sans efforts en parties brisées<sup>385</sup> [...]. » Ici nous retrouvons un des points élémentaires de l'idéologie de l'éducation de Leprince de Beaumont. Elle postule déjà dans la préface du *Magasin des enfants* : « C'est à titre d'amusement que je présente cette histoire aux enfants. Il ne faut pas qu'ils soupçonnent que je veux les instruire<sup>386</sup> [...]. » C'est un secret que l'auteur partage volontiers avec ses lecteurs. Pour captiver l'esprit vif du disciple, il faut prendre en compte le caractère individuel de chaque enfant, adapter les méthodes à son âge, ne pas lui donner l'impression qu'on le force à apprendre et rendre les leçons amusantes et intéressantes<sup>387</sup>. Si l'on s'y prend ainsi pour garder la curiosité de l'élève éveillée au lieu de l'étouffer, la journée n'a pas assez d'heures pour tout découvrir. Julie, la fille de madame de Batteville ne connaît pas l'ennui : « Nous ignorons jusqu'au nom de l'ennui, & ma fille étoit très surprise, lorsqu'elle entendoit dire à certaines personnes que nous voyons très rarement, qu'elles s'ennuyoient, & me demandoit toute étonnée, comment on pouvoit trouver la journée longue, pendant qu'elle auroit besoin d'y ajouter trois ou quatre heures, pour quantité de choses qu'elle souhaitoit & qu'elle n'avoit pas le temps de faire<sup>388</sup>. » D'après Leprince de Beaumont, savoir s'occuper l'esprit avec des tâches utiles et raisonnables est un atout. Seules les personnes incultes et blasées s'ennuient et ce ne sont sûrement pas des personnages exemplaires de ses romans. Une bonne éducation se manifeste également dans l'aptitude à structurer ses journées et à les remplir de tâches utiles. Transmettre ce savoir aux enfants est la mission des éducateurs, les parents dans le cas idéal selon l'auteur.

### 3.1.3.3. Des parents éducateurs

La mission des parents dans l'éducation de leurs enfants est bien définie selon l'auteur : « Le rôle de la mère est capital<sup>389</sup>. » Elle doit être près de ses enfants (surtout les filles) et pour éviter de mauvaises influences il vaut mieux ne pas les abandonner à

---

<sup>385</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>386</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Le Magasin des enfants*, tome I, La Haye, Pierre Gosse junior, 1768 : p. vxvj.

<sup>387</sup> Pour des informations plus détaillées sur les œuvres pédagogiques de Marie Leprince de Beaumont, nous conseillons par exemple les ouvrages suivants : BIANCARDI, Elisa (éd.), VILLENEUVE, Gabrielle-Suzanne de ; LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne-Marie, *La Jeune Américaine et les contes marins (La Belle et la Bête)* ; *Les Belles solitaires*, Paris, Honoré Champion, 2008 ; CHERRAD, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières, op. cit.* ; CHIRON et SETH (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête », op. cit.*

<sup>388</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville, op. cit.*, p. 135.

<sup>389</sup> DEGUISE, Alix (dir.), *Marie-Jeanne Leprince de Beaumont. Civan, Roi de Bungo*, Genève, Slatkine, 1998, p. X.

des soins extérieurs<sup>390</sup>. Dans la préface des *Nouveaux Contes moraux*, l'auteur s'adresse aux mères de famille et les conjure de ne pas prendre à la légère l'éducation de leurs filles.

[S]oyez à vos filles ce que l'ombre est au corps, privez-vous de toutes les sociétés pour vous enfermer avec elles. Sur mille compagnies que vous recevez dans une année, je gagerois bien qu'il s'en trouvera à peine dix, où vos filles n'entendent des histoires (dites à demi-mot, si vous voulez) propres à exciter leur curiosité. Gardez-vous de les mettre dans des couvents où les Religieuses ne regarderont pas comme un devoir qu'elles ne peuvent violer sans crime, celui de ne les pas perdre de vue un moment, le jour, la nuit, dans le temps de la prière, des repas, & surtout des récréations, dans un couvent où de grandes pensionnaires sont admises. Gardez-vous de les confier à des gouvernantes que vous ne connoîtrez pas de longue main ; de les abandonner à celles-mêmes que vous connoîtrez le mieux ; soyez tout yeux, tout oreilles : veillez jour & nuit à la garde de votre trésor, & qu'une défiance salutaire vous fasse éloigner de vos filles, je ne dirai pas le mal, mais l'apparence même des choses qui conduisent au mal : alors je brûlerai mes romans ; je, ... non, vous les lirez vous-même, dans la crainte d'une maladie, d'un accident, une mort prématurée ne vous enlève, avant de les avoir armées, précautionnées contre les dangers du vice. Plus elles l'ignoreront, plus elles seroient exposées à être séduites, si vous les perdiez de vue un moment<sup>391</sup>.

Cet appel insistant veut sensibiliser les mères à la responsabilité qu'elles ont envers leurs filles de leur donner les meilleures conditions d'affronter la vie. Il reste à savoir si c'est effectivement en les gardant loin de toute tentation. En tout cas, Leprince de Beaumont semble convaincue que son approche est la bonne<sup>392</sup>, celle-ci revient de manière régulière dans les romans. Madame de Batteville, par exemple, s'occupe de manière exemplaire de sa fille Julie : « Je m'étois fait une affaire unique de l'éducation de ma fille, & je comptois beaucoup sur ma mère pour m'aider à remplir ce soin important ; sa mort me privant de ce secours, m'imposoit la loi d'une vigilance sans distraction, & j'en pris droit d'éloigner de ma maison tous ceux dont le caractère eût pu lui nuire par la suite<sup>393</sup>. » L'éducation est une affaire de famille et madame de Batteville remplit parfaitement son rôle de mère-éducatrice : « [Julie] aimoit ma société, mes exercices ; & cette vie nous paroissoit préférable à celle qu'on mène dans le grand monde, & dont j'avois été excédée pendant

---

<sup>390</sup> Si, dans l'avertissement du *Magasin des enfants* et du *Magasin des adolescentes*, Leprince de Beaumont souligne l'impéritie des mères et des gouvernantes en matière d'éducation des filles, elle donne ici des conseils à suivre pour remédier à cette situation. Ces points de vue différents illustrent une fois encore les contradictions inhérentes à l'œuvre de l'éducatrice. Voir aussi BERENGUIER, Nadine, « Mères, gouvernantes et livres de conduite : guerre ou alliance ? », in BROUARD-ARENDS et PLAGNOL-DIEVAL (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, op. cit., p. 26-27.

<sup>391</sup> *Contes Moraux*, tome I, op. cit., p. viijf.

<sup>392</sup> Sonia Cherrad note que « Mme Leprince de Beaumont ne se prononce pas clairement à propos de l'éducation maternelle. » (CHERRAD, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, op. cit., p. 111). Elle se réfère cependant uniquement à ses écrits pédagogiques, principalement les *Magasins*. Nous constatons que ce n'est pas le cas pour ses romans comme nous démontrons par la suite.

<sup>393</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 102-103.

le court espace que j'avois vécu à Paris<sup>394</sup>. » Une compagnie restreinte, pouvant même se résumer idéalement à la mère, suffit pour assurer l'éducation d'une jeune fille.

Dans la plupart des cas, la retraite totale du monde est réservée aux filles dans les fictions épistolaires<sup>395</sup>. Mademoiselle des Arcis fait dépendre son futur mode de vie de l'éducation qu'elle veut offrir à son enfant. Elle écrit que son choix « dépendoi[t] du sexe de l'enfant qu'[elle] alloi[t] mettre au monde : si c'étoit une fille, [elle] étoi[t] déterminée à [s]'ensevelir avec elle dans la retraite la plus ignorée. Si c'étoit un garçon, il falloit renoncer à ces projets de retraite pour [s]'en faire une au milieu du monde ; [elle] croyoi[t] ne pouvoir réparer le crime de sa naissance qu'en [s]e consacrant entière à son éducation<sup>396</sup>. » Elle est prête à subordonner ses propres besoins à ce qu'elle croit utile pour son enfant afin de compenser sa naissance hors mariage. « En cas d'éducation à la maison, c'est donc à la mère [...] que revient habituellement la responsabilité<sup>397</sup>. »

Isabelle Brouard-Arends remarque qu'entre le milieu et la fin du siècle, un changement sensible s'opère dans les relations entre filles et mères. « À la vie de société sera préférée l'intimité familiale et familière où peuvent s'exprimer des sentiments vrais, sans l'artifice de la composition d'un comportement factice<sup>398</sup>. » Pour Leprince de Beaumont, il n'y a pas d'exception à sa règle. Dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, Émérance parle de la fille d'une princesse : « Elle n'avoit jamais eu d'autre gouvernante que sa mère, & elle y avoit gagné infiniment : son esprit n'avoit rien de brillant, point de saillies ; mais tout y étoit droit, juste : elle parloit peu, & ne disoit précisément que ce qu'il falloit dire pour plaire : les premiers jours qu'on la voyoit, on la croyoit une personne ordinaire ; un peu de familiarité vous découvroit en elle mille belles qualités qu'elle paroissoit ignorer, tant elle les faisoit peu valoir<sup>399</sup>. » Au rôle de gouvernante pour ses propres enfants peuvent s'ajouter d'autres tâches importantes. Hariote parle de manière admirative de la duchesse de Roxbury quand elle décrit ses obligations à Clarice : « Celle-

---

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>395</sup> À cause de sa santé fragile, le petit-fils de madame du Montier est élevé loin du monde : en attendant le moment de pouvoir rejoindre ses parents à Turin, il vit chez sa grand-mère qui prend aussi le rôle de préceptrice. Voir *Lettres de Madame du Montier*, tome II, *op. cit.*, p. 196-198. Le protagoniste du *Triomphe de la vérité*, roman qui n'est pas écrit sous forme épistolaire, grandit également isolé du monde extérieur (et hors de la connaissance de Dieu), mais son état fait partie d'une expérience de ses parents et ne représente pas le cas courant. Voir LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Le Triomphe de la vérité ou Mémoires de Mr. de La Villete*, Nancy, Henri Thomas, 1748.

<sup>396</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 30.

<sup>397</sup> FAUCHERY, Pierre, *La Destinée féminine dans le roman européen du dix-huitième siècle*, Paris, Armand Colin 1972 : p. 167.

<sup>398</sup> BROUARD-ARENDS, Isabelle, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation 1991, p. 331.

<sup>399</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 254.

là est plus que la mère de ses enfants, elle est communément leur gouvernante, par occasion leur garde, & cette occasion se trouve toutes les fois qu'ils ont la plus légère incommodité ; elle s'est fait l'homme d'affaire de son fils, depuis la mort du Duc, je la trouvai vis-à-vis d'un bureau où il y avoit vingt lettres à lire & à répondre ; elle m'avoua qu'elle avoit cet amusement deux fois chaque semaine. On assure que par le bon ordre qu'elle a mis dans ses affaires, elle a doublé le bien de son fils<sup>400</sup>. » Les mères de famille sont capables de gérer non seulement les affaires domestiques et de s'occuper des besoins de leurs enfants au quotidien, mais elles s'occupent également de leur éducation et parfois des affaires pour pouvoir offrir les meilleures conditions de vie à leur descendance.

Selon l'autrice, il y a des matières importantes qu'on n'apprend pas dans les collèges. Pour l'enseignement de la morale et du christianisme, un parent ou un proche est irremplaçable. Le marquis apprend cette leçon grâce à madame du Montier :

[J]e laisse cet article sur lequel je vous connois très incorrigible, pour vous dire que je ne le suis pas, & que vous m'avez guéri de tous les préjugés que j'avois sur l'éducation ; c'étoit par une vieille habitude qu'il m'échappa de souhaiter des maîtres pour mon fils ; on en trouve pour toutes les sciences dans les grandes villes, excepté pour la morale, & nul ne se charge d'enseigner aux enfants à régler leurs passions, car le métier seroit trop ingrat. Or, ce que le mien n'apprendroit point dans les collèges ; je suis sûr qu'il en sera instruit auprès de vous : je vous l'abandonne donc pour tout le temps que vous le jugerez à propos, & je serai content de lui voir un esprit & un cœur façonnés de votre main. Plût à Dieu qu'on eût sacrifié pour moi tous les autres avantages à celui-là ; cela vous auroit épargné bien des peines, & à moi infiniment davantage, car j'ai toute ma vie été le martyr des passions<sup>401</sup>.

Il n'y a pas de meilleur précepteur que la mère ou la grand-mère. Le marquis transmet à la figure maternelle de madame du Montier l'éducation morale de son fils. Ce sera une éducation fondée sur des principes chrétiens et sur la maîtrise de soi-même. Madame du Montier explique : « l'éducation que je veux lui donner ne réussiroit pas dans le grand monde, il faut avant que de l'y exposer que j'aie le temps de donner à son esprit & à son cœur une teinture de christianisme & de raison assez forte pour résister à la séduction de l'exemple<sup>402</sup>. » Le bouclier moral qui est censé protéger l'enfant plus tard contre les dangers du monde est donc façonné par l'éducation qu'il reçoit dans sa jeunesse. Les deux outils principaux se nomment « christianisme » et « raison », mais une autre composante est importante à l'aboutissement de la stratégie éducative : il s'agit de la relation entre l'enfant et les parents.

---

<sup>400</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 42.

<sup>401</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 191-192.

<sup>402</sup> *Ibid.*, p. 252.

### 3.1.3.4. Des parents amis

Un autre élément jugé important par Leprince de Beaumont pour réussir l'éducation de ses enfants est la hiérarchie entre le disciple et le parent. Les enfants ne sont pas la propriété des parents et ces derniers n'ont pas le droit de les orienter de force dans des domaines par lesquels ils ne se sentent pas attirés naturellement. Exercer une autorité féroce ne contribue pas, selon notre autrice, à un développement positif de l'esprit de l'enfant. Ainsi, la baronne de Batteville loue la méthode d'enseignement de sa propre mère : « Ces leçons que me faisoit ma tendre mère, étoient toujours prononcées du ton d'une amie ; jamais je m'aperçus de la supériorité qu'elle avoit sur moi ; elle me prioit, me conseilloit & ne commandoit point<sup>403</sup>. » Elle procède de la même manière avec sa fille Julie. Quand celle-ci lui avoue un amour qu'elle croit malheureux, madame de Batteville s'en veut parce que sa fille lui ressemble trop, mais elle se résout à « attendre un remède du temps<sup>404</sup>. » Entre-temps, elle veut éviter les reproches et redoubler douceur et amitié pour elle, car « il n'est pas possible que cette conduite ne produise à la fin l'entière ouverture de son cœur à une mère qu'elle doit regarder comme une amie<sup>405</sup>. » Ce procédé reflète le changement qui s'opère au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le rapport éducatif mère-enfant. L'affection passe avant l'autorité. Les parents font appel à la pédagogie « douce » et adaptée à l'âge de l'enfant pour en obtenir les meilleurs résultats. Dans un passage sur le roman épistolaire *Caliste ou lettres écrites de Lausanne* d'Isabelle de Charrière, Isabelle Brouard-Arends cite Jean Starobinski : « Toute l'éducation dispensée par cette mère qui se veut l'amie de sa fille consiste à faire appel au sentiment du devoir, aux forces intérieures qui prendront la relève des prescriptions extérieures<sup>406</sup>. » Nous retrouvons cette relation amicale dans la plupart des romans de Leprince de Beaumont. Le temps d'éducation est parsemé d'instantanés heureux pour les deux parties.

Ainsi, la marquise dans les *Lettres de Madame du Montier* se rappelle avec plaisir son enfance : « Combien de fois me suis-je rappelé ces heureux moments, où mon père environné de sa nombreuse famille, nous entretenoit des merveilles de la nature ; nous

---

<sup>403</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville, op. cit.*, p. 16-17.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>405</sup> *Ibid.*

<sup>406</sup> BROUARD-ARENDS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle, op. cit.*, p. 337-338.

faisoit observer dans les grands événements que l'Histoire présente à nos yeux, les causes de la puissance ou de la décadence des plus grand Empires ; où il nous permettoit de le regarder comme un ami, de lui faire des questions, de joindre nos réflexions aux siennes<sup>407</sup> [...]. » Ici est présentée une scène d'éducation familiale : tout en étant divertis, les enfants apprennent des leçons d'histoire, ont le droit de poser des questions et de s'intéresser activement aux sujets présentés. L'ambiance est à la confiance et à la proximité. C'est le cadre idéal pour un apprentissage facile. Nous allons voir qu'il dépend toutefois entièrement de la bonne volonté et du caractère des parents.

C'est par le désir de retrouver des parents-amis que Clarice voue d'abord une confiance aveugle à son père qu'elle rencontre après le décès de sa tante. La jeune fille veut croire que ce père retrouvé récemment est en même temps un ami sincère et, malgré les avertissements qu'elle reçoit, elle lui donne une partie de son héritage :

Les mille livres sterling dont vous jouissez aujourd'hui sont la pension que je fais aux auteurs de ma naissance. Celle dont les intérêts commenceront à courir dès ce jour, est un présent que je fais à un ami. Vous m'avez honorée du titre de votre amie, il est juste que je remplisse les idées que je me suis faites sur les obligations que l'amitié impose. Mais, mon père, ajoutai-je en souriant, (car la manière ouverte dont mon père m'avoit parlé, avoit dilaté mon âme, & fait disparaître toute défiance) me permettrez-vous d'user quelques fois des privilèges d'une amie<sup>408</sup>.

Clarice va se retrouver trahie par son propre père et arrivera à une conclusion amère : « Il n'y a rien de plus rare que l'amitié entre les pères & les enfants ; c'est qu'il n'est presque pas possible d'oublier l'inégalité du rang, & que la supériorité des premiers bride le cœur des seconds. L'amitié dans son fondement doit être exempte de tout intérêt, & voilà encore une des causes qui la rendent si rare entre le supérieur & l'inférieur<sup>409</sup>. » Se retrouvant dans la partie « inférieure » de cette relation, Clarice est consciente qu'il est difficile de surmonter la hiérarchie qu'imposent la nature et la société. Sa belle-mère, madame d'Astie se considère elle-même comme l'amie de son fils quand il lui écrit après sa fuite pour expliquer ses motifs : « Si je ne m'étois pas promis, en commençant cette lettre, de n'y mêler aucun reproche, je me plaindrois amèrement de la défiance que vous avez eue par rapport à moi. Ne suis-je pas votre amie plus que votre mère<sup>410</sup> ? » De même, Monsieur Northon, dans *Le Vrai Point d'honneur*, est soulagé quand son fils se tourne

---

<sup>407</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 32.

<sup>408</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 94.

<sup>409</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 168.

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 326-327.

finalement vers lui avec une lettre avouant ses égarements. Il se demande si, après tout ce qu'il a fait, il lui reste encore un père. La réponse est claire :

Oui, cher Northon, il vous reste un père, & vous lui rendrez son fils. Que ne m'avez-vous ouvert votre cœur plutôt ; que je vous eusse épargné de peines ! Avez-vous pu oublier que vous avez toujours trouvé en moi un ami compatissant, & non un supérieur sévère ? Un excès de délicatesse m'a forcé à dissimuler vos erreurs ; je voulois vous en devoir l'aveu. Je le reçois avec reconnaissance, quoiqu'il soit un peu tardif ; &, s'il me reste quelque peine d'un si long délai, elle ne tombe que sur celles que vous avez éprouvées, & que j'aurois pu diminuer. Je commence par vous assurer que, dans les conseils que je vais vous donner, j'oublierai entièrement les droits que la nature m'a confiés par rapport à vous<sup>411</sup>.

Pour Northon père, c'est une décision consciente que de renoncer aux « droits de la nature » et de préférer aux rapports d'autorité une relation amicale avec son fils. Il continue dans le même style quand il conseille à son fils d'échapper au mariage dans lequel mademoiselle d'Erlac, sa cousine comploteuse, l'a entraîné : « Je m'engage solennellement à ne jamais exiger que vous remplissiez les promesses que j'ai faites pour vous ; elles étoient conditionnelles, & supposoient que vous les ratifieriez volontairement. Quant à celles que vous avez faites sans mon aveu, votre ami vous demande que vous preniez un temps suffisant pour en examiner la valeur & les suites ; votre père vous l'ordonne même : c'est un devoir dont il ne pourroit se dispenser sans crime ; c'est le seul acte d'autorité que vous ayez à craindre de ma part. » Northon distingue visiblement ses deux rôles : celui d'un père sévère et celui d'un ami compatissant. Parfois, la relation entre père et fils peut aussi changer plus tard dans la vie. Mademoiselle des Arcis raconte la transformation de la relation de monsieur de Saint Albant avec son père : « Le changement qui s'étoit opéré dans St. Albant, parut sensiblement, & son père, qui avoit toujours eu beaucoup de religion, bénit le ciel de voir son fils dans les heureuses dispositions qu'il avoit toujours souhaitées pour lui : dès ce moment, toute trace de supériorité entre le père & le fils disparut : ce furent deux amis qui goûtoient le délicieux plaisir de n'avoir qu'une âme<sup>412</sup> [...]. » L'amour pour mademoiselle des Arcis a su déclencher une métamorphose en St. Albant<sup>413</sup> et transformer la relation avec son père en amitié. Il ne suffit pas que les parents soient bienveillants envers leurs enfants et se voient comme leurs amis : il faut également la bonne volonté des jeunes personnes pour qu'une

---

<sup>411</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, 1774, p.18.

<sup>412</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 29.

<sup>413</sup> Il s'agit ici du même genre de transformation qui saisit le marquis de V. dans *Le Vrai Point d'honneur* quand il tombe amoureux de madame Northon et connaît enfin les sentiments honnêtes d'un christianisme éclairé. Voir *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, 1774, p. 165-202.



relation de confiance puisse se développer. Comme le montre l'exemple de Saint Albant, ce lien peut être réparé quand les enfants sont adultes et responsables de leurs actes.

Nous avons donc vu avec Clarice des enfants qui cherchent l'amitié des parents et avec Northon des parents qui souhaitent une meilleure relation avec leur descendance. On peut dire que l'idée d'une relation amicale entre les parents et l'enfant est fort présente dans les fictions épistolaires de l'autrice. Marie Leprince de Beaumont tient à souligner l'importance des liens de confiance pour susciter le meilleur chez l'enfant et faciliter une éducation réussie. Encore une fois elle n'oublie pas de montrer qu'il n'est jamais trop tard pour se repentir et pour réparer des relations entre parents et enfants.

### 3.1.3.5. Une clef pour maîtriser les passions

« Les passions », selon l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot, « sont les maladies de l'âme<sup>414</sup>. » Être muni de défenses intellectuelles et savoir gouverner les passions est donc essentiel à la conservation de la santé mentale. Leprince de Beaumont répète dans ses œuvres que chacun est capable de vaincre les passions. On trouvait cette approche au siècle précédent dans *Les Passions de l'âme* de René Descartes. Il y explique entre autres les effets des passions sur le corps et postule que si on peut même faire changer les comportements innés de chiens, les humains doivent être facilement capables de faire de même. « Car puisqu'on peut avec un peu d'industrie changer les mouvements du cerveau, dans les animaux dépourvus de raison, il est évident qu'on le peut encore mieux dans les hommes ; & que ceux mesme qui ont les plus foibles âmes, pourroient acquérir un empire très-absolu sur toutes leurs passions, si on employoit assez d'industrie à les dresser, & à les conduire<sup>415</sup>. » Une bonne maîtrise des passions s'apprend alors et les bases sont posées pendant l'enfance avec l'éducation que l'enfant reçoit à ce moment-là. Selon notre autrice, il faut d'abord faire comprendre à l'enfant qu'il possède une raison, qu'il a la capacité de réfléchir et qu'il n'est, par conséquent, pas soumis aux passions. Un bel exemple de ce procédé se trouve dans les *Mémoires de Madame la*

---

<sup>414</sup> D'ALEMBERT, Jean le Rond ; DIDEROT, Denis, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers. Par une société de gens de lettres*, tome XII, Paris, Briasson, 1751, p. 142.

<sup>415</sup> DESCARTES, Denis, *Les passions de l'âme*, Amsterdam, Louys Elzevier, 1650, p. 74.

*Baronne de Batteville*. Julie explique comment sa mère lui a appris à se servir de sa raison :

J'avois à peine cinq ans, qu'elle me fit comprendre que la raison me distinguoit des animaux, & quand je voulois m'en écarter, il suffisoit de me dire : voilà ma fille qui s'efforce de devenir semblable au petit chien, car elle refuse d'obéir à sa raison ; ces paroles dans l'instant me faisoient rentrer en moi-même & je lui disois : maman, dites-moi comment je dois faire pour n'être point un animal ; commandez-moi tout ce que vous voudrez, je suis prête à faire ce qu'il y aura de plus difficile plutôt que de tomber dans ce malheur. Ordinairement elle m'embrassoit, & me disoit : je ne veux rien vous commander, mon enfant, mais consultons votre raison, puis vous ferez ce qu'elle vous ordonnera, car c'est pour cela que Dieu vous l'a donnée<sup>416</sup>.

Leprince de Beaumont se serait-elle inspirée ici de l'*Égalité des hommes et des femmes* de Marie de Gournay ? Dans son texte, la fille d'alliance de Michel de Montaigne expose, en se servant de références bibliques et mythiques que l'homme et la femme ne sont qu'un. Elle recourt à l'image de l'animal humain que semble reprendre Leprince de Beaumont. « [L]'Animal humain n'est homme ny femme à le bien prendre, les sexes estants faicts non simplement, mais *secundum quid*, comme parle l'Eschole, c'est-à-dire pour la seule propagation. L'unique forme et différence de cet animal ne consiste qu'en l'âme humaine<sup>417</sup>. » Ce genre de savoir n'est ordinairement pas enseigné aux jeunes enfants par les précepteurs, car il n'entre pas dans les sujets « classiques ». La lectrice trouve ici dans un roman épistolaire pour adultes des conseils et des astuces pour faciliter éventuellement le contact avec ses propres enfants.

Toujours dans la même œuvre, monsieur des Essarts a également appris à maîtriser ses penchants pendant son enfance, ce qui l'a beaucoup aidé dans la vie : « Quoique je fusse d'une vivacité qui ne faisoit point espérer une application constante & capable de conduire aux grands progrès, mon guide trouva le moyen de me fixer ; je l'aimois, & la crainte de lui déplaire l'emportoit sur mon goût pour les plaisirs ; ainsi je pris dès ma tendre jeunesse l'heureuse habitude de maîtriser mes goûts dominants, habitude qui me devint si nécessaire dans le cours de ma vie, & sans laquelle j'eusse plusieurs fois succombé sous le poids de mes infortunes<sup>418</sup>. » Comme nous l'avons déjà vu plus haut dans les *Lettres de Madame du Montier*, le marquis, confronté à une décision

---

<sup>416</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, Lyon, *op. cit.*, p. 17.

<sup>417</sup> LE JARS DE GOURNAY, Marie, « Égalité des hommes et des femmes » in VENESOEN, Constant (dir.), *Marie de Gournay. Égalité des hommes et des femmes, Grief des dames suivis du Proumenoir de Monsieur de Montaigne*, Genève, Droz, 1993, p. 49.

<sup>418</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 232.

concernant les leçons de son fils, donne la préférence à sa belle-mère et charge madame du Montier de l'éducation morale de sa progéniture. Il juge plus important de savoir se servir de sa raison et de posséder un esprit clair que de connaître le latin et la mathématique<sup>419</sup>. Madame Northon, dans *Le Vrai Point d'honneur*, a emprunté le même chemin avec Élise. Elle explique à la comtesse de Solmes pourquoi elle a tenu à ne pas laisser son disciple dans le noir concernant les passions :

Vous vous rappelez, Madame, qu'une partie de l'éducation que j'ai donnée à Élise, n'a point été du goût de certaines personnes, dont, d'ailleurs, je respecte les lumières. Quel seroit mon embarras dans la circonstance où elle se trouve, si je l'avois nourrie dans une ignorance totale des grandes passions & de leurs effets ? On m'a souvent répété une sentence, que je crois juste, mais qu'on étend trop : *L'ignorance est une béatitude qu'on ne perd qu'aux dépens de l'innocence* : cela est extrêmement vrai ; mais sur un seul point, & sur ce point, ma pupille est aussi peu instruite, qu'elle l'étoit au moment de sa naissance. [...] Élise sait [...] qu'il y a des passions qui avilissent [...]. Elle est persuadée que le germe de toutes ces passions est dans son cœur, comme dans celui de tous les hommes ; que les seuls moyens d'empêcher que ce germe maudit ne soit fécondé, sont la prière, la défiance de soi-même, la confiance en Dieu, la fuite des occasions, une vigilance exacte sur ses sens, & une grande confiance en moi. Avec ces préservatifs, je crains moins pour elle les dangers du grand monde ; le plaisir pourra tenter son cœur, il ne séduira point son esprit, & c'est un point beaucoup plus important qu'on ne le croit d'ordinaire<sup>420</sup>.

Élise qui sera présentée, plus loin dans l'histoire, comme un parangon d'éducation réussie, est donc consciente qu'il ne tient qu'à elle de se laisser prendre par une passion ou non. Et si cela lui arrive, elle saura s'en tirer car elle a appris à s'en défendre. Madame Northon justifie encore sa méthode en élargissant la vue sur la société :

Si les filles étoient destinées à passer leurs jours dans la retraite, ou parmi des personnes vertueuses & absolument éloignées des occasions, rien ne seroit plus sage que de les laisser dans l'ignorance des funestes effets des passions, qu'elles de devoient jamais éprouver ; mais ce monde, tel qu'il est aujourd'hui, n'offrant que des précipices, des dangers & des écueils, il faut les armer contre ces périls ; & rien de plus propre, que de leur montrer par des exemples où aboutissent ces passions violentes. On peut le faire en conversant toute la pureté de leur âme. Qu'elles sachent en général que ces passions, qui paroissent si douces dans leur origine, avilissent et tourmentent ; & il est nombre d'ouvrages propres à leur imprimer cette vérité : il est vrai qu'ils sont mêlés, & une sage maîtresse doit, comme l'abeille, savoir tirer le miel des plantes venimeuses.

Tout dépend alors de l'habileté de la maîtresse quand il advient de parler des passions. Il faut bien différencier la connaissance des passions telle qu'elle est par exemple transmise par certains romans, de la manière douce et bénigne de les approcher

---

<sup>419</sup> Voir chapitre 3.1.3.3., p. 101.

<sup>420</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p.121-123.

telle qu'elle est préconisée ici. Si l'on veut préparer les jeunes filles à la vie dans le monde, elles doivent connaître les dangers qui émanent des passions pour pouvoir y résister, ou encore mieux, pour les fuir. La méthode peut varier selon le caractère de l'élève.

Ainsi, monsieur Northon fait appel à des moyens plus draconiens pour faire comprendre à son fils que personne n'est à l'abri des violences d'une passion. « Tout ce qu'on vous avoit dit contre les affections dérégées, n'avoit fait que glisser, pour ainsi dire : vous ne pouviez comprendre qu'un homme qui avoit de la religion & du bon sens pût être subjugué par les sens, sans raisons, contre la raison même. Il falloit que vous fussiez instruit à vos dépens : je crois pourtant que la passion n'a pu s'offrir sous son propre nom, elle vous eût révolté, elle s'est marquée en reconnaissance<sup>421</sup>. » C'est une approche très pratique dont le père se sert : celle de l'expérimentation directe. Il fait toutefois confiance aux bonnes dispositions de son fils et est convaincu que celui-ci sortira de son égarement sentimental et saura trouver le bon chemin. Ce procédé contribue aussi au résultat souhaité : apprendre à maîtriser certaines passions en ressentant leur violence. Pour s'en sortir et se débarrasser d'une passion profondément enracinée, un seul moyen est présenté comme utile : la foi en la religion chrétienne.

### 3.1.3.6. L'éducation religieuse

Le projet d'éducation de Leprince de Beaumont repose en grande partie sur la religion chrétienne. Ses œuvres pédagogiques sont imprégnées de foi et d'une croyance en la Providence divine. Dès le plus jeune âge, les enfants apprennent à abandonner leur destin à Dieu. Les leçons d'apprentissage de lecture se font avec la *Sainte Écriture*. L'autrice se vante d'un concept d'éducation religieux qui entremêle la raison et la religion. Elle s'explique dans l'avertissement du *Magasin des enfants* :

Dès trois ans, il faut nourrir l'esprit des enfants du vrai, le leur faire digérer, travailler, non à vous soumettre leur esprit, à subjuguier leurs lumières pour leur faire adopter les vôtres ; mais à les soumettre à l'empire de la raison. Il faut les convaincre incontestablement de la nécessité de pratiquer ce que vous exigez, & vous les verrez se livrer de bon cœur à tout ce que la raison, & non votre caprice, leur ordonne. Nous avons pour cela deux moyens, la religion & la raison ; il ne faut jamais séparer ces deux choses, & je me flatte de les avoir unies dans le *Magasin des Enfants* : car sans cela, je croirois avoir manqué mon but. En faisant réciter aux enfans les histoires de la Sainte Écriture, j'ai eu soin de donner à leur raison des preuves à leur portée de la divinité de cette Écriture. J'ai tâché ensuite de leur faire trouver dans cette Écriture

---

<sup>421</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 26.

des motifs capables d'exciter leur obéissance. Un Dieu bienfaiteur, ami de la vertu, vengeur du crime, tout-puissant pour récompenser l'une, & punir l'autre : voilà ce que leurs réflexions & celles de la Gouvernante mettent à tous moments sous leurs yeux. Je n'ai rien oublié pour leur montrer la conformité des maximes de ce Livre Divin avec leurs lumières naturelles, & j'ai fini par les convaincre, qu'indépendamment d'une autre vie, d'un bonheur, ou d'un châtement futur, leur bien-être en cette vie dépend de leur docilité de suivre ces maximes<sup>422</sup>.

Ce qu'elle exécute dans son manuel d'éducation pour filles, Leprince de Beaumont le met également en œuvre dans ses romans épistolaires. Les personnages enfants sont formés selon ces prémisses et les adultes s'en entretiennent également à de nombreuses reprises. L'importance d'une éducation stricte en matière de religion est soulignée par madame Northon qui parle des habitudes éducatives en Espagne, pays qu'elle connaît bien pour y avoir grandi :

Les Espagnoles naissent spirituelles, & il n'y a rien de bon qu'on ne dût attendre de leurs dispositions naturelles, si l'éducation seconçoit la nature ; mais malheureusement on semble prendre à tâche de les gâter, en les confiant aux gouvernantes les plus ineptes. Dans la première enfance, elles s'étudient à remplir l'esprit de leurs élèves, de contes puérils, de superstitions ridicules, & propres seulement à déshonorer la Religion. À mesure qu'elles avancent en âge, elles allient la galanterie à une dévotion mal-entendue, en sorte qu'il faudroit un miracle pour sauver la raison d'une jeune personne<sup>423</sup>.

Nous voyons ici que c'est grâce à la religion qu'un adolescent apprend à se servir de la raison. Comme l'autrice l'a mentionné plus haut, les deux parties sont étroitement liées dans son approche éducative. Pourtant, il ne suffit pas de connaître les pratiques religieuses et de les accomplir, il faut en avoir le cœur pénétré pour profiter des bienfaits de la foi. Le narrateur du *Triomphe de la vertu* le constate dans le cas de Laure, la jeune fille à laquelle Alindor donne des cours :

Alindor [...] n'avoit rien oublié pour former l'esprit & le cœur de cette fille, & pourtant il avoit oublié l'essentiel. L'honneur, l'estime des hommes, la satisfaction intérieure que produit l'accomplissement du devoir, avoient été les seuls motifs dont il s'étoit servi pour inculquer l'amour de la vertu dans l'âme de son élève ; ce n'est pas qu'il ne fût pénétré de respect & d'estime pour la religion : il en remplissoit exactement les pratiques, quoiqu'il n'en eût qu'une connoissance très-superficielle qu'il croyoit suffisante<sup>424</sup>.

Émérance fait le même constat quand elle parle de Deshomais et de sa fille Annette :  
« Ces deux jeunes gens sont pleins de religion, cependant je serois bien fâchée qu'ils

---

<sup>422</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Magasin des enfants*, tome I, *op. cit.*, p. xiiij-xiiiij.

<sup>423</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 100-101.

<sup>424</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 188-189.

restassent où ils en sont : il y a beaucoup de différence entre croire, estimer, chérir la pureté du Christianisme, & se livrer absolument aux devoirs austères qu'il impose<sup>425</sup>. » Il semble donc essentiel d'ajouter à la connaissance théorique et à l'observance scrupuleuse des obligations chrétiennes une dimension sentimentale : il faut aimer profondément ces exercices religieux.

Nous pouvons remarquer qu'il est souvent question de religion dans les romans, mais son apport à l'éducation n'est jamais expliqué en détail et reste souvent assez flou. Pour être vertueux, on sait qu'il faut accomplir les devoirs chrétiens, mais pour des conseils concrets comme on en trouve concernant le traitement des romans ou des passions, le lecteur doit consulter les œuvres dédiées entièrement à l'éducation comme les *Magasins*, *Les Américaines* ou *Civan, Roi de Bungo*. Comme ses œuvres épistolaires sont destinées à un public plus âgé, il est compréhensible que Leprince de Beaumont se limite, concernant l'éducation des enfants, à quelques remarques évoquant l'utilité de ses idées en matière d'instruction religieuse ; le reste du temps, elle se contente de fournir des exemples. Madame Northon s'étonne après une exclamation pleine de sagesse religieuse de la part d'Élise : « Est-il possible qu'un enfant de cet âge nous donne de si sublimes leçons de philosophie chrétienne ? Si quelque profane voyoit ce que je vous écris, on m'accuseroit de fiction, & on ne pourroit croire qu'un tel héroïsme fût réel ; cependant, rien de plus naturel que cette façon de penser, dans une personne pénétrée des grandes vérités de la religion<sup>426</sup>. »

Il est essentiel pour une jeune personne de bien connaître ses devoirs envers la religion afin d'assurer son bonheur terrestre. Cela la rend capable d'exercer sans effort des actes de bonté et de charité qui peuvent sembler héroïques aux non-croyants, elle se dévouera donc par exemple aux pauvres, leur offrant généreusement son temps et son bien.

### 3.1.3.7. L'éducation et la pauvreté

La pauvreté est un sujet traité de plusieurs manières dans l'œuvre romanesque de Marie Leprince de Beaumont. D'un côté, les personnages d'ascendance noble idéalisent

---

<sup>425</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 125-126.

<sup>426</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 150.

la pauvreté et en parlent comme d'une vertu, la comparant à la modestie et à l'art de se contenter de peu, mais ce sont des aristocrates sachant affronter cet état et s'en sortir. Comme le formule madame de Batteville : « La pauvreté n'humilie point une âme noble, quand elle n'est pas la suite de la mauvaise conduite<sup>427</sup> [...] ». D'un autre côté l'autrice donne des conseils pour le contact avec les « vrais » gens pauvres, habitants des villages : il faut accomplir des actes de charité envers eux pour les aider à mieux supporter leur condition.

Les pauvres et la pauvreté sont un sujet qui semble occuper l'autrice : dans *La Nouvelle Clarice*, le personnage principal veut vouer sa vie à la création de l'« Union Chrétienne » et pratiquer un mode de vie charitable pour soutenir les misérables ; Élise dans *Le Vrai Point d'honneur* termine l'histoire par un dialogue avec l'administrateur d'un hôpital général et écrit même un « Mémoire sur les hôpitaux<sup>428</sup> » dans lequel elle réfléchit sur des manières d'améliorer la situation des indigents dans ce genre d'établissement. En 1767, Leprince de Beaumont publie effectivement son *Magasin des pauvres, artisans, domestiques et gens de la campagne*<sup>429</sup> et est un des premiers penseurs de l'époque à s'intéresser vraiment à l'éducation des gens des villages<sup>430</sup>. Dans sa fiction narrative, présentée sous forme dialogique comme ses autres *Magasins*, « le personnage de la Bonne voulait n'éduquer aux vertus chrétiennes que les femmes du village, après avoir instruit les petites filles des éléments de la lecture », mais « elle voit arriver à ses leçons du dimanche des hommes, tout anxieux de “gagner le ciel<sup>431</sup>” aussi bien que leurs femmes<sup>432</sup>. » Dans les romans, Leprince de Beaumont sensibilise ses lecteurs à la misère du peuple grâce à une éducation qui transmet des valeurs morales, comme l'humilité, la modestie ou la bonté envers les autres, lesquelles valeurs doivent ensuite se traduire par des actes de charité. Puisqu'elle a été élevée de manière simple et chrétienne, il semble naturel à Élise, par exemple, de s'intéresser au destin des pauvres. Lors de la visite de

---

<sup>427</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 22-23.

<sup>428</sup> Voir *Contes Moraux*, tome I, op. cit., p. 226-274.

<sup>429</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Magasin des pauvres, artisans, domestiques et gens de la campagne*, Londres, John Nourse, 1767.

<sup>430</sup> Il y aura quelques années plus tard les œuvres de Jean-André PERREAU, *Instruction du peuple*, Paris, Moutard, 1786 ; BERENGER, Laurent-Pierre, *Le Peuple instruit par ses propres vertus*, Paris, Nyon, 1787 ; BERQUIN, Arnaud, *La Bibliothèque des Villages*, Paris, s.é., 1790 ou GENLIS, Stéphanie-Félicité de, *Les Veillées de la chaumière*, Paris, Lecointe et Durey, 1823.

<sup>431</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Magasin des pauvres, artisans, domestiques et gens de la campagne*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1768, p. 8.

<sup>432</sup> BOULERIE, Florence, « La Bibliothèque des villages d'Arnaud Berquin. Un livre d'éducation pour les villageois ? », in KULESSA, Rotraud von (dir.), *Démocratisation et diversification. Les littératures d'éducation au siècle des Lumières*, Paris Garnier Classiques, 2015, p. 153.

l'Hôpital général, elle est touchée par un grand nombre de jeunes filles qui se consacrent à des ouvrages différents. Ainsi, dans la plus grande salle, madame Northon décrit la réaction de sa protégée au spectacle de ces malheureuses :

Elles y sont si pressées, que nous eûmes toutes les peines du monde à passer entre leurs rangs ; & il y faisoit un si grand chaud, que l'air qu'on y respiroit, au lieu de rafraîchir les poumons, sembloit y porter une vapeur enflammée qui gênoit la respiration. Je voulus la [Élise] tirer promptement de cette espèce de purgatoire, elle me pria de l'y laisser encore quelques moments, qu'elle passa à considérer attentivement ces tristes victimes de la pauvreté, ou du dérèglement de leurs parents ; & lorsque nous en sortîmes, elle me dit : J'en ai assez vu pour ne plus chercher à quoi je voudrois employer mon argent, & si nous avons toutes été frappées également, notre aumône est toute placée<sup>433</sup>.

Élise est riche et veut consacrer une grande partie de sa fortune à des œuvres charitables. Comme Élise, Clarice se rend compte qu'elle n'a pas besoin de son argent pour mener une vie modeste à la campagne : « Les richesses lui paroissent un fardeau inutile, depuis qu'elle voit par ses yeux combien il lui en faut peu, pour satisfaire aux vrais besoins de la nature<sup>434</sup>. » Quand il s'avère qu'elle possède encore plus de richesses qu'elle ne pensait, Hariote décrit la situation : « Voilà donc ma Clarice riche, malgré elle, riche par l'ordre de la Providence, avec tout le mérite de la pauvreté à laquelle elle s'est soumise de si bon cœur<sup>435</sup>. » Le motif de la vie modeste revient régulièrement dans les romans. Madame Northon, devenue riche inespérément grâce à la fortune de son frère, veut également employer son argent pour un projet charitable et fait avec Élise des visites de plusieurs institutions pour trouver celle qu'elle veut soutenir. Dans les *Lettres de Madame du Montier*, la marquise est accablée devant la pauvreté extrême dans laquelle vivent les habitants des villages de montagne quand elle traverse le Mont Cenis pour se rendre à Turin. Aucun des personnages ne se montre indifférent à la misère et à la pauvreté, même s'il est évoqué que la charité peut être une tâche ingrate à cause de l'ignorance et de la grossièreté des pauvres : Clarice met en garde les lectrices contre cet aspect de la charité<sup>436</sup>. Un cœur pénétré du christianisme ne recule pas devant si peu de chose quand il s'agit d'améliorer la condition de vie des démunis. Le projet de société de Clarice est en partie construit sur l'implication des pauvres qu'elle espère ramener à la religion. Selon Clarice, ils constitueront des travailleurs reconnaissants : « Pénétrés des grands principes

---

<sup>433</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 222-223.

<sup>434</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 7.

<sup>435</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>436</sup> *Ibid.*, p. 199.



de la Religion, ils rempliroient les devoirs pénibles de leur état avec joie & avec ardeur : la certitude de la récompense éternelle qui est le prix infaillible de l'assujettissement volontaire à ses devoirs, les consoleroit du peu de salaire qu'ils en retirent dans ce monde. La pauvreté absolue disparaîtroit, & avec elle tous les vices qu'elle entraîne<sup>437</sup>. » On retrouve une fois de plus l'idée que chacun doit accepter la place que Dieu lui a assignée dans la société. Les œuvres de charité ne sont pas censées bousculer l'ordre social, mais seulement adoucir les maux auxquels sont livrés les membres des couches moins favorisées : « La charité qu'on exerce sur les corps doit avoir pour but le bien de l'âme<sup>438</sup>. » Avec ses personnages de roman sensibles aux maux des laissés-pour-compte, Leprince de Beaumont montre à ses lectrices que la religion ne s'arrête pas à la prière. Il faut agir et multiplier les bonnes œuvres dans la société pour améliorer la situation de tous. En prolongeant ainsi dans ses fictions épistolaires les préceptes qu'elle donne, de manière plus concrète, dans ses œuvres d'éducation pour les plus jeunes, l'autrice sensibilise son lectorat à la situation des pauvres et l'incite à agir charitablement pour y remédier.

Les personnages qui se contentent de leur situation et se soumettent à la Providence en acceptant leur sort, comme Clarice, Élise ou madame Northon, sont souvent ceux qui deviennent très riches par des moyens inattendus ; mais puisqu'ils se sont déjà accoutumés à l'idée de vivre dans la sobriété, ils sont prêts à donner aux pauvres. Jouir ouvertement d'un grand luxe quand on pourrait faire du bien aux nécessiteux ne correspond pas à un comportement chrétien. Comme nous allons le voir, comprendre qu'il n'y a pas de différences devant Dieu et traiter son prochain avec respect quelle que soit sa place dans la société, sont une leçon fondamentale chez l'autrice. Cette façon de penser figure également parmi les conseils éducatifs pour des princes et des princesses.

### 3.1.3.8. L'éducation des princes et princesses

Dans l'œuvre romanesque de Marie Leprince de Beaumont il est plusieurs fois question des préceptes qu'il faudrait enseigner aux princes et princesses. En 1754, l'autrice publie, dans la lignée de *Télémaque*, son roman pédagogique *Civan, Roi de*

---

<sup>437</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 199.

*Bungo, histoire japonnoise*<sup>439</sup>. Il s'agit du récit de l'éducation d'un prince japonais par une gouvernante en France. Le narrateur dans lequel on reconnaît bien l'autrice truffe sa narration de digressions sur l'instruction et sur le caractère des enfants :

Un ami réel, ce présent du Ciel qu'il est si rare de trouver dans les conditions communes ; un ami réel, dis-je, est un bien qui semble être refusé absolument aux Rois, aussi-bien que la compagnie des hommes vertueux, à moins qu'ils n'ayent appris dans leur enfance à connoître le prix de ces précieux avantages, & à faire les plus grands efforts pour se les procurer. Mais où m'emporte mon zèle ; j'oublie que j'écris une histoire, & non un Traité d'éducation : la conduite d'Asarès et de Dulica échauffe mes idées ; ce n'est pas sans doute la dernière fois qu'elle produira cet effet ; et j'avertis mes Lecteurs, ennemis des réflexions, qu'ils ne doivent pas passer outre, s'ils ne veulent essayer de semblables de tems-en-tems, puisque j'écris moins pour amuser que pour instruire<sup>440</sup>.

Dans les œuvres épistolaires, en revanche, l'éducation des princes et princesses ne prend pas une place importante. Il est question de l'instruction de la jeunesse royale dans la deuxième partie des *Lettres de Madame du Montier* qui paraît en 1767, dix ans après la première édition. La marquise, de retour à la cour de Turin, est choisie par le roi pour s'occuper de l'éducation des princes et princesses. Ne sachant point comment s'y prendre, elle demande conseil à sa mère. Selon madame du Montier, il faut leur apprendre la modestie et surtout de la religion. « La première leçon qu'il importe d'inculquer aux Princes, c'est de leur donner une juste idée de ce qu'ils sont, & par rapport à Dieu, & par rapport aux hommes. Les honneurs qu'on leur rend dès le berceau, tendent à les persuader qu'ils sont d'une nature plus excellente que les autres hommes, & que leur rang mérite des égards de l'Être suprême lui-même<sup>441</sup>. » Il est essentiel de leur montrer que même s'il y a des différences sur terre, tous les hommes paraissent égaux devant Dieu. Comme nous l'avons vu pour les autres jeunes aristocrates, les leçons doivent être comprises non seulement par la raison, mais aussi par le cœur :

Un sentiment qui naît de la parfaite conviction est ineffaçable. Il faut donc profiter de tout pour convaincre vos Princesses, que formées du même limon que le dernier sujet du Roi leur père, elles n'ont rien qui les distingue de lui dans l'ordre de la nature. Le froid, le chaud, la douleur, la maladie & la mort ne respectent point leur dignité ; elles sont assujetties aux misères communes : donc elles sont égales en ce point au reste des hommes, & sont, comme eux, dans la dépendance absolue de l'Être suprême, aux

---

<sup>439</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Civan, roi de Bungo. Histoire japonnoise, op. cit.*, 1754 ; En 1998, l'œuvre a été réimprimée avec une introduction d'Alix DEGUISE chez Slatkine Reprints, Genève. Nous signalons aussi l'article de Brigitta BERGLUND-NILSSON « Madame Leprince de Beaumont et l'éducation d'un prince : *Civan, Roi de Bungo* », paru en 2003 dans la revue *Orbis Litterarum*, 58, p. 17-29.

<sup>440</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Civan, roi de Bungo. Histoire japonnoise*, tome I, *op. cit.*, p. 71.

<sup>441</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 256.

yeux duquel toute leur grandeur n'est pas même un atome ; elles ne sont pas non plus distinguées des autres dans l'ordre de la grâce<sup>442</sup>.

Comme dans *Civan*, l'accent est mis sur l'égalité de tous les hommes devant Dieu. Un bon régent se caractérise par la vision juste de sa position dans le monde. Les princesses doivent suivre le même chemin que la classe de Bonne dans le *Magasin des enfants*. Madame du Montier a des idées concrètes pour aider sa fille : « Il me vient une pensée, ma chère Marquise ; il faudroit extraire de la Sainte Écriture, tous les passages des psaumes dont nous avons parlé, & tous les châtimens dont Dieu frappa les Rois ; vous feriez imprimer cet extrait, & ce seroit ce livre dont vous vous serviriez pour apprendre à lire à vos Princesses, afin que ces grandes vérités, à force d'être rebattues, pussent s'incorporer avec elles<sup>443</sup>. » Madame du Montier donne à la marquise des conseils pratiques qui permettront de mettre en œuvre les points importants du programme d'éducation mentionné plus haut. Ce procédé est justifié plus en détail par la sage madame du Montier et on y retrouve des idées que Leprince de Beaumont a déjà approfondies dans *Civan*.

Apprenez un catéchisme tout opposé à celles que vous instruisez, & qui peuvent devenir Reines ; & qu'elles puissent dire, si on leur faisoit la même question : sans doute il y a quelque avantage à posséder le souverain pouvoir ; car il met en état de faire de grands biens ; mais cet avantage est un foible dédommagement des maux inséparables de la grande puissance. Les grands ne font pas tout le bien qu'ils veulent, & font souvent le mal qu'ils ne veulent pas. Ils ne peuvent faire un heureux qu'en faisant cent misérables ; la flatterie forme un nuage épais dont ils sont environnés, en sorte qu'ils ne peuvent apercevoir la vérité. On n'aime en eux que leurs bienfaits, & ils ne peuvent espérer d'avoir un seul ami réel ; tout tient à leur rang, à leurs bienfaits, & rien à leur personne. Ils ne font point de petites fautes, tout est connu, tout est exagéré, & ils se trouveront chargés au jugement de Dieu d'une multitude de crimes qu'ils ont occasionnés par leurs mauvais exemples, leurs négligences, leur ignorance<sup>444</sup>.

Ainsi, Leprince de Beaumont affirme que ses méthodes d'éducation chrétienne sont justes et applicables même pour des princes et princesses. L'autrice intègre cette instruction de manière indirecte dans son roman. Par ce biais, le lecteur découvre comment il faudrait procéder, mais il ne saura pas par la suite comment les leçons de la marquise sont reçues de la part des princesses et du roi. Comme on le sait aujourd'hui, les ouvrages de Leprince

---

<sup>442</sup> *Ibid.*, p. 259-260.

<sup>443</sup> *Ibid.*, p. 261-262.

<sup>444</sup> *Ibid.*, p. 263-264.

de Beaumont se trouvaient dans les bibliothèques de membres de familles royales<sup>445</sup>, ses idées teintées d'esprit égalitaire ne semblent alors pas rejetées par les souverains.

### 3.1.4. Dans le grand monde

Dans presque tous les romans, il y a un décalage entre la vie « dans le monde » voire à la cour et la retraite dans la vie privée. Les maris des héroïnes vertueuses et chrétiennes sont soumis à différentes contraintes qui les forcent à mener temporairement une vie remplie d'obligations sociales comme des soirées en grande compagnie, des sorties ou des visites ; pourtant elles préféreraient se soustraire aux mondanités. Elles vont donc, malgré elles, se trouver confrontées aux dangers du monde tels l'hypocrisie, la superficialité des conversations, la manie de plaire, le luxe ou le jeu. Elles devront aussi se plier aux protocoles officiels et surtout ne pas se faire remarquer de manière négative. Il s'agit d'un monde à part et une fois qu'une femme ordinaire y a pénétré, tout ce qu'elle a connu auparavant lui paraîtra terne et provincial ; ce n'est pas le cas de ces héroïnes.

Madame de Batteville regrette le départ de son amie pour Paris et la met en garde face à l'univers factice qu'elle va découvrir et qui risque d'altérer son caractère et ses vertus :

Vous voilà donc transportée dans le grand monde, dans le pays des illusions, des enchantements. Si jamais le ciel vous rend à nos vœux, vous regarderez en pitié la simplicité de nos mœurs, & vous ne pourrez concevoir comment on peut ne pas mourir d'ennui hors Paris. [...] Le passage entre deux genres de vie absolument dissemblables sera bien rapide, & il faut une vertu telle que la vôtre pour espérer de vous voir conserver vos sentiments vertueux dans un lieu où l'on ne rougit de rien, excepté de la Religion & de la Piété<sup>446</sup>.

L'univers de la cour tiendra quelque temps les héroïnes captives mais toujours elles conserveront un regard critique sur lui, ce qui permettra à Leprince de Beaumont d'avertir ses lectrices des différents dangers qui y règnent.

#### 3.1.4.1. Un changement de monde

---

<sup>445</sup> Voir SETH, Catriona, « Introduction », *op. cit.*, p. 40.

<sup>446</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 6-7.

C'est un moment crucial dans la vie d'une jeune fille quand elle arrive de la province dans la grande ville et même à la cour. Un changement total de l'environnement social, des attentes et des mœurs y est attaché. Les gens de la ville semblent vivre dans un monde déconnecté de la province. Lucie, qui arrive pour la première fois de sa vie à Paris et rencontre à cette occasion ses parents, le remarque quand elle décrit sa découverte la capitale dans une lettre à Émérance : « Des amis, des parents, des curieux se font un spectacle de ma figure ; on me tourne, on m'examine, on me loue ; on admire comment je me présente, & l'on est tout étonné qu'une fille qui a toujours vécu en province, n'ait rien de ridicule & de choquant<sup>447</sup>. » C'est avec un clin d'œil que Leprince de Beaumont évoque la propension qu'ont les citadins à s'estimer supérieurs aux provinciaux. Victoire fait exactement cette expérience : à peine arrivée à la cour, elle dénigre la province où elle a le sentiment qu'elle ne pourra plus jamais retourner. « Tout ce que je vois ici me transporte, m'enchanté, il me semble que je ne fais que commencer à vivre : jusqu'à ce temps j'ai végété. Je crois que je ne pourrais plus me passer de ce genre de vie, & que s'il falloit retourner à mes premières occupations, je mourrais de langueur ; jugez de ma joie par mes craintes<sup>448</sup>. » Elle se laisse volontairement entraîner par les plaisirs et les divertissements sans même essayer de conserver du temps pour sa vie privée. Elle répond favorablement aux alertes d'Émérance et lui dit que son goût pour les plaisirs ne lui fera jamais oublier les principes de son éducation et les exemples vertueux qu'elle lui avait donnés<sup>449</sup>. Émérance et Lucie, la meilleure amie de Victoire, sont d'accord sur la démarche à suivre : « Je crois comme vous, ma Chère, qu'il faut abandonner Victoire en ces premiers moments ; le tourbillon qui l'emporte a trop de rapidité pour que nous puissions espérer d'en ralentir la violence<sup>450</sup>. » Selon notre autrice, il faut en effet faire attention de ne pas se laisser dévorer par la diversité des plaisirs offerts par le monde et ne pas oublier de se recentrer sur soi. Cela peut devenir un exercice difficile si on court d'un rendez-vous à l'autre. Lucie est comme étourdie par les échanges sociaux superficiels qu'elle est obligée d'entretenir parce que le décorum le veut :

Sçavez-vous bien, madame, qu'en parlant contre le tourbillon, il m'entraîne quelque fois moi-même malgré mes précautions, & me met dans un tel état que je puis à peine me retrouver : je suis dans un de ces moments ; il y a deux jours que je n'ai pu disposer que de quelques heures pour vous écrire, & je ne puis me rendre un compte satisfaisant

---

<sup>447</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 4.

<sup>448</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>449</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>450</sup> *Ibid.*, p. 90.

de ce temps si mal employé : j'ai vu trente personnes dont je ne me souciois guères, & qui ne se soucient pas plus de moi ; elles m'ont entretenu de ces graves riens qui dans ce pays font des affaires importantes ; j'ai couru, j'ai vu, j'ai entendu ; quoi ? j'aurois beau vouloir me rappeler ces choses qui n'ont nulle consistance ; elles échappent & ne laissent qu'un ennui & un vuide réel<sup>451</sup>.

Le tumulte de la vie en société peut faire tourner la tête et, même en prenant des précautions comme Lucie l'a visiblement fait, on peut se retrouver avec le vertige.

Un autre exemple de jeune fille sur le point d'entrer dans le monde se trouve dans les *Lettres de Madame du Montier*. La mère pleine de sagesse prépare sa fille, qui se voit transportée à la cour de Turin, à son entrée dans cet univers nouveau pour elle.

Vous allez donc être exposée sur le grand théâtre de la Cour : vous allez habiter ce pays où règnent la duplicité, la fourberie, la trahison, l'ambition, l'envie, la jalousie : je vous félicite, ma chère fille. Ce pays n'est dangereux que pour ceux qui y entrent le bandeau sur les yeux. Grâce au ciel, les vôtres sont ouverts ; vous y portez le sang-froid nécessaire pour juger sainement du spectacle, & je ne doute pas, que vous n'en sortiez pénétrée de mépris pour ce qu'on appelle plaisirs, grandeurs, dignités. Vous allez voir le monde dans son éclat, dans son triomphe : que vous le trouverez petit & indigne d'occuper, d'amuser même une âme raisonnable<sup>452</sup> !

Connaissant sa fille, madame du Montier anticipe sa réaction dans ce moment déterminant et lui indique directement le chemin à suivre. Grâce à son éducation religieuse, elle est sûre que sa fille résistera aux tentations indignes d'elle. Victoire, pour sa part, est sûre de ne plus quitter la ville. Quand Lucie veut l'emmener avec Henriette pour quelques jours à la campagne sa réponse est claire : « Le mot de Province me donne des vapeurs, & je vous plains bien sincèrement de l'ennui auquel vous allez vous trouver exposée<sup>453</sup>. »

Mais il y a aussi des personnages qui semblent avoir un don pour bien se comporter sur les planches de la scène parisienne (ou turinoise). La petite sœur de la marquise a cette facilité, ce qui surprend sa mère : « Je ne suis pas peu surprise de voir notre chère enfant se tirer avec succès de sa première aventure, car il faut l'avouer, l'entrée dans le monde, en est une forte embarrassante pour une jeune personne élevée dans la solitude<sup>454</sup>. » La marquise admire également l'aisance avec laquelle sa sœur s'intègre à la cour. Quand la jeune fille est présentée au roi de manière impromptue, la marquise écrit à sa mère : « Je vous avoue que j'ai été surprise du sang froid que cet enfant

---

<sup>451</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 82-83.

<sup>452</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 60.

<sup>453</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 97.

<sup>454</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 43.

a conservé dans cette occasion : la cour semble être son pays natal, & elle n'a rien de cet air emprunté dont je n'ai pu me défaire tout-à-fait<sup>455</sup>. »

Comme la sœur de la marquise, Annette, la fille d'Émérance, jouit de cette légèreté naturelle. Quand elle se trouve pour la première fois dans le monde, sa mère est enchantée : « Transportée, pour ainsi dire, au milieu de la cour, elle n'y paroît point étrangère, & s'y comporte avec autant d'aisance, que si elle y eût passé toute sa vie : elle a trouvé le juste milieu entre l'indécence et la timidité. Respectueuse sans bassesse avec ses supérieurs, attentive sans affectation envers ses égaux, bonne sans familiarité avec ses inférieurs ; elle s'attire l'estime & l'amour de tous ceux qui la connoissent<sup>456</sup>. » Cette aisance naturelle dans le contact avec le monde de la cour est pourtant rare parmi les personnages des romans. Pour la plupart, elles sentent un dégoût inexplicable pour le luxe, les plaisirs et les courtisans dépravés. Dans ses fictions épistolaires, Leprince de Beaumont met en scène la vie en société et à la cour comme un tourbillon ininterrompu de passe-temps vains, de rencontres superficielles et de séductions multiples et périlleuses. Pour les héroïnes exemplaires, ces activités inhérentes à ce milieu représentent un gaspillage de temps fatigant et pénible et un véritable *divertissement* au sens pascalien du terme. Les valeurs que l'autrice veut propager sont le contraire de ce qui est demandé dans le monde : de la sincérité, de la modestie et de la religion.

### 3.1.4.2. Le règne de l'hypocrisie

Leprince de Beaumont dépeint la cour en général comme un lieu dangereux pour des jeunes filles. Elles y sont exposées à des situations qui peuvent déclencher des désirs ou des passions et si elles ne sont pas encore assez ancrées dans leur foi, elles risquent de se perdre. Le mode de vie y est à l'opposé de ce qu'a prévu la nature, si l'on en croit la description de la marquise de la cour de Turin :

Est-ce donc là ce monde, l'objet des désirs & des vœux de tant de personnes : changer l'ordre de la Nature, se coucher quand le soleil se lève, se lever quand il se couche ; passer six heures à table, pour satisfaire à des besoins d'une demie heure ; se clouer sur un tapis vert, pour déranger en une nuit les affaires d'une année ; y éprouver successivement la crainte & l'espérance, la joie ou le désespoir ; soutenir une conversation de trois heures, où l'on emploie un jargon vuide de sens ; voilà, ma chère

---

<sup>455</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>456</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 55.

Mère, les agréables occupations auxquelles je me suis livrée sans relâche depuis votre dernière lettre<sup>457</sup>.

Tout le comportement est décrit comme artificiel, même les rapports humains. On remplace le jour par la nuit, on mange trop, on joue à des jeux de hasard qui risquent de faire perdre beaucoup, les émotions sont instables et extrêmes, et on passe son temps dans des conversations sans vrai contenu. Lucie, à Paris, fait la même expérience :

Les promenades, les spectacles, les assemblées, le jeu, des repas qui se prolongent jusqu'au lever de l'aurore ; voilà le précis de mes occupations, mais en vérité, je ne puis dire de mes amusements ; cette vie étourdit le cœur & l'esprit. Outre les motifs que ma religion me fournit pour m'arracher à ce genre de vie, que je crois absolument contraire au Christianisme, la seule raison suffiroit, ce me semble, pour en dégoûter ; & si je n'étois sûre de pouvoir bientôt m'y soustraire, je succomberois à l'ennui<sup>458</sup>.

Ce mode de vie n'est pas seulement contraire à la nature, il l'est aussi au christianisme. La leçon qu'apprennent les lectrices des romans de Leprince de Beaumont concernant la vie à la cour pourrait se résumer ainsi : « Ne fais confiance à personne sauf à Dieu. » Il semble impossible d'y trouver un seul vrai ami et l'ambiance est imprégnée de fausseté et d'hypocrisie. La marquise, qui est dès ses premières semaines à la cour la préférée de la reine, détecte rapidement que les approches des autres dames ont rarement des motivations honnêtes : « Vingt femmes que je connois à peine, m'accablent de caresses, de louanges, de confidences mêmes, parce que cette Princesse m'honore de ses bontés. Il m'eût été facile d'être la dupe de ces fausses femelles ; mais grâce aux soins qu'elles se donnent pour s'entretenir, je les vois sans masque<sup>459</sup> ». Livrée à ces dames qui essaient de se manipuler sournoisement, elle est malheureuse : « [J]e me fais une peine d'écouter tant de médisances ; j'ai beau paroître distraite, ennuyée, glacée, ces femmes livrées au plaisir de déchirer leurs rivales, ne soupçonnent pas le chagrin qu'elles me causent<sup>460</sup> [...] ». Plus tard, la marquise, qui devrait pourtant bien connaître la cour, s'indigne du comportement de ses soi-disant « amis » après qu'elle est tombée en défaveur auprès du roi :

Comme mon Époux & moi, avons toujours cherché l'occasion de rendre service à tout le monde, je m'attendois à voir tous ceux qui se disoient nos amis, partager notre disgrâce ; mais excepté le Comte, tout le monde nous a abandonnés ; il semble qu'on nous regarde comme des pestiférés, & qu'on craigne notre approche, & l'on m'a dit que plusieurs Dames qui m'accabloient de caresses, se déchaînent cruellement contre

<sup>457</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 31-32.

<sup>458</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 68-69.

<sup>459</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 79-80.

<sup>460</sup> *Ibid.*, p. 81.



moi. Mon Dieu ! Qu'est-ce que la Cour ? est-il possible qu'on y porte la fausseté jusqu'à ce point<sup>461</sup> ?

Madame du Montier ne s'étonne guère de cette versatilité et lui fait une description lucide du courtisan : « Vous aviez bien peu appris à connoître la Cour, puisque vous comptiez sur des amis après votre chute. Le Courtisan, lâche adulateur pour l'ordinaire, sacrifie tout au désir de faire sa cour. Vil esclave des fantaisies de son maître, il plie volontiers le genou devant la plus méprisable idole, & ne craindrait pas de renoncer son propre Père, s'il croyoit par-là, se rendre agréable au Souverain<sup>462</sup>. » Les courtisans qui se plient totalement aux règles de la vie à la cour sont quelque peu obligés de faire preuve d'une certaine souplesse dorsale. On ne peut pas risquer de montrer son vrai visage, car nul ne sait si le préféré du jour le sera encore demain. La marquise, de retour à Turin dans le tome deux, se plaint à nouveau à sa mère de la fausseté des gens : « Toute la Cour se rassemble chez moi, mais j'eus la douleur de ne trouver que des faux amis, dont les perfides consolations avoit pour but d'aggraver ma peine<sup>463</sup>. »

L'hypocrisie est également un motif central de l'épisode parisien dans *Le Vrai Point d'honneur*. Mademoiselle d'Erlac y demande conseil à un honnête-homme ami de sa mère et il lui répond que « le mot morale étoit vuide de sens ; qu'il ne pouvoit abuser que les petits génies qui devenoient la victime d'une chimère, pendant que les gens éclairés, en s'élevant au-dessus du préjugé, tiroient parti de la vie<sup>464</sup> ». Il poursuit en disant que « [l]e métier d'honnête homme [...] est un métier de dupe, parce que tous les hommes sont foux, & n'ont en vue que leurs propres avantages qu'ils se procurent aux dépens de qui il appartient ; ainsi, pour n'être point trompé, il faut se hâter de tromper les autres, dans les choses qui nous intéressent personnellement s'entend, car il seroit ridicule de s'immoler à la satisfaction de gens qui se moqueroient de notre bonhommie, bien-loin de vouloir l'imiter<sup>465</sup>. »

Il s'agit ici d'un exemple frappant censé inspirer aux lectrices de la répugnance pour le monde et pour sa fausseté. La dissuasion par la description négative de ce qu'elle juge nuisible, est la méthode favorite de Leprince de Beaumont pour orienter ses lectrices vers le bon comportement. Ses peintures de la société et de la cour par exemple ne doivent

---

<sup>461</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>462</sup> *Ibid.*, p. 276-277.

<sup>463</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 15.

<sup>464</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 222.

<sup>465</sup> *Ibid.*

pas donner le goût de s'y rendre à son lectorat et elles l'avertissent des dangers qui l'y attendent. De cette façon, l'autrice essaie de les guider dans le droit chemin.

### 3.1.4.3. Le dégoût pour le monde

Les héroïnes vertueuses et exemplaires n'ont aucun attrait naturel pour les us et coutumes de la haute société. Elles préfèrent ne pas s'associer aux hypocrisies et aux mensonges, car elles incarnent l'honnêteté, l'esprit chrétien et l'amour du vrai. Lucie, juste après avoir épousé le marquis de Villeneuve, se voit confrontée à ses nouvelles obligations sociales : « Vous ne connaissez pas le monde, ma chère Lucie, me dit-il [le marquis], & votre dégoût pour lui ne peut encore être justifié : pour qu'il soit solide & louable, il faut qu'il soit haï en conséquence de cause [...]. Il faut donc vous prêter au monde, le soin de ma réputation l'exige : essayez de bonne foi à vous amuser du spectacle, vous me verrez me prêter aux manies communes, & nous rirons ensemble de la folie des acteurs<sup>466</sup>. »

Elle n'a jamais été attirée, contrairement à Victoire, par les plaisirs frivoles et par les nuits blanches, et elle en conservera toujours le dégoût. Au fond, ce trait de caractère plaît au marquis. Il l'avoue à Lucie : « Il n'a plus de goût pour les plaisirs bruyants, il convient pourtant qu'il faut s'y prêter, & m'encourage à prendre ceux qui conviennent à mon âge, en m'avouant pourtant qu'il est charmé du penchant qu'il me remarque pour le solide<sup>467</sup>. » Cependant, il force Lucie à faire l'expérience des plaisirs pour en pouvoir juger. Elle s'y prête sous sa surveillance, mais ne sera jamais tentée d'en abuser.

La fille de madame du Montier désespère des occupations des courtisanes : « Est-ce donc là des amusements faits pour des Êtres qui pensent ; & faudra-t-il passer la plus grande partie de ma vie, sans me servir la ma raison<sup>468</sup> ? » Elle ne comprend pas comment des personnes qui réfléchissent peuvent se livrer sans répugnance à des activités sans sens et sans valeur intellectuelle. Son mari qui ne s'est, de toute sa vie, jamais posé de questions sur les usages propres à la cour, se rend compte de ce qui se passe réellement au tome deux des *Lettres de Madame du Montier* :

---

<sup>466</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 33-34.

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>468</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 32.

Le mauvais état de la santé de son fils est le motif ou plutôt le prétexte dont il couvre son dégoût pour la Cour, la vie tumultueuse qu'on y mène ; cependant, quelque légitime que soit cette raison pour s'en absenter, je commence à craindre qu'il n'y trouve beaucoup plus de difficultés que nous n'en avons prévu. Cette pensée nous afflige bien sincèrement ; le voile est tombé pour le Marquis ; il voit les grandeurs, les richesses & les plaisirs sous leur vraie forme, & ne peut assez s'étonner que leur faux brillant ait pu le séduire pendant un si grand nombre d'années<sup>469</sup>.

Comme l'a senti la marquise, le roi ne va pas les laisser partir et il va même la choisir comme éducatrice pour ses enfants. Le mode de vie à la cour qui semble si attrayant pour les personnes qui n'y ont pas accès, est dur à supporter, même pour les habitués. Ainsi, la dame parisienne, dans les *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, conjure sa correspondante provinciale de ne pas souhaiter ce type d'existence : « N'enviez donc point le train de vie que je mène ici, ma chère amie. Je vous proteste que c'est un véritable esclavage, bien plus rude à supporter qu'on ne se l'imagine ordinairement<sup>470</sup>. » Quelques lettres plus loin, elle est encore plus fatiguée et veut se retirer du monde pour retrouver la tranquillité de la campagne :

Bon Dieu, ma chère, que le monde est assommant & insupportable ; & que les hommes sont fous de se sacrifier, comme ils font, à ses fatigantes ridiculités ! Je vous ai marqué, dans une de mes précédentes lettres, que j'en étois déjà lasse ; mais aujourd'hui je vous avoue que j'en suis excédée, & que, si j'en étois la maîtresse, on me verroit bientôt renoncer, & d'un grand cœur, à la brillante situation ou m'a mise l'avancement de mon époux, pour aller, dans votre voisinage, goûter l'heureuse tranquillité dont vous jouissez dans votre campagne. Quel cahos ! Quelle confusion ! Quelle continuité de délires ? Le moyen d'y résister ! Il faudroit avoir un corps de fer. Tous les jours dans les festins, & toutes les nuits courir, sauter, danser, & faire mille extravagances ! Est-il santé ; est-il tempérament, quelque robuste qu'il soit, qui puisse soutenir un pareil train<sup>471</sup> ?

La vie à la cour semble être un fléau pour l'esprit et la santé si l'on en croit ces témoignages. Cela ne vaut pas que dans la bonne société parisienne, on le constate le même phénomène dans d'autres pays.

#### 3.1.4.4. La haute société à l'étranger

La marquise se retrouve à la cour de Turin après son mariage et s'étonne des particularités de la société piémontaise. Tout lui semble focalisé sur la galanterie, même

---

<sup>469</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>470</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes, op. cit.*, p. 18.

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 77.

les institutions religieuses. D'abord, elle ne comprend pas l'utilité d'un sigisbée<sup>472</sup> dont elle est forcée de solliciter les services pour ne pas se ridiculiser en public :

En vérité, ma chère Mère, il est des usages bien singuliers dans ce pays ; vous ne vous douteriez jamais du sujet pour lequel on m'a fait quitter ma lettre ; c'est pour me donner un Amant dans les formes, qui, sous le nom de *Sigisbée*, doit s'attacher à suivre mes pas, & me servir plus assidument qu'un Valet de Chambre : cet honnête homme doit porter mes livrées ; me mener au spectacle ; avoir soin que j'y sois bien à mon aise ; & le Marquis, il n'en est pas question ; on est scandalisé de nous voir ensemble ; nous donnons un mauvais exemple, qu'on est bien éloigné de suivre à la vérité ; mais on ne sçaurait prendre, dit-on, trop de soin, pour empêcher que de pareils travers ne s'introduisent dans la société, où un mari ne doit se trouver avec sa femme que la nuit<sup>473</sup>.

Ce ne sera pas la seule habitude qui lui semblera étrange. La marquise paraît aussi très surprise de se retrouver à un concert dans une église où le public n'hésite pas à applaudir en abondance. Elle n'arrive pas à s'adapter à ce nouvel usage et à voir un lieu sacré profané de cette manière. Elle écrit à sa mère : « [L]a maison du Seigneur doit être une maison de prière, & l'on y applaudissoit tout haut & d'une façon bruyante à la beauté de spectacle, & à la mélodie des voix ; sans qu'aucun de ceux qui étoient présents, parussent se douter qu'ils ne devoient se trouver rassemblés dans ce lieu, que pour adorer l'Être Suprême<sup>474</sup>. » Sa mère approuve ses critiques : « Vous avez raison, ma chère fille, d'être scandalisée de l'étrange abus qui règne en Italie, au sujet de la franchise des autels<sup>475</sup> [...]. » Cependant, ce qui frappe la marquise encore plus dans son nouveau pays, c'est le comportement des femmes. Leur seule ambition semble être de trouver des amants :

Une fille n'est pas sortie de l'enfance, qu'on lui insinue qu'une femme ne se rend recommandable, que par le nombre des amants qu'elle s'assujettit, & que l'amour seul peut lui procurer un bonheur réel. En conséquence, une gouvernante n'épargne rien pour rendre son élève capable d'inspirer de grandes passions ; aussi sont-elles consommées dans l'art de la coquetterie. Je fus surprise en arrivant ici, de trouver des femmes d'un esprit extrêmement borné, & d'une ignorance crasse, dissenter des heures entières sur l'amour, & sur ses effets. Des filles de treize à quatorze ans qui sortoient de couvent, me paroissoient aussi sçavantes que celles qui avoient sur ce sujet la plus longue expérience. Les maisons religieuses en ce pays, sont plutôt des écoles de galanterie que des asyles de la piété & de l'innocence<sup>476</sup>.

---

<sup>472</sup> « Parfois marié, plus souvent célibataire (voire ecclésiastique), le sigisbée accompagne la femme d'un autre homme en société, de manière officielle. » Voir BIZZOCCHI, Roberto, *Les Sigisbées. Comme l'Italie inventa le mariage à trois. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Alma Édition, 2016.

<sup>473</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 84.

<sup>474</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>475</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>476</sup> *Ibid.*, p. 145-146.

Ce que la marquise trouve à Turin est à peu près le contraire de ce que prêche habituellement Leprince de Beaumont. Ainsi, on peut mieux comprendre l'horreur que toutes ces découvertes lui inspirent : l'éducation des filles italiennes a pour postulat que leur bonheur dépend entièrement de leur succès auprès des hommes. Ce succès ne repose pourtant pas sur de l'estime ou de l'honnêteté envers l'autre, mais entièrement sur de la coquetterie. Les Italiennes apprennent que la seule voie qui permette d'accéder au vrai bonheur passe par l'amour passionnel et par un grand nombre de conquêtes amoureuses.

La marquise est encore confrontée aux particularités d'autres nations. Pendant son séjour à la cour de Chambéry, elle fait la connaissance du prince Don Philippe d'Espagne et à l'occasion d'un dîner elle remarque les particularités de ce pays : « On sert ce Prince selon l'étiquette Espagnole, c'est-à-dire à genoux : il a l'appétit des Bourbons, & pendant une heure & demie que dura son repas, il ne perdit pas dix minutes. Son valet de chambre nous dit, qu'il prenoit tous les matins de l'or dans un bouillon, & qu'on attribuoit son appétit à ce régime<sup>477</sup>. » En attirant l'attention sur les différences de mœurs dans d'autres pays, Leprince de Beaumont intègre, comme le faisaient beaucoup d'auteurs de l'époque, des moments d'étonnement et de surprise dans ses histoires.

Dans *La Nouvelle Clarice*, Hariote découvre également les usages d'une aristocratie étrangère. Après son mariage avec le milord, elle doit en effet faire le tour de la haute société d'Édimbourg pour se présenter. Elle est frappée par la fausseté et la malhonnêteté des dames écossaises envers elle :

La plupart de ces Dames sont Presbytériennes, c'est-à-dire, qu'elles avalent le Chameau, & passent la boisson crainte qu'un moucheron imperceptible n'y reste. On ne peut en conscience se faire celer quand on est chez soi, c'est un mensonge. On ne peut leur persuader que mentir, c'est tromper ; qu'on ne trompe point en refusant de recevoir une visite de cérémonie, parce qu'on est convenu que dire *Madame n'y est pas*, c'est énoncer, *Madame qui sait vivre ne veut pas vous donner la peine de monter*. Vous prendrez le parti de ces rigoristes, j'en suis sûre ; ce qui me console, c'est qu'au moment où je recevrai vos raisons pour justifier la conduite de ces femmes, mes jambes seront remises de l'horrible fatigue que je sens à présent, & qui ne me permettrait pas de rien entendre pour justifier ces fausses femelles, je dis ces fausses, & je ne m'en dédirai pas ; elles ont menti plus de cent fois dans le demi-quart d'heure que j'ai passé chez chacune d'elles. Que sont autre que des mensonges, ces grands compliments dont elles m'ont accablée ? Comment ont-elles eu le front de me dire qu'elles étoient pleines d'estime pour moi ; quelques-unes même n'ont pas rougi d'aller jusqu'au mot d'amitié. Me connoissent-elles pour m'estimer et m'aimer ? Il faudroit être bien indiscrete pour hasarder de tels sentiments vis-à-vis d'une certaine physionomie qui plaît sans savoir pourquoi<sup>478</sup>.

---

<sup>477</sup> *Ibid.*, p. 383-384.

<sup>478</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 40-41.

Aux yeux d'Hariote, il n'est pas possible de juger une personne sans vraiment la connaître et elle trouve audacieux de formuler ces opinions à haute voix. Ses valeurs personnelles reposent sur l'authenticité et l'honnêteté envers ses prochains or cette société en manque. Selon les expériences de nos personnages, ce qui caractérise donc les sociétés aristocratiques où qu'elles soient, ce sont surtout l'hypocrisie, le mensonge et la fausseté sentimentale.

Pour pimenter d'un certain exotisme ses récits, Leprince de Beaumont les situe au moins en partie à l'étranger. En détaillant entre autres les mœurs des aristocrates dans d'autres pays, l'autrice ne cherche pas seulement à faire œuvre didactique ou à parsemer ses fictions de petits faits surprenants, elle souligne aussi que même s'il y a de particularités régionales, les grands traits de la haute société restent les mêmes et les dangers qui sont à éviter également. En outre, Leprince de Beaumont prouve ainsi que ses réflexions morales sont valables internationalement.

### 3.1.4.5. Comment préserver sa vertu dans cet univers

Posant un regard naïf sur le monde, les héroïnes sont confrontées aux us et coutumes de la haute société. Cette approche fait ressortir de manière frappante les convenances quelquefois étranges, les manières cruelles et la fausse gentillesse qui règnent à la cour. Il est important de se distancier de ces cabales, car à la fin chacun est responsable de son propre sort. Émérance s'exprime à ce sujet : « Nous devons quelque chose à la société, mais nous nous devons à nous-même plus qu'aux autres<sup>479</sup>. » Il est donc indispensable de veiller d'abord à sa propre conduite. Le meilleur moyen de conserver sa vertu parmi les personnes hypocrites de la cour, ce qui ressort de la lecture des romans, est une foi profonde et la conscience de ce qui compte vraiment en ce monde.

Madame de Batteville prévient son amie à Paris :

On va vous répéter sans cesse que la vertu est un nom qui n'a rien de réel, que c'est l'apanage des personnes bornées, & qu'une femme qui a de la jeunesse, un nom & de grands biens, ne doit penser qu'à jouir du présent, sans se rompre la tête d'un avenir incertain ; les exemples viendront à l'appui des préceptes. Si vous osez critiquer par vos mœurs les actions des autres, on vous traitera de provinciale, & l'on décidera sans façon que vous n'avez pas le sens commun. Précautionnez-vous contre ces dangers en conservant fidèlement le respect & l'amour des devoirs du christianisme que vous

---

<sup>479</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 100.

avez sucés avec le lait. C'est le seul préservatif efficace contre la contagion du grand monde<sup>480</sup>.

Le monde est décrit comme une maladie qui contaminera toute personne non immunisée. Le seul vaccin efficace, selon Leprince de Beaumont, est la foi chrétienne. Elle fournit des lignes de conduite honnêtes afin d'éviter le vice et de rester sur le chemin de la vertu.

Émérance explique à Lucie que son dégoût naturel du grand monde serait un cadeau du ciel :

En quoi donc consiste la perfection d'une femme du monde ? À fuir le mal, à faire le bien. S'il n'étoit pas très sûr que manquer à faire le bien, c'est se rendre coupable du mal, je vous dirois, ma chère Marquise, que vous pratiquez ce premier moyen de la perfection chrétienne ; vos mœurs ont toujours été pures & innocentes ; & comme on le disoit de Coriolan, vous avez une aversion naturelle pour le vice ; cette disposition, qui est un grand présent du Ciel, fait de nous d'honnêtes payennes, si nous n'avons pas soin de la motiver<sup>481</sup>.

Et cette motivation se trouve dans la religion chrétienne. Lucie est sur la bonne voie, mais Émérance n'est pas encore tout à fait sûre du salut de l'âme de son amie. Elle lui conseille de se dévouer encore plus à Dieu et de s'abandonner à Lui entièrement :

Déjà vous haïssez le monde & les plaisirs ; vous ne regardez vos richesses que comme un moyen de soulager l'indigence ; vous êtes vraiment déterminée à accomplir scrupuleusement tous les devoirs de justice ; il ne vous manque qu'une chose pour être parfaite, & la voici : mettez Dieu dans votre cœur au-dessus de toutes les créatures ; aimez votre époux, vos amis en lui ; soyez toujours prête à les lui sacrifier s'il le demande ; purifiez votre intention quand vous soulagerez le pauvre, & que ce ne soit pas uniquement pour satisfaire votre cœur oppressé à la vue des misérables<sup>482</sup>.

Pour préserver sa vertu chrétienne dans cet univers corrompu, il ne suffit donc pas de pratiquer les exercices religieux, il faut en outre soumettre volontairement à Dieu tout ce qui nous est cher et être prêt à le Lui offrir, s'Il le veut.

Madame du Montier est également convaincue que seul Dieu peut offrir cette stabilité et ce repos qu'on ne trouvera jamais dans les amusements profanes. Elle écrit à la marquise : « C'est lui, vous ôtant le fatal bandeau qui couvre les yeux des enfants du siècle, [qui] vous montre le péril, le vuide de ces honneurs passagers, de ces plaisirs frivoles, de ces richesses trompeuses<sup>483</sup>. » Il faut suivre la vraie foi et c'est ce qui distingue les bons chrétiens des membres de l'aristocratie parisienne.

---

<sup>480</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 7-8.

<sup>481</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, op. cit., p. 145-146.

<sup>482</sup> *Ibid.*, p. 147-148.

<sup>483</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, op. cit., p. 9.

Dans *Le Vrai Point d'honneur*, une femme de chambre décrit la religion naturelle, très répandue à la cour, à madame Northon : « Elles suivent la Religion naturelle, qui leur ordonne d'aimer Dieu, de jouir des biens qu'il leur a donnés, & d'assister à leurs semblables ; & puis c'est tout : elles disent que la Religion est bonne pour le peuple & pour les sots, auxquels il faut faire peur de l'enfer, pour les obliger à être honnêtes ; au lieu que les gens comme il faut, n'ont pas besoin de ces contes de bonne femme, pour être excités à faire ce qu'ils doivent<sup>484</sup>. »

Les personnes religieuses sont considérées comme arriérées et provinciales par la société, mais pour les protagonistes vertueuses de Leprince de Beaumont, leur foi représente une source de bonheur, elles se sentent chanceuses et sont prêtes à accepter des moqueries, car elles se savent en sécurité :

Hélas ! je me trouve ici comme liée dans un cachot, environnée d'épaisses ténèbres, & je ne vois pour en sortir que des chemins bordés de précipices. Ah, Madame ! que c'est bien dans cette occasion, qu'on se sent pénétré de joie d'être Chrétienne. Depuis que je vis avec des anti-chrétiens, je ne puis m'empêcher à tous moments de remercier Dieu du précieux don de la foi. Quel seroit mon malheur, si je croyois, comme ces gens-là, que Dieu dédaigne de se mêler des choses d'ici-bas, & qu'il abandonne à l'aveugle hasard les événements de notre vie ! Tenez, cette pensée me fait frémir ; & si on me donnoit à opter entre la perte de ma vie & celle de mon christianisme, je laisserois à mon amour de moi-même ce choix important, sans crainte qu'il se trompât. Que seroit la vie, sans la foi d'une providence qui veille sur la pauvre créature ? La somme des biens qu'on y attrape en volant, pour ainsi dire, est bien peu de chose, en comparaison de la somme qu'il y faut offrir. Mais quand on lève les yeux en haut, ces maux apparents disparaissent, & l'âme, au milieu de ces orages, se repose en paix dans cette providence<sup>485</sup> [...].

Il y a un autre secret à connaître pour préserver sa vertu dans le monde : il consiste à garder pour soi le degré de sa foi afin de n'être pas perçue comme dévote en public. Mademoiselle de Nancé, dans les *Nouveaux Contes moraux*, excelle dans cette discipline :

Mademoiselle de Nancé ne paroissoit au public qu'une femme dont l'honneur & la probité faisoient le caractère distinctif, & l'on ignoroit qu'une solide piété avoit perfectionné & affermi en elle ces qualités naturelles. Elle cachoit ses bonnes œuvres avec le même soin qu'une prude apporte pour cacher ses vices. On la voyoit exacte à remplir les devoirs du christianisme, sans soupçonner, qu'enfermée dans son cabinet, elle employoit à la prière tout le temps qu'elle pouvoit dérober aux devoirs de son état. Jamais dans une conversation elle n'affichoit l'austérité de ces maximes qui effarouchent les gens du monde, & les éloignent de la piété<sup>486</sup> [...].

---

<sup>484</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 127.

<sup>485</sup> *Ibid.*, p. 248-249.

<sup>486</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p.132-133.



La piété est perçue comme négative par la société aristocratique. Pour préserver son honneur, il n'y a donc pas de mal à s'adapter en apparence aux mœurs en vigueur et à se ménager des moments loin du public, consacrés aux vrais devoirs de la religion. La marquise de Bellefond, dans le *Triomphe de la Vertu*, se « déguise » en revêtant un habit simple et une coiffure de nuit pour exercer ses bonnes œuvres. Laure découvre cette face cachée de sa nouvelle maîtresse et s'en entretient avec la femme de chambre qui lui fournit quelques détails : « Voilà, [...], l'habit de Madame quand elle se livre à son goût ; elle consacre à Dieu & au service des pauvres les premières heures de la journée ; elle rentrera sur les dix heures, & vous lui verrez reprendre en soupirant les riches habits qu'elle portoit hier : son état la force à suivre cet usage, & elle croit devoir s'y assujettir, pour éviter une singularité capable de fixer les regards sur elle<sup>487</sup>. »

Émérance sait aussi qu'en ce qui concerne la religion, à Paris, on se garde mieux à couvert : « La religion est presque anéantie à Paris parmi les gens du bel air, & il est ignoble d'en conserver la moindre trace. Je connois des gens estimables à tous autres égards, qui cachent aussi soigneusement la foi qu'ils n'ont pu perdre, que si c'étoit un crime qu'un honnête homme rougit d'avouer<sup>488</sup>. » Une raison de plus pour les personnes vertueuses de rester sur leurs gardes et de se livrer à la Providence et aux devoirs de la religion sans ostentation.

Savoir s'adapter aux exigences de la société est déjà une faculté importante quand il s'agit de la vie en Europe. Dans les romans du corpus, des personnages sont aussi confrontés aux us et coutumes d'autres pays. Ils doivent éprouver la constance de leur caractère et la profondeur de leur foi dans des contrées éloignées.

### 3.1.5. Voyages et autres cultures

La fonction des récits de voyage dans les romans est définie par Daniel-Henri Pageaux comme suit : « Le voyage est une des expressions privilégiées du romanesque. Il est d'abord la garantie d'un stock d'aventures où s'engage le héros-voyageur. Chaque halte [...], chaque rencontre [...], chaque pays traversé sont autant de moments, d'occasions où le héros se trouve confronté à un milieu, à des personnages étrangers que

---

<sup>487</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>488</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 105.

le lecteur découvre en même temps<sup>489</sup>. » Il est plusieurs fois question dans les œuvres de notre corpus de cultures étrangères, de comportements différents sous d'autres latitudes et on y trouve également des récits de voyage par exemple les pérégrinations le long du canal du Midi ou la traversée des Alpes via le Mont Cenis. On parle des préjugés sur les Anglais, les Suisses, les Savoyards, les Italiens ou les Espagnols, et par l'entremise de Clarice et Hariote qui sont de nationalité anglaise, sur les Français. Le lecteur des romans découvre aussi des histoires du Nouveau monde et de l'Orient à travers les mémoires du marquis de Sainville, le mari d'Émérance qui avait disparu pendant quatorze années, à travers les récits du baron de Mey et du frère de madame Northon de leur voyage en Amérique et à travers les aventures de des Essarts dans les Indes. En intégrant des récits de voyage dans ses fictions épistolaires, l'autrice s'approprie une tendance populaire de son époque : « L'union du voyage et de la forme romanesque a été cultivée au XVIII<sup>e</sup> siècle sous de multiples aspects : faux mémoires, histoires romancées, aventures diverses<sup>490</sup>. » Dans le genre épistolaire, la vraisemblance des lettres peut être accrue par l'évocation des particularités géographiques ou des faits historiques familiers au lecteur. Nous allons découvrir de quelle manière Leprince de Beaumont parle des autres nations et comment elle décrit les aventures de ses personnages dans des pays exotiques.

### 3.1.5.1. Réflexions sur des préjugés répandus

Puisque Marie Leprince de Beaumont a passé plusieurs années en Angleterre<sup>491</sup>, elle connaît la culture anglaise et en parle fréquemment dans ses romans. Elle donne la nationalité anglaise à deux de ses personnages, Clarice et Hariote, et confronte les deux nations lorsque les deux amies viennent en France. Clarice, encore en Angleterre et ne se doutant pas qu'elle épousera un Français, souhaite mieux connaître les us et coutumes de ce pays et elle charge Hariote, qui habite déjà à Paris, de lui en faire une description : « À

---

<sup>489</sup> PAGEAUX, Daniel-Henri, « Voyages romanesques au siècle des Lumières », in *Roman et théâtre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Volume 1, n°2, août 1968, p. 210.

<sup>490</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>491</sup> Pour des détails sur la biographie de notre autrice, nous conseillons l'article de Geneviève ARTIGAS-MENANT : « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », paru dans *Dix-huitième siècle*, n°36, Femmes des Lumières, 2004, p. 291-301.

présent que je suis dans une situation tranquille, je me trouve une vraie curiosité de connoître par un récit détaillé, les mœurs du peuple chez lequel vous allez passer quelque temps. Vous savez que j'ai toujours aimé les François ; marquez-moi s'il n'y a point d'exagération dans les défauts qu'on leur attribue, quelles vertus compensent ces défauts, s'ils existent<sup>492</sup>. » Hariote semble répondre avec plaisir à la demande de son amie :

Vous dire que les Dames Françaises portent un masque, c'est-à-dire, que le rouge défigure les plus beaux visages ; vous assurer que les hommes tiennent de la nature des papillons, qu'ils sont plus frivoles que nos coquettes d'Angleterre ; ce seroit rebattre ce que mille autres avant moi ont écrit. Ajouter que parmi ces hommes frivoles & ces femmes barbouillées, on découvre des traits de lumière & de bon sens qui feroient honneur à nos philosophes, c'est ajouter quelque chose au portrait qu'on en fait assez communément. Finir par vous assurer que la sagesse & la vertu se plient à ces travers ; qu'il y a nombre de gens qui par principes s'asservissent à l'étiquette des frivolités, c'est ce que vous aurez peine à comprendre : je dirai même que c'est au milieu de ces papillons qu'on trouve les gens du premier mérite, pourvu qu'on les y cherche à certaines heures<sup>493</sup>.

Hariote confirme d'abord les préjugés les plus connus : les gens sont généralement plus frivoles qu'en Angleterre, mais on y trouve beaucoup de gens d'esprit. Elle explique par la suite que la société parisienne se divise en différents cercles selon les goûts et les façons de penser de ceux qui les constituent. Ce qui compte avant tout, c'est l'opinion que les autres vont se faire de vous<sup>494</sup>. Hariote n'a jusqu'alors pas encore fréquenté de lieu public et ne peut pas aller plus loin dans les détails. Cependant, elle s'étonne d'un certain genre d'ouvrages vulgaires qui semblent très populaires à Paris : « Savez-vous, ma chère, qu'il y a ici des auteurs qui semblent avoir pris la tâche d'essayer jusqu'où peut aller la sottise du public ? Des Contes de Fées, qui n'ont d'autre mérite que d'être obscènes, des Anecdotes scandaleuses : voilà de quoi traitent tous ces livres du jour. En vérité, je regarde comme un miracle, qu'une Française du bel-air puisse conserver la sagesse<sup>495</sup>. » Ce genre de lecture est très répandu en France et Hariote convient que cela ne serait pas possible en Angleterre, même s'il y a un lectorat potentiel pour ce genre d'ouvrages : « Je sais par ouï-dire que de semblables livres trouvent des lectrices en Angleterre ; mais celles qui ont un goût si dépravé en rougissent, & ne le satisfont que dans les ténèbres<sup>496</sup>. »

---

<sup>492</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 97.

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 98-99.

<sup>494</sup> *Ibid.*, p. 99-100.

<sup>495</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>496</sup> *Ibid.*, p. 102.

Encore une fois, la prudence sociale et les bonnes manières des Anglais sont soulignées par Hariote.

Quand Clarice découvre la nationalité du chevalier, son futur mari, il n'hésite pas à se distinguer tout de suite des Anglais : « [J]e suis François, & ceux de cette nation regardent comme un devoir, de se dévouer au secours des personnes de votre sexe, lorsqu'elles sont infortunées<sup>497</sup>. » Toutefois, l'honnêteté, la politesse et la crédulité des Anglais sont également mentionnées à plusieurs reprises. Les commentaires sur les Anglais sont généralement positifs et montrent une nation humble et généreuse envers les étrangers. Lors de sa fuite avec le baron d'Astie, Clarice se rend compte de ce trait de caractère de ses compatriotes : « [L]'Anglois n'est pas défiant, & ne soupçonne point les autres d'un crime qu'il ne se sent pas capable de commettre lui-même<sup>498</sup> [...]. » Les Anglais sont dépeints comme un peuple plein de bonté et de compassion. Clarice raconte un épisode pendant son évasion aventureuse vers la France : « Le cocher qui se trouvoit embarrassé de ce cheval, l'avoit dit à Milord, & j'avois commandé de sa part à mon époux de le monter ; Milord prit sa place, & lui abandonna la sienne à côté de moi. Ces actes d'humanité ne sont point rares en Angleterre, comme vous le savez<sup>499</sup> [...]. » La société anglaise se distingue de la française par une plus grande bienveillance envers autrui, comme l'explique Clarice à quelques membres appauvris de l'aristocratie française. Elle leur apprend « qu'en Angleterre on faisoit cas d'un homme pour ce qu'il étoit, & non pas pour ce qu'il faisoit ; que le fils d'un Lord, d'un Ministre d'État n'étoit point déshonoré, en entrant dans le commerce ; qu'un bon Fermier tenoit rang parmi les gentilshommes, & étoit admis à la table des Paris du Royaume, quoiqu'il n'eût aucun noble dans sa famille<sup>500</sup> ». Elle explicite ensuite « qu'on y révéroit la haute noblesse ; mais qu'on ne la croyoit pas altérée lorsque, pour réparer les malheurs de la fortune, ceux qui en étoient possesseurs s'assujétissoient à une profession quelconque, pourvu qu'elle fût utile à l'État, & qu'on l'exerçât avec honneur<sup>501</sup> ». Les gentilshommes sont révoltés, car en France ils sont condamnés à périr dans la misère. Le baron d'Astie qui a vécu pendant plusieurs années en Angleterre et y a même connu la pauvreté et la prison, fait une sorte de déclaration affective à cette nation quand il écrit ses mémoires à Hariote : « Je dois ici

---

<sup>497</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>498</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>499</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>500</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 239.

<sup>501</sup> *Ibid.*

rendre justice aux Anglois, & détruire un préjugé que j'avois, comme les autres ; c'est qu'il est difficile de trouver des cœurs plus essentiellement bons, & plus portés à aider les gens dans lesquels ils remarquent des mœurs, & l'amour du travail. [...] [P]endant plus d'une année qu'a duré ma misère, je dois rendre témoignage qu'ils sont très-compatissants, & qu'ils aiment à obliger<sup>502</sup>. »

C'est sans doute la voix de l'autrice qu'on perçoit à travers ces lignes. Pendant son séjour londonien, elle a probablement appris à apprécier le caractère anglais dont le baron fait l'éloge ci-dessus. La vie à l'étranger lui permet de comparer les mœurs françaises aux anglaises et de mieux les juger et relativiser dans un contexte plus large. Elle connaît les différences entre les sociétés aristocratiques et dépasse dans ses descriptions les clichés répandus.

Dans ses fictions, elle intègre aussi des détails intéressants sur la vie de tous les jours à Londres, par exemple, quand le chevalier de Nancé s'y rend et essaie de retrouver la tante d'Éline : « Je trouvai dans ma recherche des facilités que je n'avois pas prévues ; on imprime tous les jours à Londres, des espèces de gazettes que tout le monde lit, & où, pour son argent, chacun est libre de de faire mettre ce qu'il veut<sup>503</sup>. » Ces informations contribuent à l'impression d'authenticité des lettres et illustrent, une fois de plus, l'étendue des connaissances interculturelles de Leprince de Beaumont.

Même en ce qui concerne la religion catholique, les Anglais ne sont pas jugés négativement par les personnages. Avant son prétendu mariage avec Montalve, Clarice explique la situation des catholiques voulant se marier en Angleterre<sup>504</sup> : « Vous savez que depuis l'Acte du Parlement<sup>505</sup>, il n'est pas permis de se marier sans licence, & autre part qu'à la paroisse, ce qui embarrasse extrêmement les Catholiques. Quelques-uns après s'être fait marier par un Prêtre, se présentent ensuite à la Paroisse. D'autres ont passé en France, ou dans d'autres pays catholiques, pour s'y marier, & éviter par-là de paroître devant le Ministre<sup>506</sup>. » Ayant partagé avec Thomas Pichon le statut de témoin de mariage

---

<sup>502</sup> *Ibid.*, p. 311-312.

<sup>503</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 173.

<sup>504</sup> Pour des informations plus détaillées sur la situation des catholiques en Angleterre voir par exemple LESOURD, Jean-Alain, *Sociologie du catholicisme anglais 1767-1851*, Nancy, Publications Université de Nancy II, 1981.

<sup>505</sup> Il est probablement question du « Hardwicke Act » de 1754. Voir ARTIGAS-MENANT, *Lumières clandestines. Les papiers de Thomas Pichon*. *op. cit.*, p. 60.

<sup>506</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 144-145.

à Londres<sup>507</sup>, Leprince de Beaumont est au fait des conditions imposées alors aux catholiques en Angleterre.

Clarice et Hariote sont catholiques, ce qui énerve Sir Derby quand il parle du mariage avorté avec Montalve, qui pourrait être son fils : « C'est la bigoterie de ma fille qui nous met dans cet embarras : Pourquoi ne pas être de la religion de son pays<sup>508</sup> ? » Pour épouser le baron d'Astie, avant de fuir pour la France, Clarice ne rencontre aucun problème avec le prêtre, monsieur Beker. Il fait venir deux témoins catholiques sur lesquels il peut compter et unit les deux amants dans sa petite maison. Il fait néanmoins remarquer le danger qu'il court en les mariant de manière officieuse : « Vous savez que je risque beaucoup en vous unissant, & vous me perdriez si vous faisiez usage du certificat que je vous délivrerai<sup>509</sup>. » Ce document a seulement une valeur temporaire et le couple va devoir ajouter une cérémonie plus régulière à leur mariage « pour le rendre conforme aux usages du Royaume<sup>510</sup>. »

Au début de sa fuite avec le baron d'Astie, quand ils sont encore à Staford, Clarice a envie d'entendre la messe et s'aventure dans une discussion avec une dame locale :

[J]e me hasardai à lui demander s'il y avoit beaucoup de catholiques dans cet endroit. Apparemment que Madame l'est, me répondit-elle, & que la circonstance du Dimanche vous engage à me faire cette question. Je lui avouai qu'elle avoit deviné, & elle ne put s'empêcher de m'embrasser à cet aveu. Elle me dit qu'il y avoit à Staford un certain nombre de catholiques qui y entretenoient un aumônier. Que comme ils étoient forts tranquilles, & que dans les dernières rebellions ils avoient montré beaucoup de fidélité, on leur laissoit librement exercer leur religion<sup>511</sup>.

L'honnêteté de Clarice est récompensée et lui permet de découvrir la bienveillance des habitants de Staford envers les catholiques. Pourtant, ce n'est pas le cas partout en Angleterre. Le thème du catholicisme apparaît de nouveau au tome deux, quand Hariote entend parler de persécutions contre les catholiques en Angleterre :

Milord m'écrit que Messieurs les Évêques Anglicans s'avisent de persécuter. On fait des recherches dans toutes les Provinces, pour abolir la Catholicité, & interdire l'exercice secret de la Religion. [...] Veut-on nous réduire au désespoir. Je ne le crois pas, le Roi est trop bon, le gouvernement trop éclairé, pour enfreindre contre les seuls Catholiques, la Loi qui permet de croire à sa mode. [...] Les Catholiques d'aujourd'hui n'ont point innové, ils ont l'ancienneté de la date, qu'on les laisse tranquilles, cela est de droit. [...] Nous sommes contents d'être exclus de toutes les dignités, de payer les taxes doubles, d'être en danger de nous voir exclure en Irlande

---

<sup>507</sup> Voir ARTIGAS-MENANT, *Lumières clandestines. Les papiers de Thomas Pichon. op. cit.*, p. 60.

<sup>508</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 255.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>510</sup> *Ibid.*

<sup>511</sup> *Ibid.*, p. 270.

du patrimoine de nos pères, parce qu'un arrière-petit cousin, en changeant de Religion, supplantera les premiers héritiers, les enfants du défunt. C'en est assez, ce me semble, & déjà trop. La prudence de ceux qui sont à la tête des affaires, leur fait une loi de s'en tenir là, s'ils ne veulent pas nous forcer à fuir<sup>512</sup>.

Hariote expose la situation de ses coreligionnaires en Angleterre et ajoute son point de vue personnel. Elle se montre favorable à la liberté religieuse et ne comprend pas pourquoi les évêques anglicans s'en prennent au catholicisme. Grâce à la bonté du roi et aux lumières du gouvernement anglais, les catholiques ne se verront pas imposer de foi sans leur consentement. En s'appuyant sur l'exemple du conflit entre les protestants et les catholiques en France, Hariote explique la raison pour laquelle les catholiques peuvent légitimement pratiquer leur culte en Angleterre. Puisque « la foi ne se commande point<sup>513</sup> », le soin de choisir sa religion doit être laissé à chacun. La menace des évêques n'amoindrit pas non plus son amour pour sa patrie. Hariote accepte volontiers les contraintes supplémentaires que sa foi engendre, mais si les persécutions continuent, elle compte s'exiler dans les Landes, entraîner les autres catholiques dans sa fuite et ruiner ainsi le royaume. C'est une résolution draconienne qui est pourtant bien à la mesure du caractère énergique du personnage.

Un autre point de vue est présenté dans le récit des aventures du baron, où l'on découvre une lettre de monsieur Beker, l'ecclésiastique qui assure la baronne d'Astie du retour à la religion de son fils et qui lui dit de l'abandonner à la Providence. En même temps, il parle de la situation des catholiques en Angleterre : « Soyez tranquille sur sa foi, elle n'a point été ébranlée, & ne court même aucun risque de l'être. On est moins curieux en Angleterre de faire des prosélytes que dans aucun autre des pays protestants<sup>514</sup>. » La reconversion du baron est complète et le prêtre ne craint plus rien pour lui. Les Anglais sont décrits comme pratiquant leur foi de façon privée sans montrer aucun zèle pour convertir les catholiques.

Émérance a les mêmes informations de la part de Victoire qui, revenue repentie d'Angleterre, peint la situation d'Henriette : celle-ci a épousé un gentilhomme riche et a décidé de rester là-bas. Émérance est affligée, mais elle veut s'assurer qu'elle pourra exercer paisiblement sa foi catholique en Angleterre : « Je ne sais si elle a beaucoup à perdre du côté de la foi ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle aura peu de persécutions à

---

<sup>512</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 83-86.

<sup>513</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>514</sup> *Ibid.*, p. 320.

essuyer à cet égard ; la haine de la Catholicité a beaucoup diminué en Angleterre, si j'en crois notre Amie, & l'on y est généralement si persuadé que Dieu ne se soucie point du tout de ce que l'on croit, & que tout culte revient au même ; qu'on aimeroit autant les Catholiques que les gens d'une autre Secte que l'Anglicane, si les premiers étoient gens d'accommodement comme les derniers<sup>515</sup>. » Cela corrobore l'expérience de Clarice à Staford et la déclaration de monsieur Beker sur la foi des Anglais. Comme elle l'a elle-même expérimentée, Leprince de Beaumont connaît la situation des catholiques en Angleterre et on peut partir du principe que les récits des personnages recourent sans doute ses propres expériences. Représentante des Lumières, elle propage dans les romans l'idée de la liberté de religion et de l'égalité des nations : Madame Derby, qui ressemble ici à son porte-parole, dépasse les particularismes, se sent en même temps française et anglaise et affirme qu'elle est « citoyenne de l'Univers<sup>516</sup> ».

L'Angleterre n'est pas le seul pays évoqué dans les romans, les mœurs espagnoles sont également décrites à plusieurs reprises. Le problème de la religion majoritaire ne se pose pas dans cette nation, mais les valeurs éducatives locales diffèrent beaucoup de celles qu'on connaît et pratique en France. Madame Northon, née en France mais éduquée en Espagne à la française, a connu les différences qui caractérisent les dames castillanes<sup>517</sup>. Selon madame Northon, les Espagnoles ne croient pas sincèrement en Dieu, mais leur foi se caractérise plutôt par une dévotion pleine de superstition qu'elle juge « ridicule. » Apparemment, sur la péninsule ibérique, les dames ne voient pas de contradiction à combiner dévotion et relations extra-conjugales. Carmen Martìn Gaité parle de ce phénomène dans *Love customs in eighteenth-century Spain* :

*Some travellers were surprised that the tenets of the cortejo had not impeded women from carrying on their religious duties, and that they succeeded in reconciling the ostentation of virtue—so precarious in these circumstances—with those extramarital relations. One of these travelers told us that Spanish women reconcile their inconsistency in morals with the strict observance of religious duties. In many countries these excesses succeed one another alternately. In Spain they are inseparable among men as well as women. In this association of the most incomprehensible things, the object seems to be not to prevent scandal or to change their conduct, but to make a kind of compensation for their faults. [...] I have known many women, abandoned to an attachment which their duty should forbid, surrounded by relics and*

---

<sup>515</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 270.

<sup>516</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 195.

<sup>517</sup> *Contes Moraux*, tome I, Amsterdam, *op. cit.*, p. 100-101. Voir citation chapitre 3.1.1.6.



scapulars, who bind themselves by the most insignificant vows, and fulfill them scrupulously<sup>518</sup>.

Cette description correspond aux expériences de madame Northon. Elle constate que les Espagnoles « allient la galanterie à une dévotion mal-entendue<sup>519</sup> » et ne voit pas de secours pour les jeunes personnes éduquées selon ces principes.

Monsieur Northon, évoque également son éducation en Espagne qui lui a donné des « idées romanesques » dans ses rapports avec les femmes :

J'y avois porté un cœur extrêmement sensible : je saisis donc avec avidité les idées romanesques des Espagnols, au sujet des personnes du sexe. La galanterie est l'affaire la plus importante à traiter en ce pays : les femmes y sont aimées jusqu'à la fureur ; mais les honnêtes gens respectent leurs maîtresses comme une divinité, & sont incapables de séduire une femme qu'ils peuvent espérer d'avoir comme épouse : la sagesse est à leurs yeux le plus séduisant de leurs attraits. Je n'ai jamais eu d'autres idées d'un amour réel, & je n'ai eu garde de prévenir mon fils sur ce qu'on nomme ici tendresse : son cœur est aussi romanesque que le mien, pour me servir de l'épithète qu'on donne en France, aux attachements honnêtes<sup>520</sup> [...].

Northon dépeint l'autre côté des relations amoureuses et relève les difficultés que produit le comportement passionnel des Espagnols avec les femmes.

En ce qui concerne la galanterie en Espagne, les femmes se trouvent en position d'objets d'adoration : « *Men elevated beautiful women and made them the objects of their love. They desired and idolized them, metaphorically identifying them with stars, flowers and jewels, according to the rhetoric of the times*<sup>521</sup>. » L'accent est mis sur « les idées romanesques » des Espagnols qui découlent de leur éducation et qui, vu les dangers moraux qui peuvent en résulter, sont jugées négativement par l'autrice.

La peinture de cette nation permet aussi à l'autrice de s'attaquer à certains préjugés. Dans les *Lettres de Madame du Montier*, la marquise rencontre le prince Don

---

<sup>518</sup> MARTÍN GAITÉ, Carmen, *Love customs in eighteenth century Spain*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 122. « Quelques voyageurs étaient surpris que les préceptes du cortejo n'avaient pas empêchés les femmes de continuer leurs obligations religieuses et qu'elles réussissaient de concilier l'ostentation de vertu – si précaire dans ces circonstances – avec ces relations extraconjugales. Un de ces voyageurs nous a dit que les femmes espagnoles associent leur inconstance morale avec la stricte observation des devoirs religieux. Dans beaucoup de pays ces excès alternent. En Espagne ils sont inséparables parmi hommes et femmes. Dans cette association des choses les plus incompréhensibles, l'objet ne semble pas être de prévenir un scandale ou de changer de conduite, mais de faire une sorte de compensation de leurs fautes. [...] J'ai connu beaucoup de femmes abandonnées à un attachement que leur devoir interdisait, entourées par des reliques et des scapulaires et qui se lient par les vœux les plus insignifiants et les assument de manière scrupuleuse. »

<sup>519</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 101.

<sup>520</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 2.

<sup>521</sup> MARTÍN GAITÉ, *Love customs in eighteenth century Spain*, *op. cit.*, p. 126. « Les hommes ont élevé des belles femmes et ont fait des objets de leur amour d'elles. Ils les ont désirés et idolâtrés, les ont comparés métaphoriquement avec des étoiles, des fleurs et des diamants, selon la rhétorique de leur époque. »

Philippe d'Espagne lors de l'occupation espagnole de la Savoie<sup>522</sup>, mais avant de se rendre à Chambéry, elle est déjà mise au fait de la réputation terrible des Espagnols parmi la population de la campagne :

Je suis dans la nécessité de quitter la Campagne, & de suivre tout le monde, qui court se renfermer dans Chambéry. L'approche des Espagnols en est la cause. Le Prince Don Philippe à la tête d'une grosse armée vient en Savoie, & comme nous n'avons aucune place fortifiée qui puisse l'arrêter, on ne pense pas à se défendre. Les gens de la Campagne sont dans une consternation qui approche du désespoir ; & malgré mes chagrins je ne puis m'empêcher de rire des idées qu'ils se sont faites des Espagnols. Ce matin, la femme à qui l'on a remis l'enfant qui causoit toutes mes peines, est venue me trouver la larme à l'œil. Reprenez votre enfant, Madame, m'a-t-elle dit ; il est si blanc, si délicat, que ces méchants Espagnols n'en feroient qu'une bouchée ; car on dit qu'ils vivent de chair humaine, & qu'ils mangent les petits enfants. Rien n'a pu rassurer cette pauvre femme, à qui la frayeur a fait perdre son lait<sup>523</sup>.

La marquise se moque gentiment des idées absurdes et de la crédulité peureuse des gens de la campagne en Savoie. Il s'agit d'un exemple typique des rumeurs qui courent et s'accroissent rapidement parmi la population. Rien ne peut convaincre la nourrice qu'il ne s'agit que d'exagérations et que les Espagnols ne mangeront pas d'enfants.

Pourtant, les Savoyards sont généralement décrits comme bons et honnêtes (contrairement aux Italiennes de Turin). Tout au début de leur mariage, le marquis croque leur portrait dans une lettre à sa belle-mère : « Il faut, Madame, que je vous peigne en deux mots le caractère de nos Savoyards : ils ignorent l'art de parler contre leur pensée, & leur bouche n'est jamais que l'interprète des sentiments de leur cœur ; les Dames conviennent de bonne foi de la beauté de celles qui leur sont supérieures, & elles ne s'occupent point à leur trouver des défauts imaginaires, qui puissent effacer leurs perfections réelles<sup>524</sup> [...] ». Comme sa femme, la marquise, est bien accueillie par les Savoyards, il se flatte d'avoir une telle épouse. Lors d'un séjour à Aix-les-Bains, la marquise, elle, fait la connaissance de quelques Suissesses et décrit à sa mère les particularités de leur nation :

J'y ai trouvé plusieurs Dames de Genève, & grand nombre de Suisses. J'avois pris à Turin le préjugé général contre cette Nation ; mais j'en suis bien guérie. Ces gens-là sous un dehors simple cachent beaucoup de bon sens. La droiture, la candeur sont leurs caractères distinctifs, & la plupart n'ont rien de cette grossièreté qu'on leur attribue mal à propos : apparemment que l'aventure des marionnettes les a gâtés dans

---

<sup>522</sup> Il s'agit probablement de l'occupation espagnole de la Savoie de 1743 à 1749. L'infant Philippe s'est installé à la cour de Chambéry. Des fêtes et des spectacles sont organisés avec la haute société savoyarde. Pour plus d'informations nous conseillons l'ouvrage de BECCHIA, Alain, « L'Occupation espagnole de la Savoie », in *L'Histoire en Savoie*, n°13, 2007.

<sup>523</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 363f-364

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 35-36.

l'esprit de bien des gens. Pour moi je m'accommoderois volontiers de leur commerce, & je préfère la raison qui brille dans leurs discours & dans leur conduite, aux brillants écarts de ceux qu'on appelle beaux esprits<sup>525</sup>.

« L'aventure des marionnettes » fait sans doute allusion à l'histoire de Jean Brioché sur laquelle étaient fondés les préjugés contre les Suisses à l'époque<sup>526</sup> : une grande crédulité et des esprits simples et benêts. Toutefois, la marquise se fait sa propre image et préfère le caractère droit et raisonnable aux beaux esprits du siècle.

Dans les romans de Leprince de Beaumont, les personnages sont confrontés à d'autres nations et aux idées préconçues que les gens ont sur elles. Ils réussissent à prendre une distance critique, à s'affranchir de ces préjugés et à se forger une opinion personnelle, comme la marquise ou comme les Northon. Or, la rencontre avec d'autres nations va encore plus loin : nous trouvons dans les romans plusieurs récits de voyages à travers la France, et bien au-delà vers l'Orient et le Nouveau monde.

### 3.1.5.2. Les voyages en Europe

Les personnages des romans de Marie Leprince de Beaumont voyagent et insèrent dans leurs lettres des descriptions assez précises de ce qui leur arrive, de ce qu'ils découvrent ou rencontrent. Sur la fonction de ce genre de récit de voyage Lucia Omacini constate : « [II] représente certainement l'une des composantes principales dans ce brassage de formules narratives qui infléchit la structure du roman par lettres entre les deux siècles<sup>527</sup>. » La présence de ce genre de narration dans les romans de l'autrice n'est donc pas surprenante car « [I]e récit de voyage est [...] une forme à la mode, amplement pratiquée par les écrivains de l'époque et naturellement proche du roman épistolaire<sup>528</sup>. » Cette proximité provient de la nature même des lettres : on écrit à une personne absente, on raconte ce qui en train de se passer, soit chez soi, soit au cours d'un voyage. La

---

<sup>525</sup> *Ibid.*, p. 284-285.

<sup>526</sup> « Jean Brioché, dont la profession était celle d'arracheur de dents, perfectionna et mit en vogue en France le jeu des marionnettes. [...] Après avoir rassasié la curiosité des Français, il transporta en Suisse son théâtre, ses acteurs et son talent : il n'y trouva point le même accueil. [...] Il fut regardé comme un magicien, et ses marionnettes comme des diables. Brioché, dénoncé au magistrat, fut arrêté, emprisonné ; et l'on procédait sérieusement contre le prétendu magicien [...]. » Voir CHAUDON, Louis-Mayeul, *Dictionnaire historique, critique et bibliographique, contenant la vie des hommes illustres, célèbres ou fameux de tous les pays et de tous les siècles. Par une société de gens de lettres*, tome cinquième, Paris, Ménard et Desenne, 1821, p. 37-38. Plus de détails sur l'épisode des marionnettes se trouve dans MAGNIN, Charles, *Histoire des marionnettes en Europe*, Paris, Michel Lévy frères, 1852, p. 140-141.

<sup>527</sup> OMACINI, Lucia, *Le Roman épistolaire français au tournant des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 132.

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. 137.

flexibilité et la mobilité inhérentes à la lettre permettent d'intégrer facilement un grand nombre d'endroits et de situations extraordinaires au roman épistolaire.

Ainsi, quand Émérance se rend à Toulouse pour un procès, elle voyage en partie en bateau sur le Canal du Midi dont elle raconte les particularités dans une lettre à Lucie :

Je ne puis m'empêcher de vous détailler les beautés du canal : l'art a forcé la nature dans sa construction, & l'on croit seroit tenté de croire qu'il y a eu de l'enchantement. Ce canal qui joint l'Océan à la Méditerranée, coule ou plutôt repose dans le pays le plus inégal ; je dis repose, car ses eaux sont dormantes. Elles passent d'abord sous un grand rocher qui fait une montagne qu'on a percé avec un travail infini, & dont la voûte est extrêmement exhaussée ; elle fournit un écho qui multiplie & augmente les sons d'une façon extraordinaire<sup>529</sup>.

Émérance est émerveillée par le tunnel-canal sous la montagne d'Ensérune, le tunnel de Malpas, près de Béziers. Ses compagnons de voyage ont profité du passage d'une troupe d'opéra pour procurer à Émérance un spectacle particulier : « Tout-à-coup la voûte fut toute en feu, & mille lampions qui paroisoient s'enflammer d'eux-mêmes, me découvrirent une espèce de caverne dont les côtés étoient bordés de Dieux marins, qui accorderoient leurs voix au son des instruments<sup>530</sup>. » Émérance est éblouie par ce qui lui semble être des miracles. Dans son récit, nous reconnaissons des étapes qui jalonnent le canal du Midi :

J'ai couru sur le devant de la barque, & j'ai aperçu une nappe d'eau de quarante pieds de large, qui se précipitant de plus de cent toises avec un fracas épouvantable, offroit aux yeux un spectacle charmant. Le soleil qui venoit de se lever dardant ses rayons sur cette glace liquide, la peignoit de mille couleurs. En même-temps on m'a fait remarquer que le canal étoit fermé derrière la barque, afin que l'eau qui couloit en-haut ne trouvant point d'issue, pût élever notre petit vaisseau au niveau de cette cascade. Nous avons été un quart d'heure à y monter, & il a fallu en escalader quatre autres tout de suite, en sorte qu'en une heure & demie nous nous sommes élevés au sommet d'une très-haute montagne, aussi tranquillement que si nous eussions été dans notre lit. En d'autres endroits il faut descendre, & on le fait aussi facilement par une manœuvre contraire à celle qu'on a pratiquée en montant ; car on ferme des portes au-devant de la barque, jusqu'à ce qu'on ait fait écouler les eaux par le derrière. Il y a un endroit du canal où l'on m'a fait monter sur le bateau pour admirer une autre merveille : dans cet endroit on pourroit dire qu'il coule dans la moyenne région de l'air, puisque son lit est suspendu, & qu'on voit en dessous un pont, une rivière, des villages & une campagne riante. Je ne finirois point si je voulois vous décrire toutes les beautés de cette huitième merveille du monde ; encore moins si je voulois entrer dans le détail de tous les plaisirs qu'on m'a procuré sur la route<sup>531</sup>.

---

<sup>529</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 49.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>531</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

Il s'agit ici très probablement de la description du passage de l'écluse de Fonséranes et de l'un des ponts-canaux, peut-être celui du Répudre, et même si l'ordre géographique n'est pas toujours respecté<sup>532</sup>, Émérance décrit son voyage avec une richesse de détails et un enthousiasme qui font sentir son émerveillement au lecteur.

De la même manière, ce personnage décrira par le menu une expédition mouvementée dans les Alpes lorsqu'elle se rend en Italie. Cette traversée par le Mont Cenis constitue une étape de voyage importante qui revient en détail dans plusieurs romans. Comme « [l]e col du Mont-Cenis a servi d'axe à l'État savoyard-piémontais<sup>533</sup> », il n'est pas étonnant que les personnages, voulant se rendre à Turin, empruntent cet itinéraire pour franchir les Alpes.

Dans les *Lettres de Madame du Montier*, la marquise, lors de son premier passage, est impressionnée et fait un récit détaillé dans une lettre à madame du Montier : « Depuis *St. Jean de Morienne* jusqu'à *St. Michel*, l'on ne voit rien que des montagnes couvertes de neige, & l'on est obligé pour garantir sa vue, de porter des verres sur les yeux<sup>534</sup>. » Cette première impression est vite remplacée :

Nous arrivâmes à Lanebourg<sup>535</sup>, village situé au pied du Mont Cenis, pénétrés de froid : je ne puis vous exprimer la compassion dont je fus saisie à la vue de ces pauvres gens, ensevelis sous un habit & des bonnets de bure ; ils ont à peine la figure de créatures raisonnables. La Reine voulut qu'on les laissât approcher ; elle les interrogea avec bonté, & comme elle examinoit leurs grandes robes liées d'une grosse ceinture au-dessus de la gorge, *C'est l'habit de la froid [sic]*, lui dit une de ces femmes. Et comment pouvez-vous supporter ce froid ? lui demanda la Reine. Sauf votre respect, lui dit cette femme, nous vivons dans nos étables avec nos bêtes. La Reine leur fit distribuer de l'argent ; je vidai mes poches & celles du Marquis, qui se divertissoit à me voir courir de maison en maison. Ha ! ma chère mère, quelle pauvreté ! quelle misère ! je n'oublierai jamais ce spectacle ; & il me rendra bien douloureuses les profusions qui se font dans nos maisons ; on peut dire avec vérité que ces misérables se nourriroient avec délices, des miettes qui tombent de nos tables. Les petits enfants couchés dans le fumier avec les brebis, ne se distinguoient à peine. Je n'avois plus rien, je défis mes jupes de dessous, & mes femmes de chambre en firent autant, pour envelopper plusieurs de ces misérables, dont les haillons couvroient à peine la nudité<sup>536</sup>.

---

<sup>532</sup> Voir DE LA ROCHE, *Architecture hydraulique. Canal des deux mers*, Paris, Demonville, 1783. <http://www.plan-canal-du-midi.com/le-canal/histoire/> consulté le 27 février 2018 et DESAUNAS, A., « Le Canal du Midi », in *Géocarrefour*, Année 1937, 13-3, p. 175-187.

<sup>533</sup> ONDE, Henri, « La Route de Maurienne et du Cenis de la fin du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue de Géographie alpine*, année 1932, 20-4, p. 701.

<sup>534</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 64.

<sup>535</sup> Il s'agit de Lanslebourg. Voir [http://www.savoie.fr/archives73/histoire\\_des\\_communes/LANSLEBOURG-MONT-CENIS.pdf](http://www.savoie.fr/archives73/histoire_des_communes/LANSLEBOURG-MONT-CENIS.pdf) consulté le 28 février 2018.

<sup>536</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 66-67.

La marquise découvre la misère de la population de montagne et se sent démunie face à une telle pauvreté. Les habitants du village vivent, pour se protéger du froid, comme des bêtes dans les étables et ont à peine assez de vêtements pour se couvrir. En hiver, le passage du col est une entreprise délicate et il faut, souvent pendant des semaines, attendre le temps adéquat rendant possible une descente en toute sécurité. La marquise raconte :

Le lendemain dimanche étoit notre grande journée ; il falloit passer le Mont-Cenis, dont je ne puis prononcer le nom sans frémir. Représentez-vous une montagne dont on n'aperçoit point le sommet, & qui paroît presque droite en quelques endroits. Elle est toute couverte d'une neige dans l'épaisseur de laquelle les voyageurs trouvent souvent leur tombeau. Un chemin fort étroit conduit au haut de la montagne ; des croix plantées d'espace en espace indiquent cette route périlleuse, dont on ne pourroit s'écarter sans risquer de tomber dans des précipices que la neige couvre ; ces croix marquent aussi les endroits où l'on a trouvé de pauvres voyageurs morts de froid ; & nos guides pour nous rassurer, avoient soin de nous en faire l'histoire<sup>537</sup>.

La marquise va garder une impression si vive de la frayeur que lui a causée cette traversée qu'elle l'évoque encore plusieurs fois au cours du roman<sup>538</sup>. Elle raconte également en détail le passage difficile du col sous des conditions météorologiques pénibles<sup>539</sup>. La marquise est saisie d'effroi devant la violence et la puissance de la nature en montagne. Elle croit mourir pendant la traversée et voit des dangers partout. Les précipices et les périls des hauts reliefs pourraient traduire ses sentiments par rapport à ce voyage qui la mène dans une nouvelle vie à la cour, univers où elle ne connaît encore personne et dont

---

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 68-69.

<sup>538</sup> Par exemple au tome I, p. 304 : « Il me sembloit être dans le milieu d'une montagne mille fois plus affreuse que le Mont-Cenis. »

<sup>539</sup> « Nous étions portés par des hommes dans des espèces de chaises de bois, & comme on ne peut aller deux de front, il n'y a pas moyen de tromper la frayeur & l'ennui par la conversation. Le Marquis alloit devant moi, & j'étois suivi du Comte, que nous avions trouvé à *Lanebourg*, & qui n'avoit rien épargné pour me procurer les commodités nécessaires dans cette pénible route. Elle me parut bien longue aussi-bien que la plaine. Nous nous réchauffâmes dans un hôpital qui est au milieu, & où l'on est obligé de garder les passans quand ils sont surpris de l'orage ; car quand il fait un certain vent, il amène tout-à-coup dans la montagne une si grande quantité de neige, qu'on risque d'y rester enseveli. Nous nous réchauffâmes encore un moment dans un cabaret qu'on nomme *la Grande Croix*, & qui est à l'extrémité de la plaine ; je croyois toucher à la fin de mes peines, mais le plus difficile restoit à passer. Je ne trouve point de termes pour exprimer l'horreur de cette descente ; le soleil s'y faisoit sentir avec une ardeur étonnante, & mes femmes qui n'avoient point de masques, en eurent le visage tout pellié. Ce soleil fond la neige tout le jour, & comme elle gèle pendant la nuit, on marche sur un miroir, dans un sentier qui souvent n'a que quatre pieds de large ; à droite vous avez sur la tête des rochers que je serois tentée de croire plus vieux que le monde ; ils paroissent suspendus, & prêts à vous écraser à chaque instant ; à gauche ce sont des précipices qu'on ne peut envisager sans frémir. Les torrents qui du haut des rochers se précipitent dans les abîmes, font un si terrible bruit, qu'on ne peut s'entendre parler. Mes porteurs avoient beau me rassurer, en me disant qu'il n'y avoit aucun danger, je me croyois à ma dernière heure, & me recommançois à Dieu de tout mon cœur. Ces hommes couroient sur cette glace avec une intrépidité qui augmentoit ma crainte ; ils tombaient for souvent sur le derrière, mais ils sont faits à cet accident, & celui qui est devant semble avertir à point nommé de la chute de son camarade, car il pose la chaise si à propos, qu'il n'arrive aucun accident. Croiriez-vous, ma chère mère, qu'au milieu de ces rochers, de ces torrents, de ces précipices, on trouve un village habité par des créatures humaines ? Nous nous arrêtâmes un moment dans ce lieu qu'on appelle *la Ferrière*. La Reine me dit, si cela dure encore quelque temps, je mourrai avant d'arriver. Enfin, nous sortîmes de ce terrible lieu, & arrivés au pied du mont, dans un endroit qu'on nomme *la Novalaise*, nous trouvâmes le plus beau pays du monde. C'étoit un printemps qui faisoit oublier l'hiver affreux qu'on venoit d'éprouver. » *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 69-72.

la perspective la rend fragile et vulnérable. Le voyage la conduit en divers endroits existants et le lecteur de l'époque peut les reconnaître et s'y repérer sans difficulté, ce qui augmente encore la vraisemblance des lettres.

Un autre type de danger attendra la marquise parmi les femmes de la haute société turinoise ; sa mère l'en prévient dans une autre lettre : « l'on court moins de risque en descendant le Mont-Cenis, qu'en vivant au milieu de la Cour & des Courtisans<sup>540</sup>. » Dans la suite du roman, la marquise confirme cet avis et préfère vivre à la campagne plutôt que parmi les aristocrates. Mais elle n'est pas le seul membre de la famille du Montier qui passera les Alpes.

La petite sœur de la marquise, quand elle se rend à Turin pour rejoindre son aînée, doit aussi franchir le Mont Cenis. D'un caractère plus fort et plus courageux, elle ne rencontre aucun problème lors de son passage : « Je viens de recevoir une lettre de ma sœur, de Saint-Jean de Morienne ; elle supporte à merveille les fatigues du voyage, & passera demain le Mont-Cenis par le plus beau temps du monde<sup>541</sup> [...]. » Comme si son voyage aussi préfigurait sa réussite à Turin, cette petite sœur se fera vite remarquer par sa facilité à s'adapter à la cour parmi les dames italiennes.

Après être tombée en disgrâce à la cour, la marquise va devoir repasser les Alpes, cette fois sous la chaleur estivale, pour rejoindre ses terres en Savoie. Même si la traversée reste une expérience désagréable pour elle, elle lui semble moins effrayante qu'en hiver : « Il fait une chaleur horrible, & malgré nos masques nous sommes rôties par l'ardeur du soleil. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il faut aller dans ces vilaines chaises que je vous ai dépeintes autrefois, où l'on est en plein air. J'ai promis double récompense aux porteurs, pour nous mener par le grand chemin, qui est plus long, mais moins dangereux.<sup>542</sup> » Les horreurs du froid sont, cette fois, remplacées par la « chaleur horrible ». La marquise est toujours terrifiée par les dangers du chemin. Faute de route, le passage se fait « dans des chaises portées par des “marrons” (c'est le nom qu'on donnait aux guides et porteurs) dont le syndic de Lanslebourg fixait le nombre en fonction du poids du voyageur<sup>543</sup>. »

Comme la marquise, Émérance connaît l'expérience de traverser le Mont Cenis en hiver. Elle va même y être bloquée pendant plusieurs semaines, car, alors qu'elle est

---

<sup>540</sup> *Ibid.*, p. 75-76.

<sup>541</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>542</sup> *Ibid.*, p. 274.

<sup>543</sup> [http://www.savoie.fr/archives73/histoire\\_des\\_communes/LANSLEBOURG-MONT-CENIS.pdf](http://www.savoie.fr/archives73/histoire_des_communes/LANSLEBOURG-MONT-CENIS.pdf) consulté le 28 février 2018, p. 160.

en chemin vers Turin, les conditions météorologiques ne permettent pas de franchir le col : « Nous sommes arrêtées dans un village au pied du Mont-Cenis, sans qu'aucun porteur ait osé risquer à nous monter ; le froid est si violent, & il fait une bise si coupante, si... oh ! je ne trouve rien qui ressemble à ce froid-là, & quoi qu'il y ait au moins trois arbres entiers dans ma cheminée, il me pénètre<sup>544</sup> [...]. » Elle se sent également écrasée par le froid et par la force violente de la nature. Après une longue attente, le voyage peut finalement continuer :

J'approche du moment heureux qui doit réaliser mes espérances, ma chère Marquise ; dans une heure nous passerons la montagne, & une fois parvenus aux pieds, rien ne pourra ralentir notre marche... Encore une pause, ma chère Marquise, il faut passer le reste du jour à l'Hôpital, qui est sur le Mont-Cenis ; mais mes porteurs sont persuadés que demain matin nous pourrons sortir de cette espèce de purgatoire, où l'on n'est pas dans le feu, mais dans la neige jusqu'à mi-corps...<sup>545</sup>.

Émérance est bien protégée contre le froid et n'est pas, comme la marquise, effrayée, mais plutôt impatiente d'arriver à Turin pour revoir enfin sa fille. Mais elle doit encore faire preuve de plus de patience :

Admirez la conduite de la Providence à mon égard, ma chère Marquise ; vous me croyez présentement à Turin, & je suis encore campée sur le Mont-Cenis, en attendant qu'il plaise à Dieu, non de faire souffler les vents, mais de les obliger à se renfermer dans leurs cavernes profondes. [...] Nous campons, en attendant le calme, dans la moyenne région de l'air, c'est-à-dire sur le Mont-Cenis. Nous y habitons bêtes et gens dans cet Hôpital que votre Époux appelle vilain, que je ne trouve pas trop beau, où nous ferions une abstinence forcée, si notre guide n'avoit pas usé de précaution<sup>546</sup>.

Émérance a hâte de poursuivre son chemin, mais elle ne se plaint pas des circonstances du voyage. L'ambiance est détendue et elle profite de ce temps creux pour écrire à Lucie la fin de son histoire et celle d'Annette. Les descriptions détaillées de ces voyages évoquant une topographie précise ne contribuent pas seulement à la vraisemblance des lettres, elles montrent aussi les connaissances de Leprince de Beaumont. Comme nous allons le voir maintenant, elles ne se limitent pas à la France.

Avec son nouveau mari, le baron d'Astie, Clarice aussi a droit à un voyage aventureux pour échapper aux poursuites de son père. Elle part ainsi de Windford en Angleterre et arrive des semaines plus tard au village de sa belle-mère près d'Agen<sup>547</sup>.

---

<sup>544</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 141.

<sup>545</sup> *Ibid.*, p. 189-190.

<sup>546</sup> *Ibid.*, p. 265-266.

<sup>547</sup> *La Nouvelle Clarice*, *op. cit.*, p. 266-317



Pendant le trajet, pour ne pas se faire remarquer, la jeune femme doit se déguiser en homme<sup>548</sup>, ce qui va donner lieu à des scènes cocasses, car Clarice va devoir vite embrasser son rôle quand le couple rencontre pendant la nuit trois prisonniers français, un chirurgien, un lieutenant et un capitaine, qui veulent également rentrer en France. Clarice est consciente du caractère absurde de sa situation et demande à sa correspondante : « N’avez-vous jamais vu une de ces scènes de Molière, où deux poltrons se rencontrent de nuit, & affectent un courage démenti par le son de leur voix, pour s’intimider mutuellement<sup>549</sup> ? » Elle décrit sa peur et les difficultés qu’elle rencontre à cause de sa fragilité physique et elle expose les contraintes de la marche auxquelles elle n’est pas habituée. Comme elle est la seule du groupe qui parle anglais sans accent, elle n’éveillera pas les soupçons des habitants, elle est donc désignée pour entrer en contact avec eux afin de procurer au groupe de la nourriture. Dans cet épisode, Clarice va surmonter sa peur, se faire identifier comme une femme par un vieil homme aveugle, acheter un cheval borgne et réussir à chercher des provisions pour le groupe<sup>550</sup>. Il s’avère que les trois prisonniers sont d’un excellent caractère et lors d’un accident de santé du baron, le chirurgien devine le secret de Clarice : « La délicatesse des traits de Madame, m’a découvert son sexe<sup>551</sup> [...] ». Il assure cependant qu’elle sera en sécurité auprès des trois hommes. Après bien des aventures, des chasseurs passent à l’endroit où le groupe s’est caché, leurs chiens découvrent le repaire et les fugitifs finissent au cachot<sup>552</sup>. En profitant de la sottise du geôlier et de la laideur de sa fille, les aventuriers réussissent à s’enfuir. Quelques jours plus tard, l’embarquement à Bristol se passe sans grand problème et pendant les cinq semaines sur mer, les anciens prisonniers racontent leurs histoires à Clarice, ce qui donne envie à cette dernière d’écrire un mémoire pour plaider la cause des détenus en Angleterre<sup>553</sup>. Le caractère extraordinaire de cette fuite permet à l’auteur de souligner les vertus de Clarice et du baron, et de sensibiliser les lecteurs à la situation difficile des prisonniers français en Angleterre. En même temps, la lectrice apprend des détails intéressants sur la géographie anglaise et s’amuse en imaginant les mésaventures de l’héroïne déguisée en homme. Le prince de Beaumont, en faisant subir à Clarice ces

---

<sup>548</sup> Voir *ibid.*, p. 273.

<sup>549</sup> *Ibid.*, p.277.

<sup>550</sup> *Ibid.*, p. 283-285.

<sup>551</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>552</sup> *Ibid.*, p. 297.

<sup>553</sup> Voir *ibid.*, p. 316.

péripéties, montre aussi que les femmes sont plus fortes que ce qu'elles pensent et qu'il est possible de surmonter des peurs tout en s'abandonnant à la Providence. On est loin ici du roman sentimental ou éducatif classique. L'autrice se sert aussi de ce procédé dans d'autres romans et l'élargit même en envoyant ses personnages encore plus loin.

### 3.1.5.3. Découvrir le monde

Les personnages voyagent non seulement en France et en Europe, mais aussi dans le Nouveau monde et en Orient. Parfois, ils ont été forcés de quitter l'Europe contre leur volonté, comme le marquis de Sainville, parfois ils partent dans l'espoir de faire fortune, comme le baron de Mey et Northon père. Leurs récits de voyage, souvent rocambolesques, sont glissés dans les romans et procurent au lecteur des moments de suspense et de frisson, ainsi que la découverte de cultures exotiques.

Après son enlèvement et sa séparation d'avec Émérance, le marquis de Sainville est d'abord transporté comme esclave au Québec. Il raconte ses aventures dans ce pays étranger et les circonstances originales qui le conduiront jusqu'au Maroc, à la fin du deuxième tome du roman<sup>554</sup>. À son arrivée, il est vendu à un négociant de bois, mais Longueil, un chirurgien avec qui Sainville s'est lié d'amitié pendant le voyage en bateau, vient à son aide et organise sa fuite pour rejoindre les Anglais. Trahis par les Indiens qui les conduisent, les deux hommes entament une longue marche « sans autre guide que le soleil & les étoiles<sup>555</sup> ». Ils sont accompagnés par un chien « si habile & si obéissant, qu'on avoit peine à conserver l'opinion de Descartes en le regardant<sup>556</sup> [...] ». Toujours au sujet de cet animal, le marquis de Sainville continue : « [A]u moins faut-il dire, si c'étoit une machine, [...] il étoit impossible d'en imaginer une plus parfaite : les services que cet animal nous rendit méritent cet éloge que ma reconnaissance m'a dicté<sup>557</sup> ». Dans cette citation Leprince de Beaumont fait référence au dualisme cartésien que mademoiselle Bonne enseigne entre autres dans les *Magasins* et *Les Américaines*<sup>558</sup> ; en conformité avec son but apologétique, elle y conserve l'idée des animaux-machines, alors

---

<sup>554</sup> Voir *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 289-357.

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. 299.

<sup>556</sup> *Ibid.*, p. 298.

<sup>557</sup> *Ibid.*

<sup>558</sup> Voir à ce sujet le chapitre « L'âme et corps face à Dieu » de la thèse de Ramona HERZ-GAZEAU, *La femme entre raison et religion. « Les Américaines ou la preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles » de Marie Leprince de Beaumont*, soutenue en 2015 sous la direction de Catriona Seth et Rotraud von Kulesa.

qu'ici cela semble remis en question. En effet, ce chien va leur sauver la vie plus d'une fois. Sans guide, ils marchent à l'aveugle dans la prairie canadienne. « Le voyage étoit de douze cents lieues, pour quelqu'un qui eût sçu la route ; jugez combien il devoit s'allonger pour nous qui marchions au hazard<sup>559</sup>. » Ils se sentent découragés face à « la cruauté des Sauvages<sup>560</sup> » et à « la rencontre des bêtes féroces<sup>561</sup> [...] » quand ils se retrouvent devant « un obstacle encore plus désespérant<sup>562</sup> » : il faut traverser des lacs sans canot ni moyen d'en fabriquer un. Leur marche dans la nature canadienne continuera pendant cinquante jours. Quand ils aperçoivent finalement de la fumée à l'horizon, Sainville parle des autochtones : « Si quelques-unes des Nations sauvages de l'Amérique sont en quelque façon policées par le commerce qu'elles ont avec les Européens, le plus grand nombre est absolument barbare, & plusieurs sont anthropophages<sup>563</sup> [...]. » Les deux hommes ont la chance de rencontrer un missionnaire dans le village où ils passeront finalement deux mois. Longueil, la charité en personne, mais « n'ayant pas la plus petite idée des vérités qu'il enseigne<sup>564</sup> » y découvre « la solidité et la beauté<sup>565</sup> » de la religion et en sort « bon Chrétien<sup>566</sup> ». Ils repartent vers le sud, accompagnés de Thomas, un guide indigène mais chrétien évangélisé, qui leur apprend diverses astuces pour résister à la rudesse de la nature hivernale. Ainsi, il leur montre comment fabriquer une sorte de hutte pour se coucher dans la neige sans mourir de froid :

Lorsqu'il fut question de nous coucher, il s'y prit d'une singulière manière pour nous défendre d'une neige fort épaisse qui nous avoit surpris à la fin du jour, & sous laquelle nous craignons d'être ensevelis pendant notre sommeil. Il commença par nous faire abattre plusieurs arbres avec une grande quantité de broussailles, cela fit un bucher de douze pieds de haut au moins. Il l'avoit placé dans un espace assez large, il nous apprit ensuite à creuser la neige à dix pieds de cet abattis, en sorte qu'elle nous faisoit un toit qui avoit au moins quatre pieds d'épaisseur ; ce fut dans cette singulière cabane qu'il rangea de petites branches d'arbres pour nous servir de lits de plumes<sup>567</sup> [...].

Les deux hommes s'enthousiasment à l'idée d'apprendre des techniques de survie de la part d'un Indien. Leur confiance n'est pas encore pleinement établie, mais cela se fera

---

<sup>559</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 300.

<sup>560</sup> *Ibid.*

<sup>561</sup> *Ibid.*

<sup>562</sup> *Ibid.*

<sup>563</sup> *Ibid.*, p. 302.

<sup>564</sup> *Ibid.*, p. 306.

<sup>565</sup> *Ibid.*

<sup>566</sup> *Ibid.*

<sup>567</sup> *Ibid.*, p. 307-308.

progressivement. Le prince de Beaumont échange ainsi les rôles : les Européens sont perdus dans la nature hostile du Canada et sont dépendants des conseils d'un autochtone pour pouvoir survivre. Il s'agit d'une sorte de « bon sauvage chrétien », ce qui ajoute une dimension à cette figure populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>568</sup>. L'homme en question s'appelle Thomas, un nom qui signale son appartenance à la religion chrétienne ; cette nouvelle foi le rend exemplairement vertueux, parfois même plus que les Européens. Il a, par exemple, abjuré sa vie d'ivrogne et renoncé totalement à la boisson depuis son baptême : « Il avoit fait des excès de cette liqueur dans les Habitations Françaises, & en recevant le Baptême il avoit promis à Dieu de s'en priver absolument. Nous eûmes beau lui représenter que dans le cas d'une nécessité absolue, il pouvoit sans péché enfreindre sa résolution, il fut inébranlable<sup>569</sup>. » Le prince de Beaumont présente la vertu du « sauvage » christianisé comme solide et montre ainsi que la foi offre un moyen de « sauver » les peuples indigènes de leur ignorance et de les préserver des vices qu'ont importés les Européens. Les bienfaits de la religion sont à la disposition de toute personne prête à s'y abandonner de bon cœur.

La compréhension mutuelle et l'apprentissage des différentes langues locales est un sujet important dans cette aventure. Longueil, qui semble avoir un don pour les assimiler, s'était déjà préparé à des rencontres avec la population indienne en apprenant « la langue Algonquine<sup>570</sup> pendant les cinq mois qu'il avoit été à Québec<sup>571</sup> ». Il la parle passablement et transmet toutes ses connaissances à Sainville pendant la route. En rencontrant Thomas, Longueil commence avec une grande facilité à « recueillir tout ce que notre guide futur avoit appris de la langue des peuples qui habitent vers le Sud<sup>572</sup> ». En retour, les deux amis apprennent le français à Thomas, ce qui leur permettra de ruser et de se tirer d'un mauvais pas quand des Indiens s'en prendront à eux : « Thomas qui avoit ses vues, leur dit que nous ignorions leur langue, & nous interpréta leur discours, après quoi il nous dit en François (car nous le lui avions appris en route) qu'il alloit s'éloigner pour laisser les Sauvages en liberté de s'expliquer naturellement entr'eux, & que nous devions nous rendre très-attentifs à leurs discours, pour tâcher de découvrir leurs

---

<sup>568</sup> Voir GONNARD, René, *La Légende du bon sauvage*, Paris, Librairie de Médicis, 1946, p. 71-73.

<sup>569</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 310-311.

<sup>570</sup> Il s'agit probablement de la langue algonquienne parlée par le peuple algonquin du Québec et de l'Ontario.

<sup>571</sup> *Ibid.*, p. 303.

<sup>572</sup> *Ibid.*, p. 306.

intentions<sup>573</sup>. » Thomas prend naturellement le parti des Européens et le lecteur oublie facilement qu'il est également « sauvage » à la base. Son nom et son comportement font de lui un des leurs avec l'avantage de connaître tous les secrets de la nature et les mœurs des peuples locaux.

Pour pouvoir rencontrer les « hommes rouges », c'est-à-dire les Espagnols, les trois hommes sont forcés de passer six mois avec cette tribu qui les accepte progressivement : « En général, ces peuples ont moins de férocité que ceux des Indes & de l'Afrique ; il est aisé d'acquérir leur amitié, surtout s'ils en espèrent quelques avantages<sup>574</sup>. » Longueil réussit à gagner la confiance d'un jeune garçon parce « qu'il parloit sa langue très-intelligiblement<sup>575</sup> ». Grâce à cette amitié, ils peuvent contrecarrer le plan criminel fomenté contre eux par trois Indiens jaloux de leur puissance. Cette esquive leur permettra de montrer définitivement leur force à leurs hôtes et ils ne seront plus inquiétés. Au contraire, « les anciens des deux sexes<sup>576</sup> » décident de faire de Longueil leur chef. Son prédécesseur vient lui annoncer cette résolution : « Il se prosterna trois fois avant de nous aborder, & nous exposa son dessein dans une harangue qui auroit surpris nos Européens par sa beauté ; car par un Sauvage ils entendent un homme tant soit peu au-dessus d'un animal<sup>577</sup>. » Nous voyons ici que Longueil s'oppose aux préjugés raciaux des Européens en montrant les Indiens comme un peuple intelligent. Juste après ce discours, Longueil « parla avec une éloquence Sauvage qui surprit le Chef<sup>578</sup> » et la forte impression qu'il fait à son auditoire l'établit plus solidement dans cette nouvelle fonction, ce qui lui permettra d'entreprendre une évangélisation de la tribu. Longueil les invitera ainsi à élever une cabane pour prier deux fois par jour : « ce fut là le premier Temple où Dieu fut adoré dans cette partie du Continent<sup>579</sup> » et bientôt « [les Indiens] furent mieux instruits que bien des personnes nées dans le sein du Christianisme<sup>580</sup> ». Le lecteur est ici invité à renouveler ce qu'il a cru savoir des peuples natifs du Nouveau monde. Les autochtones sont présentés comme des hommes qui n'obéissent pas aux mêmes lois que les Européens, mais qui ont une culture propre et qui sont prêts à

---

<sup>573</sup> *Ibid.*, p. 314-315.

<sup>574</sup> *Ibid.*, p. 318.

<sup>575</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>576</sup> *Ibid.*, p. 324.

<sup>577</sup> *Ibid.*, p. 325.

<sup>578</sup> *Ibid.*, p. 326.

<sup>579</sup> *Ibid.*

<sup>580</sup> *Ibid.*

apprendre et à s'adapter si l'on s'y prend de la bonne manière. Comme nous l'indiquerons plus loin, il est possible que Leprince de Beaumont se soit servie des récits de son compagnon qui avait vécu dans le Nouveau monde et avait des informations authentiques concernant les habitants et leurs mœurs.

Une fois les six mois écoulés, Sainville échange des marchandises avec les Espagnols et, après son retour, il va passer encore deux années dans ce village. Après la mort de Longueil, il décide de regagner l'Europe et amène Thomas et Fidèle, le « sauvage » devenu également un ami. Le bateau anglais qui les transporte est pris par les Français quand ils passent à proximité des Bermudes et ils prennent ensuite la direction de Marseille<sup>581</sup>. Cependant, avant d'arriver à destination, le bateau tombe sous la coupe de marins marocains. Après un concours de circonstances, Sainville se verra attribuer le nom d'Abensaï et il deviendra le compagnon esclave de Mahamet, un des fils de Mouleï Ismaël, régent féroce de l'époque<sup>582</sup>. Il découvrira l'islam et verra en Mahamet un maître éclairé et bon avec qui des échanges seront possibles sur nombre de sujets. Mahamet se pose des questions sur la liberté religieuse et avoue un goût décidé pour le christianisme : « [U]n homme qui croiroit que l'intention du Très-haut a été d'assujettir la créature à un culte particulier, seroit un lâche si par la crainte des maux ou l'espoir des biens, il abandonnoit ce culte ; mais où trouver un homme assez simple pour croire que la Divinité se fasse une affaire de notre façon de penser ? je t'avoue que je n'en ai point encore rencontré, ni parmi les Chrétiens ni parmi nous ; je parle des gens éclairés s'entend. Tous n'étoient pas plus Chrétiens que je suis Mahométan<sup>583</sup>. » Le marquis est au Maroc depuis trois ans quand Mouleï Mahamet meurt de façon cruelle à cause d'un complot manigancé par la femme favorite de son père au harem, et Sainville réussit à s'enfuir et à partir définitivement pour l'Europe.

---

<sup>581</sup> *Ibid.*, p. 335.

<sup>582</sup> Leprince de Beaumont mêle des faits réels à de la fiction : le Moulai Ismaïl (1645-1727) était sultan du Maroc de 1672-1727. « Ses corsaires parcouraient l'Atlantique et s'emparaient de maints navires chrétiens, français et autres, dont les marins et les passagers étaient réduits en esclavage. » Voir CAILLE Jacques, « Le Consul Jean-Baptiste Estelle et le commerce de la France au Maroc à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », in *Outre-mers, revue d'histoire*, 1959, 162, p. 9. L'autrice s'est probablement inspirée de l'histoire de Joseph de Léon, captif espagnol pendant vingt ans à la cour de Moulai Ismaïl. Dans ce récit, il est également question des fils d'Ismaïl, entre autres de Moulai M'hammed el-'Alem, « le fils d'une renégate andalouse (ou anglaise), qui est dépeint comme un homme bon et sincère bien qu'il se soit révolté dans le Sous ; il mourut victime des intrigues de Zidana (la favorite de Moulai Ismaïl) dans des circonstances atroces [...] ». » voir l'ouvrage très intéressant de Chantal de LA VERONNE : *Vie de Moulay Ismaïl, roi de Fès et de Maroc, d'après Joseph de Léon (1708-1728)*, Paris, Geuthner, 1974. Leprince de Beaumont semble s'être étroitement inspirée du récit de Joseph de Léon pour élaborer l'histoire de Sainville. Une confrontation détaillée de leurs deux parcours n'est pas possible dans le cadre de ce travail, mais constituerait un projet très intéressant.

<sup>583</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 348-385.

Le lecteur suit donc les aventures de ce personnage et découvre diverses civilisations : il voit la religion naturelle des Indiens au Canada et la vie à la cour marocaine, dont les us et coutumes doivent lui sembler très exotiques. Le prince de Beaumont fait preuve d'un savoir étendu sur la vie des peuples canadiens. Elle expose des coutumes, explique des expressions locales, comme « le chalumet<sup>584</sup> » ou « déterrer la hache<sup>585</sup> », et elle montre à quoi ressemble leur foi naturelle. Elle décrit des animaux sauvages propres au continent américain comme l'« orignac<sup>586</sup> », « une bête faite comme un lièvre<sup>587</sup> » mais avec une chair plus délicate ou un énorme boa<sup>588</sup> qui est tout près de tuer le chien de Sainville. Elle a peut-être collecté ces informations au cours de lectures, ou bien son compagnon à Londres, Thomas Pichon lui a-t-il fait des récits de son séjour là-bas<sup>589</sup>. Il possédait apparemment une collection de costumes et d'objets indiens que l'autrice utilisait également dans son travail de gouvernante. Dans une note non datée qui se trouve dans le fonds de lettres à Vire, elle le « prie de laisser à Cadet son costume de femme sauvage, les portraits des sauvages & ses autres curiosités américaines<sup>590</sup> ». Sur un ton plaisant, elle continue : « Ma petite Lady Meri qui sait que Mr. Tyrel est ambassadeur du roi des sauvages pour lui choisir une femme en Angleterre, souhaiterait fort de voir son Excellence, car elle est déterminée à passer en Amérique pour apprendre aux sauvages à bâtir des villes & à vivre en honnêtes gens, ainsi elle prie Mr. l'ambassadeur de rester pour l'amour d'elle, & lui promet de le faire son premier ministre<sup>591</sup>. » Malheureusement nous ne connaissons pas l'origine de cette plaisanterie, mais Le prince de Beaumont n'a apparemment pas caché à ses élèves les expériences américaines de son conjoint.

D'autres parties du monde sont explorées par des personnages dans le reste du corpus. Dans les *Mémoires de la Baronne de Batteville*, Monsieur des Essarts passe dans les Indes, après avoir survécu à la peste de Marseille. Son rapport<sup>592</sup> est moins détaillé que celui de Sainville, il se limite à quelques grandes scènes. La faveur d'un prince lui

---

<sup>584</sup> *Ibid.*, p. 303 et 314.

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. 322.

<sup>586</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>587</sup> *Ibid.*, p. 301.

<sup>588</sup> *Ibid.*, p. 328-329.

<sup>589</sup> Voir CROWLEY, T.A., « Pichon, Thomas, Thomas Tyrell », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 12 avril 2018, [http://www.biographi.ca/fr/bio/pichon\\_thomas\\_4F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/pichon_thomas_4F.html).

<sup>590</sup> Lettres conservées à la *Bibliothèque municipale de Vire*, Papiers de Thomas Pichon, 165 B 14, I, pièce 17.

<sup>591</sup> *Ibid.*

<sup>592</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 230-297.

permet de faire fortune, sans qu'on connaisse les circonstances précises de son histoire « parce que [les détails] seroient trop longs & qu'ils n'ont point de rapport à madame de Batteville<sup>593</sup>. » Il projette de revenir en Europe pour épouser Julie, mais « la catastrophe qui termina le sort de M. Constance, Ministre du Roi de Siam<sup>594</sup> » entraîne sa ruine. Il se remet à flot et refait fortune pour finalement s'unir à Julie. Sur le chemin du retour, son bateau est enlevé par les Espagnols et pour la troisième fois il perd tout. Après huit ans à l'étranger, il est encore forcé de rester quinze mois comme prisonnier en Espagne<sup>595</sup> avant d'accoster à Marseille. Malgré toutes les aventures qu'il traverse, il ne les raconte pas dans son récit. C'est presque le même cas dans *Le Vrai Point d'honneur*.

Dans cette histoire, le baron de Mey et son beau-frère Northon partent avec le jeune Northon après la mort de leurs femmes respectives. Mais peu d'informations concernant leur voyage parviennent jusqu'en Europe. Le lecteur apprend par quelques remarques dans les lettres de madame Northon comment se passe leur séjour : « Les deux amis s'étoient flattés de vivre ensemble dans le nouveau monde ; il fallut renoncer à cette satisfaction : les ordres de la Cour les ont placés à une grande distance l'un de l'autre<sup>596</sup>. » Madame Northon n'a, à ce moment-là, pas de nouvelles de son frère depuis trois ans. Elle écrit à la comtesse de Solmes, à propos du baron de Mey : « Dès les premières années de son séjour en Amérique, il a gagné des sommes immenses ; & mon frère, au contraire, a vu échouer les projets les mieux concertés, & selon toutes les apparences, reviendra aussi pauvre qu'il est parti<sup>597</sup>. » Quand la question se pose de savoir si le jeune Northon pourra apprécier le caractère d'Élise, il est fait mention de son éducation en Amérique qui est censée l'avoir rendu moins délicat que les Européens : « Un homme du nouveau monde auroit-il le discernement assez fin pour connoître le prix de ses grâces, & n'auroit-il pas la grossièreté de lui préférer la nature toute simple<sup>598</sup> ? » L'autrice évoque ici l'idée que se font les Européens des mœurs très frustes du Nouveau monde. Le rapport entre

---

<sup>593</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>594</sup> *Ibid.* Le prince de Beaumont s'est ici probablement inspirée d'un ouvrage du père d'Orléans de la Compagnie de Jésus : *Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam et de la dernière révolution de cet état*, Lyon, Duplain, 1690 ainsi que des publications sur les voyages du Père Tachard au royaume de Siam (1686 et 1689). Cette catastrophe marque la fin du rapprochement de la France et du Siam (ancien nom de la Thaïlande) pendant les années quatre-vingt du XVII<sup>e</sup> siècle. Une révolution survint en 1688, entraînant l'expulsion de la garnison française installée dans ce pays, ainsi que la mort de M. Constance qui avait favorisé les liens avec la France. Voir aussi CRUYSSÉ, Dirk van der, *Louis XIV et le Siam*, Paris, Fayard, 1991.

<sup>595</sup> Voir *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 259.

<sup>596</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 115.

<sup>597</sup> *Ibid.*, p. 115-116.

<sup>598</sup> *Ibid.*, p. 227.



l'Europe et les nouveaux pays semble être le même qu'entre Paris et la province à une plus grande échelle : le centre de la civilisation, des mœurs et de la culture d'un côté, et de l'autre la sauvagerie et l'abandon de la morale.

Pourtant, les années à l'étranger n'ont pas réussi à altérer le bon caractère et la moralité du baron. Au contraire, ceux-ci sont confirmés par le témoignage de son valet de chambre quand il revient à Paris. Le prince de Beaumont y évoque le sujet de l'esclavage. Comme Thomas dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, grâce au christianisme, ce valet s'est transformé d'esclave aux « fort mauvaises inclinations<sup>599</sup> » en croyant vertueux et honnête. Ce n'est pas le baptême qui fait d'un « sauvage » un bon chrétien, mais l'exercice quotidien de la religion :

J'avois été baptisé ; mais, en vérité, c'étoit comme une bête ; & à vingt-deux ans que j'avois alors, mes connoissances sur le Christianisme étoient si fausses, que je l'avois en horreur. [...] Quoi donc, me disois-je en moi-même, il a fait deux loix. Par l'une, il permet à mon maître d'être cruel & barbare à mon égard ; par l'autre, il m'ordonne de l'aimer, de lui être soumis ; oh ! cela ne peut pas être : ces Européens nous en imposent ; ou, si ce qu'ils disent de leur Dieu est véritable, ils peuvent l'aimer, puisqu'il les comble de biens ; mais ceux qui, comme moi, sont réduits dans une si affreuse misère, doivent le détester. Voilà quelles étoient mes idées, lorsque je fus vendu à Monsieur le Baron. Mon nouveau maître ne ressembloit en rien à ceux que je quittois ; il n'exigeoit rien de nous, en fait de religion, qu'il ne le pratiquât lui-même : il nous assembloit tous pour nous instruire, & nous disoit que nous étions ses frères, ses enfants ; que notre âme étoit aussi précieuse aux yeux de Dieu que la sienne ; [...] que dans le Ciel nous ne serions plus esclaves, mais ses compagnons, ses amis ; que pour aller au Ciel, il falloit faire son devoir sur la terre ; que notre devoir étoit de travailler, de lui obéir, ou à ceux qui tenoient sa place, d'être doux, charitables les uns envers les autres ; que son devoir à lui étoit de nous aimer, de ne nous point accabler de travail, de nous nourrir, d'avoir soin de nous dans nos maladies, de nous faire prier Dieu<sup>600</sup> [...].

Encore une fois, l'autrice nous montre que seule la religion vécue de bon cœur et ses principes charitables peuvent changer le vice en vertu. Il semble peu vraisemblable que le valet qui reste sans nom décline sa liberté par reconnaissance à son maître, mais la leçon pour le lecteur est facile à retenir. C'est l'idée force de Marie Leprince de Beaumont qui revient régulièrement dans les romans<sup>601</sup> : devant Dieu, tous les hommes sont égaux. Il s'ensuit qu'il faut traiter chaque personne avec dignité et respect, mais selon son état social. Le valet explique la transformation d'un « faux » christianisme en une foi vivante qui procure beaucoup d'avantages au croyant fidèle. La religion aide dans ce cas idéal à

---

<sup>599</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>600</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p.178-180.

<sup>601</sup> Voir par exemple le chapitre sur l'éducation des princes et princesses.

accepter sa situation sociale, à ne pas se révolter contre elle car elle est fixée par la Providence.

Dans le récit de son valet de chambre, le baron a un statut semblable à celui d'un maître tout-puissant envers ses esclaves : c'est lui qui va « corriger leurs fautes<sup>602</sup> » et leur indiquer leurs devoirs ; mais tel Dieu, il est bon et miséricordieux, il s'occupe bien de ses sujets et les traite avec respect. Il vit de manière conséquente ce que prêche Leprince de Beaumont : faire preuve de bonté envers les autres quel que soit son propre rang, inciter à faire du bien en donnant l'exemple et se montrer scrupuleux dans les exercices qu'impose la religion.

En faisant expérimenter à ses personnages de roman des aventures dans des pays lointains, l'autrice se sert d'une méthode fort appréciée à l'époque. Depuis la parution de *L'Espion turc* en 1684<sup>603</sup> et plus encore des *Lettres persanes* en 1721, les correspondances (fictives ou non) et les récits de voyage (par exemple des missions de la compagnie de Jésus, des explorateurs ou des scientifiques<sup>604</sup>) ont connu un essor impressionnant, favorisé encore par la multiplication des missions exploratrices et des innovations techniques facilitant la navigation. Leprince de Beaumont se distingue cependant parmi les romans épistolaires du XVIII<sup>e</sup>, car elle mêle de façon originale la correspondance féminine et les récits de voyage. Même dans *La Nouvelle Clarice*, il se trouve, avec la description de la fuite risquée d'Angleterre en France (pendant laquelle Clarice doit se faire passer pour un homme) une partie qui ressemble à un roman d'aventures. À notre connaissance, parmi les contemporains français de Leprince de Beaumont, aucun autre auteur n'amalgame ainsi ces différents genres<sup>605</sup> : les autrices de fictions sentimentales ou de romans d'éducation s'en sont tenues aux règles habituelles de ces types d'ouvrages, et les romans épistolaires traitant de sujets exotiques sont, grâce à leur titre, clairement détectables comme tels.

---

<sup>602</sup> *Contes Moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 180.

<sup>603</sup> MARANA, Jean-Paul, *L'Espion du grand Seigneur et ses relations secrètes. Envoyées au Divan de Constantinople ; & découvertes à Paris, pendant le règne de Louis le Grand*, Amsterdam, Weinstein & Des Bordes, 1684. Cette œuvre a servi de modèle à Montesquieu pour les *Lettres persanes*.

<sup>604</sup> Par exemple : LA CONDAMINE, Charles-Marie de, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones*, lue à l'assemblée publique de l'Académie des sciences, le 28 avril 1745, Paris, Veuve Pissot, 1745. Les œuvres de Sir Walter Raleigh sont encore traduites et publiées en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir REGARD, Frédéric (dir.), *De Drake à Chatwin. Rhétoriques de la découverte*, Lyon, ENS Éditions, 2007, p. 42. CHARDIN, Jean, *Voyages de Monsieur le Chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

<sup>605</sup> Parmi les œuvres connues de l'époque (de Rousseau, de Richardson, de Riccoboni ou de Genlis), nous n'avons pas trouvé un procédé qui ressemble à celui de Leprince de Beaumont.

En plus d'agrémenter ses romans, ces récits de voyage permettent à l'autrice d'élargir le regard du lecteur vers d'autres cultures et de transmettre son message : la compassion, la bonté et la tolérance envers l'entourage amènent de la reconnaissance, de la générosité et du bonheur. En même temps, elle rend compte « d'un savoir portant sur des espaces dont le lecteur est séparé par le temps, l'étendue, ou la condition sociale<sup>606</sup> ».

Nous pouvons constater que les voyages dans des pays lointains et les rencontres avec d'autres cultures sont réservés aux personnages masculins, les femmes limitant leurs aventures à l'Europe. D'un côté cela semble étonnant (Émérance par exemple aurait facilement pu être enlevée avec son mari sur le bateau vers le Nouveau monde), mais en considérant que Leprince de Beaumont a pour but de fournir des conseils authentiques aux femmes de son époque, elle reste fidèle à cet objectif et réserve aux personnages féminins des situations qui pourraient plus facilement leur arriver réellement.

Par la suite, nous porterons notre attention sur les relations humaines et nous analyserons la nature des amitiés entre femmes et particulièrement entre mères et filles.

### 3.2. Relations féminines

L'œuvre romanesque de Marie Leprince de Beaumont s'adresse à un lectorat féminin et cible des sujets susceptibles d'intéresser ce public. Dans tous les ouvrages, le plus grand nombre de lettres est échangé entre des amies ou entre des mères et leurs filles. Les personnages mis en scène dans les confidences épistolaires sont le plus souvent une sage conseillère qui, par ses recommandations pratiques, guide une jeune fille naïve entre les écueils moraux de la haute société, ou bien une amie du même âge qui aide sa correspondante à évaluer des situations difficiles et qui lui offre son soutien dans des moments de crise personnelle. Même s'il est souvent question de l'amour et des relations entre femmes et hommes, ces derniers jouent un rôle secondaire comme correspondants dans la structure des narrations.

C'est l'amitié<sup>607</sup> qui constitue le fil rouge de toutes les correspondances romanesques. Louis-Antoine Caraccioli explique dans *Les Caractères de l'amitié*

---

<sup>606</sup> LAFON, *Espaces romanesques du XVIII<sup>e</sup> siècle. De Madame de Villedieu à Nodier*, op. cit., p. 128.

<sup>607</sup> Nombreux auteurs et autrices se sont exprimés sur le sujet de l'amitié au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par exemple : SACY, Louis-Silvestre de, *Traité de l'Amitié*, Paris, Compagnie de Libraires, 1722 (Il dédie cette œuvre à Anne-Thérèse de Lambert) ; LAMBERT, Anne-Thérèse de, « Traité de l'amitié » dans SAINT-HYACINTHE, Thémiseul de, *Recueil de divers écrits, sur l'amour et l'amitié*, Paris, Veuve Pissot, 1736 ; PERNETTI, Abbé Jacques, *Conseils de l'amitié*, Paris, Guérin, 1746 ;

pourquoi cette qualité semble animer toute communication : « L'amitié a le secret d'assortir les mouvements de la plume, & les vibrations mêmes de la langue, avec les sentiments du cœur<sup>608</sup>. » Mais elle possède encore d'autres bienfaits plus importants, car elle peut remédier à la peur à laquelle sont inmanquablement confrontés les êtres humains au cours de leur existence : « La présence, l'idée d'un ami vertueux qui a nos goûts, nos opinions, notre manière de vivre, nous délivre de cet état de crainte et d'inquiétude si pénible pour l'homme<sup>609</sup>. »

Nous sommes au centre de la fiction romanesque de Leprince de Beaumont : les liens entre les amies sont tissés de tendresse, mais sans jamais de crispations passionnelles. Selon le marquis de Caraccioli, l'amitié, au contraire de l'amour, rassemble toutes les vertus : elle se caractérise par l'innocence, la tranquillité, la constance, la modération et la raison<sup>610</sup>. « [Elle] jouit d'une supériorité morale qui fait d'elle une authentique valeur sociale. En tant que catégorie affective, elle sert de mesure pour évaluer les autres et de modèle pour les inspirer<sup>611</sup>. » L'amitié est naturellement liée à la vertu. De caractère plus moral que l'amour, « elle n'entame pas l'intégrité de l'âme<sup>612</sup> ».

Caraccioli convient qu'il est difficile de trouver de vrais amis et que c'est encore plus compliqué quand il s'agit d'une amie, car la plupart des femmes ont tendance à confondre l'amitié avec l'amour. Cependant, ce n'est pas leur faute à elles, mais « celle de la mauvaise éducation qu'on leur donne<sup>613</sup> [...] ». Il poursuit : « [A]u lieu de les appliquer à des études dont elles seroient capables, telles que la Géographie, l'Histoire & la Morale, on laisse leur cœur et leur esprit abandonnés à mille futilités. Il faut nécessairement que les intrigues & les caprices entrent dans une tête qui n'a rien à méditer, & que les modes prennent la place des réflexions solides<sup>614</sup>. » La capacité d'entretenir une vraie amitié est donc liée à celle de savoir raisonner et de ne pas s'adonner à des « futilités ».

---

CARACCIOLI, Louis-Antoine de, *Les Caractères de l'amitié*, Liège, Bassompierre, 1760 ; THIROUX D'ARCONVILLE, Marie-Geneviève-Charlotte, *De l'Amitié*, Paris Desaint et Saillant, 1764 ; PLUQUET, Abbé François-André-Adrien, *De la Sociabilité*, tome I, Paris, Barrois, 1767.

<sup>608</sup> CARACCIOLI, *Les Caractères de l'amitié*, op. cit., p. 81.

<sup>609</sup> FELICE, Fortunato Bartolomeo de, *Code de l'humanité*, tome I, Yverdon, Imprimerie de M. de Felice, 1778, p.288.

<sup>610</sup> Voir CARACCIOLI, *Les Caractères de l'amitié*, op. cit., p. 3.

<sup>611</sup> DAUMAS, Maurice, *Des Trésors d'amitié de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 16. Il faut noter que Daumas ne parle que des amitiés entre hommes et néglige l'idée de l'amitié féminine.

<sup>612</sup> MAUZI, Robert, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 360.

<sup>613</sup> CARACCIOLI, *Les Caractères de l'amitié*, op. cit., p. 143.

<sup>614</sup> *Ibid.*

Dans son *Traité de l'amitié*, Anne-Thérèse de Lambert, elle, s'exprime également sur les bienfaits de l'amitié par rapport à l'amour. Selon elle, les personnes possédées par une ambition ou par l'amour sont incapables de ressentir de la vraie amitié : « L'amour emporte avec soi toute la vivacité de l'amitié : c'est une passion turbulente ; & l'amitié est un sentiment doux et réglé. L'amour donne à l'âme une joie d'ivresse, qui quelque fois est suivie de violents chagrins : l'autre est une joie de raison, toujours pure et toujours égale : rien ne peut l'arrêter ni la lasser : elle nourrit l'âme<sup>615</sup>. » L'amitié avec son caractère stable et exempt de passion est comme un baume pour l'âme fatiguée des excitations qu'amène l'amour.

Les idées sur l'amitié de Caraccioli et de Lambert se retrouvent dans la *Lettre à Madame D\*\*\* sur l'amitié*, où Leprince de Beaumont considère notamment qu'il faut « un cœur tendre, droit & constant<sup>616</sup> » pour pouvoir goûter les plaisirs de l'amitié. Cette droiture se manifeste surtout dans le jugement honnête sur l'autre : « Un ami doit avoir le droit de nous dire tout ce qu'il pense sur notre conduite, & il cesseroit de l'être, si, par une molle complaisance, il nous taisoit des vérités salutaires : mais il faut qu'il ait assez de condescendance pour souffrir dans son ami les défauts qu'il ne peut corriger ; défauts qu'il connoissoit avant de se lier, & qui, par conséquent, ne peuvent occasionner son refroidissement, puisqu'il s'est déterminé après les avoir aperçus<sup>617</sup> ». Quand elles agissent ainsi, l'amitié fait sortir le meilleur chez les personnes concernées. Elle demande une honnêteté totale, de la modération dans les propos et de l'acceptation de l'autre quand il le faut. Cette sincérité qu'évoque Leprince de Beaumont, Caraccioli la regarde également comme un pilier fondamental de l'amitié : « Elle dicte des paroles qui n'aigrissent point, mais qui convainquent, qui n'engendrent point de rancune, mais qui excitent le repentir<sup>618</sup>. » La notion d'amitié au XVIII<sup>e</sup> siècle recoupe alors parfaitement des inclinations caractéristiques de l'époque : la mise en valeur de l'honnêteté et de la raison, sans oublier la propension au sentimentalisme. Nous allons découvrir la façon dont Leprince de Beaumont introduit dans ses œuvres sa conception personnelle de cette qualité importante en son siècle.

---

<sup>615</sup> LAMBERT, Anne-Thérèse de, *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, tome I, Paris, Ganeau, 1748, p. 15-16.

<sup>616</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome VI, *op. cit.*, p. 107. Nous retrouverons exactement les mêmes termes dans la dissertation de Clarice sur l'amitié. Voir *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p.162-163.

<sup>617</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome VI, *op. cit.*, p. 114-115.

<sup>618</sup> CARACCIOLI, *Les Caractères de l'amitié*, *op. cit.*, p. 46.

Dans les romans, les relations amicales sont traitées de deux façons distinctes. Il y a d'abord des amitiés dont l'un des protagonistes est « négligé » : les échanges de lettres servent de cadre et de support pour l'histoire d'une des amies, mais le lecteur apprend très peu de détails sur la nature de leur amitié ou sur la vie personnelle de l'autre correspondante. C'est le cas par exemple de la correspondance entre la baronne de Batteville et son amie madame du Castelet ou de celle entre madame Northon et la comtesse de Solmes dans *Le Vrai Point d'honneur*. Puis il y a les amitiés dont les lettres constituent le cadre de l'histoire et dont le contenu structure en même temps l'action. Des informations sur les deux épistolières sont données, elles se complètent mutuellement et offrent ainsi au lecteur un tableau complet. Émérance et Lucie par exemple se confient l'une à l'autre et s'apprennent, à mesure que l'histoire avance, de plus en plus de détails sur leurs vies. De même pour Clarice et Hariote. Leurs lettres exposent leurs deux existences et instruisent le lecteur des différentes étapes de leur parcours. Clarice évoque à plusieurs reprises les éléments nécessaires à une véritable amitié, elle va même rédiger une dissertation sur ce sujet<sup>619</sup>. Pour ce qui est des relations amicales, ce sont ces deux façons de mener le récit qui sont privilégiées par l'autrice.

Dans les romans, la notion d'amitié est traitée avec des nuances selon la nature des liens entre les personnages féminins. L'amitié entre une mère et une fille se présente ainsi d'une manière un peu différente de celle entre des amies.

### 3.2.1. La relation entre une mère et sa fille

Les relations entre mère et fille présentées dans les romans se caractérisent toutes par la « réussite relationnelle<sup>620</sup> », autrement dit, les correspondantes se confient l'une à l'autre sans réserve car elles éprouvent une grande proximité, un sentiment aux confins de l'amour et de l'amitié. Il s'agit ici bien sûr de l'amour maternel : celui-ci se distingue de la passion amoureuse par son caractère inconditionnel et constant, ce qui fait d'une

---

<sup>619</sup> Voir *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 161-170.

<sup>620</sup> BROUARD-ARENDS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, *op. cit.*, p. 405.

relation entre mère et fille une amitié douce difficilement concevable entre d'autres personnes. Déjà dans ses *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Lambert se veut « une amie<sup>621</sup> » pour ses enfants et prodigue des conseils « qui partent du cœur<sup>622</sup> ». Il s'agit d'une façon de penser encore relativement rare au XVIII<sup>e</sup> siècle. Isabelle Brouard-Arends l'explique dans *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle* : « La mère se libère de certains tabous, elle laisse parler son cœur, elle écoute celui de ses enfants : nouveau langage du cœur, nouvelle alliance scellée en famille<sup>623</sup> ». Elle illustre ainsi un courant qui se développe à son époque, dans lequel les mères se présentent comme guides et amies de leurs filles et entretiennent avec elles, et non avec leurs fils, « des relations plus calmes, plus durables, faites d'alliance et de complicité<sup>624</sup> ». La mère confidente veut nouer des liens « fondés sur la confiance et l'estime mutuelle<sup>625</sup> ». Parmi les œuvres de notre corpus, nous n'apprenons rien sur les relations entre mère et fils adulte ou adolescent. Leprince de Beaumont se limite aux interactions féminines et Isabelle Brouard-Arends dit justement des relations entre femmes : « Il apparaît que deux sensibilités féminines se comprennent mieux, même dans l'implicite, le non-dit. Leurs intelligences et leurs cœurs s'entendent dans une douce harmonie ; la mère projette dans sa fille ses désirs, ses rêves et la forme d'éducation qu'elle aurait souhaitée pour elle-même<sup>626</sup> ».

Dans notre corpus, nous retrouvons cinq couples mère – fille importants. Nous allons les présenter selon l'ordre dans lequel ils apparaissent au fil de l'œuvre.

Ces binômes sont constitués de madame du Montier et ses filles, d'Émérance et Annette, de madame de Batteville et Julie, de madame Derby et Clarice ainsi que de madame Northon et Élise.

Ce qui caractérise toutes ces relations, est la tendresse et la bienveillance des mères envers leurs filles, mais elles ne sont pas fondées sur des schémas rigoureusement identiques : madame du Montier et madame de Batteville ont élevé elles-mêmes leurs filles alors qu'Émérance a été séparée de la sienne pendant quatorze années et ne la retrouve qu'au cours du roman. De même, madame Derby n'a pas présidé à l'éducation

---

<sup>621</sup> LAMBERT, Anne-Thérèse de, *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Paris, Étienne Ganeau, 1728, p. 3.

<sup>622</sup> *Ibid.*

<sup>623</sup> BROUARD-ARENDS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, op. cit., p. 430.

<sup>624</sup> KNIBIEHLER, Yvonne ; FOUQUET, Catherine, *Histoire des mères du moyen âge à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1977, p. 193.

<sup>625</sup> BROUARD-ARENDS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, op. cit., p. 348.

<sup>626</sup> *Ibid.*

de Clarice et découvre une jeune fille accomplie au moment des retrouvailles. Madame Northon s'occupe d'Élise dès sa petite enfance et entretient avec elle une relation très intime. Nous constatons que même si les mères ont été absentes la plus grande partie de l'enfance et de l'adolescence de leurs filles, la proximité et la confiance s'installent presque immédiatement après les retrouvailles et elles ressentent une douce amitié mutuelle. Au plus tard quand elles arrivent à l'âge d'être mariées, les jeunes filles ont donc toutes une mère et conseillère à leur côté.

Leur manière de communiquer varie selon les circonstances : si toutes les mères sont des correspondantes actives, seule Clarice et la marquise, fille de madame du Montier, sont également épistolières. Pour ce qui est des autres personnages de filles, nous apprenons à les connaître entre autres par le biais des lettres que chacune envoie à son amie dans le cas d'Élise, ou par les récits de madame de Batteville et de monsieur des Essarts concernant Julie et par ceux de Lucie et d'Émérance pour Annette.

Nous pouvons remarquer que les mères qui figurent comme personnages principaux, même si elles viennent de connaître leur fille à l'âge adulte, sont toutes fières de celle-ci et la soutiennent dans leurs entreprises. Le prince de Beaumont attache ainsi de l'importance à démontrer qu'il n'est jamais trop tard pour réparer la relation entre une mère et une fille, même si son début n'a pas été heureux. Chaque parti ne peut que profiter d'un rapport étroit et l'échange entre les générations semble naturel et fructueux. Cette amitié particulière représente un fondement et plus encore une structure déterminante dans les romans de l'autrice. Si l'on considère les principes de son projet d'éducation, cela semble logique : à travers ces relations, l'autrice expose des résultats possibles d'une application réussie de ses préceptes. Et elle va même plus loin en montrant à ses lectrices que même si les conditions de départ n'étaient pas idéales, il y a toujours une possibilité de se rapprocher, car le lien entre une mère et une fille est singulier.

### 3.2.2. De l'amitié

Soit entre mères et filles, soit entre femmes tout court, l'amitié prend donc une place importante dans l'œuvre romanesque de Marie Leprince de Beaumont. C'est surtout cette liaison amicale entre femmes qui structure les œuvres et qui permet à l'autrice d'adresser des messages à ses lectrices dans des domaines confidentiels. Dans tous les



romans, nous retrouvons des femmes qui se sont liées par amitié et ce sentiment constitue le moteur de leur conversation épistolaire. Ainsi, « la lettre d'amitié devient un lieu privilégié de la connaissance de soi. L'écriture permet aux épistolières de transcender les limites que leur corps et leur conduite doivent respecter<sup>627</sup> ». La lettre à une amie permet non seulement de s'ouvrir et de s'exprimer librement sans devoir dissimuler leurs vrais sentiments, mais cette confiance permet aussi à celle qui écrit de s'explorer, de s'éprouver différemment et donc de mieux se connaître.

Comme entre les mères et les filles, les relations entre des amies sont toujours imprégnées de bienveillance, de tendresse et d'intérêt porté à l'autre. Selon Anne-Thérèse de Lambert, des amies profitent d'une ouverture complète de l'âme, partagent les mêmes valeurs morales et se soutiennent dans des moments difficiles<sup>628</sup>.

Nous retrouvons les idées de Lambert dans une dissertation sur l'amitié que Clarice envoie à sa mère et à lady Hariote<sup>629</sup>. Elle indique qu'à l'origine, elle avait développé ses idées sur ce sujet à la demande de la marquise de C\*\*\* et qu'ensuite, cette lettre « tomba entre les mains d'un Auteur qui l'inséra dans un magasin<sup>630</sup> ». Par une métalepse surprenante, l'« Auteur » dont parle Clarice n'est autre que Leprince de Beaumont elle-même, puisque la lettre en question se trouve avec quelques petites modifications sous le titre « Lettre à Madame D\*\*\*, sur l'amitié » dans le *Nouveau Magasin françois*<sup>631</sup>.

Clarice y explique les conditions et le déroulement d'une amitié parfaite, celle-ci « ne peut subsister que dans deux cœurs vertueux<sup>632</sup> » et se trouve rarement « entre deux personnes de rang différent<sup>633</sup> ». Comme Anne-Thérèse de Lambert, elle énumère les caractéristiques de ce sentiment particulier : « L'amitié sans être molle est tendre, elle est gaie sans être folâtre, vive sans emportement, constante sans passion, mesurée sans contrainte, délicate sans être exigeante & minutieuse ; elle est toujours égale : car elle a tout ce qu'elle désire, tout ce qu'elle s'attendoit d'avoir. Ce dernier article est le grand point, & celui qui différencie l'amitié des liaisons qu'on prend pour elle, & de

---

<sup>627</sup> TREMBLAY, Isabelle, *Le Bonheur au féminin. Stratégies narratives des romancières des Lumières*, Montréal, Les Presses de L'Université de Montréal, 2012, p. 115.

<sup>628</sup> Voir LAMBERT, *Œuvres de Madame la Marquise de Lambert*, tome I, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>629</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 161-170.

<sup>630</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>631</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome VI, *op. cit.*, p. 106-115.

<sup>632</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 167.

<sup>633</sup> *Ibid.* p. 168.

l'amour<sup>634</sup> ». De même que les autres écrivains de l'époque qui se sont exprimés sur l'amitié, Clarice fait ressortir l'importance de l'égalité et de la constance de l'amitié qui semblent manquer à l'amour. Elle démontre en même temps les dangers auxquels s'exposent les cœurs tendres et droits quand ils veulent trouver l'amitié dans un trop jeune âge : « Ce cœur [...] n'est pas capable de soupçonner chez les autres des défauts dont il ne se sent point coupable ; on peut l'éblouir à peu de frais, & lui faire prendre le clinquant pour de l'or solide<sup>635</sup> .»

Au fil des récits cet aveuglement que l'amitié engendre sur les vices éventuels d'un individu est d'ailleurs quelquefois reproché à de bonnes amies. Madame Northon reconnaît ainsi ses torts devant la comtesse de Solmes : « Vous voyez, Madame, que je vous ouvre mon âme toute entière. Le tableau de mes agitations, vous apprendra combien votre amitié vous avoit exagéré mes vertus : je sens d'une manière bien humiliante, que je n'en ai eu que l'apparence jusqu'à ce jour, & rien ne m'en console, que la satisfaction de vous désabuser de la trop bonne opinion que vous aviez de moi, & qui vous engagera à prier pour moi<sup>636</sup>. » L'amitié entre femmes se caractérise alors par une honnêteté totale. Madame Northon veut que son amie la connaisse entièrement et elle n'essaie pas de cacher des traits de caractère peu glorieux. Cette sincérité est le fondement de toutes les amitiés des romans. Chaque relation se distingue seulement par des variations sur les critères suivants : l'âge, le statut social ou familial et le rôle que cette relation amicale va jouer dans l'histoire.

La nature des amitiés présentées dans les œuvres de notre corpus varie alors selon ces caractéristiques. Émérance et Lucie sont très proches l'une de l'autre et, comme le titre de l'œuvre l'indique, leurs lettres constituent la partie la plus importante de l'histoire. Émérance est plus âgée que Lucie, lui donne des conseils maternels et se permet parfois de faire remarquer à son amie des conduites inappropriées sur un ton plus autoritaire<sup>637</sup>. Elle s'ouvre de plus en plus à Lucie en lui racontant sa vie privée. Leur relation est plus

---

<sup>634</sup> *Ibid.* p. 166.

<sup>635</sup> *Ibid.* p. 163.

<sup>636</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 137-138.

<sup>637</sup> Par exemple : « En général, ma chère amie, je crois qu'on doit éviter de louer les gens en face ; ou ils méritent ces louanges, ou ils ne les méritent pas. Dans le premier cas vous les embarrassez ; que répondre à des choses dont on sent l'exagération. Rejeter cet encens, semble être une invitation à le redoubler ; ne rien répondre, c'est y acquiescer. Vous voyez que vous mettez une personne de mérite dans le cas de faire une figure désagréable. Si au contraire la personne dont vous faites l'éloge ne le mérite pas, vous mettez la pauvre sottise dans le cas de s'enivrer de vanité ; elle ne s'apercevra jamais qu'on se moque d'elle, & se laissera casser le nez avec l'encensoir, sans sentir les coups qu'elle en recevra. Soit dit, s'il vous plaît, une fois pour toutes. » voir *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 93-94.

étroite que celle entre Lucie, Henriette et Victoire. Le caractère des trois jeunes femmes ainsi que leur mode de vie évoluent au fil de l'histoire, ce qui les sépare de plus en plus.

Nous n'apprenons rien sur la nature de l'amitié qui unit madame Northon à la comtesse de Solmes. Leur correspondance sert de cadre pour *Le Vrai Point d'honneur*, mais les récits de madame Northon prennent une place beaucoup plus importante que les commentaires de la comtesse. La relation entre Élise et la comtesse ressemble plus à celle entre une mère et une fille. Comme chez Émérance et Lucie, la différence d'âge et d'expérience permet à la comtesse de donner des conseils à Élise qui débute dans le monde des sentiments. Certes, la correspondance entre madame de Batteville et madame du Castelet repose sur leur amitié, elle sert également de cadre formel, mais l'histoire de la baronne éponyme est l'unique ligne conductrice de la narration. Clarice et Hariote sont, comme Émérance et Lucie, de vraies amies qui partagent une correspondance équilibrée et qui se racontent mutuellement leurs vies. Elles viennent du même pays, ont la même religion, la même situation sociale et les mêmes valeurs.

Il n'en va pas de même dans les lettres que mademoiselle des Arcis (alias madame Darcel) envoie à la princesse D\* dans les *Nouveaux Contes moraux*. L'épistolière ne reçoit jamais de réponse, car elle lui fait le récit de ses malheurs, et les deux femmes ne sont pas liées par une amitié au sens propre du terme. Elle écrit pour échapper à un remariage et pour « obtenir la liberté de finir ses jours dans la retraite<sup>638</sup>. »

Dans les *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, l'amitié entre les deux correspondantes a également un caractère plus formel. Elles se sont connues lors d'un séjour à la campagne de la dame parisienne. Celle-ci, retournée en ville, envoie neuf lettres en province et n'en reçoit que deux en réponse. Elle a sûrement plus de nouvelles intéressantes à raconter, mais, ici, c'est aussi la correspondance qui donne une structure à la multitude de faits divers qui sont évoqués. C'est un des rares cas dans lesquels il s'agit vraiment de raconter ce qui se passe sans que cela débouche sur des conseils.

### 3.2.3. La complicité et le conseil

Sur l'importance du conseil entre femmes dans les fictions épistolaires de Marie Leprince de Beaumont, Isabelle Tremblay remarque : « Se rapportant aux conseils de leur

---

<sup>638</sup> *Nouveaux Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 57.

amie, qui a tous les traits d'un guide, voire d'un mentor, les épistoliers apprennent à mieux composer avec la réalité<sup>639</sup>. » Les *Lettres de Madame du Montier* illustrent parfaitement le fonctionnement du conseil maternel et permettent de l'analyser. Le titre même de l'œuvre fait découvrir au lecteur à quoi il peut s'attendre : « les leçons les plus épurées & les conseils les plus délicats d'une mère, pour servir de règle à sa fille, dans l'état du mariage ; même dans les circonstances les plus épineuses ; & pour se conduire avec religion & honneur dans le grand monde. L'on y voit aussi les plus beaux sentiments de reconnaissance, de docilité & de déférence d'une fille envers sa mère<sup>640</sup>. » Dès les premières lettres, la marquise cherche conseil auprès de sa mère et la supplie de l'aider :

Je serois rassurée si je pouvois me flatter de vous avoir pour pilote sur une mer si agitée ; mais je sçais trop que je ne dois point l'espérer : vos infirmités, ce que vous devez à mon père & à votre famille, tout m'annonce que vous ne pouvez me donner que des conseils trop rares pour mes besoins. Ne me les refusez pas, ma chère mère, dictez-moi le chemin dans lequel je dois marcher. [...] Apprenez-moi la conduite que je dois tenir, pour réveiller ces heureuses dispositions qui ne sont qu'assoupies<sup>641</sup>.

La marquise exprime son besoin d'un soutien moral et d'une source d'inspiration sûre pour s'orienter dans le monde. La tonalité du conseil maternel se laisse rapidement entendre : madame du Montier fait comprendre à sa fille qu'elle aimerait la soutenir et la guider, mais que ce sera le « Tout-puissant » qui parlera par sa bouche<sup>642</sup>, car « c'est lui qui, vous ôtant ce fatal bandeau qui couvre les yeux des enfants du siècle, vous montre le péril, le vide de ces honneurs passagers, de ces plaisirs frivoles, de ces richesses trompeuses<sup>643</sup>. » C'est donc le chemin de la modestie, de la raison, de la vertu et de la religion qui sera proposé. La complicité entre mère et fille s'affirme dans des lettres confidentielles qui sont mêmes cachées au marquis. La jeune épouse écrit au sujet du comportement étrange de son mari : « Je m'y perds, ma chère mère, éclairez-moi, conduisez-moi : vous aurez la bonté de me faire une réponse particulière à celle-ci, & il vous plaira y en joindre une autre que je ferai voir au Marquis<sup>644</sup>. » La confiance entre les deux femmes est totale. La marquise, désorientée et en quête d'une aide fiable, va même avouer l'infidélité de son mari à sa mère : « Que ne m'en coûte-t-il point pour vous ouvrir

---

<sup>639</sup> TREMBLAY, *Le Bonheur au féminin. Stratégies narratives des romancières des Lumières*, op. cit., p. 118.

<sup>640</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, couverture.

<sup>641</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>643</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>644</sup> *Ibid.*, p. 53.

mon cœur ? Le besoin que j'aie de vos conseils, peut-il excuser une confiance qui va déshonorer à vos yeux mon Époux ? Que ne puis-je, victime des maux que son inconstance me prépare, la cacher à tout l'univers ? Mais dans les tristes circonstances où je me trouve, il me faut un guide, & c'est ce qui me détermine à déposer dans votre sein les peines qui m'accablent<sup>645</sup>. » Madame du Montier est consciente de la portée de l'aveu que sa fille vient de lui faire et elle l'encourage dans sa volonté de s'ouvrir à elle : « Plus votre état est cruel, plus vous avez besoin de consolations, & de conseils. J'approuve cependant la répugnance que vous aviez à le faire : une femme vertueuse doit faire ses efforts pour dérober aux yeux du public, de ses amis même les plus chers, les foiblesses de son Époux ; la nécessité où vous vous trouvez de prendre des conseils utiles dans des circonstances aussi difficiles, peut seule justifier la confiance que vous me faites, & vous devez compter sur un silence inviolable de ma part<sup>646</sup> ». C'est ici un exemple de la cohésion féminine qui est mise en valeur dans les romans du corpus : entre amies, on peut s'appuyer sur la loyauté et la compréhension entre femmes quand la vie maritale ne tient pas ses promesses ou quand on a besoin d'être guidée.

Le rôle de la mère confidente implique que celle-ci « reconnaisse son enfant comme un adulte autonome, capable de sentiments, de désirs, de passions développées hors de la tutelle maternelle<sup>647</sup> ». Dans le cas de madame du Montier, elle réaffirme par ses conseils les principes chrétiens dans lesquels la marquise a été élevée et assure que « l'éloignement de sa fille ne provoque [pas] une désuétude de ses habitudes religieuses<sup>648</sup> ».

Ce procédé se confirme dans le deuxième tome. La comtesse, avec son caractère impétueux, laisse son orgueil contrôler ses actes, elle se ridiculise par la suite à la cour, et madame du Montier réussit malgré tout à lui rappeler les principes chrétiens de son éducation. À partir du moment où la comtesse accepte les conseils de sa mère et rend son âme révoltée à Dieu, elle remarque un changement : « Quel calme succède dans mon âme aux transports furieux dont elle étoit agitée ! À peine ai-je baissé ma tête sous le joug qui m'étoit présenté, que la miséricorde du Seigneur en a diminué le poids. Je vous dois cette faveur, ma chère mère ; vos ardentés prières m'ont obtenu du Seigneur le seul remède

---

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>646</sup> *Ibid.*, p. 164-165.

<sup>647</sup> BROUARD-ARENDS, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, op. cit., p. 405.

<sup>648</sup> *Ibid.*, p. 405.

efficace pour me guérir. Je ne veux rien oublier pour rentrer dans les vues de Dieu à mon égard, & je lui promets de ne suivre dans cette affreuse circonstance, que la conduite que vous aurez la bonté de me dicter<sup>649</sup>. » Le conseil maternel montre ici à quoi doivent aboutir les efforts d'éducation des jeunes filles d'après Marie Leprince de Beaumont. Elle propage l'image de la femme religieusement éclairée, dotée d'une foi raisonnable qui lui fournit un soutien devant les angoisses humaines et les incertitudes de la vie.

Dans cet objectif, madame du Montier incite la marquise à ne pas suivre aveuglément ses conseils, mais à évaluer des situations et à agir selon ses propres lumières. « Je suis bien édifiée, ma chère enfant, de la docilité avec laquelle vous suivez mes conseils ; mais il est des occasions où vous devez consulter les circonstances : celles dans lesquelles le Comte vous demandoit un entretien exigeoit cette complaisance de votre part ; & je vous exhorte à le lui accorder<sup>650</sup>. » L'intention des conseils maternels est de stimuler la réflexion personnelle et de permettre à la marquise de développer son bon sens pour apprécier elle-même les circonstances dangereuses et déterminer le comportement adéquat. La recherche d'aide et de conseil auprès d'une confidente est le thème fondamental de cette œuvre. Si celui-ci est en l'occurrence annoncé dès le titre, nous trouvons également dans d'autres ouvrages ces demandes d'assistance entre deux amies.

Ainsi, des occasions variées peuvent susciter un appel de soutien. Madame Northon, par exemple, confrontée à la demande du baron de Mey d'aller attendre le retour de ce dernier à Paris chez madame d'Erlac, sent son autorité bafouée et son avis ignoré, et elle demande de l'aide à la comtesse de Solmes : « Vous voyez, Madame, que je vous ouvre mon âme toute entière : j'ai besoin de consolations, de conseils ; ne les différez pas, je vous en conjure<sup>651</sup>. » À la fin de la lettre, elle essaie de tempérer sa hâte de recevoir une réponse et en informe son amie : « Vous aurez encore une lettre de moi avant que je puisse avoir votre réponse, qui pourroit s'égarer dans ce remuement ; ainsi, malgré mon impatience, attendez que je vous aye instruite de mon arrivée à Paris : je vous marquerai l'effet qu'aura produit chez Élise et chez moi le premier coup d'œil : ordinairement il est juste, & je ne me trompe guère en m'y rapportant. Vous ne devez pas me disputer cet avantage, Madame, puisqu'il a décidé le tendre attachement que je conserverai pour vous

---

<sup>649</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 40.

<sup>650</sup> *Ibid.*, tome I, p. 194.

<sup>651</sup> *Contes Moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 117-118.

toute ma vie<sup>652</sup>. » Si madame Northon compte déjà sur sa propre capacité d'estimer une situation et demande à son amie une évaluation supplémentaire pour la confirmer, la jeune Élise a encore besoin d'un guide de bout en bout. Tout comme sa tante, Élise a une confiance totale en la comtesse de Solmes et se soumet scrupuleusement aux prescriptions qu'elle reçoit de cette dame : « Voilà le précis d'une conversation qu'il [Northon fils] eut avec moi, il y a deux jours, & je tâchai de mettre dans ma réponse le ton que vous m'avez recommandé<sup>653</sup>. » Elle se repose entièrement sur les recommandations de la comtesse pour naviguer dans des eaux inconnues.

Lucie aussi s'oriente régulièrement selon les conseils d'Émérance pour trouver la bonne conduite dans des situations périlleuses qu'elle rencontre après son mariage et lors de son entrée dans le monde. Ainsi, après sa première querelle avec son mari, elle s'adresse à Émérance : « Cependant je ne crois pas avoir à me reprocher d'imprudence ; vous en jugerez, & vous me dicterez, s'il vous plaît, la conduite que je dois tenir dans une occasion si délicate<sup>654</sup>. » Nous retrouvons entre Émérance et Lucie la même complicité et les mêmes procédés qu'entre madame du Montier et sa fille. Lucie écrit également des lettres personnelles à son amie et lui fournit ce faisant une « version officielle » à partager avec son entourage : « [V]ous trouverez à la suite de cette lettre celle que vous pourrez montrer à toute votre famille ; celle-ci n'est que pour vous<sup>655</sup>. » Son amie la soutient dans la plupart des cas, mais quand Lucie essaie de faire entendre raison à Victoire par rapport à son mariage avec le fils du marquis de Villeneuve, Émérance n'hésite pas à lui indiquer qu'il y a des limites à l'amitié et que « les conseils d'une amie ne l'emportent guère sur le penchant qu'inspire un amant<sup>656</sup>. » Elle se repose sur son expérience et renvoie à la puissance de l'amour qui est supérieure à celle de l'amitié. Ainsi, elle aide Lucie à mieux évaluer certaines interactions avec des amies du même âge à l'avenir. Pour les lectrices, ce genre de conseil général qui est facilement transposable est d'une utilité immédiate.

En même temps, Émérance essaie d'instaurer dans la relation avec sa fille Annette une égalité absolue. Elle est fière de cette honnêteté entre elles, les deux femmes ayant été amenées naturellement à nouer ce type de liaison : « Un des fruits les plus précieux de l'amitié, est cette liberté réciproque de se donner des conseils qui sont toujours bien

---

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>653</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>654</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 68-69.

<sup>655</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>656</sup> *Ibid.*, tome I, p. 79.

reçus, lors même qu'on croit avoir une bonne raison de s'en écarter, parce qu'on chérit le principe dont ils partent ; nous nous sommes mis sur ce pied ma fille & moi, & je me promets de grand biens de l'amitié qui nous unit plus que le sang : jusqu'à présent je n'ai que des occasions de la louer<sup>657</sup>. » Dans le cas d'Émérance, les sentiments amicaux qu'elle ressent pour sa fille se situent même au-dessus des liens parentaux. Elle regarde, comme les autres personnages de *Leprince de Beaumont*, le conseil mutuel comme un élément clef de leur relation. La complicité amicale entre femmes est ainsi considérée comme un espace sûr dans des romans féminins au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>658</sup>, car « protection, secours, appui et consolation sont les mots d'ordre de la solidarité féminine<sup>659</sup> ».

Nous pouvons dire que les personnages des romans retrouvent dans l'avis d'une amie honnête et dans son regard plus objectif sur une situation personnelle, la stabilité et la compréhension qui peuvent manquer dans la relation avec leur mari. Quand les femmes plus âgées s'intéressent gratuitement à la vie de leurs filles ou amies, les jeunes filles, elles, profitent toutes de l'expérience de leurs correspondantes : soit elles se rassurent sur des comportements jugés typiquement masculins de leurs maris qui leur semblent étonnants, soit elles s'instruisent des particularités de la relation homme-femme. Par le biais de ces échanges, *Leprince de Beaumont* démontre qu'ils renforcent les liens de cette communauté féminine et elle souligne la particularité de l'amitié entre femmes. Celle-ci, stable et désintéressée, est alors représentée comme un élément essentiel pour une vie heureuse.

### 3.2.4. Réflexions féminines sur le bonheur personnel

Robert Mauzi attribue en grande partie à Malebranche la conception chrétienne du bonheur au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>660</sup> : « L'âme s'attache quelques temps aux valeurs mondaines

---

<sup>657</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 55.

<sup>658</sup> Voir par exemple : RICCOBONI, Marie-Jeanne de Heurles Laboras de Mézières, *Lettres de Mistriss Fanni Butlerd à Milord Charles Alfred, comte d'Erford*, Amsterdam/Paris Humblot, 1772 ; RICCOBONI, Marie-Jeanne de Heurles Laboras de Mézières, *Histoire du Marquis de Cressy*, Amsterdam/Paris, Humblot, 1766 ; LA GUESNERIE, Charlotte-Marie-Anne Charbonnier de, *Mémoires de mileti B\*\*\* par madame R\*\*\**, Amsterdam/Paris, Cuissart, 1760 ; POULAIN DE NOGENT, Mlle, *Lettres de madame la comtesse de La Rivière à madame la baronne de Neufpont, son amie*, Paris, Froullé, 1777.

<sup>659</sup> TREMBLAY, *Le Bonheur au féminin. Stratégies narratives des romancières des Lumières*, *op. cit.*, p. 122.

<sup>660</sup> « Le mot de *bien* est équivoque : il peut signifier ou le *plaisir* qui rend formellement heureux, ou la *cause* du plaisir vraie ou apparente. Dans ce discours je prendrai toujours le mot de bien dans le second sens : parce qu'en effet le plaisir est imprimé dans l'âme, afin qu'elle aime la cause qui la rend heureuse, afin qu'elle se transporte vers elle par



et aux biens périssables, elle trébuche d'expérience en expérience, mesure successivement la vanité de toutes, sent le dégoût et l'ennui qui l'attaquent, rêve d'un plaisir sans malaise et sans réveil, pour s'élever enfin par une lente ascension de l'illusion à la vérité, des jouissances frelatées au vrai bonheur<sup>661</sup>. » Ce sentiment chez Leprince de Beaumont est en effet intimement lié à la religion et à Dieu. Dans les moments de félicité, les personnages de roman se sentent enivrés, enthousiasmés, mais ils se rappellent ensuite que cela ne pourra pas durer et ils songent à leur salut qui ne pourra être assuré que par la religion. Ils comprennent que la clef d'une vie accomplie et heureuse ne se trouve pas dans des biens matériels ou des plaisirs profanes ; au contraire, sa quête dépend plutôt du mode de vie choisi. Élise par exemple est « intimement persuadée que le bonheur dépend de nous, & qu'on se le procure toujours en faisant son devoir<sup>662</sup> ». La félicité s'offre alors plus facilement aux personnes qui s'occupent soigneusement de leurs obligations morales et religieuses. L'intérêt pour le bien-être des autres serait, selon l'autrice, une des vocations principales de l'existence humaine et procurerait une félicité et une satisfaction incomparables. Comme elle l'écrit dans une pièce du *Nouveau Magasin françois* intitulée *Discours sur le bonheur, dans lequel on fait voir que le vrai bonheur consiste à faire des heureux* : « Les riches, les grands, tous les hommes, ne sont donc maintenus, conservés ici-bas, que pour l'utilité des autres hommes. Faire du bien, est le seul plaisir qui soit sans remords, sans troubles, sans amertumes, le seul qui ne s'use point<sup>663</sup> [...]. » Nous découvrirons par la suite comment l'autrice intègre la quête du « vrai » bonheur dans ses romans.

### 3.2.4.1. De l'impossibilité d'un bonheur parfait

La lectrice apprend par les biais des personnages des romans que même s'il est possible de connaître une grande félicité par moments, le bonheur véritable n'existe pas

---

le mouvement de son amour, & qu'elle s'y unisse étroitement pour estre continuellement heureuse. Lorsque l'âme n'aime que son plaisir, elle n'aime effectivement rien de distingué d'elle-même : car le plaisir n'est qu'un état ou une modification de l'âme, qui la rend actuellement heureuse. Or, comme l'âme ne peut être à elle-mesme la cause de son bonheur, elle est injuste, elle est ingrate, elle est aveugle, si elle aime son plaisir, sans rendre l'amour et le respect qui est dû à la véritable cause qui le produit en elle. Comme il n'y a que Dieu qui puisse agir en l'âme immédiatement et par lui-mesme, & lui faire sentir du plaisir par l'efficace actuelle de sa volonté toute-puissante ; il n'y a que lui qui soit véritablement *bien*. » Voir MALEBRANCHE, Nicolas, *Traité de la nature et de la grâce*, Rotterdam, Reinier Leers, 1703, p. 196-197.

<sup>661</sup> MAUZI, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 18.

<sup>662</sup> *Contes moraux*, tome I, op. cit., p. 258.

<sup>663</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées de Madame Leprince de Beaumont*, tome V, op. cit., p. 101.

dans la vie terrestre. Si l'on se retrouve parfois dans une situation qui semble trop parfaite pour être vraie, il vaut mieux se méfier. Lucie le formule ainsi : « Ah ! je le connois, nous ne sommes pas faits pour jouir d'un bonheur parfait dans ce monde ; les plus beaux jours ont des nuages ; mes inquiétudes naissent de l'excès de ma félicité<sup>664</sup>. » Cet « excès de félicité » suscite des peurs de perdre ce bonheur. Pour éviter des sensations extrêmes, un excès de joie ou de peine, et pour mieux se remettre d'un revers, le recours à la foi apporte la stabilité nécessaire. Émérance explique cette idée comme suit : « [U]n bonheur parfait n'est pas le lot des pauvres mortels. C'est un effet de la bonté du Très-Haut qui nous avertit par-là que rien de créé ne peut remplir notre cœur, & qui nous invite à le tourner sans cesse vers lui, centre unique de la vraie félicité. Il est vrai pourtant qu'il s'est trouvé des instants où il sembloit que j'étois parfaitement heureuse. Les grands événements qui se sont passés avoient comme enlevé mon âme : j'étois dans une sorte de délire<sup>665</sup>. » Comme Lucie, Émérance se trouve parfois dans un état extatique qui ne permet plus de raisonner et qui semble dur à supporter. Cependant, en dehors de ces moments d'ivresse, elle garde présent à l'esprit que ce bonheur semble parfait, mais ne l'est pas car il est inatteignable sur terre. Le seul vrai bonheur peut être trouvé dans la foi et non dans les plaisirs profanes ou les biens terrestres, qui restent toujours vains et superficiels.

Nous retrouvons cette même idée dans des termes très proches sous la plume de Clarice : « Un bonheur sans nuage n'est point le partage des pauvres mortels, & le mien seroit parfait, si cette réflexion n'amortissoit le penchant que j'aurois à le croire stable<sup>666</sup>. » Mais cette instabilité et cette futilité du bonheur sont jugées utiles par le personnage. L'absence temporaire du bonheur assure qu'on ne s'y habitue pas et qu'on arrive à mieux l'apprécier quand il est là. Qui n'a jamais souffert ne peut pas se vanter d'être heureux, selon la jeune Anglaise<sup>667</sup>. Tout est dans la perception de sa propre situation : « [O]n entend tout le monde se plaindre des événements fâcheux dont la vie de l'homme est comme semée, & on ne veut pas réfléchir que ces peines passagères sont le sel des jours sereins. Nous avons toujours joui vous & moi d'une parfaite santé, nous sentons foiblement cet avantage, tandis que le pauvre Jacques notre jardinier est dans des transports de joie qui approchent de la folie, toutes les fois qu'il se sert librement de ses

---

<sup>664</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 89.

<sup>665</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 30.

<sup>666</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 51.

<sup>667</sup> Voir *ibid.*, p. 52.

jambes qu'il étoit en danger de perdre<sup>668</sup>. » Clarice rappelle à Hariote qu'un mal touchant autrui peut faire relativiser l'impression de ses propres peines : si l'on est en train de perdre une capacité qu'on a considérée comme donnée, elle devient tout à coup précieuse et on l'apprécie différemment. Le caractère passager du bonheur aide à ne pas s'habituer à la sérénité et à mieux l'apprécier. C'est une idée qui est déjà développée par Le Maître de Claville au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Robert Mauzi cite son *Traité du vrai mérite*, ouvrage très populaire à l'époque : « À l'homme toujours plongé dans la bonne fortune, au sensuel toujours heureux, les disgrâces deviennent un vomitif nécessaire pour préserver son âme de la léthargie, que cause presque toujours le bonheur continu<sup>669</sup>. » C'est exactement l'expérience amère que fait Clarice quand elle raconte à son amie :

Effectivement j'ai trop compté sur le bonheur : il me sembloit que celui que je me promettois étoit mon ouvrage ; je suis sortie sans m'en apercevoir de cette dépendance de Dieu où il sembloit qu'une longue habitude m'avoit assujettie. Effet funeste de la prospérité ! je m'aperçois que depuis quelques mois je m'étois insensiblement attiédie ; cette étrange disgrâce est sans doute un moyen que Dieu emploie pour me réveiller du sommeil dans lequel je tombois sans m'en apercevoir, plaise à sa bonté, s'il me rend le calme, de ne pas permettre que j'en abuse encore<sup>670</sup>.

Si Clarice s'est rendu compte trop tardivement que sa félicité ne dépend pas d'elle mais de Dieu et si elle implore sa grâce pour la tirer de ce mauvais pas, madame du Montier anticipe ce développement quand elle se sent comblée de bonheur après que sa fille, défigurée par la petite vérole, se voit malgré tout demandée en mariage par le comte. Elle rappelle à la marquise qu'il faut à tout moment être conscient de la futilité de ce bonheur :

J'admire les voies de Dieu sur nous ; par quel chemin nous a-t-il conduits à ce bonheur ? Des pertes qui paroissent sans ressource avoient réduit notre maison au dernier abaissement : Dieu l'en tire par des moyens que toute la prudence humaine n'auroit pu prévoir ; mais, ma chère enfant, la main qui fait édifier peut détruire ; conservons-nous sur les événements à venir dans un abandon total à ses volontés. Ne perdons point de vue la poussière d'où il nous élève, & soyons prêts à y rentrer sans répugnance s'il le trouve convenable à ses desseins sur nous<sup>671</sup>.

Même dans les moments heureux, il ne faut jamais oublier la toute-puissance de Dieu dont « la main qui fait édifier peut détruire ». Se laisser tromper par un bonheur trop

---

<sup>668</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>669</sup> MAUZI, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 192. Pour plus d'informations sur Le Maître de Claville, nous conseillons l'article de DORNIER, Carole, « Souci de soi et morale du compromis : Le Traité du vrai mérite de l'homme de Le Maître de Claville (1734) », *Dix-huitième siècle*, vol. 41, no. 1, 2009, p. 585-601.

<sup>670</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 193.

<sup>671</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 331-332.

parfait peut s'avérer dangereux et Leprince de Beaumont le rappelle à maintes reprises à ses lectrices. Ainsi, elle les prévient de malheurs et de catastrophes qui viendront forcément perturber leur tranquillité et elle leur donne un outil pour se protéger contre l'amertume.

Si tous les personnages principaux voient le danger qui émane du fait de se laisser bercer par le calme du bonheur, Hariote ne se croit pas concernée et riposte à Clarice : « Je ne crains point cette insipidité que vous voulez me faire appréhender dans un bonheur trop continu. Grâce au grain de folie que j'ai pardessus vous, de nouveaux désirs prennent si vite chez moi la place de ceux qui sont satisfaits, que je n'ai guère le temps de m'assoupir<sup>672</sup>. » Son caractère versatile l'aide en effet à ne pas ressentir l'inconstance du bonheur comme un souci et fait qu'elle a moins besoin de chercher de l'aide dans la religion. Celle-ci constitue pourtant le moyen par excellence pour se libérer des bornes de la vie terrestre. Selon la mère de Clarice, la religion peut même procurer du bonheur dans des souffrances. Elle-même a réussi à supporter son mariage malheureux grâce à sa seule foi. Elle assure à sa fille que cela fait vingt ans qu'elle est « souffrante, » mais qu'elle n'a jamais été « malheureuse<sup>673</sup> ». Elle a accepté son état et l'a embrassé, car c'est Dieu qui l'a mise dans cette place : « La croix est la vie du chrétien, ou plutôt l'amour de la croix ; car l'acquiescement à porter celle que Dieu nous envoie, la fait disparaître à force de l'adoucir<sup>674</sup>. » En comprenant que l'acceptation d'une situation douloureuse, en lieu et place d'une révolte forcément vaine, aide à apaiser le mal qui en découle, la lectrice peut tirer une leçon directe de ces propos. Elle est renvoyée à la toute-puissance de Dieu pour supporter un état comme un mariage malheureux auquel, à l'époque, il n'y avait pas de vrai remède. Leprince de Beaumont fait ainsi usage des conseils axés sur la pratique qu'on lui connaît : à partir d'une situation réelle que toute lectrice peut rencontrer, elle exécute ce qu'elle a annoncé plusieurs fois dans ses avertissements et donne des exemples à suivre. Ainsi, madame Derby ne s'enfuit pas, mais elle reste aux côtés d'un mari ingrat et méchant et trouve du réconfort dans la religion. Le conseil pratique l'emporte sur la vision féministe. Ensuite, l'autrice ne laisse pas sans commentaire ce conseil et devance un éventuel scepticisme de la part des lectrices avec la réponse de Clarice qui ne peut pas croire qu'un chrétien puisse trouver du bonheur même dans une situation terrible. En

---

<sup>672</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 58.

<sup>673</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>674</sup> *Ibid.*

convainquant sa fille que tout est question de foi et que « [l]e seul bonheur est en Dieu<sup>675</sup> », madame Derby illustre ce que Lucie et Clarice ci-dessus n'ont pas encore expérimenté, mais dont elles se doutent. Le prince de Beaumont exploite les différentes perspectives que lui offrent les décalages d'âge et les situations hétérogènes de ses personnages pour prouver aux lectrices la pertinence des conseils dans les romans.

Nous retrouvons ici une leçon importante de la philosophie de l'autrice : en voyant dans les problèmes et les malheurs que l'on rencontre tous les jours des moyens de s'approcher de Dieu, on arrive à mieux les supporter et à les surmonter plus facilement.

### 3.2.4.2. Bonheur et sociabilité

Le prince de Beaumont propose à ses lectrices une autre ressource pour accéder à un sentiment de félicité terrestre. Selon elle, le moyen idéal pour ressentir de la satisfaction et pour faire preuve à la fois de bonté chrétienne et de charité, est de procurer du bonheur aux autres. Il s'agit d'un sentiment agréable et, comme le formule Émérance : « quand on a goûté une fois le plaisir de faire des heureux, on en devient insatiable<sup>676</sup>. » En outre, le dévouement aux autres est une vertu chrétienne : donner le meilleur de soi pour faire du bien à son entourage ou à des démunis entre dans les devoirs d'un bon chrétien. Évidemment, les gens du monde et ceux qui ne remplissent les exercices de religion que par devoir, mais sans « cœur », oublient bien vite ce moyen facile de s'offrir des moments de bonheur. Madame du Montier s'exclame dans une lettre à la marquise : « Oh ! que je souhaiterais voir ici ces gens du monde, avides du plaisir qu'ils cherchent par-tout, & qui les fuit sans cesse ! Qu'ils viennent à la vue de notre félicité, apprendre qu'on n'en trouve qu'à rendre heureux tout ce qui nous environne<sup>677</sup>. » Le bonheur peut être atteint dans une vie modeste et grâce aux gestes envers les autres. Dans la lettre XI des *Lettres diverses et critiques*, l'épistolière, une jeune et riche veuve, est à la recherche d'un bonheur qu'elle ne trouve pas dans les divertissements du monde ou avec un amant ; elle découvrira néanmoins les plaisirs de la charité : « Ce fut dans l'exercice de ces bonnes œuvres, que j'éprouvai une satisfaction bien différente de celles que j'avois goûtées

---

<sup>675</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>676</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 111.

<sup>677</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 398-399.

jusqu'alors<sup>678</sup> ». Elle va, par la suite, consacrer sa fortune à ces actions charitables et « goûter sans mesure<sup>679</sup> » au bonheur que cela procure.

Cette idée revient régulièrement dans les œuvres du corpus. Ainsi, Clarice, arrivée dans le village de sa belle-mère, la baronne d'Astie, goûte les plaisirs de l'amour du prochain :

Quel bonheur comparable à celui de distribuer le bonheur, de donner, pour ainsi dire, une nouvelle existence à une infinité d'Êtres qui ne sembloient être nés que pour végéter dans l'ignorance et la misère ! On court, on s'agite pour trouver la félicité & le plaisir dans le monde ; ici on en est environné, & l'on n'a qu'à avancer la main pour les toucher, les goûter & les saisir. [...] Savez-vous bien que j'ai peine à comprendre comment des œuvres qui procurent une volupté si pure & si parfaite, peuvent encore mériter une gloire infinie ; il faut que Dieu soit bien bon de récompenser si libéralement, dans l'autre vie, des œuvres qu'il paye au centuple dans celle-ci<sup>680</sup> !

Selon elle, le vrai bonheur ne dépend pas de biens matériels ni d'une position sociale favorisée. Comme madame du Montier, elle s'apitoie sur les gens du monde qui cherchent le bonheur dans des plaisirs superficiels et s'étonnent qu'il leur échappe régulièrement. Il suffit pourtant de combiner la charité chrétienne avec de la bonté pour ressentir la plénitude que Dieu semble avoir réservée aux fidèles âmes religieuses. Clarice s'étonne que faire du bien puisse occasionner un sentiment si agréable et contribuer en même temps au bonheur dans « l'autre vie ». La reconnaissance qu'elle reçoit des habitants du village lui fait atteindre un bonheur bien plus élevé que toutes les joies engendrées par les richesses du monde. Elle est enchantée par la simplicité de cette solution : elle trouve « la félicité & le plaisir » dans des actes charitables et ces sentiments positifs seront en outre « récompens[és] si libéralement dans l'autre vie ».

Pour les personnages, il est naturel d'accomplir de bonnes œuvres et d'agir pour le bien du prochain. Grâce à ses personnages exemplaires, Leprince de Beaumont peut facilement montrer le degré de satisfaction qu'apporte la charité à tous les niveaux : on remplit ses obligations chrétiennes, on travaille pour son salut et on en tire des bénéfices qui ne sont pas atteignables avec une fortune matérielle.

Nous retrouvons dans les propos de Clarice les idées de Le Maître de Claville, évoqué plus haut, qui postule : « Restons dans le monde, goûtons-en les douceurs qui sont convenables à notre condition, mais vivons en hommes polis et délicats, en hommes

---

<sup>678</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Lettres diverses, et critiques*, op. cit., p. 60.

<sup>679</sup> *Ibid.*

<sup>680</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, op. cit., p. 174-175.

raisonnables et en chrétiens<sup>681</sup>. » Bien sûr ces pensées valent également pour les personnages féminins dans les romans de l'autrice. Chacune fait ce qu'elle peut selon sa « condition » pour jouir de sa place dans le monde profane et pour faire du bien. Nous rencontrons même une conception du bonheur encore plus large et propre au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans l'*Encyclopédie*, cette notion de bonheur est présentée comme le fondement de la sociabilité. L'article « société », rédigé par Louis de Jaucourt, le définit comme suit : « Toute l'économie de la société humaine est appuyée sur ce principe général et simple : je veux être heureux ; mais je vis avec des hommes qui, comme moi, veulent être heureux également chacun de leur côté : cherchons le moyen de procurer notre bonheur, en procurant le leur, ou du moins sans y jamais nuire<sup>682</sup>. » Le bonheur personnel est alors dépendant de celui des personnes environnantes. Si chacun se comporte de manière à en procurer aux autres, ou au moins à ne pas y faire obstacle, le bien-être personnel et collectif sera assuré.

Une idée similaire à celle de Jaucourt se trouve dans les propos de madame d'Astie qui élargit encore le champ des personnes qui seront touchées par une conduite charitable. Elle considère qu'il ne suffit pas de prendre simplement en compte son entourage, il faut avoir en vue le profit de toute la société : « Je ne mesure la gloire d'une action, que sur l'utilité dont elle peut être à la société ; il me semble que, dans l'intention du Créateur, les hommes réunis n'ont point d'autre vocation que de travailler au bonheur les uns des autres, pour obéir aux ordres de celui qui est la bonté & la charité par essence<sup>683</sup>. »

En situant ses bienfaits dans un cadre plus grand qu'elle, en se consacrant au bonheur de tous, la baronne reflète par excellence ce que Leprince de Beaumont vise à transmettre dans ses romans : elle met à la portée de chaque lectrice le moyen d'améliorer la société par ses propres œuvres. La religion est gratuite et sert d'outil pour échapper aux questionnements amers du « pourquoi » quand une complication se présente. Elle invite aussi à s'intéresser à son entourage, à remarquer les maux de la société et à y remédier par des œuvres charitables.

---

<sup>681</sup> Cité dans MAUZI, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 193.

<sup>682</sup> DIDEROT, Denis ; D'ALEMBERT, Jean le Rond, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome XXXI, Lausanne, Les Sociétés typographiques, 1781, p. 208 ou <http://encyclopédie.eu/index.php/morale/707520740-SOCI%C3%89T%C3%89> consulté le 23.4.2018.

<sup>683</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, op. cit., p. 330-331.

Comme nous le verrons maintenant, pour adopter ces pratiques vertueuses, contrairement aux avis des personnes du monde, on n'a pas besoin de richesse et de luxe, il suffit de donner le meilleur de soi pour faire du bien aux autres.

### 3.2.4.3. Le bonheur hors du monde

Nos personnages principaux ont compris que pour être heureux, l'argent qu'on possède et le luxe dans lequel on vit n'ont pas d'influence. Dans toutes les œuvres, les propos sur l'inutilité des richesses dans la quête du bonheur personnel se répètent. Dans les *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, la dame parisienne s'exclame : « [C]e n'est point dans les grands biens, ni dans tout ce qu'on appelle, avec juste raison, les vanités du monde, que consiste la vraie félicité<sup>684</sup>. » La « vraie félicité » se trouve bien sûr auprès de Dieu, dans la religion et les relations humaines. Ainsi, Émérance, quand elle doit attendre la fin de son procès à Toulouse avant de pouvoir se rendre à Turin pour retrouver sa famille, se demande : « [F]aut-il pour des biens que j'estime si peu, & qui valent si peu en effet, différer la jouissance d'un bien réel<sup>685</sup> ? » La valeur d'une relation épanouie avec des personnes qu'on aime se situe largement au-dessus des richesses matérielles pour les personnages de Leprince de Beaumont, et cette conviction est indépendante de l'âge. Deshomais, encore jeune, est prêt à renoncer à sa fortune et à toutes les autres femmes pour vivre son amour avec la fille d'Émérance : « La philosophie m'a appris que le bonheur ne consiste point dans la fortune ; je la méprise, & un trône me seroit odieux si je devois le partager avec une autre qu'Annette<sup>686</sup>. » Ce n'est pas spécifié, mais, vu la récurrence de ce thème dans l'œuvre, on peut présumer qu'il parle ici de la philosophie chrétienne. Madame du Montier explique : « [C]'est que ces phénomènes de probité & de Religion si rares à la Cour, se trouvent plus ordinairement dans nos retraites : c'est que le bonheur est tout-à-fait indépendant des grandes richesses, & qu'on le rencontre plus aisément dans une condition médiocre que dans un rang élevé<sup>687</sup> ». Pour trouver le bonheur, il faut alors s'éloigner du mode de vie et de pensée de la cour. C'est une approche que Lambert évoque déjà dans ses *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* :

---

<sup>684</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, op. cit., p. 60.

<sup>685</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, op. cit., p. 116.

<sup>686</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>687</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, op. cit., p. 254.



Il faut, pour être heureuse, penser sainement. On doit un grand respect aux opinions communes, quand elles regardent la religion ; mais on doit penser bien différemment du peuple sur ce qui s'appelle Morale & bonheur de la vie. J'appelle peuple tout ce qui pense basement, & communément ; la Cour en est remplie. Le monde ne parle que de fortune et de crédit : on n'entend que, *Suivez votre route, hâtez-vous d'avancer* ; & la Sagesse dit, *Rabattez-vous aux choses simples : choisissez une vie obscure, mais tranquille : dérobez-vous au tumulte : fuyez la foule.*<sup>688</sup>

Nous retrouvons ici un conseil d'après lequel les personnages de Leprince de Beaumont semblent agir : quitter le tumulte du monde et les richesses pour découvrir le calme dans une vie modeste et retirée, au sein de sa famille ou d'une petite communauté villageoise.

L'idée que la « condition médiocre » est propice au bonheur et suscite en quelque sorte le développement des vertus, n'est pas étrangère à Clarice. Quand elle croit avoir perdu toute sa fortune et qu'elle se détermine à épouser le baron d'Astie, elle lui dit : « Un premier mouvement m'a fait regretter des biens que j'aurois voulu vous offrir, un second me console de leur perte, parce qu'il m'apprend à bénir des malheurs qui me donnent occasion de connoître toute la noblesse de votre âme. Nous vivrons dans la médiocrité qui nourrit la vertu, qui la conserve, & qui produit le bonheur<sup>689</sup> ». Dépouillée de ses richesses, Clarice n'a plus que des vertus morales à offrir à son futur mari et elle lui apprend en même temps la profondeur de son caractère.

Ce qui semble évident pour Clarice, son amie Hariote l'apprend grâce à son exemple. Elle se rend compte que le bonheur que tout le monde cherche à travers les richesses s'atteint bien différemment ; le modèle de Clarice et de madame d'Astie la guidera dans cette voie : « Comment, me disois-je à moi-même ; nous sommes pauvres avec quinze cents louis de rente, & la respectable Baronne d'Astie avec quinze louis, trouve le moyen de pourvoir à tous ses besoins, & il lui en reste un superflu pour assister aux pauvres ? Allons apprendre à être riches auprès d'elle. Nous ne voulons qu'être heureux ; puisque le bonheur s'achète à si peu de frais, ne soyons pas assez dupes pour laisser échapper ce bon marché<sup>690</sup>. » Leprince de Beaumont montre ici qu'on peut découvrir de nouvelles façons de voir le monde et changer son comportement selon elles. Le nouveau mode de vie de Clarice fait estimer différemment à Hariote ses propres ressources et questionner ses habitudes et attitudes envers l'argent. En comparant sa situation à celle des autres, elle se rend compte qu'être heureux dépend d'autres facteurs

---

<sup>688</sup> LAMBERT, *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, op. cit., p. 155.

<sup>689</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, op. cit., p. 228.

<sup>690</sup> *Ibid.*, tome II, op. cit., p. 74-75.

que des biens matériels. Plus tard, Clarice devient encore plus claire sur ce sujet : « Si quelques-uns des heureux du siècle lisoient la distribution de nos heures, la frugalité de notre table, la simplicité de nos habits, ils nous regarderoient en pitié ; & nous ne pouvons de notre côté nous empêcher d'avoir pour eux une compassion bien plus juste. La paix, la joie, la tranquillité, la santé, l'innocence sont les biens dont nous jouissons avec abondance. Lequel d'entr'eux pourroit se vanter de posséder ces trésors inestimables<sup>691</sup> ? » Elle juge les valeurs immatérielles des « trésors inestimables » et nous retrouvons ici le même sentiment compatissant que celui de madame Northon et Élise envers les dames du monde qui dénigrent leurs pratiques chrétiennes comme provinciales et dévotes. C'est le regard du chrétien qui a compris qu'il y a des valeurs bien plus importantes et enrichissantes que tout ce que l'on peut trouver de beau dans le monde matériel et qui sait que la personne en face de lui est également à la recherche du vrai bonheur, mais se trouve sur le « faux » chemin et ne va jamais atteindre cette satisfaction par le biais des richesses et des plaisirs mondains. Il reste à la lectrice à évaluer quelle voie la mènera à la félicité, mais Leprince de Beaumont connaît la réponse quand elle fait poser la question à mademoiselle des Arcis dans les *Nouveaux Contes moraux* : « [Q]ue font au bonheur les richesses & l'éclat<sup>692</sup> ? »

L'autrice va même plus loin : dans le but de remédier à la dépopulation de la France rurale, elle développe, dans *La Nouvelle Clarice* un projet de société. L'*Union Chrétienne*<sup>693</sup>, comme l'indique son nom, est fondée sur des principes religieux. Cela implique le renoncement aux biens personnels, « le tien & le mien, ces deux sources si fécondes desquelles découlent tous les maux de l'univers<sup>694</sup> ». L'autrice se serait-elle inspirée dans ce passage des *Pensées* de Blaise Pascal ? Dans son recueil de réflexions il marque : « Mien, tien. Ce chien est à moi disaient ces pauvres enfants. C'est là ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre<sup>695</sup>. » C'est pourquoi l'*Union Chrétienne* doit être un endroit « où ces mots n'entrent jamais, & qu'on puisse dire de ces heureux habitants comme des premiers Chrétiens : Leurs biens étoient

---

<sup>691</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>692</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 236.

<sup>693</sup> Avec le choix de ce nom, Leprince de Beaumont s'est peut-être inspirée de l'Union-Chrétienne de Saint-Chaumont, un institut de droit pontifical pour la formation de jeunes filles fondé en 1652 par saint Vincent de Paul (1580-1660) et Marie de Pollalion (1599-1657).

<sup>694</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 90.

<sup>695</sup> PASCAL, Blaise, *Pensées*, 295-64, Paris, Maxi-Livres Profrance, 1998, p. 121.

communs, ils n'avoient qu'un seul esprit, un seul cœur<sup>696</sup> [...] ». Rousseau reprend également l'image négative de la propriété personnelle au début de la seconde partie de son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de 1755. Il constate que la société civile est fondée sur le principe de la propriété individuelle, mais qu'on aurait pu préserver l'humanité « de crimes de guerres, de meurtres<sup>697</sup> » si on avait rappelé à temps aux hommes que le premier qui a pris possession d'un bien était en tort, il ne faut pas oublier « que les fruits sont à tous, & que la Terre n'est à personne<sup>698</sup> ». Avec l'*Union Chrétienne*, Leprince de Beaumont veut faire revivre ces principes et explique en détail à quoi devrait ressembler le quotidien des habitants de ce village exemplaire.

La vie commune est bâtie sur le partage et sur la volonté de s'entraider et de prier Dieu. Clarice admet volontiers que l'idée de l'Union Chrétienne n'est pas la sienne et qu'elle s'est rappelé « un projet exécuté auprès de Saint Denis en France, où tout un village vivoit, comme nous nous proposons de le faire<sup>699</sup>. » Dans une lettre à sa mère, elle raconte minutieusement comment elle imagine le fonctionnement de cette colonie et ce qu'elle projette pour ses futurs habitants : « Les colonistes n'oublieront point qu'ils se sont rassemblés pour imiter la vie des premiers Chrétiens qui n'étoient qu'un cœur & qu'une âme, & dont la charité s'étendoit jusque sur les païens mêmes ; à plus forte raison, conserveront-ils l'union avec leurs parents, & les habitants de la paroisse dont ils sont sortis<sup>700</sup>. » Elle insiste sur le lien entre le hameau et le village et indique des conduites appropriées dans des situations spécifiques, comme le départ volontaire d'un « coloniste » ou la survenance éventuelle de catastrophes<sup>701</sup>.

Avec l'*Union Chrétienne* et la possibilité de vivre dépourvu de tout ce qu'on juge nécessaire en société comme les « premiers Chrétiens<sup>702</sup> », Leprince de Beaumont crée un prolongement utopique à ce qu'elle conseille à ses lectrices. Elle semble vouloir exposer encore une fois, par le biais de ce projet de société idéale, que le bonheur ne dépend pas de biens matériels.

---

<sup>696</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 90.

<sup>697</sup> ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Amsterdam, 1762, p. 67.

<sup>698</sup> *Ibid.*

<sup>699</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 98.

<sup>700</sup> *Ibid.*, p. 93-94.

<sup>701</sup> *Ibid.*

<sup>702</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 90.

### 3.2.5. Des caractéristiques d'une vie de femme

Dans les romans de Marie Leprince de Beaumont, nous apprenons des détails sur un grand nombre d'aspects de la vie d'une femme au XVIII<sup>e</sup> siècle comme le mariage, l'éducation des enfants ou le comportement dans le monde. Les femmes mises en scène sont prises dans les normes sociales de leur époque, ce qui fait d'elles des personnages vraisemblables dont l'exemple pourra d'autant plus être utile aux lectrices. Ces dernières années, de nouvelles études sur la place et le rôle de la femme dans la société des Lumières ont changé la représentation qu'on s'en faisait et révélé que le nombre de femmes qui participaient activement à la vie culturelle est plus important qu'on ne pensait<sup>703</sup>. Marie Leprince de Beaumont était une femme dans une société dominée par les hommes, dans un monde où l'accès à l'éducation n'était pas prévu pour les femmes dans la même mesure que pour les hommes et où il fallait s'imposer pour faire partie des personnes qui avaient leur mot à dire. Il y avait toutefois quelques femmes qui réussissaient à se faire entendre et à soutenir leur cause.

Même si le discours envers les femmes, notamment dans les écrits des philosophes, change au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et que « la peur du féminin n'est plus, comme à la Renaissance, exprimée en termes religieux<sup>704</sup> », la société des Lumières est loin de l'égalité des sexes comme proposée par François Poullain de La Barre<sup>705</sup> ou Gabrielle Suchon au siècle précédent. Selon Dominique Godineau, les philosophes échangent volontiers des idées avec des femmes et « déclarent la guerre aux préjugés, ennemis de la raison, mais ne songent pas tous à les abandonner pour penser le féminin<sup>706</sup> ». On se révolte contre l'injustice de la condition de la femme, on conclut que sa mauvaise éducation est la source d'un grand nombre de problèmes, pourtant ces paroles sont rarement suivies d'actions : « [P]our la majorité, la dénonciation débouche au mieux

---

<sup>703</sup> Par exemple : VIENNOT, Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir*, tome 2 : *Les Résistances de la société (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2008 ; GODINEAU, Dominique, *Les femmes dans la société française. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 2003 ; NATIVEL, Colette (dir.), *Femmes savantes, savoirs des femmes : Du Crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Droz, 1999 ; GIROU-SWIDERSKI, Marie-Laure, « La République des Lettres au féminin. Femmes et circulation des savoirs au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Lumen*, Vol. 28, 2009, p. 1-28 ; CHOLLET, Mathilde, *Être et savoir. Une ambition de femme au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 235-264.

<sup>704</sup> GODINEAU, *Les femmes dans la société française. 16<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 160.

<sup>705</sup> Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France recommande la graphie « Poullain de La Barre » : c'est celle que nous adoptons ici.

<sup>706</sup> GODINEAU, *Les femmes dans la société française. 16<sup>e</sup> – 18<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 161.

sur le souhait d'une meilleure instruction<sup>707</sup> ». L'éducation est le point crucial pour améliorer la situation générale des femmes et constitue le fondement de l'égalité entre hommes et femmes.

Au début du siècle, Anne-Thérèse de Lambert l'a également reconnu : « Les femmes ne peuvent-elles pas dire aux hommes : quel droit avez-vous de nous défendre l'étude des sciences et des beaux-arts ? Celles qui s'y sont attachées, n'y ont-elles pas réussi & dans le sublime & dans l'agréable<sup>708</sup> ? » Dans un plaidoyer passionné, elle s'adresse aux hommes pour connaître les raisons de leur comportement oppressif envers les femmes. Elle va encore plus loin dans son discours, en faisant apparaître les contradictions des exigences masculines : « Je demande aux hommes de la part de tout le sexe : Que voulez-vous de nous ? Vous souhaitez tous de vous unir à des personnes estimables, d'un esprit aimable & d'un cœur droit. Permettez-leur donc l'usage des choses qui perfectionnent la raison. Ne voulez-vous que des grâces qui favorisent les plaisirs ? Ne vous plaignez donc pas si les femmes étendent un peu l'usage de leurs charmes<sup>709</sup>. » C'est cette incohérence dans ce que les hommes attendent des femmes qui engendre une grande partie des problèmes, selon Lambert. Elle plaide pour le droit des femmes à l'accès au même savoir que les hommes. Des femmes cultivées font des compagnes agréables et estimables.

Ce raisonnement est repris par Leprince de Beaumont à travers ses écrits qui préconisent un développement de l'éducation féminine et qui exposent grâce à leurs personnages l'image de la femme éclairée. Nous allons voir sous quel jour les femmes apparaissent dans l'œuvre romanesque et quels traits de caractère sont mis en avant. Pour cela nous examinerons les notions de sensibilité, de beauté et de caractère.

### 3.2.5.1. La sensibilité

Les personnages féminins des romans de Marie Leprince de Beaumont se caractérisent en général par leur douceur, leur bonté, leur honnêteté et leur tendresse envers leur entourage. C'est la sensibilité qui anime leurs actions, ce qui inscrit pleinement ses romans dans leur temps.

---

<sup>707</sup> *Ibid.* p. 162.

<sup>708</sup> LAMBERT, Anne-Thérèse de, *Réflexions nouvelles sur les femmes*, Paris, François le Breton père, 1727, p. 17.

<sup>709</sup> *Ibid.* p. 32-33.

Frank Baasner donne, dans son ouvrage *Der Begriff der 'sensibilité' im 18. Jahrhundert*, une définition de ce mouvement qui correspond à ce que l'on retrouve dans les romans de l'autrice : selon lui, il s'agit d'un amour vertueux, à l'aspect platonique et entièrement conciliable avec les règles de « raison » et d'« honneur », qui est logiquement souvent rapproché de l'amitié<sup>710</sup>. Toujours selon Baasner, si les conflits entre raison et passion, entre norme sociale et pulsion naturelle, peuvent être tempérés mais pas surmontés dans une perspective chrétienne, il est en revanche possible dans la *sensibilité* de les concilier de façon harmonieuse<sup>711</sup>.

En 1862, les frères Goncourt, qui s'intéressent à la condition des femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle, insistent sur la force de ce sentiment pendant cette période : « Dans ce grand mouvement de sensibilité, l'esprit même de la femme est entraîné aux goûts de son âme<sup>712</sup> ». Anne-Thérèse de Lambert, dont Leprince de Beaumont s'est vraisemblablement inspirée, le formule ainsi : « Vous ne pouvez avoir ni humanité ni générosité sans sensibilité. Un seul sentiment, un seul mouvement du cœur, a plus de crédit sur l'âme que toutes les Sentences des Philosophes : la Sensibilité secourt l'esprit & sert la vertu<sup>713</sup>. » Ce jugement n'est pourtant pas tout à fait adopté par Leprince de Beaumont. Dans son « Discours sur la sensibilité », inséré dans les *Œuvres mêlées*, l'autrice nuance sa propre conception de ce concept quand elle distingue le « bon cœur », qui se laisse attendrir par le malheur et fait du bien, mais dont les actes sont motivés par l'amour-propre, du « cœur délicat » qui n'a pas besoin d'être remué pour agir et qui réussit, sans emportement et en se servant de la raison, à accomplir de bonnes œuvres de façon désintéressée. Elle ne rejette donc pas l'idée de la sensibilité en soi, mais elle ajoute la rationalité et la réflexion au sentiment et positionne ce qu'elle appelle le « cœur délicat » au-dessus du « bon cœur », une qualité qui, selon elle, « ne suppose pas de grandes lumières ni de grandes vertus<sup>714</sup> ». Ainsi, l'autrice qualifie la sensibilité, dans la lignée de Marivaux, comme une sorte d'origine d'une morale naturelle<sup>715</sup> au-delà des

---

<sup>710</sup> BAASNER Frank, *Der Begriff der 'sensibilité' im 18. Jahrhundert*, Heidelberg, Winter, 1988, p. 71. « [E]ine tugendsame, platonische anmutende und mit den Regeln von „raison“ und „honneur“ durchaus zu vereinbarende Liebe, die nicht zufällig mit Freundschaft oft in einem Atemzug genannt wird. »

<sup>711</sup> Ibid., p. 75. « Die Konflikte zwischen Vernunft und Leidenschaft, zwischen gesellschaftlicher Norm und natürlicher Regung, die aus christlicher Perspektive zwar zu lindern, nie aber aufzuheben sind, finden [in der sensibilité] ihre harmonisierende Vermittlung. »

<sup>712</sup> GONCOURT, Edmond et Jules de, *La Femme au dix-huitième siècle*, Paris, Flammarion, 1982, p. 334.

<sup>713</sup> LAMBERT, *Réflexions nouvelles sur les femmes*, op. cit., p. 24.

<sup>714</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome V, op. cit., p. 65.

<sup>715</sup> Voir BAASNER, *Der Begriff der 'sensibilité' im 18. Jahrhundert*, op. cit., p. 129-130.

calculs de l'amour-propre. Dans son interprétation de ce mouvement, l'autrice le rapproche également des sentiments qu'éprouvent habituellement ses personnages quand ils accomplissent des œuvres de charité. La sensibilité jouit d'une dimension altruiste chez Leprince de Beaumont et offre aux personnages des moments tout à la fois douloureux et pleins de félicité. L'autrice s'empare donc d'un sujet courant à l'époque : la description des souffrances des cœurs sensibles qui offrent en même temps des sentiments les plus heureux<sup>716</sup>.

Les personnages principaux des romans sont dotés de ce « cœur délicat », ce qui permet à l'autrice de glisser dans ses fictions épistolaires les préceptes cartésiens qu'elle enseigne dans ses œuvres pédagogiques : même (et surtout) en matière de sentiment, elle tient à la dimension rationnelle pour éviter de se livrer aux passions. Cette approche se confirme par exemple dans la présentation des mariages heureux par inclination<sup>717</sup> dans lesquels les amants doivent se soumettre à des épreuves pour montrer le sérieux de leurs intentions. Néanmoins, cela ne veut pas dire que Leprince de Beaumont déprécie la délicatesse, car dans son « Discours sur la sensibilité » elle constate également que celle-ci « n'est pas seulement la source de tous nos plaisirs ; elle renferme aussi le germe de toutes les vertus<sup>718</sup> ».

Selon Florence Lotterie, « la sensibilité est [même] la vertu sociale par excellence, [...] parce qu'elle ouvre sur une compréhension non médiatisée de l'autre, donc sincère, et parce qu'elle vient de l'intime<sup>719</sup>. » Dans les romans, il s'agit des attributs jugés positifs et qui ne se perdent pas, dès lors qu'ils sont inscrits dans un caractère. Ainsi, Victoire se réjouit que Lucie n'ait pas changé quand elle la revoit pour la première fois après son mariage : « J'ai retrouvé dans la marquise de Villeneuve cette Lucie si tendre, si complaisante, si aimable ; je me trompe, elle est mille fois plus charmante que vous ne l'avez vue<sup>720</sup>. » La bonté est ici soulignée et apparaît comme une qualité essentielle. Leprince de Beaumont incite ses lectrices à être « tendre[s] » et « aimable[s] » avec leur entourage sans faire de différence selon les positions sociales. Dans l'idéal, cette douceur va de pair avec un esprit raisonnable et réfléchi. Madame du Montier s'y connaît :

---

<sup>716</sup> Au sujet répandu au XVIII<sup>e</sup> siècle des souffrances d'un cœur extrêmement sensible, voir *ibid.*, p. 162-175.

<sup>717</sup> Voir notre chapitre « Le mariage par inclination ».

<sup>718</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome V, *op. cit.*, p. 70.

<sup>719</sup> LOTTERIE, Florence, *Littérature et sensibilité*, Paris, Ellipses, 1998, p. 25.

<sup>720</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 46.

Je ne me suis jamais effrayée des mauvaises dispositions d'une personne raisonnable & courageuse : ses combats sont grands à la vérité, mais pour peu qu'elle ait de Religion, elle parvient à la victoire. Celle qui a un caractère facile au contraire, est susceptible de toutes sortes d'impressions. Une violente passion en l'élevant au-dessus de sa propre foiblesse, la rendra capable des plus grands efforts, dans les choses qui concernent l'intérêt de sa passion ; sa raison alors lui montre vainement le précipice, elle manque de courage pour résister au torrent, & le suit<sup>721</sup>.

La sensibilité doit être aiguillée par la religion : une femme raisonnable et croyante n'a pas à redouter les dangers des passions car elle est capable de faire les efforts nécessaires pour y résister. Celle qui en est dépourvue fera des efforts en vain, car rien ne la détournera de sa passion funeste. Dans les romans de l'autrice, une bonne éducation éclairée par des valeurs chrétiennes est le remède idoine à toute faiblesse mentale. Celle-ci n'est pourtant pas à confondre avec une sensibilité qui est jugée positive.

Dans les romans, l'indice d'un cœur délicat est souvent le fait d'éprouver des pressentiments. Madame Northon par exemple en est l'objet quand elle cherche la raison d'une « vive inquiétude<sup>722</sup> » qu'elle ressent tout à coup pour madame d'Erlac, qu'elle aurait regardée comme une « cruelle ennemie<sup>723</sup> » si elle n'avait pas été guidée par les principes de la charité chrétienne : « [J]e serois presque de l'opinion de ceux qui croient que Dieu nous envoie de pressentiments qui précèdent toujours les grands malheurs<sup>724</sup>. » Grâce au Ciel, les âmes sensibles peuvent avoir la prescience des malheurs ou des bonheurs qui vont marquer leur existence ou celle de leurs proches.

Le prince de Beaumont développe son point de vue sur les pressentiments dans une lettre de son *Nouveau Magasin françois*<sup>725</sup>. Elle y explique l'existence des pressentiments et précise pourquoi la plupart des hommes les nient et ne font pas attention à leur présence : « En admettant ces effets, il faudroit convenir de la spiritualité de l'âme, de son immortalité par conséquent, & de quantité d'autres vérités qu'il leur importe de faire paroître incertaines ; & les ignorants & les simples, témoins de ces faits, n'ayant aucun intérêt de les révoquer en doute, ni assez de lumières pour essayer d'en chercher les causes, se font à ce sujet un système extravagant & ridicule<sup>726</sup>. » Les pressentiments figurent ici comme une preuve de l'existence de Dieu, preuve que la société généralement

---

<sup>721</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 138-139.

<sup>722</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 102

<sup>723</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>724</sup> *Ibid.*

<sup>725</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome VI, *op. cit.*, p. 55-78.

<sup>726</sup> *Ibid.*, p. 77.



n'approuve pas. Par conséquent, peu de gens y font attention, car cela remettrait trop en cause leurs certitudes ; de plus ils sont trop pris par le monde extérieur : « Nous sommes rarement au-dedans de nous-mêmes ; nous ignorons ce qui s'y passe, parce que nous nous étourdissons par les objets extérieurs<sup>727</sup> [...] ». Dans ses romans, Leprince de Beaumont présente cette sorte d'intuition comme un signe de la connexion entre l'âme humaine et Dieu et comme une preuve pour la Providence. Les personnages exposent ce type d'expériences, ils les prennent au sérieux et en discutent la valeur.

Dans la correspondance d'Émérance et de Lucie, il est plusieurs fois question de ce phénomène. Lucie éprouve des prémonitions au sujet de son amie et lui en parle : « Je ne puis me refuser à mes pressentiments : vous sçavez, ma chère, j'en ai eu de bien vifs au sujet du bonheur qui vous est arrivé<sup>728</sup> [...] ». Les deux amies sont si intimement liées que Lucie sent approcher les grands événements de la vie d'Émérance. Elle est bien consciente du caractère « surnaturel » et insaisissable de ce qu'elle ressent : « Je sçais que bien des personnes traitent les pressentiments de chimères ; je ne puis être de leur avis ; les miens ne m'ont jamais trompée ; je les regarde comme une preuve des soins miséricordieux d'une providence qui nous ménage, ou des ressources contre des maux qu'ils peuvent nous faire prévenir, ou une consolation dans l'attente des biens qu'Il a le dessein de nous accorder<sup>729</sup>. » Pour Lucie, ses pressentiments sont un témoignage de la Providence et ils la rassurent dans sa foi. En tout cas, il s'agit d'un phénomène positif et d'une sorte de contact direct avec Dieu. Elle est tellement convaincue que cela lui fait du bien, qu'elle est prête à admettre qu'il puisse parfois s'agir d'une création de son esprit : « Si c'est une chimère, c'est la mienne ; je l'aime et j'aurois toutes les peines du monde à y renoncer<sup>730</sup>. » Elle se fait toute confiance en ce qui concerne ses sentiments.

Émérance soutient d'ailleurs son amie au sujet des pressentiments : « Si vous vouliez vous guérir de la manie des pressentiments, il ne falloit pas vous adresser à moi, vous ne sçauriez croire jusqu'où va mon respect pour eux, surtout depuis que j'ai entendu un très-habile homme dire à ce sujet des choses admirables<sup>731</sup> ». Émérance semble encore plus convaincue que son amie et avance même un argument d'autorité pour justifier sa

---

<sup>727</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>728</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 79.

<sup>729</sup> *Ibid.*, p. 79-80.

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>731</sup> *Ibid.*, p. 101.

croyance ; elle désignera même plus tard ce personnage comme un « philosophe<sup>732</sup>. » Elle rapporte par la suite ce qui l'a touchée dans ses propos : il s'agirait d'une vraie liaison spirituelle entre Dieu et les êtres humains. Tous seraient, selon lui, capables de connaître des pressentiments, mais ils « ne prêtent point une oreille assez attentive à ce commerce<sup>733</sup> », car ils sont trop occupés par la vie extérieure. Cet homme postule « que les substances spirituelles ont entr'elles une manière de s'exprimer, un langage beaucoup plus parfait que le nôtre<sup>734</sup> » et élargit cette idée sur les âmes « dans le temps qu'elles sont encore emmaillotées dans leur chair ; à mesure qu'elles se dégagent des sens par l'étude de la sagesse, elles sont plus capables de ce commerce intellectuel que quelques hommes ont entendu, comme on le dit de Socrate<sup>735</sup> ». Émérance est intriguée par cette approche platonicienne et l'emploie pour expliquer sa bonne relation avec Lucie : « Si cela est, ma chère marquise, nos âmes doivent avoir de grandes conversations<sup>736</sup> ».

Pourtant Émérance reste attentive et avertit son amie que l'existence de la « voix intérieure<sup>737</sup> » est bien pratique, mais qu'il ne faut pas s'y livrer aveuglément. Quand elle ressent une attirance ou une répugnance pour des personnes, elle prend ce sentiment en compte, mais ne se laisse pas guider par lui. Elle reste « en garde contre ces premiers mouvements quels qu'ils puissent être<sup>738</sup> » et conseille à Lucie de suivre la même règle. Une fois encore, Leprince de Beaumont tient à souligner qu'il est bon de se fier à ses sentiments, mais qu'il est encore préférable d'avoir une preuve raisonnable de leur justesse. Avec l'exemple des répugnances et des sympathies, elle explique les intuitions humaines et recommande malgré tout d'attendre un fondement plus solide avant d'agir selon elles. Dans sa réponse, Lucie approuve tout à fait son amie. Elle se plaît toutefois à imaginer un lien direct avec Dieu : « J'aime beaucoup à penser que mes sympathies & mes antipathies sont l'ouvrage d'une influence d'en-haut<sup>739</sup>. » Elle pense qu'une théorie scientifique pourrait fournir une raison logique à ses sentiments, car un médecin lui a déjà parlé de « petits atomes qui échappent perpétuellement de nos corps<sup>740</sup> » et qui seraient la source des sympathies et des antipathies. Selon lui, ils seraient la vraie source de ce

---

<sup>732</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>733</sup> *Ibid.*

<sup>734</sup> *Ibid.*

<sup>735</sup> *Ibid.*

<sup>736</sup> *Ibid.*, p. 102-103.

<sup>737</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>738</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>739</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>740</sup> *Ibid.*, p. 115.

qu'elle nomme « pressentiment », mais elle trouve « plus flatteur de croire que les intelligences que Dieu a commises à notre garde excitent en nous ces mouvements<sup>741</sup> ». Leprince de Beaumont montre ici à ses lectrices qu'il est possible de choisir ses convictions. Lucie se tourne volontairement du côté de la religion, même si elle sait que la science fournit également une raison logique. L'important est d'avoir ce choix et de le faire consciencieusement tout en sachant que d'autres façons de penser existent.

### 3.2.5.2. La beauté

Il est plusieurs fois question de beauté féminine dans les œuvres de notre corpus. Nous allons voir que Leprince de Beaumont essaie de transmettre l'idée que la vraie beauté se trouve essentiellement à l'intérieur. Ses héroïnes le découvrent même si elles sont confrontées en société à des opinions contraires ; on leur vante en effet la beauté apparente et on leur répète qu'elle est primordiale dans les rapports humains. Émérance l'exprime ainsi : « On nous accoutume à regarder la beauté comme le bien qui doit être le plus précieux aux personnes du sexe. Que de précautions pour la conserver ! Que de frayeur au moindre danger de la perdre<sup>742</sup> ! » L'importance accordée à la beauté féminine n'est pas du tout fondée, car ce « bien » est futile. Les femmes sont constamment encouragées à veiller sur leur beauté et elles doivent déployer tous les moyens imaginables pour la maintenir. Il est donc extraordinaire qu'une jeune fille décide de ne pas miser sur sa beauté pour réussir dans la société. D'autres peuvent même montrer leur complet détachement par rapport aux charmes du corps, comme par exemple la deuxième fille de madame du Montier qui est défigurée après avoir survécu à la petite vérole<sup>743</sup> et qui n'y accorde aucune importance. Sa mère écrit à la marquise : « J'admire avec vous le courage de votre sœur, dans le sacrifice qu'elle a fait au Seigneur de sa beauté. C'est l'idole des personnes du siècle, & il faut beaucoup de religion ou de grandeur d'âme pour n'en pas sentir la perte. J'espère qu'elle se soutiendra dans ses sentiments<sup>744</sup> ». Nous verrons que les personnages s'intéressent à la beauté apparente et en discutent parfois,

---

<sup>741</sup> *Ibid.*, p. 115-116.

<sup>742</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 130.

<sup>743</sup> Voir *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 317.

<sup>744</sup> *Ibid.*, p. 322.

mais leur expérience leur apprendra qu'une femme ne peut être vraiment belle que si à des traits réguliers se joint un caractère vertueux.

Ainsi, Émérance fait la description de sa fille Annette à Lucie : « Imaginez-vous une grande fille, faite au tour, & dont les moindres mouvements avoient une grâce infinie ; de grands yeux bleus assortissoient parfaitement à des cheveux d'un noir parfait ; tous ses traits étoient faits l'un pour l'autre, & c'eût été une beauté accomplie si son teint eût été plus blanc ; ce défaut étoit compensé par des couleurs vives : en un mot, elle paroissoit faite pour plaire, & plaisoit effectivement au premier coup d'œil<sup>745</sup>. » Selon Émérance, il faut de l'harmonie dans les traits et de la grâce dans les mouvements pour être perçue comme belle. Des irrégularités peuvent être compensées comme ici avec les « couleurs vives » qui contrebalancent l'absence de pâleur aristocratique du visage.

Émérance décrit certes la fraîcheur de la jeunesse, mais, selon l'autrice, il ne faut pas miser sur la seule beauté des traits, car elle est éphémère<sup>746</sup>. Ce qui compte, ce n'est pas de susciter des louanges pour des traits réguliers, mais d'obtenir l'estime pour une belle âme, car celle-ci est pérenne et permettra de ne pas se retrouver seule à l'heure de la vieillesse quand la fraîcheur de la beauté aura disparu.

Ce sont la vanité de la beauté corporelle et l'importance qu'elle se voit attribuer par la société qui inspirent également à Lucie l'idée d'élever sa fille autrement :

[J]e prendrai de bonne heure des mesures pour lui faire éviter un danger dont vous m'avez avertie dans votre dernière lettre. S'il plaît à Dieu elle ne regardera pas la beauté comme un avantage qui doit être estimé beaucoup ; je commence dès-à-présent à rectifier mes propres idées sur cet article ; je confesse que j'ai fait jusqu'ici trop de cas d'un mérite aussi frivole, & sans la leçon que vous m'avez donnée, j'aurois peut-être tombé dans le défaut ordinaire, & laissé apercevoir à cet enfant combien elle est aimable<sup>747</sup> [...].

Le prince de Beaumont veut aider à changer la manière dont les femmes se perçoivent. Il est agréable de voir des traits réguliers et harmonieux, cependant c'est la beauté de l'âme qu'on doit voir luire dans les yeux, car si cette étincelle n'anime pas le visage, une

---

<sup>745</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 168.

<sup>746</sup> Comme l'indique la baronne de Batteville : « Une belle femme fixe les yeux d'une manière agréable [...] ; on l'aime, mais on n'estime que celle qui est sage. Les années font bientôt disparaître la beauté, & avec elle s'envolent les sentiments tendres qu'elle inspiroit. Que reste-t-il alors à celle qui ne s'étoit attiré que des hommages frivoles & passagers ? Des regrets inutiles & cuisants, une solitude désespérante : la beauté de l'âme a seule le droit de fixer pour jamais l'admiration & l'estime. » *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>747</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 147-148.

personne plaît peut-être aux yeux, mais pas au cœur. C'est dans *La Pupille de la Providence* que nous apprenons le moyen qui peut aider à reconnaître la vraie beauté :

Le Marquis s'approcha du lit, & véritablement il fut ébloui des charmes qui s'offrirent à sa vue, & que la pâleur & la triste parure des morts l'avoient empêché de remarquer la veille. Je dis qu'il fut ébloui, c'est-à-dire, que cette fille plut à ses yeux sans toucher son cœur. Ce n'est point à un beau visage qu'il appartient de subjuguier une âme qui s'est fortifiée de la philosophie Chrétienne. Il est pourtant vrai que la beauté malheureuse a de grands droits sur un cœur sensible, & qu'elle donne un degré de vivacité à la bienveillance naturelle : notre philosophe l'éprouva, & si la religion & l'humanité ne l'eussent pas intéressé au sort de cette personne, peut-être sa beauté eût suppléé à ces deux sentiments<sup>748</sup>.

Il est donc probable qu'on se laisse tromper par le plaisir visuel d'un beau visage, mais un cœur formé par la philosophie chrétienne sait reconnaître la vraie beauté intérieure. La religion fonctionne ainsi comme un moyen de protection contre le caractère superficiel de la physiologie.

Dans *Le Vrai Point d'honneur*, le lecteur aperçoit clairement la différence entre la beauté pure d'Élise qui se joint à son caractère exemplaire, et l'apparence de mademoiselle d'Erlac dans laquelle sa nature arrogante semble s'être imprégnée<sup>749</sup>. Sur le long terme, le caractère prend même le dessus sur les beautés extérieures et superficielles et peut compenser des irrégularités corporelles. Il s'agit alors de cette aura indescriptible que décrit mademoiselle des Arcis dans les *Nouveaux Contes moraux* quand elle parle de la femme du sublime marquis de Saint Albant : « Il s'en falloit de beaucoup que son épouse le valût, quoiqu'elle ne fût pas dépourvue d'agrémens ; il est vrai que ses manières polies, caressantes, & un certain je ne sais quoi répandu sur toute sa personne, faisoient oublier qu'elle manquoit de beauté, & qu'il étoit difficile qu'elle manquât une conquête qu'elle avoit résolu de faire<sup>750</sup>. »

---

<sup>748</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 91.

<sup>749</sup> Madame Northon dépeint les différentes formes de beauté avec l'exemple d'Élise et de sa cousine, mademoiselle d'Erlac : « Vous dirai-je que cette jeune personne [mademoiselle d'Erlac] est belle ? Non, elle n'a point la régularité des traits qui forment la beauté. Vous dirai-je qu'elle est jolie ? Si je vous eusse écrit après le premier coup d'œil, je crois que j'aurois employé cette expression ; mais il en faudroit changer à toutes les heures, car son visage ne se ressemble point à lui-même d'un moment à l'autre. [...] [M]on enfant [Élise] pourroit se passer d'être belle, & [s]es traits moins réguliers & moins parfaits, n'empêcheroient pas qu'elle ne fût extrêmement aimable. Ce front serein, qui n'a jamais senti l'impression d'une seule ride, ces yeux, dont l'extrême vivacité est tempérée par la douceur & la modestie [...] » *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 123-124.

<sup>750</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 238. C'est également le cas de la princesse de Lorraine dont la marquise fait la description à madame du Montier. Cette dame est « grande et bien faite », mais « sans être belle » ; elle se distingue surtout par un « air de bonté répandu sur toute sa personne » qui « lui gagne le cœur de ceux qui l'approchent, mais aussi par sa sincérité et l'absence des vices tels que l'arrogance, souvent associés aux personnes de son rang. Voir *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 62.

L'idée que la physionomie annonce le caractère est répandue dans l'œuvre de l'autrice. Ainsi, même le jeune Northon qui est déjà tombé sous l'emprise de mademoiselle d'Erlac avoue avoir été impressionné par la présence d'Élise : « Quelque prévenu que je fusse en faveur de Mademoiselle d'Erlac, je vous avoue que je fus ébloui de la beauté d'Élise : je m'exprime mal. Cette beauté, quelque parfaite qu'elle fût, me frappa moins que la modestie, la candeur, & toutes les vertus qui sembloient peintes sur ce visage céleste : permettez-moi ce mot, qui rend seul ce que je sentis alors<sup>751</sup>. » La beauté intérieure, tous les traits de caractère vertueux, s'affichent sur le visage d'Élise et soulignent encore sa beauté naturelle.

Pourtant, une beauté complète ne protège pas les femmes contre des malheurs. C'est justement le cas de madame Derby. Comme chez Élise, ses vertus se sont imprégnées sur son visage, mais ne lui ont pas épargné vingt ans de souffrance à cause de son épouvantable mari. Clarice fait l'éloge de sa mère à Hariote :

Quant à ma mère, on peut dire sans exagération qu'elle est le phénix des personnes de son sexe. Vous avez quelquefois applaudi à l'arrangement de mes traits ; croirez-vous que, malgré l'avantage de la jeunesse, ils ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux de ma mère ? Pour son âme, je suis réduite à l'admirer ; tout ce que je pourrais vous en dire, la déprimerait sans la peindre. De quelle vertu n'a-t-elle pas eu besoin, depuis vingt ans, pour supporter les mépris de mon père, & à qui la sacrifioit-il<sup>752</sup> ?

Quand un caractère vertueux se reflète dans des traits réguliers, on a affaire à une personne accomplie sur qui même l'âge n'a pas de prise. Si la beauté ne peut pas épargner des souffrances, un caractère vertueux peut au moins contribuer à mieux les supporter. Avec cette argumentation, Leprince de Beaumont essaie de faire adopter à ses lectrices une vue plus ample sur les caractéristiques de la beauté. Si elle souligne l'importance d'un esprit vertueux, elle ne condamne pas les charmes des traits réguliers.

Aux yeux du baron d'Astie, sa femme, Clarice, semble être l'image même de sa mère, car elle aussi joint une âme désintéressée à une apparence charmante : « Il n'y a distinction ni d'âge, ni de rang, ni de sexe, tous l'admirent, l'aiment, la respectent. Elle enchante les yeux, à la première vue, elle plaît à l'esprit & au cœur, si on a l'avantage de converser avec elle quelques instants<sup>753</sup>. » La description de Clarice fait penser à la Julie de Wolmar de Rousseau, telle qu'elle est décrite par Saint-Preux pendant son séjour à

---

<sup>751</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>752</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 54-55.

<sup>753</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 3.

Clarens : « [R]ien de ce qui touche à Julie n'est indifférent pour la vertu. Ses charmes, ses talents, ses goûts, ses combats, ses fautes, ses regrets, son séjour, ses amis, sa famille, ses peines, ses plaisirs, et toute sa destinée, font de sa vie un exemple unique<sup>754</sup> [...] ». Ce n'est d'ailleurs pas le seul parallèle entre les deux caractères comme nous le verrons plus loin<sup>755</sup>. Les deux femmes se démarquent aussi et surtout par le bien qu'elles font à leur environnement. Tout le monde veut les côtoyer, entendre leur avis et faire partie de leur vie.

Chaque roman renferme un personnage « exemplaire » qui réunit les caractéristiques que nous avons évoquées ci-dessus. Dans les *Lettres de Madame du Montier*, par exemple, c'est la marquise qui doit faire ses preuves à la cour et découvrir la vie maritale. Annette, la fille d'Émérance, dont nous avons vu la description plus haut, est l'image de la vertu et plaît également par son apparence dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*. Lucie se distingue par son caractère doux et sensible, mais le lecteur ignore tout de son aspect. Dans les *Mémoires de la Baronne de Batteville*, Julie, la fille de la baronne, joint une beauté naturelle à un caractère vertueux et dans *Le Vrai Point d'honneur*, c'est évidemment Élise qui se distingue dès le début par sa beauté éblouissante et son âme angélique. Ce procédé permet à Leprince de Beaumont de montrer à ses lectrices un exemple « vivant » de femme vertueuse, chrétienne et ouverte, modèle qu'elle souhaite répandre et proposer à leur imitation. Mais les romans ne se limitent pas à cette version de la femme parfaite, nous rencontrons par exemple aussi la force du caractère dans certains personnages féminins.

### 3.2.5.3. La force du caractère

Les femmes des romans ne sont pas toujours douces et sages. Même si cela est plus rare, elles peuvent montrer une très grande force, jusqu'à être parfois impulsives et violentes. L'autrice couvre toute la palette des caractères féminins pour rendre compte de la diversité du sexe. Certains des personnages secondaires révèlent des traits de caractère particulièrement vifs et créent ainsi un contraste avec l'exemplarité des héroïnes. La sœur de la marquise dans les *Lettres de Madame du Montier*, par exemple, se révolte contre la

---

<sup>754</sup> ROUSSEAU, *La Nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 403.

<sup>755</sup> Voir le chapitre « Richardson et Rousseau ».

« faiblesse » de son sexe et ne comprend pas pourquoi certains usages sont permis aux hommes et interdits aux femmes. Quand elle se voit calomniée à la cour à la suite d'une intrigue, elle oublie « tout ce que l'Évangile nous prescrit touchant le pardon des injures<sup>756</sup> » et veut partir se battre. Elle est d'accord qu'un duel ne constitue pas le moyen le plus chrétien de se venger, mais elle ne peut pas accorder que ce soit pire pour une femme que pour un homme. Elle écrit à sa mère :

Il est vrai qu'un ridicule usage défend aux femmes les voies de fait ; les hommes nous méprisent assez pour croire que nous manquons du courage nécessaire pour imposer silence à nos ennemis d'une manière efficace. Ce préjugé ne doit pas imposer aux personnes éclairées : se battre, blesse la Religion, c'est une chose que je n'ai garde de révoquer en doute ; dès là, c'est un mal qu'on ne doit jamais faire pour sujet que ce soit, mais c'est autant un crime dans un homme que dans une femme, & le sexe de la personne qui le commet, ne peut aggraver la chose<sup>757</sup>.

La comtesse pense que les hommes méprisent les femmes pour leur faiblesse et ne les croient pas capables de se charger elles-mêmes de leur protection. Convaincue d'être dans son droit, elle oublie la peur de la mort, se munit de deux pistolets et se rend chez le calomniateur. Il s'ensuit un récit amusant dans lequel elle réussit à entrer chez son ennemi, à le menacer et même à le blesser avec une épée. Le lâche intrigant lui cède une cassette qui renferme des lettres prouvant qu'il s'agissait d'une cabale montée de toute pièce, mais elle le force à écrire en plus une déclaration avec son sang pour prouver son innocence<sup>758</sup>. Elle se considère comme beaucoup plus courageuse que son adversaire et lui laisse le temps de quitter la ville avant d'avertir le roi<sup>759</sup>. La comtesse revendique une plus grande considération et un traitement égal à un homme quand elle lance, lors de son attaque : « Oubliez mon sexe [...] & donnez-moi la satisfaction qu'un galant homme ne peut refuser à un autre qu'il a offensé<sup>760</sup>. »

À la suite de cette scène pleine d'exubérance, la comtesse est ramenée rapidement à la raison et doit apprendre que son comportement était démesuré et inapproprié pour une femme chrétienne. Sa mère lui explique pourquoi : « Ce n'est point votre sexe qui aggrave votre crime à mes yeux, c'est votre qualité de chrétienne. Vous avez fait sans

---

<sup>756</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 48.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 48-49.

<sup>758</sup> Pour cet épisode, Leprince de Beaumont s'est peut-être laissé inspirer par la vie de l'actrice Mademoiselle de Maupin (1670-1707) qui pratiquait l'escrime y compris dans des duels, ainsi que de l'histoire de Jean Henri Masers de Latude qui, prisonnier à la Bastille en 1761, rédigeait avec son propre sang des lettres au lieutenant de police Berryer. Voir <http://classes.bnf.fr/dossisup/grands/ec005a.htm> consulté le 25.4.2018.

<sup>759</sup> Voir *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 43-58.

<sup>760</sup> *Ibid.*, p. 50.



doute, une sottise en foulant aux pieds les usages consacrés par un préjugé raisonnable ; notre sexe ne doit avoir d'autres armes que la douceur : cependant il est des cas où je ne pourrais blâmer qu'on s'élevât au-dessus des usages tels que celui-là, pourvu que l'action fût bonne en elle-même, qu'elle fût nécessaire, & qu'elle eût des motifs sublimes : mais rien ne peut excuser les vôtres<sup>761</sup>. » Si la première qualité d'une femme doit être la douceur selon madame du Montier, on peut, dans certains cas, franchir les limites, mais alors seule la volonté de faire du bien justifie un tel comportement. Le caractère impulsif de la comtesse lui a fait oublier tout ce que dicte la bienséance et lui a fait commettre un acte irréfléchi. Grâce aux conseils de l'infailible madame du Montier, Leprince de Beaumont fait comprendre que même la lutte pour les droits des femmes doit se faire dans les limites du raisonnable. Des révoltes et un recours à la violence ne sont pas les moyens à employer pour arriver à ce but louable. Nous sous-entendons que les femmes n'ont pas besoin de faire usage de brutalité pour plaider leur cause et pour montrer leur force de caractère. Si dans son roman le plus populaire, l'autrice sanctionne le comportement de la sœur rebelle de la marquise par un rappel des vertus chrétiennes, elle juge de manière bien différente la hardiesse féminine dans une anecdote des *Lettres curieuses, instructives et intéressantes* qui a également pour sujet une jeune femme se battant en duel. Il s'agit d'une baronne qui apparaît déguisée en homme dans un bal, qui provoque un comte et qui se bat avec lui en duel<sup>762</sup>. Jamais l'épistolière n'évoque la religion, mais elle considère la jeune baronne « comme une espèce de folle, qu'une action aussi indécente, dans une personne de notre sexe, devrait faire enfermer pour le reste de ses jours<sup>763</sup> ». Dans le premier cas, le comportement est jugé indécent pour une chrétienne et, dans le deuxième, pour une femme tout court. Ces deux avis différents soutiennent notre thèse que Leprince de Beaumont a conçu les quatre romans épistolaires qu'elle a publiés entre 1765 et 1767, à savoir les *Lettres d'Émérance à Lucie*, les *Mémoires de la Baronne de Batteville*, *La Nouvelle Clarice* et le deuxième tome des *Lettres de Madame du Montier*, comme des romans éducatifs dans la suite de ses *Magasins*. Ainsi, elle se permet, dans les *Lettres curieuses, instructives et intéressantes* un ton et un jugement différents de ceux qui sont censés être lus particulièrement par des jeunes filles.

---

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>762</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes, op. cit.*, p. 79-92.

<sup>763</sup> *Ibid.*, p. 91.

Les femmes doivent également faire preuve d'une autre forme de fermeté d'esprit : c'est le cas quand elles sont confrontées aux accusations de leur entourage disant qu'elles exerceraient une trop grande influence sur leurs maris. Ce sont des jeunes femmes ayant épousé des hommes plus âgés qui se voient accusées de ce forfait. « À cause de la disproportion du bien<sup>764</sup> », Lucie se voit confrontée à des calomnies quand le fils de son mari épouse Victoire. Elle se plaint à Émérance : « J'exerce, dit-on, un empire despotique sur M. de Villeneuve, il ne voit que par mes yeux, & c'est au désir d'établir mon amie qu'il sacrifie les grandes alliances & la fortune auxquelles son fils avoit droit de s'attendre<sup>765</sup>. » Elle doit supporter ces reproches, garder le calme et montrer une grande force intérieure. Ce fils répand parmi ses amis qu'il aurait juste accepté ce mariage par peur « de déplaire à une femme qui gouverne son père, & qui eût trouvé des prétextes pour le mettre mal avec lui, s'il eût refusé une épouse qu'elle lui avoit choisie<sup>766</sup> ». Lucie sait qu'il s'agit d'un acte de vengeance pour la fortune qu'elle lui a enlevée en épousant son père, mais elle le prend sur elle, le cache à son mari et se fait surtout du souci pour Victoire qui se retrouve avec un tel mari.

Madame de Batteville doit également faire preuve d'un grand courage quand, après la mort de son mari, elle est accusée par la famille du baron de l'avoir séduit pour devenir l'héritière de ses biens. Elle écrit à son amie : « [L]es parents [...] me firent des reproches sanglants, comme si j'eusse dicté ce testament, dont il est vrai que j'ignorois absolument la teneur [...] ; on m'accusa de jouer la comédie : en un mot, on en vint jusqu'à me menacer de faire casser ce testament, & de prouver qu'il étoit l'ouvrage de la séduction ; & on me conseilloit d'y renoncer pour éviter un éclat qui me couvriroit de honte, en démasquant mes artifices<sup>767</sup>. »

La baronne est accablée par cette critique violente, mais elle sait qu'elle doit rester ferme. Cette force, elle la trouve grâce à la religion : « Pendant qu'on se répandoit ainsi contre moi en invectives sanglantes, Dieu me fit la grâce de posséder mon âme<sup>768</sup> [...] ». Elle réussit à rester calme et sa fille vient à son secours<sup>769</sup>. Madame de Batteville doit démontrer la fermeté de son tempérament : quand elle décide de léguer tous ses biens à

---

<sup>764</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 84.

<sup>765</sup> *Ibid.*, p.85.

<sup>766</sup> *Ibid.*

<sup>767</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 183.

<sup>768</sup> *Ibid.*

<sup>769</sup> *Ibid.* p. 184.

sa fille en présence de parents et d'un notaire, et que Julie, surprise par cette action, lui retransmet le tout, on insinue qu'elle a inventé cette comédie parce qu'elle était sûre du dénouement<sup>770</sup>. Le lecteur a l'impression que la pauvre baronne, quelles que soient ses actions, sera toujours critiquée par la famille de sa fille. Elle va finir par les assurer qu'elle ne compte nullement se remarier et qu'elle est « déterminée de rester fidèle aux cendres de M. de Batteville<sup>771</sup> ». Les épreuves que doivent ici affronter Lucie et la baronne de Batteville sont différentes de celles auxquelles sont confrontées les autres héroïnes. Elles doivent faire face à des critiques connues d'un public plus large qu'une simple famille. Leur bonne réputation est mise en danger et il s'agit de garder le calme. Les deux femmes doivent montrer une force qui les aide à résister aux accusations injustes. Leprince de Beaumont dépeint des cas concrets auxquels devront sans doute faire face à un moment donné ses lectrices mariées à des hommes plus âgés. L'autrice prépare ainsi les jeunes femmes à des réactions parfois incompréhensibles et injustes de la part de leur entourage et leur montre le comportement à adopter. Dans le désir de rendre la lecture de ses romans la plus bénéfique possible, Leprince de Beaumont intègre des situations qui servent de guide pratique et qui montrent en même temps le fonctionnement de la société et les failles du caractère humain.

#### 3.2.5.4. La souffrance physique après un choc émotionnel

Suivant le mouvement de la sensibilité, les personnages féminins réagissent parfois violemment à des émotions trop fortes : elles tombent malades et peuvent mettre, selon la gravité du cas, des mois à se remettre. Les chocs émotionnels qui causent ces maladies sont souvent dus à des passions amoureuses ou à la perte d'un proche. Quand, par exemple, la baronne de Batteville se rend compte que sa mère et son amant se trouvent à Marseille au moment de l'épidémie de la Peste, elle ne peut plus contrôler sa réaction : « Je conçus tout d'un coup la raison qui avoit empêché ma mère de m'écrire ; & quoique je me fusse préparée à recevoir ce coup, je ne pus résister à la douleur que me causa la certitude de la mort du malheureux des Essarts. Je tombai sans connoissance aux pieds de l'Évêque, & fus plus de six heures en cet état, agitée de violentes convulsions qui firent

---

<sup>770</sup> Voir *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 207-209.

<sup>771</sup> *Ibid.*, p. 210.

craindre pour ma vie<sup>772</sup>. » C'est l'extrême sensibilité d'un « cœur délicat » qui suscite ces réactions violentes. Leprince de Beaumont juge inévitable le fait d'éprouver des sentiments de manière excessive et elle écrit dans son « Discours sur la sensibilité » « [qu']on ne vit que par le cœur<sup>773</sup> ». Dans ce cas, les personnages n'ont plus recours à leur raison et tombent dans des états de délire mental et corporel<sup>774</sup>. Emmanuelle Sempère explique que « [l]e genre sentimental dominant au milieu du siècle associe la vertu à la capacité à vivre le sentiment sur un mode passionnel et par suite pathologique<sup>775</sup> ».

C'est ce qui se passe quand Lucie apprend incidemment à Annette, la fille d'Émérance, qu'elle est une confidente de sa mère. La jeune femme se trouve tout à coup dans une extrême faiblesse physique : « Annette n'étoit plus en état de m'entendre ; au nom d'Émérance elle jeta un grand cri, & perdit connoissance. Heureusement le chirurgien qu'on avoit appelé pour moi, arriva dans le moment. Il saigna cette aimable enfant qui reprit la parole, mais elle fut plus de six heures hors d'elle-même. Elle me serroit dans ses bras, mouilloit mes mains de ses larmes, & m'appeloit sa mère. On la saigna une seconde fois, & cela lui sauva la vie ; car jusqu'à ce moment elle avoit été fort en danger<sup>776</sup>. »

La violence de la réaction physique à un choc émotionnel annonce souvent une longue période de rémission. Madame d'Astie, comblée de joie quand elle reçoit une lettre de son fils repentant, éprouve un grand bouleversement qu'elle décrit ainsi à monsieur Beker : « Puisque mon fils s'est ouvert à vous, Monsieur, de tous les événements de sa vie, vous devez comprendre mon excessive tendresse pour lui, ce que j'ai dû souffrir pendant son absence, & la révolution que me firent votre lettre & la sienne ; j'en perdis l'usage de mes sens, & fus trois jours en danger<sup>777</sup>. » Elle est convaincue que ce n'est que grâce à « l'éternelle bonté<sup>778</sup> » de Dieu qu'elle est toujours sur terre pour pouvoir revoir son fils.

---

<sup>772</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>773</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome V, *op. cit.*, p. 68.

<sup>774</sup> Leprince de Beaumont donne l'explication de ce phénomène qu'elle décrit à plusieurs reprises dans ses romans : « Dans ces moments délicieux où le cœur se livre avec une espèce de fureur au plaisir qu'il éprouve, le corps se trouve souvent trop foible pour y résister, & l'âme tout entière à ses mouvements, semble l'abandonner, & le laisser sans vie. » *Ibid.*, p. 69-70.

<sup>775</sup> SEMPÈRE, Emmanuelle, « "Je tombai malade" : Dispositifs romanesques et questionnement éthique dans le roman-mémoires du 18<sup>e</sup> siècle », in *Dix-huitième siècle*, 2015/1 (n°47), Paris, La Découverte, 2015, p. 251.

<sup>776</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 331-332.

<sup>777</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 330.

<sup>778</sup> *Ibid.*

C'est sans doute madame Northon, dans les *Contes moraux*, qui endure la pire réaction physique quand elle est persuadée qu'on est en train d'annoncer la mort de son neveu : « [J]e ne souffrirai pas d'avantage, au moment où mon âme sortira de mon corps ; une sueur froide en coula avec tant d'abondance, que mes habits en furent percés en une minute ; je n'exagère point, Madame, l'eau sortoit de mes souliers, le plancher en étoit inondé ; un nuage épais couvroit mes yeux, & ma pâleur manifestant mon état, fit jeter un cri douloureux à Élise<sup>779</sup>. »

La gravité de la situation se répercute sur la santé du personnage et provoque des symptômes à sa mesure. Madame Northon semble s'effondrer à la suite de ce choc émotionnel et elle perd tout contrôle sur son corps. Elle anticipe la mauvaise nouvelle sans savoir si elle est vraie ou non, mais en croyant que le pire est arrivé. La manière exagérée et même caricaturale avec laquelle madame Northon décrit ses réactions physiques, accentue la gravité de la situation et montre sa grande sensibilité.

Mais ce ne sont pas seulement des réactions à des annonces funestes qui peuvent avoir des effets physiques sur des personnages sensibles ; des situations éprouvantes ou dangereuses peuvent également avoir le même résultat. Ainsi, Clarice décrit son état au moment critique de sa fuite de la prison anglaise : « Je fus chargée de feindre d'être malade, à la fin du repas, & je ne feignois point, l'approche du moment de l'exécution, & l'incertitude des suites, me donnoient une fièvre réelle. » La sensibilité de Clarice la fait réagir à des émotions trop intenses. C'est également le cas de mademoiselle des Arcs dans les *Nouveaux Contes moraux*. Elle se rend compte que son mari est parti avec une autre femme et essaie de le suivre avec son meilleur ami. Quand ils perdent leur trace, elle est comme assommée et croit mourir : « [U]ne fièvre violente qui succéda à un long évanouissement, m'ôta, pendant plusieurs jours, le sentiment de mes maux ; & je ne repris ma raison que pour croire qu'ils alloient être terminés par ma mort<sup>780</sup>. »

Quand les réactions sont violentes, les convalescences peuvent être longues et compliquées. Ainsi, Émérance tombe sans connaissance quand elle est soudainement séparée de son mari et de sa fille, et son rétablissement prendra trois années :

Lorsque je repris mes sens, je me trouvai dans un lit, environnée de plusieurs femmes qui s'efforçoient en vain de calmer mes transports ; ils furent si violents que mon

---

<sup>779</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 89-90.

<sup>780</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 1.

esprit en fut aliéné & pendant deux ans, je fus assez heureuse pour n'avoir aucun sentiment de mes maux. Une fièvre violente me mit au bord du tombeau, au commencement de la troisième année ; il fallut me saigner jusqu'à l'épuisement ; & lorsqu'on me croyoit prête à rendre le dernier soupir, Dieu qui ne vouloit pas perdre ma malheureuse âme, me rendit en même temps la santé de l'âme et du corps<sup>781</sup>.

Il s'agit de la plus longue convalescence parmi les œuvres de notre corpus. Cet enlèvement constitue un tournant dans la vie d'Émérance. Après les trois ans, elle aura perdu toute trace de son mari et de sa fille ; elle commencera alors à se construire une nouvelle vie dans laquelle elle n'informerait personne de ce qui lui est arrivée. C'est au cours du roman que le lecteur découvre, en même temps que Lucie, la vie cachée d'Émérance, puis il assistera au dénouement marqué par des retrouvailles inespérées.

La violence de la crise est liée à la gravité de la situation et annonce, comme nous l'avons vu pour Émérance, un tournant dans la vie du personnage. C'est également vrai pour madame Northon, qui, passé le choc initial, trouvera dans le prétendu ennemi de son neveu un ami et mari. Cela vaut aussi pour Annette qui, après sa convalescence, retrouve une mère perdue depuis longtemps. La façon un peu extrême dont Leprince de Beaumont dépeint les réactions physiques à des chocs émotionnels (exagération soulignée dans une critique de l'époque<sup>782</sup>), l'inscrit dans le courant littéraire de la sensibilité, même si elle réussit une nouvelle fois à nuancer le concept à ses propres fins.

### 3.3. Relations entre hommes et femmes

Même si les hommes ne jouent pas le rôle principal dans les fictions romanesques de Marie Leprince de Beaumont, ils font malgré tout partie de la vie des héroïnes, soit comme mari, soit comme frère, oncle ou amant, et occupent une place importante dans leurs pensées.

La vision qu'a l'autrice de la relation entre les hommes et les femmes repose sur des principes d'égalité, de compréhension mutuelle et de raison<sup>783</sup>. Dans sa *Lettre en réponse à l'Année Merveilleuse* de 1748, elle regrettait le manque d'égalité en écrivant que « la supériorité du sexe masculin serait la conséquence d'une société dominée par les

---

<sup>781</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 224.

<sup>782</sup> Voir notre chapitre « Réception en Allemagne et Angleterre ».

<sup>783</sup> Comme nous l'avons vu au chapitre 3.1.1.4., les relations fondées sur de la passion ne peuvent pas aboutir dans des mariages heureux.

hommes, d'une législation et d'une éducation mises au service de leur pouvoir<sup>784</sup> ». Dans ses premiers écrits, elle met donc sa voix au service des femmes<sup>785</sup> et s'active pour améliorer leur situation en adoptant une position plus radicale que celle qui sera la sienne dans ses œuvres romanesques. En effet, dans l'*Apologie des femmes* qu'elle inclut dans son *Nouveau Magasin françois*, elle se réfère à une « apologie du sexe que donna il y a quelques années, un auteur<sup>786</sup> » pour revendiquer une supériorité des femmes. En défendant l'opinion que les femmes seraient au moins égales aux hommes, elle s'inscrit dans les discours de la « querelle de la femme »<sup>787</sup> et se positionne dans la lignée de François Poullain de La Barre<sup>788</sup>, « le seul véritable féministe cartésien<sup>789</sup> » selon Linda Timmermans.

Les approches de cet auteur sur l'égalité entre les deux sexes n'ont pas connu une grande popularité de son vivant ; ce « n'est que plus tard, dans la période pré-révolutionnaire, que ses thèses sont utilisées par des auteur(e)s féministes<sup>790</sup> [...] ». Selon Albistur et Armogathe, il est un des premiers à mettre en application la méthode cartésienne sur un thème de morale sociale : le féminisme<sup>791</sup>. Pour lui, « la loi du plus fort éclaire [...] l'histoire des rapports entre les sexes<sup>792</sup> ». Comme la force l'emporte toujours sur la raison en ce bas monde, les femmes « à cause de leurs fonctions qui demandaient moins de force, furent regardées comme étant inférieures aux hommes<sup>793</sup> ». C'est dans la manière d'éduquer les filles et les garçons que Poullain de La Barre trouve la source

<sup>784</sup> CHARRIER-VOZEL, Marianne, « La réponse de Mme Le Prince de Beaumont à l'abbé Coyer », in : ASTBURY, Katherine ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, *Le mâle en France. 1715-1830. Représentations de la masculinité*, Bern, Peter Lang, 2004, p. 43.

<sup>785</sup> Voir KULESSA, Rotraud von, « Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes », in : PICCO, Dominique ; PAOLI, Marie-Lise (éds.), *Lumières n°24. La condition des femmes dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 2016, p. 75-89.

<sup>786</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées de Madame Leprince de Beaumont*, tome IV, *op. cit.*, p. 3.

<sup>787</sup> Au sujet de la querelle de la femme, voir par exemple DUBOIS-NAYT, Armel ; HENNEAU, Marie-Elisabeth ; KULESSA, Rotraud von, *Revisiter la « querelle des femmes » [4] : discours sur l'égalité / inégalité des sexes en Europe, de 1400 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2015. Voir aussi la liste détaillée d'œuvres traitant de la querelle des femmes : <http://www.elianeviennot.fr/Querelle/Querelle-corpus18.html>, consulté le 29.05.2018.

<sup>788</sup> Plusieurs études concernant les approches de François Poullain de La Barre ont été publiées ces dernières années. Voir notamment STURMAN, Siep, *François Poulain de la Barre and the invention of modern equality*, Cambridge, Harvard University Press, 2004 ou PELLEGRIN, Marie-Frédérique (dir.), *Poulain de la Barre. Égalité, modernité, radicalité*, Paris, Vrin, 2017.

<sup>789</sup> TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, Série « Essais », p. 380.

<sup>790</sup> POULAIN DE LA BARRE, François, *De l'Égalité des deux sexes, De l'Éducation des dames, De l'Excellence des hommes*, éd. Marie-Frédérique Pellegrin, Paris, Vrin, 2011, p. 13.

<sup>791</sup> Voir ALBISTUR, Maïté ; ARMOGATHE, Daniel, *L'Histoire du féminisme français*, tome I, Éditions des femmes, 1977, p. 227.

<sup>792</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>793</sup> POULAIN DE LA BARRE, *De l'Égalité des deux sexes*, *op. cit.*, 2011, p. 66.

principale du déséquilibre dans la relation entre hommes et femmes. Il considère l'accès à une bonne éducation comme un élément fondamental pour créer des conditions de départ égales pour les deux sexes<sup>794</sup> et admet qu'il faudrait encourager les filles à l'étude, car, « lorsque la crainte ou la honte n'étouffent point leurs pensées, elles parlent d'une manière plus spirituelle et plus agréable<sup>795</sup> ». Ce sont les idées dont Leprince de Beaumont nourrit ses écrits pour l'amélioration de la situation des femmes. Malheureusement, nous ne pouvons pas savoir avec certitude si l'autrice a connu les textes de Poullain de La Barre ou si elle a juste été inspirée par des auteurs qui l'ont cité comme Gabrielle Suchon, Claude-Charles Guyonnet de Vertron, C.M.D. Noël, Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde ou Claude Buffier<sup>796</sup>. Nous n'avons pas trouvé d'indication directe de son nom.

Nous constatons qu'il y a clairement un décalage entre les postulats d'une supériorité féminine<sup>797</sup> et les conseils pratiques que donne Leprince de Beaumont dans ses romans. Barbara Kaltz remarque : « À la vérité, l'œuvre tout entière de Mme de Beaumont reflète un dilemme : comment accorder ses aspirations féministes – affirmation de la supériorité de la femme, lutte continuelle en faveur d'une meilleure éducation féminine – et sa foi, inébranlable, qui exigeait l'acceptation inconditionnelle de la doctrine de l'Église sur l'infériorité de la femme<sup>798</sup> ? » Dans son œuvre romanesque, l'autrice tente de concilier ces convictions a priori contradictoires en adoptant une position plus équilibrée. Elle revendique une amélioration générale de la situation des femmes dans la société de son époque et elle est consciente que la femme « normale » ne pourra pas changer son mode de vie de manière radicale. « Son but est l'éducation de l'épouse et de la mère chrétienne, et elle ne va pas jusqu'à réclamer des charges publiques comme le fait Poullain de la Barre<sup>799</sup>. » Ainsi, elle adapte son propos aux circonstances et donne des conseils pour adoucir et améliorer petit à petit le quotidien de ses lectrices. De la sorte, elle fait subrepticement comprendre à ses lectrices que même en se soumettant à leurs maris, en acceptant leurs caprices et en jouant le rôle de la femme

<sup>794</sup> Voir ALBISTUR, Maïté ; ARMOGATHE, Daniel, *L'Histoire du féminisme français*, tome I, *op. cit.*, 1977, p. 233-234.

<sup>795</sup> POULAIN DE LA BARRE, François, *De l'Égalité des deux sexes*, *op. cit.*, 2011, p. 71.

<sup>796</sup> Voir POULAIN DE LA BARRE, *De l'Égalité des deux sexes, De l'Éducation des dames, De l'Excellence des hommes*, éd. Marie-Frédérique Pellegrin, *op. cit.*, p. 13, note 3.

<sup>797</sup> Comme par exemple dans *l'Apologie des femmes* dans le *Nouveau Magasin françois*. Voir LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome IV, *op. cit.*, p. 1-13.

<sup>798</sup> KALTZ, Jeanne-Marie *Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>799</sup> KULESSA, Rotraud von, « Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes », *op. cit.*, 2016, p. 88.



compréhensive et indulgente, elles se montrent plus sages et plus réfléchies que les hommes, dont le comportement est quelque peu prévisible<sup>800</sup>.

Cependant il n'y a pas d'opposition catégorique entre les hommes et les femmes, leurs relations doivent être fondées sur la délicatesse. Selon Rotraud von Kulesa, le code de la sensibilité « tend à harmoniser l'antagonisme classique entre le cœur et la raison<sup>801</sup> » et « fonde un concept de la vertu basé sur de “vrais” sentiments et donc sur la sincérité<sup>802</sup> ». Effectivement, l'authenticité sentimentale constitue l'élément clef dans les relations entre hommes et femmes dans les œuvres du corpus, les personnages se comportent selon les valeurs de l'honnêteté et de la sincérité. L'amour ou l'amitié tendre représentent le principe de base qui anime toute relation dans les romans.

Nous pouvons constater que dans les romans épistolaires étudiés, seules les femmes qui ont décidé d'être religieuses ne finissent pas liées par l'amour à un homme. Même les personnages qui semblent échapper à cette règle se trouvent tôt ou tard dans une relation amoureuse : madame de Batteville, malgré son jeune âge, reste volontairement veuve par amour pour feu son mari ; madame Northon se marie tardivement ; et même Hortense, la fille de madame du Montier, qui veut rester seule par amour de la liberté, termine femme d'un gentilhomme allemand<sup>803</sup>. Dans le cas idéal, la relation homme-femme est marquée par le respect mutuel et une tendresse amicale.

Cependant, les personnages féminins rencontrent parfois des limites et se heurtent au comportement de leurs compagnons qui leur semble incompréhensible. De cette façon, pour des différences d'opinion éventuelles avec son mari, madame du Montier donne des consignes très concrètes à sa fille :

Quand vous serez dans la nécessité de penser ou d'agir autrement que votre Époux, ne heurtez jamais de front son goût : paraissez céder d'abord à ce qu'il souhaite : ensuite remontez-lui avec douceur, que ce parti quoique bon, paroît sujet à quelques inconvénients ; suggérez-lui quelque autre moyen de se satisfaire : faites en sorte, s'il est possible, de faire naître chez lui ces expédients, en sorte qu'il croye suivre sa volonté dans le temps qu'il sera dirigé par la vôtre. Que si ces moyens sont inutiles, employez les prières, les larmes, les caresses : j'ose vous promettre, ma chère Fille, que cette conduite vous réussira toujours<sup>804</sup>.

---

<sup>800</sup> Voir chapitre 3.1.2.5. *Après le mariage* ou la *Lettre à l'auteur sur la complaisance, et consultation sur celle que les femmes mariées doivent avoir pour leurs époux* avec sa réponse. Voir LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome VI, *op. cit.*, p. 202-210.

<sup>801</sup> KULESSA, Rotraud von, « La Discursivité du masculin dans les romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle », in : RETIF, Françoise (dir.), *Le Masculin dans les œuvres d'écrivaines françaises. « Il faut beaucoup aimer les hommes »*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 117.

<sup>802</sup> *Ibid.*

<sup>803</sup> Voir *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 401.

<sup>804</sup> *Ibid.*, tome I, *op. cit.*, p. 14.

Les femmes disposent donc d'un « catalogue » de comportements auquel elles peuvent recourir en cas de désaccord afin de diriger leur partenaire dans la bonne direction et d'obtenir de lui ce qu'elles souhaitent. Si les femmes ont compris le caractère masculin, elles ont le pouvoir de conduire leurs maris selon leurs goûts. Le prince de Beaumont donne ici des lignes de conduite que ses lectrices peuvent adopter de manière directe. Certes, l'auteur emploie les stéréotypes sur les femmes véhiculés par les hommes en société et elle présume que la réaction des maris reste la même dans tous les cas. Elle suggère ainsi aux lectrices qu'elles ont un pouvoir sous-jacent dans le mariage et les propos concernant la soumission de la femme dans le couple se présentent ainsi sous un nouveau jour. Il s'agit d'une prétendue obéissance, car au fond ce sont les femmes qui règnent dans le couple si elles arrivent à faire preuve de suffisamment d'intelligence et de finesse pour appliquer ce stratagème.

Nous regarderons maintenant de plus près les relations qu'entretiennent les personnages féminins avec les hommes et nous analyserons leur nature.

### 3.3.1. La sagesse des femmes

Dans la plupart des cas, les femmes se révèlent plus sages que leurs semblables masculins dans des situations critiques. Elles font preuve d'une intelligence émotionnelle et d'une force d'esprit pour lesquelles elles sont secrètement admirées par les hommes. En effet, dans les *Lettres de Madame du Montier* par exemple, la marquise, en gardant son calme et en pardonnant à son mari de l'avoir trompée, suscite l'admiration du coupable pour sa force intérieure (elle attend même que sa rivale ait accouché pour ne pas risquer une fausse-couche). Elle fait preuve de grandeur d'âme en adoptant son enfant illégitime<sup>805</sup>, ce dont son mari se rend compte seulement au moment du dénouement de son affaire amoureuse, quand il comprend que sa femme était au fait de la situation presque tout au long du récit sans le lui dire. C'est cette clairvoyance dans des situations difficiles avec des hommes et cette compréhension du caractère masculin que l'auteur veut montrer à son public. Il suffit de faire preuve d'une plus grande sagesse qu'eux dans

---

<sup>805</sup> Voir *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 256-264.

le conflit pour voir que ce comportement entraînera souvent une conclusion surprenante et heureuse : le retour d'un mari infidèle ou d'un amant ingrat<sup>806</sup>.

C'est aussi le cas d'Élise dans *Le Vrai Point d'honneur* : elle se retrouve abandonnée par le jeune Northon qu'elle aime et qui lui a été promis. Les femmes dans son entourage lui conseillent de ne pas s'isoler en tombant dans la mélancolie, mais de rester présente, compréhensive et pleine de bonté pour lui afin de le soutenir dans ses essais de surmonter sa passion pour sa cousine, mademoiselle d'Erlac. Ce n'est pas facile pour elle<sup>807</sup>, cependant elle y arrive et est récompensée à la fin par le retour de son futur mari. Comme nous avons vu, les femmes sont amenées à être mentalement fortes et à supporter les fautes des hommes envers elles avec sérénité.

Madame du Castelet reçoit ce même conseil de la part de son amie madame de Batteville quand elle se plaint du manque d'attention et d'amour dans son jeune mariage. Elle doit bannir « la plainte & le reproche ; ils n'ont jamais guéri de rien, au contraire, ils augmentent le mal, & le rendent incurable<sup>808</sup> ». Selon madame de Batteville, son amie devrait forcer son mari de l'aimer par sa patience, sa complaisance et sa bonne conduite<sup>809</sup>. C'est à la femme d'assurer le bon déroulement d'un mariage et de « ramener [son mari] à la raison<sup>810</sup> ». Même si ce sont les hommes qui semblent dominer la société, ils sont, sans s'en rendre compte, influencés par leurs femmes. Le prince de Beaumont suggère à ses lectrices de prendre le parti de la sagesse au lieu de se révolter, ce qui pourrait en outre nuire à la réputation de leurs maris et créer un scandale public. C'est pourquoi madame du Montier conjure sa fille : « [U]ne femme vertueuse doit faire ses efforts pour dérober aux yeux du public, de ses amis même les plus chers, les foiblesses de son Époux<sup>811</sup> [...] ». L'autrice n'abandonne pas ses idées concernant l'injustice envers les femmes en société, mais elle remédie aux besoins concrets de ses lectrices tout en leur montrant le pouvoir caché des femmes sur les hommes.

### 3.3.2. L'amitié entre les sexes

---

<sup>806</sup> Voir par exemple *ibid.*, p. 165-166.

<sup>807</sup> Voir par exemple *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 255-271.

<sup>808</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 214.

<sup>809</sup> Voir *ibid.*

<sup>810</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 66.

<sup>811</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 164-165.

L'amitié constitue un pilier important dans les relations entre les sexes et pas simplement entre femmes, même si, selon Clarice, on abuse du nom de ce sentiment : « On ne parle que de l'amitié, & il n'est point de nom plus souvent prostitué, on le donne à toutes sortes d'unions, & à peine en mille s'en trouve-t-il une véritable<sup>812</sup>. » Dans les romans, de « véritables » amitiés entre les sexes sont possibles. Selon Rotraud von Kulesa, ce sentiment représente même « la seule relation entre homme et femme qui paraît parfaitement favorable au développement de la vertu, parce qu'[elle est] dépourvue de passion<sup>813</sup> ». Nous distinguons plusieurs catégories d'amitié : celle pleine de tendresse qui unit deux époux, celle entre des amants et celle entre un groupe de personnes.

### 3.3.2.1. Un cercle d'amis

Plus rare que l'amitié entre femmes mais tout aussi délicieuse est celle entre plusieurs personnes qui constituent un cercle d'amis. Tout au long du *Vrai Point d'honneur*, le lecteur découvre les plaisirs que procure ce genre de liaison à ses membres. Ainsi, dès le début, madame Northon décrit le temps de sa jeunesse quand elle vécut tout un été en compagnie du baron de Mey, de sa femme Léonor, de son frère Northon et de sa femme Bella : « Nous passâmes une année avec une satisfaction qui ne peut être comprise que par les cœurs dignes de connoître les douceurs de l'amitié ; moments heureux<sup>814</sup> ! » Après la mort subite des deux femmes, les hommes partent travailler dans le Nouveau monde et madame Northon se retrouve seule et chargée de l'éducation d'Élise. Ce n'est qu'à la fin de l'histoire qu'une constellation semblable à celle du début se forme : Northon et le baron de Mey sont de retour, Northon fils et Élise vont se marier et madame Northon est tombée amoureuse du marquis de V., l'ancien ennemi de Northon fils. Pour le marquis de V., c'est la première fois qu'il se trouve dans un cercle de vrais amis et il en est ébloui : « Je parcours un pays bien inconnu pour moi [...] ; tout y est nouveau, surprenant, incroyable. Je connoissois de nom la probité, l'honneur, le désintéressement, la générosité, l'amitié & mille autres vertus : je croyois en posséder la plus grande partie, & je m'aperçois avec confusion que je n'en avois pas même l'idée<sup>815</sup>. »

---

<sup>812</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 159.

<sup>813</sup> KULESSA, Rotraud von, « "Vertu" et "sensibilité" dans les romans de femmes », in *Dix-huitième siècle*, n°36, 2004, p. 219.

<sup>814</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 109.

<sup>815</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 165.

L'amitié qu'il est en train de découvrir est l'incarnation de la vertu et dépasse tout ce qu'il a vécu jusque-là dans ce domaine. Le personnage du marquis connaît alors un changement fondamental de son caractère. Le lecteur assiste à une conversion totale quand il se rend compte de la fausseté de tout ce qu'il a cru et expérimenté jusqu'alors. Il explique ce qui se passe en lui à madame Northon, sa future femme : « Je vous l'ai dit ; j'avois cru l'amitié, la douce union [avec] un être de raison, qu'il étoit impossible de trouver parmi des hommes qui ne se lient que par l'intérêt des passions. Il en est une qui semble les attacher, une autre brise ces foibles liens. Tout sembloit se réunir dans cette maison pour me prouver la réalité de ce sentiment délicieux : tout la respiroit, même dans ceux que la bassesse de leur état n'en eût pas fait soupçonner<sup>816</sup>. » Lui, qui a toujours vécu en gentilhomme selon les lois de la société et de la cour voit tout à coup que l'honnêteté, la confiance et l'appui de la religion chrétienne procurent un bien incomparable. C'est la tranquillité du jeune Northon face à la mort qui a déclenché ce changement chez le marquis<sup>817</sup> et qui lui permet maintenant de jouir de cette pure amitié. Dans ses propos, nous retrouvons l'association de sentiments honnêtes avec la raison et la réflexion que Leprince de Beaumont évoque dans son « Discours sur la sensibilité ». Le marquis semble ici le porte-parole de l'autrice qui écrit que « [c]'est à l'esprit à peser mûrement & longtemps les qualités de l'objet vers lequel le cœur penche ; & quand il a lieu d'en être satisfait, il doit lâcher la bride au cœur, & ne se plus mêler des affaires qu'en second<sup>818</sup> ».

Il est intéressant de remarquer que *Le Vrai Point d'honneur* est le seul cas parmi les œuvres de notre corpus qui parle d'un groupe d'amis. Pour la trame de ce récit, Leprince de Beaumont s'est peut-être inspirée d'une histoire qui avait paru anonymement<sup>819</sup> en 1770, trois ans avant ses *Contes moraux* et qui s'intitule *Le Point d'honneur. Histoire angloise*<sup>820</sup>.

---

<sup>816</sup> *Ibid.*, p. 176-177.

<sup>817</sup> Voir *ibid.*, p. 174-175.

<sup>818</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome V, *op. cit.*, p. 72.

<sup>819</sup> Selon le catalogue de la B.N.F. le roman est dû à un certain Félix. Voir <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30425517s> consulté le 24.5.2018.

<sup>820</sup> FELIX, *Le Point d'honneur. Nouvelle angloise*, Paris, Pillot, 1770. Ce qui lie les deux œuvres, à part leur titre, au premier coup d'œil, est leur longueur : *Le Point d'honneur*, présenté comme une « nouvelle », fait cinq cents pages, presque autant que *Le Vrai Point d'honneur*, sous-titré *Histoire morale*. Nous retrouvons dans chaque œuvre un personnage nommé Élise (quoiqu'il ne joue qu'un rôle marginal dans l'œuvre de Félix) et l'histoire d'un amour non satisfait se déroulant dans un cercle d'amis. Il s'agit de vaincre ses passions et de se conduire dignement. Même si *Le Point d'honneur* est divisé en trois tomes et six parties et l'œuvre de Leprince de Beaumont en deux tomes sous forme de lettres, il y a de fortes indications qu'elle s'en est inspirée pour en faire sa propre version morale, comme dans *La nouvelle Clarice*. Les résultats de l'étude détaillée de ces parallèles pourront faire l'objet d'un prochain projet de recherche. Voir aussi : SETH, Catriona, « Traduction, transposition ou œuvre de fiction pure la nouvelle exotique à la

Dans les autres romans, il s'agit plutôt d'amitié entre deux femmes, leurs maris jouent des rôles secondaires et on ne peut pas parler de vrai cercle d'amis où chacun s'engage de manière égale, même si par exemple le baron d'Astie envoie une lettre à Hariote, elle reste principalement l'amie de Clarice. L'amitié entre plusieurs couples reste l'exception.

### 3.3.2.2. L'amitié entre époux ?

Maurice Daumas indique qu'« il est entendu que l'union conjugale a pour fondement l'amitié entre les deux sexes<sup>821</sup> ». Dans les romans de Marie Leprince de Beaumont, elle est estimée comme avantageuse, surtout pour la femme, car celle-ci échappe ainsi aux suites malheureuses d'une relation fondée sur une passion. Clarice distingue dans sa dissertation sur l'amitié la « vraie » amitié « des liaisons qu'on prend pour elle, & de l'amour<sup>822</sup> » : « Qu'est-ce donc que l'amitié ? C'est un sentiment qui de deux cœurs n'en fait qu'un, qui fait disparaître toute inégalité, qui confond tous les intérêts, tous les biens<sup>823</sup> », et ce sans les déceptions et le dégoût qui semblent inhérents à l'amour. Il n'est pourtant pas facile de faire la distinction entre ces sentiments très proches. La baronne de Batteville fait cette expérience amère quand elle revoit Des Essarts, son ancien amant qu'elle a cru mort, et elle se rend compte que rien n'a changé en elle : « [T]out l'amour que je lui avais porté autrefois venoit de renaître de sa cendre, ou plutôt je sentois qu'il n'avoit jamais cessé de remplir mon cœur, qu'il s'y étoit nourri, conservé sous le nom de vénération & d'amitié ; si tant est qu'on en puisse ressentir pour ceux qui n'existent plus<sup>824</sup>. »

Ce sont surtout les hommes plus âgés qui sont capables de cette amitié tendre que recherchent les femmes<sup>825</sup>. Lucie par exemple explique la situation de son mari à Émérance : « Son cœur fait pour la tendresse, après avoir été la proie des passions les plus fougueuses, n'est plus capable que d'amitié, parce qu'il est, pour ainsi dire, émoussé, usé. Cette amitié est si tendre, si délicate, si attentive, qu'on pourroit fort bien la prendre pour

---

fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. » in ENGEL, Vincent et GUISSARD Michel (dir.), *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres, du Moyen Âge à nos jours*, Ottignies, Quorum, 1997, p. 198.

<sup>821</sup> DAUMAS, *Des Trésors d'amitié de la Renaissance aux Lumières*, op. cit., p. 221.

<sup>822</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, op. cit., p. 166.

<sup>823</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>824</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 157.

<sup>825</sup> Voir aussi chapitre 3.1.2.3.

de l'amour : elle n'en diffère que parce qu'elle n'en connoît ni les vicissitudes, ni les caprices<sup>826</sup>. » L'amitié dans le couple est considérée plus précieuse que l'amour, car elle est dépourvue de toute inconstance et folie. Émérance soutient son amie dans cette opinion quand elle lui répond : « Vous goûtez déjà les douceurs de l'amitié de la manière la plus excellente, puisque vous avez trouvé un ami dans votre époux : croyez-moi, ma chère, c'est, comme vous me le disiez, le *nec plus ultra* du bonheur<sup>827</sup>. » Elle souligne la chance qu'a Lucie d'avoir trouvé un vrai ami dans son mari. Selon Émérance, il s'agit du comble du bonheur et de la meilleure façon de jouir de l'amitié.

Un autre exemple montrant que la véritable amitié est désintéressée se trouve dans *Le Vrai Point d'honneur*. Après le duel et sa conversion, le marquis de V. se rend compte que « de grands biens, une naissance illustre, de la beauté, des talents<sup>828</sup> » et « des grâces<sup>829</sup> » ne lui suffisent plus comme qualités dans une future épouse ; maintenant, il aimerait trouver en elle « non seulement des vertus, mais des vertus supérieures<sup>830</sup> ». Il explique : « J'avois besoin de trouver dans une femme une amie qui pût m'éclairer, me soutenir dans mes bonnes résolutions<sup>831</sup> ». Il la trouvera dans madame Northon et les deux conjoints vont employer leur temps et leur fortune à faire des œuvres de charité.

L'amitié tendre entre deux époux est présentée comme le cas idéal, un sentiment agréable et constant sans les secousses de l'amour. Pourtant, même dans les romans de l'autrice, la relation entre hommes et femmes ne peut pas exister sans aucun amour. En fait, il semble qu'une conjonction de plusieurs affects serait la meilleure condition pour une relation épanouie.

Émérance par exemple décrit le sentiment de son époux envers elle dans la première année de son mariage : « L'estime que quelques bonnes qualités qu'il croyoit en moi, lui avoit fait inspirée, s'étoit jointe au plus tendre amour ; une union fondée sur ces deux sentiments est indissoluble<sup>832</sup> [...] ». Son estimation va s'avérer. Après leur retrouvailles, Émérance et le marquis de Sainville seront heureux. Cet amalgame sentimental reflète également qu'il n'y a pas un sentiment « correct » entre époux, mais qu'il y a des nuances et des facettes différentes. En montrant que chaque personnage a sa

---

<sup>826</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>827</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>828</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 182.

<sup>829</sup> *Ibid.*

<sup>830</sup> *Ibid.*

<sup>831</sup> *Ibid.*

<sup>832</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 209-210.

propre perception des affects portés au mari, Leprince de Beaumont élargit les possibilités d'identification pour ses lectrices.

Plus haut, nous avons vu que Lucie dépeignait l'amitié tendre de son mari pour elle. Plus tard dans l'histoire, elle va détailler ses propres sentiments pour le marquis de Villeneuve. Elle écrit à Émérance : « [C]'est un assemblage d'estime, d'amitié tendre, de confiance & de respect ; sentiments qui sont devenus, ce semble, nécessaires à mon existence, à mon bonheur ; chaque jour je les crois parvenus à leur dernière période, & chaque jour je sens qu'ils augmentent<sup>833</sup>. » L'amitié tendre n'est qu'un des éléments constitutifs de la relation idéale.

Il faut en outre discerner l'amour vertueux de l'amour passionnel. Si l'amour qu'on a pour une personne se range dans les passions violentes, il est à fuir, car il ne permet pas d'établir une relation stable. Si, pourtant, il est vertueux, il peut adoucir et améliorer la liaison entre deux individus. C'est ainsi que la marquise dans les *Lettres de Madame du Montier* est malheureuse parce qu'elle croit que son mari ne l'a jamais vraiment aimée de façon passionnelle. Elle s'explique à sa mère : « Je connois par les mouvements que je remarque dans le jeune Mastrilli, que le Marquis n'a jamais eu d'amour pour moi ; il m'estime, il me regarde comme une amie capable de bien gouverner sa maison, & propre à lui donner une postérité. Voilà, si je ne me trompe, à quoi se bornent ses sentiments à mon égard<sup>834</sup>. » Elle est jalouse des sentiments violents qu'éprouve Mastrilli envers sa sœur et ne se rend pas compte qu'il ne s'agit que d'une passade. Sa mère ne tarde pas à l'éclaircir : « [E]n supposant que le Marquis n'eût jamais eu pour vous qu'une amitié tendre, fondée sur l'estime, je trouverois votre sort préférable à celui de votre sœur<sup>835</sup>. » Au contraire de l'amour passionnel, cet amour-ci fonctionne comme un cercle vertueux. Ainsi, le narrateur dans *La Pupille de la Providence* tire cette conclusion de ses péripéties : « [L]'amour vertueux ne connoît point l'inconstance, c'est le feu sacré qui ne s'éteint jamais, parce qu'il trouve dans de nouvelles qualités un aliment qui l'entretient & l'augmente<sup>836</sup>. » Ce sont les caractéristiques qui distinguent d'habitude l'amitié de l'amour. Nous parlerons donc de l'amour vertueux quand il s'agit d'un couple qui jouit d'une amitié parfaite pour la distinguer de l'amitié entre hommes par exemple.

---

<sup>833</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 48.

<sup>834</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 215-216.

<sup>835</sup> *Ibid.*, p. 224-225.

<sup>836</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 154.



### 3.3.2.3. L'amitié virile

Dans les traités sur l'amitié qui fleurissent au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est presque exclusivement question de l'amitié entre hommes. Or, dans les romans de Leprince de Beaumont, ce sont les cas les moins exposés. Il se trouve pourtant quelques amitiés exemplaires parmi les personnages masculins et nous les analyserons par la suite.

La relation entre le comte et le marquis dans les *Lettres de Madame du Montier* montre une telle vraie amitié capable de traverser les épreuves les plus pénibles. Tout au long du roman, le lecteur est le témoin de la fidélité et de l'attachement du comte pour le marquis, mais rares sont les endroits où la marquise mentionne cette amitié dans ses lettres à sa mère. Le comte se prononce sur sa vision de l'amitié dans une lettre à sa belle-mère : « J'ai lu, je ne sais où, que la perfection de l'amitié consiste à recevoir, sans répugnance, les bienfaits d'un ami. C'est la pierre de touche pour juger du prix & de la réalité du sentiment respectable qui unit les amis<sup>837</sup>. » Cette notion de donner et de recevoir semble aussi importante à monsieur Northon qui entretient une amitié sans bornes avec son beau-frère, le baron de Mey : « [A]u moment où l'amitié est parfaite le plaisir de donner ou de recevoir est égal<sup>838</sup>. » Et celui-ci est d'accord avec Northon quand il remarque qu'« il n'y a qu'un sot orgueil masqué en générosité, qui puisse faire rougir des bienfaits d'un ami<sup>839</sup> ».

Le manque de détails et la superficialité avec laquelle les amitiés entre hommes sont évoquées confirment que le centre d'intérêt de l'autrice est tout autre. Dans ses romans, elle les effleure sans en parler minutieusement comme elle le fait pour les amitiés entre femmes, cela montre une fois de plus que son œuvre est avant tout destinée à un public féminin.

## 3.4. Les techniques de transmission

---

<sup>837</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 361.

<sup>838</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 161.

<sup>839</sup> *Ibid.*

Dans ses œuvres pédagogiques, les *Magasins*, mais aussi *Les Américaines*<sup>840</sup>, Leprince de Beaumont utilise la méthode du dialogue pour transmettre des connaissances et réflexions concernant entre autres l'histoire, les sciences et la philosophie chrétienne. Cette « mise en scène de l'oralité<sup>841</sup> » lui permet d'organiser une progressivité des apprentissages et de guider facilement ses élèves à travers les différents sujets abordés<sup>842</sup>.

Dans ses œuvres romanesques, l'ambiance d'intimité propre au genre épistolaire est exactement ce qu'il faut à l'autrice pour que les femmes se sentent en sécurité et puissent s'ouvrir entièrement à leurs amies. Les confidences épistolaires entre deux amies se prêtent parfaitement au récit détaillé d'événements de la vie de tous les jours. Elle permet également de poser des questions et d'évoquer des sujets plus intimes que dans un entretien oral. Dans la réponse, il est possible de montrer précisément les chemins à suivre, de donner des exemples et des directives morales. Ce procédé était idéal pour Marie Leprince de Beaumont, car il lui permettait de concilier « sa » méthode personnelle et un genre dans l'air du temps. Voyons maintenant par quels moyens précis Leprince de Beaumont arrive à transmettre son message aux lectrices.

### 3.4.1. Le recours à l'exemple et à l'anecdote

Dans les *Magasins*, l'autrice parseme fréquemment les leçons de récits pour illustrer ses sujets, ce qui lui vaut la réputation de conteuse<sup>843</sup>, conservée d'elle jusqu'aujourd'hui. Dans ses romans, les personnages se servent également d'exemples pratiques, déguisés en petites histoires et anecdotes, pour illustrer les « leçons » et avis à suivre. Ainsi, les lettres sont parsemées de d'historiettes abordant une grande palette de sujets et censées enrichir et illustrer les propos des épistolières. C'est le cœur de la stratégie d'écriture de Leprince de Beaumont. Comme l'indique la définition de Gaël Rideau :

---

<sup>840</sup> Pour des informations détaillées sur la fonction du dialogue d'éducation et sur *Les Américaines*, nous renvoyons à la thèse déjà citée de Ramona HERZ-GAZEAU, *La femme entre raison et religion*.

<sup>841</sup> KULESSA, Rotraud von, « La Fonction du dialogue dans le Magasin des enfants de Marie Leprince de Beaumont », in : SETH ; CHIRON (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 73-74.

<sup>842</sup> Au sujet du dialogue comme moyen de transmission de savoir au XVIII<sup>e</sup> siècle voir aussi : PUJOL, Stéphane, *Le Dialogue d'idées au dix-huitième siècle*, SVEC 2005:06, Oxford, Voltaire Foundation, 2005.

<sup>843</sup> Voir BERENGUIER, Nadine, « De Pédagogue à conteuse : images de Marie Leprince de Beaumont au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », in SETH, Catriona ; KULESSA, Rotraud von (dir.), *Une éducatrice des Lumières : Marie Leprince de Beaumont*, Classiques Garnier, à paraître.

L'anecdote est d'abord une forme d'écriture, un récit événementiel, qui, en dévoilant [...] un fait privé ou un petit fait curieux ou secondaire, contribue à une écriture du factuel, en créant un effet de réel, qu'il s'agisse d'abord de l'histoire, mais aussi de la science ou de la justice. Elle sert alors de preuve, d'exemple, d'illustration, de divertissement, selon les auteurs et les moments de l'œuvre. Elle pose les questions de l'authenticité, de son rôle dans la démonstration<sup>844</sup>.

Le but des anecdotes dans les lettres est de confirmer les conseils en prouvant par un exemple la pertinence des propos.

Il y a deux types d'anecdotes dans les romans : celles qui prennent l'aspect d'histoires entendues par les personnages et celles qui sont présentées comme des « faits » leur étant directement arrivés. Les deux cas peuvent eux-mêmes être subdivisés entre ceux qui présentent une dimension sociale, voire sociologique, et ceux qui se rapportent à la religion et aux valeurs chrétiennes.

Dans les *Lettres de Madame du Montier* se trouvent principalement des anecdotes de la première catégorie, c'est-à-dire des histoires que madame du Montier a entendues de quelqu'un.

D'un côté, elle s'en sert généreusement pour expliquer à sa fille les us et coutumes de la cour de Turin et les comportements des Italiens qui la frappent. Ainsi, dans le but de renforcer ce qu'elle vient de dire sur la coutume de prendre des sigisbées en Italie, par exemple, madame du Montier raconte à sa fille l'anecdote du chevalier de Matha, sigisbée de son état, pour expliquer qu'il n'y a pas de risque de conflit avec son mari puisque la coutume le veut ainsi<sup>845</sup>. Elle expose aussi le dérèglement des prêtres en Italie, par l'anecdote d'« un Mahométhan ayant pris du goût pour la Religion Chrétienne<sup>846</sup> » et qui, en revenant d'un voyage d'étude en Italie, est pleinement convaincu que « la religion de Christ est divine, puisqu'elle a pu se soutenir malgré la mauvaise conduite de ceux qui la prêchent<sup>847</sup> ». Nous pouvons classer cette histoire dans celles qui traitent de la société, car elle parle plutôt d'une dérive des mœurs italiennes que de l'excellence de la religion.

D'un autre côté, madame du Montier dispose aussi d'un répertoire d'anecdotes pour souligner ses propos édifiants et pour encourager sa fille, via des exemples, dans des situations difficiles. Ainsi, la mère du Montier mène une réflexion sur la mansuétude et le rachat grâce au dilemme devant lequel un personnage est placé quand il a la possibilité

---

<sup>844</sup> RIDEAU, Gaël, « L'Anecdote entre littérature et histoire : une introduction », in HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève (dir.), *L'Anecdote entre littérature et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 13.

<sup>845</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, op. cit., p. 88-89.

<sup>846</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>847</sup> *Ibid.*

de sauver un criminel en espérant un retour de celui-ci à la vertu. Pour justifier ce qu'elle appelle « une foiblesse<sup>848</sup> » du coupable, elle donne l'exemple d'un prêtre qui des années plus tôt a sauvé la vie à un voleur de grand chemin et qui le retrouve un jour par hasard paysan et entouré d'une grande famille<sup>849</sup>.

Dans la deuxième partie du roman, les lettres se raccourcissent et il y a un plus grand nombre d'épistoliers qui cherchent conseil auprès de madame du Montier. Par conséquent, il n'y a plus d'anecdotes longues, mais seulement de brefs récits ayant trait à l'histoire ou à la mythologie<sup>850</sup>, ainsi que des informations ponctuelles sur les mœurs étrangères pour illustrer ses leçons de morale. De cette manière, quand elle essaie de convaincre son gendre de renoncer à une passion et de se conformer plutôt aux lois divines qu'à celles du monde, quitte à se sentir humilié en public, elle avance l'exemple du Japon, car dans ce pays, un homme, condamné à mort doit devancer ce moment en s'ouvrant le ventre avec son épée pour ne pas souiller l'honneur de sa famille<sup>851</sup>, alors qu'un chrétien savoir prendre sur lui jusqu'au bout.

Les anecdotes de la deuxième catégorie, les événements auxquels les personnages ont assisté eux-mêmes et dont ils se servent pour illustrer leurs propos, sont présentes dans tous les romans. Ici aussi, les histoires se laissent classer dans les deux sous-catégories qui concernent les mœurs et la société ou la religion.

Dans le premier cas, nous rangeons par exemple l'épisode dans lequel Lucie peint le sort d'un marchand joaillier qu'elle rencontre par hasard dans l'antichambre d'un ministre : il a été réduit à vivre avec sa famille dans la misère à cause des « crédits qu'il avoit faits aux gens de qualité<sup>852</sup> ». Elle attire ainsi l'attention sur la situation misérable des artisans qui attendent parfois des années des paiements des gentilshommes nobles et qui se retrouvent ruinés. Plus loin, elle évoque le sujet des parents trop sévères et raconte à cette occasion l'histoire de Sir Campel, un anglais avec qui elle a soupé et « qu'on peut

---

<sup>848</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>849</sup> *Ibid.*, p. 103-109.

<sup>850</sup> Quand la comtesse se sent injustement jugée par les dames de la cour et veut se venger, madame du Montier la rappelle à l'ordre et la renvoie à la religion avec un exemple de la mythologie grecque : « Denis, chassé de Syracuse, trouva dans son amour de la tyrannie, une ressource pour entretenir la passion qu'il avoit de dominer, & en se faisant maître d'école, il se perpétua un empire où il continua d'exercer un pouvoir despotique. » Voir *Lettres de Madame du Montier*, tome II, *op. cit.*, p. 33.

<sup>851</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>852</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 107.

mettre au nombre des victimes d'une autorité [parentale] poussée à l'excès<sup>853</sup> ». Elle compare la situation de Campel qui se voit forcé par son père d'épouser à seize ans Lady Bel, une jeune fille avec qui il a été élevé, à celle d'Émérance qui se voyait par sa mère soumise à la même contrainte (épouser très jeune un homme très âgé). Après le mariage, Campel part en voyage pendant huit ans et en revenant à Londres, il est touché par la beauté de sa femme qu'il ne reconnaît pas encore comme la sienne, mais, quand il en prend conscience, il éprouve tout de suite une forme de répulsion car cela lui rappelle la contrainte qu'il a subie. Même s'il aime sa femme, il repart pour la France et ne veut pas revenir en Angleterre tant que celle-ci est en vie. Ainsi Lucie illustre les suites fatales que peut avoir l'autorité parentale trop prononcée sur la vie des enfants qui en sont victimes.

Dans le même ordre d'idées, des anecdotes sont glissées dans les lettres de Hariote et de Clarice. Hariote, par exemple, décrit deux personnages de la bonne société d'Édimbourg à son amie pour parler des traits de caractère d'une bonne mère et pour présenter le comportement louable d'une jeune fille<sup>854</sup>.

Les anecdotes de type religieux sont plus rares dans les autres romans. Il y a beaucoup de références à la Providence, mais pas de véritables histoires telles que celles racontées par madame du Montier. Cela montre aussi que les romans qui ont paru plus tardivement intègrent mieux les considérations religieuses et les illustrent d'événements directement vécus par les personnages.

On trouve encore un autre type d'anecdote : celui qui se réfère à des œuvres ou des événements connus à l'époque, mais souvent oubliés aujourd'hui. Il s'agit de productions populaires au XVIII<sup>e</sup> siècle et de faits divers introduits naturellement par Leprince de Beaumont dans les propos des personnages pour augmenter la vraisemblance du récit. Dans ce cas, une lecture ou un souvenir collectif sert de fond pour une anecdote. Dans les *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville* par exemple, des Essarts parle de « [l]a catastrophe qui termina le sort de M. Constance, Ministre du Roi de Siam<sup>855</sup> [...] ». Il se réfère à des événements si marquants qu'ils ont occasionné au siècle précédent deux œuvres fameuses : les *Voyages de Siam* du père Tachard<sup>856</sup> ainsi que

---

<sup>853</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>854</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 42-44.

<sup>855</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>856</sup> TACHARD, Guy, *Voyage de Siam des PP. Jésuites envoyés par le roi aux Indes et à la Chine, avec leurs observations astronomiques et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie de d'histoire*, Paris 1686 et *Second Voyage de Siam*, Paris 1689.

*l'Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam et de la dernière révolution de cet état* par le père d'Orléans<sup>857</sup>. Ces deux œuvres témoignaient de la persécution des chrétiens à Siam pendant la révolution de 1688. Il peut s'agir d'un pur hasard, mais quand des Essarts se cache près de la baronne à Reims, au retour de ses voyages, il adopte un nom d'emprunt pour ne pas être reconnu ; il se présente comme le chevalier d'Aumont, un nom dont la sonorité est étonnamment proche de celle de l'un des acteurs principaux de l'histoire de monsieur Constance : le chevalier de Chaumont.

Si une lecture a servi de source dans l'anecdote ci-dessus, Catriona Seth en donne un exemple qui s'appuie, lui, sur un souvenir populaire. Dans un article paru dans *Études normandes*<sup>858</sup>, à propos du premier ouvrage de Leprince de Beaumont, *Le Triomphe de la Vérité*, elle expose un épisode qui se déroule en Normandie. Le héros, La Villete, monte à bord d'un navire quand une tempête se déclenche subitement, « [I]a seule perspective de salut est d'emprunter une chaloupe en espérant arriver sur la rive où se trouve assemblée une foule importante<sup>859</sup> ». Un jésuite se fait attacher par une corde et s'avance dans la mer pour donner l'absolution aux mourants. Catriona Seth explique que cette scène est fondée sur un fait-divers tragique qui s'était déroulé en 1714. Lors d'une tempête, un navire arrivant d'Amérique avait fait naufrage devant le port de Dieppe, ce qui avait coûté la vie à presque tout l'équipage dieppois sous les yeux de leurs proches qui les attendaient sur la côte<sup>860</sup>. Comme Leprince de Beaumont était trop jeune au moment du désastre pour en conserver le souvenir, elle s'est sans doute fondée sur ce qu'elle a pu entendre par la suite à ce sujet. Ici, comme dans l'anecdote de Des Essarts, Leprince de Beaumont conserve toute sa liberté en s'appuyant sur des récits ou des faits qui l'ont touchée et en y ajoutant des détails. Elle s'inspire librement des événements réels et intègre ainsi dans ses romans des éléments qui en augmentent la vivacité et la vraisemblance.

---

<sup>857</sup> ORLEANS, Pierre-Joseph de, *Histoire de M. Constance, Premier Ministre du Roi de Siam, et de la dernière Révolution de cet État*, Lyon, Frères Duplain, 1754. La première édition date de 1690. Pour des informations plus détaillées sur le commerce de la France à Siam veuillez consulter par exemple : JACQ-HERGOUALC'H, Michel, « La France et le Siam de 1680 à 1685. Histoire d'un échec », in *Outre-Mers, Revue d'Histoire*, 1995, 308, p. 257-275.

<sup>858</sup> SETH, Catriona, « Marie Leprince de Beaumont, une écrivaine normande », in *Études normandes*, 65, 1, 2016, p. 21-29.

<sup>859</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>860</sup> Dans son article, Catriona Seth donne le récit d'un historien dieppois qui s'appuie sur le manuscrit d'un témoin de la catastrophe et elle montre les points communs entre les deux histoires. Dans le fait divers, un prêtre aurait également fait preuve d'un grand courage en donnant l'absolution aux marins condamnés. Voir *ibid.* p. 27-28.

Nous pouvons constater qu'en insérant des anecdotes, Leprince de Beaumont se donne la latitude d'aborder des sujets qui semblent éloignés de la trame principale de ses livres, ce qui lui permet de donner des avis et des jugements sur le comportement de personnes qui n'affectent pas directement son intrigue. Certaines de ces histoires trouvent leur source dans des faits authentiques, d'autres sont sans doute inventées par l'autrice.

### 3.4.2. Les récits insérés

Un autre ressort dont se sert volontiers Leprince de Beaumont est d'insérer l'histoire d'un des personnages dans les lettres. L'autrice s'est peut-être inspirée de Marivaux qui intègre dans *La Vie de Marianne* le récit de Tervire<sup>861</sup>. Bien sûr, le plus souvent, le lecteur apprend au fil des lettres un grand nombre de détails sur la vie des épistolières, mais il arrive également qu'il s'y trouve d'un trait le récit complet d'une existence. En fait, au moins une grande biographie d'un personnage principal est présente dans chaque fiction, à l'exception des *Lettres de Madame du Montier*. Ces histoires sont rédigées de la main même de la personne en question, comme une autobiographie, ou racontées d'une traite dans une lettre par une personne proche.

En tout, dans le corpus, huit récits sont insérés, dont quatre sont rédigés par le personnage lui-même. Il s'agit d'Émérance, du marquis de Sainville, du baron d'Astie et de madame Darcel<sup>862</sup>. Puis, deux histoires sont racontées par des proches, mais avec un changement de point de vue : elles sont écrites à la première personne, ce qui donne au lecteur l'impression que le personnage en question raconte sa vie directement. Ce sont les histoires de monsieur des Essarts (intégrée dans une lettre de madame du Castelet à la baronne) et une partie de celle d'Annette (rédigée par Lucie). Ensuite, il y a le cas d'Élise, qui est la seule à ne pas être impliquée dans le récit de sa vie. Madame Northon se charge

---

<sup>861</sup> Voir aussi le chapitre « Références à d'autres œuvres ».

<sup>862</sup> Dans les *Nouveaux Contes moraux*, l'« Histoire de Mademoiselle des Arcis » est intégrée dans la structure de *Qui s'expose au péril périra* : les 57 premières pages montrent la correspondance entre la marquise de Cé et madame Darcel et il suit une très longue lettre adressée à la princesse D... qui contient le récit de la vie de madame Darcel, alias mademoiselle des Arcis. Par la suite, elle poursuit son récit avec les « Confessions, adressées à Madame la Princesse D... » (*Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 181-252) au tome premier et la « Suite des Confessions, adressées à Mde. La Princesse D... » (*ibid.*, tome II, p. 1-59) au second tome.

de cette tâche et envoie l'« Histoire du baron de M... et d'Élise, sa fille<sup>863</sup> » dans sa deuxième lettre à la comtesse de Solmes.

Mis à part la présence d'au moins un récit dans les romans mentionnés ci-dessus, il n'y a pas de composition se répétant systématiquement. Si, dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, il y a trois grandes histoires insérées (celles d'Émérance, du marquis de Sainville et d'Annette<sup>864</sup>), il y en a deux dans *La Nouvelle Clarice* (du baron d'Astie et de sa mère<sup>865</sup>) et un seul dans les *Mémoires de la Baronne de Batteville* (de des Essarts<sup>866</sup>).

### 3.4.3. Proverbes, préjugés et traits de moralité

Pour soutenir ce qu'elle conseille à ses personnages dans le besoin et donc indirectement à ses lectrices, Leprince de Beaumont se sert également de proverbes et de petits traits de moralité. Les romans sont parsemés de ces phrases astucieuses, de ces vérités générales censées renforcer les propos des personnages, c'est ce que nous verrons ci-dessous.

Émérance et Lucie aiment insérer des généralités dans leurs lettres. Ainsi Lucie décrit comme un trait du caractère humain une préférence pour un choix, quand bien même on aimerait ce qu'on est forcé de faire : « [T]el est le cœur de l'homme, les plus grands biens ne le touchent plus s'il ne les désire, & il est au moment de les détester s'il touche à celui d'être contraint de jouir<sup>867</sup>. » Et le jeune Deshomais, quand il veut convaincre son père du mérite de son amante, Annette, qui est née sans connaître son origine, proclame : « La naissance ne donne point un mérite réel ; elle le procure souvent,

---

<sup>863</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 95-117. Madame Northon y raconte également ce qui s'était passé avant la naissance d'Élise et donne toutes les informations nécessaires qui expliquent pourquoi elle se retrouve à ce jour seule chargée de l'éducation de sa nièce.

<sup>864</sup> Deux de ces récits sont encore divisés en deux parties : dans le tome premier l'« Histoire d'Émérance » (*Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 160-174) et la « Suite de l'Histoire d'Émérance » (*ibid.*, p. 190-258), l'« Histoire d'Annette », racontée par Émérance (*ibid.*, p. 267-315) et la « Suite de l'Histoire d'Annette », racontée par elle-même (*ibid.*, p. 337-376), puis dans le tome second l'« Histoire du Marquis de Sainville » (*ibid.*, tome II, p. 292-357) dans lequel le lecteur apprend ce qui s'est passé depuis la séparation d'avec Émérance et ses aventures dans le Nouveau monde.

<sup>865</sup> L'« Histoire de Madame la Baronne d'Astie » (*La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 257-343) est racontée par le baron d'Astie, dont Hariote voulait connaître le passé, et qui commence son récit par celui de sa mère avant d'enchaîner avec le sien propre. Il inclut dans son récit la « Lettre de Roselle au Baron d'Astie » (*ibid.*, p. 292-293), la « Lettre de Monsieur Beker à Madame la Baronne d'Astie » (*ibid.*, p. 318-321), la « Lettre du Baron d'Astie à Madame la Baronne d'Astie, sa mère » (*ibid.*, p. 321-325), ainsi que la « Réponse de Madame la Baronne d'Astie à son fils » (*ibid.*, p. 325-329) et la « Lettre de Madame la Baronne d'Astie à Monsieur Beker » (*ibid.*, p. 329-335) avec sa réponse (*ibid.*, p. 335-342).

<sup>866</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 230-297.

<sup>867</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 177.



j'en conviens, en facilitant l'éducation<sup>868</sup>. » Il dissuade ainsi le lecteur de juger des personnes uniquement d'après leur naissance. Il est plus facile pour quelqu'un de condition de se procurer l'accès au savoir et d'atteindre une position élevée et estimée par tous ; une telle ascension est certes envisageable pour un membre du tiers-état, mais cela nécessiterait des circonstances et des efforts peu ordinaires.

Émérance discute même la question des préjugés dont elle chérit le principe car « le plus souvent [il] n'est [...] que le cri de la nature : il s'est dénaturé par la suite des temps, sans cesser d'être respectable au fond<sup>869</sup> ». Pour illustrer ses propos, elle énumère les préjugés « les plus en vogue<sup>870</sup> » : « *Il faut préférer l'honneur à la vie*<sup>871</sup>. *Dis-moi qui tu hantes & je te dirai qui tu es*<sup>872</sup>. *Un mari ne doit point être amoureux de sa femme. Une fille entretenue est au-dessous de celle qui aime but à but*<sup>873</sup> ». Elle explique par la suite pourquoi ces préjugés sont vrais dans leur essence et pourquoi ils peuvent aider à rester vertueux. Elle s'appuie sur « Il faut préférer l'honneur à la vie » et procède à de nombreuses digressions, expliquant d'abord pourquoi les hommes méprisent en général le vice, puis évoquant les civilisations égyptienne et romaine, ou encore la pratique du duel. Elle détaille plusieurs préjugés de cette façon et examine également les dessous de la phrase : « Une personne qui se livre par intérêt, est moins excusable que celle qui tombe par foiblesse<sup>874</sup>. » En montrant la pertinence de ces maximes, elle justifie l'utilisation qu'elle-même en fait fréquemment et, concomitamment, elle fait passer une leçon de morale à Lucie.

La dame parisienne, dans les *Lettres curieuses, instructives et intéressantes* parle de la manière de s'habiller et précise qu'en province, contrairement à Paris, elle pourrait se vêtir selon « une mode aussi ancienne que le Roi Guillemot<sup>875</sup> » et cependant être prise

---

<sup>868</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>869</sup> *Ibid.*, tome II, p. 57-58.

<sup>870</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>871</sup> C'est une maxime qu'on retrouve chez Philippe-Auguste de Sainte-Foy, chevalier d'Arcq. Il note en 1755 dans *Mes Loisirs, ou pensées diverses avec l'apologie du genre humain* : « Ce n'est point mépriser la vie que de lui préférer l'honneur. C'est l'apprécier tout ce qu'elle vaut. » Voir SAINTE-FOY, Philippe-Auguste de, *Mes Loisirs, ou pensées diverses avec l'apologie du genre humain*, Paris, Desaint et Saillant, 1755, p. 62.

<sup>872</sup> Ce proverbe est même répertorié dans le Trésor de la langue française. Voir <http://www.cnrtl.fr/definition/hanter>. Consulté le 2.8.2018. On le retrouve également chez Marivaux par exemple. Voir MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *La Double Inconstance*, Paris, François Flahault, 1724, p. 73.

<sup>873</sup> *Ibid.*

<sup>874</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>875</sup> *Lettres curieuses, instructives et intéressantes, op. cit.*, p. 38.

pour modèle. Il s'agit d'un proverbe qui désignait « quelqu'un vêtu de façon démodée et grotesque<sup>876</sup> ».

Madame du Montier est également une grande adepte des proverbes, apophtegmes et vérités générales. Elle les insère partout pour légitimer ses propres conseils. Ce sont des phrases comme : « La vraie vertu craint les éclats<sup>877</sup> », « Tel est l'homme, il ne connaît le prix d'un bien qu'il possède que lorsqu'il est en danger de le perdre<sup>878</sup> » ou « Celui qui est dans la nécessité de toucher les orties, n'évite leur piqûre qu'en les saisissant avec vigueur : elles ne blessent que lorsqu'on les cueille en tâtonnant ; il en est de même du renoncement au vice ; il est d'autant plus pénible, qu'on y procède avec plus d'incertitude<sup>879</sup> ». Elle fonde sa sagesse quotidienne sur ces généralités qui peuvent sembler banales, mais qui lui servent malgré tout de guides en matière de morale.

Un autre personnage aime s'appuyer sur ce genre de vérités : il s'agit de Clarice. De sa bouche, la lectrice attentive apprend des sagesses comme « Celui qui n'a jamais rien souffert, ne peut, selon moi, se vanter d'être heureux<sup>880</sup> », « Ces peines passagères sont le sel des jours sereins<sup>881</sup> » ou bien, pour rester avec l'image du sel, « Un travail assidu est le sel de la récréation<sup>882</sup> ». Clarice relativise des situations pénibles en évoquant le fonctionnement du monde qui repose sur des oppositions. Grâce à l'image du sel, Clarice fait voir que les souffrances et le travail sont nécessaires dans la vie pour ensuite mieux goûter les temps de repos et de félicité. L'image du sel renvoie en même temps à la Bible où les chrétiens sont désignés comme le « sel de la terre<sup>883</sup> » et doivent par-là améliorer la société en propageant la foi chrétienne et en accomplissant de bonnes œuvres.

Hariote, la destinataire de ces sentences, en est moins prodigue, mais elle insère tout de même dans ses lettres quelques mots d'esprit. Elle se fait par exemple des soucis pour Clarice parce que celle-ci lui avait dit, en se référant à *Clarissa* de Richardson, qu'une jeune fille « assez malheureuse pour être forcée de quitter la maison paternelle, [...] ne doit fuir qu'avec son époux<sup>884</sup> ». Elle a peur que Clarice prenne cet avertissement

---

<sup>876</sup> BERCE, Yves-Marie, « Les dernières chances des alleux souverains », in DELSALLE, Paul ; LASSUS, François, MARCHAL, Corinne et VION-DELPHIN François (dir.), *Mélanges offerts au Professeur Maurice Gresset, Historiques n° 28*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 40.

<sup>877</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 56.

<sup>878</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>879</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>880</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 52.

<sup>881</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>882</sup> *Ibid.*, tome II, p. 98.

<sup>883</sup> Voir Matthieu 5 :13.

<sup>884</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, p. 259.

général à la lettre et se sente obligée d'épouser le chevalier, car « le plus mauvais conseil du monde paroît bon quand il se trouve d'accord avec une inclination secrète<sup>885</sup> ». Elle évoque alors la particularité du caractère humain de ne prendre en compte dans des processus de décision que des informations compatibles avec ses désirs.

Hariote est plus tard convaincue que madame Derby et madame d'Astie s'entendront bien, puisqu'« elles en reviennent toujours à ce précepte : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit<sup>886</sup> ». En s'appuyant tour à tour sur cette maxime évangélique<sup>887</sup>, les deux dames prouvent la foi profondément ancrée en elles. Enfin Hariote a bien peur que cela l'oblige à « devenir le plus insipide personnage qu'il soit possible d'imaginer<sup>888</sup> », car elle ne peut plus faire de plaisanteries aux frais d'autres personnes.

Même le baron d'Astie, quand il a voix au chapitre, profère ce genre de vérité. Ainsi, par rapport au choix d'une fille venant d'un village, il prétend avec une sentence qui se trouve chez Antoine Arnauld que « la seule vertu fait la vraie noblesse<sup>889</sup> ». Quand il tombe passionnément amoureux de Roselle et veut l'épouser en cachette, il se rend compte qu'« [o]n ne descend point pas à pas dans l'abyme du crime, [...] on y roule avec une rapidité effrayante<sup>890</sup>. » Il applique à sa situation particulière une maxime désignant un processus plus général. Ainsi, il donne la possibilité au lecteur d'abstraire le contenu et de l'adapter à sa propre vie.

Dans *Le Vrai Point d'honneur*, tous les personnages aiment répandre des traits de moralité pour souligner ce qu'ils ont à dire. Ainsi, madame Northon, célibataire et éducatrice de sa nièce, sait que « ces grandes passions qui naissent du premier coup d'œil, n'existent que dans les Romans<sup>891</sup> ». Elle a peur qu'Élise soit tombée amoureuse d'un jeune homme et en se disant que le coup de foudre est une invention romanesque, elle veut se persuader qu'elle se trompe.

Plus loin, son amie, la comtesse de Solmes la rassure qu'« on peut décider d'un homme par ses attachements<sup>892</sup> ». En voyant que le jeune marquis en question (il s'agit

---

<sup>885</sup> *Ibid.*

<sup>886</sup> *Ibid.*, tome II, p. 81.

<sup>887</sup> Il s'agit d'une version de Luc 6 :31 et Matthieu 7 :12.

<sup>888</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, p. 81.

<sup>889</sup> *Ibid.*, p. 272. Voir aussi ARNAULD, Antoine, *La Logique ou l'art de penser*, Lyon, Mathieu Liberal, 1684, p. 172.

<sup>890</sup> *Ibid.*, p. 283.

<sup>891</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 175.

<sup>892</sup> *Ibid.*, p. 184.

bien évidemment de Northon fils) s'intéresse à sa cousine arrogante, la comtesse prétend qu'Élise et son esprit vertueux ne pourront pas lui convenir. Monsieur Northon donne des conseils à son fils concernant la passion que celui-ci ressent pour mademoiselle d'Erlac : « Notre réputation est un bien dont nous ne pouvons disposer à notre gré : la perdre volontairement est un crime<sup>893</sup>. » Ce fils ressemble fort à son père quand il dit qu'« il n'y a que la bonne conscience qui puisse fonder le vrai courage, & celui-là est toujours prêt à laisser sa vie entre les mains du devoir, qui en espère une meilleure<sup>894</sup>. » Il est déterminé à vaincre sa passion amoureuse et veut réparer ses fautes. Il souligne ainsi que quand on oriente ses actions selon les valeurs chrétiennes, on n'a rien à craindre de sa conscience et la conviction de faire une bonne chose fait naturellement retrouver du courage.

En ce qui concerne la densité de bons mots, *Qui s'expose au péril périra* n'est pas une exception parmi les œuvres de notre corpus. Ici aussi, la lectrice peut apprendre un grand nombre de vérités générales. Ainsi, madame Darcel se prononce sur les sentiments quand elle évoque la mort prématurée du mari de sa correspondante : « Tel est le sort des attachements humains, ils ne peuvent remplir notre cœur & le déchirent tôt ou tard<sup>895</sup>. » Elle exprime un point de vue désespéré en considérant que les sentiments ne peuvent jamais combler un individu, mais qu'au contraire ils deviennent inmanquablement une source de souffrance. Mademoiselle des Arcis sait qu'« on se passionne pour un bien à proportion des difficultés qu'on rencontre pour l'acquérir, & on s'endort dans la possession<sup>896</sup> ». Comme celle de Lucie au début de cette sous-partie, cette maxime renvoie au caractère humain qui, au fond, n'est jamais satisfait de ce qu'il a.

En parcourant l'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont, la lectrice rencontre une profusion de bons mots et de proverbes par lesquels les personnages essaient de corroborer leurs propos, de fortifier des conseils et de souligner l'importance de telle ou telle coutume. En rattachant systématiquement à des maximes générales les situations particulières dans lesquelles se trouvent ses personnages, l'autrice en fait des cas obéissant à des règles. Grâce à cette méthode, elle laisse entendre que la maxime en question s'appliquera aussi dans d'autres occasions auxquelles les lectrices seront éventuellement elles-mêmes confrontées. Ainsi, Leprince de Beaumont sort du contexte

---

<sup>893</sup> *Ibid.*, tome II, p. 25.

<sup>894</sup> *Ibid.*, p. 97-98.

<sup>895</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 4.

<sup>896</sup> *Ibid.*, p. 239.

particulier de la fiction et crée un guide universellement valable qui pourra servir dans maintes situations.

### 3.5. La philosophie de Marie Leprince de Beaumont

Avec tout ce que nous avons déjà vu des œuvres de l'autrice, nous nous immergeons de plus en plus dans son monde et découvrons les points clefs de sa pensée, de ce qu'elle souhaite transmettre à ses lectrices. Dans le chapitre précédent nous avons expliqué de quelles techniques elle se sert pour transmettre son savoir. Maintenant, nous allons nous pencher sur ce « savoir » lui-même et analyser les principaux points de sa philosophie. En quoi consiste exactement le message qu'elle souhaite faire passer aux femmes à travers ses œuvres ?

Dans les *Lettres diverses et critiques*, Leprince de Beaumont donne une description de la femme idéale de son époque :

Une femme véritablement philosophe, connoîtra que le bonheur et la gloire d'un homme, consistent à occuper dignement le poste où la Divine Providence l'a placé. Ainsi, elle sera convaincue, que le seul moyen d'être heureuse, est de se concilier l'estime des honnêtes-gens, & de s'acquitter comme il faut de ses devoirs. Tranquille dans tous les temps de sa vie, elle saura prévenir les événements fâcheux, ou trouvera chez elle des ressources pour les supporter. Au-dessus des puérités de son sexe, elle comprendra que le vrai mérite d'une femme, est indépendamment des avantages du corps, & des ornements superflus<sup>897</sup>.

L'autrice n'aspire clairement pas à faire de ses lectrices des femmes exerçant des fonctions publiques et reconnues socialement, elle veut plutôt mettre à leur disposition des conseils éclairés et modernes, applicables au quotidien, et grâce auxquels elles puissent s'épanouir dans la sphère privée. Leprince de Beaumont admet qu'elle n'a jamais cherché à plaire aux académiciens, mais qu'elle s'adresse à un public modeste. Dans la préface des *Contes moraux*, elle défend sa façon d'écrire en renvoyant à l'utilité de ses textes : « Je n'avois pas besoin des remarques de Fréron & des vôtres pour apprécier mon style ; je sais qu'il est négligé et très-négligé. Je n'ai jamais eu la vanité de me faire un nom par des phrases tirées au cordeau, par des saillies brillantes, par un style châtié ; je veux donner des choses & non des mots<sup>898</sup> [...] ». Elle se libère des attentes d'un certain

---

<sup>897</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Lettres diverses, et critiques*, op. cit., p. 6-7.

<sup>898</sup> *Contes moraux*, tome I, op. cit., p. v-vi.

public critique envers elle et s'adresse directement à lui : « Si je n'avois à répondre qu'à vous, je ne me donnerois pas la peine de faire une Préface ; mais il est des critiques judicieux dont je respecte les remarques et c'est à eux que je vais parler<sup>899</sup>. » Elle met elle-même l'accent sur le côté pratique de ses conseils et ne veut pas élaborer de discours prétentieux, elle préfère donner des « choses », des propositions concrètes et réalistes à ses lectrices recherchant un appui dans une situation difficile.

Elle fait appel aux « mères de familles<sup>900</sup> » ainsi qu'aux « jeunes personnes bien élevées<sup>901</sup> ». Dans le *Magasin des jeunes Dames*, mademoiselle Bonne indique que les jeunes femmes auront plusieurs devoirs à remplir : « comme épouses, comme mères de famille, & comme femmes du monde<sup>902</sup> » et par-dessus tout, comme bonnes chrétiennes. La marquise dans les *Lettres de Madame du Montier* se voit également « obligée de remplir tout à la fois les devoirs de chrétienne, d'épouse, de femme du monde<sup>903</sup> ». En essayant de répondre dans ses romans à toutes les questions et aux attentes que cette multitude de rôles peut susciter, Leprince de Beaumont fournit des « manuels » à ses lectrices, qui peuvent les soutenir dans leur vie de tous les jours. C'est ici le principal but de ses écrits.

Pourtant, elle veut distinguer ses œuvres romanesques du grand nombre d'ouvrages de l'époque qui visent, à première vue, le même but. Comme l'autrice juge généralement nuisible pour des jeunes femmes la lecture des romans, elle veut convaincre son public qu'elle s'y prend de manière différente, car « quand on veut être utile aux hommes, il faut partir de ce qu'ils sont, & non de ce qu'ils doivent être<sup>904</sup> ». Ainsi, elle se prononce contre une lecture des romans « qui détaillent les actions mauvaises<sup>905</sup> », oriente au contraire les siens vers une transmission des valeurs chrétiennes et leur donne un but pédagogique. Comme elle l'explique dans la préface des *Contes moraux* : « J'éviterai, non de rapporter les actions mauvaises, mais de les détailler, & c'est en cela que mes ouvrages différeront de ceux du même genre qui pourroient être utiles sans ce défaut<sup>906</sup>. » Elle insiste sur le fait qu'elle ne fonde ses romans que sur des exemples réels : « Je peins,

---

<sup>899</sup> *Ibid.*, p. vj.

<sup>900</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. vij-vijj.

<sup>901</sup> *Ibid.*, p. xv.

<sup>902</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Magasin des jeunes dames*, tome I, Francfort, Knoch & Eslinger, 1764, p. 104.

<sup>903</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 6.

<sup>904</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. vij.

<sup>905</sup> KALTZ, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. *Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 73-74.

<sup>906</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. xvj.

d'après nature, peu d'événements qui ne soient arrivés ; je ne prends que la liberté de les assortir à mon sujet ; ainsi toutes mes copies ont des originaux que j'ai connus pour la plupart, & c'est à cela qu'on doit attribuer l'énergie de quelques situations qui m'ont affectée très-sensiblement moi-même [...] <sup>907</sup>. »

*La Nouvelle Clarice* est un exemple qui illustre bien ce procédé de « détournement idéologique » du roman propre à l'autrice. Elle y dépeint dans les conséquences négatives que peuvent avoir les ouvrages de Richardson en dépit des bonnes intentions de l'auteur, et elle va réécrire l'histoire à son goût. Tout au long de son roman se trouvent des références à l'œuvre originale : certes, Clarice compare ses aventures avec celles de l'héroïne qui porte le même prénom, les deux personnages principaux lisent et commentent l'ouvrage richardsonien, mais tout cela se fait toujours avec une distance critique. Pendant sa première nuit dans le logis du chevalier, elle est désespérée et écrit à Hariote : « Je suis [...] plus à plaindre que la Clarice de Richardson ; elle avoit la compagnie de quelques femmes. Cependant en confrontant nos aventures, je me trouverois moins à plaindre qu'elle, si je pouvois être rassurée sur le sort de ma très-chère mère. Je n'ai point à me reprocher de m'être jetée dans la situation où je me trouve, le cas d'une indispensable nécessité justifie ma fuite. Je ne me suis point mise volontairement sous la protection d'un homme, cet homme n'est point & et ne peut devenir mon amant <sup>908</sup>. » Elle se distingue clairement du personnage richardsonien, justifie son comportement par des raisonnements logiques et arrive à surmonter les situations problématiques entre autres grâce à sa foi.

Au début du second tome, Hariote reprend la comparaison avec « la première Clarice <sup>909</sup> ». Elle demande au baron d'Astie de raconter son histoire « bien détaillée <sup>910</sup> » et ajoute plaisamment qu'elle pourrait ensuite se faire autrice et que l'histoire de Clarice et du baron serait déjà « un livre tout fait, un livre nouveau, un livre qui ne contiendra que du vrai, & qui ne sera pas vraisemblable <sup>911</sup> ». Elle profite de l'occasion de se moquer du goût littéraire des Parisiens qui lisent « n'importe quoi <sup>912</sup> » et imagine le plaisir qu'elle aura « d'entendre les raisonnements qui se feront sur l'auteur, & sur l'ouvrage <sup>913</sup> » car

---

<sup>907</sup> *Ibid.*, p. xvij.

<sup>908</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 187-188.

<sup>909</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 30.

<sup>910</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>911</sup> *Ibid.*

<sup>912</sup> *Ibid.*

<sup>913</sup> *Ibid.*

elle voudrait « garder l'incognito, & l'auteur sera Madame des trois étoiles<sup>914</sup> ». Ensuite, elle développe son idée en réfléchissant aux protagonistes de son histoire : quelle personne pourrait donc remplir le rôle de tel ou tel personnage de la *Clarissa* de Richardson ? Par exemple, elle juge que « Montalve étoit tout propre à figurer auprès du Lovelace<sup>915</sup> ». C'est un moyen pour Leprince de Beaumont de montrer encore comment l'histoire de *La Nouvelle Clarice* se distingue de son modèle britannique, la *Clarissa* de Richardson.

Hariote souligne le danger qui émane de sujets mal choisis et rappelle « qu'un auteur qui respecte les mœurs, s'il fait un roman, n'y doit jamais faire entrer ces détails dangereux dont la *Clarice* et la *Pamela* de Monsieur Richardson sont lardés<sup>916</sup> ». Elle critique cet auteur en disant qu'« il connoissoit mal le cœur humain, s'il s'est persuadé que ces récits inspireroient l'horreur du vice, & je sais qu'ils ont produit un effet contraire en plusieurs personnes<sup>917</sup> ». Elle est ici le porte-parole attitré de Leprince de Beaumont qui expose dans tous ses romans qu'il faut, pour être vertueux, à tout prix éviter les situations dangereuses et les tentations<sup>918</sup>. Cette idée se reflète dans toutes les œuvres et nous remarquons que même si les romans ne rentrent pas explicitement dans le genre des écrits pédagogiques, ils poursuivent le même but, et les sujets présentés sont souvent traités dans les échanges de lettres à travers une succession de questions et de réponses.

Dans ses conseils, l'autrice se distingue également par sa façon de présenter l'image des femmes. Pour Leprince de Beaumont, mener une vie vertueuse, modeste et dans les limites d'une moralité chrétienne ne s'arrête pas après le mariage, comme pour d'autres autrices de son temps. Madeleine de Puisieux, par exemple, dans son ouvrage *Conseils à une amie*<sup>919</sup>, publié en 1750 et destiné aux jeunes femmes qui sortent du couvent et entrent dans le monde, est d'accord avec Leprince de Beaumont sur le fait qu'elles doivent lire, mais les concordances s'arrêtent là. Contrairement à la romancière, Madeleine de Puisieux encourage ses lectrices à laisser d'emblée les écrits chrétiens de côté : « Consolez-vous : la vie de Saints, la Bible, les Essais de Morale, les Sermons, dont sans doute vous êtes dégoûtée, feront place à d'autres livres<sup>920</sup>. » Elle conseille pourtant

---

<sup>914</sup> *Ibid.*

<sup>915</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>916</sup> *Ibid.*

<sup>917</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>918</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. xv-xvj.

<sup>919</sup> PUISIEUX, Madeleine de, *Conseils à une amie*, Francfort, François Varrentrapp, 1750.

<sup>920</sup> *Ibid.*, p. 15.



de se retenir encore jusqu'au moment d'être mariée avant d'entamer « [l]e Crébillon, l'Abbé Prévost, le Marivaux<sup>921</sup> », car « [a]lors si votre imagination se dérange, tant pis pour votre mari, ce sont ses affaires<sup>922</sup> [...] ». Puisieux est consciente des dangers que peut susciter la lecture des romans, mais pour elle, une fois mariée, la femme peut se permettre de négliger ses devoirs envers la vertu et la morale. Dans les œuvres de Leprince de Beaumont, ce devoir ne s'arrête jamais puisqu'il est lié à l'idée du bonheur personnel : les femmes sont responsables de leur propre vertu et le restent tout au long de leur vie, qu'elles soient mariées ou non : « *[H]er prime aim is the achievement of earthly happiness, which for her cannot be attained without virtue*<sup>923</sup>. » Et cette vertu est le résultat de la stricte observance des devoirs que prescrivent la religion et la charité. Il est donc important d'inculquer très tôt aux jeunes filles ces principes, d'en faire le fondement de leur éducation et de les amener à comprendre que leur bonheur ne dépend pas du choix de leur mari.

### 3.5.1. Les romans comme prolongement du projet éducatif

L'œuvre romanesque de Marie Leprince de Beaumont peut être vue comme une sorte de complément aux *Magasins*, dans lequel elle poursuit son projet éducatif à l'intention des jeunes femmes mariées ou en passe de l'être. Comme les *Magasins* qui fonctionnent sur deux niveaux – « d'une part il s'agit d'un ouvrage écrit pour l'instruction de jeunes lectrices et d'autre part il s'agit d'un manuel pour les gouvernantes<sup>924</sup> » –, ses romans sont en même temps destinés aux mères de famille et aux jeunes filles elles-mêmes. D'ailleurs, l'autrice ne désigne pas ses romans comme des « fictions<sup>925</sup> », mais comme des « réalités<sup>926</sup> » qu'elle propose à l'usage de ses disciples. Comme dans les *Magasins*, elle poursuit alors le but d'instruire, mais il s'agit ici non de leçons d'histoire,

---

<sup>921</sup> *Ibid.*

<sup>922</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>923</sup> BLOCH, Jean, « The eighteenth century : women writing, women learning », in STEPHENS, Sonya (dir.), *A history of women's writing in France*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 90. « Son but principal consiste à atteindre le bonheur terrestre, ce qui n'est pas possible sans vertu selon elle. »

<sup>924</sup> KULESSA, Rotraud von, « La Fonction du dialogue dans le Magasin des enfants de Marie Leprince de Beaumont », in : SETH ; CHIRON (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, *op. cit.*, p. 76.

<sup>925</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. xv.

<sup>926</sup> *Ibid.*

mais d'une éducation sentimentale. Son procédé reste le même : donner des exemples à suivre à travers ses personnages vertueux.

Dans les *Lettres de Madame du Montier*, nous apercevons très clairement la vision de Leprince de Beaumont à l'égard de l'éducation des filles : pour elle, éduquer implique de transmettre les valeurs chrétiennes tout en préservant une autonomie d'esprit. Elle l'énonce également dans l'avertissement du *Magasin des Adolescentes* : « Il faut penser à former dans une fille de quinze ans, une femme chrétienne, une épouse aimante, une mère tendre, une économe attentive ; un membre de la société qui puisse en augmenter l'utilité et l'agrément.<sup>927</sup> »

C'est en se connaissant soi-même et en comprenant le fonctionnement du monde qu'on est capable de juger des situations et de prendre des décisions sensées. Il faut apprendre aux filles à réfléchir et leur donner une croyance profonde, mais raisonnable, pour leur servir de guide et d'assistance dans la vie. Pour arriver à cela, le conseil maternel (et amical, car la mère est censée être l'amie de sa fille) joue un rôle primordial dans la pédagogie romanesque de Marie Leprince de Beaumont. C'est aux mères de protéger leurs filles des dangers du monde : « Soyez à vos filles ce que l'ombre est au corps, privez-vous de toutes les sociétés pour vous enfermer avec elles<sup>928</sup>. » Et si la mère ou l'amie confidente est trop loin pour être consultée directement, une lettre est le moyen le plus simple de demander conseil.

Certes, Leprince de Beaumont propage une éducation fortement religieuse, mais dans les limites du raisonnable : il faut s'abandonner à la Providence, tout en gardant une certaine autonomie d'esprit qui permet d'évaluer ce qu'il faut croire et ce qu'on doit remettre en cause. Ainsi, la marquise dans les *Lettres de Madame du Montier* se questionne sur un prétendu miracle concernant des couleuvres dont la morsure se montre inoffensive dans le village d'Aix, et mortelle quelques lieues plus loin. Au contraire des habitants du village, elle ne croit pas en un prodige mais cherche une explication naturelle à ce phénomène : « Je ne doute en aucune manière de la toute-puissance de Dieu ; il peut, à son gré, multiplier les prodiges ; mais je suis persuadée qu'il ne les prodigue pas, & qu'on pourrait trouver une cause physique de ce prétendu miracle.<sup>929</sup> » Alicia Montoya a

---

<sup>927</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Magasin des Adolescentes ou dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves*, tome I, Yverdon, F.-B. de Félice, 1781, p. viii.

<sup>928</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. viij.

<sup>929</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 294-295.

constaté que dans *Le Triomphe de la Vérité*, le premier roman de Marie Leprince de Beaumont paru en 1748, « [l]a religion [...] est susceptible d'être soutenue par la raison<sup>930</sup> ». C'est également le cas pour les *Lettres de Madame du Montier* : les raisonnements aident à fortifier la foi chrétienne comme le montre l'exemple précédent. La marquise réaffirme sa confiance en Dieu, toutefois elle sait qu'il y a des explications scientifiques qui permettent de comprendre le monde, et elle n'entrevoit pas de miracle divin à chaque mystère. C'est cette capacité d'évaluation que Leprince de Beaumont cherche à développer dans l'éducation féminine qu'elle préconise.

Madame Northon, dans *Le Vrai Point d'honneur*, veut également transmettre cette capacité à Élise. Grâce aux conseils de sa propre mère, elle n'essaie pas de détruire la vivacité d'Élise, mais donne à son esprit « une abondance de choses utiles à dévorer [...] sans quoi il se dévoreroit lui-même<sup>931</sup> ». Elle prend en compte le caractère particulier de l'enfant, un autre élément important parmi les principes pédagogiques de l'autrice, sans doute hérité de Rousseau, qu'elle développe dans les *Magasins*<sup>932</sup> et qu'on retrouve dans les romans.

Voici un autre exemple : Madame du Montier prend, dans le tome deux du roman, le rôle de gouvernante pour son petit-fils qui ne peut pas suivre ses parents à la cour de Turin à cause de sa santé fragile. La grand-mère loue dans une lettre à sa fille le caractère agréable de l'enfant et sa facilité d'apprendre : « Son cœur vole au-devant de mes leçons, & je paroïs moins l'enseigner, que convenir des choses qu'il sait déjà, & applaudir à ses lumières, comme à ses penchants. Il n'en a que de louables, quoique le retour de sa santé ait développé en lui un ton de vivacité que vous ne lui connoissez pas, & qui m'a fait un plaisir infini, car je crains les cœurs lents & glacés<sup>933</sup>. » Sa méthode d'enseignement conforte le caractère naturel de l'enfant (ce qui ne va pourtant pas le préserver de la mort un peu plus loin).

Leprince de Beaumont reprend dans ses romans les stratégies pédagogiques de ses ouvrages éducatifs. Elle crée ainsi une œuvre cohérente et logique, bâtie sur les mêmes principes qu'elle met en pratique dans des situations variées et pour des publics différents.

---

<sup>930</sup> MONTROYA, Alicia, « Madame Leprince de Beaumont et les "Lumières religieuses" », in SETH ; CHIRON (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 136.

<sup>931</sup> *Contes moraux*, tome I, op. cit., p. 163.

<sup>932</sup> Voir CHIRON, Jeanne, « Les *Magasins* de Marie Leprince de Beaumont », in SETH ; CHIRON (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, op. cit., p. 88-89.

<sup>933</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, op. cit., p. 197.

Les romans fonctionnent tous de façon autonome et aussi comme un complément du *Magasin des jeunes dames*. De cette façon, l'autrice peut atteindre un maximum de lectrices.

### 3.5.2. Une moralité chrétienne raisonnable pour femmes

Le fondement essentiel de toutes les leçons de Leprince de Beaumont est la religion chrétienne. Les personnages principaux des romans trouvent leur force dans la foi et dans la conviction en une Providence divine. Pourtant, il ne s'agit pas d'une croyance aveugle, mais d'une approche raisonnable et éclairée. Dans les *Lettres de Madame du Montier*, par exemple, le personnage de la marquise incarne les qualités chrétiennes : la bonté, la vertu, l'humilité, la modestie et le dévouement à autrui dans le seul but de faire du bien. Elle se remet constamment en question face aux épreuves qu'elle rencontre et elle les surmonte grâce à sa foi. Elle trouve en sa mère une confidente. Cette relation de confiance entre mère et fille lui permet de s'ouvrir entièrement et d'accepter de bon gré les conseils maternels.

Le personnage de la marquise semble rassembler toutes les caractéristiques jugées favorablement par Leprince de Beaumont, procédé qu'elle réemploiera. Ainsi peut-on trouver des personnages féminins semblables dans ses autres romans épistolaires : le personnage éponyme dans *La Nouvelle Clarice*, Lucie dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*, Julie dans les *Mémoires de la Baronne de Batteville* ou Élise dans *Le Vrai Point d'honneur*. Ce qui les unit est leur volonté de faire du bien à leur entourage tout en menant une vie équilibrée et ancrée dans la religion. Elles traversent certes des périodes difficiles ou rencontrent des problèmes, mais le seul but de leur existence semble être d'apporter du bien dans un monde corrompu (en développant des projets de société comme par exemple dans *La Nouvelle Clarice* « l'Union chrétienne », un village exemplaire sans pauvreté ni vices). Ces bonnes actions ne sont pas motivées que par une obligation chrétienne, le sentiment du devoir accompli procure également un bonheur au bienfaiteur. En analysant les actions et les idées de ces héroïnes idéales, nous cernons au plus étroit la vision de la femme de Marie Leprince de Beaumont.

Une caractéristique qui revient dans toutes les œuvres, qui doit marquer toutes les femmes et toucher toutes les sphères de leur vie, est la modestie. L'excès est toujours jugé

négativement : trop de vivacité, trop de richesses, trop de luxe, trop d'émotion, tous ces extrêmes sont à éviter. L'objectif essentiel de Leprince de Beaumont est d'aider ses lectrices à trouver le bonheur dans une vie modeste.

Elle conseille donc d'éviter les frivolités et de limiter le luxe au strict minimum. Le fait de trop se parer ou de faire des caprices à son mari pour obtenir des cadeaux est présenté comme humiliant. Dans les *Lettres diverses et critiques*, elle énumère les avantages d'être une femme modeste qui abandonne les désirs superflus : « Que d'heures retranchées à la toilette ! Que de conversations frivoles évitées ! Quelles dépenses inutiles supprimées ! Plus de froideur avec son Époux pour ce bijou, cet habit. Plus de jalousie, de médisance contre les femmes, ou plus jeunes, ou plus jolies, ou plus parées<sup>934</sup>. » Une fois qu'une femme a compris que sa valeur ne se fonde pas sur des frivolités, elle peut accepter sa place dans la société et jouir d'une bienheureuse sérénité. Elle est une compagne plus agréable pour son mari et n'est plus préoccupée par des problèmes de jalousie ridicules. Si, en revanche, des événements inévitables (dans le grand monde par exemple) demandent une longue toilette, le temps peut être utilisé de manière utile. Ainsi, dans les *Lettres de Madame du Montier*, la marquise y joint la possibilité de se former : « Je me trouve à merveille du secret que vous m'avez appris pour tromper l'ennui que me donne la toilette ; une de mes femmes me lit pendant ce temps l'*Histoire Romaine* de Laurent Echard : le Marquis veut être présent à cette lecture, nous l'interrompons souvent par nos réflexions<sup>935</sup> [...]. »

La modestie touche tous les domaines de la vie et est toujours remarquée de manière positive. Ainsi, la jeune Élise est citée comme un exemple par sa tante madame Northon :

Élise est modeste, mais elle n'est point timide ; on confond ordinairement ces deux qualités. Si elle se tait, ce n'est pas qu'elle fut embarrassée de ce qu'elle auroit à dire, c'est parce qu'elle est persuadée qu'à son âge on doit plus écouter que parler ; c'est parce qu'on lui a fait comprendre que l'affectation du savoir, incommode dans toutes sortes de personnes, est sur-tout ridicule dans les femmes, & plus ridicule encore dans une jeune fille, à laquelle il n'est souvent permis que de répondre quand on lui parle, ou tout au plus d'interroger avec modestie<sup>936</sup>.

---

<sup>934</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Lettres diverses, et critiques*, op. cit., p. 7-8.

<sup>935</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, op. cit., p. 38.

<sup>936</sup> *Contes moraux*, tome I, op. cit., p. 123.

La modestie est un trait de caractère souhaitable dans une jeune fille et aussi dans des femmes adultes. Une femme qui se met en avant en présentant ses connaissances scientifiques se ridiculise toujours selon Leprince de Beaumont.

### 3.5.2.1. L'égalité des Hommes devant Dieu

Une autre idée qui revient régulièrement dans les romans et qui reflète bien la philosophie de l'auteur est celle de l'égalité entre tous les humains, hommes et femmes réunis. Chez Marie Leprince de Beaumont, cette idée est fondée sur les principes de la religion chrétienne. Dans les *Lettres diverses et critiques*, elle se prononce à ce sujet :

Paitris du même limon, tous les hommes naissent égaux ; il est vrai qu'ils se sont accordés à respecter ceux d'entr'eux qui se distingueroient par leurs vertus ; ils leur ont même accordé des titres qui de génération en génération, augmentent la splendeur du nom de leurs descendants ; mais ces titres supposent que les enfants hériteront de la vertu, comme du nom de leurs ancêtres. Méconnoît-on en vous vos aïeux, on vous remet à votre place naturelle, vous devenez une mortelle ordinaire ; & rien de si juste que cette loi<sup>937</sup>.

Selon elle, on ne peut pas se reposer sur des titres et des grands noms de famille, chacun est responsable de mener une vie vertueuse indépendamment de son extraction. Ainsi lisons-nous dans *Le Triomphe de la Vertu* : « Notre héros avoit appris de son respectable père que tous les hommes, égaux par nature, n'ont de titres réels que ceux que donne la vertu<sup>938</sup>. »

Tous les hommes ont la même origine et les différences sociales ou nationales sont des inventions de ces hommes mêmes. Madame Derby, la mère de Clarice, applique cette idée quand elle dit peu après son arrivée à Paris : « Qu'on s'en prenne, si l'on veut, aux influences du climat, l'air qu'on y respire y affectionne, & déjà je me sens Française, sans oublier pourtant mon ancienne Patrie. Ah ! je le sens aux mouvements de mon cœur, je suis citoyenne de l'Univers, & tous les hommes, quels qu'ils soient, sont mes frères. Ne sommes-nous pas tous enfants du même père<sup>939</sup> ? » Avec cette allusion biblique, il est rappelé à la lectrice que devant Dieu, tous les hommes sont égaux. C'est aussi ce que madame du Montier conseille d'enseigner à la marquise quand celle-ci devient

---

<sup>937</sup> *Lettres diverses, et critiques*, op. cit., p. 42-43.

<sup>938</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, op. cit., p. 157.

<sup>939</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, op. cit., p. 195.

gouvernante des enfants du roi à Turin<sup>940</sup>, car tous les hommes ressentent « [l]e froid, le chaud, la douleur, la maladie & la mort<sup>941</sup> » de la même manière.

Cette réflexion mène à une autre pensée récurrente dans l'œuvre : tous les hommes sont égaux, mais chacun doit accepter la place que Dieu lui a attribuée et ne pas se révolter contre cela. Madame d'Astie écrit : « Dieu a marqué à chacun la place qu'il doit occuper, par celle dans laquelle il l'a fait naître, & où il l'a conduit<sup>942</sup> ». Elle explique à Clarice son rôle et le fonctionnement de la vie à la campagne :

Dieu vous a transplanté de sa main, pour ainsi dire, au milieu de la campagne, & a paru vouloir vous éloigner de la société de vos égaux, c'étoit pour vous consacrer à l'édification, à l'instruction de nos pauvres gens, pour partager les biens & les maux qui sont annexés à leur état. Ces biens sont la simplicité, la paix, l'innocence. Ces maux (que je ne nomme ainsi que pour me conformer à l'usage,) ces maux, dis-je, sont la vie dure, le retranchement des commodités de la vie, qui sont le partage des riches, & dont ils peuvent user jusqu'à un certain point sans être blâmables<sup>943</sup>.

Chacun doit vivre selon les règles qu'impose son rang social. Accepter sa place dans la société et être bon avec son prochain quelle que soit sa situation sont des conditions importantes pour mener une vie de bonne chrétienne. Le conseil de la marquise dans les *Lettres de Madame du Montier* est de garder en tête qu'un ordre divin est inhérent aux choses : « Il faudroit succomber si on n'étoit soutenue par une vue constante de l'ordre de Dieu dans les choses qui paroissent grandes, dans les petites, dans celles que l'on croit pénibles, dans les événements fâcheux, dans les agréables, en un mot, en tout & par-tout. Voilà ce qui m'engage à rester à ma place, & à penser qu'elle est la meilleure, parce qu'elle est celle où il m'a mise<sup>944</sup> ». C'est la conviction que Dieu a bien fait les choses qui permet à la marquise de supporter des malheurs et qui lui donne de la force intérieure.

Mais il faut en même temps respecter les obligations et les contraintes de la position dans laquelle on est né. On ne peut pas bousculer l'ordre prévu par Dieu. Clarice par exemple veut vivre comme les habitants du village, mais sa mère lui rappelle une règle fondamentale : « Dieu a fait les différentes places qui sont dans le monde, & veut qu'on vive comme ceux de sa classe. Nous avons reçu par succession des corps moins robustes que ceux des gens de la campagne, & nos occupations ne demandent pas plus de

---

<sup>940</sup> Voir *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 259-260.

<sup>941</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>942</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 152.

<sup>943</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>944</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 149.

force ; nous avons contracté dans la jeunesse une habitude qu'on ne pourroit détruire sans risquer notre vie. A Dieu ne plaise que je veuille me rendre l'apologiste du luxe & des besoins superflus, non, ma fille, je veux seulement conserver l'ordre établi<sup>945</sup> ». Il est donc essentiel de maintenir le rôle prévu par Dieu pour chaque individu pour assurer la stabilité sociale. Clarice va se plier au règlement de sa belle-mère et ne pas manger le pain noir des paysans mais « trois plats, dont deux sont de viande de boucherie, à midi, & un plat de légumes. Le soir, un plat de rôti de boucherie, & l'autre de volaille, avec le troisième à son choix ; du pain blanc ; du vin de pays, mais du plus sain, & qui ait au moins trois années<sup>946</sup> ». Cette explication de l'ordre du monde aide aussi à justifier la place des moins favorisés, par exemple les serviteurs ou les esclaves. L'autrice se place ainsi dans le sillage de Saint Augustin et sa *Cité de Dieu*.

Ainsi, grâce à la religion et à un maître chrétien, même un esclave peut aimer son état. Le valet de chambre du baron de Mey, par exemple, que celui-ci a conservé de son séjour dans le Nouveau Monde, dans *Le Vrai Point d'honneur*, raconte en détail au marquis de V. le bon traitement chrétien que son maître lui prodigue et affirme que « dans le Ciel<sup>947</sup> » il ne sera plus esclave, mais le « compagno[n]<sup>948</sup> » et l'« am[i]<sup>949</sup> » de son maître. La bienveillance avec laquelle il traite les personnes inférieures socialement caractérise un bon chrétien. Si on leur montre de la douceur et du respect, le contact sera plus aisé. Madame du Montier en parle à sa fille :

Oh ! le joli lit, disoit une bégueule à une marquise plus respectable par ses vertus que par son rang. C'est sans doute le vôtre, Madame ? Non, répondit la Marquise. C'est celui de ma femme de chambre. Quel meurtre, reprit la bégueule ; peut-on sacrifier un pareil bijou à ces créatures ? C'est une créature, vous dites vrai, répondit à son tour la Marquise, c'est une créature, & nous aussi Madame. Je ne vois pas pourquoi notre orgueil nous les représente si fort au-dessous de nous. Entre créature & créature pouvoit-elle ajouter, il n'y a que la main. Continuez, ma chère de gagner leur affection ; ce sont nos frères cadets & malheureux, agissons à leur égard comme de bons aînés. N'appesantissons pas leur joug, ils sont déjà assez malheureux<sup>950</sup>.

En reconnaissant la part divine en chaque être humain et en l'acceptant à la place où il se trouve, on fait preuve d'une grandeur d'âme qui suscitera la reconnaissance des plus infortunés. Il suffit pour cela de connaître sa propre place et de pas s'en enorgueillir,

---

<sup>945</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 110.

<sup>946</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>947</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 179.

<sup>948</sup> *Ibid.*

<sup>949</sup> *Ibid.*

<sup>950</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 347-348.



car on n'en est pas responsable personnellement. À la fin du tome deux, madame du Montier relate au comte D. le dénouement heureux de l'histoire entre Mastrilli et Henriette, puis elle ajoute : « Tous ces discours se tiennent dans notre salle, où nous sommes rassemblés pêle-mêle, maîtres, valets, paysans ; tout est égal, confondu ; ce seroit un tableau excellent à peindre<sup>951</sup>. » La leçon sous-entendue par l'autrice est que chacun a une contribution à apporter et se trouve exactement à la place où il doit être, et ce n'est pas à nous d'en juger. Cela fait partie de la philosophie chrétienne qui traverse l'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont. Nous verrons maintenant ce qu'on peut entendre par ce terme la concernant.

### 3.5.2.2. La philosophie chrétienne contre la philosophie moderne

Deux philosophies s'opposent dans les romans de notre corpus : la philosophie propre au XVIII<sup>e</sup> siècle est présentée comme superficielle et ridicule, et la philosophie chrétienne comme une vraie philosophie qui permet l'accès à une vie satisfaisante et exemplaire. Dans un avertissement des *Nouveaux Contes moraux*, Leprince de Beaumont prévient les « vrais philosophes » que le titre du conte *L'Honnête-homme selon le monde ou Le Philosophe moderne démasqué* est trompeur :

L'Auteur avertit que les vrais Philosophes ne doivent point s'offenser du titre de cette histoire morale. On a profané le nom de Philosophe dans ces derniers temps, en l'accordant à des gens qui n'avoient pas les premières notions de ce que ce beau nom signifie : il suffit pour l'acquérir, de joindre à des lumières superficielles une forte dose d'impudence à nier les vérités les plus salutaires & les plus solidement prouvées. Il est de l'intérêt des vrais Sages de faire remarquer la différence totale qui se trouve entr'eux & ces intrus dans leur société ; & c'est ce qui se prouve par cette Histoire<sup>952</sup>.

Il s'agit de l'histoire d'un « honnête homme » qui va être confronté aux suites de ses crimes, c'est-à-dire à une fille qu'il a eue d'une liaison qu'il avait oubliée, mais qui a fait le malheur de la femme concernée. Il s'adresse à son ancien précepteur et l'accuse de lui avoir inculqué les principes des philosophes modernes « qui prétendent que le mot “morale” est vuide de sens ; que l'amour de nous-même & le soin de notre conversation doivent l'emporter sur tout ce qu'il a plu aux hommes d'appeler devoir<sup>953</sup> [...] ». Grâce

---

<sup>951</sup> *Ibid.*, tome II, *op. cit.*, p. 397.

<sup>952</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 60.

<sup>953</sup> *Ibid.*, p. 70.

à la confrontation à ses fautes, il va reconnaître la vérité de cette religion qu'il avait « blasphémée jusqu'à ce jour<sup>954</sup> » sans la connaître.

Une autre adepte de la « philosophie moderne » est présentée au lecteur dans le personnage de madame d'Erlac dans les *Contes moraux*. Elle « a voulu devenir savante, & passer pour telle ; elle a tout effleuré ; & ne pouvant se dissimuler à elle-même qu'elle étoit incapable de rien approfondir, elle a choisi le genre où l'on peut briller à moins de frais, & s'est jetée dans la philosophie moderne<sup>955</sup> ». Il s'agirait alors d'un simple moyen de se mettre au centre de l'attention sans avoir à posséder de lumières particulières. La comtesse de Solmes explique par la suite pour quelle raison il est facile de faire partie de cette catégorie de philosophes : « Pour être agrégé au corps des Philosophes de nos jours, il n'est pas question d'études profondes ; ces Messieurs ne se chargent que du soin de renverser toutes les idées reçues, sans s'embarrasser de rien mettre à leur place. Ils ont supposé qu'on les en croiroit sur leur simple énoncé ; ainsi ils ne prouvent rien de ce qu'ils avancent<sup>956</sup>. » Il y a apparemment une différence entre des philosophes authentiques et les philosophes de son époque qui se servent de ce titre et espèrent que personne ne saura poser de questions judicieuses pouvant les mettre en difficulté et les démasquer. Selon la comtesse, l'existence de la philosophie moderne est en parties due à la légèreté de caractère des Français :

Le François, sur-tout, est fait pour être dupe des grands discours, & sa crédulité est en proportion de l'effronterie avec laquelle il s'exprime. Cette malheureuse crédulité a pour principe un défaut & une bonne qualité. Nous sommes légers par caractère ; & à ce péché originel, nous avons joint celui de l'être par air. Cette légèreté nous rend ennemis de la discussion ; nous aimons mieux adopter des idées toutes faites, que de prendre la peine de penser par nous-mêmes, de vérifier, de prouver. Comparer une conséquence avec son principe pour voir si elle en découle, cela seroit excédent ; il faut laisser cette fatigue pour ceux qui croupissent dans la poussière des écoles<sup>957</sup>.

La comtesse admet que la crédulité des Français et leur « cœur droit<sup>958</sup> » sont la raison du succès des philosophes modernes. On ne contredit pas un homme qui semble dire par son air : « Écoutez-moi, je ne me trompe jamais dans mes décisions ; mes lumières sont supérieures, mon génie transcendant ; on ne doit point appeler de mes arrêts ; ne poussez pas la licence jusqu'à me demander le pourquoi de ce que je vous dis,

---

<sup>954</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>955</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 139.

<sup>956</sup> *Ibid.*

<sup>957</sup> *Ibid.*, p. 140.

<sup>958</sup> *Ibid.*, p. 141.

car je suis uni au corps qui fait faire tomber dans le mépris ceux qui osent manquer à l'un de ses membres, & il faut acquiescer à tout ce que j'avance, ou être rangé dans la classe des femmelettes<sup>959</sup>. » À l'exemple de la société de madame d'Erlac, composée uniquement de philosophes modernes, nous apprenons qu'il ne s'agit pas de l'amour du savoir et de la vérité, mais de narcissisme et de psittacisme, car « pur automate, elle ne pense que par ces Messieurs<sup>960</sup> ». Les héros de nos romans reprochent cette lâcheté d'esprit aux philosophes modernes.

Même la jeune Élise a déjà reconnu que « [l]es philosophes anciens faisoient consister la sagesse à régler les passions ; ceux de nos jours, à ne rien épargner pour les satisfaire<sup>961</sup> ». Les philosophes modernes se caractérisent par un amour-propre sans bornes, des discours vides et la négation de la religion chrétienne. Selon Leprince de Beaumont, il faut suivre un autre chemin pour remplir les devoirs que la vie impose aux vivants.

Les personnages des romans font bien la différence entre les deux genres de philosophies. Lucie par exemple exprime son admiration à Émérance quand celle-ci reste relativement calme avant la fin de son procès à Toulouse : « J'admire la tranquillité avec laquelle vous me détaillez les agréments de votre voyage & cela à la veille d'un événement aussi formidable que l'est pour vous la décision de ce procès. C'est, ce me semble, le *nec plus ultra* de la philosophie, de la chrétienne s'entend, l'autre est impuissante pour opérer de tels prodiges<sup>962</sup>. » Lucie pense que l'attitude sereine de son amie est le résultat des principes chrétiens qu'elle a intégrés dans sa vie. Elle les distingue des doctrines de la philosophie moderne qu'elle ne juge pas efficaces.

Dans les *Lettres de Madame du Montier*, le comte s'adresse à sa belle-mère pour savoir comment il peut réparer des « erreurs passées<sup>963</sup> ». Selon madame du Montier, le seul moyen de guérir les maux que la « volonté perverse<sup>964</sup> » de l'homme a causés est le suivant : « Je vous conjure, mon cher Comte, & je le sais par expérience : la Philosophie ne guérit de rien. On s'indigne contre soi-même à la vue de ses foiblesses ; on se débat dans ses liens, & puis c'est tout. Le premier pas qu'il faut faire pour les briser, c'est d'être

---

<sup>959</sup> *Ibid.*

<sup>960</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>961</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>962</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 58.

<sup>963</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome II, *op. cit.*, p. 186.

<sup>964</sup> *Ibid.*, p. 199.

bien convaincu de notre impuissance ; cette connoissance porte naturellement à implorer le secours de Dieu, il ne nous le refuse jamais : cependant on peut dire que sa sagesse met des bornes à sa bonté & à sa libéralité<sup>965</sup>. » La philosophie ne serait pas capable d'aider à surmonter les vices de caractère ; il faut reconnaître l'impuissance de l'homme dans ce monde et s'abandonner à la protection infaillible de Dieu. Si on a l'impression que Dieu ne répond pas de la bonne manière aux prières, c'est parce qu'il connaît les raisons de tout et qu'il est plus sage que les hommes. Il s'en remettre sans réserve à sa bonté. C'est de cette réflexion que découle la sérénité intérieure et une tranquillité qui permet d'affronter même les plus graves accidents. Ainsi, le marquis de V. dans les *Contes moraux* reconnaît ses qualités dans le valet de chambre du baron de Mey :

Je rougissois intérieurement de trouver en ce Mulâtre un homme plus homme que moi, un philosophe content de son état, un cœur qui goûtoit le plaisir inestimable d'un attachement réel, de la confiance, de l'amitié, plaisir que j'avois regardé jusqu'alors comme n'existant point. Cet homme n'avoit rien en propre, pas même son propre corps, & il étoit sans désir. Qu'on ne vienne plus me vanter, me disois-je à moi-même, ces célèbres Universités où l'on se vante d'enseigner l'art de penser juste, de raisonner, d'être heureux : il n'appartient qu'au Christianisme de faire de vrais Philosophes. Il en forme dans tous les états ; chez les simples & les ignorants, aussi sûrement que chez ceux qui se piquent de talents & de lumières : c'est la seule école dans laquelle je veux étudier désormais : cet Américain, en une seule leçon, m'en a plus appris que mes Professeurs<sup>966</sup>.

Comme le beau-fils de madame du Montier, le marquis découvre que le savoir scientifique ne peut pas enseigner l'art d'être content et que la philosophie ne peut pas remplacer la profondeur de vrais et honnêtes sentiments. Le christianisme est universel et accessible à tout le monde, quels que soient le niveau social et le degré d'intelligence. Il enseigne des valeurs humaines et protège des vices. On doit s'y vouer entièrement pour en ressentir les bienfaits : c'est le fameux abandon à la Providence que pratiquent tous les personnages vertueux des romans.

Émérance, en parlant des moyens surprenants de cette force céleste, reconnaît la faiblesse humaine : « L'abandon à cette divine sagesse est ma vertu favorite. Nos vues sont si courtes, nous connoissons si peu ce qui nous convient, nous pouvons si peu nous le procurer, que nous devrions nous reposer absolument sur elle ; c'est, selon moi, une vertu de raison<sup>967</sup>. » C'est cette « raison chrétienne » que Leprince de Beaumont veut donner à ses lectrices.

---

<sup>965</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>966</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 181.

<sup>967</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 38.

### 3.5.2.3. Religion et Providence

Dans les romans, la religion chrétienne constitue un des piliers fondamentaux qui soutiennent les personnages en cas de désespoir. L'autrice semble s'être donné pour mission de « réveiller en [ses lectrices] les sentiments de religion, de soumission aux ordres de la divine Providence<sup>968</sup> ». Cette Providence est le dernier recours et le moyen sûr grâce auquel on peut légitimer tout événement qui semble inexplicable ou injuste. Au moment où un événement imprévu vient frapper un personnage, l'autrice veut nous « prouver que ce n'est point sur la terre que nous pouvons goûter une félicité sans bornes<sup>969</sup> ». Les caractères féminins font sans relâche appel à la Providence pour s'y abandonner, pour la supplier ou pour lui confier leurs proches. Elle est tenue responsable à la fois du bonheur et des malheurs qui arrivent. Quand Clarice épouse le baron d'Astie, Hariote lui écrit par exemple : « Nous avons appris votre mariage, nous y avons applaudi avant de recevoir la lettre par laquelle vous nous l'annoncez, & nous admirons la bonté de la Providence, qui par des voies si extraordinaires vous a conduite au vrai bonheur<sup>970</sup> ». Hariote fait allusion à la fuite et au voyage rocambolesques de son amie. C'est seulement grâce à la Providence que les dangers ont pu être franchis et tout s'est dénoué de façon heureuse.

Cependant, le plus souvent, la Providence est invoquée quand un événement tragique surgit ou quand un personnage est bouleversé par un malheur. La marquise dans les *Lettres de Madame du Montier* par exemple essaie de suivre les conseils concernant l'abandon à la Providence en cas d'urgence. Quand elle découvre l'affaire amoureuse de son mari, elle écrit à sa mère : « Qui pourroit vous exprimer les situations fâcheuses que j'ai éprouvées depuis ma dernière ? j'ai eu grand besoin de me rappeler vos conseils, & de m'abandonner à tous les instants à la Providence. C'est, je vous assure, l'unique moyen d'adoucir les peines les plus cruelles ; & je ne sçai sans cela, si je n'aurois pas succombé à toutes les miennes<sup>971</sup>. » L'abandon total à la Providence est souvent cité comme l'unique moyen de survivre à des situations désespérées. Ainsi, Julie dans les *Mémoires de*

---

<sup>968</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 133.

<sup>969</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, op. cit., p. 153.

<sup>970</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, op. cit., p. 238.

<sup>971</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, op. cit., p. 256-257.

*Madame la Baronne de Batteville*, reçoit une lettre de la part de sa mère qui se retrouve prisonnière à Marseille au moment de la Peste et qui adjure sa fille de faire confiance à la Providence : « Adorons les décrets de la divine Providence, ma chère Julie ; c'est elle qui de toute éternité avoit déterminé notre voyage dans ces funestes circonstances ; ses desseins nous sont inconnus, ils nous paroissent rigoureux, soumettons-nous, & croyons fermement qu'ils sont dictés par sa sagesse, sa bonté & sa miséricorde. Dieu nous a soutenus jusqu'à ce moment avec une vigilance paternelle qui nous fait espérer de vous revoir un jour<sup>972</sup>. » Quand tout semble perdu et que la raison n'arrive plus à concevoir un futur supportable, quand l'affliction est si grande que nulle réflexion n'est possible, le seul remède selon les personnages romanesques de Leprince de Beaumont est de lâcher prise, de laisser les événements suivre leur cours en ayant une confiance aveugle en la bonté de Dieu. Ce procédé suppose que tout arrive avec un dessein et a un sens – forcément positif – qui ne se dévoile pas encore. C'est un moyen de se persuader qu'il existe une stabilité dans le chaos apparent du monde.

Dans *Le Vrai Point d'honneur*, Madame Northon expérimente tout au long de sa vie cette idée chrétienne. Quand elle est malheureuse que l'union projetée entre Élise et le jeune Northon semble perdue, elle soulage son cœur auprès de la comtesse de Solmes, mais relativise ensuite ses plaintes : « J'ajouterai pourtant, que je souffre en femme persuadée que rien n'arrive par hasard, & j'ai une ferme confiance que la providence débrouillera ce chaos, d'une manière avantageuse pour ces aimables enfants<sup>973</sup>. » Sa conviction que rien n'arrive sans un sens plus grand la protège du désespoir. Même quand le bonheur de « son » Élise est en jeu, elle ne se laisse pas vaincre par le désespoir, elle s'appuie au contraire sur les principes de la religion chrétienne. Son frère et elle réussissent à les intégrer entièrement dans leur vie. À la fin, quand on croit le jeune Northon en danger de mort après un duel contre le marquis de V., celui-ci est étonné de la réaction sage et réfléchie de ceux qu'il croyait ses adversaires : « Pas une plainte, un murmure, un mouvement de répugnance contre moi qu'ils devoient regarder comme l'auteur de leurs peines : ils s'attachoient au contraire à me consoler & à me faire regarder cet accident comme une suite nécessaire des sages dispositions de la providence qui sait diriger pour notre plus grand bien ce que nous appelons des malheurs<sup>974</sup>. » Le lecteur voit

---

<sup>972</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 47.

<sup>973</sup> *Contes moraux*, tome I, op. cit., p. 211-212.

<sup>974</sup> *Ibid.*, tome II, p. 175-176.

que même dans des situations affreuses, il est possible de rester calme et de garder la tête claire si on est convaincu que tout se passe avec une intention (et même, ici, de se faire des amis, car dans le marquis de V. on rencontre le futur époux de madame Northon). Le prince de Beaumont poursuit cette approche conséquemment dans tous les romans du corpus.

Le prince de Beaumont tient à ce qu'on ne remise pas ses œuvres dans la simple littérature dévote. Ses personnages sont conscients qu'ils vivent leur foi de manière forte et constante, mais ils ne s'estiment pas dévots. L'autrice veut montrer que vivre d'après les règles du christianisme ne signifie pas qu'on doive correspondre aux préjugés répandus dans la société et la fin du *Vrai Point d'honneur* dépend d'ailleurs de ces opinions préconçues. Le marquis de V. l'avoue dans une lettre à la comtesse de Solmes : « Vous avez vu par la lettre que j'ai écrite au Colonel, qu'on m'avait représenté Monsieur Northon comme un dévot ; ce mot portait à mon idée celle d'un homme lâche ou tout au moins timide, sans quoi je n'aurais pas risqué en sa présence l'insulte que je fis à la d'Erlac<sup>975</sup> [...] ». Sans cette insulte qu'il s'est permis car il croyait Northon incapable de défendre l'honneur de mademoiselle d'Erlac, le duel qui détermine la fin n'aurait pas eu lieu. Pour lui, imprégné des poncifs de l'époque, une personne croyante est forcément quelqu'un de lâche et de faible, et elle ne peut pas être prise au sérieux par un honnête homme. Le personnage du jeune Northon prouve le contraire au lecteur.

La comtesse de Solmes fait l'inventaire des préjugés sur les dévots dans une lettre à madame Northon<sup>976</sup>. Elle se prononce également sur la façon de s'adonner à sa foi sans avoir la réputation de dévote en société :

[S]i j'avois le bonheur d'être dévote, je ne voudrais pas arborer une couleur particulière, & je ne croirois pas un sacrifice plus agréable à Dieu, en choisissant parmi de belles étoffes celle qui seroit le moins à mon goût, qui assortiroit le moins bien à ma figure, au hasard de passer pour une personne qui n'auroit point de goût. Je ne tracasserois ni couturière, ni coëffeuse, ni femme de chambre sur la manière de m'habiller, & il n'y auroit que Dieu qui sauroit ce qu'il m'en coûteroit à cet égard. Je ne voudrois pas qu'on sût que je fais oraison ; ainsi j'évitrois ces longues séances dans les Églises. J'aime beaucoup la méthode de Madame de Maintenon, qui laissoit croire au public qu'elle dormoit jusqu'à huit heures, pendant qu'elle déroboit une heure & demie à son sommeil, pour vaquer à ses exercices de piété. Je tâcherois de rester unie à Dieu, en élevant souvent mon cœur vers lui dans les visites de bienséance, je saurois m'y ennuyer de bonne grâce pour l'amour de lui<sup>977</sup> [...].

---

<sup>975</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 168-169.

<sup>976</sup> Voir *Ibid.*, p. 191-192. et p. 196-197.

<sup>977</sup> *Ibid.*, p. 194-195.

Selon la comtesse, on n'est pas obligée de s'enfermer dans les églises pour « rester unie à Dieu ». Il est possible d'accomplir les devoirs de bonne chrétienne tout en poursuivant une vie en société. Elle montre, en donnant l'exemple de madame de Maintenon, que même de grandes dames, qu'on ne soupçonne pas d'une foi marquée, ont trouvé des moyens de satisfaire leur besoin de spiritualité. Le personnage de mademoiselle de Nancé dans les *Nouveaux Contes moraux* se sert de la même tactique : « On la voyoit exacte à remplir les devoirs du christianisme, sans soupçonner, qu'enfermée dans son cabinet, elle employoit à la prière tout le temps qu'elle pouvoit dérober aux devoirs de son état<sup>978</sup>. » C'est une personne accomplie et elle est respectée de tout le monde en société : « Comme on ne s'étoit point avisé de la croire, ce que l'on appelle une dévote, on n'étoit point en garde contre ses avis, & on s'efforçoit de les suivre pour pouvoir mériter son approbation<sup>979</sup>. » L'important pour le public n'est donc pas ce que l'on fait pendant son temps libre, mais ce que la société pense qu'on en fait. Il faut éviter de passer pour dévot et les personnages des romans illustrent la possible conciliation des devoirs qu'impose la religion et de ceux que réclame la société.

Le prince de Beaumont présente l'exercice de la religion chrétienne non comme lourd et pénible, mais comme facile et bénéfique. Madame de Bellefonds dans *Le Triomphe de la vertu* est dépeinte ainsi : « La Marquise ne rapportoit point de ses exercices pieux, un air gênant & sévère : on la voyoit gaie, libre sans indécence, vive sans étourderie ; en un mot, sa dévotion étoit propre à en inspirer le goût<sup>980</sup>. » C'est cette image que veut propager l'auteur. La religion est un outil qui permet de faciliter la vie et qui inspire le bonheur en incitant à des œuvres charitables.

En outre, il n'y a pas d'incompatibilité entre la foi et l'usage de la raison. Cette description d'Émérance présente l'idée de la femme parfaite telle qu'elle est transmise dans les différents romans : « [J]e vous ai toujours vue ce qu'il y a de plus parfait, & l'une des choses qui me charmoit le plus en vous, c'est qu'avec une vertu qui ne laissoit voir aucun défaut, vous aviez sçu vous préserver de l'écueil de la dévotion. Votre perfection étoit celle d'une créature humaine, & vous fuyez les excès<sup>981</sup> ». Nous retrouvons le motif

---

<sup>978</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 132.

<sup>979</sup> *Ibid.*, p. 133.

<sup>980</sup> *Ibid.*, tome II, p. 194.

<sup>981</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 120.



de la modération en tout qui rejoint celui de la vertu et de la religion. Ce sont ces valeurs qui constituent l'image de la femme modèle selon Marie Leprince de Beaumont.

Pierre-Olivier Brodeur souligne que ces romans contiennent « une mise à jour de la matière édifiante<sup>982</sup> », car le contenu « autrefois purement religieux<sup>983</sup> » y est complété par « une dimension intellectuelle<sup>984</sup> ». L'autrice tente encore une fois de concilier « certains des principes chers au Lumières [...] et une éducation foncièrement religieuse<sup>985</sup> ».

#### 4. Marie Leprince de Beaumont : une romancière éclairée

Pendant longtemps, l'œuvre romanesque de Marie Leprince de Beaumont était encore plus tombée dans l'oubli que ses écrits pédagogiques. À partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>986</sup> ses conseils de moralité chrétienne n'étaient plus demandés et ils furent remplacés par des sujets plus modernes.

En analysant les sources littéraires, les citations qu'elle intègre et les noms historiques qu'elle mentionne, il se dresse l'image d'une femme extrêmement instruite qui était au fait de tout ce qui se passait sur la scène littéraire de son époque. En prenant en compte tous les romans et histoires de notre corpus, nous découvrons la présence d'allusions à une grande variété d'hommes politiques, de philosophes, de scientifiques, d'auteurs, de compositeurs, de danseurs, d'acteurs, de personnages mythiques, historiques et littéraires, ainsi que d'œuvres littéraires, de pièces de théâtre, d'opéras et de poèmes.

Il est également intéressant de s'attarder sur la diversité des lieux, des villes, monuments, particularités géographiques ou pays qu'on ne remarque pas forcément en lisant les œuvres une par une. Tout cela laisse imaginer une femme curieuse, intéressée et instruite qui parsème ses œuvres de son vaste savoir pour en faire profiter ses lectrices.

---

<sup>982</sup> BRODEUR, Pierre-Olivier, *Le Roman édifiant au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle, Université de Montréal, soutenue en 2013, p. 43.

<sup>983</sup> *Ibid.*

<sup>984</sup> *Ibid.*

<sup>985</sup> *Ibid.*

<sup>986</sup> La dernière édition des *Lettres de Madame du Montier* date de 1805, les autres œuvres romanesques s'arrêtent déjà à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir KALTZ, *Jeanne-Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p.168-169.

Nous allons donner maintenant un aperçu de ce fonds exceptionnel de personnages et de citations qui fait découvrir divers aspects de la vie publique et culturelle du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### 4.1. L'intertextualité

Les romans de notre corpus contiennent un nombre non négligeable d'indices de sources littéraires dont l'autrice s'est sans doute inspirée. Plus rarement, elle fait directement référence à des œuvres littéraires en les nommant dans le texte. Comme le précise Marie-Emmanuelle Plagnol concernant la littérature pédagogique aux XVIII<sup>e</sup> siècle, faute de déclaration de sources, nous rencontrons une « intense intertextualité, une circulation très dense des textes<sup>987</sup> ». Elle indique aussi, en parlant du *Magasin des enfants*, que Madame Leprince de Beaumont « ne précise jamais ses sources<sup>988</sup> ». Effectivement, elle parle souvent en termes très vagues des auteurs dont elle cite les idées et ne donne qu'exceptionnellement les noms des auteurs des vers qu'elle cite dans ses œuvres. Comme nous le verrons par la suite, il y en a un grand nombre composés par des écrivains connus à l'époque. Nous distinguons entre l'intertextualité concernant la trame narrative des récits et les citations ou allusions insérées dans le texte.

##### 4.1.1. Richardson et Rousseau

Avec *La Nouvelle Clarice*, parue en 1767, Marie Leprince de Beaumont fait, à première vue, référence à deux œuvres phares de son époque : *Clarisse Harlowe*, de 1748, écrite par le romancier anglais Samuel Richardson, et *Julie ou la nouvelle Héloïse*, que Rousseau a publiée en 1761.

Le choix du titre du roman ainsi que le genre littéraire font immédiatement penser à Richardson. Élie-Catherine Fréron par exemple remarque dans l'*Année littéraire* que le titre de l'œuvre fait référence à une héroïne qui doit, tout comme la *Clarissa* de Richardson, fuir la maison paternelle<sup>989</sup>. Selon Jean Goulemot, « [a]dopter ou adapter le titre initial d'un livre qui a réussi semble un des moyens les plus immédiats du monde de

---

<sup>987</sup> PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, « Statut et représentation de la lectrice chez Madame Leprince de Beaumont », in BROUARD-ARENDIS, Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, PUR, 2003, p. 619.

<sup>988</sup> *Ibid.*

<sup>989</sup> FRERON, Élie-Catherine, *L'Année littéraire*, tome sixième, Amsterdam et Paris, Lacombe, 1767, p. 38-39.

l'édition pour tenter de gagner à nouveau les faveurs du public<sup>990</sup> ». Il s'y trouve encore d'autres parallèles : le nom et la nationalité du personnage principal, l'action de départ est située en Angleterre et il s'agit de l'histoire d'une jeune fille désespérée qui fuit sa famille pour éviter un mariage non voulu.

Ici s'arrêtent les principaux points communs. L'héroïne de Leprince de Beaumont affronte avec courage une situation qui semble sans issue et trouve, grâce à sa foi et à son bon sens ainsi qu'au soutien de son amie Hariote, le chemin vers une vie heureuse. Alessa Johns souligne le caractère utopiste de l'œuvre : « *Leprince de Beaumont's novel contains a female centered utopia that in the end leaves its heroine alive within a burgeoning family, very much in control of her fate and community, a counter to Richardson's protagonist who, unable to attach herself to any community or enlist the aid of relatives or female friends, is raped and dies alone*<sup>991</sup>. »

Le roman de Richardson joue un rôle particulier dans les lettres de Clarice et d'Hariote. Selon Shelly Charles, c'est grâce à l'*Éloge de Richardson* de Diderot que nombre d'auteurs de l'époque introduisent dans leurs œuvres une « réécriture de Richardson [qui] s'appuie sur une lecture de *Clarisse* par les personnages et sur un effet d'identification positive ou négative qui détermine leur destin<sup>992</sup> [...] ». Colette Cazenobe indique par exemple que madame Riccoboni, madame d'Épinay, madame Charrière et madame Cottin auraient également trouvé une part de leur inspiration chez Rousseau<sup>993</sup>. Dans le cas de *La Nouvelle Clarice*, la lecture de *Clarissa* occupe trois lettres et l'autrice « non seulement décrit les réactions respectives des héroïnes [...], mais encore elle confronte les deux versions du roman, l'original anglais et la traduction française<sup>994</sup> ».

Lors de cette lecture, Hariote s'étonne des parallèles entre la vie de son amie et celle de *Clarissa*. Milord, son mari, lui a offert les cinq tomes du roman, pour qu'elle

---

<sup>990</sup> MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *La Vie de Marianne*, éd. Jean M. Goulemot, Paris, Librairie Générale Française, 2007, p. 38.

<sup>991</sup> JOHNS, Alessa, « Reproducing Utopia : Jeanne-Marie Leprince de Beaumont's *The New Clarissa* », in *Historical Reflections / Réflexions historiques*, Vol 25, No. 2, p. 208. « Le roman de Leprince de Beaumont contient une utopie centrée sur les femmes dont l'héroïne, acceptant son destin et trouvant sa place dans une communauté, restera finalement en vie dans une famille prête à s'agrandir. Elle est le contrepoint du personnage de Richardson qui est incapable de s'intégrer à une communauté, qui ne bénéficie pas de l'aide de proches ou d'amies, et qui se fait violer et meurt seule. »

<sup>992</sup> CHARLES, Shelly, « L'Imitation de *Clarisse Harlowe* : *La Nouvelle Clarice* de Mme Le Prince de Beaumont », in FRAISSE, Luc (dir.), *Séries et Variations, Études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, PUPS, 2010, p. 525.

<sup>993</sup> CAZENOBÉ, Collette, *Au Malheur des dames. Le roman féminin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006, p.26, note 2.

<sup>994</sup> CHARLES, « L'Imitation de *Clarisse Harlowe* : *La Nouvelle Clarice* de Mme Le Prince de Beaumont », *op. cit.*, p. 527.

améliore son français<sup>995</sup>. Tout de suite, elle est frappée par la ressemblance de l'histoire romanesque avec leur situation réelle : deux amies entretenant une correspondance et se confiant leurs secrets. Très vite pourtant, Hariote se rend compte que cette analogie manque de pertinence : « Une Clarice qui d'abord vous ressemble, trait pour trait ; je dis *d'abord*, la ressemblance ne se soutient pas, & elle fait des sottises dont vous êtes incapable<sup>996</sup>. »

Hariote se retrouve elle-même dans le personnage d'Anna Howe qu'elle croit « aussi étourdie que votre Hariote, & presque aussi attachée à sa Clarice, que je suis à la mienne<sup>997</sup> ». Accomplissant toujours le travail d'analyse que le lecteur est censé faire, elle développe ensuite sur dix pages un résumé commenté pour son amie qu'elle ne croit pas assez patiente pour lire l'œuvre entière, vu son aversion prétendue pour les romans. Elle se trompe, comme va l'apprendre le lecteur par la suite. Hariote ne comprend pas le comportement de la Clarissa de Richardson : elle a un caractère pratique et ne peut admettre que l'héroïne « ne trouve rien qui ne soit préférable à l'idée de perdre sa réputation, excepté le crime<sup>998</sup> [...] ». Elle explique comment elle aurait agi à la place de Miss Harlowe et affirme qu'elle ne se serait jamais mise dans une telle situation. Beatrijs Vanacker note que « [l']histoire de Clarissa fonctionne d'entrée de jeu comme une sorte de mise en garde pour Clarice, qui reçoit le conseil de ne pas commettre la même erreur capitale<sup>999</sup> [...] ». Comme nous l'avons déjà évoqué, c'est un des points importants que Leprince de Beaumont souhaite transmettre à ses jeunes lectrices : « Il faut qu'elles soient convaincues que la réputation est le plus grand de tous les biens ; qu'on la perd par la légèreté, l'inconséquence, le manque de confiance à une mère sage qui les préserveroit des dangers<sup>1000</sup>. »

Au contraire, Clarice, qui a succombé à la tentation et qui a lu les huit volumes de l'œuvre en anglais (« car l'Auteur Anglois a été abrégé par son traducteur<sup>1001</sup> »), croit que la bonne intention de Richardson a échappé au jugement d'Hariote : « C'est comme s'il eût dit : une fille aussi parfaite & aussi vertueuse que mon héroïne, a perdu pour une

---

<sup>995</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 127.

<sup>996</sup> *Ibid.*, p. 127-128.

<sup>997</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>998</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>999</sup> VANACKER, Beatrijs, *Altérité et identité dans les « histoires anglaises » au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Leiden, Koninklijke Brill, 2016, p. 222.

<sup>1000</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. xiiij.

<sup>1001</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 138.

désobéissance à ses parents, son bonheur, sa réputation, son honneur même. Apprenez, jeunes personnes, par son exemple, qu'une première faute contre la soumission que vous devez à vos parents, peut vous conduire de précipices en précipices ; qu'il est des démarches qui ne laissent plus que le choix entre deux malheurs<sup>1002</sup>. »

Tout au long du roman se trouvent des références à l'œuvre originale : avec distance, Clarice compare son histoire avec celle du personnage qui porte le même prénom. Pendant sa première nuit dans le logis du chevalier, elle est désespérée et écrit à Hariote : « je suis [...] plus à plaindre que la Clarice de Richardson ; elle avoit la compagnie de quelques femmes. Cependant en confrontant nos aventures, je me trouverois moins à plaindre qu'elle, si je pouvois être rassurée sur le sort de ma très-chère mère. Je n'ai point à me reprocher de m'être jetée dans la situation où je me trouve, le cas d'une indispensable nécessité justifie ma fuite. Je ne me suis point mise volontairement sous la protection d'un homme, cet homme n'est point & et ne peut devenir mon amant<sup>1003</sup>. » Elle se distingue clairement de l'héroïne richardsonienne, justifie son comportement par des raisonnements logiques et arrive à surmonter les situations problématiques entre autres grâce à sa foi. Il s'avère que « la romancière ne “répète” pas *Clarisse*, mais qu'elle exploite, au contraire, “le démon de l'analogie” pour conduire son lecteur vers une destination inattendue<sup>1004</sup> ». Pour le connaisseur des romans de Leprince de Beaumont, cette « destination » n'est pourtant pas si inattendue.

Shelly Charles évoque une dimension d'intertextualité avec une autre œuvre de Richardson : le prénom d'Hariote évoque celui de Harriet, « l'héroïne féminine du dernier roman de Richardson, *L'Histoire de Sir Charles Grandison*<sup>1005</sup> ». Charles fait le rapprochement entre les deux intrigues et découvre des analogies étonnantes :

L'histoire familiale de la Clarice nouvelle ressemble à s'y méprendre à celle de Sir Charles Grandison. Dans le polymorphe Sir Derby, nous retrouvons ainsi, outre le tyrannique M. Harlove et le perfide Lovelace, le débauché sir Thomas Grandison, père prodigue de sir Charles : les deux pères ont en commun les dépenses excessives qui les ruinent, le libertinage éhonté qui les conduit à imposer à leur famille légitime une cohabitation douloureuse avec leur maîtresse et ses enfants adultérins, et une misogynie extrême aux termes de laquelle ils anéantissent leurs épouses et considèrent leurs filles comme simple marchandise. Mais l'analogie entre les deux pères indignes ne fait qu'en préparer une autre, bien plus significative : la ressemblance entre leurs deux enfants exemplaires. Très tôt, nous observons en effet que, comme sir Charles,

---

<sup>1002</sup> *Ibid.*

<sup>1003</sup> *Ibid.*, p. 187-188.

<sup>1004</sup> CHARLES, « L'Imitation de *Clarisse Harlowe* : *La Nouvelle Clarice* de Mme Le Prince de Beaumont », *op. cit.*, p. 531.

<sup>1005</sup> *Ibid.*, p. 533.

Clarice veut à tout prix obéir à un père coupable dont elle est légalement indépendante ; comme lui – envoyé sur le Continent pour qu’il ignore les frasques de son père et privé du droit de rentrer en Angleterre – elle oublie les offenses et assiste un père qui l’a longtemps tenue éloignée ; comme lui, et le détail est remarquable dans sa précision, elle surmonte les préjugés et aide financièrement la maîtresse de son père et ses enfants. Enfin, comme lui, elle évite un mariage impossible, pour épouser finalement le conjoint idéal, avec lequel elle pourra poursuivre et amplifier les effets de sa bonté et de sa bienfaisance<sup>1006</sup>.

Publié pour la première fois en 1753, « le roman le plus “moral” de Richardson » est, avec son héros vertueux et sa fin heureuse, probablement celui qui est le plus proche des œuvres de Leprince de Beaumont. Cependant, l’auteur ne partage pas l’idée de Richardson concernant les devoirs moraux des romans : « *In Grandison’s – and Richardson’s – view, not only are negative examples more useful, they are also more numerous and display more uniformity than do positive examples, making them easier to recognize and learn from*<sup>1007</sup>. » Nous savons que l’auteur compte plus sur l’effet positif des exemples vertueux et condamne les romans qui exposent de mauvaises actions. En reprenant ces détails de l’intrigue de *Charles Grandison*, *La Nouvelle Clarice* se les approprie, les détourne à ses propres fins et peut ainsi être regardée comme son pendant féminin et chrétien.

Si la référence à l’œuvre de Richardson est explicitement abordée, les allusions à *La Nouvelle Héloïse* sont moins évidentes. Il se trouve pourtant des ressemblances entre Clarice Derby<sup>1008</sup> et Julie de Wolmar qui laissent entendre que l’héroïne romanesque la plus fameuse de son temps n’était pas une inconnue pour Marie Leprince de Beaumont.

Dans la plupart des cas, l’auteur partage l’opinion de Rousseau qui « interdit [...] la lecture aux jeunes filles, plus fragiles et plus vulnérables<sup>1009</sup> » quand il affirme dans la préface de *La Nouvelle Héloïse* : « Jamais fille chaste n’a lu de romans, et j’ai mis à celui-ci un titre assez décidé pour qu’en l’ouvrant on sût à quoi s’en tenir<sup>1010</sup>. » Dans sa préface aux *Contes moraux*, Leprince de Beaumont évoque aussi le fait que les jeunes lectrices prennent rarement le temps de lire une préface ou un avertissement<sup>1011</sup>, mais comme il

---

<sup>1006</sup> *Ibid.*, p. 533-534.

<sup>1007</sup> MCGIRR, Elaine, « Manly Lessons : *Sir Charles Grandison*, the rake and the man of sentiment », in *Studies in the novel*, Vol. 39, N° 3 (automne 2007), Baltimore, The Johns Hopkins University Press, p. 269. « Grandison – et Richardson – trouvent que des exemples négatifs sont non seulement plus utiles, mais aussi plus fréquents et uniforme que des exemples positifs, ce qui les rend plus faciles à reconnaître et à utiliser comme leçons. »

<sup>1008</sup> Chose curieuse : le patronyme du personnage est précisément le lieu de naissance de Richardson.

<sup>1009</sup> MASSEAU, *Les ennemis des philosophes. L’antiphilosophie au temps des Lumières*, op. cit., p. 303.

<sup>1010</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 4.

<sup>1011</sup> *Contes moraux*, tome I, Amsterdam, E. van Harrevelt, 1774, p. xvj-xvij.

peut y avoir des exceptions, elle préfère ne pas s'exprimer en détail sur ce que « la connaissance du vice[,] lumière toujours funeste<sup>1012</sup> » peut causer dans une jeune âme innocente.

Dans les *Instructions pour les jeunes dames*, l'autrice déconseille la lecture de *La Nouvelle Héloïse*. Une étude de l'introduction est pourtant permise par mademoiselle Bonne qui fait appel au bon sens de toute jeune fille : « L'auteur [Rousseau] avertit dans sa préface qu'une honnête fille ne peut lire son livre sans être perdue. Voudriez-vous le lire après cela<sup>1013</sup> ? » Mais « d'ailleurs quelles sont les jeunes filles qui lisent une préface ? La curiosité n'a pas ce temps<sup>1014</sup> ». D'après elle, il s'agit d'un ouvrage « rempl[i] de peintures sales et propre[s] à exciter les passions » dont la lecture ne devrait être « permis[e] à personne [...] sous quelque prétexte que ce soit car il[s] condui[sen]t à violer le sixième commandement de Dieu<sup>1015</sup>. »

Pourtant, le personnage de Clarice montre des ressemblances avec Julie dans sa manière de percevoir la vie. Elles s'occupent toutes deux des gens de basse condition et essayent de comprendre et d'améliorer leur situation. Elles décrivent minutieusement les mœurs et le quotidien à la campagne et se lancent dans des analyses sur la vie des paysans et des villageois. Quand Julie décrit ses idées sur la structure de la société et développe son projet de « rendre aux paysans leur condition douce, sans jamais les aider à en sortir<sup>1016</sup> », Clarice consacre son idéalisme à la réalisation d'un projet qu'elle appelle l'*Union Chrétienne* : il s'agit de la fondation d'un hameau ayant pour but d'imiter les premiers chrétiens et d'assurer ainsi le bonheur de ses habitants.

Pour l'une comme pour l'autre, le secret se trouve dans un mode de vie modéré et sage : « La grande maxime de Madame de Wolmar est donc de ne point favoriser les changements de condition, mais de contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, et surtout d'empêcher que la plus heureuse de toutes, qui est celle du villageois dans un état libre, ne se dépeuple en faveur des autres<sup>1017</sup>. » Clarice, à son arrivée dans le village, s'étonne du comportement sage et respectueux de sa belle-mère avec les villageoises :

---

<sup>1012</sup> *Ibid.*, p. xvj.

<sup>1013</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Instructions pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde et se marient*, tome III, Lyon, Bruyset Ponthus, 1776, p. 85-86.

<sup>1014</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>1015</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>1016</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 404. Cette idée se retrouve dans d'autres romans de Leprince de Beaumont. Voir par exemple chapitre 3.5.2.2.

<sup>1017</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 405.

Je fis une remarque qui me frappa ; c'est qu'il n'y eut pas une seule de ces femmes qui s'émancipât, malgré la manière franche & gracieuse de la Baronne ; je n'ai jamais vu de mines si respectueuses. J'en marquai mon étonnement à ma belle-mère, lorsqu'elles furent sorties. On obtient tout de ces bonnes gens, me dit-elle, lorsqu'on n'en exige rien. Je me suis toujours comportée avec elles comme vous l'avez vu aujourd'hui, ni familiarité, ni hauteur. J'ai cherché à leur être utile ; elles savent que je les aime, il n'en faut pas davantage pour les tenir à leur place : les pauvres n'en sortent jamais qu'au moment où les nobles quittent la leur<sup>1018</sup>.

Comme chez Julie, les subalternes sont traités avec respect parce que Clarice a conscience que, même si l'on détient des places différentes dans la société, toutes ses composantes sont des êtres humains égaux devant Dieu.

Clarice a le désir de s'assimiler complètement aux villageois et est même prête à abandonner ses richesses, son statut social et les privilèges qui y sont liés, tandis que Julie prend plutôt le rôle d'une mère bienveillante qui contrôle ses subordonnés pour qu'ils ne quittent pas le bon chemin.

Les deux personnages se ressemblent également dans leur générosité, leur volonté de faire du bien sans intérêt personnel et dans la sincérité de leurs sentiments. Le Baron d'Astie parle de l'effet que Clarice produit sur les gens qu'elle rencontre : « Il n'y a distinction ni d'âge, ni de rang, ni de sexe, tous l'admirent, l'aiment, la respectent. Elle enchante les yeux, à la première vue, elle plaît à l'esprit & au cœur, si on a l'avantage de converser avec elle quelques instants<sup>1019</sup>. » Julie aussi est aimée et appréciée partout : « Ses charmes et ses discours font beaucoup ; sa douceur, ses vertus font davantage<sup>1020</sup> » constate Saint-Preux quand il la voit interagir avec des domestiques et des ouvriers.

Julie et Clarice sont également proches par leur conception des richesses du monde. Elles n'ont pas connu la pauvreté, mais jugent qu'une fortune terrestre n'est pas nécessaire pour accéder au vrai bonheur. Pour Clarice, « les richesses [lui] paroissent un fardeau utile, depuis qu'elle voit par ses yeux combien il lui en faut peu, pour satisfaire aux vrais besoins de la nature<sup>1021</sup> ». Elle mène une vie simple et utilise son héritage pour soutenir des bonnes œuvres. Elle en parle à Hariote et à sa mère qui se trouvent à Paris et sont, pour le moment, contraintes d'obéir à des exigences imposées par la société qu'elles fréquentent. Les récits de Clarice suscitent de l'envie et de la mauvaise conscience du côté des Parisiennes qui veulent quitter la ville pour rejoindre Clarice dans une vie de

---

<sup>1018</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 26.

<sup>1019</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>1020</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 332.

<sup>1021</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 7.



simplicité et de travail. Hariote se rend compte que la notion de fortune est relative et varie beaucoup selon le contexte dans lequel une personne évolue : « Comment, me disois-je à moi-même ; nous sommes pauvres avec quinze cents louis de rente, & la respectable Baronne d’Astie avec quinze louis, trouve le moyen de pourvoir à tous ses besoins, & il lui reste un superflu pour assister les pauvres ? Allons apprendre à être riche auprès d’elle<sup>1022</sup>. »

Les deux héroïnes se ressemblent jusque dans leurs habitudes alimentaires : elles suivent un régime simple et sain. Saint-Preux en parle dans une lettre à Milord Édouard : « Julie elle-même pourrait me servir d’exemple ; car quoique sensuelle et gourmande dans ses repas, elle n’aime ni la viande, ni les ragoûts, ni le sel, et n’a jamais goûté de vin pur : d’excellents légumes, les œufs, la crème, les fruits, voilà sa nourriture ordinaire ; et, sans le poisson qu’elle aime aussi beaucoup, elle serait une véritable pythagoricienne<sup>1023</sup>. »

Même si Clarice, pas plus que Saint-Preux, ne réfléchit aux rapports entre l’alimentation et le caractère d’une personne, elle veut imiter l’alimentation simple des habitants du village pour exprimer sa compassion pour leur condition : « Tous nos repas seront des agapes, on les prendra en commun, & en ma faveur on a mitigé la pauvreté de la nourriture. Le pain y sera moins noir, on y mangera de la viande trois fois la semaine, & le reste du temps des légumes<sup>1024</sup>. »

Clarice est à sa manière une *belle prêcheuse* qui veut « aller de village en village pour arracher les gens de la campagne à l’ignorance, à la pauvreté, à la misère et au crime<sup>1025</sup> ». L’*Union Chrétienne* n’est que le début d’une vaste entreprise : trouver un moyen de repeupler la France. Clarice expose ce projet utopique dans une lettre à Hariote en expliquant « quelles sources d’abondance & de richesses pour l’État<sup>1026</sup> » pourraient découler d’une simple repopulation de la France rurale.

Avec *La Nouvelle Clarice*, Marie Leprince de Beaumont adapte le roman sentimental à ses goûts. Elle connaît bien les grandes œuvres de l’époque et les utilise pour ses besoins, mais « [l]a leçon d’obéissance et de prudence que le personnage de Mme de Beaumont croit apprendre de celui de Richardson n’est que la condition d’une

---

<sup>1022</sup> *Ibid.*, p.74-75.

<sup>1023</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 339.

<sup>1024</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome II, *op. cit.*, p. 91-92.

<sup>1025</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>1026</sup> *Ibid.*, p. 196-215.

modification plus fondamentale : la transformation de l'héroïne solitaire et recluse, sanctifiée par sa mort, en une héroïne entourée de toute une communauté d'adoption, sanctifiée par l'œuvre de sa vie<sup>1027</sup> ». Ainsi, elle crée une héroïne pouvant servir de modèle à ses disciples et jeunes lectrices. Elle intègre des traits de caractère et des actions qu'elle juge utiles et fait de sa Clarice un personnage qui représente ses valeurs morales et chrétiennes.

Une autre œuvre se prête à une lecture croisée avec *La Nouvelle Héloïse* : ce sont les *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*. Même si l'histoire s'en distingue par bien des aspects, il y a également des parallèles qui font penser au roman de Rousseau. On y retrouve une jeune fille vertueuse nommée Julie et son amant, des Essarts, qui ne peut pas l'épouser à cause d'une fortune insuffisante et d'une séparation non voulue. Comme on le croit mort, Julie cède à la volonté de sa mère et se marie avec le vieux baron de Batteville, un homme généreux qui va même s'occuper de la mère de des Essarts<sup>1028</sup>. Son caractère fait tout de suite penser à Wolmar. La description par Julie de son mari fait écho aux mots qu'utilise madame de Wolmar pour évoquer le sien : « Pour M. de Wolmar, nulle illusion ne nous prévient l'un pour l'autre : nous nous voyons tels que nous sommes ; le sentiment qui nous joint n'est point l'aveugle transport des cœurs passionnés, mais l'immuable et constant attachement de deux personnes honnêtes et raisonnables, qui, destinées à passer ensemble le reste de leurs jours, sont contentes de leur sort, et tâchent de se le rendre doux l'une à l'autre<sup>1029</sup>. »

Les deux hommes épousent des jeunes filles en sachant qu'elles se sont liées par amour à quelqu'un d'autre. Le baron de Batteville dit clairement à Julie avant leur union : « Loin de chercher à effacer de votre cœur le souvenir d'un Amant qui le méritoit si bien, j'y respecterai son image<sup>1030</sup>. » Elle est tourmentée par la question de savoir si elle peut, en toute bonne conscience, se marier dans ces conditions et en discute avec un ecclésiastique. Julie décide alors de ne garder de des Essarts qu'un souvenir ému « que doit avoir celui que la charité nous inspire pour les Habitants du Ciel<sup>1031</sup> ». Julie de

---

<sup>1027</sup> CHARLES, « L'Imitation de *Clarisse Harlowe* : *La Nouvelle Clarice* de Mme Le Prince de Beaumont », *op. cit.*, p. 537.

<sup>1028</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 94.

<sup>1029</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 275.

<sup>1030</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>1031</sup> *Ibid.*, p. 100.

Wolmar, elle, n'apprend qu'après six ans de son union que son mari était au fait de l'état de son cœur : « J'appris alors que tous mes secrets lui avaient été révélés avant mon mariage, et qu'il m'avait épousée sans ignorer que j'appartenais à un autre<sup>1032</sup>. » Les deux hommes ont choisi leur épouse en connaissance de cause, mais dans le cas de madame de Batteville, la relation est dès le début construite sur une honnêteté absolue. Ainsi, elle parle au baron de sa passion existant pour des Essarts et l'informe régulièrement de ses efforts pour « bannir tout ce que le souvenir de [s]on amant avoit laissé de tumultueux dans [s]on âme<sup>1033</sup> ». Si Leprince de Beaumont reprend des éléments de Rousseau, elle suit sa propre technique déjà éprouvée par ailleurs et réagence l'action à son goût. Pour l'histoire de madame de Batteville, il faut dire que les ressemblances sont subtiles, mais, si on connaît les deux œuvres, par endroits on ne peut pas s'empêcher de remarquer des proximités soit dans les traits de caractère d'un personnage ou dans les détails d'un événement. Ainsi, des Essarts, revenu vivant de ses nombreuses aventures à travers le monde, se cache dans une maison joutant celle de Julie devenue baronne de Batteville pour pouvoir l'observer sans être vu :

J'y attendois avec une impatience mortelle le moment d'apercevoir Julie : il vint enfin ; & quoique je ne visse point son visage, parce qu'elle avoit un chapeau de paille à cause du soleil ; je reconnus aisément cette taille majestueuse, cette démarche aisée ; j'entendis même le son de sa voix : & toutes ces choses firent une telle impression sur moi, qu'oubliant les besoins de la nature, je restai sept heures à cette fenêtre après qu'elle fut rentrée dans la maison : je ne pouvois détourner les yeux des places qu'elle avoit foulées en marchant ; le banc sur lequel elle s'étoit assise, me paroissoit un trône rayonnant de lumière, & elle n'avoit pas fait un mouvement que ne fût présent à mon imagination<sup>1034</sup>.

Cette scène semble inspirée de l'épisode dans lequel Saint-Preux se cache à Meillerie, de l'autre côté du lac, et observe la maison de Julie pendant des heures<sup>1035</sup>. C'est l'expression de la langue d'une passion amoureuse dans l'impossibilité de s'approcher de l'objet désiré. Contrairement à Saint-Preux, des Essarts va conjurer le sort en épousant à la fin une autre Julie, la fille de son premier amour. Ces renvois indirects à l'œuvre de Rousseau sont comme des clins d'œil de l'autrice au lecteur instruit.

---

<sup>1032</sup> ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 370.

<sup>1033</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, op. cit., p. 101.

<sup>1034</sup> *Ibid.*, p. 267-268.

<sup>1035</sup> « Parmi les rochers de ce côté, j'ai trouvé dans un abri solitaire, une petite esplanade d'où l'on découvre à plein la ville heureuse où vous habitez. Jugez avec quelle avidité mes yeux se portèrent vers ce séjour chéri. Le premier jour je fis mille efforts pour y discerner votre demeure ; mais l'extrême éloignement les rendit vains, et je m'aperçus que mon imagination donnoit le change à mes yeux fatigués. Je cours chez le curé emprunter un télescope avec lequel je vis ou crus voir votre maison ; et depuis ce temps je passe les jours entiers dans cet asile à contempler ces murs fortunés qui renferment la source de ma vie. » ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, op. cit., p. 54.

Même si Leprince de Beaumont ne conseillait pas à ses lectrices les romans populaires de son époque, elle les connaissait et remaniait les scènes et les motifs qu'elle jugeait utiles à ses propres fins.

#### 4.1.2. Les Références à d'autres œuvres

Même si Leprince de Beaumont se montre rétive face à la lecture des romans par de jeunes personnes, si l'on en juge par les livres qu'elle nomme dans son œuvre romanesque, elle semble être familiarisée avec tout ce qui était connu à son époque.

Ainsi, dans *La Pupille de la Providence*, la belle Angélique qui a été enterrée vivante après avoir été empoisonnée par sa mère, est sauvée par le marquis de Villemond. Elle va lui raconter son histoire. Le seul but de sa mère était de façonner brillamment sa fille pour devenir riche et Angélique n'a appris que des frivolités dans sa jeunesse. La lecture de « la *Marianne* de Marivaux<sup>1036</sup> » a changé sa vie fondamentalement, car « elle [lui] donna la clef d'une infinité de choses [qu'elle] n'avoit pas remarquées jusqu'alors<sup>1037</sup> ». Angélique entend alors parler pour la première fois de vertu et commence à comprendre le dessein de sa mère. Elle suit l'histoire de Marianne et décrit les passages qui l'ont particulièrement marquée comme les bons conseils de la sœur vertueuse du curé ou la mort de monsieur de Climal. Par conséquent, la première image qu'elle aperçoit de la religion émane d'un roman et même si elle ne peut pas nier les aspects positifs de sa découverte, elle évoque aussi des points périlleux : « [À] travers les impressions salutaires que cette lecture fit sur moi, je ne puis me dissimuler qu'il s'y en mêla que j'ai reconnu depuis être fort dangereuses. La suprême félicité me parut consister dans l'avantage d'aimer & d'être aimée, & je me persuadai qu'avec quelque beauté je pouvois compter sur ce bonheur & même sur une grande fortune, pourvu qu'à l'exemple de Marianne, je pusse conserver la sagesse & la préférer à tout<sup>1038</sup>. »

Comme nous l'avons déjà dit, chez Leprince de Beaumont la lecture de romans n'est pas le moyen d'apprendre la vertu et ainsi Angélique doit faire l'expérience que l'amour ne tient pas ce qu'il promet. Elle va projeter ce qu'elle vient de lire sur sa propre vie et imaginer qu'elle aura le même sort que l'héroïne romanesque : « Cette dame [une

---

<sup>1036</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 106.

<sup>1037</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>1038</sup> *Ibid.*, p. 108.

servante qui essaie de libérer Angélique de sa chambre] si bonne me paroissoit Madame de Miran ; je me persuadois qu'elle avoit un fils qui achèveroit de réaliser en moi les aventures de Marianne<sup>1039</sup>. » Leprince de Beaumont montre à ses lectrices les dangers de la lecture de romans sans la condamner. On voit dans la suite de l'histoire qu'Angélique se crée des problèmes par sa crédulité et sa croyance en l'amour romanesque. Néanmoins, l'impression que le lecteur garde de cet épisode est positive, car la lecture aide Angélique à démêler l'écheveau de ses pensées et à employer sa raison dont, comme elle le dit elle-même : « jusqu'alors [elle] av[ait] fait très peu d'usage<sup>1040</sup> ». Il est plutôt étonnant de voir l'autrice se référer positivement et de façon explicite à ce roman. Il joue un rôle déterminant dans l'histoire, car c'est la lecture qui rend possible l'émancipation du personnage principal et son développement personnel.

Pourquoi Leprince de Beaumont choisit-elle *La Vie de Marianne* comme œuvre clef pour Angélique ? Elle a peut-être été impressionnée par la facilité et la simplicité avec lesquelles Marivaux réussit à enchaîner les péripéties de son histoire tout en faisant preuve d'une grande capacité d'analyse psychologique de ses protagonistes. Jean Marie Goulemot remarque : « Marianne analyse ses attitudes et ses motivations et le récit en tire ensuite une sorte de généralisation<sup>1041</sup> ». Ce fonctionnement semble avoir été apprécié par l'autrice, car elle essaie de l'imiter et, en partant de ses propres personnages, de faire servir ses romans de modèle à ses lectrices. Elle fait cela non seulement en montrant des situations transposables dans leur quotidien, mais aussi dans son usage de maximes et proverbes<sup>1042</sup>, ce qui n'est pas le cas chez Marivaux. Pour lui, « [i]l s'agit d'inciter la lectrice supposée à reconnaître, à travers ce qui est énoncé et sa propre expérience, une vérité que le récit illustre<sup>1043</sup> ». C'est ce que veut également atteindre Leprince de Beaumont avec ses romans.

En outre, la mort joue un rôle important dans le point de départ des deux histoires : Marianne perd ses parents très jeune dans un accident et grandit chez un curé et sa sœur, en ne connaissant pas ses origines. Angélique, élevée sans père, est la victime de sa mère ambitieuse. Après qu'elle a réchappé à la mort, elle se retrouve, comme Marianne, seule

---

<sup>1039</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>1040</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>1041</sup> GOULEMOT, Jean-Marie, « Introduction », in MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *La Vie de Marianne*, éd. Jean M. Goulemot, *op. cit.*, p. 35. Par rapport aux particularités du roman de Marivaux, voir aussi COULET, Henri, *Marivaux romancier. Études sur l'esprit et le cœur dans les romans de Marivaux*, Paris, Armand Colin, 1975.

<sup>1042</sup> Voir chapitre 3.4.3.

<sup>1043</sup> GOULEMOT, Jean-Marie, « Introduction », *op. cit.*, p. 36.

et dépendant de la bienveillance d'autrui. Elle aussi commence seulement à découvrir la force de ses charmes et de sa beauté sur les hommes et elle veut se faire religieuse pour échapper à son amour pour un marquis, qu'elle croit impossible. En revanche, Leprince de Beaumont a soin de faire en sorte que le caractère vertueux de son héroïne assure sa félicité : elle va devenir indispensable à la mère du marquis et après que celle-ci aura deviné l'amour de son fils pour Angélique, elle donnera son accord au mariage. L'autrice imite librement le procédé de Marivaux, mais elle reste fidèle à son intention de ne pas dépeindre de mauvais exemples dans ses histoires. Il s'agit de montrer que les origines et les premières années de l'existence ne déterminent pas forcément une vie et qu'une conduite vertueuse peut racheter bien des défauts ou des faiblesses.

Le roman de Marivaux a peut-être inspiré plus profondément encore Leprince de Beaumont : avec le récit de vie de Tervire (une religieuse amie de Marianne) qui s'étend sur trois parties, le romancier insère l'histoire d'un personnage de second plan dans celle de Marianne. C'est un procédé qu'on retrouve fréquemment dans les romans de l'autrice<sup>1044</sup>. Elle n'hésite pas non plus à morceler les récits insérés ou à donner la parole à plusieurs épistoliers. C'est un moyen de donner plus de profondeur à l'œuvre en faisant découvrir à la lectrice un autre mode de récit et en élargissant le nombre de sujets traités.

Dans *Le Vrai Point d'honneur*, madame Northon fait des références précises au Tasse<sup>1045</sup>, dont elle se sert pour former Élise. En voyant *Tancredi* à l'opéra, Élise est émue par « l'épisode de Clorinde<sup>1046</sup> » et madame Northon en profite pour prouver le caractère modeste et le bon cœur de sa nièce :

J'aurai bien du plaisir à remarquer l'attendrissement de Mademoiselle, & à voir couler ses larmes, dit un cavalier. Je ne sais si la mort de Clorinde lui en fera verser, lui dis-je : je crus qu'elle suffoqueroit la première fois qu'elle la lut dans le Tasse ; mais comme elle a fait cette lecture plusieurs fois, la sensibilité pourroit fort bien être un peu émoussé. Quoi ! Mademoiselle connoît le Tasse, s'écria celui qui avoit pris la peine de lui donner une notion de cet Opéra, & elle a eu la patience de m'écouter d'un air satisfait ! c'est un acte de modestie & de complaisance, dont on trouvera peu d'exemples dans une personne de son sexe<sup>1047</sup>.

Madame Northon va expliquer à cette occasion à la comtesse de Solmes sa façon d'éduquer sa pupille et lui exposer grâce à quelles astuces elle a réussi à contourner les

---

<sup>1044</sup> Nous en parlons plus amplement dans le chapitre 3.4.2.

<sup>1045</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 147.

<sup>1046</sup> *Ibid.*

<sup>1047</sup> *Ibid.*, p. 147-148.

endroits dangereux pour une jeune fille dans cette œuvre longue et complexe<sup>1048</sup>. Contrairement aux romans, *La Jérusalem délivrée*, épopée chrétienne, n'est pas jugée globalement mauvaise pour les jeunes filles. Madame Northon démontre alors qu'il est possible de la faire connaître à une élève, tout en préservant la jeune fille des impressions négatives, du « danger des discours tendres, des situations vives & séduisantes produites par une passion qu'[elle] devroi[t] toujours ignorer<sup>1049</sup> ». Le prince de Beaumont renvoie ici à l'idée qu'il faut un guide de lecture pour les écrits qui parlent d'amour pour assurer que la jeune lectrice n'en déduit pas des conclusions fatales. Si on s'y prend d'une manière raisonnable et réfléchie, le danger qui émane des mauvaises lectures peut être neutralisé sans que le disciple s'en rende compte. Il est intéressant de remarquer que le Tasse compte aussi parmi les œuvres consultées par la Julie de Rousseau<sup>1050</sup>.

Les *Lettres curieuses instructives et intéressantes* sont particulièrement denses en références littéraires et culturelles. Il y a un grand nombre de noms qui ne sont que mentionnés dans le texte, des noms de célébrités de l'époque, des gens de société, des auteurs, mais aussi des saints ou des personnages historiques et mythiques.

Nous allons seulement énumérer les titres des œuvres dont on trouve des vers cités directement dans les lettres pour montrer la variété surprenante des références présentes. C'est en recherchant l'origine de ces lignes que nous nous sommes rendu compte de la multitude des auteurs et genres évoqués.

Il y a par exemple des vers d'opéra de Lully, en l'occurrence un extrait du prologue d'*Atys*<sup>1051</sup> ainsi que quatre vers de *Thésée et Églé* (V,5)<sup>1052</sup>.

Dans le genre dramatique, l'autrice cite des vers du Grand Siècle avec la tragédie sacrée *Polyeucte martyr* (I,3)<sup>1053</sup> ainsi qu'avec *Rodogune* (II,3)<sup>1054</sup> de Corneille. Par ces derniers, son personnage implore sa correspondante de ne pas la forcer de parler de quelques paroles malséantes.

---

<sup>1048</sup> *Ibid.*, p. 167-168.

<sup>1049</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>1050</sup> Voir par exemple ROUSSEAU, *La nouvelle Héloïse*, *op. cit.*, p. 94.

<sup>1051</sup> Les plaisirs à ses yeux ont beau se présenter, / Si-tôt qu'il voit Bellone, il quitte tout pour elle : / Rien ne peut l'arrêter / Quand la gloire appelle *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>1052</sup> Les plus belles chaînes/Coûtent des soupirs:/Il faut passer par les peines/Pour arriver aux plaisirs. *Ibid.*, p. 134.

<sup>1053</sup> Tu vois, ma Stratonice, en quel siècle nous sommes : / Voilà notre pouvoir sur les esprits des hommes ; / Voilà ce qui nous reste, et l'ordinaire effet / De l'amour qu'on nous offre, et des vœux qu'on nous fait. / Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines, / Et jusqu'à la conquête ils nous traitent de reines ; / Mais après l'hyménée ils sont rois à leur tour. *Ibid.*, p. 11.

<sup>1054</sup> Sur les noires couleurs d'un semblable tableau, / Il faut passer l'éponge, ou tirer le rideau. *Ibid.*, p. 75.

Pour illustrer une anecdote sur des missionnaires qui prêchent « sur la Pénitence, le Jeûne et la Mortification<sup>1055</sup> » et qui pourtant ne respectent pas les obligations religieuses, monsieur Tomar, à qui l'histoire est arrivée, cite des vers d'*Iphigénie* (III,7)<sup>1056</sup> de Racine. Nous trouvons d'autres vers de cet auteur classique dans les *Mémoires de la Baronne de Batteville* : ils sont cette fois tirés de *Bérénice* (II,5)<sup>1057</sup> et madame du Castelet décrit avec cette citation, en la détournant par la suite, la jalousie de son mari quand des Essarts se montre trop assidu auprès de sa femme, alors que lui-même s'amuse avec des maîtresses.

En outre, nous trouvons des vers des comédies de Molière avec *L'Étourdi* (III,5)<sup>1058</sup>, les *Fâcheux* (III, 3)<sup>1059</sup>, le *Misanthrope* (III,5)<sup>1060</sup> et *Tartuffe* (IV,3)<sup>1061</sup>.

Avec la mention de ces auteurs, Leprince de Beaumont signale ses connaissances classiques. En insérant par exemple des vers du *Philosophe marié ou le Mari honteux de l'être* de Philippe Néricault Destouches<sup>1062</sup> ou de *Sabinus & Éponine* (III,7)<sup>1063</sup> d'Henri Richer, elle se sert également de pièces dramatiques de son époque.

La poésie est représentée par les citations de la « Consolation à M. du Perrier sur la mort de sa fille » extraite des *Stances* de François de Malherbe<sup>1064</sup>. La présence de ce réformateur de la langue française et penseur de la doctrine classique est d'autant moins surprenante qu'il se trouvait parmi les auteurs dont les œuvres étaient souvent rééditées

---

<sup>1055</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>1056</sup> On ne les convainc point par des discours frivoles ; / Il faut des actions, & non pas des paroles. *Ibid.*, p. 116.

<sup>1057</sup> Si Titus est jaloux, / Titus est amoureux. *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville, op. cit.*, p. 299.

<sup>1058</sup> Avouez qu'entre nous j'ai l'imaginative. / Qui ne cède en vigueur à personne qui vive. / C'est une pièce rare, & digne par ma foi, / Que l'on en fit présent au cabinet du Roi. *Lettres curieuses, instructives et amusantes, op. cit.*, p. 118.

<sup>1059</sup> Dame ! ce ne sont pas de ces chimères vaines / Dont les surintendants ont les oreilles pleines, / Non de ces sots projets dont les prétentions / Ne parlent que trois ou quatre millions, / Mais un qui, tous les ans, à si peu qu'on le monte, / En peut donner au Roi quinze ou vingt de bon compte, / Avec facilité, sans risque, ni soupçon, / Et sans fouler le peuple en aucune façon. / Enfin c'est un projet d'un grain inconvenable / Et que du premier mot en trouvera faisable. *Ibid.*

<sup>1060</sup> Qu'on doit se regarder soi-même fort longtemps / Avant que de songer à condamner les gens ; / Qu'il faut mettre le poids d'une vie exemplaire / Dans les corrections qu'aux autres on veut faire ; / Que dans le monde on peut louer ou blâmer tout ; / Et chacun a raison, suivant l'âge, ou le goût. / Il est une saison pour la galanterie ; / Il en est une aussi propre à la prudence ; / On peut, par politique, en prendre le parti ; / Quand de nos jeunes ans l'éclat est amorti ; / Cela sert à couvrir de fâcheuses disgrâces. / Je ne dis pas qu'un jour je ne suive vos traces ; / L'âge amènera tout ; & ce n'est pas le temps, / Madame, comme on sçait, d'être prude à vingt ans. *Ibid.*, p. 96.

<sup>1061</sup> On est bien aisément dupé parce qu'on aime, / Et l'amour propre engage à se tromper soi-même. *Ibid.*, p. 120.

<sup>1062</sup> Ce portrait-là n'est pas fort à son avantage, / Mais, malgré ses défauts, chacun aime à la rage. *Ibid.*, p. 69.

<sup>1063</sup> Non, non, dans ce climat, fertile en grandes âmes, / La mollesse n'est pas le partage des femmes ; / Et jalouses souvent du nom de leurs époux, / Leur bras s'est signalé par les plus nobles coups. *Ibid.*, p. 120.

<sup>1064</sup> De murmurer contre elle & perdre patience / Il est mal à propos : / Vouloir ce que Dieu veut est l'unique science / Qui nous met en repos. *Ibid.*, p. 25.



pendant l’Ancien Régime. On trouve aussi des vers tirés du poème héroï-comique *Le Lutrin*<sup>1065</sup> de Nicolas Boileau.

Parfois, l’auteur mélange des vers de plusieurs pièces de Molière<sup>1066</sup> ou cite librement, sans doute de mémoire, mais la source de ces lignes a malgré tout pu être retrouvée. Dans d’autres cas, les vers sont anonymes quand il s’agit de proverbes ou dictons de l’époque, ou alors leur auteur n’a pas pu être identifié. Nous signalons qu’il n’y a qu’une seule citation directement identifiable de quelques vers de la Bible<sup>1067</sup> dans les *Lettres curieuses instructives et intéressantes*. Cependant, toutes les œuvres du corpus sont naturellement parsemées d’allusions bibliques qui sont, en absence d’une traduction unique de la Bible en français, difficilement reconnaissables par le lecteur non familiarisé. Nous constatons que les vers relevés ci-dessus sont parfois proches de paroles religieuses et ne se rangent pas tous dans le genre profane.

À cet amalgame étonnant s’ajoutent les noms de personnages qui sont mentionnés dans le texte sans citation directe pour illustrer une anecdote ou souligner un propos. On trouve ainsi des contemporains de Leprince de Beaumont comme par exemple la marquise du Châtelet<sup>1068</sup>, évoquée par la dame de province pour comparer de manière ironique les compétences qu’elle a acquises dans le domaine de l’agriculture et qu’elle doit employer pour gérer sa maison et son jardin, aux connaissances d’Émilie du Châtelet, qui n’aurait jamais véritablement compris « la Philosophie du grand *Newton*<sup>1069</sup> [...] » car « elle ne l’eût jamais lue [...] que par les yeux du célèbre Mr. de *Voltaire*, à qui seul elle doit la réputation de Bel-Esprit qu’elle a emportée de ce Monde dans l’autre<sup>1070</sup> ». En reprenant ici des rumeurs de l’époque qui dénigrent les capacités intellectuelles de la femme, l’épistolière cherche à revaloriser sa propre situation. Elle se trouve délaissée par son mari dans un château en province et elle regrette que « toutes les belles choses<sup>1071</sup> » qui lui ont été enseignées « à la Royale Maison de Saint Cyr<sup>1072</sup> » se perdent dans le travail

---

<sup>1065</sup> Dans le réduit obscur d’une alcove enfoncée / S’élève un lit de plume à grands frais amassée : / Quatre rideaux épais, par un double contour, / En défendoient l’entrée à la clarté du jour. / Là, parmi les douceurs d’un tranquille silence, / Régnait, sur le duvet, une heureuse insolence : / C’est là que le Prêcheur, muni d’un déjeuner, / Dormant d’un léger somme, attendait le diner. / La jeunesse en sa fleur brille sur son visage ; / Son menton sur son sein descend à double étage ; / Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur, / Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur. *Ibid.*, p. 112-113.

<sup>1066</sup> Les vers des notes 1054 et 1055 sont regroupés dans une seule citation.

<sup>1067</sup> *Ibid.*, p. 111. Il s’agit de *Matthieu XXIII* vf. 2.

<sup>1068</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>1069</sup> *Ibid.*

<sup>1070</sup> *Ibid.*

<sup>1071</sup> *Ibid.*

<sup>1072</sup> *Ibid.*

des champs et dans « le triste rôle de Dame Dindonnière<sup>1073</sup> » qu'elle occupe. En se référant aux grands auteurs littéraires et scientifiques de son temps, elle évoque la triste situation de la plupart des femmes qui ne pourront pas poursuivre leur éducation après le mariage.

Plus loin, l'épistolière emploie plusieurs exemples pour soutenir ses propos sur la situation déplorable de jeunes filles de condition qui épousent un militaire et elle adopte le même procédé concernant les changements et désillusions dans la relation entre les amants après le mariage. Elle présente la situation d'une femme qui se retrouve seule quand le mari est parti faire campagne : « Il semble même qu'il ait honte de l'avoir aimée pendant quelques moments. Il en rougit intérieurement lorsqu'il se rappelle que les *Alexandres*, les *Scipions*, & tant d'autres Héros, ont courageusement combattu & vaincu l'amour<sup>1074</sup>. » Elle cite par la suite, pour dépeindre les malheurs féminins, des propos de Louis XIV suivi de vers du prologue de l'opéra d'*Atys* de Lully et un extrait de *Polyeucte martyr* de Corneille, et elle transpose ainsi cette thématique à un autre niveau : en s'appuyant sur des auteurs dramatiques et musicaux, elle démontre l'universalité de ce qu'elle vient de dire et évoque le destin de nombreuses femmes. La lectrice peut ainsi mettre en contexte sa propre situation et se situer parmi toutes les femmes qui ont éprouvé les mêmes sentiments.

Quand la dame parisienne est convaincue que la société fonctionnerait mieux si les parents ne poursuivaient pas leurs propres ambitions en choisissant le conjoint de leurs enfants, quand elle considère qu'ils devraient consulter les inclinations et préférences de ceux-ci, elle évoque François Barrême<sup>1075</sup> et Jacques Savary<sup>1076</sup> pour dire qu'une personne, censée travailler dans le commerce et qui n'aurait jamais entendu parler de ces auteurs, n'en serait pas capable. Dans une note de bas de page ajoutée par l'autrice, il est expliqué qu'ils ont « beaucoup écrit, le premier sur l'Arithmétique, & le second sur le Commerce<sup>1077</sup> ».

---

<sup>1073</sup> *Ibid.*

<sup>1074</sup> *Ibid.*, p. 10

<sup>1075</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>1076</sup> *Ibid.*

<sup>1077</sup> *Ibid.*

Dans une autre anecdote évoquant une danseuse excellent dans un bal, Louis Dupré<sup>1078</sup>, Marie-Anne de Cupis Camargo, dite la Camargo<sup>1079</sup>, et Marie Sallé<sup>1080</sup> sont cités par la dame parisienne comme exemples de danseurs fameux de l'époque. Plus loin, elle se réfère aux talents du graveur lorrain Jacques Callot<sup>1081</sup> quand elle imagine une scène dans laquelle des paysannes « qui ont fait la sottise de se laisser dévotement déshonorer par leurs galants<sup>1082</sup> » seront envoyées à la guerre avec eux.

Ce même personnage fait également part de ses connaissances littéraires à sa correspondante quand elle se réfère à Cervantès et à des œuvres d'auteurs latins : ainsi, elle compare par exemple à Don Quichotte<sup>1083</sup> un jeune homme qui tombe facilement dans le piège amoureux d'une demoiselle. Plus loin, elle parle d'une dame qui pleure la mort de son mari : « À la voir, on l'auroit prise pour une *Lesbie* qui pleuroit la mort de son Passereau ; & il ne lui manquoit qu'un *Catulle* pour immortaliser les talents admirables du coq défunt<sup>1084</sup> [...] ». »

Comme nous avons essayé de le démontrer, les *Lettres curieuses, instructives et intéressantes* sont une source abondante de citations et d'allusions de tous genres : dramatiques, poétiques, musicales ou encore mythologiques. Comme nous verrons, même s'il s'en trouve également dans les autres fictions épistolaires, ce n'est pas dans la même proportion.

Deux citations reviennent dans deux romans : ce sont les vers de Bussy-Rabutin

Aimez, mais d'un amour couvert  
Qui sente toujours le mystère.  
Ce n'est pas l'amour qui nous perd,  
C'est la manière de le faire<sup>1085</sup>.

Ils sont cités dans *Le Vrai Point d'honneur*<sup>1086</sup> ainsi que dans les *Lettres de Madame du Montier*<sup>1087</sup>. Dans les deux cas, il s'agit de montrer qu'il est impossible de justifier un amour criminel ou improprie, même par les raisons qui semblent les plus valables. Ces

---

<sup>1078</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>1079</sup> *Ibid.*

<sup>1080</sup> *Ibid.*

<sup>1081</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>1082</sup> *Ibid.*

<sup>1083</sup> *Ibid.*, p. 31 et 33.

<sup>1084</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>1085</sup> BUSSY-RABUTIN, Comte de, *Histoire amoureuse des Gaules*, tome I, 1764, p. 284.

<sup>1086</sup> *Contes moraux*, tome II, *op. cit.*, p. 166.

<sup>1087</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 145.

vers sont cités comme source de ce malheur qui paraît menacer la société. Une citation de madame de Sévigné est donnée de manière libre<sup>1088</sup> dans les *Lettres d'Émérance à Lucie*<sup>1089</sup> et dans l'*Histoire de Mademoiselle des Arcis*<sup>1090</sup>. Ces lignes sont utilisées pour souligner que la bonté et la vertu envers les autres payent toujours et que l'homme en soi pense de manière juste.

Dans les *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, la jeune Julie se sent naturellement attirée par les sciences. En l'absence d'un précepteur, elle s'instruit elle-même et tombe sur « [l]e premier Volume de Descartes<sup>1091</sup> ». Il s'agit sans doute de la première partie du *Discours de la méthode*<sup>1092</sup>, car la jeune fille y apprend « que les premiers principes de toutes les connaissances étoient au fond de [son] âme<sup>1093</sup> » et elle renonce ensuite aux lectures pour se laisser le temps de la réflexion. Elle devient ainsi « Philosophe, Logicienne, avant même de savoir le nom de ces sciences<sup>1094</sup> ». C'est ici une référence aux doctrines sur lesquelles Leprince de Beaumont fonde les leçons dans les *Magasins* et *Les Américaines*. Même si l'autrice ne se réfère pas directement à Descartes, ses stratégies d'éducation sont très proches de ce penseur du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1095</sup> et le doute méthodique ainsi que l'analyse impartiale font partie des outils qu'elle enseigne à ses élèves.

Dans les *Mémoires*, nous trouvons aussi des vers tirés de *Sur L'Inconstance*<sup>1096</sup> d'Étienne Pavillon avec lesquels madame du Castelet illustre, de manière appropriée, le comportement de son mari infidèle.

Il ne semble pas surprenant que les vers cités dans les *Lettres de Madame du Montier* soient presque entièrement extraits de la Bible.

---

<sup>1088</sup> Émérance écrit à Lucie : « C'est ce que vouloit dire Madame de Sévigné à sa fille, je le dirai toujours, au risque de me faire lapider, le monde n'est ni fou ni injuste. » *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 58. La phrase originale s'énonce : « Voilà mon ancienne thèse, qui me fera lapider un jour : c'est que le public n'est ni fou ni injuste » et se trouve dans une lettre du 6 août 1670 au comte de Grignan. Voir *Recueil des lettres de Madame la Marquise de Sévigné, à Madame la Comtesse de Grignan, sa fille*, tome I, Paris, Compagnie des Libraires, 1785, p. 5.

<sup>1089</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 58.

<sup>1090</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. 145.

<sup>1091</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>1092</sup> Descartes y formule l'idée du « bon sens » et de la capacité à la réflexion qui résiderait en chaque personne. Voir DESCARTES, René, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, Paris, Théodore Girard, 1668, p. 1-4.

<sup>1093</sup> *Ibid.*

<sup>1094</sup> *Ibid.*

<sup>1095</sup> Voir à ce sujet le chapitre 7.2. de la thèse de Ramona HERZ-GAZEAU, *La femme entre raison et religion. « Les Américaines ou La preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles » de Marie Leprince de Beaumont*, *op. cit.*

<sup>1096</sup> Lorsque le cœur n'est pas content, / Que servent les efforts qu'il fait pour le paroître ? / L'honneur de passer pour constant / Ne vaut pas la peine de l'être. *Ibid.*, p. 315.

Il est brièvement question de la pièce *Cénie* de Françoise de Graffigny dans les *Lettres d'Émérance à Lucie* : « Nous fumes hier à la Comédie Française ; on y représentoit une pièce nouvelle, nommée *Cénie* ; nos larmes coulèrent avec abondance, & nous nous dîmes vingt fois que les vôtres auroient coulé<sup>1097</sup> », écrit Lucie à Émérance. Cette indication situerait l'histoire en 1750, quand la pièce fut jouée au Français et qu'elle connut un grand succès pour l'époque avec vingt-cinq représentations<sup>1098</sup>.

Émérance évoque aussi Coriolan dans un court passage. En expliquant la « perfection chrétienne » à Lucie, elle se sert de lui comme contre-exemple : « Comme on le disoit de Coriolan, vous avez une aversion naturelle pour le vice ; cette disposition, qui est un grand présent du Ciel, fait de nous d'honnêtes payennes, si nous n'avons pas soin de la motiver. Haïr le mal, parce que c'est un désordre honteux, voilà le motif de Coriolan. Haïr le crime, parce qu'il déplaît à Dieu, qui est l'Auteur de l'ordre, voilà des motifs de Chrétienne<sup>1099</sup>. » Malheureusement il est impossible de dire si elle se réfère au personnage de Plutarque, à la pièce de Shakespeare de 1623 ou encore à celle d'Urbain Chevreau de 1638. Puisque le dramaturge anglais était peu connu au XVIII<sup>e</sup> siècle, même en Angleterre, il s'agit probablement d'une allusion au personnage historique.

Cette variété de citations et allusions à des auteurs, à des œuvres dramatiques, poétiques et musicales et à des personnages littéraires, mythologiques et historiques n'est pas seulement un indicateur de l'érudition de l'autrice. Elle présuppose chez ses lectrices un savoir non négligeable, car, la plupart du temps, elle n'explicite pas ses références, mais les utilise pour illustrer des propos ou donner plus de poids à une comparaison. Ainsi, elle incite la lectrice non instruite à se cultiver en faisant des lectures complémentaires et fait en même temps appel au savoir qu'on supposait à une femme bien éduquée.

#### 4.1.3. Des cadres spatiaux très variés

Une autre preuve de la diversité étonnante de savoirs, références et allusions de toutes sortes réside dans le grand nombre de lieux qui sont mentionnés dans les fictions.

---

<sup>1097</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 55-56.

<sup>1098</sup> Voir CABANE, Frank ; SIMONIN, Charlotte, « Denis Diderot et Françoise de Graffigny : silences scéniques et mirages de l'identique », in BUFFAT, Marc ; SALAÜN, Franck, *Diderot et les spectacles*, Langres, Société Diderot, 2012, p. 75-92.

<sup>1099</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, p. 146.

Ainsi, dans les *Lettres d'Émérance à Lucie* nous avons pu identifier 78 endroits différents, pays, villes, châteaux, éléments de topographie locale ou encore abbayes existantes. Les indications vont de lieux connus comme Paris (mentionné 61 fois)<sup>1100</sup>, Toulouse (15 fois)<sup>1101</sup> ou Turin (35 fois)<sup>1102</sup>, en passant par des endroits précis comme le couvent des Bénédictines à Yvetot en Normandie<sup>1103</sup>, le couvent des Dames de Saint-Étienne à Reims<sup>1104</sup>, le pont de Beauvoisin<sup>1105</sup>, les abîmes de Myans<sup>1106</sup> ou le caveau des Cordeliers à Toulouse<sup>1107</sup>, ou encore la rue de Vaugirard à Paris<sup>1108</sup> ou la Comédie Française<sup>1109</sup>, voire des lieux exotiques comme St. Domingue<sup>1110</sup>, les Iles Bermudes<sup>1111</sup>, Gibraltar<sup>1112</sup> ou le Cap St. Vincent<sup>1113</sup>.

Dans *La Nouvelle Clarice*, le lecteur trouve une longue liste d'endroits précis à travers l'Angleterre et la France en suivant la protagoniste et son amant en fuite : de Win(d)ford<sup>1114</sup> ou Old Windford<sup>1115</sup>, Staford<sup>1116</sup>, Bratford<sup>1117</sup>, Flint (dans la principauté de Galles)<sup>1118</sup>, Bridgenorth<sup>1119</sup>, Ipswiche<sup>1120</sup> et Shrowesbury<sup>1121</sup> à Bordeaux<sup>1122</sup>, Compiègne<sup>1123</sup> ou Agen<sup>1124</sup>. Si on essaie de suivre les traces de leur voyage sur une carte, on voit que ce parcours leur fait traverser l'Angleterre de long en large, en passant par le Pays de Galles, sans aucun ordre repérable. Mais la présence de tous ces noms témoigne

<sup>1100</sup> *Ibid.*, p. 3, 42, 57, 68, 97, 127, 135, 138, 149, 151, 156, 185, 196, 204, 205, 206, 207, 208, 211, 212, 215, 233, 237, 247, 264, 267, 268, 278, 292, 312, 316, 318, 322, 323, 328, 337, 338, 339, 343, 352, 360, 362, 367 et tome II, p. 14, 16, 29, 44, 45, 48, 75, 84, 85, 105, 158, 222, 277, 278, 284, 288, 356, 359.

<sup>1101</sup> *Ibid.*, tome I, p. 38, 39, 48, 51, 53, 61, 116, 135, 136, 137, 139, 258, 313, 314, 326.

<sup>1102</sup> *Ibid.*, tome I, p. 113, 116, 137, 138, 139, 152, 157, 204, 211, 212, 213, 232, 265, 297, 313, 314, 316, 317, 323, 324, 330, 336, 344, 345, 347, 358, 361, 366 et tome II, p. 2, 28, 226, 233, 235, 239, 348.

<sup>1103</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, 1765, p. 363 et 365.

<sup>1104</sup> *Ibid.*, p. 272, 291, 310, 330 et 361.

<sup>1105</sup> *Ibid.*, p. 324, 343. Il s'agit d'un pont qui séparait la France des états du roi de Sardaigne.

<sup>1106</sup> *Ibid.*, p. 136. Il s'agit d'une formation géographique en Savoie, près du Mont Granier.

<sup>1107</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>1108</sup> *Ibid.*, p. 205, 217 et 267.

<sup>1109</sup> *Ibid.*, p. 55 et 262.

<sup>1110</sup> *Ibid.*, tome II, p. 332.

<sup>1111</sup> *Ibid.*, p. 335.

<sup>1112</sup> *Ibid.*, p. 351.

<sup>1113</sup> *Ibid.*, p. 336.

<sup>1114</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, 1767, p. 146, 163, 185, 202, 203, 222 et tome II, p. 219, 308. Pour les différents toponymes, nous conservons la graphie de l'autrice.

<sup>1115</sup> *Ibid.*, p. 57, 62, 83, 164, 175, 176, 182, 187, 188, 201, 246, 254, 321, 355 et tome II, p. 124, 137, 138, 144, 145, 339.

<sup>1116</sup> *Ibid.*, p. 269 et 322.

<sup>1117</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>1118</sup> *Ibid.*, p. 274.

<sup>1119</sup> *Ibid.*, p. 295 et 310.

<sup>1120</sup> *Ibid.*, p. 308.

<sup>1121</sup> *Ibid.*, p. 291, 294. Il s'agit sans doute de Stafford, Bradford, Ipswich et Shrewsbury selon l'orthographe habituelle.

<sup>1122</sup> *Ibid.*, p. 215, 237, 266, 320, 322 et tome II, p. 11, 13, 14, 44, 49, 52, 53, 65, 69, 85, 229, 259, 262, 264, 274, 275, 278, 286, 294, 315, 316, 324, 343.

<sup>1123</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>1124</sup> *Ibid.*, p. 316.

aussi de la connaissance de l'autrice de sa patrie de choix et le son des noms anglais, dans une graphie phonétique, ajoute un aspect « exotique » pour la lectrice française.

Dans les *Lettres de Madame du Montier*, nous avons pu remarquer la même variété de lieux : 43 endroits différents sont localisables dont le plus souvent nommé est Turin (46 fois)<sup>1125</sup>, suivi de Chambéry (13 fois)<sup>1126</sup> et de la Savoie (7 fois)<sup>1127</sup>.

La diversité étonnante des cadres spatiaux est encore une preuve du savoir étendu et de la connaissance du monde de l'autrice, dont il a déjà été question dans le chapitre du présent travail consacré aux voyages. On peut dire qu'après la lecture de tous les romans épistolaires de Marie Leprince de Beaumont, la lectrice a fait le tour du monde dans tous les sens du terme.

## 4.2. Les paratextes

Les fictions épistolaires sont naturellement accompagnées de plusieurs formes de paratexte<sup>1128</sup>. Comme Gérard Genette le remarque, « les voies et moyens du paratexte se modifient sans cesse selon les époques, les cultures, les genres, les auteurs, les œuvres, les éditions d'une même œuvre<sup>1129</sup> [...] ». Quelles formes le paratexte prend-il dans le cadre particulier du roman épistolaire au XVIII<sup>e</sup> siècle en France ? Dans notre corpus, il s'agit de dédicaces, de préfaces, d'avertissements, de postfaces, de remarques, bref de tout texte qui n'est pas « lettre », mais aussi des commentaires et des critiques de l'œuvre.

Même si Leprince de Beaumont se prononce contre la pratique de l'épître dédicatoire<sup>1130</sup>, courante à l'époque pour mettre l'œuvre sous le patronage d'une personne illustre ou influente, elle en fait usage et accepte des cadeaux considérables de personnes puissantes qui appréciaient son travail.

Ainsi, le *Magasin des enfants*, rédigé dès 1755, n'a paru que grâce à un don de l'impératrice Catherine II de Russie<sup>1131</sup>. Encore dans l'avertissement du *Magasin des*

---

<sup>1125</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, 1756, p. 46, 51, 53, 73, 83, 90, 95, 114, 156, 191, 195, 209, 210, 231, 268, 283, 284, 333, 344, 370, 399 et tome II, 1767, p. 14, 42, 90, 93, 95, 97, 99, 100, 102, 105, 106, 127, 154, 165, 180, 181, 184, 195, 219, 235, 253, 287, 297, 386, 396.

<sup>1126</sup> *Ibid.*, tome I, p. 17, 33, 48, 62, 87, 127, 280, 363, 364, 366, 367, 374, 396.

<sup>1127</sup> *Ibid.*, p. 3, 22, 35, 291, 297, 363, 370.

<sup>1128</sup> Nous nous appuyons sur le concept de Gérard Genette qui inclut dans le terme de « paratexte » toute sorte de texte qui entoure l'œuvre en question, le prolonge, précisément pour le présenter. Voir GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil 1987, p. 7.

<sup>1129</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>1130</sup> Voir LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, « Avertissement », dans *Nouveau Magasin François*, Londres, John Nourse, 1750.

<sup>1131</sup> Voir KALTZ, Jeanne Marie Leprince de Beaumont. *Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 37-38.

*enfants*, l'autrice souligne les difficultés financières qui l'empêchent de publier ses œuvres : « [L]es frais de l'impression à Londres sont très-considérables, & le nombre des Lecteurs très-borné, lorsqu'il est question d'un livre François. Il est donc impossible de donner rien au Public, à moins qu'un certain nombre de Souscrivans, n'assurent à l'Auteur le remboursement de ses frais. Si la cour de Russie ne m'avoit encouragée, ce petit Ouvrage, prêt à mettre sous la Presse depuis un an, n'auroit peut-être jamais été imprimé. »<sup>1132</sup> La pratique du paratexte de Leprince de Beaumont est liée à des contraintes matérielles et ne reflète pas forcément sa volonté.

En même temps, l'autrice se sert de cette possibilité de s'exprimer pour diriger les lectrices, pour expliquer ses intentions, pour convaincre le lecteur de l'authenticité de la correspondance et pour demander l'indulgence avec l'œuvre en question à travers une habile *captatio benevolentiae*. Le paratexte constitue un cadre qui permet au lecteur de mieux comprendre l'ouvrage. Pourtant, la pratique du paratexte semble se transformer au cours de la carrière de l'autrice.

#### 4.2.1. L'évolution des paratextes des *Lettres de Madame du Montier*

Pour démontrer la façon systématique dont Leprince de Beaumont utilise des éléments de paratexte pour promouvoir son œuvre, nous allons suivre le « développement » des *Lettres de Madame du Montier*. Comme nous l'avons déjà vu dans la présentation du corpus, ce premier roman épistolaire de l'autrice qui a connu le plus de succès est d'abord paru en épisodes dans son propre journal, *Le Nouveau Magasin françois*, et ensuite dans un recueil intitulé *Lectures sérieuses et amusantes*<sup>1133</sup>. En 1756, pour la première publication comme œuvre individuelle, l'autrice se permet, pour mettre en valeur son ouvrage, de composer une « Lettre de M. \*\*\* au Libraire<sup>1134</sup> » qu'elle antépose au roman. L'expéditeur suggère au libraire la publication de cette correspondance entre madame du Montier et sa fille qu'il a trouvée excellente parmi les « misérables historiettes<sup>1135</sup> » des *Lectures sérieuses et amusantes*. Il pense même que le « naturel & la délicatesse qui règnent dans le style, suppléent bien à ce qui peut lui

---

<sup>1132</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, « Avertissement » dans *Magasin des enfants*, La Haye, Pierre Gosse junior, 1768, p. xx.

<sup>1133</sup> FAGNAN, Marie-Antoinette, *Lectures sérieuses et amusantes*, Genève, Antoine Philibert, 1753.

<sup>1134</sup> *Lettres de Madame du Montier*, tome I, *op. cit.*, sans pagination.

<sup>1135</sup> *Ibid.*



manquer du brillant de Mad. de Sévigné<sup>1136</sup> ». Le lecteur sait désormais ce qui l'attend : modestement, l'autrice reconnaît que le style de ses lettres est sans doute moins raffiné que celui de madame de Sévigné, mais sa simplicité et sa sensibilité raviront la lectrice. Dans le même texte, elle définit le but non seulement de cet ouvrage, mais, semble-t-il, de toute sa production romanesque : « en amusant le beau sexe, [l'ouvrage] lui fournit des instructions solides pour la conduite de la vie<sup>1137</sup> ». Le libraire, dans sa réponse, approuve la proposition de M. \*\*\* et ajoute « que plusieurs Dames qui ont pris lecture de ces Lettres, [...] n'avoient pu retenir leurs larmes<sup>1138</sup> » et l'ont pressé de les publier en recueil « pour le placer auprès des Avis de Madame de Lambert<sup>1139</sup> ». Il est bien évidemment fait allusion ici aux *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, œuvres pédagogiques très connues à l'époque. La remarque élève les *Lettres de Madame du Montier* au même rang que celles de Lambert et les place auprès des plus influentes œuvres d'éducation. Cette stratégie de mise en valeur semble s'avérer efficace pour conquérir un maximum d'acheteurs.

Le lecteur découvre ensuite un avertissement de l'éditrice qui présente le contexte des lettres et les épistolières. On n'apprend rien de la provenance de la correspondance, si ce n'est qu'« il seroit à souhaiter que toutes [ces] Lettres eussent passé jusqu'à nous ; mais, par une négligence qu'on ne peut excuser, plusieurs ont été égarées<sup>1140</sup> ». Thomas Vauterin remarque que « [la] tonalité [de l'avertissement] est manifestement romanesque [...]. Si la rédaction de la préface se signale comme postérieure à celle des lettres, le récit qu'elle développe se situe clairement avant celle-ci, de sorte que l'échange épistolaire peut ensuite apparaître comme une simple imbrication du discours des personnages dans un ensemble plus grand, manifestement soutenu par un narrateur<sup>1141</sup> ».

À la fin de l'ouvrage également, une rapide remarque de la part de l'éditrice informe le lecteur que madame du Montier n'est pas morte de sa maladie, mais qu'elle a été rejointe par sa fille et qu'elles se sont retirées dans une de ses terres<sup>1142</sup>.

---

<sup>1136</sup> *Ibid.*

<sup>1137</sup> *Ibid.*

<sup>1138</sup> *Ibid.*

<sup>1139</sup> *Ibid.*

<sup>1140</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>1141</sup> VAUTERIN, Thomas, « L'inscription du genre dans le péri-texte du roman épistolaire féminin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in KOZUL, Mladen ; HERMAN, Jan ; PELCKMANS, Paul (dir.), *Préfaces romanesques, Actes du colloque international de la SATOR Leuven-Anvers, 22-24 mai 2003*, République des Lettres 23, Louvain, Peeters Publishers, 2005, p. 169-170.

<sup>1142</sup> *Ibid.*, p. 406.

Par rapport à ce premier tome de la correspondance de madame du Montier, qui avait été publié en épisodes dans le *Nouveau Magasin françois* entre 1750 et 1752, nous trouvons dans les *Œuvres mêlées*<sup>1143</sup> un autre document qui peut être considéré comme faisant partie de son paratexte : il s'agit d'une « Lettre à l'Auteur, sur la Morale, au sujet des *Lettres de Madame la Marquise du Montier*, publiées par Madame Leprince de Beaumont<sup>1144</sup> ». Une lectrice du *Nouveau Magasin françois* se plaint de la moralité excessive des lettres et menace l'autrice de ne plus acheter son ouvrage si le ton des lettres ne change pas. Elle prétend exprimer le sentiment de beaucoup quand elle écrit : « Quand nous sommes en humeur de moraliser, nous allons à l'Église, nous prenons un livre de piété ; & nous ne voulons trouver dans vos Magasins que de quoi nous amuser<sup>1145</sup>. » Dans sa réponse, la romancière défend son œuvre tout en admettant que l'ouvrage ne pourra pas plaire à tout son public. Elle se lance ensuite dans une digression sur le danger des bals pour illustrer le caractère influençable des jeunes personnes, leur goût immodéré pour les plaisirs mondains et, conséquemment, la responsabilité morale des adultes à leur endroit. Elle termine en renvoyant à l'ouvrage « qu'a écrit Mr. de St. Évremond ou Bussy Rabutin [...] sur les dangers du bal<sup>1146</sup> ».

Cette configuration qui fait précéder et suivre de différents documents l'histoire elle-même, reste en place dans les éditions successives jusqu'en 1767 quand l'autrice fait paraître la suite, le tome deux des *Lettres de Madame du Montier*. À ce moment-là, la lettre au libraire et sa réponse sont supprimées en faveur d'une dédicace et d'une préface de l'éditeur, c'est-à-dire d'elle-même. L'avertissement en guise d'introduction conserve sa place.

L'épître dédicatoire en question est adressée à « Madame la Marquise de Rosan, Présidente à Mortier au Parlement de Grenoble<sup>1147</sup> ». Il s'agit de Philippine-Louise de Gratet du Bouchage, femme de Jacques d'Ysé de Rosans, président à mortier au

<sup>1143</sup> Il s'agit d'un recueil en six tomes, paru en 1775, qui regroupe des pièces de la main de Leprince de Beaumont qu'elle avait publié dans le *Nouveau Magasin françois*.

<sup>1144</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Œuvres mêlées*, tome VI, Maestricht, Dufour & Roux, 1775, p. 150.

<sup>1145</sup> *Ibid.*

<sup>1146</sup> *Ibid.*, p. 155. Bussy-Rabutin s'était exprimé au sujet des dangers du bal : « Il assure que le bal est dangereux même pour un anachorète, et qu'un chrétien ne peut pas s'y trouver. Comment de jeunes gens, dans l'âge des passions, n'auraient-ils pas tout à craindre dans un lieu où les austérités et les mortifications d'un anachorète ne sont pas une sauvegarde suffisante ? Comment pourrait-on justifier un divertissement dont les dangers sont si funestes et si terribles ? » FLEURY, Claude ; POMEY, François et GOTER, John, *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques*, tome second, Paris, Éditeur de la rue d'Amboise, 1842, p. 919-920.

<sup>1147</sup> *Lettres de Madame du Montier*, tome I, Lyon, Bruyset Ponthus, 1767, p. j.

Parlement de Grenoble<sup>1148</sup>. Leprince de Beaumont décrit « madame de Rosan » comme une mère modèle et évoque la relation avec sa fille, « Françoise, née en 1729, devenue, par son mariage en 1744, épouse d'André Copin, sieur de Miribel<sup>1149</sup> », qu'elle cite comme exemple de la réussite des méthodes éducatives maternelles. Elle mentionne l'âge de la jeune fille au moment de leur rencontre et cette information nous permet de la situer en 1743. À la publication du roman, en 1767, vingt-quatre ans ont passé et l'autrice se réfère à ce moment en témoignant du « respectueux attachement<sup>1150</sup> » qu'elle a conservé « malgré le long espace de temps<sup>1151</sup> » où elles ont été séparées. En s'adressant à la présidente à mortier du Parlement de Grenoble, l'autrice donne du poids à son ouvrage et démontre en même temps qu'elle se sait sous la protection de personnes influentes.

Après l'avertissement<sup>1152</sup> des premières éditions, version inchangée sauf la dernière phrase<sup>1153</sup>, la romancière a inséré une « Préface de l'éditeur<sup>1154</sup> », dans laquelle elle défend son œuvre d'être excessivement dévote, comme certains le lui ont reproché. On y trouve également une indication sur le changement de la structure de l'ouvrage : « D'abord, on a extrêmement goûté les premières lettres de Madame du Montier & de sa fille. Elles ont été traduites, & réimprimées en françois à Londres, à Genève, à Lyon, en Hollande. Secondement, on a beaucoup souhaité d'en voir la suite<sup>1155</sup>. » À la fin du tome premier, on trouve toujours la note de l'éditeur indiquant que madame du Montier n'est pas morte de sa maladie, mais vit avec sa fille dans une de ses terres. L'indication *Fin* des premières éditions a été modifiée en *Fin du tome premier*. Dans l'*Approbat*ion qui clôt le tome second et qui est signée par le censeur royal M. Albaret<sup>1156</sup>, il est précisé par rapport aux lettres ajoutées : « J'ai lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, les lettres de Madame du Montier, imprimées déjà plusieurs fois avec succès. Celles dont cette édition est considérablement augmentée, m'ont paru ingénieusement liées au sujet. Elles sont remplies d'intérêt et d'instruction & ne peuvent que rendre cette réimpression encore plus agréable au public<sup>1157</sup>. » Leprince de Beaumont indique au lecteur, dans une remarque

---

<sup>1148</sup> Pour l'identification voir SETH, Catriona, « Introduction », *op. cit.*, p. 21.

<sup>1149</sup> *Ibid.*

<sup>1150</sup> *Lettres de Madame du Montier*, tome I, Lyon, Bruyset Ponthus, 1767, p. j.

<sup>1151</sup> *Ibid.*, p. ij.

<sup>1152</sup> *Ibid.*, p. vij.

<sup>1153</sup> La dernière phrase de l'avertissement a été enlevée dans l'édition de 1767 : « il seroit à souhaiter que toutes ses lettres eussent passé jusqu'à nous ; mais, par une négligence qu'on ne peut excuser, plusieurs ont été égarées. ».

<sup>1154</sup> *Lettres de Madame du Montier*, tome I, Lyon, Bruyset Ponthus, 1767, p. xj.

<sup>1155</sup> *Ibid.*, p. xv.

<sup>1156</sup> Voir *Lettres de Madame du Montier*, tome II, *op. cit.*, p. 402.

<sup>1157</sup> *Ibid.*

finale, l'existence de mémoires d'une autre fille de madame du Montier qu'elle aimerait également publier, mais il faudrait pour cela attendre la mort des personnes concernées afin de ne pas blesser leurs sentiments :

Pendant que je mettois ces dernières lettres en ordre, j'ai reçu des mémoires très-intéressants d'Allemagne, où la dernière des filles de Madame du Montier fut mariée. C'est celle qu'elle nomme Hortense. Je souhaiterois beaucoup les donner au public, parce qu'ils renferment d'utiles leçons : mais toutes les personnes dont il y est parlé, sont encore vivantes ; & je me suis fait une loi de ne laisser rien échapper de ma plume qui puisse blesser. Cependant le public n'en sera pas privé ; si je survis à ces personnes, je promets de les mettre au jour : sinon, on les trouvera après ma mort, avec une note, qui indiquera le temps où il sera permis de les faire paroître<sup>1158</sup>.

L'autrice se réserve ainsi la possibilité de sortir un troisième tome de son œuvre la plus célèbre. Cette configuration d'épître dédicatoire, d'avertissement et de préface de l'éditeur reste en place dans les différentes éditions jusqu'à sa mort.

L'évolution des éléments de paratexte montre un changement de stratégie de la part de l'autrice : alors qu'elle essaie, avec la lettre au libraire des premières éditions, de donner à son œuvre une bonne réputation a priori pour lui assurer un accueil favorable des lecteurs et lectrices, elle mise, à partir de 1767, sur ses relations haut-placées et sur la renommée déjà existante du roman. Cette évolution du paratexte prouve la réflexion menée pour diffuser ses œuvres, elle essaie de prendre en compte aussi bien sa notoriété que le fonctionnement du marché.

#### 4.2.2. Autres dédicaces

Les romans du corpus et les *Contes moraux* ne sont pas systématiquement dédiés à une personne influente. Ce n'est le cas que pour les *Lettres d'Émérance à Lucie* : dès leur première publication en 1765, une épître dédicatoire figure au début de l'ouvrage. Elle est adressée à « Madame de S.J.D.P.<sup>1159</sup> » et selon Robain<sup>1160</sup>, il s'agissait d'une madame Saint-Jeoire de Nancy qui aurait aussi conseillé le voyage en Angleterre à l'autrice. Nous n'avons pas d'information certaine sur l'identité de cette dame, mais Catriona Seth note qu'elle aurait été « fondatrice d'ouvrages pour les jeunes femmes

---

<sup>1158</sup> *Ibid.*, p. 401.

<sup>1159</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, épître dédicatoire.

<sup>1160</sup> Voir ROBAIN, Jean Marie, *Madame Leprince de Beaumont intime*, Genève, Slatkine Reprints, 2004, p. 35, cité dans SETH, Catriona, « Introduction », *op. cit.*, p. 23 note 3.

indigentes<sup>1161</sup> ». Leprince de Beaumont aurait été protégée par cette dame dix-huit ans auparavant<sup>1162</sup>. Seth a découvert que « la date correspond à celle de l'arrêt (31 mai 1748) et des lettres patentes de Stanislas (14 juin 1748) autorisant l'association des *Dames de la charité* de Nancy<sup>1163</sup> ».

Curieusement, nous avons retrouvé cette même épître dédicatoire à madame S.D.J.P. dans une édition des *Mémoires de la Baronne de Batteville*. Il s'agit probablement d'une réimpression illégale qui a paru en 1766 chez P.H. Jacqueau à Leide<sup>1164</sup>. La présence de cette dédicace est étonnante, car les autres éditions ne sont pas dédicacées du tout.

#### 4.2.3. Préfaces et avertissements

Dans l'avertissement de l'éditeur des *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, l'autrice n'emploie ni le mot « religion », ni « christianisme ». Cependant, elle souligne l'utilité de l'ouvrage et veut publier cette correspondance entre deux amies « pour le bien de la société<sup>1165</sup> ». Les lettres ne paraissent pas en France, mais en Hollande et l'autrice fait directement référence à cela : « J'ai eu recours à l'Étranger, & les ai envoyées dans cet heureux Païs ou la VÉRITÉ, soutenue par sa Sœur la LIBERTÉ, jouit de l'inestimable privilège de pouvoir faire entendre sa Voix, sans avoir rien à craindre des infâmes Délateurs dont le nombre est si grand dans celui-ci<sup>1166</sup>. » Elle souligne qu'elle s'adresse à un lectorat vertueux et annonce que la réception de ces premières lettres décidera de la suite de la publication. Le caractère intimiste de cette correspondance entre deux amies ne fait que renforcer toutes les caractéristiques d'une lettre : « D'ailleurs, tout le monde sçait que le genre Épistolaire n'en reconnoît point d'autres, que cette aimable naïveté, cette aisance de Stile, & cette charmante simplicité, qui le caractérisent particulièrement<sup>1167</sup>. » L'autrice ne s'arrête pas là. Elle fait ressortir les avantages d'autres genres littéraires, parle même du « brillant ingénieux des romans » (un ton qu'on ne connaît pas d'habitude à Leprince de Beaumont) et elle termine son avertissement en

---

<sup>1161</sup> SETH, Catriona, « Introduction », *op. cit.*, p. 23 note 3.

<sup>1162</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, *op. cit.*, épître dédicatoire.

<sup>1163</sup> SETH, Catriona, « Introduction », *op. cit.*, p. 23 note 3.

<sup>1164</sup> *Mémoires de la Baronne de Batteville*, Leide, P.H. Jacqueau, 1766.

<sup>1165</sup> *Lettres curieuses, instructives et amusantes*, *op. cit.*, p. iii.

<sup>1166</sup> *Ibid.*, p. iv-v.

<sup>1167</sup> *Ibid.* p. vij.

soulignant que la nouveauté du mélange présenté, réservé à ces dames du siècle « dont on ne borne plus aujourd'hui les talents à sçavoir simplement *aimer, coudre, & filer*<sup>1168</sup> », contiendra tout ce que les autres genres d'écrits ont « d'instructif & d'amusant<sup>1169</sup> ». Elle insiste ici sur le nouveau statut de certaines femmes au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est pour ces femmes libérées qu'elle publie ce recueil de lettres qui veut plaire et instruire.

Contrairement à ses autres romans, celui-ci traite du monde sans mettre du tout au centre la religion. L'instruction de la lectrice reste l'objet du livre, mais elle se fait, cette fois, au travers d'anecdotes et d'événements se déroulant dans la société. Le fait qu'elle rompe avec ses habitudes, qu'elle ne publie pas chez un imprimeur officiel avec privilège du roi et qu'elle choisisse une voie détournée et plus libre, est une indication que cet ouvrage se distingue des autres. Malheureusement, ce petit recueil divertissant et léger dans lequel le ton moralisateur qu'on connaît si bien est absent, ne semble pas avoir été au goût du public, car il ne connaît qu'une édition de chacune de ses quatre parties<sup>1170</sup>. Cet avertissement représente donc une exception parmi les préambules des œuvres du corpus.

Dans les autres textes que nous avons analysés, l'autrice s'en tient plus strictement aux règles qu'imposent le genre épistolaire et elle expose ses propres idées en matière de morale en traitant d'éducation et de religion.

L'avertissement des *Lettres d'Émérance à Lucie* se trouve après une épître dédicatoire et un sommaire des lettres. La configuration reste la même pour toutes les éditions que nous avons pu consulter<sup>1171</sup>. L'éditrice présumée des lettres y présente le personnage principal, « Émérance c'est le nom que je donnerai à cette Dame<sup>1172</sup> », et elle décrit les circonstances qui ont précédé la correspondance entre celle-ci et « trois jeunes Demoiselles<sup>1173</sup> ». En outre, elle retrace le long chemin qu'ont emprunté ces lettres avant de lui parvenir et elle définit le but de leur publication : « elles ne pourroient manquer de plaire au Public<sup>1174</sup> » et « elles sero[nt] de quelque utilité aux jeunes personnes qui entrent dans le monde<sup>1175</sup> ». Puisque Leprince de Beaumont avait l'habitude d'écrire des

---

<sup>1168</sup> *Ibid.*, p. viij.

<sup>1169</sup> *Ibid.*

<sup>1170</sup> Voir KALTZ, *Jeanne Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p. 169.

<sup>1171</sup> Celle de 1765 parue chez Bruyset Ponthus à Lyon ; de la même année et parue chez Nourse à Londres ; de 1767 chez Bruyset Ponthus à Lyon ; et de 1778 chez Bassompierre à Liège.

<sup>1172</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome I, op. cit., p. iv.

<sup>1173</sup> *Ibid.*, p. iv-v.

<sup>1174</sup> *Ibid.*, p. vj.

<sup>1175</sup> *Ibid.*

« suites » de ses œuvres (elle considère par exemple les *Instructions pour les jeunes dames* comme la suite du *Magasin des adolescentes* et le mentionne même dans son titre<sup>1176</sup>), le roman pourrait être considéré comme un complément des *Instructions pour les jeunes dames* que l'autrice avait publié l'année précédente.

Il en va tout autrement pour les *Contes moraux* et leur suite les *Nouveaux Contes moraux*. Le premier recueil est doté d'une préface dans laquelle l'autrice fait appel à la bienveillance de ses lecteurs. Elle prend d'abord la voix de ses critiques et se réfère à un commentaire d'Élie-Catherine Fréron « il y a plus de six ans<sup>1177</sup> » qui aurait condamné son style. Elle parle probablement de la critique de *La Nouvelle Clarice* qui avait paru dans *L'Année littéraire* en 1767<sup>1178</sup>, l'année de la publication du roman<sup>1179</sup>. L'autrice se défend dans la préface des *Contes moraux* « des remarques de Fréron<sup>1180</sup> ». Elle souligne que, pour atteindre son but, des conseils utiles sont plus importants qu'un style brillant et qu'elle ne se donnerait pas « la peine de faire une Préface<sup>1181</sup> » s'il s'agissait uniquement de parler à ses critiques. Mais heureusement il y a aussi des personnes raisonnables qui apprécient ses ouvrages. Elle s'adresse ensuite aux mères de famille, parle des dangers du roman pour les esprits en formation et conseille une surveillance permanente des jeunes personnes pour les préserver du mal<sup>1182</sup>. L'autrice répète les avantages de ses écrits pour les jeunes filles et se réfère encore à Richardson qui avait de bonnes intentions, mais qui « a porté dans plus d'un cœur la connoissance du vice<sup>1183</sup> ». Dans le dernier paragraphe, elle anticipe de probables critiques sur les habitudes d'alimentation démodées de ses personnages dans *Le Vrai Point d'honneur*. Elle blâme la futilité des modes et défend son œuvre : « La scène est réelle, & je n'ai pu la dénaturer pour l'accommoder à l'usage présent ; s'il falloit s'astreindre à ne rendre que les mœurs du jour, il faudroit à tous moments refondre tout ce qu'on écrit ; & dans dix ans, ce que j'aurois substitué à cet endroit, paroîtroit peut-être un usage de l'autre monde<sup>1184</sup> ».

---

<sup>1176</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Instructions pour les jeunes dames qui entrent dans le monde, se marient : leurs devoirs dans cet état, et envers leurs enfants. Pour servir de suite au Magasin des adolescentes*, Lyon et Paris, Desaint et Saillant, 1764.

<sup>1177</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, préface sans pagination.

<sup>1178</sup> FRÉRON, Élie-Catherine, *L'Année littéraire*, tome sixième, Amsterdam et Paris, Lacombe, 1767, p. 25-39.

<sup>1179</sup> Nous parlons plus en détail de cette critique dans le chapitre traitant de la réception des romans.

<sup>1180</sup> *Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. vj.

<sup>1181</sup> *Ibid.*

<sup>1182</sup> *Ibid.*, p. vij.

<sup>1183</sup> *Ibid.*, p. xvj.

<sup>1184</sup> *Ibid.*, p. xvij.

Leprince de Beaumont profite de l'occasion pour répéter dans la préface des *Contes moraux* ses préceptes moraux concernant les jeunes filles.

Dans les *Nouveaux Contes moraux*, l'autrice s'abstient de tout commentaire sur son œuvre dans une préface et se limite à un avertissement dans le but de convaincre le lecteur de l'authenticité des lettres de madame Darcel. Elle profite tout de même du moment pour insérer à nouveau une petite digression au sujet des dangers du roman : « L'héroïne est le plus souvent une jeune personne qui se trouve exposée aux plus grands périls pour sa vertu, & presque toujours par sa faute ; elle en triomphe, & la fortune, aussi-bien que le bonheur, deviennent le prix de la victoire<sup>1185</sup> [...] ». Elle revient sur sa leçon cardinale qu'il n'y a qu'en évitant des situations dangereuses que la vertu peut être préservée, car « une sagesse qui sort victorieuse des tentations auxquelles elle s'expose, n'existe que dans les romans, & [...] celle qui s'expose au péril, périra<sup>1186</sup> ». Le titre du premier conte est alors bien trouvé et elle le répète encore à la fin de son avertissement pour que « les personnes du sexe [l']impriment fortement dans leur esprit<sup>1187</sup> ».

Un deuxième avertissement est placé devant l'histoire *L'Honnête-homme selon le monde, ou le philosophe moderne démasqué* pour dessiller les yeux des « vrais Philosophes » et rectifier la signification du terme dans un sens plus moral<sup>1188</sup>. L'autrice défend son histoire qui va montrer, selon elle, la différence entre les imposteurs et les vrais sages.

Un troisième avertissement informe le lecteur que « deux de ces histoires morales avoient déjà été données au Public, mais si absolument défigurées, qu'elles sont restées dans l'oubli qu'elles méritoient<sup>1189</sup> ». À la recherche des contes en question, nous avons trouvé *La Paysanne généreuse ou L'Amour désintéressé*<sup>1190</sup> qui a paru dans le *Nouveau Magasin françois* et qui raconte l'histoire de l'amour entre un marquis et Angélique, la fille d'un fermier. À part les noms des personnages principaux, la naissance obscure de la jeune fille et l'amour vertueux, il n'y a pas beaucoup de ressemblances. Nous ne pouvons malheureusement pas dire avec certitude si l'autrice évoque ce conte « défiguré » dans son avertissement.

---

<sup>1185</sup> *Nouveaux Contes moraux*, tome I, *op. cit.*, p. ij.

<sup>1186</sup> *Ibid.*, p. iij.

<sup>1187</sup> *Ibid.*, p. iv.

<sup>1188</sup> *Ibid.*, tome II, p. 60.

<sup>1189</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>1190</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome IV, *op. cit.*, p. 154-171.



Deux histoires de ce recueil, *La Pupille de la Providence* et *Le Triomphe de la Vertu*, ont été réédités au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans un ouvrage qui s'intitule *Contes moraux pour l'instruction de la jeunesse*<sup>1191</sup> qui rassemble plusieurs fictions de l'autrice.

Les *Mémoires de la Baronne de Batteville* se distinguent par une absence d'avertissement. Le lecteur est tout de suite confronté aux lettres entre la veuve et madame du Castelet. L'autrice a sans doute jugé suffisant le contexte de la correspondance. Effectivement les deux épistolières donnent dès les trois premiers échanges toutes les informations nécessaires pour comprendre l'histoire, comme la raison de leur séparation et l'annonce du récit de la vie de la baronne.

*La Nouvelle Clarice* ne présente pas non plus de préambule. Comme le sous-titre promet une « Histoire véritable<sup>1192</sup> », il n'est peut-être pas primordial de feindre l'authenticité présumée des lettres. Puisque l'autrice s'exprime dans la plupart de ses autres œuvres dans une préface ou un avertissement, nous pouvons constater cette absence sans toutefois réussir à l'expliquer tout à fait.

Le prince de Beaumont ne se sert pas systématiquement d'une préface ou d'un avertissement. Elle n'y a recours que quand elle a quelque chose de précis à communiquer à ses lectrices, comme la justification contre la critique de Fréron, ou quand elle sent le besoin de rappeler ses principes d'éducation et de morale. Toutefois, lorsqu'elle n'a rien à annoncer, elle se passe aisément d'un avertissement ou d'une préface. Cette approche pragmatique reflète l'image d'une femme qui vit de ses écrits, n'a pas de temps à perdre et fait le nécessaire pour être comprise.

#### 4.2.4. Approbations du roi

Il semble que l'autrice avait présenté les *Lettres d'Émérance à Lucie* et les *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville* en même temps pour l'impression, même si les deux romans sont publiés avec un an d'écart : l'approbation censoriale<sup>1193</sup> est signée

---

<sup>1191</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Contes moraux pour l'instruction de la jeunesse, par Madame Le Prince de Beaumont, Extraits de ses ouvrages, et publiés, pour la première fois, en forme de recueil*, tome troisième, Paris, Barba, 1806.

<sup>1192</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, couverture.

<sup>1193</sup> Pour connaître le fonctionnement de la censure royale voir CERF, Madeleine, « La Censure royale à la fin du dix-huitième siècle », dans *Communications*, n°9, La Censure et le censurable, 1967, p. 2-27.

dans les deux cas de Maillet du Clairon<sup>1194</sup>. Celle des *Mémoires de la Baronne de Batteville* est en date du 22 mai 1765<sup>1195</sup>, tandis que l'œuvre ne paraîtra qu'en 1766, et celle des *Lettres d'Émérance à Lucie* du 14 juin 1765<sup>1196</sup>, l'année de la parution du roman. De plus, dans les *Mémoires*, le Privilège général est absent, mais il se trouve à la fin une remarque indiquant que « *Le Privilège général est au Tome second des LETTRES D'ÉMÉRANCE* ». Le privilège en question s'y trouve effectivement et couvre les deux œuvres ainsi que des *Modèles de Lettres sur différents sujets*<sup>1197</sup> pour une période de « douze années consécutives<sup>1198</sup> ». Cette permission d'impression est signée le 7 août 1765 de la main du censeur Le Bègue<sup>1199</sup>.

Dans les *Contes moraux*, qui paraissent pour la première fois en 1773 chez Bruyset Ponthus à Lyon<sup>1200</sup>, le privilège du roi est daté du 4 août 1773. Curieusement l'approbation des *Nouveaux Contes moraux* date de la même année, du 21 juin 1773 et elle est signée par le même censeur, Mongez. Le privilège, en revanche, est du 22 novembre 1774 et l'œuvre ne sera publiée qu'en 1776. Cela laisse supposer que l'autrice a également achevé les deux œuvres en même temps ou les a au moins présentées au même moment à l'imprimeur. Il est intéressant de noter que cette permission d'impression pour Bruyset Ponthus concerne « Les Œuvres de Madame Le Prince de Beaumont<sup>1201</sup> » pour une période de neuf années. Tout à la fin se trouve un « Marc d'or<sup>1202</sup> », une quittance de quarante livres que l'imprimeur lyonnais avait payés pour « le droit de Marc d'or du privilège général » afin d'imprimer les œuvres de l'autrice.

Dans l'édition des *Contes moraux* qui paraît en 1774 chez Bassompierre à Lyon (et qui se vend à Liège), l'approbation censoriale est datée du 16 février 1774 et signée par G. La Ruelle qui note au sujet de cette œuvre que : « l'Auteur semble multiplier les volumes pour remplir les moments qu'une Jeunesse aveugle donneroit trop

---

<sup>1194</sup> Antoine Maillet du Clairon (1721-1809) : ce censeur royal et consul en Hollande était également auteur, entre autres de la tragédie *Cromwell*.

<sup>1195</sup> *Mémoires de Madame la Baronne de Batteville*, *op. cit.*, p. 324.

<sup>1196</sup> *Lettres d'Émérance à Lucie*, tome II, *op. cit.*, p. 361-362.

<sup>1197</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>1198</sup> *Ibid.*

<sup>1199</sup> Il s'agit probablement d'Achille-Guillaume Le Bègue de Presle (1735-1807), docteur en médecine de la faculté de Paris, censeur royal et auteur d'un ouvrage sur la mort de Rousseau ainsi que d'un *Conservateur de la santé*. Voir LE BEGUE DE PRESLE, Achille-Guillaume, *Relation ou notice des derniers jours de Mons. Jean-Jacques Rousseau ; Circonstances de sa mort ; et quels sont les ouvrages posthumes, qu'on peut attendre, de lui*, Londres, chez White, 1778.

<sup>1200</sup> Kaltz donne Saillant comme éditeur. Voir KALTZ, *Jeanne Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>1201</sup> *Nouveaux Contes moraux*, *op. cit.*, Privilège général n°2807, sans pagination.

<sup>1202</sup> *Ibid.*

malheureusement à des lectures pernicieuses. Ces Contes ont de plus cet avantage de renfermer des leçons de morale qui s'insinueront même dans des esprits légers & qui cherchent l'amusement<sup>1203</sup>. » Le permis d'imprimer date du 18 février 1774.

### 4.3. Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes

#### 4.3.1. La querelle des femmes, un sujet de recherche contemporain

La querelle des femmes peut-elle être considérée comme un simple débat littéraire comme la *Querelle du Cid* ou celle *des Anciens et des Modernes* ? Où situer ses origines et quels ouvrages en font partie ? Ces questions se posent, depuis « la fin du XIX<sup>e</sup> siècle [pour] des critiques littéraires spécialistes du Moyen Âge et de la Renaissance<sup>1204</sup> ».

Les opinions varient sur le commencement de la querelle et nous pensons comme Marie-Frédérique Pellegrin que celui-ci est intimement lié à la définition de ce qu'on désigne par ce terme. Dans son article « La “Querelle des femmes” est-elle une querelle ? », elle formule une thèse intéressante : la querelle des femmes désignerait dans un premier temps les discussions opposant les partisans d'une supériorité féminine à ceux d'une supériorité masculine, et la notion d'égalité, peu présente jusqu'alors, s'imposerait seulement à l'âge moderne<sup>1205</sup>. Selon Éliane Viennot, les sujets de la querelle changent selon les siècles et ils dépendent donc de la période que l'on prend en compte<sup>1206</sup>. Il semble difficile de fixer un vrai début à cette querelle, car « [c]ertains considèrent qu'elle est déjà vivace à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. D'autres soulignent qu'elle s'installe vraiment aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, surtout au travers de l'opposition entre Jean de Meung et Christine de Pisan<sup>1207</sup>. » Ainsi, Joan Kelly définit par exemple Christine de Pisan comme la première voix féministe qui marque cette sensibilité et qui aura de nombreux échos en France<sup>1208</sup>.

---

<sup>1203</sup> *Contes moraux*, Lyon et Liège, Bassompierre, 1774, p. 272.

<sup>1204</sup> VIENNOT, Éliane, « Revisiter la “Querelle des femmes” : Mais de quoi parle-t-on ? », in VIENNOT, Éliane (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 8.

<sup>1205</sup> Voir PELLEGRIN, Marie-Frédérique, « La ‘Querelle des femmes’ est-elle une querelle ? Philosophie et pseudo-linéarité dans l'histoire du féminisme », in *Seventeenth Century French Studies*, Vol.35, N°1, 2013, p. 70.

<sup>1206</sup> VIENNOT, « Revisiter la “Querelle des femmes” : Mais de quoi parle-t-on ? », *op. cit.*, p. 14.

<sup>1207</sup> PELLEGRIN, « La ‘Querelle des femmes’ est-elle une querelle ? Philosophie et pseudo-linéarité dans l'histoire du féminisme », *op. cit.*, p. 70.

<sup>1208</sup> KELLY, Joan, « Early feminist Theory and the “Querelle des femmes” », in *Signs*, Vol.8, N°1 (Automne 1982), p. 8-9.

Pellegrin relève la problématique d'un caractère trop homogénéisant du terme « querelle des femmes ». Elle parle même d'une « unification artificielle<sup>1209</sup> », car les productions qu'on lui attribue « ont des finalités très diverses (rhétoriques, galantes, émancipatrices, revendicatrices, etc<sup>1210</sup>.) [...] ». Ainsi, « un éloge des femmes dans une œuvre galante peut viser à s'assurer une place dans la république des lettres sans développer de véritable projet émancipateur<sup>1211</sup> ». Par conséquent, la querelle des femmes englobe toutes les productions « qui ont pour point commun de développer une argumentation générale sur la nature, le statut ou encore le rôle des femmes, afin de porter un jugement général sur elles<sup>1212</sup> ». Nous distinguons donc les textes qui nourrissent la querelle des femmes, de ceux qui, en plus, contribuent à la cause « féministe » et donc à l'amélioration de la situation de la femme.

Un personnage revient souvent dans les articles traitant de la querelle des femmes : il s'agit de François Poullain de la Barre. Grâce à ses réflexions sur l'égalité des sexes, il est souvent cité comme un acteur important dans la querelle. Comme ses écrits ont suscité l'indifférence à son époque, Pellegrin démontre avec son exemple que « l'auteur ne peut pas être considéré comme protagoniste de la “Querelle”, puisqu'il n'en déclenche aucune et ne l'alimente pas à son époque. Or c'est un protagoniste majeur de l'histoire de l'émancipation des femmes<sup>1213</sup> ». Elle propose par la suite qu'au lieu de parler d'une querelle des femmes du Moyen Âge jusqu'à la Révolution, on se mette plutôt d'accord « que la vie intellectuelle de cette longue période est faite de différentes querelles qui engagent, le plus souvent, la question des femmes<sup>1214</sup> ».

Mais il ne faut pas oublier que ces débats concernaient pour l'essentiel une infime minorité de la population. Comme le souligne Linda Timmermans dans sa grande étude *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime* :

Il est certain qu'à de rares exceptions près, notamment dans le domaine religieux, le débat sur la culture féminine porte avant tout sur les femmes de l'aristocratie et de la bonne bourgeoisie, qui, du fait même de leur appartenance à l'élite, avaient, plus que les femmes du peuple, les moyens – matériels aussi bien que culturels – de s'intéresser à la vie intellectuelle, à la littérature, aux sciences, aux problèmes de la spiritualité et aux controverses théologiques. Les auteurs qui interviennent dans le débat appartiennent eux-mêmes à cette élite. La plupart pensent aux femmes des milieux

---

<sup>1209</sup> PELLEGRIN, Marie-Frédérique, « La ‘Querelle des femmes’ est-elle une querelle ? Philosophie et pseudo-linéarité dans l'histoire du féminisme », in *Seventeenth Century French Studies*, Vol.35, N°1, 2013, p. 72.

<sup>1210</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>1211</sup> *Ibid.*

<sup>1212</sup> *Ibid.*

<sup>1213</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>1214</sup> *Ibid.*, p. 78.

aisés même lorsqu'ils parlent des femmes en général. Leurs ouvrages s'adressent généralement à un public raffiné et le concernent<sup>1215</sup>.

Dans le cadre de ce travail, nous retenons que la situation des femmes dans la société a fait débat à travers les siècles, qu'il a souvent été question de la supériorité d'un sexe sur l'autre plutôt que de l'égalité et qu'il est sans doute plus adapté de parler « des querelles » que de « la querelle des femmes ». Cependant, l'expression étant entrée dans l'usage, nous la conserverons telle quelle.

#### 4.3.2. Marie Leprince de Beaumont et la querelle

La participation éventuelle des œuvres de Marie Leprince de Beaumont à la querelle des femmes a déjà été le sujet de plusieurs études.

Marianne Charrier-Vozel a étudié la *Lettre en réponse à l'année merveilleuse* de l'abbé Coyer<sup>1216</sup>, un des premiers écrits de l'autrice qu'elle a publiée en 1748<sup>1217</sup>. Dans son ouvrage, l'abbé Coyer fait, avec une grande ironie, « le portrait d'un homme efféminé dans la parure et le comportement<sup>1218</sup> ». Il peint le tableau d'un changement profond de la société, car « c'est l'esprit de l'homme qui s'empare de la femme<sup>1219</sup> ». Charrier-Vozel analyse : « Si l'abbé Coyer feint de relever les progrès de la Nature, c'est en définitive pour mieux entériner la supériorité masculine en soulignant l'incongruité de la situation<sup>1220</sup> ». Leprince de Beaumont dresse, dans sa réponse, ses objections contre les thèses de Coyer ; pour elle, « il sera toujours préférable d'être une femme et ses consœurs perdraient beaucoup à devenir hommes<sup>1221</sup> ».

Avec sa *Lettre en réponse à l'année merveilleuse*, l'autrice s'inscrit dans le débat de la position de la femme dans la société quand elle conclut que « [l]a supériorité du sexe masculin serait la conséquence d'une société dominée par les hommes, d'une

---

<sup>1215</sup> TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, Série « Essais », p. 9.

<sup>1216</sup> CHARRIER-VOZEL, Marianne, « La Réponse de Mme Le Prince de Beaumont à L'Année Merveilleuse de l'abbé Coyer : pour une nouvelle sensibilité masculine ? », in ASTBURY, Katherine ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Le Mâle en France 1715-1830. Représentations de la masculinité*, Oxford, Peter Lang, 2004, p. 39-47.

<sup>1217</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, *Lettre en réponse à l'Année merveilleuse*, Nancy, Henri Thomas, 1748.

<sup>1218</sup> CHARRIER-VOZEL, « La Réponse de Mme Le Prince de Beaumont à L'Année Merveilleuse de l'abbé Coyer : pour une nouvelle sensibilité masculine ? », *op. cit.*, p. 40.

<sup>1219</sup> ABBÉ COYER, « L'Année Merveilleuse », in ABBÉ COYER, *Bagatelles morales et dissertations*, Londres, 1759, p. 38.

<sup>1220</sup> CHARRIER-VOZEL, « La Réponse de Mme Le Prince de Beaumont à L'Année Merveilleuse de l'abbé Coyer : pour une nouvelle sensibilité masculine ? », *op. cit.*, p. 41.

<sup>1221</sup> *Ibid.*, p. 42.

législation et d'une éducation mises au service de leur pouvoir<sup>1222</sup> ». Dans son petit texte, elle relève les avantages de la nature féminine sur celle des hommes. Il ne s'agit donc pas de plaider pour l'égalité des sexes, mais de prouver la supériorité des uns sur les autres et de montrer que seul « la malignité des hommes<sup>1223</sup> » a fait adopter aux femmes « les puériles occupations » qu'elles dédaignent. C'est parce qu'elles n'ont pas le droit de se former autrement que les femmes sont forcées de se consacrer à des frivolités. Déjà dans ses premières publications, Leprince de Beaumont fait ainsi référence à ce qui va devenir un de ses buts principaux : l'accès des femmes à l'éducation.

Grâce à leurs approches cartésiennes, Ramona Herz-Gazeau suppose que Leprince de Beaumont a connu les ouvrages de Poullain de la Barre et propose une lecture croisée des *Américaines* avec *De l'Égalité des deux sexes*<sup>1224</sup>. Elle y relève des parallèles dans le raisonnement, par exemple la recherche de la vérité<sup>1225</sup> comme point central ou la prédominance des sujets religieux dans les œuvres, mais conclut que « l'égalité des deux sexes que Poullain de la Barre établit par le dualisme cartésien, ne se présente aucunement dans les textes de Marie Leprince de Beaumont publiés après 1760<sup>1226</sup> ».

Dans son article « Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes<sup>1227</sup> », Rotraud von Kulesa situe les ouvrages de l'autrice<sup>1228</sup> dans le contexte de la querelle, analyse sa revendication éventuelle de l'égalité des deux sexes et la met en relation avec les écrits de François Poullain de la Barre. Elle remarque que l'autrice reprend son argumentation de la *Lettre en réponse à « L'Année merveilleuse »* dans plusieurs de ses autres publications comme des articles dans le *Nouveau magasin françois*<sup>1229</sup> et relève que le sujet principal de Leprince de Beaumont est celui « de l'égalité intellectuelle entre les sexes et ainsi celui du droit des femmes au savoir<sup>1230</sup> ». Elle analyse par la suite le procédé de l'autrice dans *Les Américaines*. Il s'agit de faire adopter à ses élèves « le

---

<sup>1222</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>1223</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, Marie, « Lettre en réponse à l'Année merveilleuse », in KALTZ, Jeanne Marie *Le Prince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p. 85.

<sup>1224</sup> Voir HERZ-GAZEAU, Ramona, *La femme entre raison et religion. « Les Américaines ou La preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles » de Marie Leprince de Beaumont*, soutenue en 2015, à paraître.

<sup>1225</sup> *Ibid.*, chapitre 13.3.2.

<sup>1226</sup> *Ibid.*, chapitre 13.3.3.

<sup>1227</sup> KULESSA, Rotraud von, « Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes », in Picco, Dominique ; Paoli, Marie-Lise (dir.), *La condition des femmes dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lumières, N°24, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2016, p. 75-89.

<sup>1228</sup> Elle se limite aux textes dédiés à l'éducation des filles et aux *Américaines* et ne parle pas de ses romans.

<sup>1229</sup> KULESSA, « Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes », op. cit., p. 79.

<sup>1230</sup> *Ibid.*, p.80.

regard étranger afin de se libérer de tout préjugé<sup>1231</sup> » pour arriver à la vérité divine. En confrontant les démarches de mademoiselle Bonne à celle de Poullain de la Barre, Rotraud von Kulesa conclut que le but de Leprince de Beaumont est l'éducation de l'épouse et de la mère chrétienne. Elle ne va pas jusqu'à « réclamer des charges publiques comme le fait Poullain de la Barre<sup>1232</sup> ».

Ces études des œuvres pédagogiques de l'autrice ont déjà donné une idée de son positionnement dans le débat sur l'émancipation de la femme. Maintenant, nous allons étudier la situation des femmes dans les romans.

#### 4.3.3. La situation des femmes dans les romans

Parmi la grande variété de sujets traités dans les romans du corpus, celui des droits de la femme reste en marge si l'on s'attend à des appels ouvertement formulés. C'est peut-être en raison du côté pratique des romans que l'autrice se limite à des conseils réalisables et ne donne pas de leçons théoriques sur des sujets féministes.

Pourtant, l'autrice fournit beaucoup d'informations sur le caractère féminin, sur le rôle de l'épouse dans le couple par exemple et sur les vertus généralement attribuées aux femmes. Elle ne cesse d'expliquer les particularités du caractère féminin et ses conséquences possibles en société, afin de montrer à ses lectrices les moyens qu'offre la religion chrétienne pour adoucir et mieux maîtriser leurs penchants. Dans *La Nouvelle Clarice* par exemple, Hariote distingue deux sortes de réputation pour les femmes : « Celle qu'attirent les mœurs, la sagesse, la retenue, & il y a peu de femmes d'un certain rang, qui ayant été bien élevées, se mettent par leur faute, en danger de perdre celle-là. Notre autre réputation est celle de notre esprit, de nos lumières, d'une certaine fierté de sentiment qu'on nomme noblesse de courage. Or cette seconde réputation, il y a un grand nombre de femmes qui en sont encore plus jalouses que de la première<sup>1233</sup>. » Il s'agit de montrer aux femmes les faiblesses de leur caractère et de leur faire voir en même temps comment elles peuvent éviter d'en être victimes. Hariote donne ensuite un exemple pour illustrer ses propos :

On ose à peine mépriser la maîtresse d'un Roi : la noblesse de son choix la justifie.  
Cette femme qui ne rougit point de cette honteuse qualité, se cacheroit à toute la terre,

---

<sup>1231</sup> *Ibid.*, p.84.

<sup>1232</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>1233</sup> *La Nouvelle Clarice*, tome I, *op. cit.*, p. 328.

si elle avoit épousé son laquais, quand même il seroit le plus honnête homme du monde, le plus capable de la rendre heureuse, qu'elle lui auroit les plus grandes obligations. Tous ces motifs ne feroient point excuser son choix, les plus indulgents diroient, c'est une âme de boue, elle a fait une bassesse. Cependant dans la vérité, il vaudroit mieux être la femme du dernier des hommes du côté du rang, que d'être la maîtresse du premier. On fait donc plus de cas de ce qu'on appelle grandeur d'âme, que de la vertu<sup>1234</sup>.

L'autrice essaie pourtant de transmettre à travers les vertus chrétiennes des idées comme l'égalité des humains devant Dieu et avertit ses lectrices des comportements bénéfiques qui en découlent comme par exemple le traitement des domestiques. Ainsi, madame du Montier n'hésite pas à signaler à sa fille qu'elle ne se distingue en aucune manière de ses subalternes : « Vous l'avez éprouvé, ma chère enfant, & vous l'éprouverez chaque jour davantage, si vous continuez à vous souvenir que rien dans la réalité ne vous distingue de vos inférieurs : ils sont hommes comme vous, & peuvent accorder extérieurement quelque chose à votre rang ; mais ils savent s'en dédommager & vous remettre à votre place naturelle, si vous ne faites vos efforts pour les surpasser en vertus ; surtout en humanité & en humilité<sup>1235</sup> ».

Il n'est pas possible de ranger l'image de la femme que Leprince de Beaumont transmet dans ses romans dans une catégorie précise. On peut sûrement dire qu'à part la *Lettre en réponse à l'Année merveilleuse*, sa participation à la querelle des femmes reste négligeable, et surtout ses romans épistolaires ne contiennent pas de passages significatifs s'engageant en faveur de l'égalité des sexes et de l'extension des droits des femmes. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'elle a apporté, avec sa revendication ininterrompue d'une meilleure éducation pour les filles, une contribution importante à la cause féminine de son époque.

Une contradiction permanente semble parcourir l'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont : elle donne d'un côté des conseils qui suggèrent à ses lectrices que la soumission à l'homme est naturelle et qu'il faut l'accepter tout en sachant que la religion chrétienne est là pour soulager les maux qui résulte de cette situation ; d'un autre côté, elle s'engage pour l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation parce qu'elle est convaincue qu'il s'agit de l'unique chemin permettant de vraiment changer la situation

---

<sup>1234</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>1235</sup> *Lettres de Madame du Montier à sa fille*, tome I, *op. cit.*, p. 92.



de la femme dans la société de son époque. Barbara Kaltz a ainsi trouvé les mots justes quand elle dit que « l'œuvre tout entière de Mme de Beaumont reflète un dilemme : comment accorder ses aspirations féministes – affirmation de la supériorité de la femme, lutte continuelle en faveur d'une meilleure éducation féminine – et sa foi, inébranlable, qui exigeait l'acceptation inconditionnelle de la doctrine de l'Église sur l'infériorité de la femme<sup>1236</sup> » ?

## 5. La Réception

### 5.1. L'État de la recherche sur la réception de l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont

Le grand succès des œuvres de l'autrice et leur réception dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle ont déjà suscité de l'intérêt. Barbara Kaltz a publié un article traitant de la réception dans les pays germanophones<sup>1237</sup> et Ivana Lohrey travaille actuellement à un doctorat qui va apporter encore plus de détails sur ce sujet<sup>1238</sup>. Beatriz Onandia a consacré un chapitre de sa thèse aux traductions espagnoles des ouvrages de l'autrice et parle également de leur réception dans la presse espagnole<sup>1239</sup>. La relation des lecteurs néerlandais aux *Magasins* de l'autrice est au centre d'un article de Suzan von Dijk et d'Alicia Montoya<sup>1240</sup>. Elles regardent la présence de ses œuvres dans des bibliothèques néerlandaises et formulent des hypothèses sur l'admiration que lui vouaient les lecteurs hollandais. Dans leur article, elles mentionnent également des travaux qui ont été menés sur l'accueil des *Magasins* en Pologne, en Suède, en République Tchèque et en

---

<sup>1236</sup> KALTZ, *Jeanne Marie Le Prince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 6.

<sup>1237</sup> KALTZ Barbara, « *La Belle et la bête – Zur Rezeption der Werke Mme Leprince de Beaumonts im deutschsprachigen Raum* », in *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 13, 1989, p. 275-301.

<sup>1238</sup> La thèse traitant de la réception des œuvres de l'autrice en Allemagne est dirigée par Catriona Seth et Rotraud von Kulessa.

<sup>1239</sup> ONANDIA Beatriz : *Transferts culturels, traductions et adaptations féminines France/Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Thèse réalisée sous la direction de Catriona Seth et Lydia Vázquez et soutenue en 2016

<sup>1240</sup> MONTOYA, Alicia C. et DIJK, Suzan van, « Madame Leprince de Beaumont (1711-1780), Mademoiselle Bonne en hun Nederlandse lezers », in *De Achttiende Eeuw*. Jaargang, 34, 2002 (1), p. 5-32.

Espagne<sup>1241</sup>. Les deux chercheuses ont en outre publié séparément d'autres travaux au sujet de la réception aux Pays-Bas<sup>1242</sup> des œuvres de la pédagogue et romancière. Les ouvrages de Leprince de Beaumont sont aussi abordées dans un article de Mónica Bolufer Peruga et Juan Gomis Coloma concernant des traductions d'autrices européennes en espagnol<sup>1243</sup> et dans une étude de Michèle Cohen sur les éducatrices françaises en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1244</sup>.

Dans le chapitre neuf de son ouvrage *Conduct books for girls in Enlightenment France*, Nadine Bérenguer évoque la réception positive du *Magasin des adolescentes* et des *Instructions pour les jeunes dames* dans *L'Année littéraire*, *Le Censeur hebdomadaire* ainsi que dans *La Bibliothèques des sciences et des beaux-arts*<sup>1245</sup>.

Dans le cadre du projet de recherche *NEWW (New Approaches to European Women's Writers)* une base de données a été développée qui veut faciliter des recherches concernant la production littéraire féminine à travers les siècles, la réception internationale de ces œuvres et les relations entre les autrices<sup>1246</sup>. Marie Leprince de Beaumont en fait partie et on trouve déjà quelques informations concernant les traductions des œuvres et les commentaires critiques dans des gazettes de l'époque.

---

<sup>1241</sup> Voir NIKLIBORC, Anna, « La Jeunesse polonaise et le livre français au siècle des Lumières (La Fontaine, Mme Leprince de Beaumont, Mme de Genlis), in *Europe* 625, 1981, p. 194-202 ; BJÖRKMAN, Margareta, *Läsarnas nöje ; Kommersiella lanbibliothek i Stockholm 1783-1809*, Uppsala, Avdelningen för litteratursociologi, 1992 ; DREWS, Peter, « La Réception des lettres françaises dans la littérature du renouveau national tchèque (1775-1825) », in *Revue de littérature comparée*, 68, 1994, p. 203-222 ; CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1969. Cioranescu signale dans sa bibliographie l'existence d'un éloge de Leprince de Beaumont du religieux Igancio Obregón. Voir OBREGÓN, Ignacio, *Elogio histórico de madama María Leprince de Beaumont*, Madrid, Impr. Pedro Marín, 1784. Beatriz Onandia parle également de lui dans sa thèse et en a traduit quelques extraits. Voir ONANDIA, Beatriz, *Transferts culturels, traductions et adaptations féminines France/Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse sous la direction de Catriona Seth et Lydia Vázquez soutenue en 2016.

<sup>1242</sup> Voir DIJK, Suzan van, « Transmission réussie ? Jeanne Leprince de Beaumont aux Pays-Bas », in BICKERTON, David (dir.), *The transmission of culture in Western Europe, 1750-1850*, Francfort, Peter Lang, 1999, p. 227-244 et MONTOYA, Alicia C., « French and English women writers in Dutch library (auction) catalogues, 1700-1800), in DIJK, Suzan van ; BROOMANS, Petra ; MEULEN, Janet F. van der ; OOSTRUM, Pim van (dir.), *"I have heard about you". Foreign women's writing crossing the Dutch border : from Sappho to Selma Lagerlöf*, Hilversum, Verloren, 2004, p. 182-216.

<sup>1243</sup> BOLUFER, Mónica et GOMIS COLOMA, Juan, « European women writers translated into Spanish in the XVIII<sup>th</sup> century. A global approach », in LEDUC, Guyonne (dir.), *Les rôles transfrontaliers joués par les femmes dans la construction de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 33-44. Leprince de Beaumont fait aussi parti de l'article suivant : BOLUFER, Mónica, « Conversations from a distance. Spanish and French eighteenth century women writers », in ROS, Xon de et HAZBUN, Geraldine (dir.), *A Companion to Spanish Women's, Studies*, London, Tamesis, 2011, p. 175-188.

<sup>1244</sup> COHEN, Michèle, « Intellectual women's roles across borders : French educationists Genlis and Leprince de Beaumont's influence in England in the late eighteenth century? », in LEDUC, Guyonne (dir.), *Les rôles transfrontaliers joués par les femmes dans la construction de l'Europe*, op. cit., 2012, p. 135-146.

<sup>1245</sup> Voir BÉRENGUER, Nadine, *Conduct books for girls in enlightenment France*, Farnham, Ashgate, 2011, p. 143-144.

<sup>1246</sup> Voir <http://resources.huylgens.knaw.nl/womenwriters>.

## 5.2. Réception des romans

Il est sûr que les fictions épistolaires de Marie Leprince de Beaumont sont reçues moins chaleureusement par le public que ses autres écrits. Une raison à cela est sûrement la profusion d'œuvres romanesques dans le même style à cette époque, même si l'autrice essaie de distinguer les siens de cette masse.

Les *Lettres de Madame du Montier* sont de loin le roman le plus populaire en ce qui concerne le nombre de rééditions et de traductions<sup>1247</sup>. Ce succès est peut-être dû à son moment de publication. Il s'agit de la première fiction épistolaire de l'autrice et il paraît pour la première fois au milieu du siècle, presque dix ans avant *La Nouvelle Héloïse*, à un moment où ce genre est certes répandu, mais pas encore à son apogée<sup>1248</sup>.

Grâce à la réputation que la romancière acquiert à partir des années soixante, les romans connaissent tout de même un certain succès et sont tous au moins traduits en allemand, en anglais et en espagnol, et même parfois en suédois, en néerlandais ou en italien<sup>1249</sup>. Seul le recueil *des Lettres curieuses, instructives et amusantes* ne connaît aucune traduction.

### 5.2.1. Réception en France

Tous les romans suscitent des échos dans la presse française, et les commentaires des contemporains recouvrent une gamme très large, allant de la critique acerbe à l'éloge sans réserve. On souligne souvent la valeur morale, mais des réserves sont émises quant à la vraisemblance et au style. Dans son numéro de novembre 1756, le *Mercur de France*, par exemple, consacre deux pages à la publication des *Lettres de Madame du Montier* et accorde une description détaillée à ces « [l]ettres précieuses à l'humanité, & à la religion<sup>1250</sup> ».

Concernant *La Nouvelle Clarice*, le *Journal des sciences et des beaux-arts* note que « [le roman] est écrit simplement<sup>1251</sup> ». L'auteur de l'article remarque qu'« il y a des situations intéressantes, quelquefois peu vraisemblables ; des caractères peut-être vrais,

---

<sup>1247</sup> Voir KALTZ, *Jeanne Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits*, op. cit., p. 169-170.

<sup>1248</sup> Voir GIRAUD, CLIN-LALANDE, *Nouvelle Bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842*, op. cit.

<sup>1249</sup> Voir *ibid.*

<sup>1250</sup> BOISSY, Louis de (dir.), *Le Mercur de France*, novembre 1756, p. 73-74.

<sup>1251</sup> AUBERT, Jean-Louis, *Journal des sciences et des beaux-arts*, Paris, Didot le Jeune, février 1768, p. 368.

mais que leur atrocité fait paraître outrés<sup>1252</sup> » comme par exemple « celui de Sir Derby<sup>1253</sup> ». En tout, « la morale [du roman] est très sage ; mais la critique qu'on y fait de l'ancienne Clarice, est trop sévère<sup>1254</sup> ». Dans *L'Année littéraire*, Élie-Catherine Fréron donne un résumé détaillé de l'œuvre avant de la juger médiocre : l'action ne serait pas assez animée<sup>1255</sup>. Le titre lui semble mal choisi : « On l'a intitulée *La Nouvelle Clarice*, parce que l'héroïne se trouve aussi forcée de fuir la maison paternelle ; mais que cette *Clarice* est inférieure à celle de *Richardson*<sup>1256</sup> ! » Fréron ne parle pas directement du « style maudit » de l'autrice, mais il fait comprendre que l'œuvre est nettement moins forte que l'original : « L'auteur court souvent après la plaisanterie, & la manque presque toujours ; on disserte trop, & trop longtemps ; on s'efforce de présenter l'ancienne Clarice comme une bégueule ; mais la nouvelle est bien moins aimable ; elle n'a point de défauts ; l'imprudence de la première la rend mille fois plus intéressante<sup>1257</sup>. » Il critique tous les points grâce auxquels Leprince de Beaumont veut justement distinguer ses fictions de « la foule de plusieurs Romans peu vraisemblables<sup>1258</sup> ». Une critique plus favorable se trouve encore dans *L'Avantcoureur* qui met en avant « de l'intérêt et du sentiment<sup>1259</sup> » dans *La Nouvelle Clarice*. Le journaliste note en plus : « Le plus grand éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'il sera lu encore avec plaisir, après l'immortel ouvrage de Richardson. » C'est un jugement diamétralement opposé à celui de Fréron.

*Le Journal encyclopédique* annonce en mars 1766 la parution des *Mémoires de la Baronne de Batteville*. La portée didactique du roman et ses qualités narratives sont soulignées et l'auteur de l'article conclut que « cet ouvrage instructif intéresse autant que si l'Auteur n'avoit eu d'autre vue que d'amuser<sup>1260</sup> ». Les *Lettres d'Émérance à Lucie*, sont mentionnées un mois plus tard dans la rubrique des nouvelles littéraires. Nous y lisons que « les principes de morale dont elles sont remplies, n'ont, malgré leur sévérité,

---

<sup>1252</sup> *Ibid.*, p. 368-369.

<sup>1253</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>1254</sup> *Ibid.*

<sup>1255</sup> FRÉRON, Élie-Catherine, *L'Année littéraire*, tome sixième, Amsterdam et Paris, Lacombe, 1767, p. 25-39.

<sup>1256</sup> *Ibid.*, p. 38-39.

<sup>1257</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>1258</sup> *Ibid.*

<sup>1259</sup> LACOMBE, Jacques (dir.), *L'Avantcoureur, Feuille hebdomadaire, où sont annoncés les objets particuliers des Sciences, de la Littérature, des Arts, des Métiers, de l'Industrie, des Spectacles, & les Nouveautés en tout genre*, Paris, Lacombe, 1767, p. 639.

<sup>1260</sup> ROUSSEAU, Pierre (dir.), *Journal encyclopédique*, tome II, troisième partie, Bouillon, Imprimerie du Journal, 1766, p. 138.

rien de rebutant dans la pratique<sup>1261</sup> ». L'article loue encore l'utilité de l'ouvrage ainsi que la délicatesse des sentiments et la pureté du style<sup>1262</sup>.

Le *Mercur de France* annonce les bienfaits du nouveau roman pour certaines lectrices : « Ces lettres contiennent [...] des règles de conduite pour les jeunes personnes du sexe. Elles présentent aussi l'histoire de cette femme [Émérance], dont la lecture attache et intéresse. La réputation que s'est acquise *Madame le Prince de Beaumont*, pour les ouvrages de ce genre, tels que le *Magasin des enfans*, &c. forment un préjugé favorable pour celui-ci<sup>1263</sup>. » Dans le même numéro, un second article est consacré aux *Mémoires de la Baronne de Batteville*. On y apprend que « c'est encore ici un roman en forme de lettres de Madame le Prince de Beaumont. On y retrouve le même genre d'intérêt, les mêmes préceptes de morale qui distinguent les écrits de cette Dame Auteur<sup>1264</sup>. »

Un véritable éloge des *Lettres d'Émérance à Lucie* se trouve dans une feuille hebdomadaire qui s'intitule *Affiches, annonces et avis divers*. L'article note que ce roman épistolaire « ne respire que la raison, l'honnêteté, la vertu, [qu'il est] rempli de mœurs & d'instruction<sup>1265</sup> ». Il continue : « Cet ouvrage, écrit avec cette agréable simplicité de Mad. de Beaumont qui ramène toujours ses lecteurs à la conduite de la vie dans tous les états dont elle connoît bien les devoirs, est une très-bonne lecture. Nous ne connoissons point de morale plus pure, plus insinuante, & plus touchante que la sienne<sup>1266</sup>. » Cette publication adressée à un large public recommande donc sans réserve la lecture de ces *Lettres*.

En revanche, Friedrich Melchior Grimm, qui évoque à plusieurs reprises<sup>1267</sup> les ouvrages de Leprince de Beaumont dans sa *Correspondance littéraire*, est avare en éloges

---

<sup>1261</sup> *Ibid*, p. 140.

<sup>1262</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>1263</sup> LA PLACE, Pierre-Antoine de (dir.), *Mercur de France*, Paris, Chaubert, Février 1766, p. 112.

<sup>1264</sup> *Ibid*.

<sup>1265</sup> MEUNIER DE QUERLON, Anne-Gabriel, *Affiches, annonces et avis divers*, seizième feuille hebdomadaire, Paris, Bureau des Affiches, 16 avril 1766, p. 62.

<sup>1266</sup> *Ibid*.

<sup>1267</sup> Le 15 décembre 1754 Grimm écrit à propos de l'*Éducation complète* que « ce livre peut être bon et commode pour les enfants, s'il est vrai toutefois qu'il faut traiter les enfants en enfants ». Voir GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, tome deuxième, éd. Maurice Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1877, p. 446. Un commentaire sur le *Magasin des Adoléscentes* se trouve à la date du 15 septembre 1760. Voir GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, tome quatrième, éd. Maurice Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1878, p. 289. Il se prononce encore sur l'*Éducation complète* le 1<sup>er</sup> mai 1762. Voir GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, tome cinquième, éd. Maurice Tourneux, op. cit., 1878, p. 87-88. Le 1<sup>er</sup> février 1772, il se prononce sur *La Belle et la bête* et le *Magasin des enfans*. Voir GRIMM,

à leur sujet. Ainsi, il note le 15 février 1757 par rapport aux *Lettres de Madame du Montier* : « Le moindre reproche qu'on puisse faire à l'auteur de ces lettres, c'est de n'avoir ni le ton, ni l'usage du monde. [...] On y trouve de fort bonnes choses, dit-on. Quel est le livre de morale où l'on n'en trouve ? Il faut, pour obtenir mon suffrage, présenter ses idées d'une manière forte et élevée ; M<sup>me</sup> du Montier et sa pauvre fille sont bien loin de cette manière, et ne sauraient, par conséquent, m'intéresser. Cet ouvrage est singulièrement mal écrit<sup>1268</sup>. » Vu le succès que connaît ce roman, l'opinion de Grimm ne semble pas avoir été celle d'un grand nombre de lecteurs.

La republication des *Lettres de Madame du Montier*, augmentées du tome deux, amène une annonce dans les *Affiches de Lyon*. L'utilité des lettres est louée par le critique qui note qu'« on y reçoit des leçons d'honnêteté, de sagesse, & de piété<sup>1269</sup> » ; il va même plus loin et conseille la lecture de l'œuvre « de préférence à celle de tant de romans stériles ou dangereux, qui abusent l'esprit par mille chimères, & qui laissent tout au moins le cœur vuide, s'ils ne le remplissent du germe de tous les vices<sup>1270</sup> ». Ce sont ici des propos en parfaite adéquation avec le but que Leprince de Beaumont cherche à atteindre.

Dans l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, l'abbé de la Porte consacre en 1769 une centaine de pages à des résumés des œuvres de Leprince de Beaumont. En matière de romans, on y trouve les *Mémoires de la Baronne de Batteville*, les *Lettres d'Émérance à Lucie* et *La Nouvelle Clarice*. Les *Lettres de Madame du Montier* sont seulement mentionnées avec l'indication que l'autrice se serait approprié une œuvre en écrivant la fin<sup>1271</sup>.

En 1773, la publication des *Contes moraux* suscite une critique dans la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*<sup>1272</sup>. Le journaliste évoque la remarque de Leprince de Beaumont sur son style négligé et la commente : « C'est ici le lieu d'appliquer une comparaison qu'elle fait sur un autre sujet : *un diamant pour être monté en cuivre, n'en est pas moins un diamant*. Mme de B. a tort sans doute de ne pas assortir

---

Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par le Baron de Grimm et par Diderot*, tome second, Paris, Buisson, 1812, p. 167-168.

<sup>1268</sup> GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, tome troisième, éd. Maurice Tourneux, *op. cit.*, 1878, p. 351.

<sup>1269</sup> DELAROCHE, Aimé (dir.), *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, Lyon, Delarocche, 4 novembre 1766, p. 212.

<sup>1270</sup> *Ibid.*

<sup>1271</sup> Voir LA PORTE, Joseph de, *Histoire littéraire des femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie & une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, tome IV, Paris, Lacombe, 1769, p. 364-466.

<sup>1272</sup> CHAIX, Charles (dir.), *Bibliothèque des sciences, et des beaux-arts*, tome XLII, première partie, La Haye, Pierre Gosse, 1774, p. 219-222.

ses expressions à la noblesse de ses idées ; mais n'auroit-on pas plus tort encore de refuser de la lire, de négliger ses utiles leçons parce qu'elles ne sont pas toujours embellies de toutes les grâces du style<sup>1273</sup>. » Ce jugement vaut sans doute pour tous les romans de Leprince de Beaumont. Le critique remarque également la composition surprenante du recueil : « Le titre de *Contes moraux* qu'elle [l'autrice] a choisi convient aux deux premières histoires ; mais la troisième intitulée : *Le Vrai Point d'honneur*, & qui remplit un volume et demi, est une espèce de Roman Chrétien, où l'édification se joint à l'intérêt<sup>1274</sup>. » Sans donner une recommandation explicite, il détaille : « Le but général de ce Roman est de montrer, que toutes les vertus sociales & même les actes de vertu les plus héroïques, sont des conséquences naturelles d'un Christianisme raisonné, & d'opposer la conduite de ses disciples à celle des gens du monde & des partisans de l'erreur<sup>1275</sup>. »

L'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont n'est pas encensée sans réserve par la presse, mais la réputation que l'autrice avait déjà acquise grâce à ses écrits pédagogiques aide sûrement à adoucir quelques jugements. On remarque toutefois une tendance dans les commentaires la concernant : les grands hommes de lettres de son temps, comme Fréron ou Grimm, lui reprochent son style et la simplicité de ses conseils, mais les critiques des journaux moins réputés et plus populaires prennent en considération le large public visé et ils sont donc beaucoup plus bienveillants. Leprince de Beaumont n'avait pas pour intention de plaire aux gens de lettres, mais d'instruire des jeunes femmes. Dans cette perspective, ses romans ont atteint leur but et connu un succès assez remarquable<sup>1276</sup>.

### 5.2.2. La Réception en Allemagne et Angleterre

Des informations détaillées sur la réception des romans de Leprince de Beaumont en Allemagne se trouvent dans un article de Barbara Kaltz, dans lequel elle parle également des autres œuvres de l'autrice. Kaltz donne beaucoup d'exemples et essaie de

---

<sup>1273</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>1274</sup> *Ibid.*

<sup>1275</sup> *Ibid.*

<sup>1276</sup> Un grand travail reste à faire pour découvrir en détail la réception des romans en France.

montrer que la réputation médiocre de Leprince de Beaumont n'est pas justifiée si l'on regarde la popularité de ses romans. En Allemagne, ses livres ne sont certes pas considérés comme des chefs-d'œuvre littéraires, mais un certain crédit est accordé à l'autrice et l'utilité morale de ses productions fait passer au second plan la question d'une éventuelle omniprésence du catholicisme susceptible de déplaire aux lecteurs allemands protestants.

À l'occasion de la publication des *Mémoires de la Baronne de Batteville* en allemand, l'*Allgemeine deutsche Bibliothek* publie un commentaire général sur l'œuvre romanesque de Leprince de Beaumont :

*Die Romane der B. gehören zwar nicht unter die Meisterstücke in diesem Fache, aber das kann man ihnen auch nicht absprechen, dass sie unter den französischen Romanen, die meistens so leer, so getündelt und dabei so arm an Erfindungen sind, noch immer einen gewissen Vorzug verdienen. Die Ursache, dass es der Verf. mit dieser Art Schriften nicht vollkommen glückt, scheint darinne zu liegen, dass man es ihren Geschichten allzu sehr ansiehet, dass sie um der Moral willen erfunden sind, dahingegen die englischen Romanen den Vorzug haben, dass die Moral ganz leicht aus der Geschichte folgt aber keine Szene um der guten Lehre willen da zu sein scheint. Nimmt man noch dieses dazu, dass die Verf. immer etwas nach den Grundsätzen ihrer Kirche mit einmischet, so finden Leser die nicht ebenso wie die Verf. denken, da Vorurtheile, wo sie glaubt, die nützliche Moral zu lehren<sup>1277</sup>.*

Ce jugement mitigé reflète la réception générale des romans en Allemagne : quand il n'est pas question de la qualité de ses traductions, c'est souvent l'expression de sa foi qui est discutée. Les romans sont considérés comme utiles d'un point de vue moral, mais le lecteur doit s'accommoder de leur grande imprégnation catholique.

Le périodique *Annales typographiques* juge généralement favorable la lecture des *Lettres de Madame du Montier* « pour [d]es cœurs sensibles<sup>1278</sup> », mais note qu'« [o]n peut reprocher quelques négligences à la traduction allemande<sup>1279</sup> ». Après leur parution outre-Rhin en 1759, les *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen* donnent un résumé de l'action et trouvent qu'il s'agit d'un roman agréable et utile avec des conseils fondés

---

<sup>1277</sup> NICOLAI, Friedrich, *Allgemeine deutsche Bibliothek*, tome 11-1, Berlin, Nicolai, 1770, p. 341. « Certes, les romans de B. ne font pas partie des chefs-d'œuvre de ce genre, mais on ne peut leur refuser une certaine préférence parmi les romans français qui sont pour la plupart si vides, si futiles et en même temps si pauvres en inventions. La raison pour laquelle l'autrice ne réussit pas parfaitement ce genre d'écrits, semble se trouver dans le fait qu'on remarque trop dans ses histoires qu'elles ont été écrites pour la morale. Les romans anglais, en revanche, ont l'avantage que la morale découle facilement de l'histoire, mais aucune scène ne semble être là pour l'instruction. Si on ajoute à cela que la romancière y mêle toujours des principes de son Église, des lecteurs qui ne pensent pas comme elle trouvent des préjugés là où elle pense enseigner de la bonne morale. »

<sup>1278</sup> MORIN D'HEROUILLE, (dir.), *Annales typographiques, ou Notice du progrès des connoissances humaines, pour l'année mil sept cent cinquante-neuf*, tome I, Paris, Vincent, Janvier 1761, p. 434.

<sup>1279</sup> *Ibid.*



sur la morale et la religion<sup>1280</sup>. La traduction aurait produit un texte plaisant à lire et les expressions non idiomatiques seraient restées fort rares. L'auteur de la critique se demande en outre pourquoi le titre allemand précise « traduit à l'imitation du français », mais conclut qu'il doit s'agir non de l'imitation des lettres, mais de celle de la vertu, effort reposant sur la volonté de chaque lecteur<sup>1281</sup>.

La traduction allemande des *Lettres d'Émérance* à Lucie paraît en 1765, l'année même de la publication du roman en France. Un journal allemand, les *Neue Zeitungen von gelehrten Sachen*, en donne un résumé détaillé et formule une critique assez bienveillante qui aborde à la fois le côté religieux et le fait qu'il s'agit d'une traduction :

*Man siehet leicht, dass diese Briefe einen zusammenhängenden Roman enthalten ; aber unter der beliebten Gestalt von Briefen scheint man es beinahe nicht zu merken. Er hat auch vieles von den Vorzügen an sich, die den Schriften der Frau von Beaumont eigen sind, und darunter dieser wohl der größte ist, dass die christliche Tugend bei aller Gelegenheit, und doch auf eine ungezwungene Art, von ihr empfohlen, und siegreich dargestellt wird. Frau Beaumont hätte vielleicht bei ihrem Aufenthalt in England lernen können, dass bußfertige Personen beiderlei Geschlechts auch außer dem Kloster in ihren Gesinnungen beharren können [...]. Aber an diese Stellen wird sich, besonders in unseren Zeiten, niemand stoßen. Man wird dagegen soviel Natur, wahre Zärtlichkeit, Menschenliebe, beneidenswürdige Beispiele von einem vortrefflichen Herzen, und tugendhaften Betragen, in einer so ungezwungenen und schönen Schreibart, und mehr durch Handlungen als durch Worte ausgedrückt finden, dass man diese Briefe sowohl vergnügt, als belehrt wird lesen können. Die Übersetzung ist sehr wohl geraten<sup>1282</sup>.*

De façon intéressante, l'article relève qu'on reconnaît tout de suite dans cet ouvrage une correspondance fictive et non authentique, mais il ajoute que la forme épistolaire dissimule ce fait de manière assez efficace. La popularité des romans par lettres permet

---

<sup>1280</sup> Voir AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU GÖTTINGEN (dir.), *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen*, tome I, Göttingen Pockwiß und Bartheimer, 1759, p. 39-40. « Diese Reihe von Briefen macht einen ganz angenehmen Roman aus, den man mit Nutzen lesen kann. »

<sup>1281</sup> *Ibid.* « Warum auf dem Titel noch steht: zur Nachahmung aus dem Französischen übersetzt, können wir nicht sagen. Dem Buchhändler würde schlecht geraten seyn, wenn nur die Mütter und Töchter diese Übersetzung kaufen sollten, die Gelegenheit hätten diese Briefe nachzuahmen und dazu im Stande wären. Vielleicht aber bezieht sich dieser Ausdruck auf die Nachahmung der Tugend, und die ist in jedes Menschen Gewalt. » « Nous ne pouvons pas expliquer pourquoi il est marqué dans le titre : à l'imitation du français. Le libraire en souffrirait si les seules personnes à acheter cette traduction étaient les mères et filles qui auraient l'occasion d'imiter ces lettres et qui en seraient capables. Mais peut-être ce terme se réfère-t-il à l'imitation de la vertu, et cet effort repose sur la volonté de chacun. »

<sup>1282</sup> KRAUSE, Johann Gottlieb (dir.), *Neue Zeitungen von gelehrten Sachen auf das Jahr 1766*, Erster Theil, Leipzig, Zeitungs-Expedition, 1766, p. 120. « On voit facilement que ces lettres renferment un roman cohérent ; mais par la forme plaisante des lettres, il semble qu'on ne le remarque presque pas. Il contient également beaucoup des avantages propres aux écrits de madame de Beaumont ; dont le plus grand est probablement que la vertu chrétienne est toujours présentée de manière naturelle comme triomphante. Lors de son séjour en Angleterre, Madame Beaumont aurait éventuellement pu apprendre que des personnes repentantes des deux sexes peuvent également persévérer dans leurs résolutions au-dehors du cloître [...]. Mais de nos jours, personne ne va être heurté par ces passages. En revanche, on trouvera tant de nature, de tendresse honnête, d'amour pour les hommes, d'exemples enviables d'un cœur excellent et d'une conduite vertueuse, dans un style si naturel et beau, et des actions qui parlent plus que des mots, qu'on pourra lire ces lettres en s'amusant et en s'instruisant. La traduction est très bien faite. »

alors quelques concessions : la lecture de lettres même fictionnelles pourra tout à la fois séduire et instruire les lecteurs.

Les *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen* signalent également la publication de la traduction des *Lettres d'Émérance à Lucie*, mais ils trouvent les sujets traités bien communs et jugent que le récit de voyage du marquis de Sainville n'est pas exceptionnel, car, d'après le critique, on pouvait trouver le même dans cent autres livres. L'auteur de l'article suppose de façon méprisante que Leprince de Beaumont voulait seulement remplir des pages. Le recours permanent des personnages à la religion catholique lui pose également un problème. Il trouve lui aussi que Leprince de Beaumont aurait dû profiter de son séjour en Angleterre pour découvrir d'autres façons de croire qu'à travers le prisme catholique. Le journaliste remarque que même le traducteur se distancie dans un commentaire des propos de l'autrice et trouve qu'il devrait carrément signaler aux jeunes lecteurs les aveuglements de l'autrice<sup>1283</sup>. Encore une fois le roman est jugé par rapport à son contenu très imprégné par le catholicisme<sup>1284</sup>.

Dans plusieurs critiques, le séjour londonien de l'autrice est évoqué à ce sujet. Il règne une incompréhension autour du fait que, bien qu'ayant vécu dans une autre culture, elle ne soit pas plus ouverte en ce qui concerne la question de la foi. À part cela, les traductions des romans ont été accueillies de manière plutôt favorable en Allemagne.

En Angleterre, la parution de la traduction des *Lettres de Madame du Montier*<sup>1285</sup> suscite également des critiques positives, même si l'*Analytical review* par exemple trouve au roman des côtés un peu bizarres :

*The letters of Madame du M. contain an interesting history of an amiable and virtuous family, and are principally intended for the benefit and instruction of young married women. The qualities recommended and exemplified are, perhaps, in some parts of the work a little overwrought; and, from being impracticable, are less calculated to be useful; the religious sentiments also, which pervade the whole, more than border upon fanaticism. Nevertheless, the letters are entitled to praise for rectitude of intention, and we cheerfully recommend them to our young readers, and promise them, from the perusal, amusement and instruction*<sup>1286</sup>.

---

<sup>1283</sup> AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU GÖTTINGEN (dir.), *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen*, tome I, Göttingen Pockwiß und Bartheimer, janvier 1766, p. 86-88.

<sup>1284</sup> Pour plus de détails au sujet de la religion catholique dans la réception des œuvres de Leprince de Beaumont en Allemagne, nous renvoyons à la thèse en cours d'Ivana Lohrey.

<sup>1285</sup> Barbara Kaltz note que le roman aurait été traduit en anglais en 1758. Voir KALTZ, *Jeanne Marie Leprince de Beaumont. Contes et autres écrits, op. cit.*, p. 170. Nous n'avons pas pu localiser ni cette édition ni des commentaires dans la presse. En revanche, la parution de la traduction de Sarah Newman en 1797 est l'occasion pour les critiques suivantes. Cela laisse supposer qu'il s'agissait peut-être de la première édition en anglais.

<sup>1286</sup> JOHNSON, Joseph et CHRISTIE, Thomas (dir.), *Analytical review, or History of literature, domestic and foreign, on an enlarged plan*, tome XXVI, London, Johnson, 1798, p. 77. « Les lettres de madame du M. contiennent l'histoire

Après un commentaire positif, la foi de l'autrice fait aussi débat quand *The monthly Review* annonce le roman : « *With respect to the work itself, we can safely recommend it to public notice, as combining in an eminent degree amusement with morality, and piety with rational entertainment. The author being a Roman catholic, the religious sentiments are occasionally deeply tinged with sectarianism; on which account it may perhaps be disapproved by protestant zealots, and those who hold purity of faith to be preferable to excellence of morals*<sup>1287</sup>. » *The Monthly Mirror* se réserve un jugement en quelques mots : « *Moral, interesting, and instructive. Very fit to be put into the hands of young persons*<sup>1288</sup>. »

Au moment de la parution de la traduction anglaise des *Mémoires de la Baronne de Batteville*, en 1766, *The Monthly Review* réserve plus de trois pages à un résumé très détaillé et à une critique. De façon générale, le roman est jugé favorablement, même si quelques passages ne peuvent être acceptés que dans un pays catholique. Selon l'auteur, ces motifs religieux doivent sembler quelque peu ridicules dans un pays protestant. Néanmoins, la morale est jugée bonne et utile<sup>1289</sup>.

*The Critical Review* consacre sept pages à la critique des traductions des *Lettres d'Émérance à Lucie* et des *Mémoires de la Baronne de Batteville*<sup>1290</sup>. Le critique juge ainsi l'histoire d'Émérance :

*The histories contained in these letters are so various and complicated, if not confused, that they scarcely admit of our giving even their outlines. [...] The history of Emerance contains the very quintessence of romance – Unus et alter – assuitur pannus*<sup>1291</sup>. – *There is not an incident that ever fell from the pen of Scudery, Behn, Richardson, Fielding, and all the numerous tribe of romancers and novelists, which*

---

intéressante d'une famille aimable et vertueuse et elles visent principalement le bénéfice et l'instruction de jeunes femmes mariées. Les qualités recommandées et mises en exemple sont peut-être dans quelques parties de l'œuvre un peu trop exagérées ; elles sont impraticables et moins conçues pour être utiles ; les sentiments religieux qui sillonnent le tout font plus que toucher au fanatisme. Cependant, les lettres sont censées louer l'honnêteté de l'intention et nous les recommandons allègrement à nos jeunes lecteurs en leur promettant, après vérification, amusement et instruction. »

<sup>1287</sup> GRIFFITHS, Ralph (dir.), *The monthly Review, or Literary Journal*, tome XXIII, London, Griffiths, 1797, p. 237. « En considérant l'œuvre elle-même, on peut la recommander sans danger au public, comme conciliant au plus haut point l'amusement et la moralité, la piété et le divertissement rationnel. Puisque l'auteur est catholique, les sentiments religieux sont parfois imprégnés de sectarisme ; c'est peut-être pourquoi il sera rejeté par des zéloteurs protestants et ceux qui croient la pureté de la foi supérieure à l'excellence de la morale. »

<sup>1288</sup> BELLAMY, Thomas (dir.), *The monthly Mirror : Reflecting men and manners*, tome IV, London, Wright, 1797, p. 92. « Moral, intéressant et instructif. Parfaitement adapté à l'usage des jeunes personnes. »

<sup>1289</sup> Voir GRIFFITHS, Ralph (dir.), *The monthly Review, or Literary Journal*, tome XXXV, London, Griffiths, 1766, p. 27-30. « *[M]any improbable circumstances occur here and there, which can never be digested but in a Catholic country [...]. [Des Essarts] motive for abandoning all thoughts of Julia, from his infatuated persuasion that God required him to devote his life to the mortifying tho' benevolent office of attending on the sick, must appear equally ridiculous in a country where Protestantism has taken place [...]. »*

<sup>1290</sup> SMOLLETT, Tobias, *The critical Review, or Annals of literature*, Vol. XXI, London, Hamilton, 1766, p. 432-439.

<sup>1291</sup> Ces vers sont tirés de l'Art poétique d'Horace (vers 15 et 16).

*does not present itself in some shape or other within the compass of these two volumes; but, to the praise of the author be it said, they are so judiciously introduced, and so artfully disguised, that it is with difficulty we know them again*<sup>1292</sup>.

Par la suite, le lecteur trouve un résumé composé d'extraits du livre. Le caractère « fanatique » des conseils religieux est pardonné grâce à l'appartenance de l'auteur à l'Église catholique : « *Though this performance, we believe, is sincerely meant to serve the cause of virtue, yet it is not void of a vein of fanaticism. This, however, is more excusable in a religion which has superstition and delusion for its foundation than it would be if the writer had professed herself a member of the church of England, or any rational protestant sect*<sup>1293</sup>. » Encore une fois on a l'impression que le zèle catholique est regardé d'un œil très sceptique et même moqueur par les critiques protestants. Après un commentaire sur les *Mémoires de la Baronne de Batteville* qui mène à peu près à la même conclusion que dans l'article précédent, le critique remarque le caractère exagéré et invraisemblable des personnages des deux romans et conclut :

*[The author's] agents are all superior beings, either divine or diabolical; they observe no medium in their conduct, nor are they composed of flesh or blood. Every little surprise throws them into tremblings, faintings, convulsions, and it requires all the art of friends and physicians to bring them from the gates of death. Every feeling they have puts their frame in agitation, harrows up their souls, and for some time deprives them of the use of reason. Upon parting tho' for ever so short a time with a parent, friend, or a lover, there are so prodigal of their tears, that all the moisture of other parts of their body pours from their eyes. In short, these scenes they exhibit are not such as happen in common life; and we cannot recommend the perusal of such novels to persons of either sex who have the misfortune to be of a solitary cast, or to have weak nerves*<sup>1294</sup>.

Comme en Allemagne, les caractères semblent surfaits et trop dramatiques au lecteur anglais, ce que le critique décrit ici plaisamment et avec ironie.

---

<sup>1292</sup> *Ibid.*, p. 432. « Les histoires contenues dans ces lettres sont si variées et compliquées, si ce n'est confuses, qu'elles ne nous permettent presque pas de les résumer. [...] L'histoire d'Émérance contient la quintessence des romans – Unus et alter – assuitur pannus. – Il ne se présente pas un seul incident dans ces deux volumes qui ne soit jamais tombé dans une forme ou une autre de la plume de Scudery, Behn, Richardson, Fielding et toute cette tribu nombreuse de romanciers ; mais il faut dire pour louer l'auteur, qu'ils sont si raisonnablement introduits et si artistiquement déguisés qu'on ne les reconnaît qu'avec difficulté. »

<sup>1293</sup> *Ibid.*, p. 438. « Même si nous pensons que cette production est sincèrement censée servir la vertu, elle n'est pourtant pas exempte de fanatisme. En revanche, cela est plus pardonnable dans une religion qui a pour fondement la superstition et l'illusion, que si l'auteur s'était proclamé appartenant à l'Église d'Angleterre ou à une autre secte protestante. »

<sup>1294</sup> *Ibid.*, p. 438-439. « Les personnages de l'auteur sont tous des êtres supérieurs, ou divins ou diaboliques ; ils ne connaissent pas de comportement médiocre et ne sont pas faits de chair et d'os. Chaque menue surprise les met dans des états de tremblement, d'évanouissement, de convulsions, et il faut tout l'art des amis et des médecins pour les éloigner des portes de la mort. Chaque sentiment qu'ils éprouvent met leur être en agitation, tourmente leur âme, et les prive pour quelque temps de leur raison. Quand ils partent, même pour très peu de temps, avec un parent, un ami ou un amant, ils sont si prodigues de leurs larmes que toute l'humidité d'autres parties de leur corps s'écoule par leurs yeux. Bref, les scènes qu'ils montrent ne vont pas se passer dans la vraie vie et nous ne pouvons pas recommander la lecture de romans de la sorte aux personnes de chaque sexe qui ont le malheur d'être d'un caractère solitaire ou qui ont des nerfs fragiles. »

Les personnages de *La Nouvelle Clarice* ne correspondent pas non plus au goût anglais, car en 1768 *The London Magazine* écrit : « *Persons of an enthusiastic turn may possibly find entertainment in this performance, but we do not think it will be highly acceptable to those who entertain the most just and liberal ideas of morality*<sup>1295</sup>. »

L'accueil moins favorable des œuvres de Leprince de Beaumont en Angleterre a également des échos dans la presse francophone et intrigue le *Journal des savants*<sup>1296</sup> qui paraît à Amsterdam. Après avoir traduit la critique (très) négative d'un journaliste du *Monthly Review* concernant les *Instructions pour les jeunes dames*, l'auteur s'étonne :

Madame le Prince de Beaumont jouit d'une autre réputation en France & en Hollande, où le *Magazin des Enfans*, le *Magazin des Adolescentes*, & les nouvelles *Instructions pour les jeunes Dames* ont été très-goûtés. On les y regarde comme des ouvrages utiles à l'éducation des Demoiselles, où la morale, la religion, les arts & les sciences humaines même, au moins quelques-unes, parlent un langage simple, pur, naturel & toujours propre au sujet. [...] En un mot ses livres sont réputés des guides sûrs pour des jeunes personnes du sexe. Où est la vérité ? est-ce à Londres, à Paris, à Amsterdam ? Est-il possible que quelques lieues de terre & de mer mettent tant de différence entre les jugements des hommes<sup>1297</sup> !

En Angleterre et en Allemagne, territoires de culture majoritairement protestante, le contexte religieux des œuvres de Leprince de Beaumont est particulièrement pris en compte et commenté. Même s'ils ne sont pas enthousiastes, les jugements étrangers sur les romans ne les condamnent pas en bloc. L'écho que ces fictions suscitent souligne généralement leur utilité et non l'éclat de leur style. Ils sont considérés comme des manuels qui apportent par surcroît un certain degré de divertissement, et c'est le but que voulait précisément atteindre l'autrice avec ses écrits : instruire en amusant.

## 6. Conclusion

Nous l'avons montré, les fictions épistolaires de Marie Leprince de Beaumont évoquent tous les aspects de la vie d'une femme chrétienne et mariée au XVIII<sup>e</sup> siècle (et

---

<sup>1295</sup> KIMBER, Edward (dir.), *The London Magazine or Gentlemen's monthly intelligencer*, Vol. XXXVII, May 1768, p. 276. « Des personnes d'un caractère un peu enthousiaste peuvent éventuellement se divertir avec cette œuvre, mais nous ne pensons pas qu'elle convienne tout à fait à ceux qui nourrissent les idées les plus justes et libres de la moralité. »

<sup>1296</sup> REY, Marc Michel (dir.), *Journal des savants avec des extraits*, tome VIII, Amsterdam, Marc Michel Rey, janvier 1765, p. 281-283.

<sup>1297</sup> *Ibid.*, p. 282-283.

parfois même de personnes dévoyées). Ses livres se veulent à la portée de toute lectrice qui cherche des conseils et ils ne prétendent pas au statut de chefs-d'œuvre littéraires. Même si la religion catholique constitue un élément fondateur de l'éthique qu'elle transmet, nous pouvons malgré tout constater dans les romans une plus grande ouverture aux sujets de l'existence quotidienne que dans les *Magasins* ou dans *Les Américaines*. Elle est sûrement liée au lectorat différent et plus âgé visé par l'autrice et elle lui permet d'aborder de nombreux domaines qui peuvent intéresser une jeune femme : le choix du mari, la vie conjugale, la maternité, l'éducation des enfants, mais aussi des problèmes qui peuvent se présenter comme l'absence d'amour, l'infidélité de l'époux ou la mort d'un enfant. À travers les correspondances entre amies et leurs aventures souvent improbables (ou invraisemblables, comme jugent certains critiques), ses fictions épistolaires fournissent des réponses à des questions qu'une jeune femme n'oserait peut-être pas poser à ses proches. Ses ouvrages se veulent des guides et compagnons pratiques dans la lignée des écrits pédagogiques de l'autrice. Ce rôle qu'elle leur assigne doit être pris en compte pour les situer dans le paysage littéraire du temps.

Leprince de Beaumont choisit le genre épistolaire pour atteindre ce but : il lui permet de profiter du succès d'une forme littéraire à la mode et de créer en même temps une ambiance de confiance et de complicité féminine propice aux sujets intimes et montrant l'importance des relations étroites, soit entre une mère et sa fille, soit entre des amies d'un âge différent ou du même âge. L'insertion des récits de vie, que l'autrice pratique régulièrement, lui offre la possibilité d'élargir la gamme des thèmes abordés et de rendre plus divertissants ses ouvrages en y intégrant des aventures de voyage. Elle concilie ainsi les dimensions didactique et ludique.

Grâce à l'immense succès rencontré par son projet pédagogique dans de nombreux pays européens, Leprince de Beaumont est perçue moins comme romancière que comme éducatrice par ses contemporains. Comme nous le montrent les rééditions beaucoup moins importantes en nombre, cette gloire ne s'est pas répercutée sur ses romans, sans doute parce qu'on trouvait déjà beaucoup d'ouvrages romanesques se donnant un but similaire au sien alors que ses *Magasins* ont en quelque sorte révolutionné les méthodes d'instruction pour les jeunes filles. L'autrice avait conçu une partie de ses romans comme un complément de ses *Instructions pour les jeunes dames qui entrent dans le monde*. Leprince de Beaumont est consciente que son envie d'instruire l'emporte parfois. Dans

la « Réponse à la Lettre précédente sur les dangers d'un cœur tendre », parue dans le *Nouveau Magasin françois*, elle s'explique et révèle en même temps la motivation qui semble avoir guidé toute son œuvre : « L'habitude où je suis de parler aux jeunes personnes, la tendresse que je sens pour elles, l'ardent désir que j'ai de les rendre heureuses en les rendant vertueuses, m'entraînent souvent malgré moi, & me forcent machinalement à substituer des choses utiles à des choses amusantes. Je sais que pour un Auteur, c'est le grand chemin de l'hôpital, n'importe : je me trouverai amplement dédommée, si je puis par mes conseils prévenir une seule chute, ou remettre le calme dans une âme<sup>1298</sup> [...]. » C'est le but qu'elle s'est fixé dans la lignée de l'*utile dulci* d'Horace ou de la volonté de « plaire et instruire » chère aux auteurs classiques, même si ici elle prétend que l'enseignement prend parfois le pas sur le divertissement.

L'autrice croit en la perfectibilité de la femme par un accès facilité au savoir et elle agit donc pour l'éducation des jeunes filles, toutefois on voit dans son œuvre qu'elle est consciente de la réalité de son temps : pour la plupart des membres du beau sexe le quotidien ne se prête pas encore à cette entreprise. Elle prend pour point de départ la situation réelle des femmes et essaie de l'améliorer concrètement – dans une société dominée par les hommes – en leur proposant des astuces et des idées pour mieux vivre et pour tracer la voie des générations à venir. Leprince de Beaumont donne à ses lectrices des outils, comme par exemple le doute méthodique, dont elles peuvent se servir dans des situations personnelles. Les correspondances ne présentent pas « [le] stéréotype selon lequel c'est le propre de l'homme de partir à l'aventure, de quitter sa compagne, tandis que celle-ci, casanière, sédentaire, aurait la vocation d'attendre le retour du partenaire, du vague à l'âme, et de s'appliquer de maintenir le contact affectif<sup>1299</sup> » ; elles montrent, au contraire, des personnages féminins indépendants, en quête de bonheur individuel, qui se remettent en question et jouissent, à côté de leur rôle d'épouse, d'une source précieuse de confiance et de conseil, leurs amies toujours honnêtes et fidèles. Dans cette image des femmes et de leur complicité possible réside une partie de la modernité des fictions épistolaires de Marie Leprince de Beaumont.

---

<sup>1298</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Œuvres mêlées*, tome V, *op. cit.*, p. 86.

<sup>1299</sup> NIES, Fritz, « Un Genre féminin ? », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, 78<sup>e</sup> année, N° 6, Nov-Déc 1978, p. 994-1005.

Comme cela a déjà été relevé plusieurs fois<sup>1300</sup>, il ressort aussi des romans une tension entre une croyance fervente et des idées progressistes de l'époque. En effet, Leprince de Beaumont réunit dans son œuvre plusieurs facettes propres au siècle des Lumières : d'un côté, elle revendique ouvertement la supériorité de la femme, encourage ses lectrices à se former, à s'occuper de l'éducation de leurs enfants et à ne pas se laisser influencer par la doxa concernant les idéaux de beauté par exemple ; d'un autre côté, dans ses romans, elle adopte le point de vue catholique de la position inférieure de la femme dans le mariage et proclame que la religion peut être le remède aidant à affronter tous les problèmes de la vie terrestre.

Il faut sûrement prendre en compte le contexte social et voir que l'autrice soumet sa lutte pour la cause des femmes aux besoins concrets et utiles de ses lectrices. Elle cherche avant tout à les prévenir des dangers qu'elles encourent et à les aider à s'assurer une vie dans les meilleures conditions. Sa croyance et sa fidélité au catholicisme sont probablement une conséquence de sa vie personnelle dont on ne connaît malheureusement pas toutes les grandes étapes. Son existence mouvementée se reflète peut-être dans l'une ou l'autre aventure ou facette d'un de ses personnages romanesques, c'est ce que nous pouvons supposer. Néanmoins, elle partage à travers eux un savoir complet des œuvres littéraires, dramatiques et poétiques de son époque, mais également des siècles précédents.

Même si, ces dernières années, et grâce au projet de recherche ANR/DFG autour de l'œuvre de Marie Leprince de Beaumont, nombre d'études ont contribué à mettre en lumière des aspects du travail impressionnant de l'autrice, celui-ci recèle encore des sujets intéressants qui restent à explorer, comme par exemple sa correspondance avec Thomas Tyrrell.

Il devient clair qu'en s'appropriant des idées et mouvements de son siècle et en restant en même temps fidèle aux préceptes de la religion catholique, Marie Leprince de Beaumont échappe à une catégorisation précise. Comme avec ses ouvrages pédagogiques, elle crée une œuvre romanesque pluridimensionnelle et originale, et elle met en scène les épreuves et les expériences auxquelles une femme « normale » du XVIII<sup>e</sup> siècle était confrontée.

---

<sup>1300</sup> Voir par exemple KALTZ, *Jeanne-Marie Le Prince de Beaumont. Contes et autres écrits*, *op. cit.*, p. 6 ; SETH, « Introduction », *op. cit.*, p. 40-41 ou ARTIGAS-MENANT, « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », *op. cit.*, p. 301.



## Bibliographie

## Œuvre de Marie Leprince de Beaumont

*Le triomphe de la vérité, ou Mémoires de Mr. de La Villette*, Nancy, Henri Thomas, 1748.

*Lettre en réponse à l'Année merveilleuse*, Nancy, Henri Thomas, 1748.

*Arrest solennel de la nature par lequel le grand événement de l'année 1748 est sursis jusqu'au premier aoust 1749*, Donné aux Champs Élysées près Paris, le 31 juillet 1748 à onze heures du soir par Madame le P. de B. Paris, s.d., 1748.

*Le Nouveau Magasin François ou Bibliothèque instructive et amusante*, Londres, François Changuion, 1750-52.

*Civan, roi de Bungo, Histoire japonaise, ou tableau de l'éducation d'un prince*, Londres, John Nourse, 1754.

*Lettres de Madame Du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses, où l'on trouve les leçons les plus épurées et les conseils les plus délicats d'une mère, pour servir de règle à sa fille, dans l'état du mariage ; même dans les circonstances les plus épineuses ; et pour se conduire avec religion et honneur dans le grand monde. L'on y voit aussi les plus beaux sentiments de reconnoissance, de docilité et de déférence d'une fille envers sa mère*, Lyon Bruyset Ponthus 1756 et Lyon, Bruyset Ponthus, 1767.

*Magasin des enfants, ou dialogue entre une sage gouvernante et plusieurs de ses élèves de la première distinction*, Londres, Haberkorn 1756 et La Haye, Pierre Gosse, 1768.

*Lettres curieuses, instructives et amusantes ou Correspondance historique, galante, critique, morale, philosophique, littéraire, &ct., entre une Dame de Paris, & une Dame de Province ; contenant un grand nombre d'Histoires, Anecdotes, & d'Aventures aussi vraies que curieuses & intéressantes*, La Haye, Isaac Beaugard, 1759.

*Magasin des adolescentes*, Lyon, Jean-Baptiste Réguilliat, 1760 et Yverdon, F.-B. de Félice, 1781.

*Instructions pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde, se marient, leurs devoirs dans cet état en envers leurs enfants. Pour servir de suite au Magasin des adolescentes*, Lyon et Paris, Desaint & Saillant, 1764 et Lyon, Bruyset Ponthus, 1776.

*Lettres d'Émérance à Lucie*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1765.

*Mémoires de Madame la baronne de Batteville, ou La veuve parfaite*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1766.

*La Nouvelle Clarice, histoire véritable*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1767.

*Magasin des pauvres, artisans, domestiques et gens de la campagne*, Londres, John Nourse, 1767.

*Les Américaines, ou La Preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles*, Annecy, C.M. Durand, 1769.

*Contes moraux*, Amsterdam, Van Harrevelt, 1774.

*Nouveaux Contes moraux*, Lyon, Bruyset Ponthus, 1776.

*Œuvres mêlées de Madame Le Prince de Beaumont, Extraites des journaux et feuilles périodiques qui ont paru en Angleterre pendant le séjour qu'elle y a fait. Rassemblées et*

*imprimées pour la première fois en forme de Recueil*, Maestricht, Dufour & Roux, 1775, 6 volumes.

## **Littérature primaire**

### **Textes consultés en éditions originales**

ABBÉ COYER, *Bagatelles morales et dissertations*, Londres, 1759.

AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU GÖTTINGEN (dir.), *Göttingische Anzeigen von gelehrten Sachen*, Tome I, Göttingen Pockwiß und Bartheimer, 1759.

ARNAULD, Antoine, *La Logique ou l'art de penser*, Lyon, Mathieu Liberal, 1684.

AUBERT, Jean-Louis, *Journal des sciences et des beaux-arts*, Paris, Didot le Jeune, février 1768.

BELLAMY, Thomas (dir.), *The monthly Mirror : Reflecting men and manners*, Tome IV, London, Wright, 1797.

BERENGER, Laurent-Pierre, *Le Peuple instruit par ses propres vertus*, Paris, Nyon, 1787.

BERQUIN, Arnaud, *La Bibliothèque des Villages*, Paris, s.é., 1790.

BOISSY, Louis de (dir.), *Le Mercure de France*, novembre 1756.

BUSSY-RABUTIN, Roger de, *Histoire amoureuse des Gaules*, 1764.

CARACCIOLI, Louis-Antoine de, *Les Caractères de l'amitié*, Liège, Bassompierre, 1760.

CARRIERES, Louis de (dir.), *Sainte Bible, contenant l'ancien et le nouveau Testament avec un commentaire littéral inséré dans la traduction française*, Paris, Desaint & Saillant, 1750.

CHAIX, Charles (dir.), *Bibliothèque des sciences, et des beaux-arts*, Tome XLII, première partie, La Haye, Pierre Gosse, 1774.

CHARDIN, Jean, *Voyages de Monsieur le Chevalier Chardin en Perse et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

CHAUDON, Louis-Mayeul, *Dictionnaire historique, critique et bibliographique, contenant la vie des hommes illustres, célèbres ou fameux de tous les pays et de tous les siècles. Par une société de gens de lettres*, Paris, Ménard et Desenne, 1821.

D'ALEMBERT, Jean le Rond et DIDEROT, Denis, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers. Par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, 1751.

DELAROCHE, Aimé (dir.), *Affiches de Lyon, annonces et avis divers*, Lyon, Delaroches, 4 novembre 1766.

DES ESSARTZ, Jean-Charles, *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge, ou Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, Jean-Thomas Hérisant, 1760.

DECONCHY, Laurent-Louis, *The young ladies assistant in writing french letters ; or manuel épistolaire à l'usage des demoiselles*, London, Deconchy, 1810.

- DESCARTES, Denis, *Les passions de l'âme*, Amsterdam, Louys Elzevier, 1650.
- DIDEROT, Denis et D'ALEMBERT, Jean le Rond, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts & des métiers. Par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, 1751.
- FAGNAN, Marie-Antoinette, *Lectures sérieuses et amusantes*, Genève, Antoine Philibert, 1753.
- FELICE, Fortunato Bartolomeo de, *Code de l'humanité*, tome I, Yverdon, Imprimerie de M. de Felice, 1778.
- FELIX, *Le Point d'honneur. Nouvelle angloise*, Paris, Pillot, 1770.
- FLEURY, Claude ; POMEY, François et GOTER, John, *Catéchismes philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, liturgiques disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques*, tome second, Paris, Éditeur de la rue d'Amboise, 1842.
- FRERON, Élie-Catherine, *L'Année littéraire*, tome sixième, Amsterdam et Paris, Lacombe, 1767.
- GENLIS, Stéphanie-Félicité de, *Les Veillées de la chaumière*, Paris, Lecointe et Durey, 1823.
- GRIFFITHS, Ralph (dir.), *The monthly Review, or Literary Journal*, tome XXIII, London, Griffiths, 1797.
- HEROUVILLE, Morin de (dir.), *Annales typographiques, ou Notice du progrès des connoissances humaines, pour l'année mil sept cent cinquante-neuf*, tome I, Paris, Vincent, Janvier 1761.
- JOHNSON, Joseph et CHRISTIE, Thomas (dir.), *Analytical review, or History of literature, domestic and foreign, on an enlarged plan*, tome XXVI, London, Johnson, 1798.
- KIMBER, Edward (dir.), *The London Magazine or Gentlemen's monthly intelligencer*, Vol. XXXVII, May 1768.
- KRAUSE, Johann Gottlieb (dir.), *Neue Zeitungen von gelehrten Sachen auf das Jahr 1766, Erster Theil*, Leipzig, Zeitungs-Expedition, 1766.
- LA CONDAMINE, Charles-Marie de, *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones, lue à l'assemblée publique de l'Académie des sciences, le 28 avril 1745*, Paris, Veuve Pissot, 1745.
- LA GUESNERIE, Charlotte-Marie-Anne Charbonnier de, *Mémoires de miledi B\*\*\* par madame R\*\*\**, Amsterdam/Paris, Cuissart, 1760.
- LA PLACE, Pierre-Antoine de (dir.), *Mercure de France*, Paris, Chaubert, Février 1766.
- LA PORTE, Joseph de, *La France littéraire*, tome second, Paris, La Veuve Duchesne, 1769.
- *Histoire littéraire des femmes françoises, ou Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie & une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature françoise*, tome IV, Paris, Lacombe, 1769.

*La Sainte Bible, en Latin et en françois*, traduite par Louis-Isaac Lemaître de SACY, Paris, Guillaume Desprez, 1717.

LACOMBE, Jacques (dir.), *L'Avantcoureur, Feuille hebdomadaire, où sont annoncés les objets particuliers des Sciences, de la Littérature, des Arts, des Métiers, de l'Industrie, des Spectacles, & les Nouveautés en tout genre*, Paris, Lacombe, 1767.

LAMBERT, Anne-Thérèse de, *Réflexions nouvelles sur les femmes*, Paris, François le Breton père, 1727.

— *Avis d'une mère à sa fille*, La Haye, Neaulme, 1728.

— *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Paris, Étienne Ganeau, 1729.

— *Œuvres de madame la marquise de Lambert, avec un abrégé de sa vie*, Paris, Ganeau, 1748.

LE BEGUE DE PRESLE, Achille-Guillaume, *Relation ou notice des derniers jours de Mons. Jean-Jacques Rousseau ; Circonstances de sa mort ; et quels sont les ouvrages posthumes, qu'on peut attendre, de lui*, Londres, chez White, 1778.

LENGLET DU FRESNOY, Nicolas, *De l'usage des romans*, Amsterdam, La Veuve du Poilras, 1734.

MALEBRANCHE, Nicolas, *Traité de la nature et de la grâce*, Rotterdam, Reinier Leers, 1703.

MARANA, Jean-Paul, *L'Espion du grand Seigneur et ses relations secrètes. Envoyées au Divan de Constantinople ; & découvertes à Paris, pendant le règne de Louis le Grand*, Amsterdam, Weinstein & Des Bordes, 1684.

MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *La Double Inconstance*, Paris, François Flahault, 1724.

MARMONTEL, Jean-François, *Mercure de France*, Paris, Chaubert, Aoust 1758.

MENURET DE CHAMBAUD, Jean-Joseph, *Essais sur l'histoire médico-topographique de Paris ou Lettre à M. D'Aumont, professeur de médecine à Valence*, Paris, s.é., 1786.

MEUNIER DE QUERLON, Anne-Gabriel, *Affiches, annonces et avis divers*, seizième feuille hebdomadaire, Paris, Bureau des Affiches, 16 avril 1766.

NICOLAI, Friedrich, *Allgemeine deutsche Bibliothek*, tome 11-1, Berlin, Nicolai, 1770.

OBREGÓN, Ignacio, *Elogio histórico de madama María Leprince de Beaumont*, Madrid, Impr. Pedro Marín, 1784.

ORLEANS, Pierre-Joseph de, *Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam et de la dernière révolution de cet état*, Lyon, Duplain, 1690.

PERNETTI, Abbé Jacques, *Conseils de l'amitié*, Paris, Guérin, 1746.

PERREAU, Jean-André, *Instruction du peuple*, Paris, Moutard, 1786.

PETIT DUNOYER, Anne-Marguerite, *Lettres historiques et galantes de deux dames dont l'une étoit à Paris, & l'autre en Province*, Cologne, Pierre Marteau, 1711.

PLATIERE, Roland de la, *Encyclopédie méthodique. Manufactures, arts et métiers*, Paris, Panckoucke, 1785.

- PLUQUET, Abbé François-André-Adrien, *De la Sociabilité*, tome I, Paris, Barrois, 1767.
- POULAIN DE NOGENT, Mlle, *Lettres de madame la comtesse de La Rivière à madame la baronne de Neufpont, son amie*, Paris, Froullé, 1777.
- PUISIEUX, Madeleine de, *Conseils à une amie*, Francfort, François Varrentrapp, 1750.
- REY, Marc Michel (dir.), *Journal des sçavants avec des extraits*, tome VIII, Amsterdam, Marc Michel Rey, janvier 1765.
- RICCOBONI, Marie-Jeanne de Heurles Laboras de Mézières, *Lettres de Mistriss Fanni Butlerd à Milord Charles Alfred, comte d'Erford*, Amsterdam/Paris Humblot, 1772.
- *Histoire du Marquis de Cressy*, Amsterdam/Paris, Humblot, 1766.
- ROCHE, M. de la, *Architecture hydraulique. Canal des deux mers*, Paris, Demonville, 1783.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Amsterdam, 1762.
- ROUSSEAU, Pierre (dir.), *Journal encyclopédique*, Bouillon, Imprimerie du Journal, 1766.
- SACY, Louis-Silvestre de, *Traité de l'Amitié*, Paris, Compagnie de Libraires, 1722.
- SAINT-HYACINTHE, Thémiseul de, *Recueil de divers écrits, sur l'amour et l'amitié*, Paris, Veuve Pissot, 1736.
- SAINTE-FOY, Philippe-Auguste de, *Mes Loisirs, ou pensées diverses avec l'apologie du genre humain*, Paris, Desaint et Saillant, 1755.
- SEGRAIS, Jean Régnault de, *Zayde Histoire espagnole. Avec un traité de l'origine des romans, par Monsieur Huet*, Paris, C. Barbin, 1670.
- SEVIGNE, Marie de, *Recueil des lettres de Madame la Marquise de Sévigné, à Madame la Comtesse de Grignan, sa fille*, Paris, Compagnie des Libraires, 1786.
- SMOLLETT, Tobias, *The critical Review, or Annals of literature*, Vol. XXI, London, Hamilton, 1766.
- TACHARD, Guy, *Voyage de Siam des PP. Jésuites envoyés par le roi aux Indes et à la Chine, avec leurs observations astronomiques et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie de d'histoire*, Paris, s.é., 1686.
- *Second Voyage de Siam*, Paris, s.é., 1689.
- THIROUX D'ARCONVILLE, Marie-Geneviève-Charlotte, *De l'Amitié*, Paris Desaint et Saillant, 1764.
- THOMAS, Antoine-Léonard, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles*, Paris, chez Moutard, 1772.

### Éditions critiques consultées

- GRIMM, Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, éd. Maurice Tourneux, Paris, Garnier Frères, 1877.

GOURNAY, Marie de, *Égalité des hommes et des femmes, Grief des dames suivis du Proumenoir de Monsieur de Montaigne*, édition établie par VENESOEN, Constant, Genève, Droz, 1993.

LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne-Marie, *Civan, roi de Bungo: histoire japonnoise, ou, tableau de l'éducation d'un prince*, édition établie par DEGUISE, Alix, Genève, Slatkine Reprints, 1998.

MARIVAUX, Pierre Carlet de Chamblain de, *La Vie de Marianne*, édition établie par GOULEMOT, Jean Marie, Paris, Librairie générale française, 2007.

PASCAL, Blaise, *Pensées*, Paris, Maxi-livres Profrance, 1998.

POULAIN DE LA BARRE, François, *De l'égalité des deux sexes. De l'éducation des dames. De l'excellence des hommes*, édition établie par PELLEGRIN, Marie-Frédérique, Librairie Philosophique J. Vrin, 2017.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, édition établie par LAUNAY, Michel, Paris, Flammarion, « GF Flammarion », 2007.

— *Émile ou de l'éducation*, édition établie par LAUNAY, Michel, Paris, GF Flammarion, 1992.

VILLENEUVE, Gabrielle-Suzanne de et LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne-Marie, *La Jeune Américaine et les contes marins (La Belle et la Bête) ; Les Belles solitaires*, édition établie par Élisabeth Biancardi, Paris, Honoré Champion, 2008.

VOLTAIRE, Correspondance. XI, édition établie par Théodore Besterman, Paris, Gallimard, 1985.

## **Littérature secondaire**

### **Monographies**

ALIBSTUR, Maïté et ARMOGATHE, Daniel, *Histoire du féminisme français*, Paris, Éditions des femmes, 1977, deux volumes.

ALTMAN, Janet Gurkin, *Epistolarity : approaches to a form*, Columbus, Ohio State University Press, 1982.

ARIES, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.

ARIES, Philippe et DUBY, Georges, *Histoire de la vie privée. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

ARTIGAS-MENANT, Geneviève, *Lumières clandestines : les papiers de Thomas Pichon*, Paris, Honoré Champion, 2001.

BAASNER Frank, *Der Begriff der 'sensibilité' im 18. Jahrhundert*, Heidelberg, Winter, 1988.

BADINTER, Élisabeth, *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel*, Paris, Flammarion, 1980.

- BARGUILLET, Françoise, *Le roman au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.
- BARSACQ, Stéphane, *Le piano dans l'éducation des jeunes filles*, Paris, Albin Michel, 2016.
- BECCHIA, Alain, *L'occupation espagnole de la Savoie : 1742 - 1749*, Chambéry, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2007.
- BEEBEE, Thomas O., *Epistolary Fiction in Europe 1500-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- BERENGUIER, Nadine, *Conduct books for girls in enlightenment France*, Farnham, Ashgate, 2011.
- BIZZOCCHI, Roberto, *Les Sigisbées. Comme l'Italie inventa le mariage à trois. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Alma Éditions, 2016.
- BJÖRKMAN, Margareta, *Läsarnas nöje ; Kommersiella lanbibliothek i Stockholm 1783-1809*, Uppsala, Avdelningen för litteratursociologi, 1992.
- BOCHENEK-FRANCZAKOWA, Regina, *Le personnage dans le roman par lettres à voix multiples de La nouvelle Héloïse aux Liaisons dangereuses*, Kraków, R. Bochenek-Franczakowa, 1996.
- BROUARD-ARENDIS, Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- BRUCKER, Nicolas, *Une réception chrétienne des Lumières. Le Comte de Valmont de l'abbé Gérard*, Paris, Honoré Champion, 2006.
- BUFFAT, Marc et SALAÜN, Franck, *Diderot et les spectacles*, Langres, Société Diderot, 2012.
- CALAS, Frédéric et THOMASSET, Claude, *Le roman épistolaire*, Paris, Colin, 2007.
- CAZENOBÉ, Colette, *Au malheur des dames : le roman féminin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2006.
- CHAMAYOU, Anne, *L'esprit de la lettre (XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- CHERRAD, Sonia, *Le discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015.
- CHOLLET, Mathilde, *Être et savoir : une ambition de femme au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, Éditions du CNRS, 1969.
- COULET, Henri, *Marivaux romancier. Études sur l'esprit et le cœur dans les romans de Marivaux*, Paris, Armand Colin, 1975.
- *Études sur le roman français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2014.
- DAUMAS, Maurice, *Des trésors d'amitié : de la renaissance aux lumières*, Paris, Colin, 2011.



- *La tendresse amoureuse, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Perrin, 1996.
- DEJEAN, Joan E., *Tender geographies: women and the origins of the novel in France*, New York, Columbia University Press, 1991.
- FAUCHERY, Pierre, *La Destinée féminine dans le roman européen du dix-huitième siècle. 1713-1807*, Paris, Armand Colin, 1972.
- GAITE, Martin, *Love customs in eighteenth century Spain*, Berkeley, University of California Press, 1991.
- GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- GIRAUD, Yves ; CLIN-LALANDE, Anne-Marie et GIRAUD, Yves, *Nouvelle bibliographie du roman épistolaire en France : des origines à 1842*, Fribourg, Éditions universitaires, 1995.
- GODINEAU, Dominique, *Les femmes dans la société française : 16e-18e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003.
- GONCOURT, Edmond et Jules de, *La Femme au dix-huitième siècle*, Paris, Flammarion, 1982.
- GONNARD, René, *La Légende du bon sauvage*, Paris, Librairie des Médicis, 1946.
- GRANDEROUTE, Robert, *Le roman pédagogique de Fénelon à Rousseau*, Berne, Lang, 1983.
- GRANDIERE, Marcel, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.
- HARANG, Julien, *L'épistolaire*, Paris, Hatier, 2002.
- HAVELANGE, Isabelle ; LE MEN, Ségolène et MANSON, Michel, *Le Magasin des enfants : La littérature pour la jeunesse, 1750-1830*, Montreuil, Bibliothèque Robert Desnos, Association du bicentenaire, 1989.
- HERMAN, Jan, *Le mensonge romanesque : paramètres pour l'étude du roman épistolaire en France*, Amsterdam, Rodopi, 1989.
- HOFFMANN, Paul, *La femme dans la pensée des lumières*, Paris, Ophrys, 1977.
- KALTZ, Barbara, *Jeanne Marie Le Prince de Beaumont. Contes et autres écrits*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.
- KNIBIEHLER, Yvonne et FOUQUET, Catherine, *L'histoire des mères : du moyen âge à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1977.
- LA VERONNE, Chantal de, *Vie de Moulay Isma'il, roi de Fès et de Maroc, d'après Joseph de Léon (1708-1728)*, Paris, Geuthner, 1974.
- LAFON, Henri, *Espaces romanesques du XVIII<sup>e</sup> siècle. De Madame de Villedieu à Nodier*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.
- LANSON, Gustave et PEYRE, Henri, *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire : Rassemblés et présentés par Henri Peyre*, Paris, Hachette, 1965.
- LEBRUN, François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 1989.

- LESOURD, Jean-Alain, *Sociologie du catholicisme anglais 1767-1851*, Nancy, Publications Université de Nancy II, 1981.
- LOTTERIE, Florence, *Littérature et sensibilité*, Paris, Ellipses, 1998.
- MAGNIN, Charles, *Histoire des marionnettes en Europe*, Paris, Michel Lévy frères, 1852.
- MASSEAU, Didier, *Les Ennemis des philosophes*, Paris, Albin Michel, 2014.
- MAUZI, Robert, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Michel, 1994.
- MAY, Georges, *Le Dilemme du roman au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.
- OMACINI, Lucia, *Le roman épistolaire français au tournant des lumières*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- PABST, Esther Suzanne, *Die Erfindung der weiblichen Tugend. Kulturelle Sinngebung und Selbstreflexion im frz. Briefroman des 18. Jahrhunderts*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2007.
- PUJOL, Stéphane, *Le dialogue d'idées au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2005.
- ROBAIN, Jean-Marie, *Madame Leprince de Beaumont intime. Avec ses principaux contes et des documents inédits*, Genève, Slatkine Érudition, 2004.
- RUBINGER, Catherine et BONNEL, Roland G., *Femmes savantes et femmes d'esprit : women intellectuals of the French eighteenth century*, New York, Peter Lang, 1994.
- SHORTER, Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil 1977.
- SONNET, Martine, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris Editions du Cerf 1987.
- STEWART, Philip, *L'Invention du sentiment : roman et économie affective au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010.
- STUURMAN, Siep, *François Poulain de la Barre and the invention of modern equality*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.
- TIMMERMANS, Linda, *L'accès des femmes à la culture sous l'ancien régime*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- TREMBLAY, Isabelle, *Le bonheur au féminin : stratégies narratives des romancières des Lumières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2012.
- VANACKER, Beatrijs, *Altérité et identité dans les « histoires anglaises » au XVIII<sup>e</sup> siècle : contexte(s), réception et discours*, Leiden, Brill, 2016.
- VERSINI, Laurent, *Le roman épistolaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.
- *Laclos et la tradition*, Paris, Klincksieck, 1968.
- VIENNOT, Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir : Les Résistances de la société (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2008.

### **Contributions dans publications collectives**

ALBERTAN-COPPOLA, Sylviane, « Le juif et la chrétienne dans *Les Américaines* de Madame Leprince de Beaumont », in PREYAT, Fabrice (dir.), *Femmes des Anti-Lumières, Femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, p. 185-192.

ASAL, Sonja, « “Point de vie sociale sans religion“ – Religion als kultur- und gesellschaftsbildende Kraft in der Apologetik des 18. Jahrhunderts », in ASAL, Sonja et ROHBECK, Johannes (dir.), *Aufklärung und Aufklärungskritik in Frankreich. Selbsteutungen des 18. Jahrhunderts im Spiegel der Zeitgenossen*, Berlin, Berliner Wissenschaftsverlag, 2003, p. 89-108.

BERCE, Yves-Marie, « Les dernières chances des alleux souverains », in DELSALLE, Paul ; LASSUS, François, MARCHAL, Corinne et VION-DELPHIN François (dir.), *Mélanges offerts au Professeur Maurice Gresset, Historiques n° 28*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 29-42.

BERENGUIER, Nadine, « Lectures pour adolescentes et leurs paradoxes au dix-huitième siècle », in BROUARD-AREND, Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 585-595.

— « Mères, gouvernantes et livres de conduite : guerre ou alliance ? », in BROUARD-AREND, Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 23-32.

— « De Pédagogue à conteuse : images de Marie Leprince de Beaumont au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », in SETH, Catriona ; KULESSA, Rotraud von (dir.), *Une éducatrice des Lumières : Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

BERGLUND-NILSSON, Brigitta, « Madame Leprince de Beaumont, Madame d'Épinay, Madame de Genlis et l'éducation des filles au XVIII<sup>e</sup> siècle », in OUTI Merisal et TEIJA Natri (dir.), *Actes du 13<sup>e</sup> Congrès des romanistes scandinaves*, Jyväskylä, Publication de l'Institut des Langues romanes et classiques de l'Université de Jyväskylä, 1998, p. 61-69.

BLOCH, Jean, « The eighteenth century : women writing, women learning », in STEPHENS, Sonya (dir.), *A history of women's writing in France*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 84-101.

BOLUFER, Mónica, « Conversations from a distance. Spanish and French eighteenth century women writers », in ROS, Xon de et HAZBUN, Geraldine (dir.), *A Companion to Spanish Women's Studies*, London, Tamesis, 2011, p. 175-188.

BOLUFER, Mónica et GOMIS COLOMA, Juan, « European women writers translated into Spanish in the XVIII<sup>th</sup> century. A global approach », in LEDUC, Guyonne (dir.), *Les rôles transfrontaliers joués par les femmes dans la construction de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 33-44.

BOULERIE, Florence, « La Bibliothèque des villages d'Arnaud Berquin. Un livre d'éducation pour les villageoises ? », in KULESSA, Rotraud von (dir.), *Démocratisation et diversification. Les littératures d'éducation au siècle des Lumières*, Paris Garnier Classiques, 2015, p. 147-159.

BRODEUR, Pierre-Olivier, « Ma chère Julie n'a jamais lu de romans. Madame Leprince de Beaumont et la recherche d'un romanesque nouveau » in CHIRON, Jeanne et SETH,

Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 47-57.

CABANE, Frank ; SIMONIN, Charlotte, « Denis Diderot et Françoise de Graffigny : silences scéniques et mirages de l'identique », in BUFFAT, Marc ; SALAÜN, Franck, *Diderot et les spectacles*, Langres, Société Diderot, 2012, p. 75-92.

CHARLES, Shelley, « L'imitation de Clarisse Harlove : La Nouvelle Clarice de Mme Le Prince de Beaumont » in FRAISSE, Luc (dir.), *Séries et variations. Études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, PUPS, 2010, p. 525-538.

CHARRIER-VOZEL, Marianne, « La Réponse de Mme Le Prince de Beaumont à L'Année Merveilleuse de l'abbé Coyer : pour une nouvelle sensibilité masculine ? », in ASTBURY, Katherine ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Le Mâle en France 1715-1830. Représentations de la masculinité*, Oxford, Peter Lang, 2004, p. 39-47.

CHIRON, Jeanne, « Les Magasins de Marie Leprince de Beaumont », in CHIRON, Jeanne et SETH, Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 85-102.

COHEN, Michèle, « Intellectual women's roles across borders : French educationists Genlis and Leprince de Beaumont's influence in England in the late eighteenth century? », in LEDUC, Guyonne (dir.), *Les rôles transfrontaliers joués par les femmes dans la construction de l'Europe, op. cit.*, 2012, p. 135-146.

DEGUISE, Alix, « Madame Leprince de Beaumont : conteuse ou moraliste ? » in RUBINGER, Catherine et BONNEL, Roland G. (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 155-182.

DELILLE, Gérard, « Remariages, mobilité sociale et construction de réseaux d'alliances en Europe Occidentale (Xe-XVIIIe siècle) » in DUHAMELLE, Christophe et SCHLUMBOHM, Jürgen (dir.), *Eheschließungen im Europa des 18. und 19. Jahrhunderts. Muster und Strategien*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupprecht, 2003.

DIAZ, Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIIIe siècle » in PLANTE, Christine (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, p. 133-150.

DIJK, Suzan van, « Transmission réussie ? Jeanne Leprince de Beaumont aux Pays-Bas », in BICKERTON, David (dir.), *The transmission of culture in Western Europe, 1750-1850*, Francfort, Peter Lang, 1999, p. 227-244.

GOULEMOT, Jean-Marie, « Les Pratiques littéraires ou la publicité du privé », in ARIES, Philippe ; DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 359-394.

HENNARD DUTHEIL DE LA ROCHERE, Martine, « Marie Leprince de Beaumont médiatrice des contes français en Angleterre, ou l'éducation des filles en Lumières(s) », in SANMANN, Angela, HENNARD DUTHEIL DE LA ROCHERE, Martine et COSSY, Valérie (dir.), *Fémin/in/visible. Women authors of the enlightenment : übersetzen, schreiben, vermitteln*, Lausanne, Éditions Centre de Traduction littéraire, 2018, p. 171-199.

HERZ-GAZEAU, Ramona, « Fidélia, la femme chrétienne éclairée chez Marie Leprince de Beaumont » in KRIEF, Huguette ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle ; CROGIEZ

LABARTHE, Michèle et FLAMARION, Édith (dir.), *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 49-62.

— « Le Rôle de l'athéisme dans l'apologétique de Marie Leprince de Beaumont », in PREYAT, Fabrice (dir.), *Femmes des Anti-Lumières, Femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016., p. 171-184.

— « *Le Triomphe de la vérité et Les Américaines*. Lecture comparative de deux romans apologétiques de Marie Leprince de Beaumont », in TREMBLAY, Isabelle (dir.), *Les Lumières catholiques et le roman français*, Oxford, Oxford University Studies, sous presse.

JANSSENS-KNORSCH, Uta, « Praktische Aufklärung oder “die verbesserte Erziehung“. Ein illustres Vorbild: Marie Leprince de Beaumont“, in GRUNERT, Frank et VOLLHARDT, Friedrich, *Aufklärung als praktische Philosophie*, Tübingen, Niemeyer Verlag, 1998, p. 241-252.

KULESSA, Rotraud von, « Le Code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIII<sup>e</sup> siècle », in BROUARD-ARENDS, Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 135-145.

— « La fonction du dialogue dans ‘Le Magasin des enfants’ de Mme Leprince de Beaumont », dans CHIRON, Jeanne et SETH Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l'éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 73-83.

— « *Ein Klassiker der französischen Erziehungsliteratur des 18. Jahrhunderts : Le Magasin des adolescentes* der Marie Leprince de Beaumont », in Guenter Butzer/Hubert Zapf (dir.), *Große Werke der Literatur* Band XIII, Tübingen Francke 2015, p. 49-65.

— « Marie Leprince de Beaumont et la querelle des femmes », in PICCO, Dominique et PAOLI, Marie-Lise (dir.), *La condition des femmes dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2016, p. 75-89.

— « La Discursivité du masculin dans les romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle », in : RETIF, Françoise (dir.), *Le Masculin dans les œuvres d'écrivaines françaises*. « *Il faut beaucoup aimer les hommes* », Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 115-131.

— « L'enseignement religieux destiné aux jeunes filles : Marie Leprince de Beaumont, *Les Américaines ou la Preuve de la Religion chrétienne par les Lumières naturelles*. », in KULESSA, Rotraud von (dir.), *Démocratisation et diversification. Les Littératures d'éducation à l'Époque des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 227-243.

— « Marie Leprince de Beaumont : éducatrice éclairée, femme philosophe ou apologiste catholique ? », in PREYAT, Fabrice (dir.), *Femmes des anti-Lumières, femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016, p. 159–170.

— « Généalogies féminines à l'époque des Lumières. Françoise de Graffigny et Marie Leprince de Beaumont », in KRIEF, Huguette ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle ; CROGIEZ LABARTHE, Michèle et FLAMARION, Édith (dir.), *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences, op. cit.*, 2018, p. 277-292.

LEBRUN, François « Le Mariage et la famille », in DUPAQUIER, Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 293-347.

LOHREY, Ivana, « “Perdonatemi però, cara amica : io non vi posso ubbidire”. Marie Leprince de Beaumont et ses traductrices en Europe : contraintes et stratégies », in SANMANN, Angela, HENNARD DUTHEIL DE LA ROCHERE, Martine et COSSY, Valérie (dir.), *Fémin/in/visible. Women authors of the enlightenment : übersetzen, schreiben, vermitteln*, Lausanne, Éditions Centre de Traduction littéraire, 2018, p. 199-218.

MARTIN, Françoise : « Les Bertier de Sauvigny, intendants de Paris et la culture de leur temps » in BARDET, Jean-Pierre ; DINET, Dominique ; POUSSOU, Jean-Pierre et VIGNAL, Marie-Catherine (dir.), *État et société en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2000, p. 383-400.

MONTOYA, Alicia C., « French and English women writers in Dutch library (auction) catalogues, 1700-1800 », in DIJK, Suzan van ; BROOMANS, Petra ; MEULEN, Janet F. van der et OOSTRUM, Pim van (dir.), *“I have heard about you”. Foreign women’s writing crossing the Dutch border : from Sappho to Selma Lagerlöf*, Hilversum, Verloren, 2004, p. 182-216.

— « Madame Leprince de Beaumont et les *Lumières religieuses* », in CHIRON, Jeanne et SETH Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont. De l’éducation des filles à « La Belle et la Bête »*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 131-143.

— « Marie Leprince de Beaumont (1711–1780) », in LEHNER, Ulrich L. (dir.), *Women, Enlightenment and Catholicism*, Milton, Routledge, 2017, p. 22–34.

PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, « Statut et représentation de la lectrice chez Madame Leprince de Beaumont », in BROUARD-ARENDS, Isabelle (dir.), *Lectrices d’Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 615-623.

RIDEAU, Gaël, « L’Anecdote entre littérature et histoire : une introduction », in HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève (dir.), *L’Anecdote entre littérature et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 9-28.

SCHALLER ELLIOTT, Peggy, « Reframing Religion : Beaumont’s enlightened Catholicism », in QUINSEY, Catherine M. (dir.), *Under the veil. Feminism and Spirituality in Post-Reformation England and Europe*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2012, p. 173-198.

SETH, Catriona, « Traduction, transposition ou œuvre de fiction pure la nouvelle exotique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. » in ENGEL, Vincent et GUISSARD Michel (dir.), *La nouvelle de langue française aux frontières des autres genres, du Moyen Âge à nos jours*. Ottignies, Quorum, 1997, p. 193-206.

STEINBRÜGGE, Lieselotte, « Geschlechterdiskurse als Herausforderung für das anthropologische Denken der Aufklärung », in ASAL, Sonja et ROHBECK, Johannes (dir.), *Aufklärung und Aufklärungskritik in Frankreich. Selbstdeutungen des 18. Jahrhunderts im Spiegel der Zeitgenossen*, Berlin, Berliner Wissenschaftsverlag, 2003, p. 185-197.

VANACKER, Beatrijs, « *La Nouvelle Clarice* : notes de lecture(s) d’une réécriture moralisante », in KULESSA, Rotraud von et SETH, Catriona (dir.) : *Une éducatrice des Lumières. Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 77-90.

VANOFLÉN, Laurence, « La conversation, une pédagogie pour les femmes ? », in BROUARD-ARENDS, Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes*

*éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 183-196.

— « L'autoreprésentation des formes dialoguées. Le Prince de Beaumont, Épinay, La Fite », in DOMENECH, Jacques (dir.), *L'œuvre de Madame d'Épinay, écrivain-philosophe des Lumières. Actes du premier colloque international consacré à Madame d'Épinay*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 235-248.

VAUTERIN, Thomas, « L'inscription du genre dans le péri-texte du roman épistolaire féminin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in KOZUL, Mladen ; HERMAN, Jan ; PELCKMANS, Paul (dir.), *Préfaces romanesques, Actes du colloque international de la SATOR Leuven-Anvers, 22-24 mai 2003*, République des Lettres 23, Louvain, Peeters Publishers, 2005, p. 163-174.

VIENNOT, Éliane, « Revisiter la "Querelle des femmes" : Mais de quoi parle-t-on ? », in VIENNOT, Éliane et PELLEGRIN, Nicole (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 7-29.

WALKER, Lesley, « In defense of fiction. A novel by Marie Leprince de Beaumont », in KULESSA, Rotraud von et SETH, Catriona (dir.) : *Une éducatrice des Lumières. Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 65-76.

### **Publications collectives**

ANDRE, Valérie et KRIEF, Huguette (dir.), *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2015.

ARIES, Philippe ; DUBY, Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

ASAL, Sonja et ROHBECK, Johannes (dir.), *Aufklärung und Aufklärungskritik in Frankreich. Selbsteutungen des 18. Jahrhunderts im Spiegel der Zeitgenossen*, Berlin, Berliner Wissenschaftsverlag, 2003.

ASTBURY, Katherine et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Le mâle en France, 1715-1830 : représentations de la masculinité*, Oxford, Peter Lang, 2004.

BARDET, Jean-Pierre et DURAND, Yves (dir.), *Etat et société en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : mélanges offerts à Yves Durand*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000.

BELLEGUIC, Thierry ; SCHUEREN, Éric van der ; VERVACKE, Sabrina et CLERO, Jean-Pierre (dir.), *Discours de la sympathie. Enquête sur une notion de l'âge classique à la modernité*, Paris, Hermann, 2014.

BROUARD-ARENDS, Isabelle (dir.), *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991.

— *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

BROUARD-ARENDS, Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

CHIRON, Jeanne et SETH, Catriona (dir.), *Marie Leprince de Beaumont : de l'éducation des filles à « La belle et la bête »*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

CRAGG, Olga B. et DAVISON, Rosena (dir.), *Sexualité, mariage et famille au XVIIIe siècle*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998.

DELSALLE, Paul ; LASSUS, François, MARCHAL, Corinne et VION-DELPHIN François (dir.), *Mélanges offerts au Professeur Maurice Gresset, Historiques n° 28*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007.

DIJK, Suzan van ; BROOMANS, Petra ; MEULEN, Janet F. van der et OOSTRUM, Pim van (dir.), *"I have heard about you". Foreign women's writing crossing the Dutch border : from Sappho to Selma Lagerlöf*, Hilversum, Verloren, 2004.

DUBOIS-NAYT, Armel ; HENNEAU, Marie-Élisabeth et KULESSA, Rotraud von (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes » : discours sur l'égalité / inégalité des sexes en Europe, de 1400 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2015.

DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. 3 : XVIe - XVIIIe siècles*, Paris, Plon, 1991.

DUHAMELLE, Christophe et SCHLUMBOHM, Jürgen (dir.), *Eheschließungen im Europa des 18. und 19. Jahrhunderts. Muster und Strategien*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupprecht, 2003.

DUPAQUIER, Jacques (dir.), *Histoire de la population française. 2 : De la Renaissance à 1789*, 1. éd., Paris, Presses universitaires de France, 1988.

FERRONE, Vincenzo et ROCHE, Daniel (dir.), *Le monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999.

FRAISSE, Luc et MENANT, Sylvain (dir.), *Séries et variations : études littéraires offertes à Sylvain Menant*, Paris, Publications universitaires de Paris Sorbonne, 2010.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève et ESMEIN-SARRAZIN, Camille (dir.), *L'anecdote entre littérature et histoire : à l'époque moderne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

IMMEL, Andrea et WITMORE, Michael (dir.), *Childhood and children's books in early modern Europe, 1550-1800*, New York, Routledge, 2006.

KOZUL, Mladen ; HERMAN, Jan et PELCKMANS, Paul (dir.), *Préfaces romanesques : actes du XVIIe colloque international de la SATOR : Leuven-Anvers, 22-24 mai 2003*, Louvain, Édition Peeters, 2005.

KRIEF, Huguette ; PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle ; CROGIEZ LABARTHE, Michèle et FLAMARION, Édith (dir.), *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

KULESSA, Rotraud von (dir.), *Démocratisation et diversification : les littératures d'éducation au siècle des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

— et SETH, Catriona (dir.), *Une éducatrice des Lumières. Marie Leprince de Beaumont*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

LEDUC, Guyonne (dir.), *Les rôles transfrontaliers joués par les femmes dans la construction de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2012.

NATIVEL, Colette (dir.), *Femmes savantes, savoirs des femmes : Du Crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Droz, 1999.



- PELLEGRIN, Marie-Frédérique (dir.), *Poulain de la Barre. Égalité, modernité, radicalité*, Paris, Vrin, 2017.
- PREYAT, Fabrice (dir.), *Femmes des anti-Lumières, femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.
- PICCO, Dominique et PAOLI, Marie-Lise (dir.), *La condition des femmes dans l'Europe du XVIIIe siècle*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2016.
- PLANTE, Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- PREYAT, Fabrice (dir.), *Femmes des anti-Lumières, femmes apologistes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2016.
- REGARD, Frédéric (dir.), *De Drake à Chatwin. Rhétoriques de la découverte*, Lyon, ENS Éditions, 2007.
- RETIF, Françoise (dir.), *Le masculin dans les œuvres d'écrivaines françaises : « Il faut beaucoup aimer les hommes »*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- RUBINGER, Catherine et BONNEL, Roland G. (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994.
- SANMANN, Angela, HENNARD DUTHEIL DE LA ROCHERE, Martine et COSSY, Valérie (dir.), *Fémin/in/visible. Women authors of the enlightenment : übersetzen, schreiben, vermitteln*, Lausanne, Éditions Centre de Traduction littéraire, 2018.
- SIESS, Jürgen et ADAM, Jean-Michel (dir.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, Sedes, 1998.
- SILVER, Marie-France et GIROU-ŚWIDERSKI, Marie-Laure (dir.), *Femmes en toutes lettres : les épistolières du XVIIIe siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.
- SIRVENT, RAMOS Angeles ; CORBI SAEZ, María Isabel et LLORCA TONDA, María Ángeles (dir.), *Femmes auteurs du dix-huitième siècle : nouvelles approches critiques*, Paris, Honoré Champion, 2016.
- STEPHENS, Sonya (dir.), *A history of women's writing in France*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- STIENING, Gideon et VELLUSIG, Robert Heinz (dir.), *Poetik des Briefromans: wissens- und mediengeschichtliche Studien*, Berlin, De Gruyter, 2012.
- TREMBLAY, Isabelle (dir.), *Les Lumières catholiques et le roman français*, Oxford, Oxford University Studies, sous presse.
- VASSET, Sophie et WENGER, Alexandre (dir.), *Écrire la maladie*, Paris, La Découverte, 2015.
- VIENNOT, Éliane et PELLEGRIN, Nicole (dir.), *Revisiter la « querelle des femmes » : discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012.

## Articles

ARTIGAS-MENANT, Geneviève, « La vulgarisation scientifique dans *Le Nouveau Magasin français* de Mme Leprince de Beaumont », in *Revue d'histoire des sciences*, 1991, Vol. 44, p. 343-357.

— « Les Lumières de Marie Leprince de Beaumont. Nouvelles données biographiques », in *Dix-Huitième Siècle*, n° 1, vol. 36, 2004, p. 291-301.

BERGLUND-NILSSON, Brigitta, « Madame Leprince de Beaumont et l'éducation d'un prince : Civan, Roi de Bungo », in *Orbis Litterarum*, vol. 58, 2003, p. 17-29.

BRODEUR, Pierre-Olivier, « La providence romanesque de Mme Leprince de Beaumont », *Œuvres et critiques, L'apologétique littéraire et les anti-Lumières féminines*, XXXVIII, 1, p. 103-116.

CAILLE, Jacques, « Le consul Jean-Baptiste Estelle et le commerce de la France au Maroc à la fin du XVIIe siècle », in *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 162, vol. 46, 1959, p. 7-48.

CARON, Mélinda, « Les Études sur les femmes et le genre », in *Dix-Huitième Siècle*, vol. 46, 2014, p. 219-234.

CERF, Madeleine, « La Censure royale à la fin du dix-huitième siècle », dans *Communications*, n°9, La Censure et le censurable, 1967, p. 2-27.

CHATENET, Aurélie, « La femme, maîtresse de maison ? Rôle et place des femmes dans les ouvrages d'économie domestique au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Histoire, Économie et Société*, vol. 28, N° 4 (décembre 2009), Paris, Armand Colin, p. 21-34.

CLANCY Patricia, « Mme Leprince de Beaumont. Founder of Children's Literature in France », in *Australian Journal of French Studies*, n°16/1, 1979, p. 281-287.

— « A French Writer and Educator in England : Madame Leprince de Beaumont », in *S.V.E.C.*, 201, 1982, p. 195-208.

COULET, Henri, « Le style imitatif dans le roman épistolaire français des siècles classiques », in *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 85<sup>e</sup> Année, n° 1, 1985, p. 3-17..

DESAUNAIS, A., « Le canal du Midi », in *Géocarrefour*, n° 13, vol. 13, 1937, p. 175-187.

DORNIER, Carole, « Souci de soi et morale du compromis : le Traité du vrai mérite de l'homme de Le Maître de Claville (1734) », in *Dix-huitième siècle*, n° 41, 2009, p. 585-601.

DREWS, Peter, « La Réception des lettres françaises dans la littérature du renouveau national tchèque (1775-1825) », in *Revue de littérature comparée*, 68, 1994, p. 203-222.

ESMEIN, Camille, « Le Traité de l'origine des romans de Huet, apologie du roman baroque ou poétique du roman classique ? », in *Cahiers de l'AIEF*, n° 1, vol. 56, 2004, p. 417-436.

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure, « La République des Lettres au féminin. Femmes et circulation des savoirs au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Lumen*, vol. 28, 2009, p. 1-28.

JACQ-HERGOUALC'H, Michel, « La France et le Siam de 1680 à 1685. Histoire d'un échec », in *Outre-Mers, Revue d'Histoire*, 1995 : 308, p. 257-275.

JANSSENS-KNORSCH, Uta, « "Virtuous hearts and critical minds." The progressive ideals of an eighteenth-century governess, Marie Leprince de Beaumont (1711-1780) », in *Documentatieblad Werkgroep Achttiende eeuw*. Jaargang 1987, XIX (1), Amsterdam, Holland Universiteits Pers, p. 1-14.

- KELLY, Joan, « Early feminist Theory and the “Querelle des femmes” », in *Signs*, Vol.8, N°1 (Automne 1982), p. 4-28.
- JOHNS, Alessa, « Reproducing Utopia: Jeanne-Marie Leprince de Beaumont’s “The new Clarissa” », in *Historical reflections*, 1999, p. 307-321.
- JOST, François, « Le roman épistolaire et la technique narrative au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Comparative Literature Studies* Vol.3, N°4, University Park, Penn State University Press, 1966, p. 397-427.
- « Richardson, Rousseau et le roman épistolaire », in Cahiers de l’Association internationale des études françaises, n°29, 1977, p. 173-185.
- KALTZ Barbara, « *La Belle et la bête* – Zur Rezeption der Werke Mme Leprince de Beaumonts im deutschsprachigen Raum », in *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 13, 1989, p. 275-301.
- KULESSA, Rotraud von, « “Vertu” et “sensibilité” dans les romans de femmes », in *Dix-huitième siècle*, n°36, 2004, p. 211-222.
- « L’Apologétique chrétienne et l’éducation au féminin. *Les Américaines* (1769) de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont », *Œuvres et critiques, L’apologétique littéraire et les anti-Lumières féminines*, XXXVIII, 1, 2014, p. 91-102.
- LEJUSTE, Jean-Marc, « Vocation et famille : l’exemple de la Lorraine au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. » in *Chrétiens et Société*, n°18, 2011, p. 39-66.
- MCGIRR, Elaine, « Manly Lessons: “Sir Charles Grandison”, the rake, and the man of sentiment », in *Studies in the Novel*, 2007, p. 267-283.
- MONTOYA, Alicia C. et VAN DIJK, Suzan, « Madame Leprince de Beaumont (1711-1780), Mademoiselle Bonne en hun Nederlandse lezers », *De Achttiende Eeuw* 34, 1, 2002, p. 5-32.
- MOREL, Marie-France, « Théories et pratiques de l’allaitement en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Annales de Démographie Historique*, n° 1, vol. 1976, 1976, p. 393-427.
- NIES, Fritz, « Un Genre féminin ? », in *Revue d’histoire littéraire de la France*, 78<sup>e</sup> année, N° 6, Nov-Déc 1978, p. 994-1005.
- NIKLIBORC, Anna, « La Jeunesse polonaise et le livre français au siècle des Lumières (La Fontaine, Mme Leprince de Beaumont, Mme de Genlis) », in *Europe* 625, 1981, p. 194-202.
- ONDE, Henri, « La route de Maurienne et du Cenis de la fin du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Évolution d’une route de grande vallée alpine) », in *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, vol. 20, 1932, p. 701-775.
- PAGEAUX, Daniel-Henri, « Voyages romanesques au siècle des Lumières », in *Études littéraires*, n° 2, vol. 1, 1968, p. 205-214.
- PELLEGRIN, Marie-Frédérique, « La ‘Querelle des femmes’ est-elle une querelle ? Philosophie et pseudo-linéarité dans l’histoire du féminisme », in *Seventeenth Century French Studies*, Vol.35, N°1, 2013, p. 69-79.

PREYAT, Fabrice, « Apologétique et anti-Lumières féminines : Prolégomènes », *Œuvres et critiques, L'apologétique littéraire et les anti-Lumières féminines*, XXXVIII, 1, p. 1-48.

RIVARA, Annie, « Y a-t-il des femmes des Lumières dans le roman du 18<sup>e</sup> siècle ? », in *Dix-huitième siècle*, n°36, 2004, p. 255-272.

SCHALLER ELLIOTT, Peggy, « The Honor of her Sex : Marie Le Prince de Beaumont responds to Coyer and Crébillon », in *New Perspectives on the Eighteenth Century* 16, Southeastern American Society for Eighteenth Century, à paraître en 2019.

SEMPERE, Emmanuelle, « “Je tombai malade” : Dispositifs romanesques et questionnement éthique dans le roman-mémoires du 18<sup>e</sup> siècle » in *Dix-huitième siècle*, n°47, Paris, La Découverte, 2015, p. 245-258.

SETH, Catriona, « Marie Leprince de Beaumont, une écrivaine normande », in *Études normandes*, 65, 1, 2016, p. 21-29.

WOODWARD Servanne, « Definitions of Humanity for Young Ladies by Madame Le Prince de Beaumont », in *Romance Languages Annual*, vol. 4, 1 janvier 1993, p. 184-193.

### **Thèses de doctorat**

BRODEUR, Pierre-Olivier, *Le Roman édifiant au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Université Sorbonne Nouvelle, Université de Montréal, s.é., soutenue en 2013.

CHEN, Tina Yuwen, *Reason and femininity in the age of Enlightenment*, University of Berkeley, s.é., 2008.

HERZ-GAZEAU, Ramona, *La Femme entre raison et religion. « Les Américaines ou La preuve de la religion chrétienne par les lumières naturelles » de Marie Leprince de Beaumont*, Université d'Augsbourg/Université de Lorraine, thèse réalisée sous la direction de Catriona Seth et Rotraud von Kulesa, soutenue en 2015.

MC GONAGLE, Jennifer, *(Un)Masking Masculinity, the Dominant Voice in the Memoir-Novels of Four 18th-Century French Women : Mmes de Tencin, Lévesque, Leprince de Beaumont and de Puisieux*, University of Boston, 2003.

ONANDIA Beatriz : *Transferts culturels, traductions et adaptations féminines France/Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Université de Lorraine/Université du Pays Basque, thèse réalisée sous la direction de Catriona Seth et Lydia Vázquez, soutenue en 2016.

PINE, Victoria, *Jeanne Marie Le Prince de Beaumont : Women's epistolary and pedagogical fiction in the eighteenth century*, University of Missouri, s.é., 2012.

REBSTOCK, Barbara Marie, *La multiple image : les romans de Marie- Jeanne Leprince de Beaumont*, 1982.

STRIEDTER, Anna K, *Women writers and the epistolary novel : gender, genre, and ideology in eighteenth-century fiction*, University of California, s.é., 1994.

### **Sites internet consultés**

CLANCY, Patricia A., « Marie Leprince de Beaumont », <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/501-marie-leprince-de-beaumont> consulté le 23/03/2018.

CLANCY, Patricia A., « Le Nouveau Magasin Français (1750-1752) », <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journal/0985-le-nouveau-magasin-francais> consulté le 23/03/2018.

CROWLEY, T.A., « Pichon, Thomas, Thomas Tyrell », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 12/04/2018, [http://www.biographi.ca/fr/bio/pichon\\_thomas\\_4F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/pichon_thomas_4F.html).

HERZ, Ramona, « Marie Leprince de Beaumont », [http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marie\\_Lerprince](http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marie_Lerprince) consulté le 15/08/2018.

SCHALLER ELLIOTT, Peggy, « Reframing Religion : Beaumont's enlightened catholicism », [http://www.academia.edu/6654921/REFRAMING\\_RELIGION\\_BEAUMONT\\_S\\_ENLIGHTENED\\_CATHOLICISM](http://www.academia.edu/6654921/REFRAMING_RELIGION_BEAUMONT_S_ENLIGHTENED_CATHOLICISM) consulté le 09/06/2016.

Le dictionnaire des journaux, <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/>.

<https://gallica.bnf.fr/essentiels/leprince-beaumont> consulté le 25/6/2018.

Le projet EDULUM sur le site de l'ANR : [http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx\\_lwmsuivibilan\\_pi2%5BCODE%5D=ANR-14-FRAL-0001](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2%5BCODE%5D=ANR-14-FRAL-0001) consulté le 30/01/2017.

Le projet EDULUM sur le site de la MSH Lorraine : <http://www.msh-lorraine.fr/index.php?id=765> consulté le 25/01/2017.

Les documents accessibles en ligne du projet EDULUM : <https://hal.univ-lorraine.fr/EDULUM-UL> consulté le 18/7/2018.

<http://siefar.org/marie-leprince-de-beaumont-une-ducatrice-des-lumieres/> consulté le 31/1/2018.

L'Encyclopédie de Diderot en ligne : <http://encyclopédie.eu/index.php/morale/707520740-SOCI%C3%89T%C3%89> consulté le 23/04/2018.

Bibliographie de la querelle des femmes sur le site d'Éliane Viennot : <http://www.elianeviennot.fr/Querelle/Querelle-corpus18.html>, consulté le 29/05/2018.

<http://www.cnrtl.fr/definition/romanesque> consulté le 23/01/2018.

<http://www.cnrtl.fr/definition/Providence>, consulté le 23/01/2018.

<http://www.cnrtl.fr/definition/hanter>. Consulté le 02/08/2018.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5833491w/f359.item>, consulté le 15/02/2018.

<http://www.plan-canal-du-midi.com/le-canal/histoire/>, consulté le 27/02/2018.

[http://www.savoie.fr/archives73/histoire\\_des\\_communes/LANSLEBOURG-MONT-CENIS.pdf](http://www.savoie.fr/archives73/histoire_des_communes/LANSLEBOURG-MONT-CENIS.pdf), consulté le 28/02/2018.